

autour du port. Cette mesure a pour effet de donner un élan important au commerce du port de Gaspé en y dirigeant une bonne partie du trafic maritime qui s'enregistrait auparavant à la douane de New-Carlisle. Pierre Fortin écrit à l'automne de 1863 au sujet de l'activité provoquée par la création du port franc: « Le commerce, depuis l'ouverture de la navigation, y avait toujours été actif et d'après les apparences, augmente d'une manière remarquable depuis qu'on en avait fait un port franc. De nouveaux magasins, de nouveaux hangars, de nouveaux quais s'élevaient des deux côtés de ce magnifique bassin, et plusieurs genres de négoce s'y étaient établis depuis cette époque, et tous paraissaient réussir<sup>70</sup>. »

Toutefois, si les magasins se remplissent de marchandises de l'étranger, le rhum de Saint-Pierre et Miquelon coule à flot et à bas prix, ce qui en inquiète plus d'un. Le curé de Port-Daniel, Thomas-Eugène Beaulieu, est outré de cette situation qu'il décrit à son évêque de la façon suivante: « sans amener de compétition entre les marchands qui tiennent le monopole du commerce et conséquemment de diminution sensible dans le prix des marchandises [le port franc] leur fournit les moyens de vendre à vil prix les boissons enivrantes et de spéculer honteusement sur les passions de leurs concitoyens. Les petits commerçants, trouvant aussi dans la vente des boissons un moyen facile de soutirer l'argent, si rare par ici, et de se faire des amis, s'en approvisionnent largement, de sorte que, au lieu de deux vendeurs de boisson que nous avons dans la mission du Port-Daniel, par exemple, l'année dernière, nous en avons maintenant huit et un nombre proportionnel d'ivrognes<sup>71</sup>. »

La contrebande est donc des plus florissantes à l'époque du port libre. D'abord, les douaniers de Gaspé cessent d'examiner les cargaisons des navires sous prétexte que la chose s'avère inutile depuis l'abolition des droits. On se satisfait donc de la déclaration du capitaine. Les navires qui ne déchargent pas à Gaspé se contentent d'envoyer un canot à terre pour faire rapport aux douaniers qui « n'exercent d'autre contrôle sur les importations ou les exportations que celui que leur fournit la déclaration du patron du navire. » Des inspecteurs nommés pour surveiller la bonne marche des ports francs soulignent dans un rapport la forte contrebande qui se fait alors entre le port de Gaspé et ceux des rives du Saint-Laurent jusqu'à Québec ou encore avec le Nouveau-Brunswick. « Un navire, déclarent-ils, peut prendre un chargement à Québec pour Gaspé, aller déclarer au bassin qu'il est à destination de la rive nord ou de quelque autre endroit de trafic, et se remettre en route pour revenir et disposer de sa cargaison sur son chemin<sup>72</sup>. » Entre le Nouveau-Brunswick et Gaspé, le commerce des spiritueux est important: dissimulé dans des barils de poisson et d'huile, l'alcool est transporté de nuit à bord des barges de pêcheurs.

Le port franc profite largement aux compagnies jersiaises de la région, et ce, au détriment des marchands de Québec. Il favorise aussi l'expansion du

commerce et de la pêche sur le littoral nord de la Gaspésie et sur la côte nord du golfe Saint-Laurent. Les compagnies maritimes établies à Paspébiac, afin d'obtenir l'exemption des droits sur les marchandises qu'elles importent, doivent imposer à leurs bateaux un détour par le port de Gaspé. Elles demandent donc, mais en vain, que la zone du port franc inclut Paspébiac. Les pêcheurs sont moins choyés que les marchands par cette mesure. En effet, ces derniers, soulagés des droits de douanes sur les marchandises qu'ils importent, n'en baissent pas pour autant les prix, malgré leur prétention du contraire. Les inspecteurs des ports francs le soulignent très bien: « Les marchands de Gaspé, de Percé, de New-Carlisle et de Paspébiac nous ont assuré que tout l'avantage de l'abolition des droits était pour le consommateur, que le prix des marchandises avait baissé de cette différence, que les pêcheurs en tiraient de grands profits, que leur situation s'était de beaucoup améliorée [...] Les consommateurs que nous avons rencontrés [...] nous ont affirmé au contraire que, sauf la diminution du prix des eaux-de-vie et liqueurs ce qui est loin d'être un avantage, il n'y a eu aucune réduction notable dans les prix. Le gros des affaires a été monopolisé par quelques maisons Jersiaises qui ont de grands capitaux et rendent impossible la concurrence aux maisons moins fortes; ces principales maisons contrôlent de fait les prix du poisson au moyen d'un entendement mutuel. » Et ils ajoutent: « La population a été désappointée, à n'en pas douter, car on lui avait fait croire que la création du port franc allait réduire le prix des nécessités de la vie; cet avancé était faux, parce que la farine, le lard, les céréales, les bestiaux, le bois, en un mot tous les articles de première nécessité étaient libres de droits avant la création des ports francs, de même aussi que les articles de pêche tels que les lignes, les seines, etc.<sup>73</sup> » On constate de faibles réductions dans les prix des vêtements et des chaussures, de la mélasse, du sucre et du blé. Les baisses semblent plus sensibles pour les achats au comptant, ce que peu de clients sont en mesure de se permettre.

C'est pourquoi, les enquêteurs reconnaissent l'inutilité du port franc de Gaspé, qui profite d'abord aux maisons de commerce. Ils soulignent dans un rapport que le port franc laisse de côté les gens de la Baie-des-Chaleurs et que la liberté du commerce ne touche pas les navires étrangers qui s'approvisionnent déjà chez eux. Ils notent le préjudice subi par un navire qui ne peut quitter un des ports du district relevant du port franc de Gaspé, c'est-à-dire Percé, Paspébiac, Carleton, Rivière-au-Renard, Amherst aux Iles-de-la-Madeleine et Sept-Iles sur la Côte-Nord, ni y venir, sans faire escale à Gaspé afin d'y réclamer ses papiers. « Ainsi, un navire parti d'Halifax à destination de Paspébiac devra se rendre d'abord à Gaspé, c'est-à-dire faire 120 milles de plus que son voyage; un navire parti de Caraquette devra faire neuf fois la distance de son voyage à la même destination pour se rendre à Gaspé. Un navire parti de Carleton pour

Dalhousie, Bathurst ou un port étranger devra, s'il transporte autre chose que des produits du Canada prolonger son voyage jusqu'à Gaspé pour obtenir son acquittement<sup>74</sup>. » En septembre 1866, le rappel du traité de réciprocité avec les États-Unis modifie certains actes de douane et le port franc de Gaspé est aboli. On rétablit alors les droits douaniers à ce port, ce qui affecte les affaires des marchands de la baie de Gaspé.

**LA PRODUCTION  
ET LE  
COMMERCE**

Comme dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, Paspébiac et le bassin de Gaspé demeurent les principaux endroits où se chargent et se déchargent les bâtiments de commerce. C'est de là que se fait l'expédition du poisson sur les marchés et la réception des marchandises, du sel et des fournitures de pêche nécessaires aux résidents de la côte. Ces deux endroits, non exposés aux vents du large, offrent un ancrage sûr aux navires de commerce durant la saison de navigation. Presque toute la morue séchée des entrepreneurs jersiais passe par les nombreux entrepôts que l'on retrouve dans ces deux ports avant d'être exportée à l'étranger. Il en est de même de la morue pêchée sur la côte nord du golfe Saint-Laurent.

Siège de la douane principale du district, le port du bassin de Gaspé est en pleine expansion après 1860. La création du port franc et le développement des pêcheries sur le littoral nord de la Gaspésie et sur la côte nord du Saint-Laurent stimulent les activités de ce havre. À Gaspé, on arme de nombreux bâtiments pour la pêche sur la Côte-Nord. Des quais se construisent et un village prend forme à l'endroit où, jadis, il n'y avait que quelques habitants. En 1864, on compte sur les rives nord et sud du bassin de Gaspé vingt entrepôts ou hangars pouvant contenir 148 000 quintaux de morue sèche<sup>75</sup>. Plusieurs milliers de quintaux arrivent tardivement de la Côte-Nord et doivent être entreposés à Gaspé jusqu'au printemps suivant.

À Gaspé, on ne fait pas la pêche proprement dite mais la population travaille aux activités liées au passage des navires. Cette animation commerciale amène l'établissement de consulats étrangers. Ainsi, en 1862, s'ouvre un consulat italien. Son représentant est le jersiais Horatio LeBoutillier, fils du commerçant John LeBoutillier. Apparaissent aussi des consulats des États-Unis, du Brésil, du Portugal et de la Norvège<sup>76</sup>. En 1865, Horatio LeBoutillier cumule les fonctions de consul d'Italie et vice-consul du Brésil et des États-Unis.

À Paspébiac, chef-lieu des deux grandes maisons de commerce, Robin et LeBoutillier, la pêche et le travail de la morue sont des activités de moins en moins importantes. Cependant, comme le poisson du Labrador se sèche difficilement sur place, une partie de sa production est ramenée à Paspébiac pour y être séchée<sup>77</sup>. Cet endroit demeure le siège social et le dépôt principal des marchandises et du poisson des deux grandes firmes mar-

chandises. La rade de Paspébiac est généralement ouverte à la navigation du début d'avril jusqu'au milieu de décembre. Gaspé et Paspébiac demeurent donc les principaux ports de commerce gaspésiens même si l'on fait quelques expéditions de poisson de Percé, de Cape-Cove, de Pointe-Saint-Pierre, de Grande-Rivière et de Newport.

Il est difficile d'évaluer précisément le volume du commerce gaspésien à partir des statistiques gouvernementales. Ainsi, avant la Confédération, le trafic avec les Maritimes est considéré comme commerce extérieur, cette région ne faisant pas partie du Canada. Après 1867, les échanges de plus en plus nombreux entre le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse font maintenant partie du commerce intérieur, diminuant artificiellement les chiffres des exportations et des importations. Jean-Chrysostome Langelier explique en 1884: « Aujourd'hui, une bonne partie du poisson qui s'exportait directement [des] ports [gaspésiens] est expédié à Halifax et là embarquée sur les navires qui le transportent à l'étranger, en sorte que le chiffre de ces [exportations] se trouve dans les registres du port d'Halifax au lieu de ceux des ports de la Gaspésie. Il en est de même pour une partie des importations<sup>78</sup>. » Une portion de la morue sèche envoyée par les marchands à Halifax est expédiée durant l'hiver aux Antilles et au Brésil.

Chaque année, plusieurs dizaines de navires de toutes sortes quittent la péninsule pour amener la morue séchée sur les marchés étrangers dont les plus importants demeurent l'Italie (Naples, Civitavecchia, Ancône, Bari, Palerme...), l'Espagne (Cadix, Malaga, Valence), le Portugal (Lisbonne, Oporto, Figueira...), le Brésil (Rio de Janeiro, Bahia, Pernambuco...) et les Antilles anglaises (Barbades, Saint-Vincent, Dominique, Jamaïque, Trinidad, Bermudes...). Ce dernier marché se développe de plus en plus. Il y a aussi les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'île de Jersey. Malgré la concurrence de certains autres pays, les pays méditerranéens, particulièrement l'Italie, demeurent les principaux clients des firmes jersiaises, dont ils se partagent avec le Brésil la plus grande partie de la production d'été. Quant au poisson salé (vert) de la pêche d'automne, il est mis dans des caisses et des barils et continue d'alimenter le marché continental. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, alors que se répand l'usage de la réfrigération, on commence à expédier en petites quantités sur le marché nord-américain du poisson frais: morue, hareng, éperlan, capelan et saumon.

Après 1850, de plus en plus de marchandises sont achetées de Québec, de Montréal, de Saint-John (N.-B.), de Halifax et de Toronto de préférence à l'Europe. En 1871, Napoléon Lavoie remarque que les bottes, souliers, étoffes et hardes importées autrefois d'Angleterre proviennent maintenant en presque totalité du Canada. Il estime que quelques années auparavant la valeur du commerce de cabotage au port de Gaspé s'élevait à plus de \$286 000<sup>79</sup>. Langelier reprend plus tard: « Il se fait autant, même beaucoup



Maison LeBoutillier à Gaspé, 1981. Résidence de Horatio LeBoutillier, consul d'Italie et vice-consul du Brésil et des États-Unis en 1865. Photo: Guy Gollin.

plus d'affaires commerciales dans la Gaspésie, mais elles se font avec les grandes villes du pays et n'apparaissent pas dans les tableaux des importations...<sup>80</sup>» Les marchandises sont acheminées en Gaspésie par de petites goélettes appartenant, soit aux compagnies de commerce, soit à des caboteurs indépendants, ou soit encore par les bateaux à vapeur des lignes de navigation qui font le trajet Québec-Nouveau-Brunswick. Il y a également, à partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le train qui sert au transport des marchandises. Toutefois, avant les années 1880, les importations de l'extérieur du Canada sont encore importantes. Elles proviennent surtout d'Angleterre, de Jersey, d'Espagne et des États-Unis. C'est le cas en particulier pour les fournitures nécessaires à l'industrie de la pêche. L'emprise grandissante des caboteurs dans l'approvisionnement de la Gaspésie explique pourquoi les grandes firmes marchandes, qui restreignent leurs avances aux pêcheurs, ont de plus en plus de difficultés à rentabiliser leurs opérations d'import-export. Au fil des ans, elles préfèrent expédier leurs cargaisons au port de Halifax, nolisier des navires ou utiliser un tiers pour le transport de leur poisson. Cela contribue à faire disparaître la marine marchande gaspésienne, composée de navires de bois, dont un certain nombre ont été construits dans les chantiers de la région.

## *Les pêches secondaires*

Si le 19<sup>e</sup> siècle gaspésien peut être considéré comme l'âge d'or de la morue séchée, il connaît aussi l'exploitation de quelques autres espèces marines, principalement le hareng, le maquereau, le capelan, la baleine, le homard et le saumon. Certains poissons sont surtout recherchés pour garnir les hameçons des lignes de pêche à la morue. Les cultivateurs s'en servent également pour engraisser leurs terres, surtout les espaces réservés à la culture de la pomme de terre. L'exploitation à des fins commerciales d'espèces autres que la morue n'atteint pas une grande ampleur. Les marchands de Jersey s'opposent toujours à la capture de poisson autre que la morue. De toute façon, celle-ci est toujours en forte demande et facilement exploitable. À partir des années 1870, on assiste toutefois à une certaine diversification dans l'industrie de la pêche, particulièrement à la Baie-des-Chaleurs. Elle est l'oeuvre d'entreprises non impliquées dans la pêche morutière.

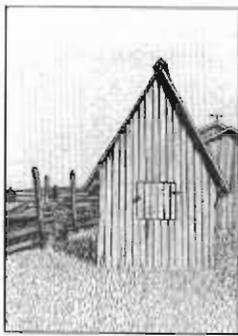
**LA PÊCHE DU HARENG** La pêche du hareng vient au premier rang des pêches secondaires en Gaspésie. Ce poisson qui, comme la morue, se déplace par bancs, fait son



apparition près des côtes gaspésiennes vers la fin avril et abonde surtout en mai. Au mois de juin, il quitte la zone côtière pour y revenir en août. C'est surtout à la Baie-des-Chaleurs qu'on s'intéresse au hareng. Entre la pointe Miguasha et Carleton et aussi dans la baie de Cascapédia où il va frayer, il s'en fait une pêche abondante, d'abord le printemps mais aussi à l'automne. On en prend de bonnes quantités à d'autres endroits de la Baie-des-Chaleurs, soit à Maria, Bonaventure et Port-Daniel. Pierre Fortin souligne: « Il est absolument impossible, sans en être témoin, de se faire une juste idée de la prodigieuse abondance d'oeufs de harengs déposés tout le long des côtes où ce poisson va frayer. J'ai vu maintes fois "plusieurs milles" continus du rivage couverts de ces oeufs sur une épaisseur de deux ou trois pieds<sup>81</sup>. »

Certains pêcheurs se servent de seines pour attraper le hareng. Mais le

Barques chargées de harengs à Belle-Anse.  
Photo: Charles Bernard.



Fumoirs ou boucaneries à harengs. Dessin: Alain Ross (Éd. off. du Québec)

coût élevé de ces filets limite leur utilisation et ce sont surtout les étrangers qui s'en servent. Les seines à hareng sont de grands filets de 100 à 130 brasses de longueur sur huit à onze de profondeur. Un bout du filet est installé sur le rivage et l'autre dans un canot qui décrit un mouvement circulaire pour revenir au rivage. À mesure que les côtés de la seine se rapprochent, le poisson est acculé vers son centre. Parfois, on utilise plutôt deux chaloupes qui étendent la seine en demi-cercle pour capturer le poisson. Les Gaspésiens se servent surtout des rets, filets qui coûtent moins chers que les seines. Que ce soit pour la pêche aux autres poissons-boîte ou pour celle du saumon, les rets sont utilisés suivant le même principe. Mesurant 30 brasses de longueur sur cinq à six de profondeur pour la pêche au hareng, on les installe à faible distance du rivage ou à l'embouchure des anses. De petits barils clos et des flotteurs de liège les maintiennent au ras de l'eau tandis que des poids en métal fixés à l'autre bout en assurent la position verticale. Le poisson tente de traverser l'obstacle et s'engage la tête dans les mailles du filet que son corps plus gros ne peut traverser. Dès lors, il ne peut se dégager, ses ouïes formant crochet et l'empêchant de reculer. On tend les rets l'après-midi. Tous les matins, les pêcheurs vont les visiter pour en retirer le poisson emmaillé durant la nuit. Les bonnes nuits, on peut prendre de cinq à dix quarts de hareng par filet.

À Percé et à Gaspé, les pêcheurs font de grosses salaisons de hareng pour leur propre consommation. Si la pêche du saumon est en grande partie le fait d'individus favorisés, celle du hareng demeure le lot des pauvres. Ils traitent ce poisson et le mettent en marché eux-mêmes. Néanmoins, ce sont surtout les pêcheurs étrangers, en particulier ceux de la Nouvelle-Écosse, qui s'intéressent alors à l'exploitation de cette espèce négligée par les Gaspésiens. En mai 1858, Pierre Fortin mentionne que sur les 70 000 barils de hareng pris dans son secteur d'affectation, pas plus de 6 000 à 7 000 barils le sont par les pêcheurs canadiens<sup>82</sup>.

Pendant la durée du traité de réciprocité avec les États-Unis, de 1854 à 1866, le commerce du hareng devient une industrie florissante. Le poisson pris dans la baie des Chaleurs est alors expédié, principalement à Boston, mais aussi dans les États du Sud, où cet aliment bon marché, mariné et salé sans précaution, est consommé par les esclaves noirs. Dès 1854, une firme américaine, la Merrian & Co., s'installe à Bonaventure. Deux ans plus tard, elle exporte aux États-Unis environ 3 000 quarts de hareng et plus de 1 000 quintaux de morue<sup>83</sup>. Quant au hareng envoyé sur le marché national, il n'est pas toujours de première qualité, si l'on en croit ce témoignage: « On envoie à Québec, affirme James McPherson Lemoine, des commandes pour tant de harengs: et au lieu de la qualité demandée, on reçoit des futails contenant du poisson d'une qualité totalement inférieure, non marchande<sup>84</sup>. »

Vers 1866-1867, une maison de Sligo, en Irlande, la Petry, Robertson & Co., met sur pied des établissements pour la préparation du hareng à Maria et à Carleton. Vers 1870, elle en fonde un autre à Bonaventure. Elle possède aussi deux installations de ce type au Nouveau-Brunswick. Le poisson est exporté principalement en Méditerranée car, à ce moment là, les États-Unis imposent un droit à l'importation du hareng. Petry emploie un grand nombre d'hommes et de femmes du pays sans compter les ouvriers qu'il fait venir d'Europe pour diriger les opérations. Au printemps, il paie le baril de hareng frais 50 cents et le baril de hareng salé \$1,40. À l'automne, le poisson frais vaut 60 cents et le salé \$2,80<sup>85</sup>. Le hareng préparé se vend en Irlande de \$6 à \$10 le baril. En 1869, Petry expédie 7 000 barils de hareng de Carleton. En 1871, il en envoie 11 000 quarts de Maria et de Bonaventure. Au début des années 1870, la pêche du hareng à des fins d'exportation ne se fait qu'en ces trois endroits.

La compagnie irlandaise payant ses pêcheurs en argent comptant, Carleton se donne alors des airs de village prospère. Mais, dès 1873, les hausses de prix du sel et des barils, la rareté du hareng et le blocus des ports prussiens, forcent la compagnie à fermer ses établissements en Gaspésie. La production de hareng dans les comtés de Gaspé et de Bonaventure qui atteignait 20 638 barils en 1869 tombe alors à 5 343 barils. De plus, le gouvernement libéral canadien, libre-échangiste, donne le coup de mort à cette industrie débutante en faisant adopter en 1874 une loi permettant l'entrée du hareng de Terre-Neuve sans imposition d'aucun droit et sans inspection. Cette mesure entraîne la fermeture presque complète des marchés de Québec et de Montréal au hareng gaspésien.

En juin 1883, une nouvelle loi met un terme à celle de 1874. De 10 743 barils en 1880, la production de hareng s'élève à 24 325 barils en 1883. La presque totalité, soit 23 450, provient de la Baie-des-Chaleurs. Bon nombre de pêcheurs gaspésiens salent alors leurs 40 ou 50 demi-barils de hareng pour la vente dans les villes et paroisses de l'intérieur de la province. En sus de cette production, il faut ajouter celle du hareng fumé, qui s'établit entre 4 000 et 8 000 barils dans les années 1880. Marie-Dina Arsenneau, dans ses souvenirs de la fin du 19<sup>e</sup> siècle gaspésien, explique la façon dont on salait et fumait le hareng. « Le hareng, dit-elle, était éguibé, vidé et salé dans des quarts faits par nos tonneliers. Il fallait bien le saler et le paqueter serré. Souvent on en mettait dans de grandes cuves ou vats qu'on appelait flattes [...] Après avoir passé trois semaines dans une forte saumure, le hareng était à nouveau salé et remis dans des barils. On emplissait le baril de saumure par la bonde et on le chevillait juste avant de l'envoyer. » Au printemps, pour fumer le petit hareng, « On construisait une petite bâtisse de dix pieds carrés tout au plus, haute, sans fenêtre et une seule porte étroite. Dans le faite, on rangeait des baguettes appelées alignettes. Sur la terre, on étendait du son de scie de bois d'érable. C'était un boucan. Le

hareng, tout frais, était éguibé, c'est-à-dire qu'on enlevait seulement les ouies. On le mettait dans une saumure forte pendant une journée ou deux. Il ne fallait pas le laisser au soleil avant de le saler, ensuite on l'étendait pour le faire sécher. Puis on l'embrochait sur les alignettes [...] On place les alignettes dans le faite du comble. Puis on allume le son de scie ou des copeaux de bois franc et on ferme la porte. Il faut entretenir le feu pour faire de la fumée pendant quinze jours ou un mois<sup>86</sup>. »

Au début des années 1890, la production du hareng connaît un regain grâce à la vente du poisson congelé qui se chiffre en 1893 à plus de 83 400 livres. Celle du hareng fumé varie dans le seul comté de Bonaventure de 35 000 à plus de 100 000 livres entre 1893 et 1900. Le hareng salé, comme d'ailleurs les autres poissons saumurés (maquereau, saumon, morue) n'est pas encore préparé avec assez de soin et n'obtient pas le prix qu'on pourrait en attendre. Il n'est expédié qu'aux marchés du Québec, alors qu'il pourrait fournir les marchés de l'Ouest canadien et des États-Unis, approvisionnés par le poisson préparé en Écosse et en Hollande. En 1912, la comitè des pêcheries de la Commission de la conservation pose encore la question: « Pourquoi une abondance n'est pas exploitée<sup>87</sup>? »

#### LE MAQUEREAU ET LES AMÉRICAINS

La pêche commerciale du maquereau est encore l'affaire des Américains. Sauf pour la boëtte, les Canadiens ne pratiquent guère cette pêche, exception faite de certains pêcheurs des Îles-de-la-Madeleine et de la baie de Gaspé ou de quelques hommes âgés et jeunes garçons qui s'amuse<sup>nt</sup> matin et soir à prendre le maquereau avec une turlutte (*jigger*) quand ils le voient se former en bancs dans les anses.

Cette pêche attire chaque année plus d'une centaine de goélettes des États-Unis et des navires en provenance du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Elles viennent pêcher le maquereau, soit à la seine, soit à la ligne. Dans les eaux gaspésiennes, ce poisson se tient surtout dans la baie de Gaspé et dans la portion de la baie des Chaleurs sise entre Port-Daniel et Bonaventure. Il se présente à ces endroits vers la mi-juin et y demeure jusqu'aux premiers jours d'octobre.

En 1865, Pierre Fortin estime que pas moins de 1 200 à 1 500 goélettes américaines pêchent le maquereau dans le golfe Saint-Laurent et il évalue à plus de 300 000 barils le produit de cette pêche. Sur ce nombre de bâtiments, quelque 200 à 300 viennent dans les eaux des Îles-de-la-Madeleine et de la péninsule gaspésienne. Ils y prennent entre 15 000 et 30 000 barils de maquereau. La ville de Gloucester dans le Massachusetts fournit à elle seule de 500 à 600 de ces goélettes, ce qui fait dire à Fortin: « Ainsi, cette petite ville américaine équipe à elle seule, pour un seul genre de pêche, plus de trois fois le nombre de bâtiments que tout le Canada pour toutes nos pêcheries<sup>88</sup>. » Ces navires partent de leur port d'attache vers la mi-juillet pour atteindre le golfe Saint-Laurent une semaine plus tard.

À l'expiration du traité de réciprocité en 1866, les bateaux américains se font moins nombreux dans les eaux canadiennes, mais leur nombre demeure respectable. Les pêcheurs américains se sont constitués en sociétés de dix à vingt goélettes dont les équipages de quinze à vingt hommes se partagent les profits de la pêche. Les habitants de Paspébiac, port de refuge privilégié de ces voiliers, sont souvent irrités par la conduite des Américains qui, lorsqu'ils débarquent sur la grève, causent des désordres. Ils sont même obligés de poster des gardiens la nuit pour protéger les propriétés.

En Gaspésie, la production commercialisée du maquereau n'atteint que quelques centaines de barils par année. Les meilleures saisons de pêche, celles qui dépassent le millier de barils, sont 1869 (1 002 barils), 1878 (1 242), 1880 (1 840), 1889 (4 600), 1901 (5 500), et 1902 (1 000). Ainsi, le maquereau demeure une ressource sous-exploitée par les péninsulaires, malgré les incitations qui leur sont faites d'en profiter. Mais encore là, les entrepreneurs locaux ne sont pas intéressés et les pêcheurs ne sont pas organisés pour en faire la mise en marché. Qui plus est, les Américains ont établi une législation protectionniste visant à fermer leur marché au maquereau canadien.

Comme le hareng et le maquereau, d'autres espèces servent à appâter les lignes à morue. Sur les côtes des comtés de Bonaventure et de Gaspé jusqu'à Mont-Louis, le capelan, le lançon, l'éperlan, la truite et différents mollusques, dont l'encornet et la seiche, sont ainsi utilisés comme poissons-boîte. En amont de Mont-Louis, on emploie plutôt les moules prises sur la côte nord du Saint-Laurent. On les conserve fraîches pendant deux mois en les mettant dans des sacs submergés. La boîte détermine les rendements de la pêche à la morue. Aussi, quand les Américains pêchent intensément le maquereau et que les autres sortes d'appâts viennent à manquer, les pêcheurs sont dans une situation difficile. Napoléon Lavoie écrit en 1877: « C'est surtout lorsqu'il y a disette de boîte que l'on peut mieux apprécier les dommages incalculables faits aux pêches du maquereau de la côte par les pêcheurs des États-Unis. Quand le capelan et le hareng quittaient la côte vers la fin de juillet et avant que la seiche fut arrivée, nos pêcheurs comptaient autrefois sur le maquereau qui fait une excellente boîte pour la morue pendant cette saison de l'année [...] Ce temps est malheureusement passé et l'on peut à peine estimer le tort fait à cette population quand on songe que de quinze à dix-huit cents bateaux ont été obligés de rester inactifs durant les trois ou quatre semaines du meilleur temps de la pêche, parce que cette boîte indispensable faisait défaut<sup>89</sup>. »

Plusieurs contemporains pensent aussi que l'utilisation en assez grande quantité d'espèces comme le capelan et le hareng pour engraisser les terres contribue à diminuer les stocks. Vers 1889, le problème de la boîte se pose d'une façon aiguë: le capelan et le hareng sont devenus rares. Il existe alors

#### **LES AUTRES ESPÈCES PÊCHÉES**

Pêche à l'éperlan sur la Pointe-à-Fleurant, à la sortie de la rivière Ristigouche. Photo: Charles Bernard.

beaucoup de mécontentement sur la côte au sujet de l'interdiction de pêcher l'éperlan à la seine, sauf avec des permis spéciaux. À l'automne, après le départ de l'encornet et lorsqu'il est impossible de se procurer du hareng, l'éperlan devient indispensable. Déjà quelques grandes maisons de pêche importent des moules salées de Halifax afin de contrer les pénuries de boëtte et de sauver du temps aux pêcheurs. Ces derniers trouvent cependant ces moules trop petites et refusent de s'en servir.

C'est alors qu'on réalise les premières tentatives de congélation de la boëtte. À Newport, les Robin construisent une glacière à l'été de 1891 pour y conserver le hareng printannier. D'autres commerçants les imitent. Au début, les pêcheurs sont réticents à utiliser les appâts congelés, mais ils ne tardent pas à en reconnaître l'avantage puisqu'un approvisionnement de hareng congelé, sous les planches, au fond du bateau, leur permet de pêcher dès qu'ils atteignent les fonds. Le gouvernement canadien met sur pied en 1899 un système de congélateurs pour l'emménagement de la boëtte et tente d'amener la formation d'associations de boëtte dans les différents centres de pêche. En 1901-1902, on trouve déjà une vingtaine de ces congélateurs le long des côtes des Provinces maritimes, mais il faut attendre jusqu'en 1903 pour voir démarrer leur implantation au Québec. Un premier congélateur est alors construit à la rivière Bonaventure. En 1910, on peut compter 41 «freezers et Ice-Houses» dans Gaspé et 51 dans Bonaventure.

En sus des espèces marines précitées, certains Gaspésiens se mettent à capturer le flétan à l'aide de palangres à morue. Mais ce poisson est déjà fortement pêché par les Américains. Pendant un certain temps aussi, le marsouin est pourchassé dans la baie des Chaleurs; on se sert alors d'un filet pour ce faire. Une compagnie se forme en 1867 pour capturer le marsouin près du banc de Carleton mais l'aventure échoue. Autre tentative éphémère: celle de la pêche aux huîtres. Patronnée par le Service canadien des pêcheries, cette expérience voit le jour à la fin des années 1850. En 1859, Pierre Fortin essaie d'en faire l'implantation dans les eaux du bassin de Gaspé. En 1861, il fait transporter de Caraquet à ses bancs artificiels de Gaspé 300 barils d'huîtres. Plus tard, le Service des pêcheries fait venir d'autres huîtres de Caraquet mais cette fois aux Iles-de-la-Madeleine, à New-Richmond et, en 1866, au Bic, à l'ouest de Rimouski, sans plus de succès.

#### **LA PRODUCTION D'HUILE DE BALEINE**

Vers 1850, l'extraction de l'huile animale est une industrie très lucrative. Utilisée pour l'éclairage et le graissage des machines de toutes sortes, elle sert aussi au tannage, à la savonnerie, etc. La morue et la baleine procurent ce produit. La production gaspésienne d'huile de foie de morue varie entre 50 000 et 80 000 gallons dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Le comté de Gaspé en fournit la plus grande partie. Le procédé d'extraction est rudi-



mentaire: les foies sont mis dans un baril dont le flanc comporte trois trous bouchés de chevilles. Avec la chaleur de l'été, la putréfaction dissocie les cellules, en libère les corps gras et ceux-ci par gravité montent à la surface et s'y accumulent. Ensuite, on enlève les chevilles pour décanter l'huile<sup>90</sup>. C'est le seul sous-produit de la morue à être mis sur le marché, exception faite de ses oeufs qu'on tente de commercialiser au début des années 1870. Ces oeufs, que l'on rejetait auparavant, sont dès lors saumurés de la même manière que la morue. En 1870, à Percé, Grande-Rivière et aux Iles-de-la-Madeleine, on en livre plusieurs centaines de barils au prix relativement élevé de \$5 ou \$6 le baril<sup>91</sup>. Ces « roques » sont exportées en France par une maison de New York et servent dans la baie de Biscaye d'appâts pour la sardine. Malgré les encouragements de l'officier des pêcheries, l'exploitation de ce nouveau produit est très éphémère et disparaît après quelques années seulement.

L'huile de baleine jouit aussi d'un bon marché mais sa production est beaucoup moins élevée que celle du foie de morue. Le bassin de Gaspé est le seul port du golfe qui arme des goélettes baleinières et cette industrie se maintient depuis près de cent ans dans les mêmes familles. C'est vers le mois de juillet que commence généralement la pêche à la baleine dans le golfe Saint-Laurent et le détroit de Belle-Isle. Les pêcheurs reviennent à Gaspé vers le milieu de septembre. Les lieux de capture les plus favorables sont le banc de Mingan, situé dans le détroit de Jacques Cartier, au nord de l'île d'Anticosti, et le banc Saint-Jean, dans les eaux du détroit de Belle-Isle, cet étroit passage séparant l'île de Terre-Neuve et le Labrador.

À cette époque, la baleine franche étant devenue très rare, les pêcheurs pourchassent les baleines noires, les « *humpback* », les « *sulphur bottom* », les « *fin back* », ou « *jinner* ». Mais la baleine noire, la plus recherchée de toutes, se fait rare elle aussi. Pierre Fortin écrit en 1856 que « depuis sept ou huit ans [...] il n'a été tué sur nos côtes que quatre ou cinq mammifères de cette espèce. » Les pêcheurs du port de Gaspé s'attaquent donc surtout à la baleine « *humpback* » ou baleine à bosse, nombreuse dans les eaux du golfe et facile à attraper. En effet, quand on réussit à l'approcher, on la harponne tout de suite et au moyen d'une ligne amarrée au manche du harpon, on se laisse remorquer par la baleine jusqu'à ce qu'elle s'épuise; on s'approche alors de nouveau et on la tue en lui faisant de larges entailles dans les chairs avec une lance. La baleine à bosse peut donner de 10 à 80 quarts d'huile. Les goélettes rapportent en général de 150 à 310 barils d'huile chacune, valant de \$2 400 à \$5 200<sup>92</sup>. David J. McDougall estime qu'à cette époque la production annuelle moyenne d'huile de baleine se chiffre à 750 barils<sup>93</sup>. La meilleure année pour les prises est celle de 1858.

À partir des années 1860, la pêche à la baleine diminue constamment. En 1866, sept goélettes partent de Gaspé pour faire la pêche, en particulier sur les côtes du Labrador et dans les parages de Terre-Neuve. Elles reviennent

avec 12 330 gallons d'huile<sup>94</sup>. En 1875, trois navires baleiniers seulement quittent le port de Gaspé. Dans les années 1860, les officiers Fortin et Têtu du Service des pêcheries recommandent déjà, sans succès, la formation d'une ou de deux compagnies pour pourchasser le grand mammifère dans les mers du nord et au Groënland, où le baleinier expérimenté de Gaspé obtiendrait sans doute une bonne pêche. Ces fonctionnaires suggèrent aussi d'accorder des primes d'encouragement aux pêcheurs. On avance alors comme causes de la raréfaction de la baleine le développement des pêcheries qui chasse les grands cétacés de leurs anciens lieux de fréquentation et l'utilisation, surtout par les Américains, de fusils à fusées à la congève pour harponner les mammifères. Quoiqu'il en soit, les produits pétroliers remplacent graduellement les huiles animales pour l'éclairage et la lubrification. La pêche à la baleine à partir de la baie de Gaspé cesse complètement à l'automne de 1893<sup>95</sup>.

En Gaspésie, la pêche au homard se pratique surtout depuis 1870. Elle s'organise d'abord sur les bords de la baie des Chaleurs, en particulier dans les baies de Cascapédia, de Port-Daniel et de Carleton. Cette pêche est des plus faciles. Le homard se capture au moyen de trappes ou cages de bois fermées aux deux extrémités par une espèce de rets, au centre duquel subsiste une petite ouverture que traverse le crustacé pour aller chercher l'appât. Les trappes, maintenues au fond de l'eau par une pierre, sont attachées à des bouées de repérage reliées entre elles par un câble. Le pêcheur visite ses cages deux fois par jour en longeant avec sa barque le câble qui relie toutes les bouées. Selon Jean-Chrysostome Langelier, un pêcheur peut récolter de 500 à 600 livres de homard par jour<sup>96</sup>.

Ces crustacés sont vendus à des propriétaires d'établissements de mise en conserve, qui les mettent sur le marché dans des contenants de fer blanc scellés. Le homard vivant ne s'exporte pas encore. On utilise aussi le crustacé comme engrais pour les terres. En fait, on a l'habitude de n'utiliser pour le commerce que la chair de la queue et des pinces, le reste du homard étant destiné à l'engraissement du sol.

Avant 1870, on ne prenait qu'occasionnellement le homard en se servant de pièges faits de branches d'osiers et d'ambres entrelacées. L'implantation de la pêche de ce crustacé en Gaspésie et dans les Maritimes fait suite à l'épuisement des stocks de homard aux États-Unis, entre le Massachusetts et le Maine. « Jusqu'à ces six ou sept dernières années, écrit l'inspecteur Lavoie en 1876, on n'avait pas encore songé à s'aventurer sur notre terrain et nul Canadien n'avait pensé à exploiter cette mine précieuse [...] quand une compagnie américaine commença à s'en occuper à Carleton et à Maria. » Cette première entreprise à commercialiser des crustacés en Gaspésie est celle de l'Américain Campbell. En effet, dans son rapport de 1871, Lavoie écrit que « M. Campbell est le seul qui pratique cette pêche dans la

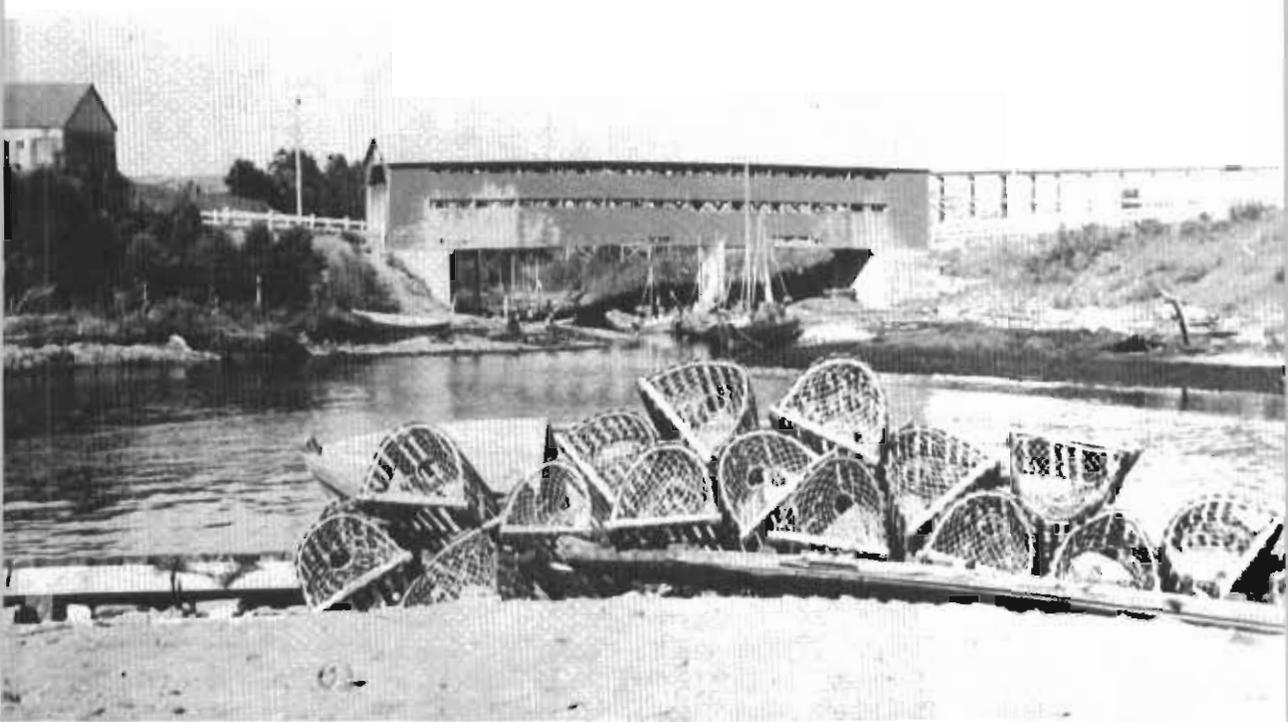
### LES CONSER- VERIES DE HOMARD

Baie des Chaleurs. Il a préparé 55 000 boîtes de homards. » L'année suivante, l'inspecteur fait allusion à deux grandes conserveries américaines à la Baie-des-Chaleurs ainsi qu'à un M. Brown, du Nouveau-Brunswick, qui s'occupe de ce commerce à Port-Daniel, une fois la pêche au saumon terminée. De juin à octobre 1872, pas moins de 280 640 livres de homard sont mises en boîtes à Maria et à Carleton. En 1874, la plus grande conserverie, celle de Carleton, emploie 99 hommes et 37 femmes. Elle appartient à M. Hogg, un Américain de Portland, au Maine. En 1877, l'inspecteur Lavoie fait le bilan des nouveaux établissements de mise en conserve: « En 1875, il en a été construit deux à Maria [il s'agit de établissements de Hogg et Walker] et au Cap Noir [i.e. l'établissement de George Haddow] et un à Bonaventure. Cette année, deux autres ont été ouverts à Port-Daniel et à la Petite Rivière. On doit en ouvrir deux autres à Newport l'année prochaine<sup>97</sup>. »

Lavoie indique aussi dans le même rapport qu'un M. Holliday, de Québec, a ouvert en 1873 une conserverie de homard à Barachois. En 1875, Holliday en ouvre une autre du côté sud de la baie de Gaspé, à Sandy-Beach. Un Canadien en organise aussi une à Caplan. Vers 1878, deux nouveaux établissements sont mis sur pied, à Newport et à Grand-Pabos et Holliday commence l'exploitation de nouveaux fonds à Seal-Cove (plus tard à Cap-d'Espoir) et à Percé, où la Canada Packing Co. fait aussi de la mise en conserve. Dès 1872, le commandant Lavoie recommande des mesures spéciales pour protéger cette espèce. En 1873, un premier règlement interdit la prise de homard femelle portant des oeufs et de celui pesant moins d'une livre et demie. En 1877, la pêche au homard est interdite en Gaspésie du 20 août au 15 septembre.

Puis, le plus important établissement, celui de Hogg et Walker à Carleton, se transporte à New-Mills du côté du Nouveau-Brunswick, où on n'a pas encore ruiné les fonds de pêche comme à Carleton et à Maria. Les homards pris dans la baie des Chaleurs sont alors transportés à New-Mills pour être mis en boîtes. Vers 1880, la pêche au homard ne se pratique à peu près plus dans le haut de la baie des Chaleurs, les crustacés se prenant surtout entre Percé et Port-Daniel. Malgré la diminution apparente des stocks, de nouvelles conserveries surgissent et les industriels songent à étendre cette pêche sur la côte nord du Saint-Laurent et à l'île d'Anticosti. En 1882, deux nouvelles fabriques ouvrent leurs portes à Belle-Anse et à Malbaie. En 1886, d'autres voient le jour dans le voisinage du bassin de Gaspé. Dans le comté de Gaspé, il y avait quatre fabriques en 1877; dix ans plus tard, il y en a dix-huit. Dans Bonaventure, trois conserveries de homards fonctionnaient en 1877; dix ans plus tard, on en compte six. Ainsi la production n'a fait que doubler mais le nombre de fabriques a plus que triplé.

Vers 1888, plusieurs établissements ferment leurs portes à cause de la



forte diminution des prises et des nouvelles restrictions sur l'étendue de la saison de pêche, qui se situe alors entre le 20 avril et le 15 juillet. En 1886, la production gaspésienne dépassait les 400 000 livres et en 1890, elle n'est plus que de 210 630 livres. Le comté de Gaspé possède alors quatorze conserveries de homard (9 335 trappes) et celui de Bonaventure quatre (3 250 trappes): elles sont situées à Bonaventure, Nouvelle (Hope), Port-Daniel, Anse-aux-Gascons, Newport (deux), Grand-Pabos, Petite-Rivière, Grande-Rivière, Cap-d'Espoir, Percé, l'île Bonaventure, Coin-de-la-Grève (baie de Malbaie), Belle-Anse, Chien-Blanc (Saint-Georges-de-Malbaie), Bois-Brûlé, l'Anse-aux-Loups-Marins et Cap-aux-Os.

Dans les années 1890, de nouvelles conserveries s'implantent en des endroits où il ne semblait pas justifié de s'installer autrefois. Ainsi, au printemps 1897 et pendant les années suivantes, on en voit apparaître sur le littoral nord de Gaspé. C'est le cas de celle de la compagnie montréalaise Windsor à Cloridorme et d'une autre à Saint-Yvon, propriété d'une firme de Halifax. Au tournant du siècle, le nombre de conserveries de homard connaît une baisse sérieuse dans la division administrative du golfe Saint-

« Le homard se capture au moyen de trappes ou cages de bois fermées aux deux extrémités par une espèce de rets au centre duquel subsiste une petite ouverture que traverse le crustacé pour aller chercher l'appât sans possibilité de retour. » (MRG)

Cannière de homard appartenant à la famille Sullivan de Port-Daniel en 1922. (MRG)



Étiquette des contenants de homard expédié par P.O. Hurley, Grand-Pabos. (MRG)



Laurent, comprenant la Gaspésie, la Côte-Nord et les Îles-de-la-Madeleine. Des 151 recensées en 1901, il n'en reste plus que 93 l'année suivante. Cette diminution s'explique d'abord par l'abandon au profit d'industriels plus fortunés de petites entreprises qui ne peuvent tenir le coup devant l'âpre concurrence des dernières années.

Joseph Windsor, qui est dans cette industrie depuis 35 ans, possède à lui seul des fabriques à Malbaie, Percé, Cap-d'Espoir, Petite-Rivière, Newport et deux autres à l'île Miscou au Nouveau-Brunswick. En Gaspésie, il emploie 200 personnes et dans la province voisine, de 75 à 100 autres. Au début de son exploitation, il payait les pêcheurs gaspésiens de 50 à 75 cents pour 100 livres de homard, les bateaux et l'outillage lui appartenant. Dans les années 1900, il les rémunère entre \$2 et \$3 par cent livres, mais les bateaux et le matériel sont la propriété des pêcheurs<sup>98</sup>. L'industriel américain Hogg, lui, emploie à Port-Daniel 30 bateaux et 68 hommes. J.E. Alexander, qui fait affaire en Gaspésie depuis 1891, possède trois établissements à Shigawake, à Port-Daniel et à l'Anse-à-la-Barbe, près de cette

dernière localité. Dans Gaspé, on retrouve aussi la Portland Packing Co., de l'État du Maine, et dans Bonaventure, la H.J. Forham, du même État. La pêche au homard est alors presque monopolisée par les industriels américains. La politique du ministère des Pêcheries consiste alors à refuser l'émission de tout nouveau permis. En 1917, la Gaspésie compte quatorze conserveries de homard employant 165 personnes. La production a grandement diminué depuis vingt ans. Cette industrie a donc connu une croissance rapide mais sans doute excessive, ce qui semble avoir compromis son développement.

Une autre pêche non négligeable en Gaspésie est celle du saumon. Elle se fait de deux manières: au rets ou à la ligne. La pêche à la ligne ou à la mouche est d'abord une pêche sportive, tandis que celle au filet en est une commerciale. Cette dernière se pratique en tendant des rets sur le bord de la mer, dans les anses et surtout à l'embouchure des rivières. À la marée haute, le poisson passe au-dessus des rets pour se rendre près de la terre ou remonter dans les rivières. Lorsque l'eau redescend, il s'éloigne de la terre et retourne vers la mer où son passage est intercepté par les filets. On l'appelle alors saumon « maillé ». Dans les premières décennies du 20<sup>e</sup> siècle, une nouvelle méthode se répand à la Baie-des-Chaleurs. Avec l'ancien procédé, le poisson devait lutter contre les mailles du filet; il meurtrissait alors sa chair qui perdait de sa qualité. Les pêcheurs inventent donc la « pêche », qui est en fait une trappe. Le saumon qui s'y aventure rencontre d'abord un filet qui lui coupe le chemin. Il le suit et entre dans la première porte de la trappe. Après deux autres ouvertures plus petites, il est pris définitivement. Dès qu'on l'attrape avec une salebarde, on le jette dans le fond du « flat » et on l'assomme pour éviter qu'il ne meurtrisse sa chair en se débattant. Apparemment, cette méthode permettrait de doubler et même de tripler les prises de saumon. Précisons toutefois que ce ne sont pas tous les rivages qui se prêtent à l'utilisation de la « pêche »<sup>99</sup>.

Le saumon semble apprécier les rivières gaspésiennes où on le retrouve en abondance. Les principaux cours d'eau qu'il remonte sont la Matane, la Cap-Chat, la Sainte-Anne, la Mont-Louis et la Madeleine sur le littoral nord, les Dartmouth, York et Saint-Jean, qui se jettent dans la baie de Gaspé, la Grande Rivière, le Grand Pabos et plusieurs affluents de la baie des Chaleurs, soit la Bonaventure, les Cascapédia, la Nouvelle, la Ristigouche et ses affluents, les rivières Matapédia, Patapédia, et Mistigouèche.

De la fin des années 1830 au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, la pêche commerciale du saumon est incertaine, précaire même. Une exploitation abusive faite souvent selon des méthodes illégales et l'utilisation d'un trop grand nombre de filets expliquent la situation. Il y a aussi les sciures et croûtes de bois qui polluent les rivières et les écluses de certaines scieries qui obstruent les cours d'eau, ne laissant aucune place aux saumons pour remonter les

## LA PÊCHE COMMERCIALE DU SAUMON

rivières. Richard Nettle estime que des 2 000 à 3 000 tierçons pêchés vers 1820-1830, on est passé vers 1867 à une production annuelle de moins de 200 à 300 tierçons<sup>100</sup>. En juin 1857 et en août 1858, deux lois créent une nouvelle réglementation pour la pêche au saumon et à la truite. La loi de 1858, en particulier, institue pour la première fois un corps d'inspecteurs ou garde-pêche sur les principales rivières fréquentées par le saumon. En Gaspésie, on reproche particulièrement à certains pêcheurs et aux Amérindiens de capturer illégalement le saumon dans des rivières importantes. Le poisson est ensuite vendu à des trafiquants ou aux résidents qui sont peu loquaces sur ces agissements, ce qui ne facilite pas le travail du Service de protection des pêcheries.

En 1859 et 1860, neuf garde-pêche sont nommés pour couvrir le territoire gaspésien. D'autres s'ajoutent par la suite. Ils font rapport à l'inspecteur du Service des pêcheries, qui longe les côtes à bord de sa goélette pour distribuer les licences de pêche, faire appliquer les règlements, s'occuper des différends entre les propriétaires de stations de pêche, surveiller le braconnage, faire construire des passes migratoires pour faciliter la montée du saumon en période de frai, etc. En 1859, un système de permis pour la pêche au saumon vient s'ajouter à ces mesures protectrices.

Malgré cette surveillance, les contrevenants peuvent encore agir efficacement, particulièrement sur la rivière Ristigouche. Ce cours d'eau marque la frontière entre le Québec et le Nouveau-Brunswick et la double juridiction qui y est exercée entraîne bien des complications. Aussi les Micmacs, qu'on oblige à se procurer des licences pour pêcher dans des endroits bien spécifiques et pour leur subsistance seulement, continuent en bonne partie comme auparavant à darder et à pêcher le saumon au flambeau, comme c'est de tradition chez eux. Pour ce faire, ils préparent des torches formées d'une douzaine de feuilles de bouleau, mesurant un pied sur deux et repliées puis reliées avec une courroie de bouleau à trois ou quatre places. La nuit venue, un canot est amené sur la rivière. La lueur vive de la torche attire le saumon près de l'embarcation où un pêcheur l'embroche avec un dard<sup>101</sup>. On utilise également des fouènes ou nigogs, sortes de fourchettes qui servent à piquer le poisson.

« La nuit venue, on amène un canot sur la rivière. La lueur vive de la torche attire le saumon près de l'embarcation où un pêcheur l'embroche avec un dard. On utilise également des fouènes ou nigogs, sortes de fourchettes qui servent à embrocher le saumon. »

Photo tirée de: George Monro Grant, *Pêcheries-que Canada*, volume II, 1882.

Les nouvelles mesures gouvernementales mettent quand même un peu d'ordre dans l'exploitation des rivières. Le commandant Théophile Tétu va même jusqu'à dire en 1867: « le gouvernement, en abolissant le dard et les barrières, en diminuant le nombre de filets et en augmentant la distance qui doit se trouver entre eux, a atteint le but tant désiré, le recuplement de nos belles rivières, autrefois si fécondes en saumon et en truite. » Il paraît même qu'à la Grande Rivière « ... où, il y a deux ou trois ans, l'on pouvait à peine, à l'aide de filets, prendre quelques saumons [...] à la mouche, le général Davis, des États-Unis, en capturait 160, à part le nombre déjà pris par les pêcheurs dans leurs stations<sup>102</sup>. » Cela explique qu'au tournant des



années 1870, les demandes de places de pêche pour le saumon se font toujours plus nombreuses, « excessives » affirme l'inspecteur du Service des pêcheries. En effet, devant les gains réalisés par les détenteurs de licences de pêche, de nombreux Gaspésiens réclament les mêmes privilèges auprès de leurs députés. Au tournant des années 1870, le nombre de stations de pêche au saumon s'accroît de plusieurs dizaines. En 1871, on accorde 40 nouvelles licences: 30 dans Gaspé et 10 dans Bonaventure. L'augmentation du volume des prises est appréciable: en 1865 dans Gaspé, elles sont de 217 quarts et en 1873, de 742 quarts; dans Bonaventure, les quantités passent de 299 à 692 quarts.

La pêche commerciale du saumon prend de l'ampleur parallèlement au développement des moyens de communication. Ainsi, grâce aux lignes de bateaux à vapeur, on peut envoyer du saumon frais sur les marchés de l'Amérique du Nord. Vers 1870, il y a déjà à Carleton et à Dalhousie des conserveries de saumon. Ceci permet aux pêcheurs de se trouver facilement un acheteur pour leur production et de recevoir de l'argent comptant en retour. Le commandant Napoléon Lavoie écrit en 1871: « Le saumon qui se prend à Gaspé est expédié à l'état frais à Québec, à Montréal et dans le Haut-Canada. M. Brown en acheta quatre-vingt-treize quarts pris à Port-Daniel, le mit en boîtes et l'expédia sur les marchés de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. Les propriétaires des établissements où l'on met le saumon en boîtes à Campbellton et à Dalhousie en achetèrent 239 000 livres de Ristigouche et des environs, et l'exportèrent aux États-Unis conservés dans de la glace ou en boîtes. Le reste a été consommé sur les lieux, ou expédié à Québec à l'état salé et vendu pour des provisions<sup>103</sup>. »

Les pêcheurs réalisent alors un meilleur gain avec le poisson frais vendu à Québec qu'avec le mariné mis en boîte. Vers 1870, le prix du baril de saumon frais est d'environ \$23 à \$25, tandis que le baril de poisson mariné ne dépasse pas les \$16 en 1875. Souvent, les conserveries de saumon et de homard sont réunies sous un même toit et elles appartiennent à un même entrepreneur. Les pêcheurs de Pabos et de Port-Daniel vendent leur saumon sept cents la livre à quatre conserveries, dont trois sont situées au Nouveau-Brunswick. En 1873, les établissements de Windsor, Haddow et Howick mettent en boîtes 309 000 livres de saumon pour la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Ils en achètent aussi des pêcheurs de cette dernière province pour l'expédier aux États-Unis. Les saumons sont alors mis en boîtes ou conservés dans la glace. Pour ce faire, une des techniques utilisées consiste à pelleter la neige du printemps dans un petit hangar appelé neigère et à l'été, y déposer le saumon. La maison de commerce Caldwell & Mowatt, qui possède une entreprise de congélation du poisson à Campbellton, exporte en Angleterre du saumon de la Baie-des-Chaleurs à l'état congelé. Le *London Telegraph* du 1er décembre 1879 annonce: « Enfin le marché de Billigate a été envahi par un produit canadien. Il y a



Pêche sportive du saumon sur la rivière Bonaventure vers 1900. (Arch. photo. Notman; Musée Mc Cord)

un ou deux jours, 3 000 saumons récemment arrivés du Canada, ont fait leur apparition sur les quais de la Tamise. Congelés par un procédé artificiel avant d'être embarqués sur le navire, on les a trouvés, à leur arrivée sur le marché de Londres, dans une condition admirable et excellemment bon pour la table. Dans leur nombre se trouve probablement des échantillons du beau poisson qui habite la fameuse rivière Ristigouche et dans ce cas, la métropole peut se flatter d'avoir du saumon comme elle n'en a jamais vu. D'après les calculs de ceux qui ont apporté la cargaison, ce poisson coûte, livré, un peu plus qu'un tiers plus cher que celui qui vient de la Hollande<sup>104</sup>. »

Le saumon frais commence à devenir accessible. En 1878, un M. Lemesurier, représentant de maisons françaises, visite la Gaspésie pour signer des contrats avec les pêcheurs intéressés à lui en vendre. D'autres marchands, tels les Labillois, Stuart et Baillie, sillonnent la côte pour en faire le commerce. L'ouverture du chemin de fer Intercolonial en 1876-1877 stimule aussi le commerce du saumon à la Baie-des-Chaleurs. Une maison d'affaires expédie par train, en six jours, 80 000 livres de saumon à New York. Le nombre de wagons réfrigérés passe bientôt de deux à treize. John Mowatt qui, depuis longtemps, s'occupe de cette pêche dans le secteur de la rivière Ristigouche, affirme que de 1869 à 1887 le nombre de rets à saumon est passé dans les comtés de Gloucester (nord du Nouveau-Brunswick) et de Bonaventure, de 35-40 à 150. Il estime que vers 1886, quelque 250 pêcheurs utilisent de ces rets à la Baie-des-Chaleurs<sup>105</sup>. Au début des années 1890, devant cette exploitation grandissante et la diminution des prises, on parle même d'interrompre le droit de pêche au filet dans les estuaires et les embouchures des rivières. La situation se rétablit par la suite et la production dépasse même les 450 000 livres au début de notre siècle. Une bonne partie du saumon de la Baie-des-Chaleurs est alors salée et expédiée par goélette aux marchands Reed et Loggie de Dalhousie et O'Haig de New-Mills, qui l'envoient par train sur les marchés canadiens et américains.

À cette pêche commerciale, s'ajoute la pêche sportive, c'est-à-dire la capture des saumons à la mouche. Dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, de plus en plus de visiteurs viennent l'été pêcher le saumon dans les rivières gaspésiennes. C'est en 1871 que le gouvernement commence à louer à bail des sections de rivières et même des cours d'eau complets à des concessionnaires ou à des clubs privés. La Gaspésie laisse donc paraître cet étrange contraste du pêcheur de saumon fortuné et du morutier dont la situation est toujours précaire<sup>106</sup>.

## *Les crises du secteur morutier*

À partir des années 1880, l'industrie de la morue séchée est aux prises avec de sérieux problèmes. Cette activité qui fut toujours le moteur économique de la péninsule fonctionne selon une gestion déjà centenaire et de plus en plus désuète. Le poisson séché est également moins en demande, la concurrence et le développement de la technologie et des communications ajoutent aux marchés de nouvelles exigences. De plus, des crises financières majeures ébranlent les compagnies maritimes de Jersey et les forcent à se restructurer. Quant aux morutiers gaspésiens, ils commencent à acquérir une plus grande liberté de manoeuvre qu'auparavant et tentent peu à peu de s'organiser d'une façon différente de celle qu'ils ont toujours connue. L'industrie morutière, conçue selon un système jadis très efficace, tente de résister aux multiples changements qui secouent aussi bien la Gaspésie que les marchés à partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

### **UN RETARD TECHNO- LOGIQUE ET COMMERCIAL**

Aux prises avec des problèmes d'organisation, les compagnies exportatrices de poisson maintiennent un style de gestion qui, dynamique à l'époque qui les a vu naître, devient une force d'inertie à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Ce système routinier révèle ses lacunes particulièrement dans le type de bateau et les techniques de pêche utilisés: «Je ne puis cependant passer sous silence, explique Louis-Zéphirin Joncas en 1886, un peu avant de devenir député fédéral de Gaspé, le fait que nous sommes encore dans l'enfance dans l'art de pêcher. Nous faisons un usage bien trop exclusif de la ligne et du hameçon et les engins améliorés semblent nous être antipathiques, tant ils s'introduisent lentement dans notre pays<sup>107</sup>. » Le député provincial de Bonaventure, Fabien Bugeaud, quelque 35 ans plus tard, écrit, de façon un peu exagérée, dans une brochure de l'École sociale populaire: «Il n'y a aucune différence entre la manière de pêcher d'alors [au temps de Jacques Cartier] et celle d'aujourd'hui: les bateaux sont les

Tableau 4.12. Nombre de barques à voile et à essence dans la province de Québec, 1908-1918.

Année	Barques à essence	Barques à voile
1908	—	6 109
1909-1910	—	6 133
1910-1911	5	6 122
1911-1912	73	6 180
1912-1913	132	4 991
1913-1914	247	5 102
1914-1915	266	4 984
1915-1916	548	3 872
1916-1917	1 002	3 929
1917-1918	1 652	3 693

Source: *Annuaire statistique du Québec*, 1919, p. 375.

mêmes, les méthodes de salaison et de préparation du poisson sont les mêmes, les marchés sont les mêmes. Nous n'avons pas avancé et, en industrie, qui n'avance pas recule<sup>108</sup>.»

L'industrie de la pêche en Gaspésie, comme ailleurs au Québec, accuse donc un retard technologique évident. Premièrement, la pêche morutière est demeurée artisanale et le volume des prises est limité par le nombre de bras disponibles, la ligne à main étant toujours privilégiée. En Norvège et dans d'autres pays, au contraire, l'utilisation de filets fixes est d'usage courant et permet d'augmenter le volume des prises. Cette méthode s'implante aussi dans les années 1880 dans les Provinces maritimes. Même situation pour la ligne de fond ou palangre, qui permet de prendre un plus grand nombre de poissons que la ligne à main traditionnelle, si chère aux entreprises jersiaises. Ce n'est qu'à partir des années 1910 que ces techniques sont utilisées en Gaspésie.

Pour augmenter la production, il faut améliorer l'outillage du pêcheur, dont un des éléments principaux demeure l'embarcation. Les barges utilisées par les Gaspésiens pour faire la pêche côtière, bien que reconnues pour leurs indéniables qualités nautiques, sont trop petites pour aller au grand large. En effet, elles ne sont pas assez grandes pour permettre de trancher et saler à bord les prises de la journée. Elles doivent revenir à terre le soir, car un poisson frais se détériore s'il n'est pas tranché le jour même de sa capture. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, les experts recommandent l'adoption de grands bateaux pontés, beaucoup mieux adaptés que les barges à la pêche sur les bancs en haute mer. Ces navires, une réduction du bateau norvégien, sont utilisés depuis un certain temps par les Français, les Anglais et les

Américains et, depuis peu, dans les provinces atlantiques, particulièrement en Nouvelle-Écosse où, contrairement aux riverains du golfe Saint-Laurent, il faut aller assez loin de la côte pour prendre du poisson. De toute façon, en Gaspésie, il se fait traditionnellement peu de pêche en haute mer et ces navires auraient des problèmes de fonctionnement à cause du manque de ports et de quais en eau profonde pour les accueillir.

Autre élément technologique qui tarde à s'implanter en Gaspésie: le moteur à combustion interne. Il n'est installé qu'au début des années 1910 sur les barges des pêcheurs québécois, alors qu'ailleurs au Canada, on l'utilise depuis une dizaine d'années. Au Québec, on ne recense que cinq de ces moteurs en 1910-1911 et 1 652 en 1917-1918. Dans le comté de Bonaventure, quelque 800 pêcheurs utilisent alors 550 barques à voiles et 82 à essence. Dans Gaspé, 5 849 pêcheurs se servent de 1 067 voiliers et de 1 256 embarcations motorisées, plus cinq navires à voiles et à essence, de dix à vingt tonneaux<sup>109</sup>.

Ces moteurs d'un ou de deux cylindres développent de quatre à dix HP et sont renommés pour faire beaucoup de bruit. Le prix d'un moteur de quatre HP est très élevé: \$100 en 1916<sup>110</sup>. Pour les pêcheurs, pauvres et souvent endettés, cette innovation technologique ne semble être vraiment effective qu'à partir de la Première Guerre mondiale, alors qu'ils obtiennent des prix très intéressants pour la morue. Pour la première fois, le nombre d'embarcations équipées d'un moteur dépasse celui des voiliers dans le comté de Gaspé en 1918. Cependant, l'utilisation du moteur n'apporte pas de modifications majeures à la barge gaspésienne, les pêcheurs conservant même leurs voiles sur leurs embarcations. De la même façon, si elle permet au morutier d'atteindre plus rapidement sa zone de capture, elle n'entraîne pas pour autant la disparition de l'antique méthode de la pêche à la ligne à main.

Les transformations au niveau du transport et des communications viennent perturber l'organisation des pêcheries gaspésiennes. L'établissement de voies de communication régulières entre le littoral maritime et les villes de l'intérieur porte un premier coup aux compagnies et fait disparaître leur marine marchande composée de navires à coque de bois. La disparition de cette flotte entraîne avec elle la désaffectation de petits ports et en même temps la dislocation de l'infrastructure commerciale de ces entreprises. La morue, exportée surtout vers le marché méditerranéen, passe désormais par d'autres ports continentaux avant de traverser l'Atlantique. Ainsi, en 1907, pas moins de 80 « *carloads* » sont envoyés par l'Intercolonial à New York, où le poisson est embarqué sur des transatlantiques.

Les progrès de l'industrie frigorifique pour la conservation et le transport du poisson favorisent à cette époque l'expédition d'un produit frais, portant un autre coup aux pêches québécoises, encore fortement axées sur la production de la morue séchée. Les États-Unis sont en avance dans ce

« L'utilisation du moteur n'apporte pas de modifications majeures à la barge gaspésienne, les pêcheurs conservant même leurs voiles sur leurs embarcations. (ACN)



domaine et bientôt une partie de leur production prend le chemin du Canada, pour atteindre particulièrement Montréal. Vers 1890, la Nouvelle-Écosse fait de même. Bien que Montréal et Québec soient plus près de Gaspé que des Provinces maritimes, ce sont ces dernières qui approvisionnent de plus en plus le marché québécois en poisson. Avec l'aide du gouvernement fédéral, la Nouvelle-Écosse s'impose bientôt sur le marché canadien, prenant graduellement la place des États-Unis. En effet, en 1907, au détriment des pêcheries du Québec, les compagnies ferroviaires consentent un taux spécial à la Nouvelle-Écosse pour le transport de son poisson frais vers Montréal et Toronto, lui donnant accès aux marchés détenus alors par les Américains. De 1909 à 1918, Ottawa défraie une partie de l'expédition du poisson des Maritimes et de la Colombie-Britannique vers les marchés intérieurs. Cette dernière province effectue ainsi une percée continentale dans le domaine des pêches. Vers 1900, des wagons frigorifiques transportent sur les marchés de l'Est le saumon et le flétan du Pacifique. Alors qu'en Colombie-Britannique, les entrepreneurs conçoivent la pêche comme une industrie qui doit être dynamique et diversifiée, sur la côte atlantique, il s'agit encore de faire vivre un grand nombre d'hommes en s'agrippant à des marchés traditionnels, en s'appuyant sur des techniques qui ne le sont pas moins et en maintenant une production très peu diversifiée<sup>111</sup>.

Pendant que le poisson frais et congelé conquiert une part grandissante du marché, le Québec continue de privilégier la production du poisson salé et séché. Il est vrai que les espèces de haute valeur commerciale (saumon, éperlan, homard) sont déjà expédiés à l'état frais, mais elles ne constituent qu'un faible pourcentage de la production totale des pêcheries de la province. Déjà concurrencée par de nouveaux produits, la morue séchée gaspésienne fait face à une baisse de demande sur ses marchés traditionnels. Ainsi, l'abolition de l'esclavage aux États-Unis et dans les colonies espagnoles, où l'on nourrissait les esclaves avec cet aliment peu coûteux, et l'affranchissement de certaines colonies antillaises qui signent des accords préférentiels avec les États-Unis donnent un autre coup aux compagnies oeuvrant en Gaspésie.

De même, la morue séchée gaspésienne subit l'assaut d'autres producteurs, comme Terre-Neuve et certains pays européens, dont l'Irlande et la Norvège. La morue norvégienne livre une rude compétition au poisson gaspésien sur le marché méditerranéen, en particulier en Italie. Entre 1900 et 1913, le prix de vente de la morue gaspésienne dégringole, chutant de \$6 à \$3 le quintal.

#### **LES DIFFICULTÉS DES COMPAGNIES JERSIAISES**

Vers 1880, malgré l'accroissement de la population, le nombre des pêcheurs diminue en Gaspésie. L'insuccès que connaît l'industrie en décourage plusieurs. En 1883, aux mauvaises saisons des années précé-

dentes, s'ajoutent cette fois-ci d'importants dommages causés par les intempéries aux principaux centres de pêche, notamment ceux de Percé et de Pointe-Saint-Pierre, sans compter les nombreuses journées en mer perdues. Au début de l'année 1886, le spectre de la misère refait surface lorsque les journaux annoncent la fermeture des deux plus puissantes compagnies de pêche. Durant ces années de mauvaise fortune, nombreux sont ceux qui quittent la péninsule pour de bon ou pour se trouver du travail saisonnier à l'extérieur. D'autres diversifient leurs occupations par le travail forestier, les travaux publics ou encore en se faisant colons.

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, le nombre de pêcheurs continue de diminuer. Dans le comté de Gaspé, il se maintient dans les 4 000 personnes vers 1900, alors qu'il varie entre 3 300 et 3 500 dans la période 1903-1916. Dans Bonaventure, la baisse est encore plus accentuée. Dans son rapport de 1908, le divisionnaire William Wakeham du Service des pêcheries constate : « la main-d'œuvre étant en grande demande à des salaires élevés tant aux chantiers de coupe de bois que pour la construction de voies ferrées dans Bonaventure et Gaspé et de quais et de jetées sur la côte, beaucoup de personnes ont abandonné la pêche. Les jeunes gens surtout recherchent d'autres occupations, et la plupart d'entre eux ne redeviennent plus pêcheurs. Il n'y a pas très longtemps, plus de 200 barques appareillaient à Percé, l'un des plus anciens lieux de pêche, et l'on embauchait des équipages sans difficulté; aujourd'hui, Percé fournit un contingent de cinquante barques et l'on trouve à peine assez d'hommes pour les monter<sup>112</sup>. »

Les compagnies de pêche jersiaises cantonnées dans leur traditionalisme et leur manque de dynamisme sont ébranlées par la réorientation technologique et commerciale qui secoue le continent dans le domaine des pêches. De plus, de graves crises financières affectent leur commerce entre 1873 et 1890. La plus grave survient en janvier 1886 et cause la cessation temporaire des activités de la Charles Robin Company et de la LeBoutillier Brothers. Ces fermetures font suite à la faillite de la Banque Commerciale de Jersey, faillite qui fait disparaître les réserves liquides des compagnies. Les répercussions sont immédiates chez les clients gaspésiens de ces entreprises, car les deux maisons jersiaises dépensent, l'hiver seulement, quelque \$40 000 en avances et en ouvrages divers. À ce moment là, la firme Robin possède quatorze voiliers pour le commerce et le cabotage, 300 embarcations de pêche et fait vivre 2 000 personnes. La compagnie LeBoutillier est propriétaire, elle, d'une dizaine de navires, de 165 embarcations de pêche et 1 200 personnes en dépendent pour gagner leur vie.

Les pêcheurs qui font affaire avec ces entreprises craignent de se retrouver sans provisions jusqu'au printemps. Par la voix de leurs députés, ils demandent une aide urgente des pouvoirs publics. Pour les apôtres de l'agriculture, l'occasion de faire la leçon est bonne. Le député Edmund James Flynn va jusqu'à dire « que si cette faillite est un malheur sous un



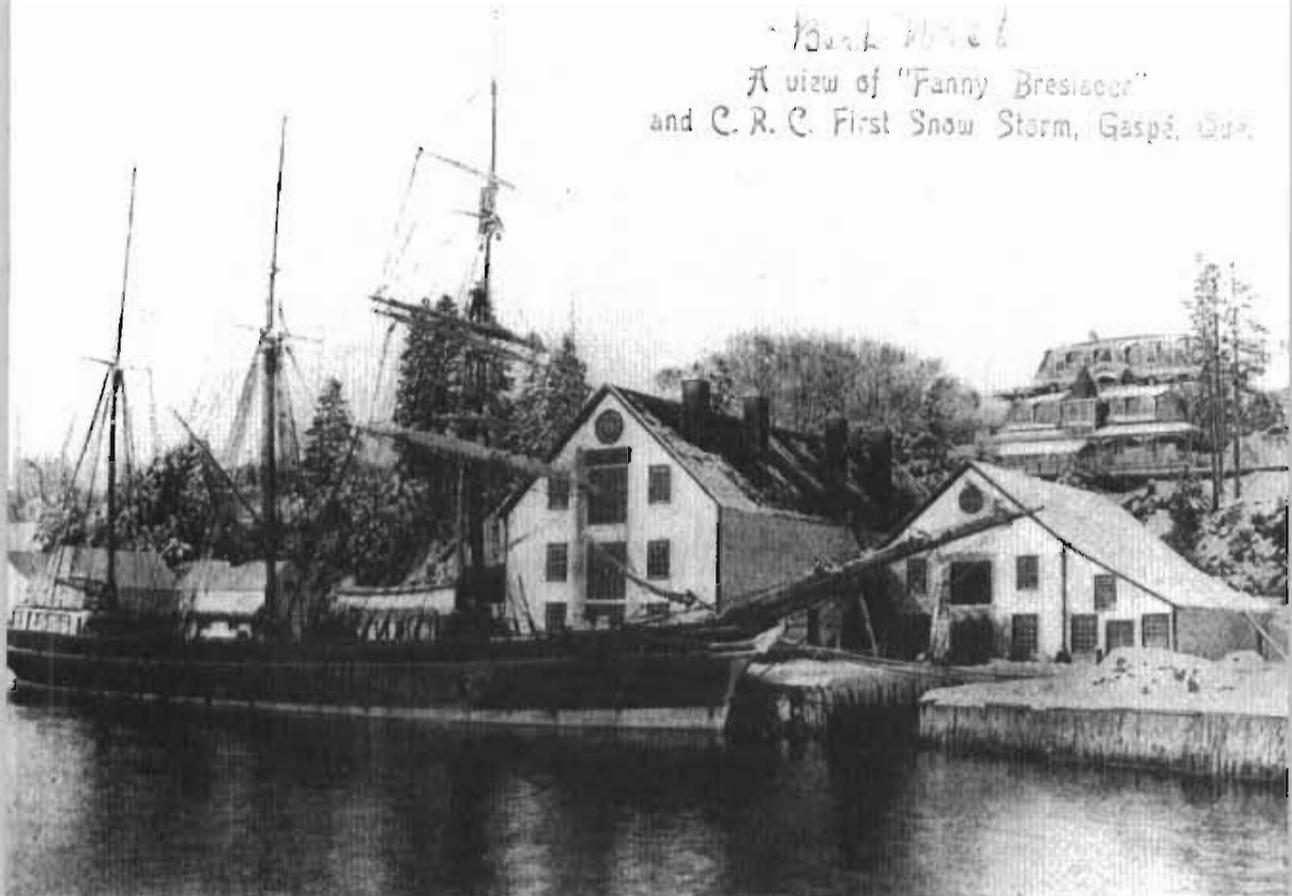
Cyprien Larrivée, curé de Paspébiac durant la famine de 1886. (MRG)

rapport, cela peut être un bonheur sous un autre». Une première aide de \$4 000 émanant des deux niveaux de gouvernement est accordée au début du mois de février. De plus, on mène en province une souscription publique qui rapporte quelque \$2 000. Le 16 février, craignant la famine, les pêcheurs de Paspébiac pillent les grands magasins Robin et LeBoutillier, emportant de la farine et de la nourriture. Le curé Cyprien Larrivée de Paspébiac écrit que même le bedeau, trois chantres et un marguillier participent au vol<sup>113</sup>. Un mois plus tard, les pêcheurs menacent d'entrer de nouveau dans les magasins. Pour les arrêter, le curé Larrivée va jusqu'à se mettre devant le madrier que les hommes tiennent pour enfoncer la porte d'un entrepôt. À ce moment, quelque 100 familles de Paspébiac n'ont que de la farine à manger «et pas une bouchée de viande».

À Natashquan sur la Côte-Nord, la situation devient suffisamment dramatique pour que le gouvernement nolise un navire pour ramener à Québec quelque 160 personnes. En Gaspésie même, les secours en argent sont insuffisants. Comme l'écrit à son évêque le curé de Paspébiac: «les marchands donnaient des avances (\$20 par famille) et faisaient faire de l'ouvrage pour autant, quelquefois plus. Ce qui fait une moyenne de \$40 par famille. Deux cents familles vivaient ainsi l'hiver ce qui fait à peu près \$8 000 pour Paspébiac. Vous comprenez qu'il est impossible de combler ce gouffre avec \$600 à \$700<sup>111</sup>.» Quelque 600 familles gaspésiennes sont alors affectées par la fermeture des magasins des deux maisons jersiaises. On forme des comités et sous-comités de secours à la Baie-des-Chaleurs et à Percé, à Cape-Cove, à Grande-Rivière, à Pabos et à Newport. On réussira à éviter la famine jusqu'à la reprise des activités des deux importantes firmes.

Dans les décennies suivantes, les compagnies jersiaises vont se restructurer, se fusionner ou disparaître. Ainsi, la puissante Charles Robin Company passe en mars 1886 dans les mains d'une société formée de Gervaise Legros, Edward De La Parelle et Elias Collas, de Jersey. En 1888, elle est réorganisée sous la raison sociale de Charles Robin & Co. Limited. Trois ans plus tard, elle se transforme en la Charles Robin, Collas & Co. Ltd. Depuis plusieurs années, les rapports entre la compagnie et ses pêcheurs-clients ont changé. Autrefois très personnalisés, alors que la famille entière dépendait de l'entreprise, ces rapports deviennent de plus en plus anonymes et les individus disparaissent au sein de la masse des clients aux titres divers de producteurs ou de consommateurs seulement, faisant affaire aussi avec d'autres institutions dans une économie plus ouverte<sup>115</sup>.

Au tournant du siècle, l'exploitation des pêches gaspésiennes passe en bonne partie sous le contrôle de capitaux canadiens. Des crises économiques et financières en Europe favorisent ce changement de propriété. Certains sont aussi d'avis que c'est l'abus du crédit aux pêcheurs qui constitue la cause des problèmes financiers des compagnies. Pourtant, dès les années 1870, celles-ci prennent des mesures pour restreindre ce crédit.



Tout en voulant maintenir les pêcheurs suffisamment endettés pour qu'ils leur demeurent liés, les firmes désirent qu'ils restent solvables et puissent rembourser les avances consenties. Cet équilibre est difficile à garder, car la concurrence croissante peut faire perdre des pêcheurs à une compagnie si elle ne leur prête pas suffisamment. Plusieurs acheteurs paient maintenant comptant, ce qui oblige les commis des compagnies à disposer d'un volume de liquidité que leur vieux système de gestion ne leur accorde pas.

Pour tenter de diminuer le volume des avances aux pêcheurs, les compagnies développent dans leurs établissements ce que l'on appelle la pêche « à la *draft* ». Le pêcheur est alors payé à la prise journalière ramenée à la compagnie. Une « *draft* » équivaut à 138 livres de poisson tranché. Celui-ci est cependant acheté à bas prix. De cette façon, le morutier s'endette peu

Entrepôts de la Charles  
Robin Collas & Co. Ltd à  
Gaspé vers 1904. (MRG)

mais il vit de façon très précaire, si on le compare à d'autres catégories de pêcheurs. De même, peut-être parce que la main-d'oeuvre anciennement disponible pour traiter le poisson sur la grève est difficile à recruter, l'organisation de l'établissement jersiais subit certains changements au début du 20<sup>e</sup> siècle. Par exemple, on abandonne la location de barges et d'agrès aux pêcheurs. Ces derniers doivent alors se procurer leurs propres embarcations et pêcher eux-mêmes leurs appâts. Déjà en 1895, l'abbé Victor-Amédée Huard signale que les pêcheurs employés par la LeBoutillier Brothers en Gaspésie ont presque tous leur barque et se fournissent eux-mêmes de boeue<sup>116</sup>. De la même manière, quand le poisson des morutiers indépendants arrive, les pêcheurs à la «draft» doivent sécher eux-mêmes leurs prises, les terriens de la compagnie étant occupés à recevoir et à manutentionner la morue des indépendants.

Au tournant du siècle donc, les principaux intérêts jersiais disparaissent ou changent de mains. En 1888, deux ans après sa faillite, la LeBoutillier Brothers est devenue la LeBoutillier Brothers Company en passant dans les mains d'intérêts de Québec, représentés par Richard Turner. Il ne lui reste plus que des correspondants commerciaux en Europe. À l'automne 1899, la compagnie de Charles LeBoutillier, qui est en fait une partie de l'ancienne John LeBoutillier & Co., fait faillite à L'Anse-au-Griffon. En 1904, suite à de nouveaux regroupements, la Charles Robin Collas & Co. Ltd déménage son siège social de Jersey à Halifax. L'entreprise contrôle alors 28 stations de pêche en Gaspésie et sur la Côte-Nord<sup>117</sup>. Elle a maintenant des entrepôts à Gaspé. En 1910, elle reçoit du sang neuf par sa fusion avec les compagnies A.G. Jones et A.H. Whitman de Halifax, et s'appelle dorénavant la Robin, Jones & Whitman. Cette fusion, rendue nécessaire pour faire face aux nouveaux impératifs du marché, résulte en une vaste entreprise exploitant aussi bien la morue séchée légèrement salée de Gaspé ou «*Gaspé Cure*», que la «*Medium cure*» de Nouvelle-Écosse, celle très salée de Lunenburg (N.-É.) et la morue du Labrador. C'est ce qu'Harold A. Innis a appelé une stratégie de retraite<sup>118</sup>. En plus de son commerce de poisson, la compagnie développe le négoce des nouveautés. Elle possède à Paspébiac ce qu'Alfred Pelland qualifie du «plus beau et [du] plus important magasin à rayons du district de Québec, en dehors de la ville de ce nom<sup>119</sup>.» Elle a d'autres magasins généraux à Gaspé, à Pabos et à Caraquet au Nouveau-Brunswick.

En 1917, la William Fruing & Co., qui avait établi son quartier général à Londres, fait faillite. La cour de Percé établit son inventaire à \$42 325. L'entreprise ne semble pas avoir su faire face aux premiers mouvements organisés des pêcheurs de sa région d'exploitation pour vendre leur poisson directement sur les marchés, un importateur italien achetant leur morue à un prix de beaucoup supérieur à celui qu'offrait Fruing. La Robin, Jones & Whitman acquiert pour \$20 000 les six propriétés que

possédait la compagnie au Nouveau-Brunswick<sup>120</sup>. La station de Mont-Louis est achetée par l'Américain Charles W. Mullen et les autres établissements semblent passer entre les mains du vieux concurrent de Fruing, la William Hyman & Sons, dont les capitaux sont canadiens.

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, la majorité des pêcheurs vendent encore leur poisson aux maisons Robin, LeBoutillier et autres, mais un certain nombre d'entre eux pêchent pour leur propre compte et envoient leur production, via les steamers, sur les marchés de Québec et de Halifax<sup>121</sup>. Obligés de s'équiper eux-mêmes et de préparer individuellement leur morue pour le marché, ces pêcheurs, en particulier sur le littoral nord, se trouvent malgré tout en mesure d'effectuer leurs transactions en dehors de l'ancien système. Pour les pêcheurs endettés, il est plus difficile de faire de même.

Les critères de qualité et de classification du poisson sont encore établis par les « *cullers* » des compagnies. La plupart du temps, c'est le pêcheur qui apporte sa morue au comptoir de la compagnie où elle est mise dans de gros tonneaux appelés « boucauts » et qui contiennent quatre quintaux, ou 448 livres, de morue sèche pressée. Ces contenants sont faits en sapin et mesurent quatre pieds de haut et trois de diamètre. Quand un pêcheur ne doit pas sa morue à une compagnie, il peut vendre ailleurs s'il trouve que l'évaluation du « *culler* » est trop basse. Il se trouve dans une meilleure position que le pêcheur lié à une compagnie et ainsi privé de ce choix. C'est lorsque le gouvernement emploiera ses propres « *cullers* » que les pêcheurs pourront expédier eux-mêmes leur morue sans passer par les firmes.

Le fait de vendre soi-même son poisson amène aussi des inconvénients. En effet, les expéditions se font à partir de la fin de juillet et le règlement final de la vente met du temps à venir. Ainsi, seuls les pêcheurs qui peuvent attendre les rentrées d'argent jusqu'à l'automne ou même jusqu'au milieu de l'hiver peuvent profiter de la situation. La plupart se trouvent tout simplement dans l'impossibilité d'attendre aussi longtemps. La qualité de la morue diminue aussi: les pêcheurs qui vendent eux-mêmes leur poisson le classifient et l'empaquettent de diverses façons et les fraudes sont nombreuses. C'en est fait de l'excellente réputation de la morue gaspésienne. La valeur marchande de celle-ci se met à diminuer parce que le manque d'inspection et de classification rend trop inégale la qualité de la production. Le mélange de la morue de qualité inférieure à celle de premier choix entraîne une baisse du prix général par rapport à celui qu'obtiennent les concurrents.

En 1907, certaines circonstances spéciales et l'intervention d'un importateur de poisson de Bari en Italie, Giuseppe Atlante, qui fait des arrangements avec les pêcheurs et la Banque nationale de Québec, permettent à des morutiers du secteur Sainte-Anne-des-Monts-Cap-des-Rosiers de faire affaires eux-mêmes avec le marché italien. Les pêcheurs consignent leurs

### AUTONOMIE ACCRUE DU PÊCHEUR

boucauts de morue à la Banque nationale qui les expédie à l'importateur, ce qui fait doubler le prix de la morue séchée, qui passe ainsi de \$5 à \$10 le quintal. Les vieilles compagnies doivent tenir compte de la situation et les prix montent. Pouvant profiter de la concurrence, les pêcheurs deviennent plus exigeants. Les ententes établies par les pêcheurs du littoral nord avec la Banque nationale restent en vigueur jusqu'à la crise de 1921.

En 1909, un événement illustre ces velléités d'autonomie: la révolte de Rivière-au-Renard. Au mois d'août de l'année précédente, les compagnies de l'endroit offrent aux pêcheurs d'acheter leur poisson de première qualité à \$3 le quintal, alors que quelques semaines auparavant, ils offraient \$5. Prétendant l'encombrement des marchés, elles avertissent les pêcheurs qu'en 1909, ce serait le taux de \$3 qui prévaudrait. Cette année là, ces derniers décident de négocier avec un commerçant de Halifax, qui envoie une goélette à Rivière-au-Renard pour charger leur morue. Apparemment, aussitôt arrivé, le capitaine se laisse soudoyer par les agents des compagnies gaspésiennes car il repart le lendemain, sa goélette aussi à lège qu'à son arrivée. Les pêcheurs soupçonnant les agents d'avoir acheté le capitaine, ils décident de faire la grève. Ils mettent sur pied un comité pour représenter les morutiers de L'Anse-à-Valleau, de Pointe-Jaune, de L'Échouerie, de Petit-Cap et de Rivière-au-Renard et aller réclamer au moins \$4 le quintal pour leur poisson. Au nombre de 200, ils trouvent les portes des établissements de Rivière-au-Renard fermées. Pris de panique, les agents fuient et sont rattrapés. L'un d'eux blesse alors malencontreusement un pêcheur et il est maltraité. Les compagnies demandent de l'aide aux autorités qui délèguent à Rivière-au-Renard un navire chargé de soldats. Les pêcheurs en grève s'étant enfuis dans les bois, la frégate va déposer les soldats à une douzaine de milles à l'ouest, à la pointe à la Renommée. Ces derniers entreprennent alors une marche vers Rivière-au-Renard, arrêtant au passage plusieurs pêcheurs. Traqués, 22 d'entre eux se retrouvent finalement à la prison de Percé. Malgré cet échec, les pêcheurs se sont assurés l'appui de beaucoup de monde, dont leurs prêtres qui font des démarches pour favoriser l'expédition directe de la morue en Italie. Plusieurs marchands locaux font de même, tels Joseph Richard, de Rivière-Madeleine, et Didace Bouchard, de Mont-Louis<sup>22</sup>.

#### **LE REGAIN DE 1914-1918**

La Première Guerre mondiale met fin temporairement à l'ère de stagnation des pêches gaspésiennes. La morue salée est alors fortement en demande. En 1917, sa production double même celle de la morue séchée, c'est-à-dire 136 130 quintaux contre 68 004. Mais dès la fin du conflit, la morue sèche reprend sa prédominance d'antan. En plus de la forte demande pour leur poisson, les pêcheurs profitent durant la guerre de l'établissement d'une compagnie américaine, la Gorton Pew, qui ouvre des comptoirs entre Gaspé et Rivière-au-Renard. Elle achète la morue salée et elle l'expédie à

Tableau 4.13. Production de morue en quintaux, 1912-1921.

Année	Séchée	Salée	Fraîche	Total
1912	93 478	8 650	100	102 528
1913	58 100	10 700	—	68 800
1914	105 151	52 652	900	158 900
1915	—	—	—	—
1916	91 877	68 685	3 847	167 409
1917	68 004	136 130	7 312	211 446
1918	82 398	147 360	1 695	231 453
1919	115 375	44 528	4 150	164 053
1920	31 172	30 022	520	65 014
1921	74 721	7 443	3 738	85 902

New York. Les pêcheurs sauvent ainsi et le temps et les coûts du séchage. Ils peuvent vendre leur poisson vidé et tranché et se faire payer en argent comptant. De plus en plus de pêcheurs transigent avec cette compagnie, qui n'est en affaires en Gaspésie que pendant quelque temps, suffisamment en tout cas pour permettre aux travailleurs de la mer de réaliser des gains intéressants.

En effet, la concurrence entre quelques compagnies fraîchement arrivées, dont la Gorton Pew et les vieilles firmes de la côte fait monter les prix. Le quintal de morue séchée passe ainsi de quelque \$3 à \$4 vers 1909 à \$12,50 en 1918. Le boucaut de morue atteint les \$50. Le gouvernement italien est prêt à payer le gros prix. La production gaspésienne touche alors de nouveaux sommets, tant par son volume que par les prix obtenus. Les vieilles firmes doivent déboursier de l'argent pour payer aux pêcheurs l'excédent de la valeur de leur poisson sur le montant des avances consenties. Après la guerre cependant, le marché italien se ferme, le prix du poisson redescend mais le coût des provisions de consommation et des agrès de pêche continue de monter. En 1921, c'est la récession. Néanmoins, durant le conflit, les pêcheurs ont réalisé des profits qui leur ont permis de rembourser des dettes ou de réinvestir dans la modernisation de leur matériel de pêche.

Déjà, vers 1910, l'ancien député fédéral de Gaspé, Louis-Zéphirin Joncas, écrit que la position des pêcheurs s'améliore et que plusieurs d'entre eux sont parvenus à se libérer de leurs obligations auprès des marchands et abandonnent la pratique du crédit. Cependant, il déplore que d'autres, nombreux encore, n'en sortent pas et méprisent les moyens mis en oeuvre pour les arracher à cet état<sup>123</sup>.

Depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, exception faite de l'intermède de la Première Guerre mondiale, l'industrie de la pêche morutière en Gaspésie perd de son importance. La relève commence même à se faire difficile. L'attrait de l'extérieur et la diversification de l'économie régionale enlèvent des bras à cette industrie. Des villages, autrefois peuplés d'une majorité de pêcheurs, comptent maintenant davantage de journaliers, de forestiers et de cultivateurs. La pratique de plusieurs activités complémentaires, au gré des circonstances, est alors courante.

En fait, l'organisation de la pêche en 1920 n'est pas fondamentalement différente de celle de 1850. Bien sûr, la mise en marché de la production a changé, les concurrents sont plus nombreux, la pêche s'est un peu diversifiée, les morutiers sont de moins en moins endettés et de plus en plus autonomes, mais, malgré ce début de mutation, les traces de l'ancien système se maintiennent encore: la morue sèche est toujours privilégiée et la façon de capturer et de traiter le poisson demeure sensiblement la même.

---

12

La péninsule  
sort de son  
isolement

---

Le problème des communications a toujours été un des principaux handicaps au développement gaspésien. Encore au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, c'est le transport par eau qui prédomine, imposé par la géographie. Malgré la construction de nouveaux chemins, la circulation terrestre est souvent lente et difficile; quant aux projets ferroviaires, ils ne se réalisent qu'au début du 20<sup>e</sup> siècle.

## *Les communications maritimes s'organisent*

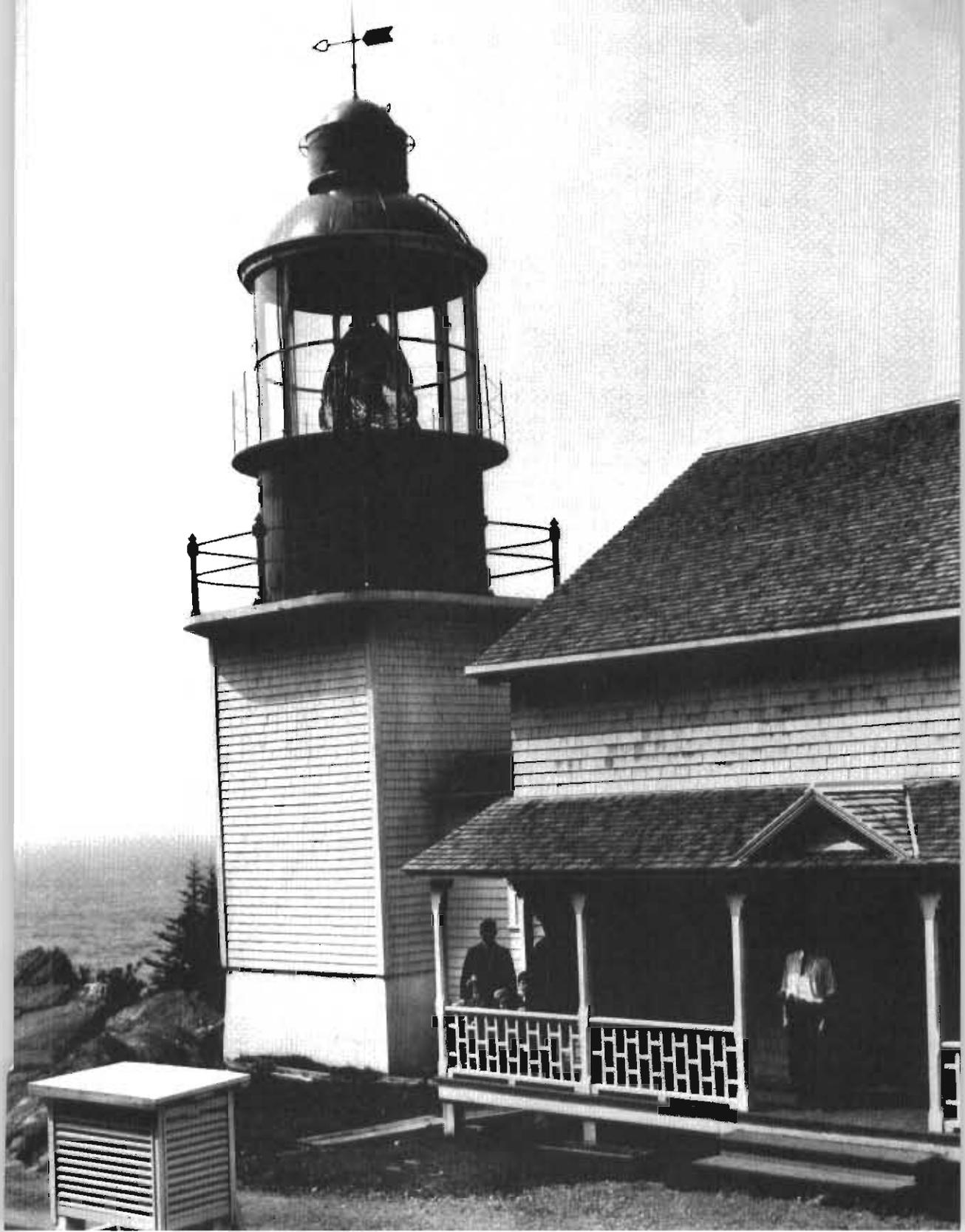
### **RENDRE LA NAVIGATION PLUS SÉCURITAIRE**

C'est par la route maritime que les Gaspésiens s'approvisionnent en marchandises de toutes sortes et que les marchands exportent le poisson et le bois. Néanmoins, la navigation reste encore difficile le long des côtes accidentées de la péninsule. Malgré les nombreuses baies, bassins et barachois que l'on y trouve, l'abordage des bateaux est hasardeux; à marée basse, on risque souvent de s'envaser. Le rapport annuel de 1863 du Service canadien de protection des pêcheries dit ainsi que la rade de Percé est «... mal abritée contre les vents du large [...] qui ne permettent pas aux bateaux d'aborder la côte à cause du ressac qui s'y fait sentir avec une force et une violence irrésistibles'.» Les quais étant quasi absents, les navires sont obligés de mouiller en rade et ce sont les chaloupes qui font la navette.

Dans les années 1850 et 1860, on déplore encore de nombreux accidents et naufrages de navires dans le golfe et le long des côtes. Les hommes d'affaires craignent les accidents qui risquent de compromettre la rentabilité de leurs entreprises. Alors que les armateurs redoutent déjà les dangers du golfe, la publicité des compagnies de chemins de fer, dont le Grand Tronc, met en parallèle le caractère sécuritaire du train et les risques encourus par les passagers qui utilisent le bateau. Certains journaux de Halifax discréditent la voie fluviale du Saint-Laurent dans laquelle ils perçoivent une rivale.

À ces facteurs, il faut en ajouter d'autres, d'ordre économique (monopole jersiais du commerce, faiblesse du marché gaspésien, etc.), pour expliquer le retard que prend l'organisation du transport maritime en Gaspésie. Jusqu'à la Confédération on fait peu pour édifier des infrastructures maritimes solides. Ainsi, avant cette date, on ne comptait que quelques phares dispersés çà et là. Le premier député fédéral de Gaspé et ancien magistrat du Service des pêcheries dans le golfe, Pierre Fortin, est l'un de

Phare de Cap-Chat  
construit en 1871. (ACN)



ceux qui font le plus de pressions pour rendre la navigation plus sécuritaire sur les côtes. De 1870 à 1875, plusieurs phares surgissent le long des côtes gaspésiennes: à Paspébiac en 1870, à Cap-Chat, à Rivière-Madeleine et à la pointe de Sandy-Beach en 1871, à la pointe Carleton vers 1871-1872, au cap Gaspé et au cap Blanc, près de Percé vers 1873, au cap d'Espoir et à la pointe au Maquereau vers 1874. Le steamer *Napoléon III* ravitaille les phares de la côte et des bouées indiquant les chenaux, battures et récifs, ainsi que des balises pour repérer des points particuliers sur les rives viennent aussi réduire les dangers de la navigation.

Avant la Confédération, la station télégraphique la plus rapprochée se trouve à Dalhousie, au Nouveau-Brunswick. En 1871, la Compagnie de Télégraphe de Montréal commence la construction d'une ligne reliant Matapédia à Cap-des-Rosiers. Les municipalités lui fournissent gratuitement les poteaux et le gouvernement le transport des ouvriers et des matériaux<sup>2</sup>. À ce moment-là, une autre ligne télégraphique court de Rimouski jusqu'à Matane. En 1878 et 1879, le gouvernement central vote des crédits à la Compagnie de Télégraphe de Montréal pour parachever la ligne ceinturant la péninsule en reliant Cap-des-Rosiers à Matane.

En dépit de ces améliorations, les naufrages et les pertes éprouvées par les navires demeurent importants. De 1869 à 1875, plus d'une centaine de navires de tout gabarit sombrent entre Québec et Gaspé et sur les côtes de l'île d'Anticosti, entraînant de nombreuses pertes de vie<sup>3</sup>. Cela a pour effet d'accentuer la tendance des exportateurs de l'Ouest à diriger leurs marchandises, via les canaux, au port de New York, où les taux d'assurance sont plus bas. L'établissement de phares et d'une ligne télégraphique pour demander du secours en cas de danger sur le fleuve et le golfe font partie d'une campagne visant à faire de la voie laurentienne une artère commerciale pouvant rivaliser avec New York.

#### **LES PREMIERS AMÉNAGEMENTS PORTUAIRES**

La construction du chemin de fer Intercolonial (1867-1876) reliant les Maritimes au reste du pays entraîne les premiers aménagements portuaires d'importance dans le Bas-Saint-Laurent mais non en Gaspésie. Ainsi, vers 1871, on discute de l'établissement d'un havre de refuge à Rimouski. Le gouvernement fédéral, de qui relève ce domaine, fait voter un crédit en 1874 pour l'aménagement d'un port d'escale à cet endroit. En 1879, Ottawa accepte également d'ériger un débarcadère au havre de Matane, ces deux ports étant les seuls jugés sécuritaires depuis l'entrée du fleuve jusqu'à Québec.

Les premiers travaux pour aménager les havres gaspésiens ne sont réalisés qu'entre 1880 et 1890, période où le chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs commence à se concrétiser. En 1881, un agent de la compagnie Robin, Henry De Veuille, expose au député fédéral de Gaspé la situation précaire des pêches et il en attribue la responsabilité en partie à l'inexis-



tence de ports en Gaspésie: « On sait que les côtes de la Gaspésie n'ont pas un seul port, à l'exception du Bassin de Gaspé, qui, cependant, est trop avant dans les terres pour servir de centre de pêche. Sans havres, sans abris, les pêcheurs perdent le tiers de leur temps. À chaque gros vent ou tempête du large, il faut qu'ils halent leurs bateaux à terre, après les avoir délestés [...] Dans la rade de Percé seule, je crois qu'il a été perdu plus de cent bateaux de pêche depuis dix ans: valeur, dix mille piastres...! »

Que l'agent De Veuille exagère ou non, il est évident que l'absence d'aménagements portuaires nuit à l'exploitation et au commerce des pêches. En 1880 et 1881, le gouvernement central entreprend la construction d'une jetée à New-Carlisle et l'érection d'un débarcadère à Carleton afin de permettre l'accostage du steamer faisant le service entre Gaspé et Campbellton. On érige des brise-lames ou digues à New-Richmond et à Caplan. Port-Daniel et Newport obtiennent des crédits pour la construction de quais en 1886 et 1887, Percé (l'anse du sud) en 1888 et Grand-Pabos vers 1890.

Ces améliorations ne suffisent pas à rattraper les retards. Quand s'élèvent les tempêtes, les pêcheurs n'ont encore dans la majorité des endroits d'autre choix que de jeter leurs barges sur la côte, le sable du rivage étant le seul endroit de refuge. Cette absence de havres paralyse tout autant le commerce. Les grandes maisons transportent leur poisson sur les marchés par des voiliers. Or, la morue pêchée en août et septembre ne peut être séchée et

Port de New-Carlisle  
vers 1900. (Arch. photo.  
Notman; Musée  
McCord)

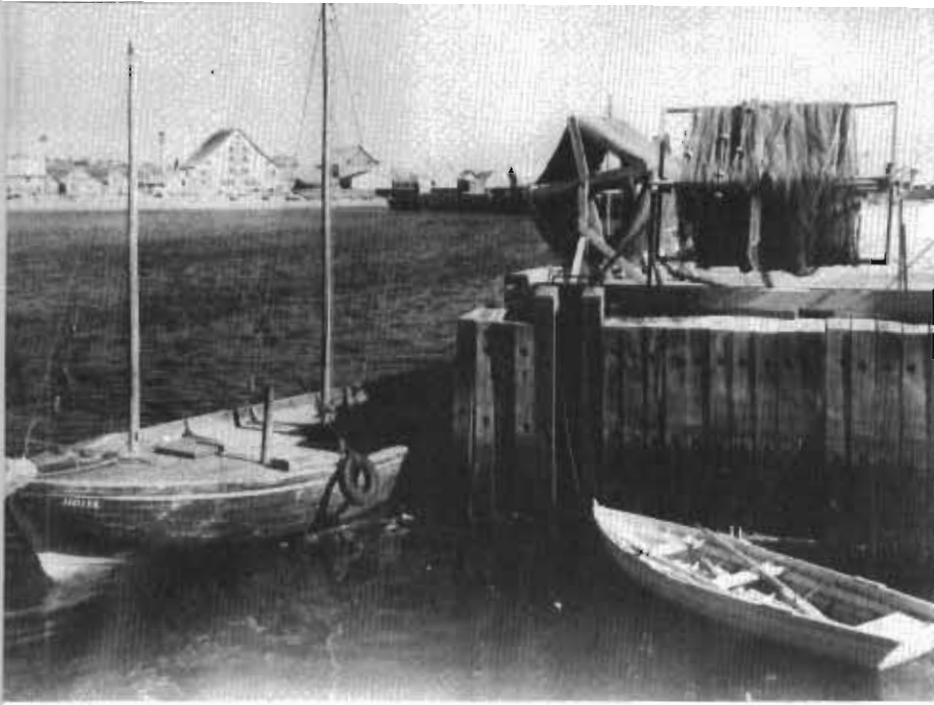
prête pour l'exportation avant octobre et novembre, période des grands vents, qui accentue la nécessité d'aménagements portuaires décents pour effectuer le chargement. Les exportateurs doivent donc entreposer une partie de leur poisson en prévision de l'hiver et subir ainsi des pertes. Ils doivent aussi payer un taux d'assurance plus élevé, les navires se voyant souvent dans l'obligation de jeter l'ancre au large. Les marchands Valpy et LeBas écrivent ainsi en 1888: « Depuis le bassin de Gaspé jusqu'au Port-Daniel, soit sur un parcours de plus de 70 milles, il n'y a pas une seule baie ou anse où un navire prenant à son bord les produits du pays puisse mouiller en sûreté. Comme résultat ils sont forcés de prendre la haute mer ou de s'échouer<sup>5</sup>. »

Dans ce contexte difficile, les intéressés à la pêche s'impatientent devant le retard et la lenteur de la construction de quais à Bonaventure, à Barachois, à Paspébiac ou à Gaspé. Le quai de New-Carlisle, en construction depuis 1881, n'est pas encore terminé dix ans plus tard et ce qui a été construit l'aurait été de façon « déplorable »<sup>6</sup>.

#### **PASPÉBIAC: PORT NATIONAL?**

En cette deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, on échafaude le projet de faire de Paspébiac un port national qui deviendrait un centre de relais des transatlantiques assurant la liaison entre le Canada et l'Europe. En 1874, Théodore Robitaille, député fédéral de Bonaventure, poursuivant son objectif de faire de Paspébiac le terminus du chemin de fer dont il est le principal promoteur, préside un comité parlementaire nommé pour discuter de la ligne la plus courte « pour le transport des malles et des passagers entre le Canada et l'Europe » et trouver un havre accessible en hiver. Le comité rapporte que « le port de Paspébiac [...] offre tous les avantages d'un havre de première classe, car, d'après les témoignages, il est accessible en toute saison<sup>7</sup>. » Cette affirmation est chimérique, la navigation n'étant possible dans cette région que du début avril jusqu'à la mi-décembre environ<sup>8</sup>. Quoi qu'il en soit, le projet en reste là pour quelques années. On se contente pendant un certain temps de réclamer un simple quai dans la rade de Paspébiac, ce qui épargnerait bien du temps et de l'argent pour le transbordement des produits de la pêche et des marchandises. C'est à cet endroit, rappelons-le, que les principales maisons de commerce, la Charles Robin Company et la LeBoutillier Brothers, entreposent leurs marchandises et regroupent leur production pour l'expédition vers les marchés étrangers.

Le projet de construction d'un chemin de fer du Pacifique à l'Atlantique relance les velléités entretenues par des notables du comté de Bonaventure, guidés par l'association d'intérêts économiques et politiques, de faire de Paspébiac le point de rencontre des voyageurs et des marchandises en provenance d'Europe et à destination des grandes villes canadiennes ou américaines. Cependant, les citoyens du comté de Gaspé s'opposent à ce projet de port. On craint en effet que les promoteurs de la voie ferrée de la



Quai de Paspébiac.  
(ANQ)

Baie-des-Chaleurs fassent de Paspébiac le terminus du chemin de fer en voie de construction et ainsi ne prolongent pas le rail jusqu'à Gaspé. Cette querelle permet au gouvernement Macdonald de ne pas donner de réponse au projet. De 1891 à 1895, plusieurs pétitions continuent de s'accumuler au ministère de la Marine.

La même querelle entre Bonaventure et Gaspé se répète au niveau des élus. Charles Marcl, député fédéral de Bonaventure, prétend que le chemin de fer Intercolonial construit peu après la Confédération a favorisé les ports du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Maintenant que le train se rend à Paspébiac, il espère récupérer le trafic dévié vers les Maritimes. En 1902, il demande au gouvernement s'il ne croit pas « qu'il serait sage, au lieu de diriger vers le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse les trains arrivant à Matapédia, de voir à utiliser le chemin de fer [...] jusqu'à Paspébiac, puis aménager en cet endroit un port de mer qui pourrait recevoir les plus grands navires<sup>9</sup>. » Le député de Gaspé, Rodolphe Lemieux, défend une option différente: « je n'admets pas que ce soit là le meilleur havre des comtés de Gaspé et de Bonaventure. Selon moi, Paspébiac est un havre magnifique [...] Mais il est reconnu sans l'ombre d'un doute que le meilleur port du littoral se trouve dans le comté de Gaspé et est désigné sous le nom de Bassin de Gaspé<sup>10</sup>. »

Les Gaspésiens réclament un réseau maritime qui leur soit plus favorable, mais ils ne parviennent pas toujours à faire front commun. Les querelles de clochers ne sont pas absentes des débats. Dans Bonaventure, on espère profiter du chemin de fer pour donner au port de Paspébiac un avenir national, alors que dans le comté voisin, on perçoit les démarches

des compagnies de pêche et des entrepreneurs ferroviaires en faveur de Paspébiac comme une action qui compromettrait le prolongement de la voie ferrée jusqu'à Gaspé.

**UN RÉSEAU  
DE PORTS  
LOCAUX**

La première phase importante de travaux portuaires en Gaspésie coïncide avec l'arrivée au pouvoir de Wilfrid Laurier en 1896. Si des contemporains ont pu affirmer que le premier ministre Flynn avait couvert la Gaspésie de ponts ou que le gouvernement Mercier avait favorisé l'essor des chemins de colonisation, le cabinet Laurier, par l'intermédiaire de l'influence politique d'un Rodolphe Lemieux, investit avec un rythme soutenu dans la construction et l'amélioration d'estacades, de brise-lames et de quais aux villages de pêche longeant la côte gaspésienne.

Ainsi, en 1898, le chenal de L'Anse-à-Beaufils est dragué pour permettre aux bateaux de mouiller dans le bassin; des brise-lames sont érigés à Bonaventure et à Anse-aux-Gascons; un débarcadère et une jetée sont mis en chantier à Cap-Chat. L'année suivante, on rénove et on agrandit les quais de New-Carlisle, de Carleton, d'Anse-Saint-Jean (baie de Gaspé) et on construit des quais à Maria, à L'Anse-au-Griffon et à Grosse-Pointe. Vers 1900, Newport obtient un brise-lames à l'endroit appelé Les Islets et des débarcadères sont érigés à Percé (anse du nord) et à Rivière-au-Renard. En 1903, le gouvernement vote une série de crédits pour construire des brise-lames à Mont-Louis, Bonaventure, Saint-Godefroi, Caplan, New-Richmond, Paspébiac, Percé, Port-Daniel et Shigawake<sup>11</sup>. En 1904 et 1905, l'État fait construire un quai à Miguasha et un autre pour la déviation du courant au barchois de Malbaie, où sont établies des scieries.

L'érection d'un quai à Grande-Vallée donne naissance de 1902 à 1907 à un débat orageux à la Chambre des communes entre les conservateurs et le gouvernement libéral de Laurier. Les « toriques » voient dans cette décision un cas de patronage car le député libéral du comté de Stanstead, Henry Lovell, possède une scierie à Grande-Vallée.

Dans la première décennie du 20<sup>e</sup> siècle, le mouvement d'améliorations portuaires se poursuit. Ainsi, un brise-lames est érigé à Cape-Cove et l'on prolonge le quai de Grande-Rivière car les steamers peuvent difficilement y accoster en raison des dépôts de sable. On aménage un havre de refuge à Sainte-Anne-des-Monts pour faciliter aux marchands de bois l'exportation de leur production et aux nombreuses goélettes, qui assurent la distribution des marchandises aux villages de pêche du versant nord de la Gaspésie, l'accostage directement au quai. La jetée de Douglstown est prolongée alors que le chemin de fer approche de cette localité. Un quai de dérivation apparaît à Bonaventure-Est, où il se fait un grand commerce de bois. Les conservateurs s'opposent à des dépenses qui, selon eux, « sont entièrement à l'avantage d'un riche syndicat qui possède des concessions forestières de grande valeur et qui les exploite à son seul profit<sup>12</sup>. »

Vers 1909-1910, Rodolphe Lemieux obtient du gouvernement Laurier la construction d'un quai en eau profonde à Gaspé. On reprend vite l'idée d'un port national (cette fois à Gaspé), maintenant que la voie ferrée est toute proche. Le changement de gouvernement en 1911 entraîne une modification de la politique de transport maritime et compromet cet espoir, le comté de Gaspé se retrouvant de surcroît dans l'opposition.

La Gaspésie a maintenant des quais mais l'insuffisance du dragage les rend inaccessibles aux gros navires ou aux vapeurs. Sur toute la côte, quatre ou cinq de ces quais seulement peuvent recevoir ces bateaux. Dans la majorité des ports, seules des goélettes de moins de 90 tonnes peuvent s'amarrer à l'estacade, à condition de repartir au bout de deux heures, quitte à revenir à la marée suivante si les opérations ne sont pas terminées<sup>13</sup>. Les installations portuaires manquent aussi d'outillage pour la manutention des marchandises et du poisson. De plus, nombre de travaux sont restés inachevés. En fait, la plupart des navires de moyen tonnage continuent de mouiller en rade. En 1917-1918, les politiciens gaspésiens demandent la reprise des investissements gouvernementaux dans les ports de la côte, car les rigueurs du climat détériorent les quais. Le vent et le mouvement des vagues détruisent les estacades de bois. La précarité de ces ouvrages exige un entretien régulier.

Le développement d'aménagements portuaires en Gaspésie est donc tributaire de politiques gouvernementales toujours instables. Il ne se réalise qu'avec peine et par l'accumulation de pressions politiques constamment renouvelées. Le voisinage des ports des Provinces maritimes qui accaparent une partie du commerce de l'Ouest canadien en direction de l'Europe n'encourage pas les gouvernements à investir dans les havres gaspésiens, ce qui nuit à l'établissement d'un service régulier de transport par bateau à vapeur entre le centre de la province et la péninsule. Cette absence d'infrastructures portuaires encourage aussi la tendance du commerce gaspésien à se diriger vers les ports du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse d'où se fait l'acheminement vers l'étranger.

Les premières lignes de transport maritime par steamer entre la Gaspésie, l'intérieur du fleuve Saint-Laurent et le Nouveau-Brunswick s'organisent tardivement. Avant les années 1850, seules quelques goélettes sillonnaient le fleuve entre le centre de la province et la péninsule. On venait acheter du poisson, approvisionner les compagnies, vendre des denrées et des marchandises aux habitants, etc. La population n'était pas nombreuse, les lieux étaient souvent difficiles d'accès et la plus grande partie de la production de poisson était expédiée par les vaisseaux des compagnies de pêche. D'ailleurs, les Gaspésiens faisaient à peu près tous leurs achats auprès de ces mêmes compagnies. Le trafic fluvial était plutôt dirigé vers le haut du Saint-Laurent.

#### **NAISSANCE DU TRANSPORT MARITIME ORGANISÉ**

Goélette au quai de Dalhousie. (APC)

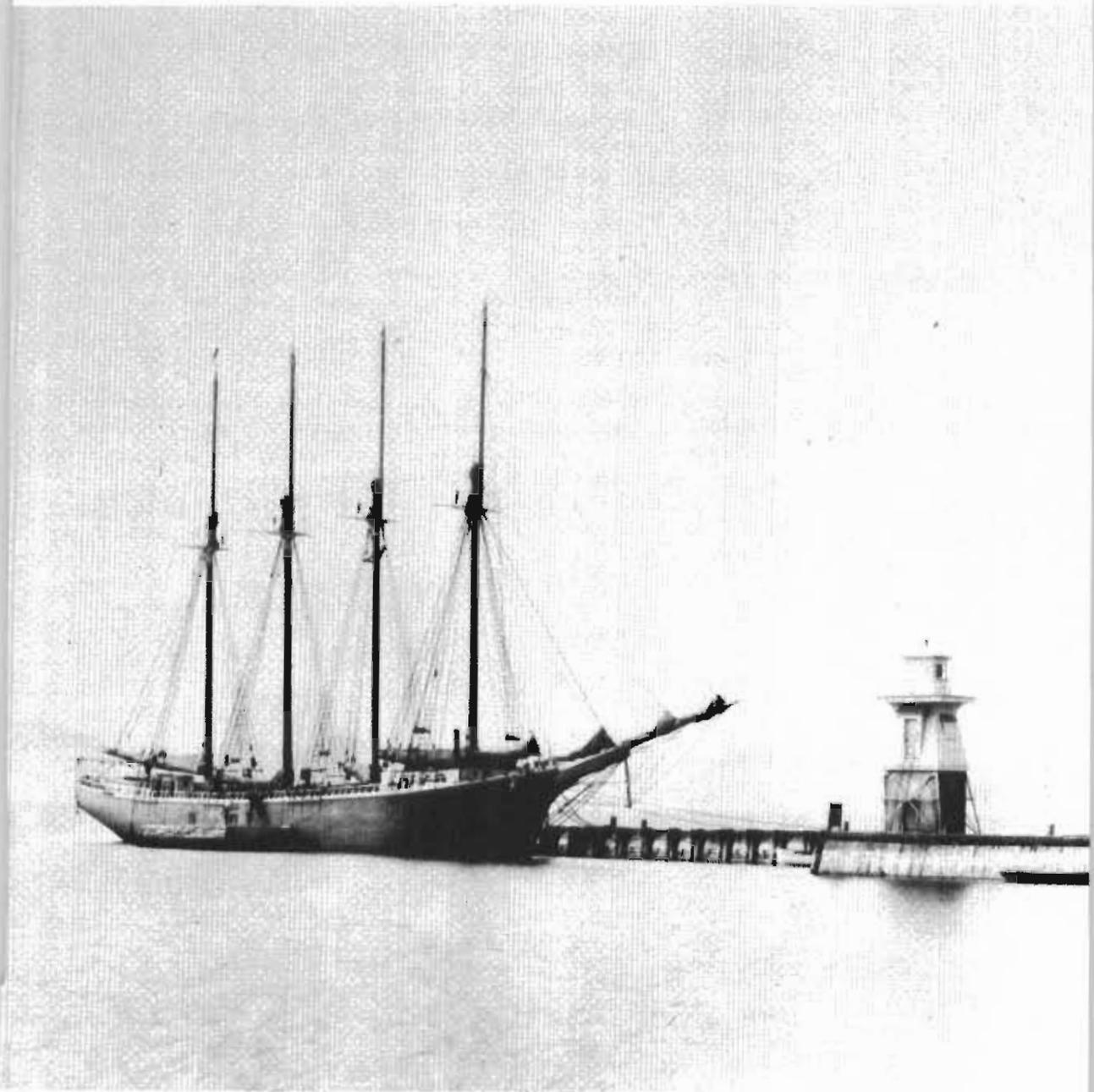
Entre 1831 et 1854, quelques liaisons irrégulières sont tentées mais sans grand succès. En 1858, le S.S. *Lady Head*, propriété de François Baby, de Québec, commence à faire la navette de façon permanente entre Québec et Pictou (N.-E.) chaque quinzaine, faisant escale à Gaspé, à Paspébiac et à quelques ports du Nouveau-Brunswick<sup>14</sup>.

Le regroupement des colonies britanniques lors de la Confédération de 1867 entraîne le développement de liens permanents entre ces régions et les échanges entre Québec et les Maritimes s'accroissent. À l'hiver 1867, des hommes d'affaires de Québec organisent la Compagnie des steamers de Québec et des Ports du Golfe. L'entreprise met en service deux vapeurs, le *Secret* et le *Gaspé*, qui transportent la poste entre Québec et Pictou, s'arrêtant à Gaspé, Percé et à la Baie-des-Chaleurs. Chaque navire peut accepter 50 passagers «de cabines» et les commerçants de Québec y envoient leur fret. Cette ligne est subventionnée par le gouvernement fédéral jusqu'à ce que le chemin de fer Intercolonial inaugure son service en 1876. La compagnie cesse alors de faire escale à la Baie-des-Chaleurs. Arthur Buies écrit en 1872: «le voyage de Gaspé, long de quatre cent quarante-trois milles, se fait maintenant en trente-six heures, à partir de Québec. Par terre, le même voyage prend dix jours, parce que, sur un parcours de cent dix milles, de Sainte-Anne-des-Monts au bassin de Gaspé, le chemin n'est pas encore propre à la voiture; le postillon, chargé de la malle dans cette partie du pays, la porte sur son dos; il fait tout ce trajet à pied<sup>15</sup>.» Remarquons enfin la présence du petit steamer *Beaver*, appartenant à un négociant de Québec. Il fréquente les ports gaspésiens dans les années 1880.

Les grandes compagnies qui traitent avec les pêcheurs, maîtres de grave et petits marchands de la côte, ont leurs propres navires de commerce; des goélettes à voile faisant la navette entre la péninsule et l'Europe ou Québec. Chargées de sel, de farine, de mélasse et autres denrées, elles approvisionnent les postes côtiers. De plus en plus, les fournitures proviennent du continent plutôt que de l'Europe. Les compagnies Robin, LeBoutillier, Fruing et Hyman, par exemple, envoient des goélettes à Québec pour y acheter des marchandises. À l'occasion, des firmes canadiennes, américaines et anglaises nolisent des navires pour recueillir le poisson de quelques marchands indépendants, tels les Kennedy, de Douglstown. De même, des caboteurs du Saint-Laurent longent la côte de Gaspé à la recherche de poisson salé qu'ils achètent à bas prix des pêcheurs indépendants.

**LA LIGNE  
GASPÉ -  
NOUVEAU-  
BRUNSWICK**

L'histoire de la liaison maritime Gaspé-Dalhousie-Campbellton est plutôt mouvementée. D'abord, les deux villes du Nouveau-Brunswick doivent leur développement portuaire en partie au chemin de fer Intercolonial, qui évite à Matapédia le territoire gaspésien pour se diriger vers les Maritimes.



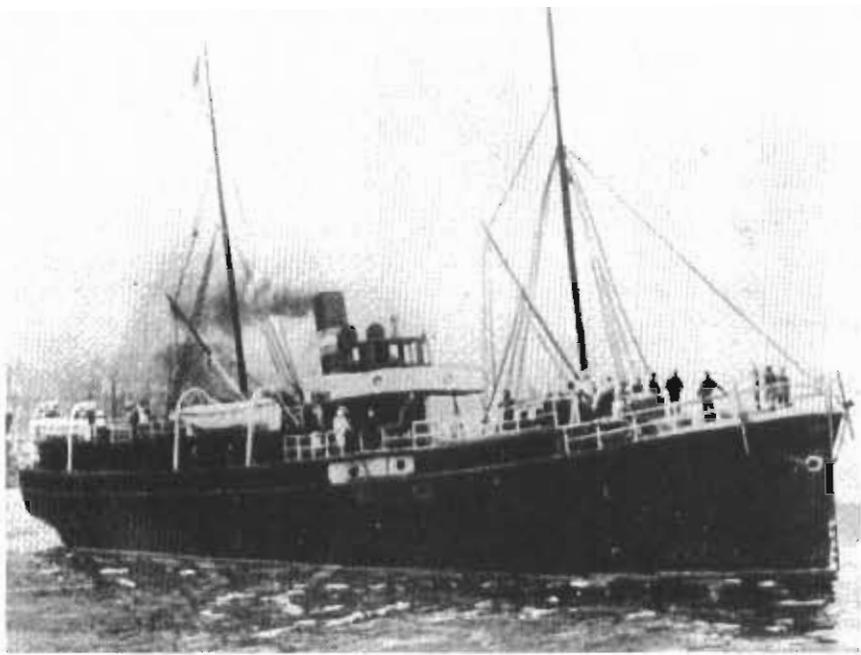
Ce n'est donc pas la station ferroviaire de Matapédia, difficile à atteindre par voie d'eau, mais celles de Campbellton et de Dalhousie du côté sud de la rivière Ristigouche qui constituent pour les Gaspésiens les meilleurs endroits pour accéder au chemin de fer.

Peu après que le gouvernement eut retiré sa subvention à la Compagnie des steamers de Québec et des Ports du Golfe, une autre entreprise, la Compagnie de navigation du Saint-Laurent consent en 1878 à assurer la liaison avec les ports du nord du Nouveau-Brunswick, puisque le gouvernement fédéral reprend sa politique de subvention pour maintenir le service postal. Le steamer de la compagnie fait le trajet Campbellton-Gaspé deux fois la semaine, arrêtant dans une quinzaine de ports intermédiaires. Un commerce assez substantiel de marchandises, bois, houille et poisson, commence à se développer entre le Nouveau-Brunswick et les comtés gaspésiens, ce qui n'est pas toujours pour plaire aux compagnies de pêche.

Mais le service est très déficient et il suscite bien des récriminations. Invariablement, par exemple, le navire interrompt ses voyages vers le début de novembre, alors qu'il reste du poisson à expédier. La qualité et le rendement des navires que la compagnie met en service font l'objet de critiques répétées. L'efficacité du service postal donne lieu aussi à des plaintes comme en témoignent les pétitions envoyées au gouvernement par plusieurs hommes d'affaires et des membres du clergé gaspésien.

Au tournant du siècle, on en est encore réduit à utiliser le vieux vapeur *Admiral*, qui ne navigue que huit mois par année. Construit en 1866 par le gouvernement américain, la Compagnie de navigation du Saint-Laurent en fait l'acquisition en 1881. Jaugeant 508 tonneaux, il peut recevoir plus de 500 voyageurs, dont 60 « de cabines »<sup>16</sup>. On réclame un steamer à hélice de fer, mieux adapté à la navigation automnale qu'un vapeur à aubes<sup>17</sup>. Paradoxalement, d'autres pétitions demandent que le service du steamer soit discontinué entre Gaspé et le Nouveau-Brunswick, alléguant que cette ligne est parallèle au nouveau chemin de fer reliant New-Carlisle et Matapédia, et ce, sur une distance de plus de 90 milles. On voudrait que les marchandises se rendent à New-Carlisle par train et que de là, le steamer les transporte vers Gaspé. Le projet n'a pas de suite, compte tenu, entre autres facteurs, de l'opposition des habitants du comté de Gaspé, qui craignent une augmentation des tarifs à cause d'un intermédiaire supplémentaire dans le transport des marchandises.

Après l'échec d'un premier navire à hélice et l'incendie du vieil *Admiral*, le gouvernement fédéral fait appel à de nouveaux soumissionnaires pour continuer le service Gaspésie-Nouveau-Brunswick. Des hommes d'affaires de Campbellton, Dalhousie et de quelques localités gaspésiennes fondent alors la Compagnie internationale de navigation du Canada. Vers 1904, l'entreprise fait construire en Écosse un nouveau vapeur à hélice conçu



Le *Gaspésien* de la compagnie Gaspé et Baie-des-Chaleurs qui fait l'aison Campbellton-Gaspé vers 1913. (MRC)

spécialement pour ce type de navigation. Le nouveau navire, baptisé *Lady Eileen*, quitte Campbellton à destination de Dalhousie, puis se rend à Carleton, faisant ensuite relâche à chaque port jusqu'à Gaspé. Il navigue jusqu'à la mi-janvier.

Au fil des ans, le service se détériore. En juin 1908, le *Lady Eileen* se brise sur l'île Newport<sup>18</sup>. Vers 1910, le gouvernement conclut une entente pour un nouveau steamer avec la Fraserville Navigation Company, qui possède le *Canada*, un navire rapiécé. Vers 1913, le service est interrompu et la compagnie de navigation Gaspé et Baie des Chaleurs prend avec le *Canada* et le *Gaspésien* la relève d'une organisation chancelante. Des agences indépendantes commencent alors à organiser leur propre système de transport. Même un habitant de Bonaventure y va de son navire. En avril 1914, le député fédéral de Bonaventure, Charles Marcil, dénonce la mauvaise situation du transport maritime et ses conséquences économiques: « Des soixante voyages que ce service donnait autrefois dans l'année, il n'en a plus fait que cinquante-trois, et voici que maintenant ce sera vingt-six, un voyage par semaine. Dans les mois de mai et juin, il se prend de Gaspé à Charlo [N.-B.], de grandes quantités de saumons envoyées à Dalhousie et mises là dans des glacières, pour être transportées en chemin de fer. On a trouvé que ces deux voyages par semaine du "Canada" étaient de tout point insuffisants et l'on a organisé des services locaux<sup>19</sup>. »

Après 1910, l'arrivée du chemin de fer à Gaspé annonce la fin de la ligne de transport par bateau à vapeur entre Gaspé et le Nouveau-Brunswick. Ainsi, en 1895, l'*Admiral* expédiait 3 025 tonnes de marchandises de Dalhousie aux ports gaspésiens et, en 1916, l'*Élaine* n'en transporte plus de 536 tonnes. La subvention fédérale aux navires prend fin en 1918. Dans une situation financière difficile de temps de guerre, Ottawa est d'avis que c'est un luxe pour les Gaspésiens que de se faire subventionner un steamer alors

qu'ils bénéficient déjà du chemin de fer Matapédia-Gaspé. Des mécontents allèguent alors en vain que la voie ferrée ne dessert pas tous les petits ports de la côte et que la décision gouvernementale affectera le transport du poisson<sup>20</sup>.

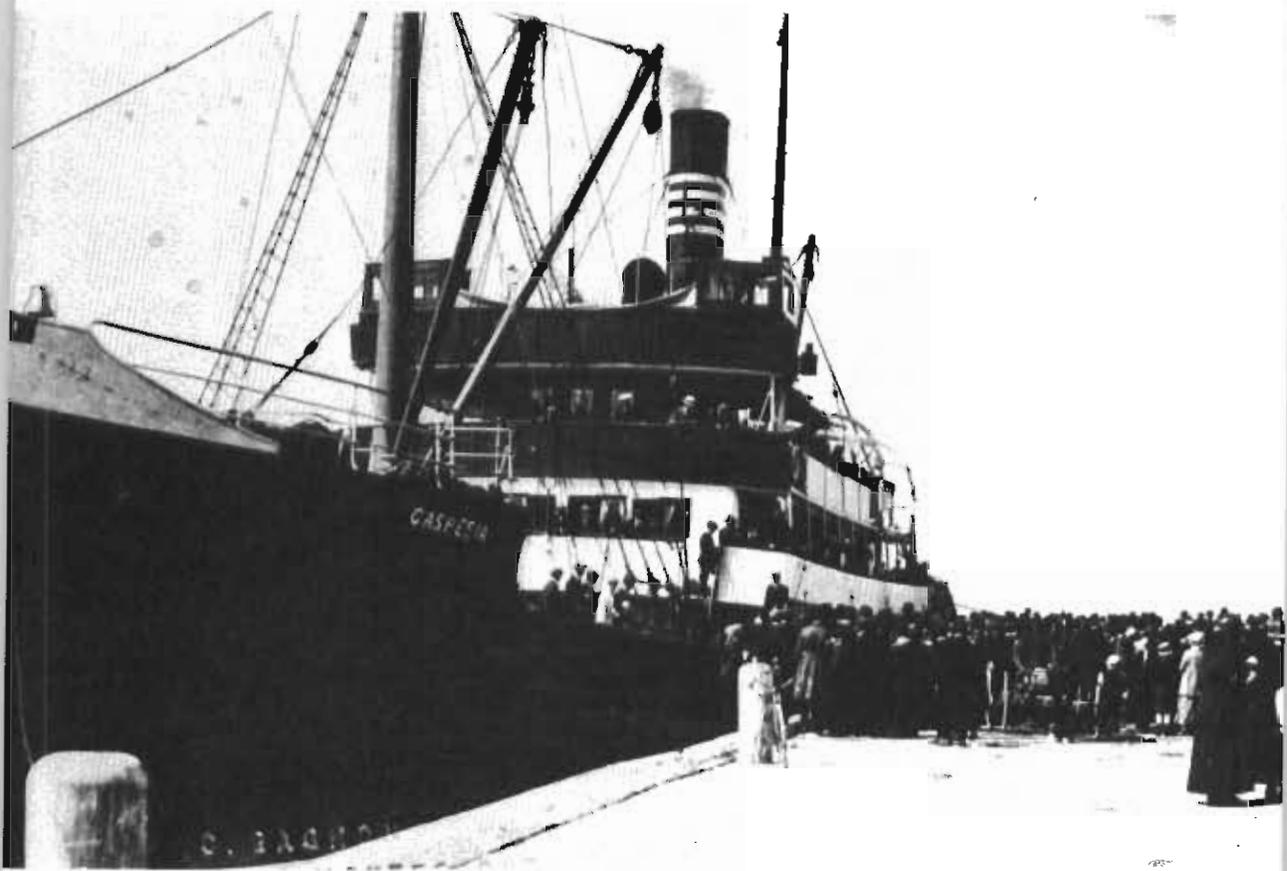
**UN NOUVEAU  
RÉSEAU  
QUÉBEC - GASPÉ**

Si les parties orientales et méridionales de la péninsule peuvent compter sur un service de steamers entre leurs ports et ceux du Nouveau-Brunswick et, au début du 20<sup>e</sup> siècle, sur une ligne ferroviaire, la partie nord, entre la baie de Gaspé et Sainte-Anne-des-Monts, est totalement démunie de communications maritimes régulières. Il y a bien la Québec Steamship Line, anciennement la Compagnie des steamers de Québec et des Poits du Golfe, qui fait le service Montréal-Pictou mais ses bateaux ne font escale qu'aux deux semaines à Gaspé, à Percé et parfois à Cape-Cove. La compagnie prétend qu'ailleurs en Gaspésie le commerce n'est pas assez important pour qu'il vaille la peine de s'y arrêter. Les pêcheurs qui veulent vendre leur poisson à des commerçants de Québec doivent passer la nuit en pleine mer dans de petits bateaux à attendre le passage d'un steamer. Très souvent, le vapeur ne s'arrête même pas et les pêcheurs reviennent bredouille. De toute façon, certains voyages sont réservés aux touristes.

En 1897, le député de Gaspé aux Communes, Rodolphe Lemieux, parvient à faire voter une subvention pour un petit steamer chargé de faire du cabotage sur le littoral nord gaspésien. Les habitants de la côte peuvent ainsi expédier leur poisson et leurs pommes de terre à Québec et acheter leurs provisions à meilleur marché que dans les magasins locaux. Le député de Gaspé se réjouit en ces termes: « Depuis des années et des années, les habitants de Gaspé sont à la merci de quelques marchands rapaces tels que les Robin et autres [...] Ils sont obligés de vendre leur poisson moyennant un prix peu élevé et ils ne sont pas payés en espèces. Ils sont payés en provisions [...] lorsque le service sera établi, les pêcheurs de Gaspé pourront faire le commerce avec les marchands de Québec<sup>21</sup>. »

Appuyée par une subvention, la Gaspé Steamship Line met en service le *Lady of Gaspé* et par la suite le *Gaspésia* et le *Percésien*. Ces navires assurent un service annuel de quinze voyages d'une durée de dix jours chacun avec départ à Montréal, arrêt à Québec puis escale à toutes les paroisses longeant la côte de Matane jusqu'à Port-Daniel. Cette nouvelle ligne maritime marque le point de départ d'un commerce de poisson exercé par des pêcheurs indépendants et de petits commerçants, qui peuvent expédier directement leur production par steamer jusqu'à Québec ou jusqu'au chemin de fer, qui l'achemine à Halifax ou à New York.

L'augmentation du trafic entre la province et la Gaspésie entraîne la création d'une nouvelle compagnie de transport maritime, la Gaspé et Baie des Chaleurs qui, avec le vapeur *Gaspésien*, relie Montréal à Paspébiac. Cette compagnie assure également, à partir de l'été 1914, la liaison mari-



tîme Gaspé-Campbellton. Elle sera la dernière à la faire. Parce que les quais du littoral nord gaspésien baignent en eau peu profonde, les compagnies desservent le moins possible les ports de faible importance échelonnés entre Matane et Gaspé. Bien souvent l'abordage constitue un tour de force et les passagers doivent quelquefois se rendre aux navires dans des chaloupes, en pleine noirceur, ou bien débarquer dans un havre voisin de celui de leur destination. Pour les Gaspésiens, chaque arrivée du steamer est un événement nouveau et ils se regroupent pour l'accueillir.

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, les goélettes des compagnies de pêche et les caboteurs font encore du transport de marchandises et de poisson en Gaspésie. Toutefois, l'organisation des lignes de bateaux à vapeur reliant le centre du Québec, la péninsule et les Maritimes modifie les anciennes règles du transport du poisson. À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, sur le versant sud, un

*Le Gaspesia à Sainte-Anne-des-Monts vers 1910. (MRG)*

nouvel intervenant avait fait son apparition: le chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs. Le transport qui se faisait, via les steamers, jusqu'à l'Intercolonial au Nouveau-Brunswick peut désormais s'effectuer par train sur le territoire même. Cependant, la construction du chemin de fer s'éternise et, avant 1930, il s'avérera d'une efficacité bien relative.

## *L'interminable construction de la voie ferrée*

L'économie de la péninsule gaspésienne est intimement liée à la durée de la saison de navigation, c'est-à-dire un peu plus de la moitié de l'année. Après 1850, alors qu'on assiste à une phase intense de construction ferroviaire, les Gaspésiens entrevoient le jour où ils pourront bénéficier d'un lien direct avec le centre du continent, et ce, en toutes saisons. Comme ailleurs au pays, on perçoit le chemin de fer comme un levier essentiel de développement et de progrès.

### **LA NAISSANCE D'UN ESPOIR: L'INTER- COLONIAL**

Afin de gagner l'adhésion de la Nouvelle-Écosse à la Confédération canadienne, les politiciens s'engagent à construire un chemin de fer reliant les Provinces maritimes aux régions centrales du Québec et de l'Ontario. Le choix du tracé devient important, puisqu'il influencera l'avenir économique de plusieurs régions. Des études ont déjà été entreprises à ce sujet. Ainsi, en 1847, le gouvernement impérial chargeait le major William Henry Robinson de tracer une ligne de chemin de fer reliant Québec à un port néo-écossais. Dans son rapport, Robinson recommande la ligne Halifax-Truro-Shédiac-Matapédia-Sainte-Flavie-Rivière-du-Loup. Le parcours proposé passe donc par la vallée de la Matapédia. En 1864, le gouvernement colonial charge d'autres ingénieurs de réétudier un éventuel tracé. On considère alors plusieurs routes possibles.

À l'annonce du projet de chemin de fer, journaux, hommes d'affaires, politiciens et leaders d'opinions adoptent diverses positions selon leur appartenance régionale. Pour les Gaspésiens, il devient vite évident que la ligne Robinson est susceptible d'avantager économiquement la région, en

dépit du fait que ce tracé ne traverse pas leur territoire mais le longe, tant à Matapédia que sur le versant néo-brunswickois de la baie des Chaleurs.

Le 8 avril 1867, une grande assemblée publique réunit à Rimouski les principaux notables locaux depuis Saint-Siméon de Rimouski jusqu'à Ristigouche pour recommander le tracé passant par la vallée de la Matapédia<sup>22</sup>. Le 14 octobre, une autre grande assemblée se tient au palais de justice de New-Carlisle et « un grand nombre des principaux électeurs étaient venus d'une grande distance pour assister à cette assemblée importante<sup>23</sup>. »

Le 8 juillet 1867, le gouvernement fédéral avait décrété la construction de l'Intercolonial et le 19 décembre, le premier ministre John A. Macdonald propose la troisième lecture du projet de loi concernant le chemin de fer. Le nouveau député de Gaspé, Pierre Fortin, se fait alors le défenseur de la ligne Robinson. Il parle avec conviction du brillant avenir économique promis à la Gaspésie grâce à l'établissement de cette voie ferroviaire. La colonisation, l'agriculture et les pêches en bénéficieront: « La communication étant établie entre les richesses du golfe et le reste du pays, le nombre des pêcheurs sera doublé...<sup>24</sup> »

En janvier et février 1868, une pléiade de maires, commerçants, politiciens, notables et curés gaspésiens présentent à la Chambre des communes et à l'Assemblée provinciale des pétitions réclamant le choix du tracé Robinson. La demande par le gouvernement canadien, le 8 juillet 1868, d'une nouvelle exploration ravive les craintes des gens des comtés de Rimouski, Gaspé, Bonaventure et de Gloucester et Restigouche au Nouveau-Brunswick. Enfin, après de longs débats, le tracé Robinson est adopté par un ordre en conseil daté du 11 décembre 1868. Une commission fédérale devient responsable de la construction de la voie ferrée. En fait, le tracé choisi répond davantage à des préoccupations militaires et politiques qu'à des impératifs économiques<sup>25</sup>. En effet, la stratégie militaire commande un tracé passant loin de la frontière des États-Unis, car l'on craint toujours la menace américaine. De plus, il faut pouvoir rejoindre la mer en toute saison pour recevoir des secours de l'Angleterre en cas de conflit.

Six ans de travaux entre Sainte-Flavie et la rivière Ristigouche, de 1868 à 1874, amènent quelques milliers d'ouvriers sur les bords du lac et de la rivière Matapédia. Un grand nombre de Gaspésiens participent aux travaux. L'inspecteur du Service des pêcheries, alors qu'il circule dans le secteur de Cap-Chat en 1870, remarque: « malheureusement, les bras étaient rares, presque tous les pêcheurs travaillaient sur le chemin de fer Intercolonial<sup>26</sup>. » Au sud, dans le comté de Bonaventure, de nombreux jeunes gens quittent leur patelin pour aller besogner jusqu'à l'automne au chemin de fer. En 1875, un premier pont interprovincial enjambe la rivière Ristigouche près de Matapédia pour permettre la circulation du train et des voitures. Le 8 novembre, une locomotive circule pour la première fois entre le fleuve Saint-Laurent et Moncton. Mais il faut attendre jusqu'en juillet

1876 pour que s'ouvre la ligne entre Sainte-Flavie et Campbellton. La vallée de la Matapédia est désormais accessible aux habitants des vieilles paroisses de la rive sud de Québec.

Si le chemin de fer favorise la colonisation et l'industrie forestière dans la vallée, il n'en est pas de même pour la péninsule. En effet, la seule station ferroviaire de l'Intercolonial touchant à la Gaspésie, celle de Matapédia, est sise à l'extrémité sud-ouest, à plus de 100 milles du comté de Gaspé. De plus, à cet endroit, la rivière Ristigouche est trop étroite et pas assez profonde pour y établir un port de transbordement. Ainsi, l'établissement du chemin de fer Intercolonial donne des résultats contraires aux attentes des Gaspésiens. Désormais, leur commerce sert au développement et au renforcement des localités des provinces voisines, alors qu'ils avaient soutenu avec ardeur le tracé Robinson dans l'espoir de voir développer ceux de leur région par la construction d'un embranchement à partir de la station ferroviaire de Matapédia. Pour l'instant, ce sont les villes et villages du nord du Nouveau-Brunswick qui profitent des retombées de la construction du chemin de fer. Ainsi, Dalhousie devient en peu de temps un centre d'expédition du poisson gaspésien. Un rapport gouvernemental portant sur le trafic de l'Intercolonial en 1876 déborde déjà d'optimisme en ce qui concerne un nouveau genre de transport, celui du poisson frais: « Le trafic du poisson frais est devenu considérable et pour lui donner les facilités voulues, des wagons avec réfrigérants ont été construits à Moncton [...] sur plusieurs points de la ligne, des particuliers ont construit des bâtiments pour la congélation du poisson en été, ce qui annonce que ce commerce va prendre un grand développement<sup>27</sup>. » Leurs illusions perdues, les Gaspésiens vont appuyer un projet visant à réaliser un chemin de fer dans la péninsule même. L'Intercolonial aura toutefois été une étape importante pour rapprocher la Gaspésie du circuit commercial canadien.

#### **LE CHEMIN DE FER DE LA BAIE- DES-CHALEURS**

En 1871, en vertu du système du double mandat, Théodore Robitaille, député de Bonaventure depuis dix ans, siège simultanément aux parlements fédéral et provincial. Cette année-là, il regroupe quelques actionnaires et forme une compagnie privée de chemin de fer, la Compagnie de la Baie-des-Chaleurs. Les promoteurs de ce projet sont étroitement liés au parti conservateur et à la famille Robitaille. On y retrouve les deux frères du député et Louis-Joseph Riopel, beau-frère de Robitaille et notaire à New-Carlisle. S'y joignent des actionnaires plus ou moins importants, tels R.H. Montgomery, marchand de bois de New-Richmond, William McPherson, maire de Port-Daniel, Alexis Poirier, maire de Bonaventure, Joseph Rousseau, marchand général à Nouvelle, François Giroux, commerçant à Maria, etc. Ces personnes servent surtout de prête-noms pour former le nombre de directeurs requis par la charte.

En 1872, Robitaille obtient de la Législature provinciale, grâce à l'appui



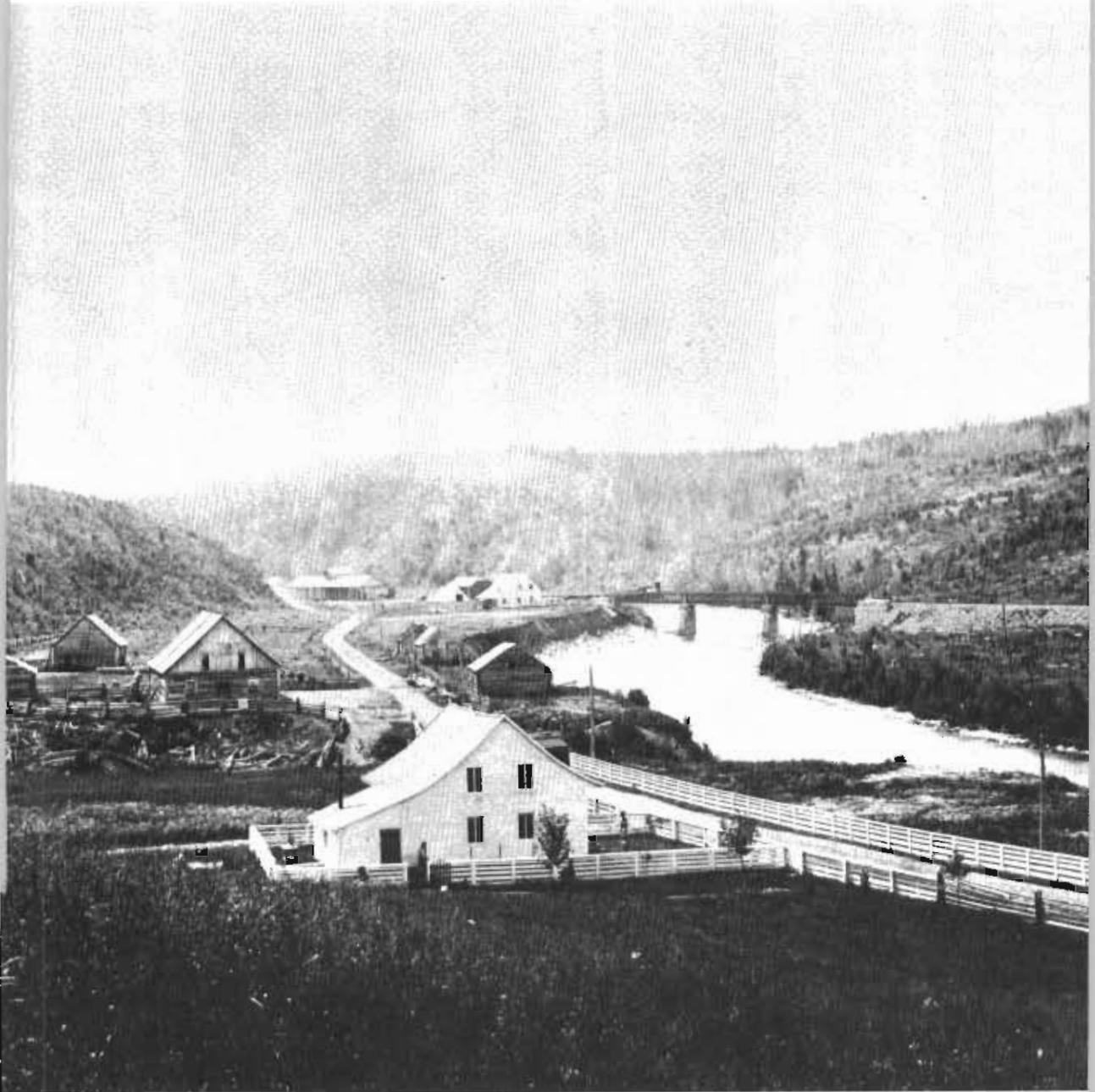
Construction d'un pont  
de l'Intercolonial à  
Millstream vers 1870.  
(APC)

du gouvernement conservateur de P.-J.-O. Chauveau, l'incorporation de la compagnie et d'importants octrois de terres rattachés à la construction de la voie ferrée. En vertu de sa charte, la Compagnie de la Baie-des-Chaleurs a dix ans pour relier Matapédia à Paspébiac. De 1874 à 1878, le Parti libéral détenant le pouvoir à Ottawa, c'est en vain que Théodore Robitaille tente de faire reconnaître le chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs comme un embranchement de l'Intercolonial, ce qui lui procurerait des subventions fédérales.

En 1877, la compagnie essaie de prouver qu'elle a débuté ses activités, alors que presque rien n'est encore fait. Elle organise donc une inauguration officielle des travaux et accorde des contrats de construction à trois entrepreneurs, dont deux, ne sachant écrire, signent avec des croix. Selon un inspecteur, les conditions de ces contrats sont telles, qu'aucun entrepreneur sérieux ne les aurait signés<sup>28</sup>. En 1878, un fonctionnaire du gouvernement provincial constate que les quelques efforts de la Compagnie de la Baie-des-Chaleurs se résument à la localisation de la future ligne et à quelques vagues travaux de déblaiement. Le subside provincial à la compagnie est alors confisqué. Quand le délai de la charte expire en 1882, il n'y a pas encore un seul mille de rail de construit entre Matapédia et Paspébiac.

Pour plusieurs contemporains, l'isolement de la Gaspésie est le facteur majeur de la stagnation dont elle souffre. Le peuplement est d'une lenteur désespérante selon les apôtres de la colonisation et l'émigration s'intensifie. L'agriculture rencontre toutes les misères à s'assurer un véritable départ et la pêche connaît des temps difficiles. Le chemin de fer devient la panacée qui répondrait à tous ces problèmes. Sa venue relancerait l'économie régionale, freinerait l'émigration et favoriserait l'immigration. Les Gaspésiens n'ignorent pas que depuis les années 1870, plusieurs régions, telles le Lac-Saint-Jean, les Laurentides, la Beauce et les Cantons-de-l'Est ont réclamé, au nom de la colonisation, leur chemin de fer et l'ont obtenu. *La Minerve* du 12 septembre 1881 lance un cri d'alarme: « La Gaspésie est une section à part du Canada français [...] On la connaît peu dans la province de Québec proprement dite [...] La Gaspésie et ses habitants sont encore pour nous une sorte de colonie éloignée et des frères séparés, un peu comme les Acadiens. Cela est dû d'abord à l'éloignement [...] et au défaut de communication à travers une partie de ces cents lieus. La ligne des steamers du Golfe Saint-Laurent et l'Intercolonial ont rapproché la presque île gaspésienne du Canada comme du reste du continent. Mais la voie de mer est peu de chose; et le chemin de fer passe encore loin de la vraie Gaspésie [...] Ce serait pourtant le bien de la population que son éloignement prit fin. Elle aurait tout à gagner surtout si cela devait avoir pour résultat de lui inspirer le goût de l'agriculture et de lui permettre de mieux profiter de la pêche, industrie inépuisable, mais qui, aujourd'hui, n'enrichit que les

« Causapscal House » et le pont de l'Intercolonial. (APC)



patrons et maintient les travailleurs dans un état de servage et de pauvreté uniforme<sup>29</sup>. »

Quelques années plus tard, Jean-Chrysostome Langelier poursuit l'analyse de *La Minerve* dans son livre intitulé *Esquisse sur la Gaspésie*. Pour que la région ait un avenir prometteur, il formule une seule solution: la présence d'un moyen de transport rapide, c'est-à-dire un chemin de fer ayant comme terminus un port important, en l'occurrence Paspébiac<sup>30</sup>. Bien d'autres voix se joignent alors à la sienne.

#### LA TENTATIVE DE 1882

Les promoteurs de la Compagnie de la Baie-des-Chaleurs n'abandonnent pas leur projet de relier la péninsule à l'Intercolonial. Ainsi, Louis-Joseph Riopel, gérant-actionnaire de la compagnie, se fait élire aux élections provinciales de 1881 dans le comté de Bonaventure avec l'intention expresse de présenter un nouveau projet d'incorporation de la compagnie. Cette fois, la famille Robitaille s'allie avec Thomas McGreevy, député fédéral de Québec-Ouest et homme d'affaires réputé, et un entrepreneur montréalais, C. Newhouse Armstrong, dont les opérations boursières ont eu un certain retentissement à travers le pays. S'ajoutent à ces actionnaires quelques prête-noms; le quatuor Robitaille-Riopel-McGreevy-Armstrong possède près de 92% du capital de la compagnie. En fait, l'entreprise se sert de fausses souscriptions et n'aura jamais de véritable capital social: elle dépendra entièrement des subventions qu'on lui versera de part et d'autre<sup>31</sup>.

Quelques mois après son élection, Louis-Joseph Riopel fait adopter un projet qui prévoit la construction d'une voie ferrée jusqu'à Paspébiac seulement<sup>32</sup>. En 1883, l'entreprise des Robitaille-McGreevy demande au gouvernement fédéral une subvention de \$6 000 le mille pour 100 milles, alors que les autorités lui en ont accordé \$3 200. Pour éviter des précédents embarrassants, Ottawa imagine une façon détournée d'augmenter la subvention de la compagnie: le gouvernement fédéral décide de construire lui-même les vingt premiers milles du chemin de fer, de Matapédia vers Paspébiac, à titre d'embranchement de l'Intercolonial<sup>33</sup>. Le ministre des Travaux publics, Hector Langevin, justifie cette décision en alléguant que « les premiers 20 milles de la voie sont les plus difficiles, et en les construisant à titre d'embranchement de l'Intercolonial, on donnera à la compagnie une bonne chance de construire plus tard le reste de la ligne<sup>34</sup>. »

En 1885, la Compagnie de la Baie-des-Chaleurs offre d'entreprendre les travaux de l'embranchement à certaines conditions. Une entente est ratifiée en 1886: l'entreprise ferroviaire exploitera le tronçon comme sa propre voie et le gouvernement accorde un renouvellement de subvention versée pour les vingt premiers milles aux vingt milles suivants, ceci en plus de la subvention régulière et des octrois provinciaux. Le 8 juin 1888, la compagnie confie un contrat à Henry MacFarlane, de Toronto, pour la construction des 60 milles de rails aboutissant à la rivière Cascapédia.



Les travaux sont entrepris avec vigueur. Cependant, ils coûtent plus cher que prévu et les réclamations à la compagnie s'additionnent de plus en plus. Des ponts sont érigés sur les rivières Caplan, Escuminac. Nouvelle et Maria et d'autres restent à construire. Enfin, la section des environs de Carleton exige, à cause de la configuration montagneuse des lieux, des travaux exceptionnels afin d'éviter les rampes raides.

Puis un beau matin de 1889, la construction s'arrête. MacFarlane n'ayant pas été payé par la compagnie, il se voit dans l'incapacité de rémunérer ses ouvriers, qui se mettent en grève en même temps d'ailleurs que ceux de Newhouse Armstrong qui se trouvent à l'est de la rivière Cascapédia. Nombre de Gaspésiens qui ont délaissé la culture des champs et la pêche pour travailler à la voie ferrée, se retrouvent ainsi sans le sou juste à l'approche de l'hiver. Les ouvriers s'impatientent. À Maria, ils manifestent

L'Intercolonial à Dalhousie en 1881. « Ainsi, Dalhousie devient en peu de temps un centre d'expédition du poisson gaspésien. » (APC)

sur le chantier, tentent d'enlever les rails et de s'emparer d'une locomotive. Le gouvernement d'Honoré Mercier demande au secrétaire de la province, Charles Langelier, de faire enquête. Ce dernier confie à son frère, Jean-Chrysostome, le soin de recevoir les réclamations des ouvriers et des fournisseurs de matériaux. Il appert que c'est le coût des travaux supplémentaires qui a empêché MacFarlane de payer ses employés. Le commissaire-enquêteur Langelier conclut: «Il ressort clairement que toutes les difficultés survenues à propos de cette entreprise résultent du manque de moyens voulus de la part de la compagnie, qui a compté exclusivement sur l'argent des gouvernements et des municipalités pour exécuter son entreprise<sup>35</sup>.»

Des subsides gouvernementaux aident à régler rapidement une partie des réclamations. Pour le reste, il faut attendre plusieurs mois. Les travaux demeurent paralysés en raison de litiges entre la compagnie et l'entrepreneur MacFarlane: malgré des subventions de \$1 250 000 de la part des gouvernements provincial et fédéral, la compagnie n'a pu faire face à ses engagements financiers et se voit poursuivie par MacFarlane pour la somme de plusieurs dizaines de milliers de dollars. La Compagnie de la Baie-des-Chaleurs qui, en 1882, a fait en sorte qu'il n'y ait aucune clause l'obligeant à finir le chemin de fer selon un échéancier précis, a tout le loisir de retarder la reprise des travaux.

Aux élections de juin 1890, le premier ministre du Québec, Honoré Mercier, brigue les suffrages dans le comté de Bonaventure et s'engage à régler l'éternelle question du chemin de fer, soit en supprimant la Compagnie de la Baie-des-Chaleurs, soit en la réorganisant. Élu par acclamation, il se fait rappeler ses promesses dès l'automne, entre autres par les curés de Bonaventure, de Paspébiac, de Port-Daniel et de New-Carlisle<sup>36</sup>.

En 1890, la Compagnie de la Baie-des-Chaleurs est en banqueroute. Le gouvernement Mercier accule les promoteurs au pied du mur et ils doivent céder les parts de l'entreprise à un nouveau groupe d'actionnaires montréalais. Réorganisée, la compagnie s'engage à construire la voie ferrée jusqu'à Paspébiac pour la fin de 1892 et jusqu'à Gaspé dès que possible. Les travaux reprennent donc, en dépit de difficultés légales causées par l'entrepreneur MacFarlane et le scandale provoqué par le Sénat canadien et qui coûtera le pouvoir à Honoré Mercier. En septembre 1891, de 400 à 500 hommes travailleraient au chemin de fer<sup>37</sup>.

**1902:  
ON ATTEINT  
PASPÉBIAC**

Au printemps de 1894, la circulation commence sur la voie ferrée entre Matapédia et Caplan. Cependant, à peine quelques tronçons sont construits entre ce dernier endroit et New-Carlisle où on ne parviendra qu'en 1898. Ne pouvant atteindre Gaspé dans des délais raisonnables, la nouvelle Compagnie de la Baie-des-Chaleurs, toujours endettée, est ven-

due en 1894 à la Compagnie du chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur. Cette entreprise construit déjà des lignes ferroviaires ailleurs au Canada et son âme dirigeante est C. Newhouse Armstrong. Plusieurs des directeurs de la compagnie sont des politiciens.

En octobre 1895, de nouvelles difficultés surgissent et, la compagnie étant incapable de payer ses dettes, les travailleurs en grève empêchent le passage du train entre Caplan et Matapédia. Le surintendant de la ligne, D.S. McCarthy, fait envoyer des constables sur les lieux. Des liers-à-bras seraient même amenés par Armstrong. La Chambre de commerce de Gaspé, divers notables, curés et politiciens demandent l'annulation de la charte de l'entreprise ferroviaire et son remplacement. Un arrêté ministériel de novembre 1895, suivi d'une ordonnance de la Cour supérieure, met la compagnie sous séquestre.

Le 1er janvier 1897, le gouvernement fédéral, via l'Intercolonial, reprend l'exploitation de la ligne ferroviaire, pendant que la Compagnie du chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur fait face aux tribunaux. La locomotive reprend donc son va-et-vient. À la fin de mai, après les élections provinciales qui permettent au député libéral de Bonaventure, François-Xavier Lemieux, de se faire réélire sur le thème du chemin de fer, le sifflet du train se tait de nouveau et le gouvernement Laurier remet l'exploitation de cette ligne peu rentable à la compagnie d'Armstrong. Le déficit de janvier à mai dépasse les \$18 000 et le fédéral n'a pas l'intention d'acquiescer le chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs et d'assumer de nouvelles obligations financières à son endroit. Le gouvernement provincial fait de même. Ce sera encore une fois l'impasse pour plusieurs mois.

Cependant, grâce à des avances de fonds bancaires, la compagnie reprend la construction du chemin de fer entre Caplan et New-Carlisle jusqu'à ce qu'au cours de l'hiver 1900, elle fasse banqueroute, alors qu'il ne reste que trois milles à franchir pour atteindre Paspébiac. Elle est endettée de \$200 000 envers ses employés et le gouvernement fédéral refuse de lui verser une subvention, alléguant qu'elle n'a pas rempli les conditions stipulées dans sa charte, laquelle est maintenant périmée.

En juillet 1900, la propriété de la compagnie est transférée à des syndic anglais. On adopte une loi à cet effet et la nouvelle entreprise s'engage à atteindre Paspébiac dans un délai de deux ans. La subvention fédérale est réinstaurée mais elle est assortie de clauses précises, dont le paiement des dettes de l'ancienne compagnie envers ses ouvriers. Le chemin de fer rejoint Paspébiac à l'automne 1902.

Cependant, la ligne est mal entretenue et un seul train par semaine, ou par quinzaine, circule entre Matapédia et Paspébiac. Toutefois, la préoccupation première reste celle de terminer le chemin de fer jusqu'à Gaspé. Or, la

**LE PARACHÈ-  
VEMENT  
JUSQU'À GASPÉ**

mauvaise situation financière de la compagnie qui administre la ligne compromet son parachèvement. À bout de patience, le premier ministre Wilfrid Laurier déclare: « Nous avons accordé des subsides plus qu'il n'en fallait pour ce district, et [...], si ces derniers n'eussent pas été dépensés d'une manière déplorable, je pourrais dire criminelle, la population de Gaspé aurait eu ses communications de chemin de fer<sup>38</sup>. » Le député de Bonaventure, Charles Marcil, renchérit: « Il ne faut plus désormais que cette population soit laissée à la merci de tous ces promoteurs de chemins de fer, de tous ces colporteurs et traficants de chartes. Je demande au Gouvernement de s'emparer de la question et de lui donner une solution définitive. Le chemin de fer est construit jusqu'à Paspébiac; qu'on le parachève jusqu'au Bassin de Gaspé<sup>39</sup>. »

Des capitalistes de Toronto, de Québec et d'Angleterre, dont certains ont fait percer des puits de pétrole dans la région de Gaspé, acceptent d'investir pour prolonger la voie ferrée et fondent la Quebec, Atlantic and Occidental. Cette nouvelle entreprise, comme certaines autres, telles les Compagnie du chemin de fer de la ligne courte de la Péninsule et de Gaspé, financée par des entrepreneurs de Saint Paul au Minnesota, et l'éphémère Compagnie de chemin de fer de Gaspé et de l'Ouest, ont toutes eu comme objectif de relier le centre de la vallée de la Matapédia au bassin de Gaspé par l'intérieur de la péninsule. Ces projets ne se sont jamais concrétisés. Celui de la Quebec, Atlantic and Occidental de relier Paspébiac à Gaspé en passant le long de la côte est accepté en Chambre au printemps 1903, après qu'on eut pris certaines précautions pour éviter les déboires déjà vécus. Le gouvernement accorde à la compagnie une subvention et une aide spéciale pour construire les 26 ponts métalliques qui devront être érigés entre Paspébiac et Gaspé. À la fin de l'année 1907, le chemin de fer atteint Port-Daniel et, à l'automne 1911, il rejoint enfin Gaspé.

La ligne ferroviaire Matapédia-Gaspé est donc la propriété de deux entreprises. La première section, de Matapédia à Paspébiac, appartient depuis 1910 à la Quebec Oriental qui a acheté les titres de la Compagnie du chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur. L'autre partie, de Paspébiac à Gaspé, est la propriété de la Quebec, Atlantic and Occidental. Le coût du transport des marchandises s'avère élevé sur ces lignes. Le client de Gaspé qui passe une commande à Québec a affaire à trois réseaux de chemins de fer: l'Intercolonial, le Quebec Oriental et le Quebec, Atlantic and Occidental. De plus, le tronçon Matapédia-Paspébiac est toujours en mauvais état. Quant au matériel: « Il serait impossible de faire circuler entre Matapédia et Paspébiac un convoi de composition moderne; les locomotives qu'on y voit sont semblables à celles dont le Grand-Tronc se servait il y a vingt-cinq ans. À l'exception de trois ou quatre vieilles locomotives et de quelques voitures à voyageurs, le matériel appartient presque entièrement à d'autres chemins de fer<sup>40</sup>. »



Il a donc fallu aux Gaspésiens 40 ans, la chute d'un gouvernement<sup>41</sup>, une série de faillites de compagnies, des douzaines de débats parlementaires, une multitude de démarches de la part de députés, de notables, de prêtres, plusieurs campagnes électorales, de multiples subventions et une infinité d'obstacles et d'embûches de toutes sortes à surmonter pour obtenir une ligne ferroviaire peu efficace et encore soumise à bien des problèmes de gestion.

La gare de Grande-Rivière, un nouveau lieu de rassemblement. (Société d'Hist. rég. du Bas-Saint-Laurent)

En 1888, alors que l'Intercolonial relie les Maritimes au reste du Canada et que le chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs avance tant bien que mal, le député provincial du comté de Rimouski, Édouard Martin, fait motion à l'Assemblée législative pour que soit construit un embranchement de l'Intercolonial entre Mont-Joli et Matane<sup>42</sup>. L'ingénieur en chef de la province, A.L. Light, est alors chargé par le premier ministre Honoré

**LE CHEMIN DE  
FER MONT-JOLI -  
MATANE**

Mercier d'ébaucher un tracé pour un éventuel chemin de fer qui partirait de Mont-Joli, station de l'Intercolonial, longerait le fleuve jusqu'à Matane et de là, se poursuivrait le long du littoral nord jusqu'à Gaspé.

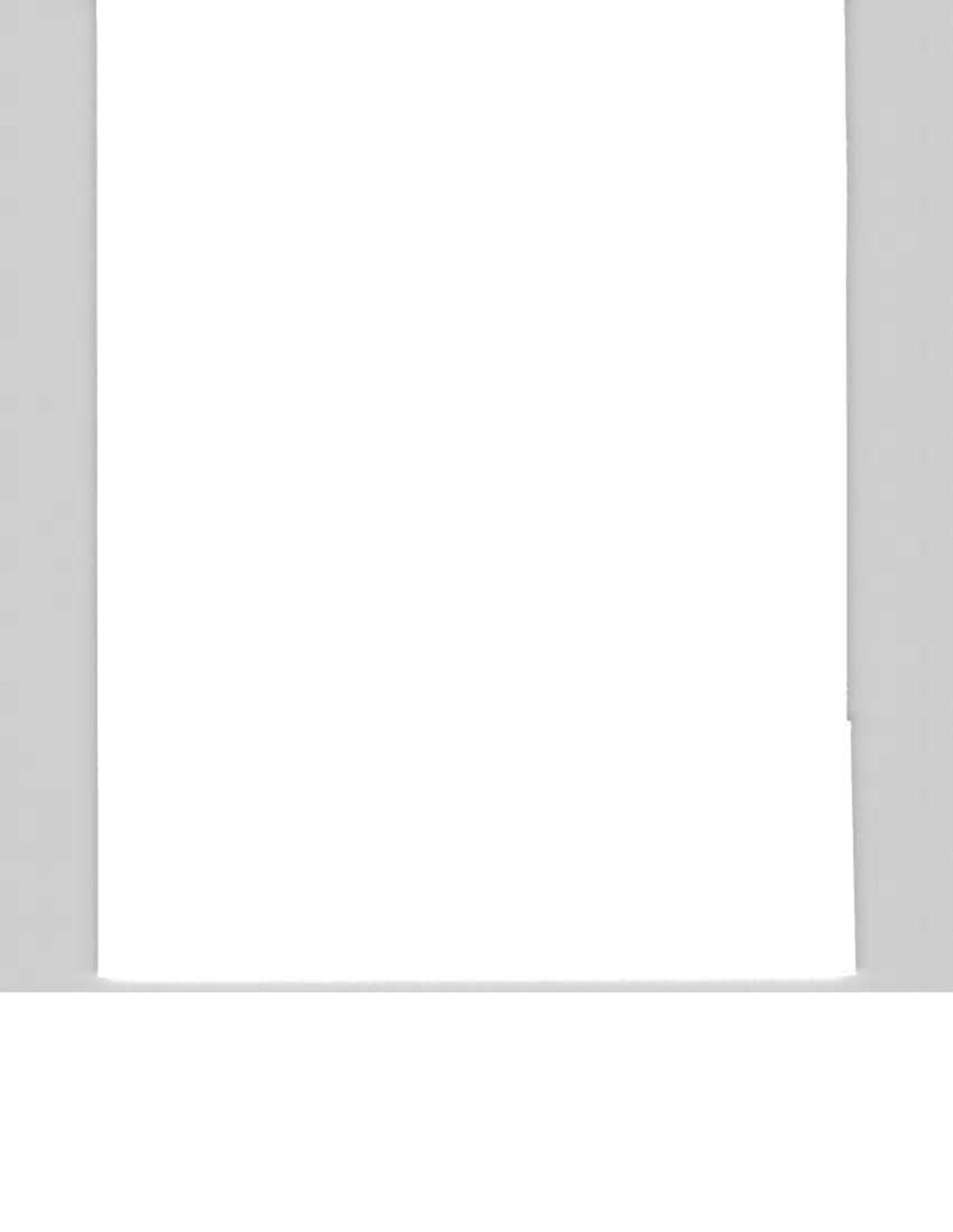
Dès 1889, la Compagnie du chemin de fer de Matane, nouvellement créée, se propose de réaliser cet objectif. En 1893, une autre entreprise, la Gaspesia Railway Company, reçoit aussi son incorporation du gouvernement du Québec. Le député fédéral de Gaspé, Louis-Zéphirin Joncas, compte parmi les actionnaires de cette dernière entreprise. Il faudra attendre une dizaine d'années pour voir l'exécution du projet. En effet, en février 1902, le gouvernement provincial fait adopter une loi incorporant la Compagnie du chemin de fer de Matane et Gaspé pour relier par rail la rive nord de la péninsule. Par le fait même, l'entreprise reçoit des autorités de grandes étendues de boisés à titre d'octrois. En 1909, la compagnie change de nom pour s'appeler The Canada and Gulf Terminal Railway Company.

Comme dans le cas du chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs, les débuts sont très lents. Les témoignages semblent s'accorder pour dire que la compagnie a d'abord des intentions d'ordre spéculatif et que le sifflet des locomotives n'est pas près de se faire entendre. *Le Progrès du Golfe* de Rimouski écrit en août 1904: « Nous devons remercier MM. Ross et Caron, députés, pour tout le travail fait par eux pour cette entreprise, mais nous devons les mettre en garde contre le président de la Compagnie qui, d'après certains événements récents, ne serait qu'un spéculateur<sup>43</sup>. »

En 1910, le chemin de fer atteint Matane et... n'ira jamais plus loin. Il passe par Price, Petit-Métis, Baie-des-Sables et Saint-Ulric. Il traverse un terrain relativement plat et les ponts à construire sont peu nombreux. La construction de cette voie ferrée ne tarde pas à favoriser l'économie de la région. Ainsi, on délaisse les cultures céréalières au profit de la pomme de terre, fort en demande sur les marchés du pays. Cet intérêt se manifeste aussi pour les produits laitiers<sup>44</sup>. Mais, les coûts de transport sont élevés. Il en coûterait plus cher pour faire circuler un colis entre Mont-Joli et Matane qu'entre Montréal et Mont-Joli<sup>45</sup>. Il se fera donc encore beaucoup de commerce par bateau.

Il appert que les principaux actionnaires de la Canada and Gulf Terminal Railway Company, les dénommés O'Brien et Doheney, se font une petite fortune avec cette entreprise, profitant des subsides gouvernementaux et municipaux ainsi que des octrois forestiers. Ils fondent la Matane Lumber & Development Company pour exploiter les limites forestières reçues. Ils construisent un embranchement ferroviaire pour atteindre leurs installations sur la rivière Matane. Quand ils vendent leur concession forestière à la Hammermill Paper, en 1920, ils possèdent 128 300 acres de boisés dans les bassins des rivières Matane, Cap-Chat et Grande Cascapédia<sup>46</sup>.

Si en Gaspésie les projets ferroviaires ne manquent pas d'envergure, les résultats sont peu déterminants. Le développement économique escompté par la venue du chemin de fer, cet outil qui a si bien servi d'autres régions du pays, se fait encore attendre en 1920. D'abord objet de spéculation financière et industrielle, le chemin de fer gaspésien tardera très longtemps à rendre les services qu'on attend de lui. Toutefois, à l'instar du transport maritime et même du réseau routier, si sommaire soit-il, la voie ferrée a contribué à sortir la péninsule gaspésienne de son isolement séculaire en l'intégrant au moins partiellement aux circuits nationaux.



---

13

L'organisation  
sociale et  
politique

---

En même temps que la péninsule gaspésienne se rattache lentement au réseau de communications du Québec, ses institutions évoluent dans le même sens. Que ce soit aux niveaux religieux, scolaire ou politique, la Gaspésie fonctionne désormais comme les autres régions du Québec. Éparpillés et mal organisés en 1850, les services de l'Église et de l'école le sont beaucoup moins 70 ans plus tard. Au niveau politique, les partis se structurent de plus en plus et les questions d'affaires publiques ont meilleure audience qu'auparavant.

## *L'encadrement religieux*

La desserte de l'abbé Nérée Gingras s'étendait, en 1849, de la baie de Malbaie jusqu'à Newport et il avait cinq chapelles à visiter<sup>1</sup>. Sa situation n'avait rien d'exceptionnel: en 1850, une douzaine de prêtres catholiques et de pasteurs protestants desservaient une population de plus de 20 000 personnes disséminées sur plus de 400 milles de côte. Pendant les dix années suivantes, leur tâche devient moins ardue. Chez les catholiques, de nouveaux missionnaires s'installent à Grande-Rivière en 1851, à Sainte-Anne-des-Monts en 1854, à Rivière-au-Renard l'année suivante et à Port-Daniel en 1858. La Gaspésie compte alors onze missionnaires catholiques, mais aucune paroisse n'est encore créée.

### **LES PREMIÈRES PAROISSES**

Il faut attendre jusqu'en 1860 l'organisation des premières paroisses à même les missions les plus peuplées. Au nombre de quatorze, elles sont érigées canoniquement en mars de cette année-là et civilement en janvier 1861<sup>2</sup>. Ces premières paroisses catholiques sont: Rivière-au-Renard, Douglstown, Saint-Pierre-de-Malbaie (Barachois), Percé, Cap-d'Espoir, Grande-Rivière, Sainte-Adélaïde-de-Pabos, Newport, Port-Daniel, Paspébiac, Bonaventure, Cascapédia (New-Richmond), Maria et Carleton. Les années suivantes, d'autres paroisses s'ajoutent à ce premier lot: Matane en 1861, Sainte-Anne-des-Monts en 1863, Cap-Chat en 1864, Nouvelle en 1868, Sainte-Félicité en 1869, Caplan en 1872, Cap-des-Rosiers et Saint-Godefroi en 1873, L'Anse-au-Griffon en 1874, Mont-Louis et Gaspé en 1875.

<sup>1</sup> Tabernacle de l'église de Carleton, oeuvre de François Baillargé, 1828. (Inventaire des biens culturels du Québec)

<sup>2</sup> C'est lorsque l'évêque décide qu'une population est suffisamment nombreuse pour y installer un prêtre résident qu'une paroisse est formée. Elle est administrée par le curé pour le spirituel et par un conseil de fabrique



pour les matières temporelles. Le curé est alors tenu d'ouvrir des registres. En certains cas, le démembrement d'une paroisse trop étendue entraîne des désaccords, certains paroissiens désirant rester attachés à la paroisse mère ou ne s'entendant pas sur la localisation de la future église.

La création des premières paroisses gaspésiennes coïncide avec le détachement de la péninsule du diocèse catholique de Québec et son incorporation au nouveau diocèse de Rimouski fondé le 15 janvier 1867. Antérieurement, il avait été question de la création d'un évêché en Gaspésie ou du rattachement de la péninsule au diocèse de Chatham au Nouveau-Brunswick. Le diocèse de Rimouski s'étend de Cacouna à l'ouest et inclut la péninsule de Gaspé. Son premier titulaire est Mgr Jean Langevin, qui visite la Gaspésie pour la première fois à l'été de 1868. Il y revient ensuite à quelques reprises. En 1891, Mgr Langevin sera remplacé par Mgr André-Albert Blais. Au début de l'année 1920, à la suite du décès de Mgr Blais, c'est un Acadien de Carleton, Joseph-Romuald Léonard, qui accèdera au siège épiscopal de Rimouski. À son premier voyage à Rome en 1922, il présentera un projet de division de son vaste diocèse, ce qui amènera la création de l'évêché de Gaspé en mai 1922.

En 1867, le premier vicaire général pour le district de Gaspé est Nicolas Audet, curé de Carleton, la paroisse la plus peuplée. Plus tard, l'évêque désigne un vicaire forain pour chacun des deux comtés de Gaspé et de Bonaventure. En mai 1868, le curé de Carleton est le premier à recevoir l'aide d'un vicaire pour l'assister dans ses fonctions curiales<sup>3</sup>. En 1890, on compte cinq vicaires sur le territoire: à Matane, à Carleton, à Bonaventure, à Paspébiac et à Grande-Rivière<sup>4</sup>. L'Église catholique, mal organisée en Gaspésie avant 1850, est maintenant solidement implantée. En 1918, dans le comté de Gaspé, on trouve dix-neuf paroisses, quatre dessertes et huit missions. À la même date, dans Bonaventure, on compte dix-huit paroisses, une desserte et neuf missions<sup>5</sup>. En tout, une quarantaine de curés, quelques vicaires et quelques dizaines de membres de communautés religieuses composent le clergé catholique gaspésien.

Pendant longtemps, les prêtres des paroisses et des missions gaspésiennes font face à d'épineux problèmes de financement. La question de la capitation est particulièrement aiguë. Dans les années 1850-1860, la dîme est de cinq chelins ou \$1 par communiant. Comme ailleurs au Québec, le paiement en argent semble causer des problèmes à plusieurs endroits. En plus de la pauvreté, il y a la difficulté de se procurer de l'argent en retour de produits vendus aux commerçants ou d'ouvrage exécuté<sup>6</sup>.

C'est pourquoi certains curés acceptent le paiement de la capitation en produits ou marchandises divers plutôt qu'en argent. Jean-Chrysostome Langelier remarque que « pour ce qui regarde le service religieux, les curés catholiques reçoivent la dîme, c'est-à-dire le vingt-sixième des céréales et des pommes de terre, en certaines localités<sup>7</sup>. » Leurs collègues protestants



« La journée du curé »  
Les habitants de Saint-André-de-Restigouche payaient leur dîme en donnant une journée d'ouvrage chez leur curé. (Coll. privée)

Sortie de la messe dominicale à l'église anglicane de Malbaie vers 1895. (MRC.)

sont dans la même situation<sup>8</sup>. Toujours selon Langelier, « les ministres du culte protestant sont entretenus au moyen de contributions par les membres de leur congrégation et par les secours qu'ils reçoivent de certaines associations formées dans les grandes villes pour venir en aide aux congrégations trop pauvres ou trop peu nombreuses pour entretenir un ministre exclusivement à leur frais. C'est assez dire que pour les catholiques comme pour les protestants, les frais de culte et de service religieux s'élèvent comparativement à bien peu de chose<sup>9</sup>. »

Les prêtres se plaignent souvent à leurs supérieurs de la faiblesse de leurs revenus ou encore des retards que des paroissiens mettent à acquitter leurs redevances. Le curé Joseph-Marie Dubé écrit ainsi à son évêque vers 1891: « Pour la capitation, Monseigneur, et les sépultures, c'est décourageant de ce que les gens ne paient pas. Toutes les sépultures se font à crédit et presque personne paie, on fait même chanter des services et on ne les paie point<sup>10</sup>. »

Outre la capitation, les revenus du prêtre et de son église proviennent d'autres sources, c'est-à-dire du casuel, de dons, de quêtes religieuses et de la vente de bancs à l'église. Mais là encore, ce n'est pas toujours facile. « Il y a un abus, clame le missionnaire de Douglastown en 1851, qui règne partout, sur la côte de Gaspé, c'est que, dans les chapelles actuellement existantes, les bancs sont la propriété d'un certain nombre qui, sous prétexte d'avoir contribué à la construction de l'église, les occupent, sans rien payer. Ce qui fait que les chapelles sont dans le plus grand dénuement<sup>11</sup>. » Mais malgré ces problèmes et plusieurs autres, le prêtre joue désormais dans sa communauté le même rôle que ses homologues du reste de la province, qui ont généralement la chance d'oeuvrer dans des paroisses plus prospères et mieux organisées.

#### **ANGLICANS, PRESBYTÉRIENS ET MÉTHODISTES**

La situation des pasteurs et ministres protestants est à peu près la même que celle de leurs confrères catholiques. Cependant, les protestants sont moins nombreux et ils sont divisés en trois principaux groupes: les anglicans, les presbytériens et les méthodistes. Compte tenu des faibles effectifs de cette population ainsi que de sa plus grande dispersion, le nombre de ses leaders religieux croît moins rapidement que chez les catholiques. Alors que chez ces derniers, les prêtres s'occupent de secteurs qui se limitent de plus en plus à un village et à ses environs immédiats, chez les protestants, les pasteurs doivent desservir des territoires plus étendus.

C'est d'ailleurs à cette époque que l'Église catholique devient vraiment prédominante en Gaspésie. Ainsi, en 1861, 74,7% de la population des comtés de Gaspé et Bonaventure se déclare catholique alors qu'en 1921, ce pourcentage atteint 84,6%. Un secteur de la côte est presque exclusivement peuplé de catholiques, soit la région nord, entre Cap-Chat et Rivière-au-Renard. Pendant ces soixante années, la population catholique augmente

Tableau 4.14. Population par cultes, 1861, 1891 et 1921.

	1861		1891		1921	
	Gaspé	Bonaventure	Gaspé	Bonaventure	Gaspé	Bonaventure
Catholiques	9 103	9 127	18 990	15 771	29 360	23 538
Anglicans	1 736	1 586	2 555	2 049	3 093	2 067
Presbytériens	122	2 092	31	2 522	41	2 774
Méthodistes	266	166	280	127	458	109
Luthériens	37	40	2	3	6	—
Baptistes	3	70	6	83	16	237
Protestants	148	—	46	—	88	1
Autres	11	11	22	21	163	72
Brethren	—	—	1	259	—	294
% des catholiques	79,7	69,7	83,4	75,7	88,3	80,9

Source: Recensements du Canada, 1861, 1891, 1921.

de 190,1% et la non catholique de 49,8% seulement. Chez cette dernière, ce sont les anglicans qui sont les plus nombreux (57,5% de l'ensemble des non catholiques en 1891), suivis des presbytériens (31,9%) et des méthodistes (5,8%). Les autres groupes religieux ne représentent que 5,5% de la population non catholique.

Les anglicans se concentrent principalement autour de la grande baie de Gaspé, dans les cantons de Malbaie et Percé, à Port-Daniel, à Shigawake, à Hopetown, à Paspébiac et à New-Carlisle. Les presbytériens se regroupent surtout à la Baie-des-Chaleurs, particulièrement à l'ouest de New-Carlisle. Les méthodistes, moins nombreux, se sont établis sur la rive nord de la baie de Gaspé et, en nombre moins important, à Cap-des-Rosiers, au village de Gaspé, dans les environs de Percé et le long de la rivière Ristigouche. Signalons aussi la présence de baptistes à Gaspé, à New-Richmond et le long de la Ristigouche et de « Plymouth Brethren » dans le secteur de New-Richmond.

Les anglicans sont mieux organisés que les autres protestants. En 1850, ils ont trois pasteurs à leur disposition. Quelques années plus tard, un quatrième ministre s'établit à Sandy-Beach. Ces quatre ministres du culte couvrent les territoires suivants: celui de Sandy-Beach dessert le côté nord de la baie de Gaspé et particulièrement l'endroit appelé Little-Gaspé; celui du bassin de Gaspé, les environs immédiats du village du même nom et aussi le secteur de Malbaie; celui de Cape-Cove, Percé et ses environs et celui de New-Carlisle se rend à Paspébiac, Hopetown et Port-Daniel. En 1859, cette dernière mission est subdivisée, le secteur Hopetown-Anse-aux-

Gascons obtenant son propre pasteur. Trois dessertes de congrégations sont alors établies dans la nouvelle mission: Hopetown, Shigawake (Shigouac), dont la mission tire son nom, et Port-Daniel<sup>12</sup>.

Vers la même époque, un autre pasteur anglican s'installe à Malbaie, célébrant aussi l'office dominical à Barachois et à Coin-du-Banc<sup>13</sup>. À Malbaie, où le service est donné en anglais et en français, le pasteur semble trouver que sa mission manque de ferveur religieuse<sup>14</sup>. Malgré tout, de trois ministres anglicans en 1850, on est donc passé à six en 1860. La mission la plus peuplée est celle de New-Carlisle-Paspébiac, qui regroupe 117 familles en 1863-1864<sup>15</sup>. En différents endroits, il n'y a pas encore de lieux de culte et le pasteur doit rassembler ses ouailles dans des écoles ou des maisons privées. En 1870, on organise une septième mission: celle de Peninsula et Little-Gaspé. Six ans plus tard, la mission de Shigawake est subdivisée, Hopetown revenant à la mission de New-Carlisle.

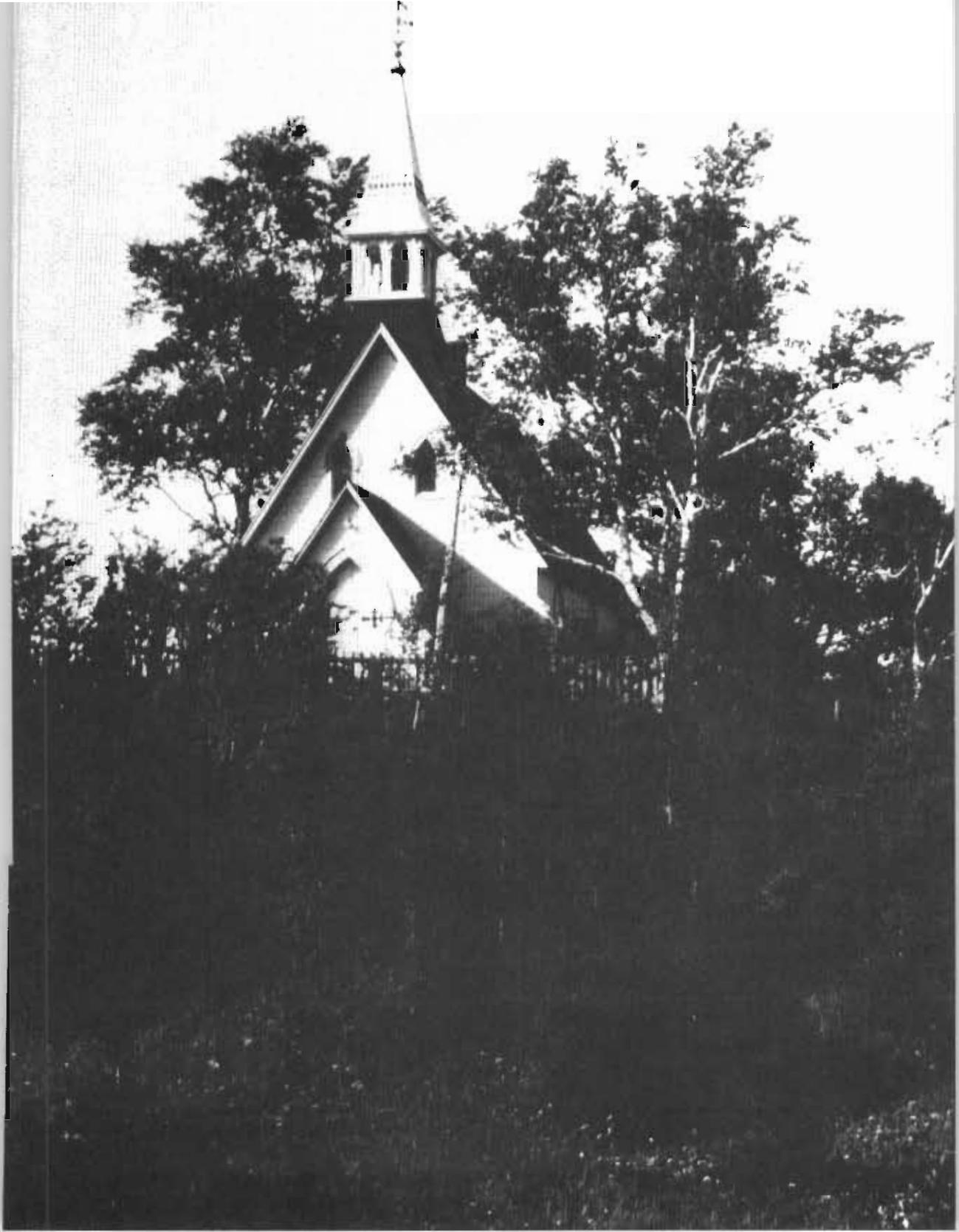
Avant 1900, l'Église anglicane n'est pas organisée à l'ouest de la Baie-des-Chaleurs. Vers 1896, le secrétaire de la « Church Society of the Diocese of Quebec » fait une tournée de la vallée de la Matapédia et de l'extrémité ouest du comté de Bonaventure. Il n'y trouve qu'une cinquantaine de personnes de religion anglicane visitées de temps en temps par un pasteur de la petite ville de Campbellton, rattachée au diocèse du Nouveau-Brunswick<sup>16</sup>. En 1904, ce territoire, qui compte alors près de 300 fidèles, est incorporé à une nouvelle mission, appelée Matapédia, et qui s'étend de New-Carlisle à l'est jusqu'à Grand-Métis à l'ouest. L'industrie forestière étant alors en pleine expansion dans cette région, c'est auprès des bûcherons que le pasteur passe une grande partie de son temps. La construction de la première église se termine en 1906, à Matapédia.

Deux ans plus tard, on procède à un remaniement des missions à l'est de la Baie-des-Chaleurs et on en crée une troisième. Port-Daniel, Anse-aux-Gascons et Newport forment ainsi une nouvelle mission alors que Hopetown est détachée de New-Carlisle pour être annexée à nouveau à Shigawake. En 1910, un autre changement s'effectue: la desserte de New-Richmond se détache de la mission de Matapédia pour être incorporée à celle de New-Carlisle. À partir des années 1913-1914, alors que le village industriel de Chandler est en pleine croissance, le pasteur anglican de Cape-Cove s'y rend à l'occasion pour célébrer le service religieux.

Ce sont les évêques anglicans du diocèse de Québec qui ont juridiction sur la péninsule gaspésienne. Leurs visites dans la région sont assez fréquentes. En 1869, l'évêque William Williams et sa famille y passent huit semaines<sup>17</sup>. Ils en profitent pour visiter les Îles-de-la-Madeleine, où il y a un noyau anglican.

Il faut souligner le rôle important joué, surtout à partir des années 1890, par des groupements de femmes appelés « Ladies Guild », « Women Auxiliary », « Junior Guild », « Girl's Friendly Society » et autres. Ces associa-

Chapelle anglicane St. Lukes à Coin-du-Banc, 1978. Photo: Pierre Rastoul



tions féminines voient en particulier à amasser des fonds pour les besoins et la bonne marche de leur congrégation (l'équivalent de la paroisse catholique). Pour ce faire, elles organisent bazars, quêtes, concerts, séances de thé, etc. Les thés, qui s'apparentent à des réunions sociales, se tiennent chez les différents membres de l'association locale et, lors d'occasions spéciales, dans un endroit public. Ainsi, en 1895, à Coin-du-Banc, un thé attire jusqu'à 250 personnes, dont plusieurs catholiques<sup>18</sup>. Pendant la Première Guerre mondiale, ces associations de femmes s'affilient à la Croix Rouge pour aider matériellement les combattants. Notons aussi l'importance accordée aux « Sunday Schools », leçons de catéchisme professées généralement avant ou après le service dominical.

Chez les presbytériens, un seul ministre dessert la Gaspésie au milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Dans les années 1850, il réside à New-Richmond. Le district de Gaspé fait partie du « Presbytery » de Montréal jusqu'en 1856, alors qu'on crée celui de Québec. Dans la décennie suivante, après une vacance de quelques années, la congrégation de New-Richmond reçoit un nouveau pasteur. En 1880, elle regroupe 160 familles. En 1865, une nouvelle congrégation s'organise à New-Carlisle. Par la suite, elle s'élargit à Hopetown, à Port-Daniel, à Paspébiac et à Shigawake. En 1880, elle compte 75 familles, plus une douzaine de personnes non rattachées à ces cellules familiales. Dans les années 1870, des dessertes s'organisent à Matapédia et à Escuminac. Les deux localités regroupent près d'une centaine de familles en 1880<sup>19</sup>. La péninsule gaspésienne fait maintenant partie du « Presbytery » de Miramichi. Au début des années 1880, s'ajoute une autre desserte, Douglastown. À la fin du siècle, cette dernière et celle d'Escuminac deviennent des congrégations avec ministre résident. Quatre pasteurs sont alors à l'oeuvre en Gaspésie, dont trois à la Baie-des-Chaleurs. Enfin, vers 1915, le nouveau village de Chandler obtient sa desserte.

Quant aux méthodistes gaspésiens, ils ne reçoivent leur premier ministre résident qu'en 1859: Isaac Tallman s'installe au nord de la baie de Gaspé, où on retrouve le plus grand nombre de ces fidèles. De 1859 à 1869, on assiste à une expansion de l'Église méthodiste wesleyenne dans cette région. On bâtit des chapelles à Jersey-Cove, à Rose-Bridge, au bassin de Gaspé et un presbytère à Cap-aux-Os<sup>20</sup>. Le ministre méthodiste dessert aussi à l'occasion ses quelques coreligionnaires de l'île d'Anticosti. En 1889-1890, à la suite de différends survenus à l'intérieur de l'Église anglicane, des fidèles de Sandy-Beach décident de passer chez les méthodistes et forment une petite congrégation à Haldimand. Au même moment, une église-école méthodiste est construite à Douglastown et un deuxième ministre s'amène dans la région de Gaspé. Le territoire à desservir est alors divisé en deux parties: Gaspé-Nord et Anticosti (Cap-aux-Os) et Gaspé-Sud (Gaspé). En 1912, il y a réunification de ces deux territoires. En 1916, une chapelle est bâtie à Indian-Cove, servant aussi de maison du culte aux

habitants de Grande-Grave et de l'Anse-Saint-Georges<sup>21</sup>.

Pour ce qui est des autres dénominations religieuses, elles ne disposent d'aucune organisation particulière, exception faite des « Plymouth Brethren », que l'on retrouve dans le secteur de New-Richmond vers 1879. Ils construisent une première chapelle à Black-Cape en 1880, une autre à New-Richmond en 1893 et une troisième à Grande-Casapédia vers 1900<sup>22</sup>. Un pasteur y assure le service religieux.

Les relations catholiques-protestants, quoique pas toujours très bonnes, n'en sont pas moins empreintes de tolérance. En fait, on s'ignore plus qu'on ne se voisine. Ce sont les autorités religieuses catholiques qui semblent adopter les positions les plus rigides. Elles perçoivent souvent les protestants comme des gens sans mœurs, qui passent leurs dimanches dans l'oisiveté ou les rassemblements suspects. En plus, ils parlent une autre langue. Leur coexistence avec les catholiques inquiète plus d'un curé: « En général, les prêtres de la Gaspésie, écrit l'un d'eux, devraient suivre les familles de leurs paroisses de plus près dans leurs relations journalières, afin de prévenir autant que possible le danger de perversion auquel les exposent leurs rapports si fréquents avec les Protestants<sup>23</sup>. » La population catholique elle-même semble beaucoup moins tatillonne en cette matière, comme en témoigne une lettre de l'évêque Jean Langevin à l'un de ses curés après l'élection partielle dans le comté de Bonaventure en 1874: « Je vous avoue, écrit-il, que j'ai vu avec étonnement et regret l'état des polls dans l'élection qui vient d'avoir lieu pour la chambre locale. Je ne comprends pas comment un si grand nombre de vos catholiques peuvent avoir voté pour confier à un protestant leurs intérêts les plus chers<sup>24</sup>. »

Vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la coexistence religieuse semble causer moins de problèmes. Là où il y a une présence multi-confessionnelle, la communauté d'intérêts dans les questions municipales et scolaires, prenant appui et exemple sur une plus ancienne communauté d'intérêt au niveau du commerce et des échanges locaux, amenuise de plus en plus les divisions religieuses<sup>25</sup>. On assiste même à des prises de position ou à des mouvements communs, comme celui du mois d'août 1910 qui amène catholiques, presbytériens et anglicans de Port-Daniel à s'unir pour organiser un concert-bénéfice en faveur des habitants de Campbellton, victimes d'un grave incendie<sup>26</sup>. Entre les différentes dénominations protestantes, les relations sont naturellement plus faciles qu'entre catholiques et protestants. On peut ainsi voir le ministre d'un culte desservir des fidèles d'autres confessions ou encore prêter sa chapelle à un pasteur d'une autre dénomination dont les ouailles n'ont pas de lieu de culte.

Le travail du prêtre ne se limite pas à son rôle spirituel: il s'étend aux questions économiques, sociales, politiques et culturelles qui touchent sa mission ou sa paroisse. Après 1850, son rôle de leader s'affirme de plus en

**LA FONCTION  
SOCIALE  
DU PRÊTRE**

plus. Alors qu'auparavant les missionnaires ne faisaient que passer, les ecclésiastiques sont désormais implantés dans tous les villages, même ceux de moindre importance. Leur prestige social s'accroît grâce aux luttes qu'ils mènent pour améliorer le sort de leurs ouailles.

L'emprise du clergé n'est toutefois pas absolue. Le géographe Frank W. Remiggi l'a montré en scrutant ses rapports avec les marchands du comté de Gaspé au 19<sup>e</sup> siècle. Croyant fermement que ces derniers maintiennent la population dans un état de dépendance et de pauvreté par leur système de crédit, et mus aussi par le fait que le paupérisme des péninsulaires les touche dans le prélèvement de la dîme et dans la bonne marche financière de la fabrique, les prêtres voient en l'agriculture l'alternative idéale pour que les Gaspésiens se défassent de la tutelle des armateurs. Ils mettent beaucoup d'énergie à les convaincre mais sans grand résultat, les pêcheurs préférant un mode d'existence qu'ils pratiquent depuis toujours et qui semble leur offrir le plus de garanties. Selon Remiggi, cela prouve que les francophones répondent bien plus aux conditions et aux contraintes géographiques et économiques qu'aux impératifs cléricaux. La population fait donc une distinction entre les choses spirituelles et temporelles, entre le religieux et les conditions matérielles. Elle ne suit pas nécessairement les directives de l'Église lorsque celles-ci semblent venir en contradiction avec sa sécurité<sup>27</sup>. Il faut toutefois remarquer, avec Remiggi, que les rapports entre les clercs et les marchands varient d'une paroisse à l'autre.

Un des grands motifs de discorde entre le clergé gaspésien, catholique comme protestant, et les marchands a trait à la vente des spiritueux. « Il s'introduit encore, écrit un prêtre en 1860, des boissons fortes dans mes missions par la Grande-Grave et ceux qui les importent sont des marchands de Jersey. Déjà j'ai eu l'occasion de représenter à l'un des agents que ces boissons ne tendaient qu'à démoraliser notre peuple et à le rendre plus pauvre: mais peu leur importe, pourvu qu'eux-mêmes fassent des profits, ils ne comptent le reste que pour rien<sup>28</sup>. »

Pour combattre l'ivrognerie, on utilise divers moyens dont les mâts de tempérance surmontés d'une croix. Au pied de celle-ci, on promet solennellement de rester sobre. Lors de la visite du prêtre, si la tempérance a été observée, on hisse le pavillon en haut du mât « mais s'il y a eu quelque défection, le pavillon sera honteusement baissé à mi-mât, pour proclamer la lâcheté, l'humiliation des coupables. Alors ce sera au missionnaire à les punir comme il le jugera à propos, soit en restant moins longtemps au milieu d'eux, soit en les privant de quelques instructions [...] Ce moyen réussit dans toutes les missions où l'on veut abolir un désordre qui semble avoir pris racine. » Le prêtre qui parle ainsi avoue même avoir refusé en 1866 la sépulture religieuse à un homme mort en état d'ébriété complète, afin de donner l'exemple aux autres<sup>29</sup>. Au fil des ans, un clergé de plus en plus nombreux parvient à assurer un meilleur contrôle de la situation. Les



grandes maisons jersiaises cessent même graduellement de vendre de l'alcool à leurs magasins. Mais il reste les auberges.

Nous avons déjà souligné les efforts du clergé pour amener les pêcheurs, particulièrement ceux du comté de Gaspé, à consacrer plus de temps à la culture du sol. Ces luttes ne sont pas vaines, certes, mais les progrès réalisés ne correspondent pas aux efforts déployés. Pour les défenseurs de la foi, de la langue et du sol, des impératifs géographiques, économiques, moraux et historiques assignent aux Canadiens français une vocation agricole. Faute de choix aussi et devant les ravages de l'émigration, l'ouverture et la colonisation des terres vierges deviennent chez eux une préoccupation majeure. Certains ecclésiastiques vont jusqu'à s'attaquer aux grands propriétaires terriens et aux concessionnaires forestiers. Les clercs sont impliqués dans les sociétés de colonisation et d'agriculture, dans les cercles

Groupe de paroissiens  
près de l'église Notre-  
Dame de Paspébiac.  
(Arch. photo. Notman;  
Musée McCord)

agricoles, etc. Durant les années 1890, des missionnaires agricoles sont nommés par l'évêque avec mandat d'attacher la population à la terre, de la conseiller et de l'encourager.

Le clergé est actif aussi au niveau électoral appuyant des candidats en fonction de leur confession, de leur attitude envers l'Église et des possibles retombées de leur action sur la paroisse. Ainsi, c'est sans gêne que plusieurs prêtres appuient la candidature du nationaliste Honoré Mercier au poste de député de Bonaventure en 1890 car, en tant que premier ministre, il peut gratifier le comté.

L'implication du clergé se fait sentir surtout au niveau de l'éducation. Il s'occupe de la fondation et de la bonne marche des écoles. Plusieurs membres du clergé se retrouvent présidents de commissions scolaires ou inspecteurs d'écoles. C'est le cas du révérend William Gore Lyster, de Cape-Cove, qui sera pendant de nombreuses années inspecteur de son district. L'instruction étant un outil essentiel de christianisation et de moralisation de la population, on comprend l'intérêt des autorités religieuses à cet égard. Le premier curé de Port-Daniel, Thomas-Eugène Beaulieu, est bien conscient du rôle de l'école en tant qu'instrument de probité morale: « Retirer les enfants des dangers où ils sont exposés dès leur bas âge, confier leur éducation à des maîtres religieux et zélés, leur donner des aptitudes nouvelles en les appliquant de bonne heure au travail et à la pratique des vertus de leur âge; voilà ce qu'il n'est possible d'obtenir qu'au moyen de bonnes écoles et ce que réclament impérieusement le salut de ces pauvres enfants, et l'avenir des familles<sup>30</sup>. »

#### **LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES**

Surtout pour combler les besoins de l'enseignement, les curés sollicitent l'aide de communautés religieuses. La première à s'établir dans la région est celle des soeurs grises de la Charité de Québec. Quatre religieuses de cette communauté s'installent à Carleton en 1867 et y ouvrent un couvent pour jeunes filles. Ensuite, c'est au tour des soeurs des Petites Écoles. Cette communauté a été créée officiellement en 1879 par Mgr Langevin de Rimouski. Un an plus tard, à Port-Daniel et à Saint-Godéfrois, elles s'installent pour s'occuper des écoles. En 1891, elles adoptent le nom de Congrégation de Notre-Dame-du-Saint-Rosaire. En 1900, elles s'établissent à Douglastown et à Sainte-Anne-des-Monts, en 1903 à Ristigouche, en 1906 à Barachois, en 1911 à Paspébiac, en 1912 à Bonaventure et en 1917 à Gaspé. Pour leur part, les soeurs du Bon Pasteur s'installent à Matane en 1883 et à Grande-Rivière en 1905. L'année précédente, les Filles de Jésus, de Trois-Rivières, sont arrivées à Cap-Chat et à Pabos. En septembre 1915, les soeurs de la Providence, de Montréal, s'établissent à Chandler et, en 1917, à Cap-d'Espoir.

En plus de leurs tâches d'enseignement, les religieuses ont la responsabilité de visiter les malades et les pauvres, d'assister les mourants, etc. Elles



Salle de cours du couvent des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire à Gaspé en 1918. (MRC)

sont aussi sacristines, c'est-à-dire qu'elles tiennent le rôle d'auxiliaires du curé: elles voient à la confection d'ornements sacerdotaux, à diriger les enfants de chœur, à assurer la pratique de la musique et des chants liturgiques, à parer les autels, à assurer la bonne tenue de la sacristie.

À ces communautés religieuses féminines s'en ajoutent quelques-unes masculines. Le groupe le plus important est celui des pères capucins, recrutés à Ottawa par Mgr Blais en 1894. Le 2 octobre, ils prennent charge de la mission amérindienne de Ristigouche composée majoritairement de catholiques<sup>31</sup>. En 1900, au nombre de seulement quatre, ils y construisent un premier couvent. Leur supérieur est alors le père Pacifique de Valigny, qui exercera son apostolat à Ristigouche jusqu'en 1943. Il laissera de précieuses études géographiques et historiques sur la région. Il écrit aussi des traités linguistiques dont un dictionnaire de la langue micmaque. De Ristigouche, les capucins vont aussi faire des dessertes, prédications, retraites, campagnes de tempérance ou de vocation ailleurs dans la péninsule et même à Rimouski, à Bathurst, à Moncton et chez les Franco-Américains<sup>32</sup>. Il est à noter que Sainte-Anne-de-Ristigouche, comme Sainte-Anne-des-Monts d'ailleurs, devient un lieu de pèlerinage à la dévotion de Sainte-Anne. À Ristigouche, on reçoit la visite de fidèles de la Baie-des-Chaleurs et du Nouveau-Brunswick et à Sainte-Anne-des-Monts, celle de touristes et de nombreux pêcheurs de la côte. Sainte-Anne étant la patronne des pêcheurs.

En mars 1917, l'évêque de Rimouski confie à la Congrégation de Jésus et Marie, c'est-à-dire les pères eudistes, la direction de la nouvelle paroisse du Saint-Coeur-de-Marie de Chandler, détachée de Sainte-Adélaïde-de-Pabos. Jusqu'à ce que les revenus ordinaires de la paroisse puissent s'élever à \$3 000, Alfred Dubuc, président et gérant général de la compagnie de pulpe de Chandler, s'engage au nom de son entreprise à combler la différence entre cette somme et celle que les eudistes pourront récolter<sup>33</sup>.

À ces congrégations religieuses ayant la charge d'une paroisse, s'ajoutent d'autres membres du clergé régulier qui ont la responsabilité d'une école, tels les frères de la Croix de Jésus à Percé et à Matane, ou qui viennent occasionnellement prêcher dans les paroisses. De ce dernier groupe, les pères rédemptoristes sont sûrement les plus actifs. De 1879 à 1882, ils font



Le Père Pacifique de Valigny chargé de la mission de Ristigouche de 1900 jusqu'en 1943 (Coll. privée)

des tournées régulières du diocèse de Rimouski, prêchant, évangélisant et organisant des retraites<sup>34</sup>. Par la suite, on les verra de façon épisodique prêcher des retraites paroissiales en Gaspésie.

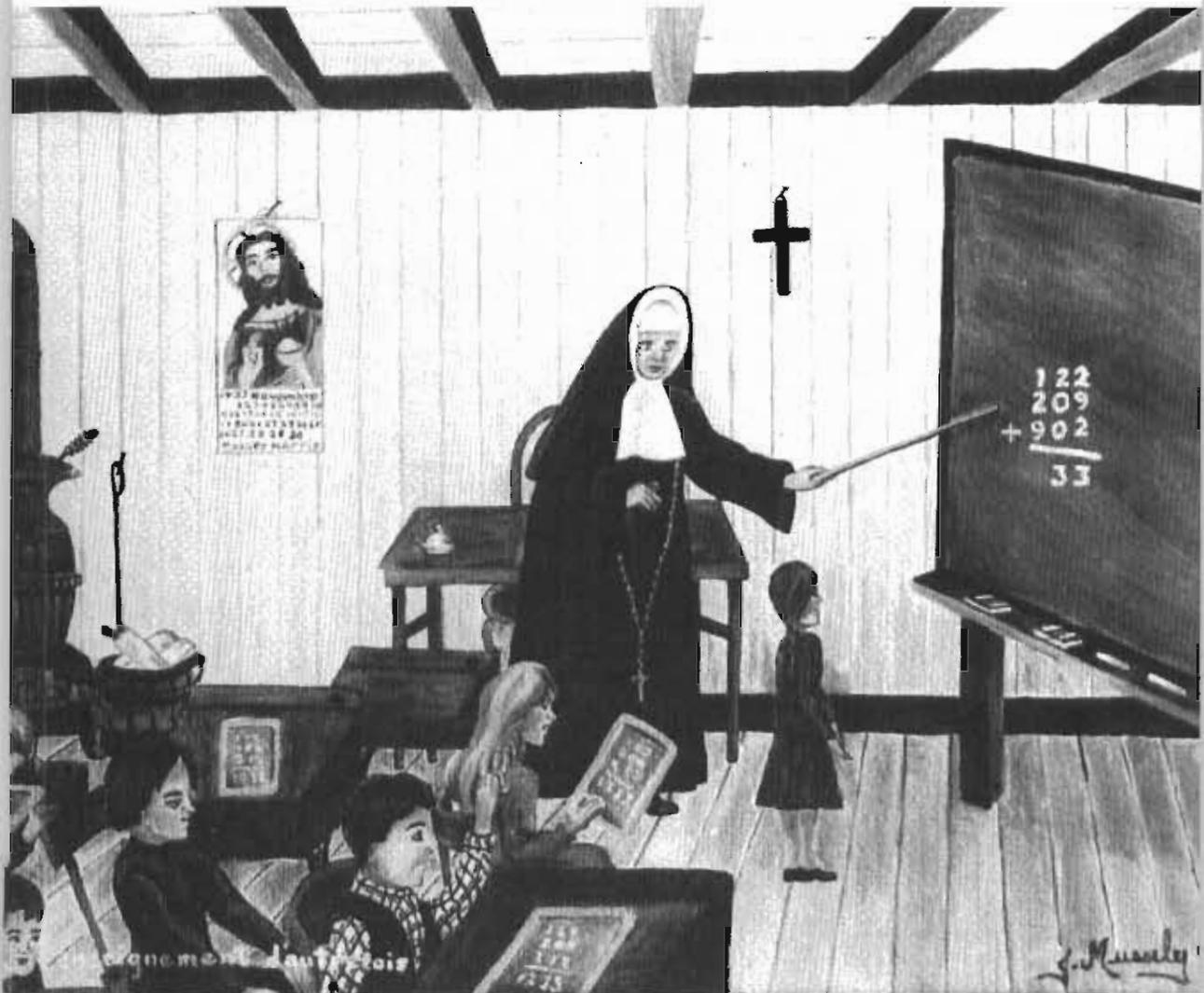
La période 1850-1920 en est donc une de consolidation pour les Églises catholique et protestantes. Du missionnaire devant parcourir des dizaines de milles pour couvrir ses diverses dessertes, on est passé au prêtre ayant la charge d'un village et de ses environs et bénéficiant de l'aide de vicaires, de communautés religieuses ou d'associations et confréries de fidèles. Le clerc est de plus en plus présent parmi ses ouailles et son contrôle sur sa communauté s'affermi au fil des ans. À l'instar de ses confrères du reste de la province, il occupe un rôle central dans sa paroisse ou sa congrégation. Tous les événements de la vie sont maintenant empreints de religieux. L'influence du clergé et celle de la religion se font sentir à tous les niveaux, en particulier dans le domaine de l'éducation.

## *L'implantation de l'enseignement primaire*

La période d'érection canonique des paroisses gaspésiennes coïncide avec une phase de croissance rapide du nombre des écoles. En fait, c'est à partir des années 1840 que les autorités gouvernementales mettent sur pied des mesures visant à encourager l'éducation à l'échelle provinciale. Promoteur infatigable de la cause de l'éducation pour les jeunes, le clergé local collabore activement avec l'État. Mais l'implantation des écoles ne se fait pas sans complications, loin de là. Les problèmes de financement et de fonctionnement, la division du système scolaire en deux confessions, les difficultés de recrutement et le peu de qualification du personnel enseignant sont parmi les nombreux obstacles à surmonter. L'idée même de l'instruction entre difficilement dans les moeurs. Mais les progrès sont évidents: la situation de l'éducation en 1920 ne se compare aucunement à celle de 1850, époque où tout était encore à faire, où quelques écoles seulement étaient ouvertes avec des maîtres souvent improvisés au gré des circonstances.

### **LES COMMISSIONS SCOLAIRES**

Les premières réformes législatives en vue de structurer un régime scolaire au Québec remontent donc au gouvernement de l'Union dans les années 1840. C'est en effet le 20 juillet 1841 que l'Assemblée du Canada-Uni adopte un projet de loi dont l'objectif est de créer un réseau d'écoles dirigées par



« L'enseignement d'autrefois ». J. Mussely, 1977. (MRG)

des commissaires élus, subordonnés au conseil municipal, qui a le pouvoir de prélever des taxes et l'obligation de bâtir et d'entretenir des écoles et de fournir des manuels scolaires. Un surintendant supervise l'ensemble du système. Un changement survient en 1845. On crée alors les commissions scolaires, organismes indépendants du conseil municipal et relevant du surintendant. On assoit le régime scolaire sur l'organisation paroissiale. L'année suivante, une autre loi consacre ce principe et celui de la confessionnalité des écoles. Les municipalités ou commissions scolaires sont réorganisées et pouvoir est donné aux commissaires d'imposer des cotisations. Les recettes des commissions scolaires reposent sur trois sources: les taxes, la rétribution mensuelle et la subvention du gouvernement. Les taxes sont prélevées sur toutes les propriétés foncières tandis que la rétribution mensuelle est une somme que paient les parents pour chaque enfant en état de fréquenter l'école. Cette somme doit être égale à l'octroi gouvernemental.

L'action d'une campagne d'opposition à la taxation rend difficile l'application du nouveau système. Les autorités tentent de remédier à la situation en créant, en 1851, le poste d'inspecteur d'école. Ce dernier doit assister le surintendant dans son oeuvre et est responsable de la surveillance d'un district en particulier. L'avocat percéen Peter Winter est le premier à être nommé à cette fonction pour les districts municipaux de Gaspé et de Bonaventure, divisés chacun en dix municipalités scolaires. Ces districts sont mixtes, à cause des diverses confessions de la population. Un autre inspecteur, le docteur J.-G. Lespérance, s'occupe du district de Gaspé-Nord, c'est-à-dire le secteur de Cap-Chat et de Sainte-Anne-des-Monts où il n'y a qu'une école en 1852. En 1859, cette division est jumelée à celle de Gaspé. Pour se faire une idée de l'application du nouveau régime scolaire en Gaspésie, lisons cet extrait du rapport de l'inspecteur Winter pour l'année 1852-1853: « Dans le comté de Bonaventure, il y a dix municipalités scolaires divisées en quarante-quatre arrondissements, dans lesquels il y a vingt-et-une maisons d'école et dix-neuf écoles en opération dont quelques unes dans des maisons privées, prêtées ou louées. Il y a plusieurs maisons d'école non occupées soit faute d'instituteurs ou faute de moyens chez les habitants et en quelques cas par manque d'énergie chez les commissaires, ou faute de bien comprendre l'étendue de leurs pouvoirs et de leurs devoirs. Ceci s'applique aussi au comté de Gaspé. Très peu connaissent les lois d'école... Dans le comté de Gaspé [...] il y a maintenant dix municipalités divisées en 26 arrondissements, dans lesquels il y a 17 maisons d'école sous contrôle et quatre indépendantes en opération... J'ai rencontré dans le cours de ma visite de très bonnes écoles et des médiocres. Dans les premières on y enseigne des branches qui par la loi sont assignées aux écoles modèles telles que l'arithmétique dans toutes ses parties, la tenue des livres, etc., grammaire, géographie, etc.<sup>35</sup> »

En vertu de la loi de 1846, les commissaires doivent prélever des cotisations dans la population. C'est le problème majeur que rencontrent les nouveaux inspecteurs dans leur travail. La population, en effet, est fort réticente à payer pour l'entretien des institutions scolaires et des maîtres. Dans toute la province, une levée de boucliers jaillit contre le système d'écoles officielles. Ce mouvement est appelé la « guerre des éteignoirs ». C'est plus une lutte contre la législation que contre l'école elle-même. En plusieurs endroits de la province, on retire les enfants des écoles, on intimide les inspecteurs et les commissaires, etc.

La Gaspésie est loin de faire exception. Les gens sont réticents à abandonner le système des contributions volontaires pour adopter celui des cotisations. Dans le comté de Gaspé, plusieurs écoles ferment leurs portes à la fin des années 1840 et au début de 1850. En divers endroits, on paie par cotisations, en d'autres, par contributions volontaires ou encore on se promène d'un système à l'autre, sans grand résultat. Les commissaires sont dans une situation délicate. Comme l'écrit l'inspecteur Winter: « Les commissaires ont craint [...] prévoyant de l'opposition, d'en souffrir dans leurs affaires privées, et n'ont pas tenté de faire sentir aux contribuables combien il leur aurait été avantageux d'avoir plus d'écoles<sup>36</sup>. »

Encore à la fin des années 1850, ce mouvement de rejet, d'ailleurs entretenu par plusieurs marchands, en particulier dans le secteur de la pêche, n'est pas totalement apaisé. L'inspecteur Auguste Béchard en sait quelque chose: on brûle sa maison et on tente même de le pendre. Dans son exposé de 1859, il écrit: « J'ai rencontré de l'opposition partout [...] Dans quelques endroits, j'ai reçu des insultes, et dans d'autres [...] on semblait décidé à me faire un mauvais parti. On croyait qu'en se débarrassant de l'inspecteur d'écoles, on abolissait du même coup la loi des écoles<sup>37</sup>. »

En 1857, la taxe scolaire n'est établie légalement que dans deux localités du comté de Gaspé: Grande-Rivière et Sainte-Anne-des-Monts<sup>38</sup>. Ailleurs, on en est encore au système des contributions volontaires. L'inspecteur Béchard peut toutefois écrire au début des années 1860 que « ... l'opposition à la cotisation diminue et perd du terrain tous les jours, grâce aux poursuites judiciaires faites aux opposants...<sup>39</sup>. » La présence de la goélette armée du commandant Pierre Fortin du Service canadien des pêcheries facilite l'application de la législation scolaire. Plusieurs individus qui n'ont pas respecté les ordres des cours locales sont arrêtés et traduits devant l'officier pour avoir défié la loi des écoles. Le zèle et l'influence des curés et missionnaires contribuent aussi à apaiser la résistance. La somme fournie par les contribuables du comté de Gaspé pour les écoles s'élève ainsi à \$1 134 en 1859, à \$1 495 en 1860 et à \$3 476 pour l'année suivante<sup>40</sup>. Dans Bonaventure, la cotisation est établie partout sauf en trois endroits où des écoles dites « dissidentes » fonctionnent indépendamment. Dans les années 1860, l'opposition systématique à la taxe scolaire n'existe plus mais c'est

sans grande joie que la population se résout aux cotisations.

**LA PETITE ÉCOLE** L'apprentissage du travail maritime ou agricole est considéré plus utile pour l'avenir du jeune que l'instruction. De plus, l'absence partielle de l'enfant prive la famille de bras nécessaires pour accomplir les diverses besognes domestiques. Cela explique la déception de l'inspecteur Meagher qui, au cours d'une inspection du comté de Gaspé en 1855, ne trouve que six écoles ouvertes sur vingt arrondissements scolaires parce que les gens sont occupés à la pêche et que la plupart des enfants aident leurs parents. Même les commissaires sont difficiles à recruter. Quelque temps plus tard, le curé de Percé, Edouard Guilmet, écrit: «l'éducation de la famille est nulle; on lui [l'enfant] parlera de poisson, de berge, de tempête, on réserve la religion pour l'enseignement du prêtre. À cinq ou six ans l'enfant saura nager comme une morue, à dix il saura conduire une berge comme un pilote, mais il ne saura pas un mot de catéchisme, mais il ignorera jusqu'au nom d'Adam, à douze ou treize ans on l'enverra deux mois au catéchisme il fera sa 1<sup>ère</sup> communion puis son père l'engagera quelque part pour pêcher [...] Voilà, Monseigneur, voilà l'éducation de la famille sur nos rives du Golfe, dans la triste réalité [...] Que voulez-vous donc qu'il fasse le jeune homme qui croit bien faire en imitant son père? Comment voulez-vous que la jeune mère de famille forme ses enfants mieux qu'elle a été formée elle-même? Il faut donc réformer la famille<sup>41</sup>.»

Le nombre d'écoles et leur clientèle n'augmentent vraiment qu'au début des années 1860. En 1846, la Gaspésie comptait 38 écoles primaires; en 1866, ce nombre est porté à 69. Il y en a alors 3 589 dans la province. La fréquentation scolaire, elle, passe de 1 356 élèves à 3 342. Dans un numéro de la *Revue d'Histoire de la Gaspésie*, Lionel Allard a fait l'évaluation du pourcentage écoliers/enfants pour l'année 1855. Sur 2 581 jeunes de cinq à seize ans, 49% sont inscrits dans des écoles, soit 6,5% de la population totale de la péninsule (Gaspé et Bonaventure). Ailleurs en province, la moyenne est alors de 14,6%<sup>42</sup>. Entre 1860 et 1870, les principales localités de la Baie-des-Chaleurs sont pourvues d'écoles fréquentées en assez grand nombre pour en assurer la survie. En 1856, on a ouvert une école à Ristigouche pour les Micmacs de l'endroit et une autre en 1864 pour ceux de la pointe Maria. Dans les deux cas, c'est le gouvernement qui paie les instituteurs. L'enseignement est de confession catholique et il se fait en anglais. À l'extérieur de la Baie-des-Chaleurs, la dispersion plus grande des habitants a pour effet de multiplier les écoles. Par contre, le faible peuplement de plusieurs arrondissements scolaires rend précaire la survie de leurs écoles qui, en général, vivent dans la misère et fonctionnent irrégulièrement.

Les secrétaires-trésoriers compétents ne sont pas légion. Leur incapacité place parfois la commission scolaire dans le désarroi financier. S'il n'y a pas de curé ou de pasteur tout près, l'inspecteur doit alors tout faire. Il lui



arrive même d'être obligé de s'arrêter plusieurs jours dans un endroit pour y prélever lui-même les taxes scolaires, qui sont pratiquement toujours payées en retard<sup>43</sup>.

La principale source de revenus des commissions scolaires provient des contribuables. En effet, le subside gouvernemental ne dépasse jamais les 30 ou 40% du budget scolaire d'une corporation. Une subvention additionnelle à celle déjà faite par le gouvernement est instaurée en 1856 pour aider les municipalités pauvres. Elle est accordée de préférence aux nouvelles agglomérations, aux plus éloignées et à celles qui font le plus d'efforts pour leurs écoles. Elle sert surtout à la construction et à la réparation des bâtisses. Régulièrement, une majorité de municipalités scolaires du comté de Gaspé reçoivent cette aide supplémentaire. Malgré cela, les inspecteurs supplient constamment les autorités d'accroître les subsides. En 1888, par

Le premier couvent de  
Douglastown ouvert en  
juillet 1900. (MRC)

exemple, l'inspecteur Thomas Tremblay prévoit la suspension dans un court délai de vingt écoles, l'allocation étant insignifiante<sup>44</sup>. Devant le manque de ressources, les commissaires laissent souvent aller à l'abandon les arrondissements trop pauvres.

Certes, le taux de fréquentation scolaire s'accroît mais encore en 1880, l'inspecteur Tremblay affirme qu'à peine la moitié des enfants en âge d'aller à l'école y vont réellement. Il arrive, écrit un autre inspecteur, que « les parents sont incapables de vêtir convenablement leurs enfants et sont obligés d'ailleurs de les faire travailler pour pourvoir à leur entretien; l'éducation est alors tout naturellement considérée comme une chose d'importance secondaire<sup>45</sup>. » Encore en 1900, plus du tiers des élèves inscrits dans les écoles n'y viennent pas. Les écoles ne sont généralement ouvertes qu'une partie de l'année seulement. Leur période moyenne d'activité est de huit mois. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, la fréquentation scolaire entre le 15 décembre et le 15 février est presque nulle. L'été, on retient les enfants pour les travaux des champs. En somme, tout un ensemble de facteurs décourage la fréquentation scolaire. Des détails qui peuvent sembler mineurs ont des conséquences importantes sur la durée de l'enseignement. Ainsi en est-il de l'approvisionnement en combustible: « Le bois de chauffage, écrit un inspecteur, doit être fourni invariablement par les commissaires. Mal observé, un cinquième du temps, d'octobre à juin, est perdu faute de bois. Le fléau donne lieu à de graves difficultés entre contribuables, commissaires ou instituteurs<sup>46</sup>. »

Dans plusieurs municipalités, les écoles ont plutôt mauvaise mine: absence de carreau de ventilation, salles trop petites pour y loger un poêle en hiver sans surchauffer les élèves placés à proximité, classes ayant pour seule décoration un tableau noir usé et quelques cartes désuètes et déchiquetées, bancs et tables non adaptés à la taille des enfants, cabinet d'aisance au fond de la cour impropre à tout service dès les premiers froids, eau conservée à découvert avec un seul gobelet pour tous les élèves, etc. Ce n'est qu'au début de ce siècle que le gouvernement fait un effort pour moderniser le mobilier.

Malgré leurs difficultés à s'implanter et à fonctionner convenablement, les écoles assurent quand même une instruction de base: « je n'ai aucun doute, écrit l'inspecteur W. Gore Lyster en 1886, que les enfants sont en général, bien mieux enseignés que par le passé et il en est bien peu de ceux qui fréquentent l'école, même jusqu'à l'âge de 14 ans seulement, qui ne réussissent point à acquérir une instruction élémentaire assez passable, et qui ne soient capables d'écrire des lettres ou de faire des factures ordinaires, ce qui leur est d'une grande utilité [...] [Les maîtres de poste] déclarent que leur besogne augmente constamment, et que le nombre de lettres et de journaux qui passent par leurs bureaux s'est accru du double en certains endroits, depuis quelques années<sup>47</sup>. »



Au début des années 1890, une mauvaise conjoncture économique freine le développement du réseau scolaire gaspésien: « Il m'est pénible de constater, affirme l'inspecteur Tremblay, que la dépression de plus en plus sensible et générale de la pêche, source principale des revenus dans Gaspé, affecte gravement le soutien des écoles, en diminue le nombre et provoque un déplorable courant d'émigration: hommes, femmes et enfants, des familles entières, sans même excepter d'excellentes institutrices [...] prennent la trop large voie qui conduit aux États-Unis [...] Il est facile de déduire que l'éducation est quelque peu en souffrance<sup>18</sup>. » Cette tendance se résorbe puisqu'au total, le nombre d'écoles augmente dans la décennie 1890, même s'il y a une décroissance du nombre de bâtisses et d'élèves dans

Couvent de Grande-Rivière (1905-1965)  
(MRG)

le réseau scolaire protestant. En 1900, on compte 100 établissements scolaires dans le comté de Gaspé et 89 dans Bonaventure<sup>49</sup>. Après 1900, le nombre d'écoles s'accroît encore: en 1916-1917, on en retrouve 150 dans Gaspé et 147 dans Bonaventure; 78% sont de confession catholique<sup>50</sup>.

#### **LES ÉCOLES DISSIDENTES**

La diversité des croyances religieuses contribue à fragmenter la clientèle des écoles gaspésiennes. Dans les localités où cohabitent plusieurs confessions, c'est la majorité qui dirige. Si les minorités ne sont pas satisfaites de l'administration des écoles, elles peuvent se soustraire à l'autorité de la commission scolaire majoritaire et élire un syndic pour diriger leurs propres institutions. Dès lors, les écoles de la minorité prennent le nom d'écoles dissidentes. Les syndics sont investis à l'égard de ces établissements des mêmes pouvoirs que les commissaires à l'égard de ceux de la majorité. Toutefois, ce sont ces derniers qui continuent de percevoir les contributions. Ils remettent aux syndics le montant prélevé chez les contribuables dissidents ainsi qu'une partie de la subvention publique au prorata du nombre de ces derniers. Les commissions scolaires ainsi subdivisées voient leurs revenus baisser en conséquence.

En 1867, on ne compte que quatre syndics dissidents dans les comtés de Gaspé et de Bonaventure: Cap-d'Espoir, Hamilton, New-Richmond et Petite-Nouvelle. Le mouvement s'accélère en 1873, particulièrement dans Gaspé: « Cette année, cinq minorités se sont déclarées dissidentes sans avoir les ressources suffisantes pour soutenir de bonnes écoles. Les ressources déjà assez minimes sont donc divisées entre des écoles de plus en plus nombreuses et ne peuvent que nuire ou retarder la prospérité générale des écoles<sup>51</sup>. »

Quelques années plus tard et tout au long des décennies suivantes, de nouvelles écoles dissidentes apparaissent pendant que d'autres disparaissent. Les minorités invoquent toujours des raisons d'ordre religieux et/ou linguistique pour justifier leur action. Par exemple, la présence d'une minorité protestante au sein d'une majorité catholique oblige la commission scolaire à engager deux institutrices, l'une de langue anglaise et protestante et l'autre de langue française et catholique, ou encore une maîtresse bilingue qu'il est difficile de trouver. La plupart du temps, on ne peut se payer ce luxe et ainsi satisfaire tout le monde. Quand les contribuables minoritaires ne trouvent pas à redire sur les qualifications linguistiques de l'institutrice, ils s'objectent sur le taux de cotisation ou sur la localisation de l'école qui peut favoriser un groupe en particulier.

#### **LES LIVRES ET L'ENSEI- GNEMENT**

Un autre problème qu'il faut résorber est la grande rareté des livres et des instruments pédagogiques. Vers 1850, dans la plupart des cas, la variété des manuels est telle qu'on ne peut former de classes. N'ayant pas de politique sur cette question, les commissaires achètent indifféremment divers

volumes, sans se préoccuper de leur degré d'utilité. Par la suite, les maîtres doivent instruire les enfants séparément. Les commissaires reçoivent des inspecteurs des directives pour corriger ces lacunes. D'autre part, le surintendant de l'Instruction publique envoie chaque année à tous les inspecteurs des livres en français et en anglais pour les distribuer en prix. Il s'agit surtout de volumes à saveur religieuse ou nationale, tels les ouvrages de la « Bibliothèque de la jeunesse chrétienne » et de la « Bibliothèque nationale et religieuse ». Dans les années 1860, on distribue surtout les livres de la « Bibliothèque de l'enfance in 18 » et le « Canon Schmidt's tales ».

L'atomisation du réseau scolaire gaspésien aggrave la pénurie des instruments pédagogiques. En 1876, une loi permet la fourniture des livres au prix coûtant aux municipalités scolaires, lesquelles assurent ensuite la distribution gratuite aux élèves. La mesure est bien vue et seules quelques rares municipalités persistent à vendre les volumes. En fait, l'enthousiasme est tel chez les péninsulaires que lorsque les critiques du clergé et des journaux conservateurs de la province qui craignent le monopole étatique forcent le gouvernement à abandonner le « dépôt des livres », les commissaires gaspésiens poursuivent la distribution gratuite. Et lorsque le surintendant reformule son projet dans son rapport de 1880-1881, il cite en exemple la réussite du procédé utilisé dans le comté de Bonaventure pour justifier son application<sup>52</sup>. Entre 1900 et 1920, les bibliothèques scolaires tendent à se répandre dans les écoles primaires de la péninsule. Vers 1920, environ 75% des institutions catholiques et toutes les institutions protestantes disposent d'une bibliothèque, si petite soit-elle.

En fait, la presque totalité des enfants n'ont que le temps d'apprendre d'une manière plus ou moins satisfaisante à lire, à écrire et à calculer. Beaucoup de jeunes catholiques s'arrêtent après avoir fait leur première communion. Les exigences du programme académique ne sont suivies que par ceux et celles qui aspirent à devenir instituteurs et institutrices ou à compléter leur éducation dans des établissements supérieurs.

Le nombre des écoles primaires augmentant, on commence à fonder quelques « écoles modèles » dans les années 1860. Ces écoles constituent un lien entre les niveaux primaire et secondaire. En fait, elles offrent un enseignement primaire plus complet. Comme il n'y a ni école normale, ni académie, ni collège en Gaspésie au 19<sup>e</sup> siècle, c'est l'école modèle qui offre la possibilité au jeune de prolonger ses études et surtout de se préparer à l'enseignement. Les premières écoles modèles sont établies à New-Carlisle (1859-1861), Carleton (vers 1861), Matane (1863), Percé (1864), Maria et Grande-Rivière (1865) et Sainte-Anne-des-Monts (1867). La moyenne de fréquentation est alors d'environ 70 élèves par établissement. Par la suite, d'autres écoles de ce niveau s'ajoutent au réseau déjà existant. En quinze

#### **L'ÉCOLE MODÈLE ET L'ÉCOLE SPÉCIALISÉE**

ans, de 1867 à 1883, le nombre d'écoles modèles catholiques dans Gaspé et Bonaventure passe de cinq à dix. La clientèle scolaire double également, passant de quelque 350 personnes à plus de 700<sup>53</sup>.

L'implantation de ces écoles en milieu protestant est plus tardive. Sauf pour un court laps de temps à New-Carlisle vers 1860, alors que l'institution ne compte qu'une dizaine d'élèves, les premières écoles modèles protestantes ouvrent leurs portes à la fin de 1885. En effet, à sa séance du 15 novembre, le comité protestant du Conseil de l'Instruction publique fait mention de deux lettres confirmant l'ouverture d'une école modèle au village de Gaspé et d'une autre à New-Carlisle ainsi qu'une demande pour une école de ce type à New-Richmond<sup>54</sup>. Les protestants d'Haldimand acquièrent la leur en 1889.

Ces écoles modèles ne sont souvent que de simples écoles primaires dont on a voulu élever le niveau d'enseignement. Leur établissement n'en suscite pas moins l'opposition de citoyens apeurés par la nouvelle dépense. La subvention gouvernementale ne comblant que le quart du coût du fonctionnement de ces institutions, seules les municipalités les plus peuplées peuvent s'en payer. Outre les matières de base, l'élève peut y apprendre, selon les institutions, la tenue de livres, le calcul mental, l'algèbre, la grammaire, la géographie, l'histoire sainte, l'histoire du Canada, voire même celle de la France, de l'Angleterre et des États-Unis. Dans des écoles de langue française, on apprend aussi l'anglais. Les meilleurs établissements offrent des cours à caractère pratique ou artistique. Ainsi, les jeunes filles de Maria, de Percé et du couvent de Carleton reçoivent des leçons de couture et de broderie. Des élèves de Nouvelle, de Percé, de Maria et de Carleton s'adonnent, elles, à la musique instrumentale ou vocale. En d'autres endroits, on s'exerce à la gymnastique ou à la danse. À Percé, à Nouvelle et à Carleton, des jeunes suivent un programme d'agriculture ou terminent un cours commercial spécial. À Maria, d'autres se familiarisent avec l'horticulture. Par sa vocation pratique, l'école modèle joue en Gaspésie le rôle dévolu ailleurs à l'académie.

Quelques couvents jouent aussi ce rôle palliatif. C'est surtout au début du 20<sup>e</sup> siècle qu'ils font leur apparition. On a vu comment le clergé a fait appel à la collaboration des religieuses. Dès 1867, un premier couvent s'ouvre en Gaspésie. C'est le curé de Carleton, Nicolas Audet, qui en est le promoteur. Un riche commerçant irlandais de l'endroit, John Meagher, ouvre grande sa bourse et la population de Carleton emboîte le pas. Meagher est d'ailleurs le beau-père de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, premier ministre de la province et surintendant de l'Instruction publique. Le 27 août 1867, quatre soeurs grises de la Charité de Québec s'embarquent pour aller habiter ce couvent. Elles en prennent possession en septembre. Ces premières religieuses à s'établir en Gaspésie inaugurent un enseignement axé sur la formation d'institutrices et les vocations religieuses. La

première année, elles accueillent 35 jeunes filles. Environ la moitié des élèves sont pensionnaires. Le statut de cet établissement scolaire équivaut alors à celui d'une école modèle. Il est même considéré comme la meilleure école modèle de la région. De 1867 à 1914, 329 élèves y obtiennent leur brevet d'école primaire, modèle et académique<sup>55</sup>.

Treize ans plus tard, en septembre 1880, quelques sœurs des Petites Écoles de Rimouski arrivent à Saint-Godefroi et à Port-Daniel. À ce dernier endroit, leur bâtisse est un ancien entrepôt de pêche. Même lavée et désinfectée, l'école ressemble plus à un hangar qu'à une résidence. Une quarantaine d'élèves forment la première classe. Six ans après leur arrivée, elles quittent Port-Daniel. Mais à Saint-Godefroi, leur classe est transformée en couvent. En 1883, un autre couvent ouvre ses portes à Matane. Il est tenu par les sœurs du Bon-Pasteur. En 1900, aux quatorze écoles modèles des comtés de Gaspé et de Bonaventure, s'ajoutent celles de Douglastown et de Sainte-Anne-des-Monts, dirigées par les sœurs du Saint-Rosaire. En 1903, cette communauté s'établit à la mission indienne de Ristigouche, dirigée depuis 1894 par les pères capucins. En 1904, les Filles de Jésus, de Trois-Rivières, prennent la direction de couvents à Cap-Chat et à Sainte-Adélaïde-de-Pabos. L'année suivante, une école modèle et un pensionnat sont mis sur pied à Grande-Rivière par les sœurs du Bon-Pasteur. En 1906, les sœurs du Saint-Rosaire ouvrent une autre école, cette fois à Barachois. En 1912, c'est au tour de Bonaventure de les recevoir dans un couvent où il se fera de l'enseignement ménager. En 1911, elles fondent un établissement scolaire à Paspébiac, en 1917 à Gaspé et en 1921 à Rivière-au-Renard. Enfin, quatre sœurs de la Providence ouvrent deux classes à Chandler en 1915 et une académie dans une nouvelle bâtisse en 1917. Cette année-là, elles fondent une école à Cap-d'Espoir. Toutes ces institutions de faible taille n'ont rien à voir avec les grandes écoles et couvents que l'on verra plus tard.

La jeune Gaspésienne est plus avantagée que ses frères pour apprendre. En fait, elle est généralement plus instruite qu'eux. Les garçons, qu'on prépare très tôt au travail, sont moins disponibles pour parfaire leurs études et les institutions faites spécifiquement pour eux sont très rares. Toutefois, grâce à un octroi gouvernemental, une académie commerciale pour garçons est fondée à Percé en 1912. Les frères de la Croix de Jésus, de Rimouski, en prennent la direction. Ils y ajoutent un pensionnat en 1915. Mais cette académie est ramenée au niveau d'une école de village en 1921, les charges devenant trop lourdes pour la commission scolaire. En 1913, la même communauté enseignante s'installe à Matane pour s'occuper d'une nouvelle école. D'autres municipalités scolaires parviennent aussi à se doter d'écoles intermédiaires pour garçons: Bonaventure en 1914, Saint-Omer et Chandler en 1916. En fait, durant cette décennie, plusieurs écoles modèles catholiques se transforment en académies: académie mixte à Cap-

Chat, académies-couvents à Grande-Rivière et à Carleton, académie de garçons à Percé. Chez les protestants, des presbytériens de la Baie-des-Chaleurs construisent à cette époque, près du « high school » de New-Carlisle, une résidence pour les jeunes filles afin qu'elles puissent suivre les classes de 10<sup>e</sup> et de 11<sup>e</sup> années.

C'est également dans les années 1910 qu'on met sur pied les premières écoles ménagères dans la péninsule. En effet, à l'automne de 1912, la commission scolaire de Bonaventure inaugure un cours d'enseignement ménager à l'école des soeurs du Saint-Rosaire. Au début, les religieuses limitent leur enseignement aux travaux domestiques: couture, tricot, art culinaire. Peu après, d'autres écoles ménagères ouvrent aussi leurs portes. En 1913-1914, on en trouve quatre dans Gaspé et Bonaventure: à Saint-Alexis-de-Matapédia (82 élèves), à Bonaventure (25 élèves), à Grande-Rivière (27 élèves) et à Sainte-Anne-des-Monts (121 élèves)<sup>56</sup>. En 1912, commence aussi un cours d'enseignement ménager au couvent de Matane. Enfin vers 1914, une première école de navigation est mise sur pied à Carleton. Elle débute ses activités avec seulement six élèves, sous la direction du capitaine Landry.

#### **LE RECRUTEMENT D'INSTITUTRICES QUALIFIÉES**

Les écoles modèles et les couvents forment des institutrices nécessaires aux petites écoles. Vers 1850, le personnel enseignant est rare, peu qualifié et très mal payé. Un rapport souligne que « l'octroi du gouvernement est si faible, que, lorsqu'il est partagé entre les arrondissements scolaires, il ne revient pas plus de \$5 à \$10 en argent à chaque instituteur, avec la balance de salaire qu'il est obligé de prendre en produits agricoles à des prix très élevés<sup>57</sup>. » La qualification des professeurs est liée aux salaires versés: « Les instituteurs ne recevant qu'à peine le salaire accordé aux moindres engagés dans les établissements de pêche, comment, dit un autre rapport, peut-on prétendre qu'ils soient qualifiés en tous points<sup>58</sup>? » Les instituteurs, très majoritaires jusque vers 1850, se voient supplantés en nombre par les institutrices à partir de la décennie suivante: 36 hommes et sept femmes en 1856; 34 hommes et 46 femmes en 1867. Dix ans après, il ne reste que neuf hommes; quinze ans plus tard, trois. Le traitement des maîtres étant plus élevé que celui des maîtresses, les commissaires préfèrent engager ces dernières. C'est surtout à Carleton, à Percé, à Maria, à Nouvelle et dans les paroisses avoisinantes que se rencontrent la plupart des enseignantes. Le couvent de Carleton fournit annuellement à lui seul sa dizaine d'institutrices au milieu des années 1880. L'apport est cependant plus faible dans le secteur protestant. Quelques futures maîtresses seulement poursuivent leurs études dans une école normale à l'extérieur de la péninsule.

Vers 1856, le gouvernement crée en Gaspésie un bureau régional d'examineurs afin de décerner des certificats aux futures institutrices. Quelques années plus tard, les comtés de Gaspé (Percé) et de Bonaventure

(New-Carlisle) possèdent chacun leur propre agence. Quelques candidats seulement s'y présentent chaque année. En douze ans, de 1867 à 1878, ces bureaux accordent environ 130 brevets de capacité, soit une dizaine par année<sup>59</sup>. Les commissions d'examineurs sont formées par des notables et les curés de la région. En 1880 dans Bonaventure et en 1886 dans Gaspé, on divise ces commissions en deux sections distinctes, l'une catholique, l'autre protestante. En 1896, on remplace les bureaux d'examineurs du Québec par une agence centrale qui, avec les écoles normales, est seule habilitée à délivrer des brevets d'enseignement.

Dans le troisième quart du 19<sup>e</sup> siècle, une bonne partie du personnel enseignant provient de l'extérieur de la péninsule. Pour obtenir de bonnes institutrices, les commissaires protestants font appel à l'école normale McGill de Montréal et au MacDonald College; les catholiques en recrutent à l'École normale Laval, quand ils ne se limitent pas à publier une annonce dans le journal. Les commissaires font même de l'engagement à rabais. La tactique consiste à remercier une institutrice de ses services à la fin de l'année scolaire afin de la placer au niveau d'une débutante et de l'obliger à accepter le salaire correspondant l'année suivante. Il arrive cependant que des contribuables aisés assurent des gages plus élevés à une institutrice qualifiée.

De 1870 à 1890, les salaires des institutrices catholiques sont en baisse. Leurs consœurs du réseau protestant sont mieux payées. L'engagement d'éducatrices non brevetées moins bien rémunérées explique cette diminution de la moyenne des traitements dans le secteur catholique. De 1900 à 1920, par contre, l'institutrice gaspésienne connaît ses premières hausses salariales d'importance. Cependant, l'écart de rétribution entre enseignantes catholiques et protestantes perdure: les premières sont deux fois moins bien payées que les secondes. Vers 1910, dans le comté de Bonaventure, le salaire annuel moyen à l'école primaire catholique est de \$142; à l'école modèle, il monte à \$208. Chez les protestants, les institutrices du primaire reçoivent en moyenne \$221 et celles des écoles modèles et académiques \$511<sup>60</sup>.

L'incapacité de la région à former son propre personnel enseignant, faute d'institutions adéquates, et l'insuffisance du recrutement à l'extérieur, aggravé par la faiblesse des traitements salariaux, ont longtemps paralysé le développement de l'école primaire gaspésienne. Les institutions demeurent ouvertes tant bien que mal. Les commissaires ont donc pris l'habitude d'engager des jeunes filles sans brevet et inexpérimentées afin d'éviter des fermetures d'écoles. Des années 1880 jusque vers 1900, la proportion des institutrices non qualifiées dans le comté de Gaspé se maintient à près de 25% du corps professoral. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, quelque 10% seulement des institutrices des comtés de Gaspé et de Bonaventure sont passées par l'école normale. En 1902, l'inspecteur des écoles

catholiques de Bonaventure signale qu'« une proportion de près de 50% des institutrices à l'oeuvre n'ont aucune formation pédagogique et sont à peu près incompetentes<sup>61</sup>. » La grande pourvoyeuse d'enseignantes aux abords du 20e siècle demeure l'école modèle, dont l'enseignement n'a jamais visé à dispenser une solide formation pédagogique. L'arrivée de congrégations religieuses vouées à l'éducation permet de commencer à corriger la situation.

**PRESSE  
ET CULTURE  
D'ÉLITE**

Conséquence directe de l'éducation, la lecture se développe de plus en plus dans la Gaspésie de la seconde moitié du 19e siècle et des premières décennies du 20e. C'est ainsi que les journaux se répandent, en particulier *La Presse*, *Le Soleil*<sup>62</sup>, *Le Montreal Herald*, le *Star of Montreal*, *Le Journal d'Agriculture* et *Le Cultivateur*. Il en est de même des feuillets religieux, tels *Les Annales de Sainte-Anne-de-Beaupré* et *Le Bulletin Eucharistique*. Apparaissent aussi les journaux plus régionaux: *La Voix du Golfe*, *Le Nouvelliste* et *L'Écho du Golfe* de Rimouski. Moins éphémère est *Le Progrès du Golfe*, qui naît en 1904, toujours à Rimouski. Entre 1911 et 1916, un journal est aussi publié à Matane: *Le Cri de l'Est*. Ces journaux traitent surtout de sujets locaux et on n'y parle qu'à l'occasion de la péninsule gaspésienne.

Avant 1928, sauf une exception, aucun journal n'est publié dans les comtés de Gaspé et de Bonaventure. Cette exception s'appelle *The Gaspé Gazette*. Robert Warren Kelly la fonde à New-Carlisle en 1848. Mais cet hebdomadaire de quelques feuilles ne paraît que jusqu'en 1851. Le premier numéro est daté du 4 janvier 1848. La clientèle du journal s'étend à l'extérieur du district de Gaspé: on retrouve des distributeurs à Montréal, Québec, Halifax, Campbellton, Dalhousie et Shippagan. Il a ses bureaux à New-Carlisle mais il est imprimé à Grand-Pabos, où la Gaspé Fishing and Coal Mining Company, dont Kelly est actionnaire, possède une imprimerie<sup>63</sup>. L'homme d'affaires publie également, du mois d'août 1848 au mois de juin 1850, un mensuel, *The Gaspé Magazine*. Profitant du même réseau de distribution que le *Gaspé Gazette*, la revue offre surtout des textes littéraires et historiques. Son contenu n'a rien de local ou de régional<sup>64</sup>. Il est à noter que l'imprimerie de Grand-Pabos a publié aussi *The Child's First Book*, un manuel illustré à l'usage exclusif des écoles du district de Gaspé.

Dans les années 1850, des anglophones de New-Carlisle fondent un institut littéraire. Même initiative à Douglastown où l'institution est une salle publique de lecture regroupant les principaux journaux des différentes colonies anglaises d'Amérique du Nord<sup>65</sup>. En 1869, des notables du bassin de Gaspé fondent la Gaspé Literary Institute Company, qui construit un institut comprenant des salles de lecture et de conférence devant aussi servir à des fins d'éducation<sup>66</sup>. Du côté francophone, il semble

qu'un Institut canadien soit fondé à Carleton en octobre 1866. Il est difficile d'évaluer le rôle et l'impact de ces diverses sociétés littéraires, mais ils paraissent plutôt limités.

Malgré ses nombreux problèmes d'implantation et la qualité souvent très pauvre de son enseignement, l'école gaspésienne se développe de façon significative entre 1850 et 1920. Au début de cette période, on comptait à peine vingt municipalités scolaires et une quarantaine d'écoles dans les deux comtés de Gaspé et de Bonaventure. Soixante ans plus tard, on compte, dans Bonaventure seulement, 42 municipalités scolaires, 88 écoles primaires catholiques, 41 protestantes, une quinzaine d'écoles modèles et deux académies. Dans Gaspé, on trouve 123 écoles, dont onze modèles et une académie pour garçons<sup>67</sup>. Les ecclésiastiques sont les premiers responsables de cet état de chose. Faire bâtir des écoles pour l'instruction générale, morale et religieuse des enfants demeure une de leurs constantes préoccupations. Cependant, malgré les nets progrès enregistrés, la fréquentation scolaire ne se limite habituellement qu'à quelques années et avant de parler de population instruite, il y a encore toute une marge à franchir. Il faut plutôt parler de population alphabétisée.

## *Le personnel politique*

La Confédération de 1867, en créant deux ordres de gouvernement, le fédéral et le provincial, relègue aux oubliettes la représentation unique qu'avait chacun des comtés au parlement du Canada-Uni. Deux députés, l'un à Québec et l'autre à Ottawa, représentent désormais les électeurs. Jusqu'en 1873-1874, le double mandat électoral est possible, c'est-à-dire qu'un élu peut siéger aux deux niveaux de parlement en même temps. C'est le cas de Pierre Fortin dans le comté de Gaspé de 1867 à 1874 et de Théodore Robitaille dans Bonaventure de 1871 à 1874. Les partis politiques sont alors peu structurés. Ainsi, lors d'une élection, la lutte peut se faire entre des candidats se réclamant d'un même parti. Tout est affaire d'organisation électorale.

À quelques détails près, le découpage des circonscriptions de Gaspé et de Bonaventure est le même au fédéral et au provincial. À l'ouest de Cap-Chat commence la circonscription de Rimouski jusqu'à ce qu'en 1890, on crée le comté provincial de Matane et en 1917, le comté fédéral du même nom. Dans les deux cas, le nouveau comté englobe la vallée de la Matapédia. En 1897, suite à de nombreuses pétitions des insulaires, les Iles-de-la-

Madeleine sont détachées du comté provincial de Gaspé pour former une circonscription distincte.

### LES CONSER- VATEURS AU POUVOIR

Entre 1867 et 1890, la péninsule gaspésienne élit presque exclusivement des représentants d'allégeance conservatrice. Tant à Ottawa qu'à Québec, la grande formation politique est alors le parti conservateur. À l'été de 1867, à la première élection du nouveau régime confédératif, deux hommes fort populaires se présentent au nom de ce parti dans les comtés de Gaspé et de Bonaventure. Dans le premier cas, il s'agit de Pierre Fortin et dans le second, de Théodore Robitaille.



Pierre Fortin, le « roi du golfe », député de Gaspé pour les deux législatures: 1867-1874, 1878-1887 au fédéral et 1867-1878 au provincial. (APC)

Dans la circonscription de Gaspé, les élections provinciales et fédérales de 1867 s'axent surtout sur la personnalité d'un candidat qui, bien que n'étant pas natif de la région, connaît intimement les problèmes quotidiens des péninsulaires. En effet, à l'été de 1867, lorsque John LeBoutillier décide de ne pas se représenter, plusieurs électeurs de toutes les parties du comté offrent le poste au docteur Pierre Fortin, magistrat du Service de protection des pêcheries du golfe Saint-Laurent. Fortin, dont les fonctions consistaient à surveiller l'activité des pêcheurs étrangers mal vus des morutiers et des commerçants gaspésiens, de maintenir l'ordre le long des côtes et de régler les litiges d'ordre maritime, est bien connu des péninsulaires et des Madelinots, qu'il visite régulièrement avec son équipe depuis près de quinze ans. Il entretient aussi de bonnes relations avec les influents marchands de la côte, en particulier avec John LeBoutillier.

En juillet 1867, le « roi du golfe », comme on l'a souvent appelé, est élu sans opposition sous la bannière conservatrice dans le comté de Gaspé, et ce, pour les deux législatures. Il sera député à la Chambre des communes pendant quinze ans et à l'Assemblée législative pendant onze ans. Les questions maritimes, la construction d'un chemin de fer et les problèmes de colonisation sont ses principales préoccupations. Avec Louis-Zéphirin Joncas, Pierre Fortin demeure le député gaspésien dont la compétence dans le domaine des pêches influence grandement les politiques et les réglementations gouvernementales. Il se fait le défenseur des pêcheurs commerciaux de saumon vis-à-vis les pêcheurs sportifs, qui sont pour la plupart des étrangers. En plus d'obtenir des mesures protectionnistes pour la pêche du hareng, il joue un rôle actif dans l'érection de phares et d'une ligne télégraphique le long de la côte, dans la construction du chemin de fer Intercolonial, dans l'établissement d'une route sur le littoral nord et d'un service postal avec la Côte-Nord.

Lorsqu'on abolit le double mandat, Fortin ne se représente pas aux élections fédérales de 1874. Louis-George Harper, un avocat de Percé, le remplace alors mais pour peu de temps. En effet, son élection est annulée car il est lui-même officier rapporteur de son comté, ce qui, légalement, l'empêche d'être membre du Parlement. Il se représente à l'élection par-





Théodore Robitaille, député de Bonaventure pour les deux législatures: 1867-1879 au fédéral et 1871-1871 au provincial. (APC)

En 1867, Robitaille se lance dans l'arène fédérale sous l'étiquette conservatrice. En 1871, il participe aussi à l'élection provinciale en faisant la lutte au député libéral sortant, le marchand de poisson Clarence Hamilton. Il le bat par 160 voix. L'élection est par la suite contestée sans succès par le frère de Hamilton, John Robinson, avocat à New-Carlisle et lui-même ancien député de Bonaventure. C'est à cette époque que Robitaille prend l'initiative de regrouper des actionnaires pour former une compagnie privée de chemin de fer. La question de la voie ferrée de la Baie-des-Chaleurs va dès lors devenir, et pour plusieurs décennies, le thème central de presque toutes les élections gaspésiennes.

Avec l'abolition du double mandat, Théodore Robitaille résigne son siège à la Législature de Québec en janvier 1874 pour ne demeurer que député fédéral. À l'élection partielle du mois d'août, le notaire de Carleton, le conservateur Pierre-Clovis Beauchesne, lui aussi promoteur et directeur de la Compagnie de la Baie-des-Chaleurs, succède à Robitaille au siège provincial de Bonaventure en battant John Robinson Hamilton. En cette même année 1874, Robitaille, qui a été solliciteur général du Canada l'année précédente, préside un comité parlementaire chargé d'étudier « la ligne la plus courte pour le transport des malles et des passagers entre le Canada et l'Europe, et trouver sur les rives canadiennes un havre accessible en hiver et en été pour être le terminus. » Il ne réussit ni à faire accepter le port de Paspébiac ni à obtenir des subventions pour son projet de chemin de fer; c'est un gouvernement libéral qui dirige alors le pays. Au retour des Tories au pouvoir, il est nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Il occupe ce poste du 26 juillet 1879 au 7 novembre 1884, après quoi, il est nommé sénateur.

#### LES INFLUENCES INDUES

Les élections sont d'abord l'affaire des candidats et de leurs organisateurs, tant au niveau du comté qu'à celui des paroisses. Les partis politiques ne sont pas encore structurés. L'appartenance politique d'un candidat est même souvent moins importante que son prestige personnel. C'est à ses organisateurs que revient la tâche de mener à bien la campagne au niveau local. La corruption électorale, le favoritisme, les achats de votes, les pressions sur les électeurs sont alors choses courantes. Pour assainir quelque peu les pratiques électorales, une loi de 1875 introduit pour la première fois le vote secret et des mesures plus coercitives pouvant aller jusqu'à l'annulation d'une élection. Malgré cela, certaines actions peu orthodoxes ont encore libre cours et le succès d'un candidat repose toujours sur la force de son organisation politique. Le revenu et la propriété demeurent la base du système électoral. Pendant longtemps, ce ne sont que les hommes de 21 ans et plus, propriétaires de biens-fonds ou locataires avec revenus, qui peuvent voter. Les femmes, elles, ne peuvent être ni candidates ni participer aux élections.

Outre les notables et les représentants des compagnies, ce sont les prêtres qui ont le plus d'influence sur les électeurs. En effet, depuis un certain temps, le clergé catholique québécois a pris l'habitude d'intervenir en temps d'élection afin de contrer l'influence des « rouges », ces radicaux de la laïcité chez qui l'Église voit une menace pour sa position privilégiée. Après le déclin des rouges dans les années 1860, une partie du clergé poursuit ses interventions en politique. Appelés « ultramontains », ces ecclésiastiques voient dans le parti libéral, descendant modéré des « rouges », un mouvement anticatholique qu'il faut combattre.

La lointaine Gaspésie n'échappe pas à cette tendance. Ainsi, en août 1861, le curé de Bonaventure, Joseph-Louis Alain, écrit à son évêque qu'il a travaillé à faire perdre l'élection de John Meagher, marchand de Carleton. Il ne s'en excuse pas car il affirme que Meagher aurait éventuellement voté pour une loi favorisant le divorce<sup>69</sup>.

Dans les années 1875-1876, l'intervention du clergé dans les élections, en particulier dans les comtés de Bonaventure et de Charlevoix, prend l'ampleur d'un débat à l'échelle du Québec et entraîne des procédures judiciaires. Dans Bonaventure, c'est la victoire du candidat conservateur, Pierre-Clovis Beauchesne, qui déclenche la controverse. Son adversaire libéral était le protestant John Robinson Hamilton. Les libéraux accusent leurs adversaires de s'être servis de l'influence des curés pour gagner l'élection et ils amènent les choses devant les tribunaux. Les curés Napoléon Thivierge, de Bonaventure, et François Gagné, de New-Richmond, sont au centre du litige. Selon le maire William Cyr de New-Richmond, appelé à témoigner, le curé Gagné a dit « qu'il tâcherait d'avoir la permission de l'évêque pour savoir à confesse pour qui l'on avait voté. » Le prêtre aurait aussi affirmé qu'il fallait travailler pour sa patrie, pour sa religion et ne jamais voter pour des protestants. Quant au curé Thivierge, il aurait dit « qu'il avait reçu des nouvelles de Monseigneur et que Monseigneur refuserait les sacrements à toutes les personnes qui voteraient pour le parti rouge<sup>70</sup>. »

L'évêque de Rimouski, Mgr Jean Langevin, décide d'intervenir en faveur de ses prêtres. Le prélat a lui-même écrit au curé François-Adelme Blouin, de Carleton, quelques mois avant l'élection: « J'apprends qu'un certain protestant parcourt le comté de Bonaventure comme candidat pour la chambre locale. Il me semble que nos intérêts religieux seraient bien mal placés entre ses mains. Je compte donc que la juste influence du clergé s'exercera avec prudence et activité de manière à empêcher la représentation du comté d'être confiée à une telle individualité. Veuillez donc vous entendre avec vos confrères et votre archiprêtre là-dessus, mais aussi secrètement que possible<sup>71</sup>. »

Après l'élection, les curés consultent leur évêque sur la conduite à tenir vis-à-vis de ceux qui ont voté pour le candidat libéral. L'évêque leur



Curé Napoléon Thivierge de Bonaventure. (MRC)

répond de ne pas en parler en chaire mais au confessionnal. « Refusez d'absoudre, écrit-il, ceux qui ont voté pour le candidat en question [...] à moins qu'ils ne se repentent et promettent d'agir mieux une autre fois<sup>72</sup>. » Le 19 décembre 1876, trois juges de la Cour supérieure annulent l'élection du député Beauchesne. Les deux candidats sont disqualifiés pour sept ans, Beauchesne à cause de l'absence des qualifications foncières requises et pour influence cléricale indue et Hamilton pour avoir payé à boire le jour de l'élection. Le conservateur Beauchesne est accusé d'avoir utilisé à son profit les menaces proférées par certains prêtres contre son adversaire. La Cour déclare que l'action des prêtres devient abusive quand ils joignent à leur intervention des menaces de peines spirituelles. Le 15 janvier 1877, Mgr Langevin riposte avec un mandement dans lequel il condamne certaines propositions du jugement de la Cour supérieure ainsi que les personnes qui soutiendraient ces propositions.

À l'élection partielle qui suit ce jugement, les conservateurs parachutent dans Bonaventure l'ultramontain Joseph-Israël Tarte, rédacteur de journaux, dont *Le Canadien*, et personnage bien connu au Québec. Tarte bat ses deux adversaires, dont le frère de John Robinson Hamilton. Il est aidé par certains membres du clergé à qui le jugement tout récent de la cour n'a pas coupé les ailes. Pour ces prêtres, les dangers du libéralisme sont aggravés par la présence des nombreux protestants gaspésiens. Le curé de Maria, Jacob Gagné, justifie ainsi ses interventions: « Nous nous croyons obligés de travailler de la sorte, si nous ne voulons pas que le comté soit emporté par un protestant *franc-maçon* [Hamilton] et père de celui qui disait à la dernière élection: "We must crush them down", en parlant des prêtres<sup>73</sup>. »



Joseph-Israël Tarte,  
député provincial de  
Bonaventure, 1877-1881.  
(ANQ)

À l'élection provinciale de mai 1878, le mouvement reprend de plus belle. Cette fois-ci, les libéraux présentent contre Israël Tarte un jeune avocat, François-Xavier Lemieux. Ce dernier fait campagne avec l'appui moral et financier des anglophones et des protestants de la région. On écrit des chansons sur Tarte et on fait circuler sa photo en costume de franc-maçon. Tarte est même assailli par le principal organisateur libéral dans le feu d'un discours. Quelque 25 ans plus tard, Lemieux, défait à cette élection, écrira à sir Wilfrid Laurier: « Croyez-moi, à cette époque, le sol était quelque peu réfractaire aux idées libérales. Je fus, sans cérémonie et du haut de la chaire, décrété de damnation éternelle, parce que vilain rouge que j'étais, j'avais la témérité d'être le candidat des Anglais et des protestants contre un des piliers de l'Église, chargé d'*Agnus Dei* et de bénédictions épiscopales de Mgr Langevin<sup>74</sup>. »

Le clergé gaspésien, et en particulier celui de Bonaventure, continuera pendant plusieurs années à appuyer ouvertement certains politiciens. Ainsi, le curé Thivierge et son confrère Gagné, anciens pourfendeurs de libéraux, deviennent de grands organisateurs de ce parti vers 1890 quand le

premier ministre du Québec, Honoré Mercier, se présente dans le comté de Bonaventure. William LeBoutillier-Fauvel, député libéral fédéral, affirme même qu'il doit au curé Thivierge le fait de représenter le comté de Bonaventure. François-Xavier Lemieux, le successeur d'Honoré Mercier dans ce comté, lui doit aussi son élection. Comme une partie de la population, la plupart des prêtres sont alors déçus des conservateurs et de leur fameux chemin de fer. Ils mettent désormais leurs espoirs dans les libéraux. Ils ne sont pas unanimes cependant.

Ainsi, lorsqu'au début de l'année 1890 plusieurs prêtres du comté de Bonaventure adressent une requête au premier ministre Honoré Mercier, lui demandant de se présenter dans leur circonscription, Mgr Jean Langevin, membre d'une des grandes familles conservatrices du Québec, leur reprochera très sévèrement leur geste. Les signataires, neuf curés et un missionnaire, ne se laissent pas désarmer, et ils ne manquent pas de rappeler que quelques années auparavant, dans le comté de Rimouski, une pareille requête fut adressée sans problème à Hector Langevin, frère de l'évêque. Ils menacent même d'amener l'affaire devant le préfet de la Propagande à Rome<sup>75</sup>.

Quand Israël Tarte décide de ne pas se représenter dans le comté de Bonaventure en 1881, c'est un actionnaire de la Compagnie de la Baie-des-Chaleurs qui se fait élire à la Législature de Québec. Louis-Joseph Riopel, notaire et avocat à New-Carlisle, est aussi le beau-frère de Théodore Robitaille. Son élection, comme bien d'autres, entraîne son lot de passions et d'irrégularités.

Riopel ne semble poursuivre qu'un but: présenter un nouveau projet d'incorporation pour la compagnie de chemin de fer dont il est actionnaire. Moins d'un an après son élection et quelques mois après l'adoption de son projet, il quitte son siège à Québec pour se faire élire à la Chambre des communes, où il entend désormais défendre son chemin de fer. C'est un autre conservateur, Henri-Josué Martin, qui lui succède à Québec. Médecin à Carleton et maire de l'endroit, Martin se fait élire par acclamation.

Quelques années auparavant, soit en 1878, Edmund James Flynn, natif de Percé mais avocat à Québec et professeur de droit à l'Université Laval, a été élu sans opposition député libéral provincial de Gaspé. Seize mois après son élection, Flynn rejoint les rangs du parti conservateur avec quatre de ses collègues, rendant minoritaire le gouvernement libéral de Joly de Lotbinière. Dans le nouveau gouvernement conservateur, Flynn est nommé commissaire des Terres de la Couronne. Il occupera ce poste jusqu'en juillet 1882. En février 1884, il est nommé commissaire des Chemins de fer et, un peu plus tard, solliciteur général. En tant que commissaire des Terres de la Couronne, il accorde en 1882 un important octroi de terres à la Compagnie de la Baie-des-Chaleurs, puis plus tard,



Honoré Mercier, premier ministre du Québec, 1887-1891 et député provincial de Bonaventure, 1890-1894. (ANQ)

#### FLYNN ET LES DERNIERS CONSERVATEURS



Louis-Joseph Riopel, député fédéral de Bonaventure, 1882-1891. (APC)



Edmund James Flynn,  
premier ministre du  
Québec, 1896-1897 et  
député provincial de  
Gaspé, 1878-1890 et 1892-  
1900. (ANQ)

comme commissaire des Chemins de fer, il obtient la conversion de ces terrains en argent.

Flynn sera élu sept fois dans Gaspé, dont quatre sans opposition. Selon ses adversaires libéraux, il est de connivence avec l'officier rapporteur de son comté pour assurer ses réélections. *L'Électeur* du 5 octobre 1886 écrit en parlant d'une de ces élections: « La nomination aura lieu le six octobre prochain au lieu du 14 comme on paraît le croire encore à Québec. Nul doute qu'en ceci, l'officier rapporteur s'est rendu à l'avis et aux conseils de Flynn qui voulait rendre toute opposition impossible pour un candidat qui serait venu plus tard<sup>76</sup>. » Ordinairement, à cause de l'éloignement, les élections dans le comté de Gaspé ont lieu deux ou trois semaines après celles des autres circonscriptions. La fixation de la date de présentation du bulletin de vote est alors laissée à l'officier rapporteur, généralement nommé par le parti au pouvoir. Les libéraux accusent donc les ministres conservateurs d'avoir sciemment tenté de surprendre leurs adversaires en anticipant, contre la coutume, la date de mise en nomination des candidats. Ils affirment aussi que les « bleus » ont refusé arbitrairement la mise en nomination de leur candidat, permettant à Flynn de se faire élire par acclamation.

Aux élections suivantes, Flynn est tout de même battu par un libéral, Achille-Ferdinand Carrier. Il se présente alors sur la scène fédérale contre son collègue conservateur Louis-Zéphirin Joncas, mais ne réussit pas à le vaincre. En 1892, Flynn reprend son siège de Gaspé à la Législature provinciale. Il redevient alors commissaire des Terres de la Couronne. Le 11 mai 1896, après la mort de Louis-Olivier Taillon, il est le premier Gaspésien de naissance à accéder au poste de premier ministre du Québec. Il occupe cette fonction jusqu'au 24 mai 1897, c'est-à-dire pendant un an seulement.



Louis-Zéphirin Joncas,  
député fédéral de Gaspé,  
1887-1896. (APC)

Du côté fédéral, le comté de Gaspé est représenté depuis 1887 par Louis-Zéphirin Joncas, originaire de Grande-Rivière. Il succède à Pierre Fortin dont il a été le secrétaire privé en 1875-1876. Actif dans le commerce du poisson à Grande-Rivière, il a aussi été shérif du comté de Gaspé de 1876 jusqu'à son élection. Comme Fortin, il est considéré comme un spécialiste de la pêche. Il possède un bureau comptable s'occupant de la gérance et des affaires de sociétés maritimes de Toronto, de Montréal, de Halifax, de Boston et de Québec. En 1873, il a été président de la Commission internationale des pêcheurs réunie à Chicago et, en 1883, il a représenté le gouvernement canadien à l'exposition internationale des pêches tenue à Londres. Auteur de plusieurs travaux dans ce domaine, il s'y intéresse prioritairement en Chambre. Réélu en 1891 comme conservateur indépendant, il est alors rédacteur en chef du journal *L'Événement*.

Avant 1890, la péninsule gaspésienne élit donc presque exclusivement des représentants d'allégeance conservatrice. La renommée des Foutin, Robitaille, Tarte, Flynn et Joncas y est pour quelque chose. De plus, Robitaille, Beauchesne et Riopel ne sont-ils pas les promoteurs de cette voie ferrée tant souhaitée? À la fin des années 1880, la situation a changé. Le chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs n'est pas rendu très loin: les travaux sont arrêtés, les employés ne sont pas payés et il apparaît que les promoteurs ne sont intéressés qu'à faire le plus d'argent possible. De plus, tant du côté fédéral que provincial, le parti conservateur fait face à plusieurs difficultés: l'affaire Riel, la question des écoles du Manitoba, la difficile succession de John A. Macdonald, la montée d'Honoré Mercier à Québec et de Wilfrid Laurier à Ottawa. En Gaspésie, les libéraux gagnent du terrain, surtout après la décision du premier ministre Mercier de se présenter dans le comté de Bonaventure, avec l'intention expresse de régler le problème du chemin de fer.

À l'été 1888, Mercier, premier ministre du Québec depuis plus d'un an, a entrepris un voyage en Gaspésie, ses premières vacances depuis son accession au pouvoir. À son arrivée à Carleton, il reçoit un accueil triomphal. Il se rend jusqu'au bassin de Gaspé sur un bateau à vapeur et revient par la voie terrestre. Il est alors accueilli de village en village par des attroupelements et des processions de voitures. Avant de quitter ses hôtes, Mercier organise à Carleton une fête qui se termine par un feu d'artifice. Le premier ministre retourne à Québec impressionné par le « courage de cette population » et par l'esprit de coopération des « bons curés » qui lui confient les misères et les espérances de leurs paroissiens.

À l'automne 1889, la voie ferrée s'arrête à Caplan, la compagnie ayant cessé de payer ses employés. Le premier ministre Mercier appuie alors les efforts du député conservateur de Bonaventure, Henri-Josué Martin, pour qu'on donne leur dû aux ouvriers et aux entrepreneurs. Mais, les travaux restent en suspens. Étant quasi assuré d'une victoire, Mercier se porte candidat dans le comté de Bonaventure aux élections de juin 1890. Le député conservateur sortant, le docteur Martin, préfère ne pas affronter Mercier. Dans le comté de Gaspé, un jeune avocat, Achille-Ferdinand Carrier, s'oppose à Edmund James Flynn. Au cours de la présentation des candidats dans Bonaventure, Mercier inaugure un pont ferroviaire sur la rivière Cascapédia, s'engage à régler la question du chemin de fer et promet l'établissement de nouveaux chemins de colonisation et une aide à l'agriculture. Mercier réussit ainsi à se faire élire sans opposition. Dans la circonscription voisine, Carrier déloge avec une faible majorité de 290 voix l'ancien ministre Flynn, député de Gaspé depuis une douzaine d'années.

La question du chemin de fer a encore été au cœur d'une élection. Les orateurs ont repris le thème devenu classique du manque d'industrie en Gaspésie dû à l'absence de voies de communication. Depuis longtemps, les

**MERCIER  
ET LE SCANDALE  
DE LA BAIE-  
DES-CHALEURS**

campagnes électorales se font autour des promesses d'ouverture de routes, d'établissement de liaisons maritimes ou de construction de chemins de fer. À partir de 1872 et pendant 40 ans, c'est-à-dire jusqu'à ce que le train atteigne Gaspé après bien des tergiversations et des arrêts de travaux. la question du chemin de fer est au centre des débats politiques et des promesses électorales. Même après l'achèvement de la ligne Matapédia-Gaspé, d'autres projets de voie ferrée vont retenir l'attention de l'électorat tout au long du 20<sup>e</sup> siècle: chemin de fer intrapéninsulaire joignant la vallée de la Matapédia à Gaspé, ligne entre Matane et Gaspé par la rive nord, réaménagement et nationalisation du tronçon déjà existant, etc.

C'est le chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs qui entraîne la chute du gouvernement d'Honoré Mercier. En effet, en août 1891, le Comité des chemins de fer du Sénat canadien entreprend l'étude des crédits fédéraux accordés à la Compagnie de la Baie-des-Chaleurs nouvellement réorganisée et fait scruter des livres de banque. Il découvre qu'il y a eu détournement d'un subside de \$175 000 destiné à l'entreprise pour payer ses dettes mais que l'entrepreneur C.N. Armstrong a utilisé autrement. De cette somme, Armstrong a remis à Ernest Pacaud, trésorier du parti libéral provincial, quelque \$100 000 pour payer les dettes de certains ministres. Le scandale fait vite fureur. Les conservateurs, les ultramontains et leurs journaux prennent d'assaut Honoré Mercier et son gouvernement. En octobre 1891, une Commission royale d'enquête est mise sur pied.

Des habitants du comté de Bonaventure, dirigés par le maire de New-Richmond, le docteur L.-N. Crépault, et le curé Napoléon Thivierge, viennent témoigner en faveur de Mercier; ils voient en lui l'homme qui a fait payer aux ouvriers de la ligne ferroviaire leurs dus après plus de dix mois d'arrérages et qui a sorti le chemin de fer de l'impasse. Les personnages à blâmer, selon ces témoins, sont ailleurs et le chanoine Thivierge exprime le sentiment de plusieurs des siens: « je suis convaincu que cette compagnie, surtout les messieurs Robitaille et Riopel ont été une nuisance publique<sup>77</sup>. »

La Commission royale d'enquête remet son rapport au lieutenant-gouverneur, Auguste-Réal Angers, en décembre. Deux des trois commissaires concluent à l'illégalité de la transaction, déterminent la responsabilité de ministres, mais ne peuvent démontrer celle de Mercier. Néanmoins, Angers, jugeant le rapport suffisamment compromettant, retire sa confiance au gouvernement Mercier et appelle les conservateurs et son vieil ami Charles Boucher de Boucherville à former un gouvernement. Aux élections qui suivent peu après, conservateurs et ultramontains s'acharnent contre Mercier et crient au voleur. Dans Bonaventure, ils lui opposent Nicolas Arsenault, celui-là même qui avait présidé à l'accueil de Mercier en terre gaspésienne quelques années auparavant. Les libéraux se font balayer à la grandeur de la province et Mercier parvient tout juste à

conserver le comté de Bonaventure. Dans Gaspé, le conservateur Flynn défait par 702 voix Achille-Ferdinand Carrier qui l'avait battu deux ans plus tôt.

Le déclin des libéraux n'est que momentané, car de 1890 à 1930, outre Flynn et Joncas qui conservent leurs sièges pendant un certain temps, un seul candidat se fait élire sous l'étiquette conservatrice dans les comtés de Gaspé, de Bonaventure et de Matane. Au niveau provincial, exception faite de Flynn, seuls des libéraux représentent ces trois comtés de 1890 à 1936. Au niveau fédéral, le comté de Bonaventure n'élit pas un seul candidat d'allégeance conservatrice en 66 ans, soit de 1891 à 1957. Il est à noter que, de façon générale, les choix politiques des Gaspésiens ne diffèrent pas tellement de ceux du reste de la province.

Sur la scène provinciale, la mort d'Honoré Mercier entraîne une élection partielle dans le comté de Bonaventure le 11 décembre 1894. Attachant beaucoup d'importance à cette élection, le gouvernement conservateur présente Nicolas Arsenault, qui avait fait une chaude lutte à Mercier deux ans plus tôt. Du côté libéral, on trouve un candidat de prestige en la personne de François-Xavier Lemieux, avocat de renom, défenseur de Riel en 1885 et de Mercier en 1892. Lemieux s'était retiré de la politique active deux ans auparavant après avoir été député de Lévis pendant plusieurs années. En 1878, il s'était fait battre par Joseph-Israël Tarte dans la circonscription de Bonaventure. Le clergé du comté, le curé Thivierge en tête, avait alors appuyé le conservateur Tarte. Par un retour des choses, les prêtres de la Baie-des-Chaleurs appuient maintenant Lemieux, Thivierge est son principal organisateur politique et l'avocat lévisien est accompagné par Tarte, passé aux libéraux.

Les conservateurs mènent la lutte sur le thème de « pas d'étrangers dans Bonaventure » et les libéraux s'appuient sur le souvenir de Mercier et le prestige de Lemieux. Au pouvoir à Québec, les conservateurs dépêchent dans le comté le procureur général, Thomas Chase Casgrain, le ministre des Travaux publics, Guillaume-Alphonse Nantel, et le commissaire des Terres, Edmund James Flynn. Ils promettent alors que les travaux du chemin de fer vont se poursuivre avec rapidité et que les primes aux pêcheurs seront soldées sans délai. Les libéraux ne sont pas en reste. Ils envoient par train spécial une phalange d'orateurs et de « cabaleurs ». Lemieux l'emporte par une faible majorité de 185 voix.

À l'automne de 1897, ce dernier démissionne pour occuper un poste à la magistrature. Son successeur est William Henri Clapperton, un important commerçant de Carleton qui est aussi agent des terres. En 1904, Clapperton est facilement défait par un autre libéral, John Hall Kelly, natif de Saint-Godefroi et avocat à New-Carlisle, et qui sera par la suite président de plusieurs compagnies oeuvrant dans le secteur minier: la New Richmond

### LES LEMIEUX ET L'ÉPOQUE LIBÉRALE



François-Xavier  
Lemieux, député provin-  
cial de Bonaventure,  
1894-1897. (ANQ)



William-Henry Clapperton, député provincial de Bonaventure, 1897-1904 (ANQ)



Louis-Joseph Lemieux, député provincial de Gaspé, 1904-1910. (ANQ)

Mining Co., la North American Mining Co., la Gaspé Mines, la Matapedia Mines et la Paspébiac Mines. Fondateur de la Bonaventure & Gaspé Telephone Company en 1906, il est aussi représentant de plusieurs banques. Il semble que c'est lui qui fait les pressions suffisantes pour forcer la famille Robitaille à vendre ses immenses concessions de terres de la Baie-des-Chaleurs, alors interdites ou presque aux colons. Kelly possède en outre une grande partie des droits de pêche au saumon sur la rivière Bonaventure. En 1914, il résigne son poste de député pour devenir conseiller législatif. En 1935, il sera ministre sans portefeuille dans le gouvernement libéral d'Alexandre Taschereau et de 1939 jusqu'à sa mort en 1941, il sera haut-commissaire du Canada en Irlande. En 1914, son remplaçant à la Législature provinciale est un autre libéral, Joseph-Fabien Bugeaud, également avocat à New-Carlisle. Élu trois fois sur quatre sans opposition, Bugeaud abandonne la politique active en 1924 pour devenir juge des districts de Gaspé et de Rimouski.

Dans le comté de Gaspé, Edmund James Flynn est encore député à la mort de Mercier. Au printemps 1897, maintenant premier ministre du Québec, Flynn déclenche des élections générales. Pour les libéraux, c'est le journaliste Charles Marcil qui se présente dans le comté natal du premier ministre sortant. La campagne électorale prend vite l'allure d'une confrontation entre les conservateurs de Flynn à Québec et les libéraux de Wilfrid Laurier à Ottawa. Le vote est d'abord favorable à Marcil par une voix mais après un recomptage, Flynn est déclaré élu avec une faible majorité de onze voix. À l'échelle provinciale, les libéraux remportent une éclatante victoire.

En 1900, Flynn ne prend pas de risque et se fait élire dans le comté de Nicolet. Ce sont alors deux libéraux, Xavier Kennedy et Horatio LeBoutillier, qui se font la lutte dans Gaspé. Kennedy, un marchand de poisson qui a été maire de Douglastown, préfet de comté et président du Gaspé Board of Trade, l'emporte. Il ne se représente pas à l'élection suivante. Un médecin de Montréal, Louis-Joseph Lemieux, devient alors député libéral de Gaspé. Il est le frère de Rodolphe Lemieux, député fédéral de la même circonscription. Deux fois élu par acclamation, Louis-Joseph Lemieux démissionne en janvier 1910, pour être remplacé par un autre libéral, Joseph-Léonide Perron, lui aussi de Montréal. Deux ans plus tard, un autre membre de la famille Lemieux, Gustave, remplace Perron à la Législature provinciale. Député de Gaspé pendant près de vingt ans, Gustave Lemieux est dentiste de profession et, comme ses deux frères, habite Montréal. Candidat dans Gaspé à cinq reprises, il est élu trois fois sans opposition.

Dans le nouveau comté provincial de Matane créé en 1890, un libéral, Louis-Félix Pinault, est d'abord élu. Cet avocat de Québec est défait en 1892 par Edmund James Flynn, qui se présente à la fois dans Gaspé et dans

Matane. Élu dans les deux circonscriptions, Flynn abandonne le siège de Matane que reprend Pinault aux partielles de novembre. Aux élections suivantes, tenues en 1897, un conflit éclate entre deux juges, ce qui vient donner du piquant à la campagne. En effet, des plaintes sont portées au sujet des listes électorales. La loi prescrit qu'en ce cas c'est le juge local qui doit entendre les plaignants. En son absence, la tâche revient au juge de district. Or ce dernier décide de siéger, alors que l'autre magistrat est pourtant rendu au chef-lieu pour entendre la cause. Le journal libéral *Le Soleil* laisse entendre que le juge de district a reçu des instructions de siéger quand même pour donner raison aux conservateurs, Pinault ne pouvant faire casser le jugement avant les élections<sup>78</sup>. Pinault est quand même élu, mais la même année, il démissionne pour devenir sous-ministre de la Milice à Ottawa. Il est remplacé par un autre libéral, Donat Caron, un cultivateur de Saint-Octave-de-Métis qui représente Matane pendant près de vingt ans.

Pendant les trente premières années de notre siècle, la politique gaspésienne est marquée par le rôle influent de Rodolphe Lemieux, de ses deux frères et de Charles Marcil. Rodolphe Lemieux et Marcil siègent tous deux à Ottawa. Ces deux Montréalais sont des hommes forts du parti de Wilfrid Laurier. Lemieux représente le comté de Gaspé pendant près de 28 ans et Marcil celui de Bonaventure pendant 37 ans sans interruption, soit un total de dix législatures ou quarante sessions consécutives; c'est un record en Gaspésie et une des plus longues carrières au Canada. Quand il meurt en 1937 à l'âge de 77 ans, Marcil est le doyen de la Chambre des communes.

Mais le premier député libéral fédéral à se faire élire dans la péninsule gaspésienne est William LeBoutillier-Fauvel, fils du marchand de poisson John Fauvel. Avant son élection dans Bonaventure en 1891, il est gérant de la LeBoutillier Brothers, vice-consul du Portugal à Paspébiac et maire de New-Carlisle. Il se fait élire avec l'aide d'Honoré Mercier, qui veut à tout prix enlever le siège de Bonaventure au conservateur Louis-Joseph Riopel, gérant de la Compagnie de la Baie-des-Chaleurs que Mercier vient de déposséder. Le premier ministre craint la vengeance de Riopel s'il est encore député aux Communes lors du prochain scrutin provincial. L'organisation du curé Thivierge voit à maximiser les chances de Fauvel. Réélu en 1896, ce dernier meurt un an plus tard. Il est remplacé par Jean-François Guité, marchand général à Maria, où s'arrête alors la voie ferrée. Guité, fidèle à la tradition, fait sa campagne sur le thème du chemin de fer. Le nouveau gouvernement de Wilfrid Laurier n'a-t-il pas fait circuler le train dès son arrivée au pouvoir? Ses partisans avertissent les électeurs que la défaite du candidat libéral pourrait décourager le gouvernement dans ses efforts futurs à ce sujet. À Caplan, Guité se fait fort d'obtenir une subvention de \$3 000 000 pour parachever la voie ferrée jusqu'à Gaspé. À l'automne 1900, Charles Marcil prend la relève de Guité qui ne se représente pas.



Gustave Lemieux,  
député provincial de  
Gaspé, 1912-1930. (ANQ)



Rodolphe Lemieux,  
député fédéral de Gaspé,  
1896-1911 et 1917-1930  
(APC)

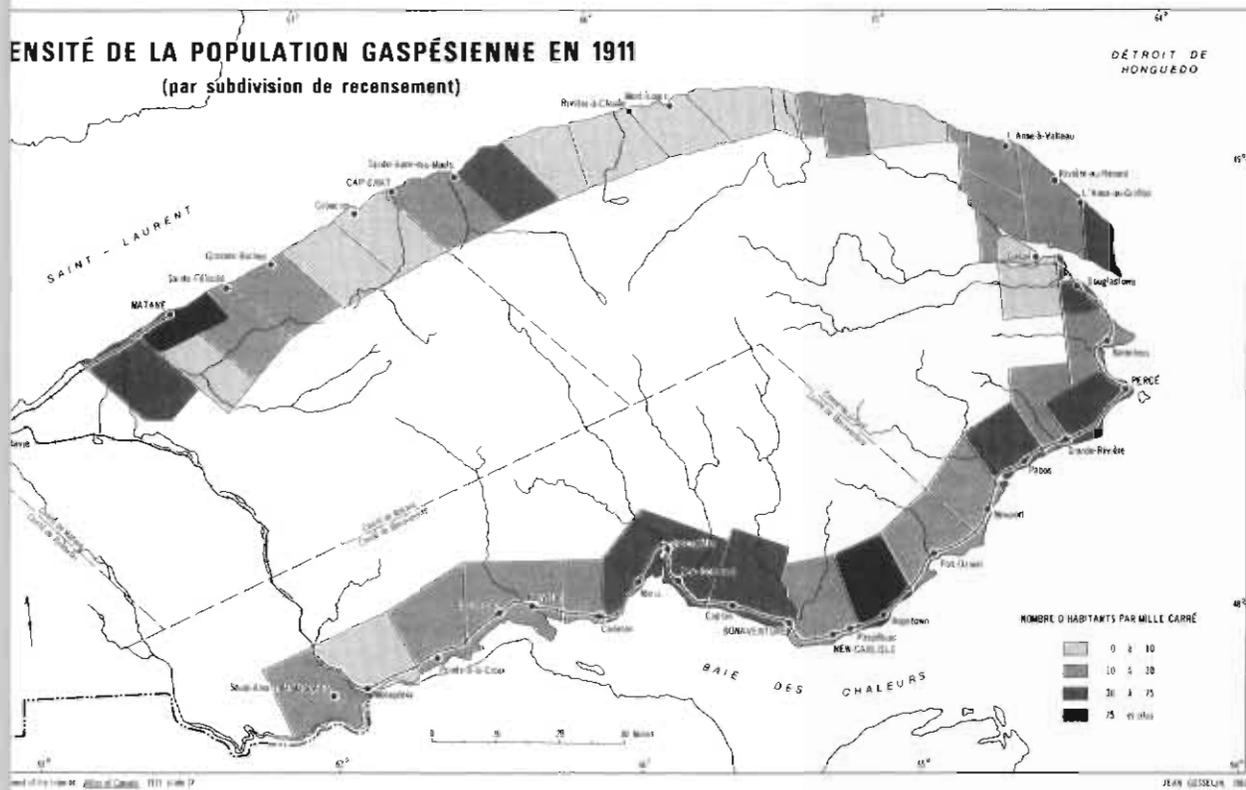
À Ottawa, c'est alors Wilfrid Laurier qui préside aux destinées du pays. La conjoncture économique est favorable et une vague de prospérité traverse le Canada. Le climat de confiance en l'avenir de la nation est plus fort que jamais et le parti de Laurier sait en tirer profit. C'est dans ce contexte qu'à l'aube de notre siècle, le journaliste Charles Marcil se fait élire député fédéral de Bonaventure. Comme Rodolphe Lemieux, il appartient à ce groupe de libéraux qui ont l'avantage de jouir de l'amitié de Laurier. Cela se traduit par plusieurs investissements dans la péninsule. Marcil, appelé par les Anglais the silver-tongue-man, est nommé par Laurier orateur adjoint des Communes en janvier 1905. Quatre ans plus tard, il devient l'orateur (président) de la Chambre des communes et il le demeure jusqu'à la chute des libéraux en 1911. Il est aussi membre du Conseil privé. Lors de sa nomination à la présidence des Communes, on organise une fête à Bonaventure qui attire, semble-t-il, quelque 8 000 personnes venues par trois trains spéciaux et deux bateaux<sup>79</sup>.



Charles Marcil, député fédéral de Bonaventure, 1900-1936. (APC)

Pour Marcil comme pour beaucoup d'autres, la construction du chemin de fer Intercolonial au lendemain de la Confédération a fait dévier une partie du commerce gaspésien au profit des Provinces maritimes. En mai 1902, lorsque la voie ferrée de la Baie-des-Chaleurs atteint Paspébiac, Marcil sollicite du gouvernement une réorientation du transport commercial de l'Est canadien vers la Gaspésie plutôt que vers les Maritimes. À l'instar de ses prédécesseurs conservateurs, tel Robitaille, Beauchesne et Martin, il défend le projet de faire de Paspébiac le point de liaison d'un grand axe Europe-Amérique par lequel, grâce au chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs, on pourrait atteindre l'Intercolonial à Matapédia et joindre ensuite Lévis, Montréal et le centre du pays. Son collègue de Gaspé, Rodolphe Lemieux, défend cependant une autre thèse: le meilleur havre gaspésien, c'est le bassin de Gaspé.

Comme Marcil, Rodolphe Lemieux est un admirateur de Wilfrid Laurier. En plus, il est un de ses bras droits. Avocat à Montréal, il a été assistant éditeur du journal *La Patrie* en 1886-1887. À son étude légale, il est associé à Honoré Mercier et plus tard à Lomer Gouin, futur premier ministre du Québec. Il est élu pour la première fois dans le comté de Gaspé en 1896, c'est-à-dire à l'élection qui porte Wilfrid Laurier au pouvoir. En 1904, il devient solliciteur général du Canada. En juin 1906, il se retrouve à la fois ministre du Travail et ministre des Postes. L'influence politique de Rodolphe Lemieux, de ses deux frères et de Charles Marcil se fait sentir dans la péninsule par plusieurs réalisations: écoles, couvents, chemins de colonisation (le chemin Lemieux en arrière de Percé), ponts, quais, lignes de bateaux à vapeur, achèvement de la ligne ferroviaire et subventions diverses. En 1909-1910, Lemieux obtient la construction d'un quai en eau profonde à Gaspé. En août 1911, il devient ministre de la Marine et des Pêcheries mais la défaite du gouvernement Laurier, quelques mois plus



tard, compromet le rêve d'un port national à Gaspé. De plus, le comté passe aux conservateurs avec Louis-Philippe Gauthier, un médecin de Sainte-Anne-des-Monts. Lemieux a toutefois pris la précaution de se présenter aussi dans le comté de Rouville, où il est élu. En 1917, il reprend très facilement le comté de Gaspé et le garde jusqu'en 1930. En mars 1922, il devient orateur de la Chambre des communes et en juin 1930, sénateur.

Si les Lemieux, Marcil, Mercier et Flynn occupent des fonctions politiques qui leur permettent de gratifier leurs comtés, il n'en demeure pas moins qu'ils vivent la plupart du temps hors des circonscriptions qu'ils représentent et qu'ils n'y sont présents le plus souvent qu'au temps des élections. Souvent, les candidats font leur campagne électorale sur un bateau pavoisé de drapeaux bleus ou rouges qui s'arrête quelque temps aux divers villages. Entre 1867 et 1920, dix des vingt-six députés des comtés de Gaspé et de Bonaventure sont natifs de la Gaspésie. Sur ces vingt-six hommes politiques, dix-sept habitent la péninsule au moment de leur



Louis-Joseph Gauthier,  
député fédéral de Gaspé,  
1911-1917. (APC)

élection. Dix-huit sont membres de professions libérales (avocats, médecins, notaires et dentistes), cinq sont marchands, un est fonctionnaire, un autre journaliste et enfin un seul est cultivateur. Ils sont cinq à avoir été maire d'un village gaspésien avant leur élection.

Un élément central des campagnes électorales consiste en de grandes assemblées publiques qui se tiennent surtout le dimanche et qui mettent en présence les divers candidats. Ces derniers se font accompagner de notables locaux, de députés voisins ou d'orateurs bien connus que le parti dépêche à l'occasion. Ces débats contradictoires attirent toujours des centaines, quelquefois des milliers de personnes. Les candidats, surtout s'ils ont la parole facile, ont alors l'occasion de se faire valoir auprès des électeurs. Des défilés de voitures et diverses démonstrations d'enthousiasme précèdent et suivent ces assemblées, souvent houleuses, aussi bien en haut qu'en bas de l'estrade, sur le perron de l'église ou au palais de justice. Ces manifestations se tiennent le plus souvent au chef-lieu du comté. Le témoignage suivant, tiré d'un journal libéral, nous donne une idée de l'une de ces grandes assemblées. Il s'agit de la présentation des candidats à l'élection provinciale de 1908 dans le comté de Matane. Bien sûr, le correspondant du *Soleil* est partial mais, à cette époque, la plupart des journaux étant des organes de propagande attachés à l'un ou l'autre des deux partis politiques, le journaliste a pour tâche de louer les siens et de pourfendre les autres: « L'assemblée de l'appel nominal à Matane, écrit donc *Le Soleil*, a été un véritable succès pour le candidat libéral. M. Donat Caron a exposé avec beaucoup de lucidité sa conduite parlementaire et les avantages qu'il avait obtenus pour son comté [...] Le candidat conservateur, M. le notaire Gagnon et le Dr Gauvreau de Rimouski, qui était venu soutenir sa candidature, ont été tous deux d'une faiblesse désespérante [...] Le docteur Gauvreau [...] a été d'une impolitesse excessive. Il a été bas et trivial [...] Monsieur Corriveau [un avocat libéral de Québec] a flagellé le Dr Gauvreau et l'a convaincu de mensonge, aux grands applaudissements de l'assemblée. Il était à faire une exécution en règle du Dr Bouillon [un conservateur de Matane], lorsque ce dernier a voulu pousser de la tribune M. Corriveau, en l'interrompant grossièrement. Prompt comme l'éclair, un électeur, M. Dionne, a frappé le Dr Bouillon, qui a culbuté en bas des marches du palais de justice. L'assemblée s'est ainsi terminée dans le brouhaha, grâce aux polissonneries du Dr Bouillon<sup>80</sup>. »

Quand un parti sort victorieux d'une bataille électorale, il s'empresse de distribuer à ses amis, à même les fonds publics, des emplois et des contrats. Les fonctions de maître de poste, de gardien de phare, d'inspecteur, d'agent des terres et autres sont couramment offertes en récompense aux partisans du gagnant. On comprendra alors que ces fonctionnaires n'hésitent pas à « faire de la cabale politique », même si cela leur est interdit. Ils ont tout intérêt à voir leur parti demeurer au pouvoir. Des cadeaux sont aussi

distribués aux membres des familles des députés ou à leurs proches organisateurs. Quand une formation politique arrive au pouvoir, elle procède à des purges en invoquant surtout l'argument de l'ingérence politique des fonctionnaires qu'elle veut destituer. Ainsi, en 1911, après la défaite des libéraux de Laurier aux mains des conservateurs, Charles Marcil s'inquiète du limogeage de ses partisans. Il exhibe alors une lettre que J.-A. Mousseau, son adversaire de la dernière élection, a fait parvenir au directeur général des postes: « Inutile de vous dire que les demandes affluent depuis les élections. Or, comme presque tous les employés du gouvernement se sont mêlés de politique et contre nous, bien entendu, il y aura beaucoup de changements à faire<sup>81</sup>. »

En définitive, l'image politique de la Gaspésie n'est pas tellement différente de celle du reste de la province, sauf peut-être que les grands thèmes nationaux y sont moins débattus. Les campagnes électorales sont surtout axées sur l'idée d'une meilleure intégration de la péninsule au reste du pays, particulièrement au niveau des communications. Qu'il suffise de rappeler encore une fois l'importance accordée à la construction du chemin de fer entre Matapédia et Gaspé.

Lors de la Première Guerre mondiale, plusieurs péninsulaires, particulièrement des anglophones, n'hésitent pas à se porter volontaires dans les forces armées. Au début du conflit, ils s'engagent surtout dans des régiments du Nouveau-Brunswick. On indique même que 10% de la population de New-Carlisle se porte volontaire pendant la guerre, pourcentage qui n'est dépassé que par Vancouver à l'autre bout du pays<sup>82</sup>. En 1916, une famille McRae de Hopetown a déjà perdu cinq fils à la guerre<sup>83</sup>. Même le député fédéral de Gaspé, le docteur Louis-Philippe Gauthier, s'engage dans un régiment qui combattra en France et en Belgique. En février 1916, 300 recrues venant des comtés de Gaspé, de Bonaventure, de Matane et de Rimouski sont acceptées et s'embarquent huit mois plus tard vers l'Europe<sup>84</sup>. Aux élections fédérales de 1917, le vote militaire s'établit à 242 personnes dans Bonaventure, à 224 dans Gaspé et à 34 dans Matane<sup>85</sup>. Ce sont tous des volontaires, la conscription commençant tout juste à s'appliquer. Au Québec, dans les comtés très majoritairement francophones, le nombre de ces volontaires est minime, n'atteignant souvent pas dix personnes.

En effet, la participation au premier conflit mondial ne suscite pas grand enthousiasme chez les francophones, contrairement à ce qui se produit chez les anglophones, qui s'engagent nombreux. Lorsque la loi de la conscription est votée par les conservateurs de Robert Borden en 1917, une levée de boucliers a lieu dans la province. Aux élections fédérales qui suivent, les Canadiens français rejettent en masse le gouvernement conservateur « conscriptionniste ». Dans Matane, presque exclusivement franco-

## **LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE**

phone, 92% des électeurs appuient les libéraux; dans Gaspé et Bonaventure, où les anglophones constituent une bonne minorité, les chiffres sont respectivement de 82,5% et de 77%. À Bonaventure, Caplan et Musselyville qui sont francophones, seulement 3% des électeurs environ appuient les « conscriptionnistes<sup>86</sup> ». Dans les localités anglophones de la Gaspésie, la majorité des électeurs préfèrent les conservateurs, même si plusieurs d'entre eux avaient toujours jusque-là donné leur appui aux libéraux.

Ces prises de position opposées enveniment quelque peu les relations entre les deux ethnies gaspésiennes. Le ressentiment des francophones vis-à-vis le parti conservateur sera d'ailleurs par la suite assez tenace et les libéraux verront à l'entretenir. Grâce à cette stratégie, ils amassent environ 80% du vote des trois comtés précités en 1921<sup>87</sup>. À cette élection, dans Matane, les libéraux accusent durant une grande assemblée Herménégilde Boulay, ex-député conservateur et maintenant candidat libéral-fermier, d'avoir, malgré ses prétentions contraires, dénoncé des conscrits qui tentaient d'échapper aux militaires. Ils exhibent une lettre écrite de sa main en janvier 1918 et adressée au ministre de la Milice: « Je sais, y est-il écrit, d'une manière certaine, que plusieurs jeunes gens dont j'ai déjà communiqué les noms au colonel Jones ont été exemptés, tant par certains officiers médicaux que par le tribunal de Sayabec, lesquels n'auraient jamais dû l'être. À part cela, j'ai donné les noms de quelques-uns qui ne se sont pas rapportés, d'autres qui sont allés aux polls voter sans être sur les listes...<sup>88</sup> » Invectivé par la foule, deux de ses principaux partisans le désavouent et Boulay doit se réfugier dans la gare pour échapper à quelques éléments qui veulent lui faire un mauvais parti. Il en est quitte pour manquer son train. Les libéraux exploitent l'affaire en allant jusqu'à reproduire la fameuse lettre dans leurs journaux.

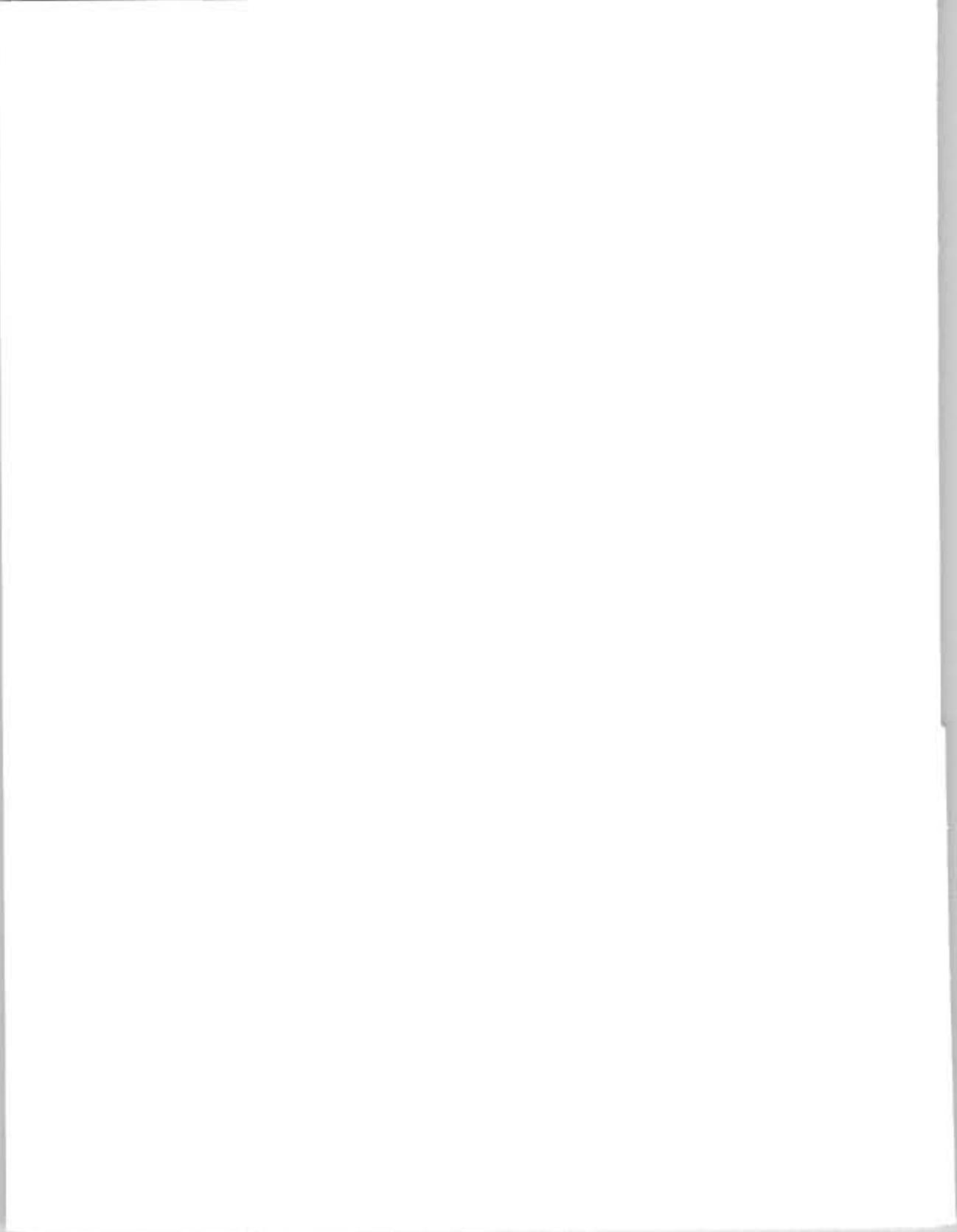
Dans la péninsule, des groupes se forment pour venir en aide aux militaires durant le conflit. Ainsi, des associations féminines, telles les « Guilds » protestantes, suspendent leurs activités régulières afin de travailler pour la Croix-Rouge. Elles confectionnent des articles et des vêtements pour les soldats. Ainsi, durant les quatre années de la guerre, les « Guilds » de la congrégation St. Mathew's (Peninsula) font 1 229 articles et amassent \$442,26<sup>89</sup>. Chez les catholiques, on participe aussi à l'effort de guerre. Ainsi, la section de la Croix-Rouge matanaise taille et coud 1 200 verges de tissu et tricote plus de 100 livres de laine<sup>90</sup>.

La Première Guerre mondiale amène aussi la présence à Gaspé du groupe principal du corps expéditionnaire canadien, en route vers l'Europe. C'est à la fin du mois de septembre 1914 que la flotte canadienne part de Québec avec 31 300 hommes, 8 000 chevaux et une trentaine de camions. Elle jette l'ancre dans le port de Gaspé afin d'y attendre l'escorte anglaise. Dans la nuit du 2 au 3 octobre, les 31 navires de transport de troupes

quittent la baie de Gaspé vers l'Angleterre, accompagnés de onze bateaux de guerre anglais<sup>91</sup>.

\* \* \*

À la fin du premier conflit mondial, la Gaspésie n'est plus la région perdue qu'elle était 70 ans plus tôt. Bien des transformations se sont effectuées. Mais la péninsule n'en demeure pas moins un territoire mal intégré à l'économie continentale. À l'instar d'autres régions périphériques, elle est aux prises avec de nombreux problèmes de développement. Et c'est encore une des zones les plus pauvres de la province.

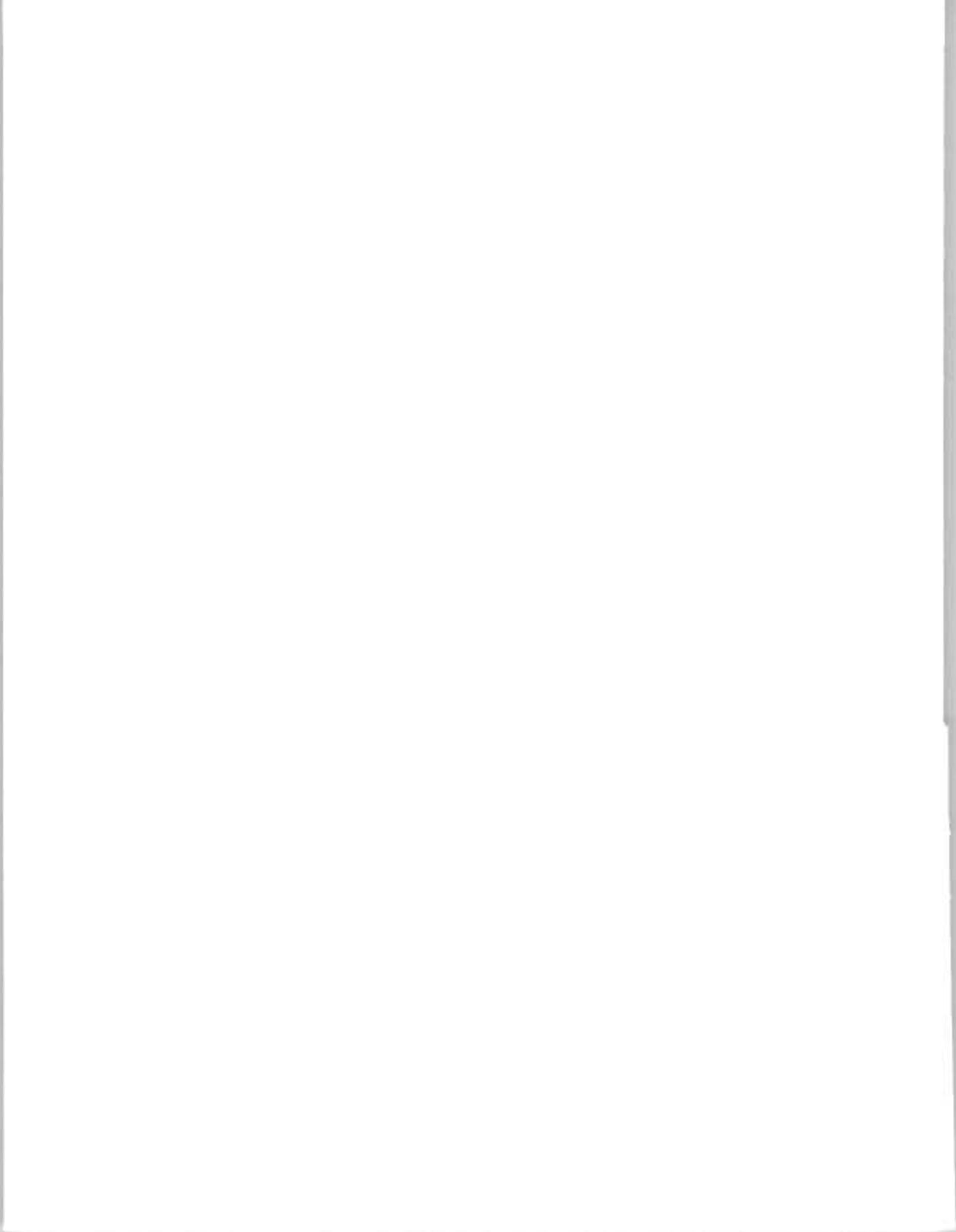


Cinquième partie

---

Le difficile  
rattrapage  
(1920-1960)

---



Depuis toujours, la Gaspésie a un visage de région lointaine où la pêche constitue l'activité prédominante bien que l'agriculture et l'industrie forestière jouent un rôle de plus en plus important. Cependant, les choses se modifient à partir de 1920.

D'abord, le profil économique de la région change. La pêche, à cause de ses nombreux problèmes, perd constamment des bras. Après la guerre, les bouleversements technologiques contribuent à diminuer le nombre des pêcheurs. Plusieurs travailleurs de la mer voient dans la complémentarité des occupations une solution qui leur permettra de survivre. Pendant une partie de l'année, ils deviennent journaliers dans les « moulins », bûcherons dans les chantiers ou travaillent aux divers travaux publics. Comme pour l'agriculteur, l'industrie forestière devient essentielle pour le pêcheur, s'il veut boucler son budget.

Mais ce secteur important de la vie économique gaspésienne, même s'il continue de se développer, ne le fait pas toujours de la façon la plus souhaitable. Car, fait essentiel, les grandes compagnies ne voient souvent dans la péninsule qu'une immense réserve forestière à exploiter au gré des circonstances. De plus, la quasi-absence de transformation sur place, sauf pour les petites industries, fait que le boisé gaspésien continue à alimenter les usines du Nouveau-Brunswick, des États-Unis ou d'ailleurs.

Quant à l'agriculture, elle continue d'en être une de subsistance. Rares sont les localités où l'on peut en vivre de façon exclusive. Peu spécialisée, ses marchés se limitent presque exclusivement au territoire même. Pendant la décennie 1950, anciens pêcheurs, cultivateurs et bûcherons trouvent des emplois stables dans la nouvelle ville minière de Murdochville. D'autres, et ils sont nombreux, partent chercher du travail partout où l'on a besoin de main-d'oeuvre. Toute la stratégie des élites tourne autour des moyens pour contrer le sous-emploi dans la péninsule.

À partir de 1920, le phénomène qui frappe peut-être le plus les observateurs est la plus grande ouverture de la Gaspésie au monde extérieur par l'amélioration des communications maritimes et ferroviaires et par la naissance d'un véritable réseau routier et du transport aérien. La route surtout est synonyme de changement. Grâce à elle, de nombreux visiteurs viennent durant la saison estivale chercher le dépassement dans une région enchantée. Leurs attitudes auront tôt fait de détendre sur les péninsulaires. Si on y ajoute l'influence des médias, principalement la radio, on a fait le tour des principaux facteurs de l'évolution des mentalités.

L'Église, seul corps organisé ayant un véritable ascendant sur la

population, est appelée à jouer un rôle de premier plan comme leader socio-économique. Ce sont les prêtres qui mènent les combats et ils les imprègnent souvent de leurs idéaux. La création du diocèse de Gaspé et surtout l'activité d'un évêque dynamique contribuent à modifier bien des situations. Des coopératives sont fondées, des institutions sont mises en place et des services sont instaurés. Dans divers secteurs, les péninsulaires tentent de se prendre en main. Mais, après la guerre, le mouvement s'esouffle quelque peu. Par exemple, le syndicalisme essaie de faire une percée dans la région, mais l'ardeur de l'avant-guerre n'est plus.

Les hommes politiques, quant à eux, naviguent parmi les problèmes d'une Gaspésie en mutation et, très souvent, se contentent de suivre le vent. Ils tentent de concilier les espoirs des uns avec les résistances des autres. Eux aussi sont conscients que la péninsule comble difficilement ses retards mais leur poids n'est pas lourd dans des capitales où les questions gaspésiennes constituent rarement une priorité.

---

14

Les problèmes  
de l'économie

---

De 1920 à 1960, la situation économique du Gaspésien n'est guère encourageante. Tout au long de la période, la pêche perd de sa popularité. L'agriculture, elle, continue d'en être une de subsistance, malgré des progrès certains. C'est l'activité forestière qui constitue le principal gagne-pain des péninsulaires au 20<sup>e</sup> siècle. Mais ici les inégalités sont plus présentes que jamais. De grandes compagnies tirent des revenus immenses de l'exploitation de la forêt pendant que de petits entrepreneurs survivent avec difficulté et que les bûcherons doivent se contenter de ne travailler qu'une partie de l'année. Après la Deuxième Guerre mondiale, la prospection minière fait miroiter aux yeux des Gaspésiens les possibilités d'un avenir doré à l'image, croit-on, des pays prospères. Effectivement, la naissance de Murdochville procure à de nombreuses personnes un niveau de vie décent et entraîne dans la région un essor évident. Mais la ville minière n'est pas la Gaspésie et ailleurs les questions de chômage et de dépeuplement sont des éléments permanents du paysage socio-économique. Comparée à un Québec en pleine croissance, la Gaspésie demeure une région marginale.

## *Prémices à la crise: les années vingt*

Les « années folles », comme on appelle souvent celles de la décennie 1920, constituent surtout un phénomène urbain. En Gaspésie, plus qu'ailleurs, les riches héritières dansant le charleston sont rares et n'appartiennent qu'à une classe privilégiée d'estivants. La prospérité nord-américaine ne touche la presqu'île que dans le domaine des pêches, et encore, ce n'est que temporaire. La terre continue de se montrer avare de ses ressources. Quant à l'industrie forestière, elle recrute de plus en plus de bras, mais le travail y est surtout saisonnier et plusieurs scieries ferment leurs portes. De nombreux péninsulaires quittent encore temporairement leurs demeures pour les chantiers de la côte nord du Saint-Laurent et du Lac-Saint-Jean. Le mouvement d'exode permanent vers les grandes villes du Québec et de l'Ontario se poursuit lui aussi.

### **RÉCESSION ET ESSOR DANS LES PÊCHES**

En 1920, la vie du pêcheur gaspésien n'est guère différente de celle de ses pères. Debout à 2 ou 3 heures du matin, il commence sa journée de labeur en levant les rets à hareng. Si cette boîte n'est pas suffisante, il doit traîner les filets à la dérive pour en capturer d'autres. Le reste du jour et de la soirée



se passe à pêcher la morue. Les embarcations non plus n'ont pas changé, sauf qu'elles sont maintenant motorisées.

Après la guerre, une récession généralisée met tragiquement en lumière les déficiences de la pêche en Gaspésie. Dès 1919, la demande sur les marchés internationaux périclité et les prix chutent. L'année suivante, la situation n'est guère meilleure: à l'instar des prix, la production de la morue baisse à 55 597 quintaux dans le comté de Gaspé et à 9 417 quintaux dans celui de Bonaventure<sup>1</sup>. Pour un grand nombre, c'est la misère noire. À la fin de juin, un grand nombre de Gaspésiens ont déjà migré vers les petites et grandes villes dans le but de se trouver un emploi. La fermeture du marché italien en 1921 accentue le marasme: seulement 73 552 500 livres de morue sont pêchées cette année-là au Québec. La valeur au commerce ne représente que 40,6% de ce qu'elle était en 1919 et le prix payé aux pêcheurs n'est plus que de 37,3%.

Habitation de pêcheurs en 1922. Photo: Marius Barbeau (MNC)

Ceux qui abandonnent la pêche, les jeunes surtout, espèrent presque tous ne pas reprendre ce métier ingrat. C'est probablement cette récession d'après-guerre qui donne le coup final à la prépondérance des pêches dans l'économie gaspésienne. De 1919 à 1921, le nombre de personnes employées dans l'industrie québécoise de la pêche passe de 10 094 à 7 612. Le seul comté de Gaspé perd 1 116 pêcheurs en 1922-1923, soit 31% de ses effectifs.

En ces années de crise, l'urgence de réformer et de moderniser les pêches gaspésiennes est à l'ordre du jour. Louis Bérubé, un des premiers experts dans le domaine, explique les causes de la situation déficitaire et précaire de l'industrie de la pêche en Gaspésie: une seule variété de poisson (la morue), une seule forme de préparation (le séchage), et qui encore laisse à désirer, un seul marché important (l'Italie). Comme l'inspection et la classification font défaut, les spécimens de qualité inférieure sont mélangés aux autres, ce qui confine le poisson gaspésien à des prix très bas. De plus, fait capital, la réfrigération n'est guère popularisée dans la péninsule alors qu'elle est un élément essentiel de la réussite des producteurs de la Colombie-Britannique et de la Nouvelle-Écosse dans leur conquête des marchés nord-américains. Même les rudimentaires congélateurs à hoëtte qui font partie du paysage gaspésien depuis trente ans sont inégalement répartis, le littoral nord n'en possédant que très peu. Et pour ajouter encore aux disparités, mais cette fois-ci sur un plan pan-canadien, il en coûte plus cher aux Gaspésiens qu'aux gens des Maritimes pour expédier leur poisson à Montréal et en Ontario. Enfin, mentionnons un autre problème: le trop petit nombre et la mauvaise organisation des quais et des abris qui, dans le premier cas, empêchent le déchargement et la manutention rapide de la morue, et, dans le second, entraînent la destruction des barges et paralysent la pêche, comme c'est le cas à L'Anse-au-Griffon et à Cap-des-Rosiers en juin 1929<sup>2</sup>.

En 1922, le comité judiciaire du Conseil privé de Londres tranche en faveur du Québec le débat constitutionnel sur les pêches qui a cours depuis 1898. Ottawa continuera de légiférer sur le commerce et les politiques d'inspection du poisson pendant que le Québec appliquera les réglementations, prenant ainsi en charge ses pêches maritimes. Selon le géographe Pierre-Yves Pépin, cette initiative marque le début de la consolidation économique des pêches québécoises<sup>3</sup>. Cependant, en cette première décennie de juridiction provinciale, l'action gouvernementale se fait avec lenteur et parcimonie. Même si l'État crée un Service des pêcheries maritimes en 1925, il n'y affecte que \$600 pour fins d'inspection l'année suivante: les cinq classificateurs qu'il embauche ne travaillent qu'à temps partiel et leurs qualifications sont plus que douteuses. Ce n'est qu'en 1928 qu'un surintendant maritime est engagé en la personne de F. M. Gibaut<sup>4</sup>. Néanmoins, les bases sont jetées pour la formation de spécialistes, l'aide à l'expansion de l'industrie frigorifique et l'organisation de coopératives.



Une femme de pêcheur  
aux mains rugueuses,  
Port-Daniel en 1922  
Photo: Marius Barbeau  
(MNC)

Celles-ci voient le jour en 1923 sous l'égide de l'évêque de Gaspé, Mgr François-Xavier Ross mais, après quelques succès, l'inexpérience en coopération et les menées des compagnies se font sentir. La crise de 1932 leur donne le coup de grâce. Seule la coopérative de Carleton, spécialisée dans la capture et l'apprêt du saumon, résiste à l'effondrement<sup>5</sup>.

En 1924, cette coopérative met en service une conserverie. Construite au coût de \$6 480, la conserverie bénéficie des conseils techniques de Louis Bérubé, diplômé de l'École des pêcheries de l'Université de l'État de Washington à Seattle<sup>6</sup>. La mise en conserve s'effectue de la façon suivante. Dès qu'il est sorti de l'eau, le saumon est amené à l'usine où les employés le nettoient et l'éviscèrent avant de le passer à des ouvrières qui le tranchent et le mettent dans des boîtes de fer-blanc; ces contenants sont acheminés vers le sertisseur qui les ferme hermétiquement puis vers la bouilloire. Pendant trois semaines, ils sont entreposés pour prendre du goût. Après inspection, les conserves sont étiquetées et placées dans des caisses pour être expédiées sur le marché. Comme la conserverie ne fonctionne que six mois par année, l'équipement se détériore et la rouille s'y installe. Les activités s'interrompent en 1929 et la fermeture définitive a lieu en 1932.

La production du saumon demeure une activité secondaire en Gaspésie. C'est encore la morue qui a la faveur des pêcheurs et des compagnies dont la plus puissante est toujours la Robin, Jones & Whitman, malgré les attaques virulentes d'un clergé qui veut «secouer le joug des esclavagistes». Mais la concurrence des coopératives oblige les vieilles firmes à augmenter les prix offerts aux pêcheurs. Par exemple, en 1927, elles paient \$8 le quintal pour la morue de première qualité, \$7,25 pour la seconde qualité et \$6,50 pour celle de troisième qualité. Sur la côte du Nouveau-Brunswick, où les coopératives de pêcheurs sont inconnues, elles paient alors \$6,50, \$6 et \$3,25. De plus, leur demi-monopole s'effrite davantage sous l'action de nouvelles entreprises italiennes et canadiennes. La même situation existe dans le domaine de la consommation: les coopératives peuvent offrir de l'essence à 30¢ le baril alors qu'elle coûte 40¢ aux magasins des compagnies<sup>7</sup>. La concurrence est d'autant plus forte que les marchands généraux s'approvisionnent chaque année davantage chez les grossistes de Québec et de Montréal, faisant du commis-voyageur un personnage typique en Gaspésie. Il ne faut pas croire cependant que les vieilles firmes perdent toute influence. La disparition des commandants (inspecteurs) des Pêcheries fédérales en 1922 fait resurgir des procès coûteux entre particuliers et compagnies.

En avril 1926, s'installe à Mont-Louis la compagnie Le Poisson de Gaspé Ltée, initiative d'un Gaspésien d'origine, Firmin Létourneau, qui s'adjoit Louis Bérubé comme gérant. La première année de l'entreprise s'avère difficile, le marché italien étant mauvais. En 1927, les profits triplent et les exportations dépassent le million de livres<sup>8</sup>. En 1929, la



compagnie construit une conserverie à Mont-Louis, où se trouve son siège social. Elle concentre ses activités dans le comté de Gaspé, où elle possède des agences à Grande-Vallée, à Cloridorme, à L'Anse-à-Valleau, à Rivière-au-Renard, à L'Anse-au-Griffon, à D'Aiguillon et à Newport, en plus d'être implantée à Magpie sur la côte nord du Saint-Laurent. En 1930, avec l'aide du gouvernement provincial, elle construit à Barachois le premier entrepôt frigorifique de la côte de Gaspé. Comme le système n'a pas encore fait ses preuves, elle se contente, au début, de n'y congeler que la boëtte et le hareng.

Chez les Italiens, la G. Atlante continue de faire des affaires dans la péninsule en cette décennie 1920. Selon l'abbé Pierre-Marie Gagné, qui soumet en 1928 un mémoire sur les pêches du littoral nord de la Gaspésie, la compagnie de la ville de Bari n'est pas sans défaut. Le prêtre lui reproche de ne pas toujours offrir les meilleurs prix et, comme les autres compagnies italiennes, de payer les pêcheurs et marchands québécois en livres sterling.

Cannière de saumon à Carleton en 1924 (Coll. privée)

Comme le cours du change varie et que la monnaie canadienne prime sur l'anglaise, les pêcheurs y perdent.

En 1928, la Cie P. Agnesi déménage son comptoir gaspésien de Pointe-Saint-Pierre, où elle est établie depuis quelques années, à l'île Bonaventure, où elle vient de louer les droits de pêche détenus par les successeurs de la LeBouillier Brothers, qui a fait faillite en 1923. L'entreprise de Gênes, qui a envoyé en Gaspésie le fils de son président, Robert Agnesi, veut profiter des avantages de l'île Bonaventure, toujours réputée le meilleur endroit de pêche de toute la côte de Gaspé. La Cie P. Agnesi achète directement du pêcheur sans passer par des intermédiaires, ce qui lui permet de lui payer des prix plus élevés. Outre ceux de la côte de Gaspé, elle fait aussi des affaires avec les gens de Cloridorme et de Grande-Vallée.

Si de nouvelles compagnies voient le jour en cette deuxième moitié des années 20, c'est que la situation s'est considérablement améliorée depuis la crise de 1921-1922. En effet, dès 1923, une reprise de dessine timidement. Le marché italien s'ouvre à nouveau et l'expédition de morue sèche recommence. Les pêcheurs gaspésiens bénéficient en outre du marché américain, malgré ses droits d'entrée prohibitifs. Les statistiques témoignent de cet essor. En 1925, la production des comtés de Gaspé et de Bonaventure s'élève à 101 499 quintaux de morue sèche, à 9 868 quintaux de morue verte et à 1 750 quintaux de morue fraîche. En ajoutant les produits dérivés du poisson, on obtient des ventes de l'ordre de \$1 277 626, soit la moitié du chiffre pour l'ensemble du Québec. Mais la saison désastreuse de 1927 avec ses tempêtes répétées en juillet, ses pluies diluviennes et ses brouillards à l'automne montre bien que la prospérité des pêches gaspésiennes ne tient qu'à un cheveu.

**L'AGRICULTURE:  
QUELQUES  
PROGRÈS**

Ce n'est certes pas dans l'agriculture que le pêcheur désabusé trouvera de quoi bien vivre. En effet, l'activité agricole ne se développe guère durant la décennie 1920. La superficie totale des comtés de Matane, de Gaspé et de Bonaventure est de 9 270 milles carrés, dont seulement 19% font partie de fermes exploitées. Mais à y regarder de plus près, l'on s'aperçoit que seulement 7% du sol est réellement aménagé. Et si l'on exclut le comté de Matane, la proportion baisse à 5% dans Bonaventure et à 3% dans Gaspé<sup>9</sup>. Dans Bonaventure, le nombre de fermes occupées connaît une légère baisse dans la décennie et passe de 4 019 à 3 884<sup>10</sup>. L'agriculture continue incontestablement d'en être une de complémentarité et de subsistance et plusieurs paroisses doivent encore importer de l'extérieur de la péninsule des grains et des aliments.

L'agriculture n'en enregistre pas moins quelques progrès. Ainsi, la machinerie agricole fait timidement son apparition et les têtes dirigeantes



des sociétés agricoles et des coopératives tentent de persuader leurs membres de remplacer le goémon par des engrais chimiques et de diversifier leurs cultures. En 1927, le ministère de l'Agriculture du Québec décide de mettre à profit le climat tardif de la Gaspésie en y encourageant la culture maraîchère, entre autres celle des petits pois. En 1928, entre le 15 août et le milieu d'octobre, 25 000 à 30 000 livres de ces pois sont expédiés de Cap-d'Espoir à Montréal. L'année suivante, la production est multipliée par dix et rapporte un bénéfice de \$15 000<sup>11</sup>. L'acheteur, Alexandre Bardou, n'a pas de difficulté à revendre les petits pois de Cap-d'Espoir, qui se taillent vite une excellente réputation sur le marché en raison du goût exquis que leur confère la proximité de la mer. De même, les fruits (pommes, poires, cerises) s'écoulaient facilement sur le marché de Montréal à cause de leur mûrissement tardif. Dans la culture des céréales, la luzerne, bien que marginale, est produite davantage. Le gouvernement encourage aussi la production de miel. Il donne lui-même l'exemple avec ses stations de New-Carlisle et de Pabos. Mais les résultats sont très décevants.

L'expansion des marchés, celui de la Côte-Nord en particulier, permet des progrès dans l'élevage, bien que la sélection du bétail à des fins commerciales laisse énormément à désirer et que les coûts de fret demeurent très élevés. Ainsi, les producteurs doivent payer le même montant pour le transport de leurs produits de New-Carlisle à Matapédia que de ce dernier endroit à Montréal<sup>12</sup>. Les agronomes de comté essaient de populariser l'élevage des ovins, qui connaît un certain succès, dans la région matanaise notamment. À Capucins, on s'intéresse beaucoup à l'élevage du porc.

Alors que l'industrie laitière québécoise est dans un état de marasme pendant l'entre-deux-guerres, en Gaspésie, elle progresse. Il aurait été difficile d'en être autrement, cette industrie y étant encore à ses débuts et la région n'étant guère influencée par le ressac des marchés d'outre-frontières. Ainsi, en 1916, le comté de Bonaventure comptait neuf beurreries et produisait 191 943 livres de beurre. Gaspé, avec ses trois fabriques, produisait 88 162 livres. Neuf ans plus tard, le nombre de beurreries est passé à quatorze dans Bonaventure et à quatre dans Gaspé. La production a augmenté respectivement de 93% (370 992) et de 39% (122 259). Cependant, l'industrie fromagère, complètement absente dans Gaspé, survit difficilement dans Bonaventure: seulement 85 253 livres de fromage sortent de trois fabriques en 1916 et la production baisse à 53 383 livres en 1925<sup>13</sup>. À la fin de la décennie, le nombre de beurreries passe à seize dans Bonaventure et à sept dans Gaspé. Dans ce dernier comté, la production atteint 131 451 livres, mais dans Bonaventure, elle a diminué un peu, passant à 321 770 livres. La production fromagère, elle, a légèrement grimpé, atteignant 57 350 livres. Elle est toujours nulle dans Gaspé<sup>14</sup>.

Mais il ne faut pas croire que l'industrie laitière ne connaît pas de

problèmes. D'abord, la sélection des troupeaux manque de rigueur et l'hygiène des étables laisse à désirer. En second lieu, l'absence d'un entrepôt frigorifique dans Bonaventure oblige les cultivateurs à n'exporter leur beurre que l'été, période de l'année où les prix sont les plus bas. Ils perdraient ainsi trois sous par livre. Et, comble d'ironie, l'hiver, les Gaspésiens doivent importer cette denrée au coût de huit sous la livre<sup>15</sup>.

Avec une agriculture si difficile et si peu rémunératrice, il n'est guère surprenant que le géographe Raoul Blanchard constate à la fin de la décennie, qu'en général, l'agriculteur de la Gaspésie est aussi bûcheron. Cultivateur à temps plein d'avril à septembre, il quitte la ferme à l'automne et ne revient qu'en mars, quand il ne repart pas pour la drave en mai. Blanchard estime que dans certaines paroisses, 50 à 75% des adultes sont au chantier<sup>16</sup>. Peu à peu, le cultivateur abandonne la culture du sol à sa femme et à ses enfants pour s'adonner le plus possible au travail en forêt. L'agriculture devient ainsi de plus en plus une activité complémentaire et le clergé doit reprendre de plus belle son clairon agriculturiste.

Le clergé éprouve cependant de la difficulté à faire défricher l'intérieur gaspésien, en grande partie impropre à la culture du sol: « Mais la plus grave difficulté à laquelle nous devons faire face, souligne Mgr Ross, c'est la mentalité de nos gens [...] on n'aime pas la colonisation [...]; les Gaspésiens ont pris des habitudes et un esprit qui s'adaptent bien peu au travail pénible, il faut le dire, du défrichement<sup>17</sup> ». En 1920, le diocèse de Rimouski a son missionnaire-colonisateur en la personne de l'abbé David Jean. Quand le diocèse de Gaspé est fondé, un des premiers gestes du nouvel évêque, Mgr Ross, est de nommer l'abbé Edmond Plourde, ancien curé de Saint-Georges-de-Malbaie, directeur des oeuvres économiques du diocèse. En plus de voir à l'implantation des coopératives de pêcheurs, ce dernier se voit confier l'important dossier de la colonisation.

De son côté, le gouvernement provincial, même s'il délaisse de plus en plus la colonisation au profit du développement industriel, n'en continue pas moins de favoriser l'ouverture de terres nouvelles en fournissant, entre autres, des subsides aux sociétés de colonisation et en ouvrant et entretenant des chemins. En 1928 par exemple, le comté de Bonaventure reçoit à ces fins \$29 004 et celui de Gaspé \$21 847. C'est peu cependant, si l'on considère que l'Abitibi reçoit \$200 000<sup>18</sup>. Depuis 1923, l'État alloue des primes pour encourager les colons à défricher leurs lots, à les labourer et à y résider. Ainsi, ils reçoivent \$5 l'acre jusqu'à concurrence de cinq acres par année. En 1927, on ajoute les primes de labour qui rapportent \$6 l'acre aux non-résidents et \$2 aux résidents<sup>19</sup>.

Il est difficile d'évaluer l'ampleur de la colonisation en Gaspésie durant les années 20. En 1940, un fonctionnaire du ministère de la Colonisation,

## L'ARRIÈRE-PAYS S'OUVRE LENTEMENT

J.-E. Garon, écrivait: « Jusqu'à ces dernières années, c'est-à-dire jusqu'en 1928 [...], la marche de la colonisation s'est faite au ralenti, en rapport avec les facilités que l'on créait par la confection de chemins<sup>20</sup> ». Les données partielles que nous avons relevées confirment cet état de fait. De 1920 à 1929, 1 011 lots sont vendus dans les six agences de terres gaspésiennes. On se souvient qu'à la décennie précédente, 1 435 ventes y avaient été enregistrées. Ces chiffres ne comprennent pas les colons qui se sont inscrits aux bureaux de colonisation de Québec et de Montréal sans passer par les agents des terres locaux. Par contre, il y a les faux colons qui n'ont bûché que dans un but commercial ou n'ont jamais défriché leur lot, préférant gagner de l'argent sonnant dans les chantiers environnants.

En 1920, 3 391 Gaspésiens, soit 5% de la population totale, vivent dans des zones dites de colonisation. Cinq ans plus tard, leur nombre passe à 4 500<sup>21</sup>. Ces zones ne sont pas limitées à l'arrière-pays mais comprennent aussi des localités du littoral où l'on veut attirer des colons, telles L'Anseau-Griffon et Anse-aux-Gascons. Il existe des paroisses de colonisation dont l'ouverture remonte à une trentaine d'années et qui sont assez prospères. Saint-Alphonse de Caplan en est un exemple, avec ses 692 habitants en 1926. À l'opposé, on retrouve des missions ou dessertes dont la population ne dépasse pas 60 personnes. Saint-Louis-de-Gonzague (canton Nouvelle) et Millstream (canton Ristigouche) font partie de cette catégorie.

Ce sont surtout des consolidations et non des fondations qui se font pendant la décennie 1920. Seulement trois nouvelles colonies voient le jour. Dans le comté de Matane, il s'agit de Saint-Adelme, derrière Sainte-Félicité. Ouverte en 1920, cette colonie compte, dix ans plus tard, 280 âmes et est fière de sa chapelle, de ses deux écoles, de ses trois « moulins » et de son cercle agricole<sup>22</sup>. Dans le diocèse de Gaspé, Mgr Ross s'oppose à l'éparpillement des efforts. Après une entente avec le ministère de la Colonisation, il décide d'établir une colonie dans le canton Cox et une autre dans celui de Percé. Ce seront, à court terme, les deux missions de prédilection de l'abbé Edmond Plourde avant qu'il ne songe à effectuer d'autres trouées dans la forêt. L'évêque écrit en 1923: « Des ordres sont donnés pour ouvrir ces territoires à la colonisation, tracer les routes essentielles, d'après le centre qui sera déterminé d'un commun accord après inspection, à l'endroit où je fixerai le site des futurs édifices religieux ». Ainsi surgit de la forêt Saint-Elzéar dont les 26 premiers colons sont recrutés à Bonaventure. Dès 1924, 130 personnes y habitent<sup>23</sup>. La colonie de Val-d'Espoir, elle, a reçu ses premiers défricheurs en 1920, sous l'impulsion d'Antoine Poirier, curé de Cap-d'Espoir. Mais ces pionniers ont abandonné la tâche et, en 1923, cinq nouvelles familles les remplacent<sup>24</sup>. Cependant, l'agriculture stagne et l'essor de la mission préoccupe peu de gens. De plus, les pêcheurs du littoral détiennent des lots en bois debout et ils sont réticents à les céder au ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries. Néanmoins, le

Le moulin de Chandler,  
propriété de la Bonaventure  
Pulp and Paper  
Company en 1927  
Photo: Jacques de Les-  
seps. (MRG)



nombre de résidents est de 130 en 1926 et augmente jusqu'à 164 à la fin de la décennie<sup>25</sup>. Ils viennent surtout de Cap-d'Espoir, de Percé et de Sainte-Thérèse-de-Gaspé.

Durant les années 20, l'industrie forestière prend une place encore plus importante dans l'économie gaspésienne. Elle attire constamment d'anciens cultivateurs et d'anciens pêcheurs. À Matane, par exemple, plus de 600 hommes travaillent dans les scieries et les chantiers des environs. Dans certains endroits, des femmes montent dans les chantiers avec les enfants. Elles y font la cuisine et s'occupent de la tenue du camp. Cette situation n'a

#### **LES DIFFICULTÉS DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE**



Alfred Dubuc, gérant général de l'usine de Chandler en 1915. (APC)

toutefois pas l'heur de plaire aux autorités ecclésiastiques.

Chandler, un gros village qui deviendra vite une « *company town* », a vu le jour en 1913. Percy Milton Chandler et ses associés ont choisi ce site en raison de son accessibilité (transport océanique, proximité des chemins de fer), de la qualité et de la quantité du bois de la région, des facilités d'opération (quatre rivières) et de la main-d'oeuvre disponible. Quand la construction commence, en mai 1915, la St. Lawrence Pulp and Lumher Corporation forme avec deux autres compagnies le North American Pulp and Paper Companies Trust, dont le président est Alfred Dubuc, magnat des pâtes et papier dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Celui-ci décide de voir personnellement à la bonne marche des opérations et devient le gérant général de l'usine. Il fait de Chandler sa ville. En 1920, prétendant être à court de capital, il commence à payer ses employés avec des coupons échangeables seulement au magasin de la compagnie. Le système fonctionnera un an ou deux, rappelant aux pêcheurs devenus journaliers leur vieille relation de dépendance avec les compagnies de pêche. Les commis de Dubuc refuseront même d'accepter des coupons légèrement abîmés. Comme dans d'autres « *company towns* », l'entreprise loge les travailleurs dans ses maisons et domine le conseil municipal, ce qui lui vaut des exemptions fiscales intéressantes.

L'usine de Chandler a, à cette époque, une capacité annuelle de 36 000 tonnes, mais sa moyenne se situe autour de 21 000 tonnes et les profits sont bas. Des problèmes techniques surgissent constamment et la structure financière du trust, devenu le Saguenay Pulp and Power, est faible. En 1923, l'usine est vendue à la Bay Sulphite Company, qui fait faillite en quelques mois, provoquant le chômage et la misère. Comme ils sont incapables de vendre les installations, les actionnaires forment une nouvelle compagnie, la Bonaventure Pulp and Paper Company, qui prend l'usine en mains le 1er avril 1925 dans le but de la revendre. On apporte des innovations, la production augmente et les coûts d'opération baissent. Mais en 1930, quand la crise frappe, la fermeture de l'usine plonge à nouveau la ville de 1 741 habitants dans la misère<sup>26</sup>.

L'autre usine gaspésienne de pâte à papier, celle de Rivière-Madeleine, ne se remet pas de la faillite retentissante de la Great Eastern Paper Company en 1923. Son président, Charles Mullen, forme une nouvelle compagnie, la Cape Magdalen Pulp and Paper Company, et tente de ressusciter l'industrie. Une centaine d'hommes travaillent à la reconstruction de l'usine, en partie incendiée à la fin de l'année 1922. Elle recommence à produire au ralenti à l'hiver 1925 et reprend son plein rendement au printemps. À l'automne, un autre accident de chemin de fer interrompt les activités. La St. Anne Pulp and Paper Ltd tente sa chance mais, après six mois, le déficit atteint \$50 000. La Brown Corporation achète les installations à un prix dérisoire et se propose de construire une usine au bord de la



mer. Elle électrifie le village de Rivière-Madeleine et dresse des plans pour la fondation d'une ville moderne. On rénove l'hôtel local et on démolit l'ancienne usine. Mais, Rivière-Madeleine ne devait jamais voir d'autre moulin, la crise économique faisant avorter le projet<sup>27</sup>.

La situation des usines de Chandler et de Rivière-Madeleine est symptomatique du malaise qui prévaut dans l'industrie forestière en Gaspésie. Sur la rive nord de la péninsule, l'exploitation du bois de fuseau s'essouffle. Partout, des usines ferment leurs portes, comme à Port-Daniel, où les hommes retournent à la pêche sans enthousiasme. Même situation à Grande-Vallée, à Ristigouche, à New-Richmond. En 1924, seulement la Shepard & Morse Lumbering Co., de Gaspé, produit annuellement plus de 10 000 000 de pieds de bois et il n'y a que la Ste. Anne Lumber Company qui voit sa production se situer entre 5 000 000 et 10 000 000 de pieds. Sept autres scieries ont une production supérieure à 1 000 000 de pieds<sup>28</sup>.

À côté de ces grands de l'industrie forestière gaspésienne, fonctionnent

Chemin de fer de la compagnie Great Eastern Paper Company. (MRC)

une centaine de petites scieries, souvent des entreprises familiales qui luttent pour leur survie. En effet, pendant les années 20, se dessine un mouvement de concentration systématique dans l'industrie forestière. Des compagnies américaines et anglo-canadiennes rachètent d'anciennes entreprises, s'assurent de vastes limites et essaient d'exploiter les ressources forestières sur une base rationnelle, ce qui les amène à fermer certaines usines.

La plus puissante d'entre elles est la Canadian International Paper Company, déjà concessionnaire de 568 milles carrés dans l'arrière-pays de Gaspé. Elle acquiert en mars 1926, pour la somme de \$500 000, la Ste. Anne Lumber Company et ses vastes limites dans le voisinage de Sainte-Anne-des-Monts. Cinq mois plus tard, elle devient propriétaire des terres et des installations de la Chaleur Bay Mills Company, ce qui comprend, entre autres actifs, 490 milles carrés dans le bassin de la rivière Ristigouche, une grosse scierie à Sainte-Anne-des-Monts, des magasins aux alentours du village et une soixantaine de maisons d'ouvriers, le tout pour quelque \$2 000 000. Mille autres milles carrés sont également achetés de la Fraser Company dans la région de la Baie-des-Chaleurs et de la rivière Ristigouche. L'International posséderait en tout le dixième du territoire gaspésien<sup>29</sup>. Il y a aussi dans les années 20, l'arrivée de la Mont Louis Scignioro Limited qui exploite le bois du fief du même nom. Mentionnons enfin la Brown Corporation, propriétaire de la seigneurie de la Rivière-Madeline, la Howard Smith Pulp and Paper établie à Sandy-Beach et la Wayagamack Pulp and Paper qui, en 1919, acquiert pour un temps les limites de la John Breakey (451 milles carrés)<sup>30</sup>.

L'appropriation par des compagnies étrangères de 3 500 000 acres de la forêt gaspésienne<sup>31</sup> aggrave le double problème de sa sur-exploitation et de sa sous-exploitation. En certains endroits, la coupe annuelle est beaucoup trop considérable par rapport à la pousse alors qu'en d'autres lieux, les forêts se détruisent sur pied, ayant dépassé leur point de maturité. Cela cause des centaines de milliers de dollars de dommages chaque année<sup>32</sup>. De plus, ces entreprises fonctionnent à l'échelle du pays ou du continent et elles ne se préoccupent guère de procurer du travail aux Gaspésiens: aussi la plus grande partie du bois coupé est transformée en dehors de la péninsule. Comme les transports continuent d'être inadéquats, le problème de « la traverse » du bois de la baie des Chaleurs se pose avec acuité. Cette « émigration » de New-Richmond vers Bathurst, de Nouvelle vers Dalhousie et Atholville, ne va pas sans provoquer des tiraillements entre le clergé gaspésien et les autorités politiques. Cette traversée du bois gaspésien se poursuivra pendant quelques décennies. À ces difficultés, il faut ajouter celles provoquées par des causes naturelles, tels les feux de forêt, les tempêtes (chablis) et la mouche à scie.

Matane est sans doute l'agglomération gaspésienne où l'activité fores-

tière est la plus dynamique. Bois de sciage et bois d'oeuvre constituent le gagne-pain de la majorité de la population. En 1919, la Price a reconstruit presque entièrement son moulin à scier l'épinette qui donne de l'emploi toute l'année à 250 hommes<sup>33</sup>. L'acquisition l'année suivante de la Matane Lumber & Development Company par la Hammermill Paper Company inaugure une ère de croissance pour la petite ville de 3 000 habitants, bien que la scierie soit fermée au profit de la coupe exclusive de bois de pulpe qui part alimenter les usines des Grands-Lacs. Avec l'aide du gouvernement fédéral, le port est creusé et amélioré. De petites entreprises se développent parallèlement, telles la Compagnie Gagnon et frères.

En 1931, Matane compte 4 800 habitants. Bien que ce ne soit encore qu'un gros village, la concentration autour de l'usine Price présage déjà de son développement futur. Plus à l'est, Cap-Chat a une population de 2 300 âmes. Mais ce sont, avec Sainte-Anne-des-Monts, des exceptions et le littoral nord se reconnaît à ses hameaux de quelques centaines d'habitants. Au contraire, sur la côte méridionale, les localités peuplées ne sont pas rares et beaucoup d'anciennes paroisses sont subdivisées pour en constituer de nouvelles.

Cela ne veut pas dire que la population de Gaspé et de Bonaventure connaisse une grande expansion. En effet, pendant la décennie 1920, elle passe de 62 340 à 70 107, ce qui constitue un accroissement réel de 12%. Dans le comté de Bonaventure, elle n'augmente que de 11%, passant de 29 092 à 32 432. La croissance démographique est légèrement plus forte dans Gaspé qui, de 33 248 en 1921 atteint 37 675 habitants en 1931, soit une hausse de 13%<sup>34</sup>.

Dans les deux comtés, l'immigration est presque nulle et l'émigration est forte. En fait, cette hémorragie explique une démographie stagnante, malgré un fort taux d'accroissement naturel. Plus de 10% des gens quitteraient à tout jamais la région pendant la décennie 1920, surtout dans sa première moitié. Ils partent vers les centres industriels du Québec et de l'Ontario, en particulier Montréal, où un grand nombre d'entre eux deviennent débardeurs; ils vont aussi vers la Matapédia, la Côte-Nord, le Lac-Saint-Jean et l'Abitibi, et, enfin, vers la section américaine des Grands-Lacs où les chantiers requièrent des bras en grand nombre. Fait intéressant à noter, Blanchard estime que le nord-est des États-Unis n'a plus la vogue d'antan. Les vieilles paroisses de la Baie-des-Chaleurs sont celles qui souffrent le plus de cette saignée. Ainsi, Port-Daniel perd 200 personnes en cinq ans<sup>35</sup>. Comme à la période précédente, ce sont surtout les jeunes qui partent. *La Voix de Gaspé* commente pathétiquement: «Et chaque automne, comme des feuilles se détachant de l'arbre qui ne peut plus les faire vivre, nos gaspésiens abandonnent leur patrie<sup>36</sup>».

Dans la métropole canadienne on fonde même, le 8 février 1929, l'Asso-

## UNE POPULATION STATIONNAIRE

*Tableau 5.2. Population des districts de recensements de Bonaventure et de Gaspé, 1920-1960.*

	Bonaventure	Gaspé		Total
1921	29 092	32 248		62 340
1931	32 432	37 675		70 107
		<i>Gaspé-Ouest</i>	<i>Gaspé-Est</i>	
1941	39 196	12 397	33 871	85 464
1951	41 121	15 089	37 442	93 652
1961	42 962	20 529	41 333	104 824

Source: *Recensements du Canada, 1921-1961.*

ciation des Gaspésiens de Montréal. Le président en est l'économiste Esdras Minville, originaire de Grande-Vallée. En plus d'organiser des activités sociales et culturelles, l'association vise à venir en aide aux Gaspésiens restés chez eux pour qu'ils n'aient pas à émigrer à leur tour. « S'ils s'unissent, ce n'est pas pour encourager les autres à venir les rejoindre, non; c'est pour conserver en eux le plus possible l'âme formée dans leur enfance, et pour trouver dans le souvenir de leurs origines un préservatif contre l'entourage immoral de la ville<sup>37</sup>. »

Si la population gaspésienne a été exempte d'un vieillissement rapide, c'est grâce au taux de fécondité très élevé. En effet, l'accroissement naturel est fort: 23,3 pour mille en moyenne dans Bonaventure de 1922 à 1930 et 27 pour mille dans Gaspé<sup>38</sup>. Deux facteurs expliquent cette vitalité plus forte dans Gaspé. D'une part, les habitants y sont plus jeunes, donc plus prolifiques. D'autre part, la population y est aussi plus homogène que dans Bonaventure. En effet, cette dernière circonscription compte un plus fort pourcentage d'anglophones (24,5% en 1921) que celui de Gaspé (21,8). Pour des raisons culturelles et sociales, les Canadiens français sont plus prolifiques que leurs concitoyens de langue anglaise. Ce fait est corroboré par Raoul Blanchard qui, à Cap-aux-Os, a vu des familles francophones de quinze à seize enfants et pas une seule de plus de huit enfants dans les foyers anglophones. À Port-Daniel, il trouve huit ou neuf jeunes en moyenne chez les parents de souche française et un ou deux seulement chez les Anglais et les Irlandais<sup>39</sup>.

Ainsi, la désertion de la péninsule gaspésienne est le mal chronique qui la mine pendant la décennie 1920. On part à la recherche d'un avenir meilleur que ne peuvent assurer les aléas de la pêche et de l'activité forestière ni l'ingratitude de la terre. La situation économique s'aggraverait encore quand, de Wall Street, la crise gagnera la Gaspésie.

## La crise

La crise économique de 1929 frappe durement les régions qui connaissent déjà des problèmes structurels de développement. Partout, dans la péninsule, le marasme s'installe. Sur le littoral nord, pour comble de malheur, la pêche fait complètement défaut en 1930. La Canadian International Paper Company ferme son usine de Sainte-Anne-des-Monts et ne fait plus chantier. Même paralysie pour l'Anticosti Corporation. À Chandler, c'est la misère. Plusieurs tentent leur chance dans l'aventure colonisatrice, mais la plupart ne doivent leur subsistance qu'à l'aide gouvernementale. Les menus se limitent de plus en plus à la soupe aux pois et au lard salé. Pour un grand nombre de Gaspésiens, vivre occasionnellement des secours de l'État devient une réalité qui se perpétuera par la suite.

En plus de prôner le retour à la terre et la construction d'un chemin de fer péninsulaire, les élites demandent enquêtes et conférences pour trouver des solutions. Le député Charles Marcil harcèle constamment le gouvernement conservateur en 1934-1935. Au niveau provincial, le gouvernement unioniste de Maurice Duplessis, au pouvoir depuis 1936, décide de mettre sur pied des équipes pour effectuer un inventaire des ressources et de la situation économique de la province. L'économiste Esdras Minville se voit confier la direction du projet. Les premiers comtés inventoriés seront ceux de la Gaspésie, région qui a le plus besoin d'un redressement à court terme. Pendant l'été 1937, des universitaires parcourent la péninsule, visitant les villages un à un, partageant la vie du pêcheur, du bûcheron et du cultivateur. Leurs rapports, sources inestimables de renseignements sur l'état général de la Gaspésie à la fin des années 30, resteront cependant sur les tablettes.

Dans le domaine de la pêche, par exemple, l'enquête de 1937 arrive à des chiffres fort différents des statistiques officielles. Ainsi, dans les nouvelles circonscriptions de Gaspé-Nord (Cap-Chat à L'Échouerie) et de Gaspé-Sud (Rivière-au-Renard à Newport), quant au nombre de barques de pêche en service, les chiffres des enquêteurs, sous la direction du professeur Joseph Risi, diffèrent grandement de ceux des fonctionnaires. De même, au sujet du total des prises, dans un secteur donné, les statistiques du ministère de la Chasse et des Pêcheries donnent 18 000 quintaux. Risi et son équipe l'établissent à... 1 800. Le fonctionnaire responsable leur apprend qu'il a reçu l'ordre d'ajouter un zéro<sup>40</sup>...

Selon les enquêtes économiques de 1937, à cette date, les deux comtés de

### LA PÊCHE: DÉSFFECTATION ET INNOVATIONS

Gaspé et celui de Bonaventure ne comptent plus qu'environ 2 000 personnes qui tirent le plus gros de leurs revenus de la pêche. Le nombre de gens engagés dans cette industrie et dans celle de la préparation du poisson est de 761 dans Gaspé-Nord et de 876 dans Gaspé-Sud. Dans le premier comté, environ le tiers des familles de pêcheurs pratiquent aussi l'agriculture, et dans le second, presque tous les pêcheurs exploitent une entreprise agricole plus ou moins importante. Dans les deux cas, pratiquement tous les pêcheurs travaillent l'hiver dans le secteur forestier. Il y a donc de moins en moins de personnes qui s'adonnent exclusivement à la pêche<sup>41</sup>.

Seuls, quelques rares foyers de pêcheurs professionnels réussissent à gagner des revenus qui leur permettent de vivre toute l'année. D'où le besoin, pour la plupart, d'une ou de plusieurs autres activités. En effet, la pêche et le travail aux chantiers se pratiquant en des saisons différentes, cette combinaison est plus facile à faire qu'avec l'agriculture. La diminution du nombre de pêcheurs est constante, particulièrement durant la crise. La colonisation, l'émigration vers la ville, la raréfaction du poisson en sont aussi responsables. Si les plus âgés restent attachés à leur métier, il en est autrement chez les plus jeunes.

Il va sans dire qu'on ne pratique pas la pêche partout avec la même intensité. Dans le comté de Matane, elle est nettement marginale, l'agriculture et la forêt étant les grandes pourvoyeuses d'emplois. Dans le comté municipal de Gaspé-Ouest (Cap-Chat à Rivière-Madeleine), le métier de la pêche ne s'exerce plus de façon courante que par un petit nombre de familles qui n'en retirent d'ailleurs qu'une faible partie de leurs revenus. Les familles qui font encore la pêche se retrouvent surtout à Saint-Joachim-de-Tourelle (quelque 50 familles), Mont-Louis (environ 40) et L'Échouerie (une trentaine). Les prises sont vendues fraîches à la Compagnie de transport du poisson de Gaspé dont les camions parcourent tous les jours les localités à l'ouest de Rivière-Madeleine jusqu'à Matane, où le poisson est traité. La compagnie y possède un entrepôt frigorifique pouvant emmagasiner 1 500 000 livres de poisson. Elle possède aussi un petit entrepôt à Grande-Vallée, où elle concentre la production des postes de pêche du voisinage jusqu'à Saint-Yvon<sup>42</sup>.

Pour la plupart des pêcheurs du comté municipal de Gaspé-Est (Grande-Vallée à Newport), la pêche ne constitue pas l'unique ni même la principale source de revenus; elle n'en représente souvent que 40% à 50%. Les villages de pêche les plus importants sont Cloridorme (125 familles), Grande-Rivière (105), Newport (100), Rivière-au-Renard (96), Pabos (90) et Grande-Vallée (80). Dans la plupart de ces localités, la majorité de la population vit encore de la pêche. En certaines autres, comme Percé ou Rivière-au-Renard, la pêche décline et ne se compare plus à ce qu'elle était autrefois. Dans le comté de Bonaventure, cette activité ne représente pas 8% du revenu des agriculteurs. Dans certaines localités par contre, elle compte



pour 90% des revenus. C'est le cas pour quelque 200 familles d'Anse-aux-Gascons. À Port-Daniel, la pêche est encore le gagne-pain principal d'une soixantaine de familles, dans la municipalité de Hope, d'une douzaine et à Paspébiac, d'une quinzaine.

Comme la récession d'après-guerre, la dépression économique révèle au grand jour la précarité et la fragilité des pêches gaspésiennes. En 1935, l'Italie de Mussolini répond aux sanctions économiques imposées par la Société des Nations lors de la crise éthiopienne en boycottant ses importations traditionnelles de morue sèche. Elle compromet alors toute la production gaspésienne. Pour faire face à la situation, les pêcheurs doivent essayer d'écouler leur production sur le marché canadien, qui est déjà entre les mains des Américains et des pêcheurs des autres provinces.

Pour comble de malheur, il y a depuis quelques années une raréfaction grandissante de la boëtte et de la morue. On l'attribue généralement au marsouin, mais il faut aussi tenir compte de la surexploitation de certaines zones, notamment par des chalutiers étrangers. Le homard déserte également les eaux côtières gaspésiennes. En 1937, de la quinzaine de conserve-

Le poste de pêche de Baie du Nord vers 1935. (ACN)

ries qui jalonnaient le pourtour du littoral vingt ans auparavant, il n'en reste plus que quatre et, en 1941, il n'en restera plus qu'une seule.

Ce ne sont certes pas les espèces autres que la morue qui donnent au pêcheur gaspésien l'espoir de rehausser son niveau de vie. En effet, comme le homard et le hareng (destiné à la vente), le saumon et l'éperlan ne constituent que des pêches secondaires, même si le comté de Bonaventure est le plus important dans la province pour la production de saumon. Chaque pêcheur de ce poisson possède une petite neigère où il place ses prises avant de les transporter à Carleton, où elles sont conservées en entrepôt pour la vente à l'état frais ou congelé. Le plus gros de la production est expédié en Angleterre. Si, d'une part, plusieurs pêcheurs de saumon vendent leurs permis commerciaux aux différents clubs américains qui font la pêche sportive sur les rivières, d'autre part, bon nombre reprochent aux autorités de se plier trop facilement aux désirs de ces groupes sélects en soumettant les pêcheurs commerciaux à un nombre toujours croissant de mesures restrictives.

À la fin des années 30, la plupart des vieilles compagnies de pêche sont disparues, mais la Robin Jones & Whitman Company résiste; elle possède encore des établissements de préparation du poisson à Rivière-au-Renard, à L'Anse-au-Griffon, à Barachois, à L'Anse-à-Beaufils, à Grande-Rivière, à Newport, à Port-Daniel et à Paspébiac. On y apprête toujours la morue salée et séchée et l'huile de foie. De Paspébiac, sortent annuellement 25 000 à 30 000 quintaux de morue, qu'on expédie sur le marché national et aux États-Unis. Mais la diminution des prises a forcé la fermeture de certains établissements, tel celui de Pabos en 1933.

Durant cette décennie, un mouvement se fait jour pour réclamer l'intervention financière du gouvernement fédéral dans les pêcheries, qui relèvent depuis 1922 du gouvernement provincial. En avril 1931, Onésime Gagnon, alors député de Dorchester à la Chambre des communes, écrit une lettre à Edgar Nelson Rhodes, ministre fédéral des Pêcheries. Il y dresse un tableau de la situation déplorable résultant de l'entente de 1922 et réclame la création d'un bureau fédéral des pêcheries au Québec. En février 1932, l'Assemblée législative adopte une résolution faisant appel à la coopération fédérale-provinciale dans le domaine des pêches. Une rencontre entre le ministre provincial Hector Laferté et le ministre fédéral Arthur Duranleau, aboutit en 1936 à la création de la station expérimentale de Grande-Rivière qui, sous la direction du docteur Arthur Labrie, s'attaque aux lourdes tâches d'évaluer le rendement de l'industrie de la pêche gaspésienne et d'éduquer le pêcheur. Grâce, entre autres, aux pressions de Mgr Ross, l'aide fédérale passe de \$56 465 en 1935-1936, à \$360 306 en 1939-1940<sup>43</sup>.

Parallèlement, le gouvernement provincial continue son travail de réorientation des pêches gaspésiennes, car la situation est plus que jamais



« Pour les pêcheurs, la production de morue fraîche représente la "seule industrie capable de leur donner leur indépendance". » (NCS)

désespérée. Coincées sur les marchés étrangers par les productions concurrentielles de morue sèche de certains pays européens, dépassées au Canada par le poisson frais des Provinces maritimes et de la Colombie-Britannique et victimes d'une surproduction internationale, les pêcheries gaspésiennes ont besoin d'un coup de barre vigoureux pour se redresser.

Peu à peu, des progrès sont accomplis: triage méthodique du poisson, système de prérefroidissement, méthodes efficaces de tranchage, classification des filets de morue fraîche, emballage et marque apposée. Le Service des pêcheries maritimes met sur pied un vaste réseau d'entrepôts frigorifiques qu'il soutient financièrement. En 1932 et 1933, on en voit une dizaine entrer en service dans Gaspé et dans Bonaventure. Dix ans plus tard, tous les havres gaspésiens de quelque importance disposent d'un de ces congélateurs munis de compresseurs à basse vitesse actionnés par un moteur diesel. Ils servent surtout à conserver la boëtte que le gouvernement achète des pêcheurs le printemps et qu'il leur distribue gratuitement pendant l'été et l'automne. En outre, 89 neigères (glacières) sont réparties dans les anses de la péninsule. De 1932 à 1935, le gouvernement du Québec fournit aussi une vingtaine de hangars à classification et une demi-douzaine d'entrepôts de salaison<sup>44</sup>.

Le problème des déchets de poisson inutilisés connaît un début de solution quand, à la fin des années 30, le docteur Hervé Nadeau fonde à Rivière-au-Renard la compagnie Les Produits marins gaspésiens, spécialisée dans le traitement des foies de morue et la préparation de farine de poisson, de fumure et de pâte. L'établissement de C. Biard, à L'Anse-à-Beaufils, qui préparait de la farine de poisson avait fermé ses portes en 1935.

La popularisation des nouveaux procédés frigorifiques coïncide avec une réduction en 1931 des tarifs du chemin de fer, qui, avec le bateau et le camion, sert à expédier la production. De nouveaux producteurs peuvent dorénavant, sur un pied d'égalité avec les Néo-Écossais, s'attaquer au marché du Canada central. Un certain nombre de petits commerçants, qui sont d'anciens pêcheurs ayant milité au sein du premier mouvement coopératif, se lancent en affaires à cette époque. Leurs entreprises sont petites et faiblement capitalisées. Productrices de poisson frais, elles passent de quatre ou cinq en 1934 à une quinzaine en 1940. Le volume annuel de poisson frais décuple: de 1 000 000 de livres en 1931, il atteint les 10 000 000 en 1941. À elle seule, la production québécoise de filets frais, qui a débuté en 1928, passe de 94 300 livres en 1932 à 3 238 200 en 1940. Pour la première fois, la quantité de poisson frais, congelé ou apprêté en filets, dépasse celle de la morue séchée. Cette dernière qui, encore en 1932, constitue 83% des prises gaspésiennes, décroît à 30% en 1940, alors que le poisson frais suit une courbe ascendante: 3% de la production en 1932 et 50% dix ans plus tard<sup>45</sup>.

Cette nette amélioration des procédés de production et de commercialisation laisse espérer un avenir meilleur. Partout, on réclame des congélateurs et des neigères. Quand la Compagnie de transport du poisson de Gaspé, subventionnée par le gouvernement provincial, menace de suspendre ses activités à la fin de la saison de 1938, les protestations et les pétitions fusent de partout. À Grande-Vallée, on songe à fonder une nouvelle coopérative et à écouler soi-même le poisson en profitant de la subvention que recevait la compagnie de transport. Pour les pêcheurs, la production de morue fraîche est nécessaire pour percer le marché national.

Les forestiers et les journaliers sont aussi inquiets. Depuis la fin de la Première Guerre mondiale, seize grands moulins d'une capacité supérieure à 2 000 000 de pieds mesure de planche (p.m.p.) ont fermé leurs portes dans les comtés de Gaspé et de Bonaventure. Les six qui tournent encore à l'issue de la crise ont largement entamé leurs réserves forestières pendant que de grandes étendues de forêt restent inutilisées, entraînant un manque à gagner pour la population et contribuant à l'exode des jeunes. Les grandes compagnies forestières se font concéder de larges réserves forestières et les exploitent selon l'état du marché. Comme elles jugent elles-mêmes du moment et de l'endroit où elles feront leurs exploitations, cela aboutit à une situation où les réserves les plus faciles d'accès et les moins coûteuses à mettre en valeur sont surexploitées, tandis que celles qui sont plus éloignées et d'un aménagement plus onéreux restent intactes pendant des années. Sur les rives des rivières Grande Cascapédia, Bonaventure, Pabos et sur d'autres cours d'eau, des dizaines de milles carrés de forêt sont dénudés et réduits à l'état d'abattis. Le gaspillage laisse sur place de grandes quantités de bois favorisant les incendies.

À la fin de la décennie 1930, les 130 petites entreprises qui ont survécu à la crise n'embauchent pratiquement personne et la production de la grande majorité d'entre elles ne dépasse pas 100 000 p.m.p. par an. Leurs propriétaires se plaignent amèrement de ne pouvoir augmenter leurs affaires par manque de matière première. Partout, les grands concessionnaires leur refusent l'accès à la forêt ou exigent des droits de coupe prohibitifs. Dans une paroisse, les habitants manquent même de bois de chauffage. Selon les experts de l'époque, la perte en valeur de la forêt gaspésienne, due au vieillissement du boisé, se chiffre à \$50 000 000, dont \$16 000 000 sont attribuables aux dégâts causés par la mouche à scie<sup>46</sup>.

À Chandler, c'est la stagnation. L'usine ferme ses portes du 15 novembre 1930 au 1er février 1931, faute de marché pour sa pâte de bois. Elle est mise en service pendant quelque temps pour convertir les réserves de bois en pulpe, puis c'est la fermeture définitive. Aux prises avec une population de chômeurs, le conseil municipal demande de l'aide du gouvernement provincial qui accorde, selon les mois, entre \$2 400 et \$5 200. De plus, en 1936,

## LE MARASME FORESTIER

un programme de travaux publics de \$20 000 est approuvé par les gouvernements provincial et fédéral. L'affaire dégénère en scandale quand on apprend que les travaux ont été exécutés sur les terrains de la compagnie et que l'argent versé a généreusement garni les poches des entrepreneurs, les chômeurs n'en ayant jamais beaucoup profité. La crise économique est telle que la municipalité elle-même déclare faillite en 1933, les citoyens n'ayant pas les moyens de payer leurs taxes.

À plus long terme, les élus municipaux orientent leur action vers la réouverture du moulin. Lorsque Duplessis arrive au pouvoir, il fait voter une loi autorisant le gouvernement à acquérir par expropriation l'usine de Chandler et à la vendre à quiconque donne des garanties de solvabilité. En mai 1937, l'Anglo Newfoundland Development Corporation acquiert par le biais d'une filiale, la Gaspesia Sulphite Company, l'usine et les concessions de Chandler. Elle doit payer les arrérages de taxes municipales mais bénéficie d'une réduction substantielle des droits de coupe pendant cinq ans.

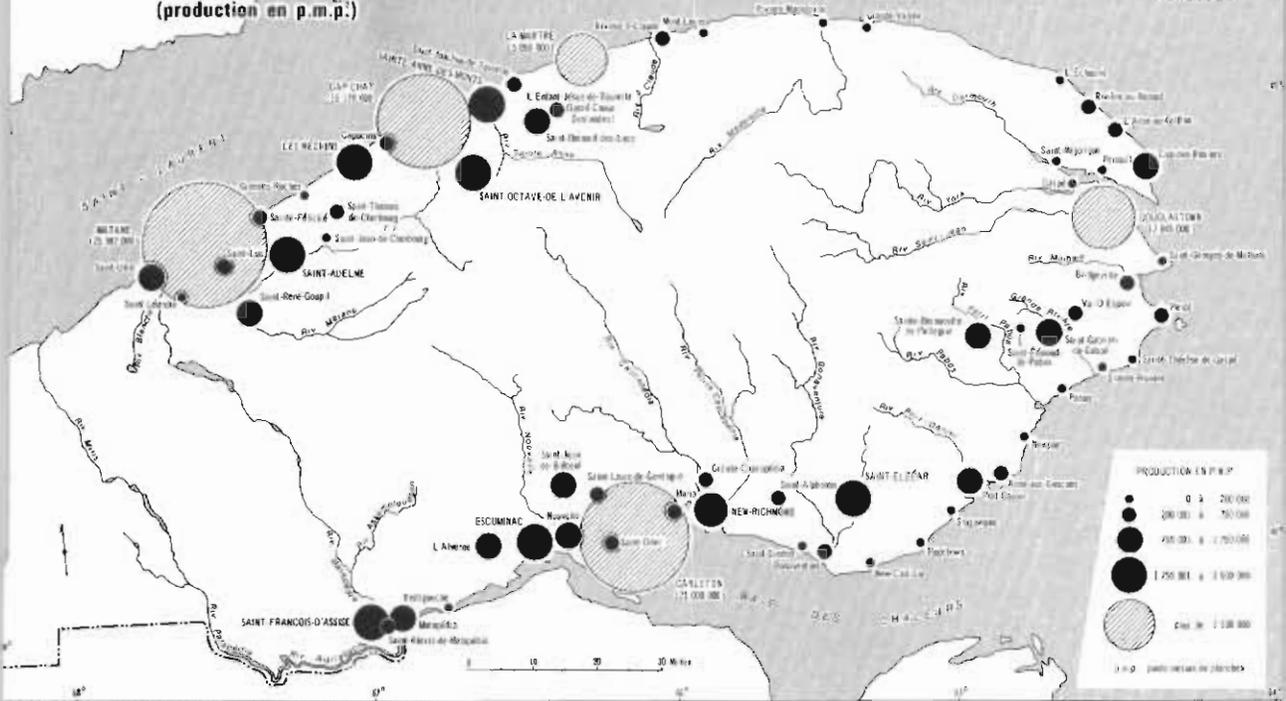
La crise prend donc fin à Chandler le 28 juillet 1937 quand la Gaspesia Sulphite remet l'usine en marche. Cette année-là, 254 employés permanents y trouvent de l'emploi outre les quelque 1 200 bûcherons qui oeuvrent dans les chantiers à la coupe et au flottage du bois. Les bûcherons, qui travaillent trois ou quatre mois par année, sont cependant plus difficiles à recruter qu'auparavant, les plus expérimentés ayant émigré et les plus jeunes acceptant moins volontiers de gagner leur vie en forêt.

Sur le littoral nord, Marsoui connaît la prospérité à partir de 1936 quand s'y installe la scierie de A. Couturier & Fils. Auparavant, cette localité ne comptait que quatre ou cinq habitations. Dès la première année, la compagnie procure de l'emploi à une cinquantaine de familles<sup>48</sup> et la production s'accroît encore avec la construction, un peu plus tard, d'un nouveau moulin à l'embouchure de la rivière Marsoui.

Le comté de Matane est moins affecté par la crise économique. Ici, l'industrie du bois peut bénéficier du grand nombre de réserves forestières exploitées par des entreprises de coupe. Un réseau fluvial adéquat permet de draver les billots de l'intérieur jusqu'aux centres de Price et de Matane. À ce dernier endroit, la Price Bros. et la Hammermill Company fournissent de l'emploi à la majorité de la population et expédient leur bois vers les États-Unis (bois à pâte), la Grande-Bretagne et le Canada (bois de sciage, bardeaux, lattes). La Hammermill connaît une année-record en 1936 alors qu'elle achemine 48 091 cordes de bois vers Érié en Pennsylvanie, où elle possède des usines à papier<sup>49</sup>.

Dans le comté de Matane et à un moindre degré dans ceux de Bonaventure et Gaspé, tout le monde va aux chantiers. Cultivateurs et pêcheurs y trouvent un revenu d'appoint, alors que d'autres s'y consacrent exclusivement. Le travail est dur et certaines compagnies pressurent les journaliers.

**LES SCIERIES GASPÉSIENNES EN 1937**  
(production en p.m.p.)



C'est le cas de la Howard Smith, où un bûcheron gagne en 1928 quelque \$50 par mois, mais doit en déboursier \$22 ou \$23 pour sa pension et ses outils qu'il se procure au magasin de la compagnie. La situation est encore pire sur le littoral nord où la Mont Louis Seigniorly Limited effectue la mesure des cordes à son grand avantage et vend à fort prix les denrées et outils nécessaires aux travailleurs. Ainsi, pour cinq semaines de travail, des ouvriers reviennent dans leur foyer avec la somme rondelette de \$4,25<sup>50</sup>.

Il se coupe également beaucoup de bois sur les terres des cultivateurs. Dans le comté municipal de Gaspé-Ouest, les enquêteurs de 1937 peuvent ainsi écrire: « Il devient étrange de parler de revenus de la "ferme" quand l'exploitant d'un lot tire des chantiers de bois, du travail dans les scieries ou de l'exploitation des ressources ligneuses de sa terre un revenu bien supérieur à celui qu'il obtient de la culture proprement dite. Là plus que partout ailleurs dans la Gaspésie, le détenteur d'un lot ne peut vivre sans l'argent que lui procure la forêt d'une manière ou d'une autre<sup>51</sup> ».

**L'AGRICULTURE** L'agriculture gaspésienne demeure toujours une activité de subsistance, l'argent liquide apporté dans la famille provenant d'abord d'autres types d'activités, principalement celles qui sont liées à un aspect ou à l'autre de l'industrie forestière. Rarement, un cultivateur en tire moins du tiers de son revenu qui s'établit, en 1937, à \$800 dans Bonaventure et à \$600 dans Gaspé. Avec le mouvement du retour à la terre, le nombre de fermes augmente pendant la décennie. Comparativement à l'agriculteur québécois besogneux qui peut espérer cultiver une soixantaine d'acres sur un vaste lot de 127 acres, le Gaspésien dispose en moyenne d'une parcelle de 80 acres dont 16 ou 17 à peine sont labourés. Si une paroisse comme Cap-Chat fait bien vivre ses cultivateurs sur 165 acres dont 77 sont défrichés, Grande-Rivière n'en offre que 25 aux siens<sup>52</sup>.

En 1939, la ferme moyenne du comté de Bonaventure est évaluée à \$3 938, alors que celle de Gaspé l'est à \$2 752. En comparaison, dès 1931, la valeur moyenne de la ferme québécoise s'établit à \$6 542. Le capital d'exploitation de l'agriculteur représente en 1931, dans Gaspé, 25% de la valeur de ses biens alors que les spécialistes fixent ce pourcentage à 40% pour assurer la rentabilité d'une ferme. La modernisation de l'exploitation accuse donc un net retard. En 1941, l'électricité est encore inconnue et moins de 1% des cultivateurs disposent d'un tracteur, tandis que moins de 7% possèdent des batteuses. Seules les faucheuses à traction animale sont assez répandues. Dans Bonaventure, l'outillage représente une valeur de \$515 par ferme et il ne dépasse pas \$355 dans Gaspé<sup>53</sup>.

Raoul Blanchard nous donne une bonne description de la ferme gaspésienne vers 1930: « Chaque exploitation comprend toujours deux, et le plus souvent trois bâtiments. D'abord, la maison, toujours isolée des dépendances; elle est vaste et comporte généralement un étage, parfois deux; avec sa véranda, ses ornements de bois. À l'écart et parfois à 300 pieds de distance, vient la grange, qui est l'écurie, surmontée d'un vaste grenier à foin; on y entrepose les récoltes. Elle est aussi en bois. Son toit s'orne souvent, au centre, d'une sorte de petit clocheton. Entre ces deux bâtiments principaux, le hangar, construction en bois moins soignée où l'on serre les instruments et où la ménagère vient faire des travaux jugés salissants pour la maison<sup>54</sup> ».

Cercles agricoles et sociétés d'agriculture continuent d'inculquer lentement des principes d'agriculture progressive. Chaque municipalité possède son cercle agricole même si son rôle est souvent peu important. Par le coopératisme, clercs et laïcs entendent rentabiliser les activités de la ferme, en particulier l'industrie laitière. Mais concurrencées par l'entreprise privée, les coopératives agricoles ont une existence mouvementée et difficile. De plus, les coopérateurs réussissent rarement à prendre le contrôle des meuneries et minoteries, corderies et tanneries, qui appartiennent pour la plupart à de petits exploitants.

Scène paysanne de la Gaspésie en 1950. (NGS)



Dans le même but de former de bons cultivateurs, le monastère des cisterciens de Val-d'Espoir, maintenant abandonné, devient en 1938 une école moyenne d'agriculture subventionnée par les fonds publics. En même temps, le gouvernement unioniste présente un projet de loi favorisant l'application du crédit agricole en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

À part les produits du bois, c'est l'industrie laitière qui est la source la plus substantielle de revenus pour le cultivateur gaspésien, surtout s'il habite le comté de Bonaventure, celui de Matane ou les bastions agricoles de Cap-Chat et de Sainte-Anne-des-Monts. En 1938, on compte 23 beurrieres et quatre fromageries entre Saint-Ulric-de-Matane et Matapédia. Pour nourrir leurs bêtes, les agriculteurs cultivent surtout le foin et l'avoine. Ainsi, en 1937, 52% des acres en culture sont alloués au foin dans Bonaventure tandis que 33% le sont à l'avoine. Le blé ne fait qu'acte de présence avec 1% des surfaces. Dans Gaspé, le foin couvre 58% du sol cultivé, l'avoine 24% et le blé moins de 1%. S'ajoute aussi l'orge, avec 4% des superficies<sup>55</sup>.

Parmi les autres cultures, la pomme de terre est celle qui connaît le plus de succès, même si elle subit un recul. En effet, éloignés des grands centres, les producteurs ont de la difficulté à organiser leur réseau de vente. De plus, ils ne cultivent pas les variétés les plus populaires. Dans Gaspé-Ouest, toutes les municipalités, à l'exception de Christie et de Duschesnay, vendent de 20 à 35% de leur production sur le marché local et les chantiers environnants; ces derniers doivent quand même s'approvisionner à l'extérieur, cette production étant nettement insuffisante.

Un certain nombre d'animaux prennent le chemin de l'abattoir et rapportent à l'habitant une moyenne de \$100 dans Bonaventure et de \$65 dans Gaspé. En 1939, la ferme de la Baie-des-Chaleurs compte en moyenne 1,5 chevaux, cinq bêtes à cornes (dont trois vaches), sept moutons, trois porcs et 38 volailles. Sur ce point aussi, Gaspé est moins avantage, la ferme moyenne y comptant un cheval, deux bêtes à cornes (une vache), deux moutons, 1,35 porcs et 25 volailles<sup>56</sup>.

#### **LE RETOUR À LA TERRE**

La crise économique oblige les gouvernements à tenter des efforts exceptionnels pour parer temporairement à l'augmentation du chômage. Pour plusieurs hommes politiques et pour l'élite en général, le retour à la terre demeure le meilleur remède. C'est pourquoi le ministre de la Colonisation, Hector Laferté, dirige de nombreux colons vers l'Abitibi, le Saguenay, le Témiscouata, la Matapédia et la Gaspésie.

Dans cette dernière région, les secours directs des municipalités ne sont pas très élevés, celles-ci étant trop pauvres pour en supporter les frais. Les nécessiteux doivent donc souvent se contenter de la charité publique, puisqu'il s'avère impossible d'occuper la plupart des chômeurs. Durant la décennie, les octrois et les secours directs des gouvernements dépassent les

cinq millions de dollars. Pour les élites, ce n'est qu'en ouvrant à la population la forêt qu'on pourra résoudre en partie le problème. Mais alors qu'avant, on vantait, souvent à outrance, la valeur de l'agriculture et des terres en Gaspésie, dans les années 30, on est plus conscient des limites agricoles du territoire et on essaie d'orienter la colonisation à partir de ces deux ressources complémentaires que sont le bois et la terre. Certains entrevoient même une invasion telle de la péninsule que le diocèse de Gaspé devra être éventuellement divisé. De fait, la région accueille un nombre de colons jusque-là inégalé.

Les autorités religieuses et civiles se donnent la main pour encourager la venue et l'établissement des colons. En 1929, Mgr Ross nomme l'abbé Edmond Plourde missionnaire-colonisateur de son diocèse. Cinq ans plus tard, l'évêque jette les bases de la Société de colonisation du diocèse de Gaspé, dont il assume lui-même la présidence. L'administration courante est confiée à l'abbé Camille LeBel; l'abbé Zénon Desrosiers est le missionnaire-colonisateur du diocèse en remplacement de l'abbé Bergeron, qui a lui-même succédé à l'abbé Plourde en 1930. Dès que la Société diocésaine de colonisation est formée, des adhésions arrivent de partout. En 1935, 26 comités paroissiaux étudient les besoins locaux et envoient à Gaspé le résultat de leurs travaux<sup>57</sup>. On recommande la classification scientifique des terrains colonisables et l'ouverture de nouvelles colonies dès le printemps.

Pendant ce temps, les autorités politiques ne restent pas inactives. En 1935, le gouvernement Taschereau lance un vaste programme de colonisation connu sous le nom de « Plan Vautrin ». De son côté, Ottawa lance la même année le « Plan Gordon-Rogers », qui vise à mettre à la disposition des citoyens secourus par l'assistance publique et désireux de revenir à la terre, un octroi de \$1 000 réparti sur quatre ans. Ce programme fédéral permettra à plusieurs centaines de colons de s'établir dans le diocèse de Gaspé au fil des ans.

Les quatre comtés gaspésiens connaissent un essor de la colonisation. L'arrière-pays s'ouvre ainsi, trop souvent sur des tas de roches. Pourtant, Mgr Ross, principal porte-étendard du mouvement de retour à la terre dans sa région, est l'un de ceux qui croient à une planification du peuplement de l'intérieur: « ... il est de la plus haute importance de ne placer des colonies que dans des régions capables de devenir des paroisses régulières, s'ajustant aux paroisses déjà existantes et aux paroisses futures. Pour cela, il faut, avant de commencer, que des experts examinent le terrain, en classifient les lots, en déterminent le centre le plus avantageux pour mettre l'église à la portée de tout le monde, indiquent les artères principales, visent à constituer des rangs doubles autant que possible pour faciliter l'organisation scolaire et l'accès à l'église, et prévoir comment une autre colonie pourrait faire suite à celle qui est en voie de formation<sup>58</sup>. » Mais le prélat n'est pas

toujours capable de freiner l'ardeur de curés trop zélés ou de colons trop pressés de s'établir dans les bois. C'est le cas à quelques endroits, notamment dans le canton Mann (Saint-Conrad). Ailleurs, l'arpentage gouvernemental a été fait en fonction des compagnies forestières, ce qui empêche le progrès de certaines colonies. Saint-Jean-de-Brébeuf, dans le canton Dugal, en est un bon exemple.

La vie du colon n'a rien de facile, on l'imagine bien. Isolé, privé de services religieux réguliers, loin des marchés pour écouler son bois, il est souvent exploité par les compagnies forestières. L'agriculture ne donne quasiment rien. Pour comble de malheur, les feux de forêt sont fréquents. De même, la crue printannière des rivières fait souvent des ravages. Heureusement, le travail en forêt fournit un peu de numéraire. Mais la misère est toujours à la porte. À l'automne de 1938, la nouvelle paroisse de Saint-Jean-de-Brébeuf appréhende la venue des temps froids. De nombreuses familles manquent de vêtements. Le crédit du marchand local s'élève à plus de \$8 000. Pathétique, le curé François Casey écrit à son évêque: « J'achève de donner mes chaussons, mes culottes et mes jaquettes<sup>59</sup> ». De toutes les colonies fusent vers la société diocésaine de colonisation et le ministère des appels à l'aide et des demandes d'octrois. Partout, on « tire la couverture de son bord ». Parfois, on fustige le missionnaire-colonisateur, administrateur des argents provinciaux. Pourtant, lui aussi doit travailler dans de dures conditions.

Dans le comté de Matane, Saint-Adelme, fondée au début des années 20, devient une paroisse en 1933. Pendant la décennie, quatre autres colonies voient le jour. Elles sont toutes situées dans la partie est du comté, pourtant la moins propice à l'agriculture. En 1937, elles regroupent plus de 1 500 personnes. La pénétration en forêt commence d'abord dans le canton Romieu quand une vingtaine de familles fondent en 1932 Saint-Paul-des-Capucins. Trois ans plus tard, deux petites colonies s'établissent dans le canton de Cherbourg. En 1937, Cherbourg-Est (Saint-Thomas) compte 358 personnes. Cherbourg-Ouest (Saint-Jean) regroupe, elle, 245 âmes. La plupart des colons viennent de Sainte-Félicité, de Les Méchins et de Grosses-Roches. En 1938, un feu d'abattis mal éteint rase 80 maisons et bâtiments dans deux rangs de Cherbourg-Est. Enfin, Saint-René-Goupil occupe dans le sud du canton Tessier une partie de la vallée de la rivière Matane et quelques rangs. Ouverte en 1932, la petite colonie reçoit un groupe de colons de Saint-Ulric en 1936 et l'année suivante, elle compte 792 personnes<sup>60</sup>.

Cette année-là, les quatre missions de Saint-Paul-des-Capucins, Cherbourg-Est, Cherbourg-Ouest et Saint-René-Goupil n'ont encore défriché et mis en valeur que 3 338 acres de terre (12,3 acres par lot). Dans Cherbourg-Ouest, on commence à peine à semer un peu d'avoine, de foin et de pommes de terre. L'élevage est peu développé et dans trois de ces



endroits, on manque même de lait pour les enfants. De septembre à mai, les seuls revenus proviennent des chantiers de la région et de la Côte-Nord. Le bois coupé sur les lots est vendu aux sept scieries locales, qui emploient 44 colons et 28 journaliers au printemps et à l'été.

Le comté de Gaspé-Nord compte six jeunes colonies, toutes situées à l'intérieur des terres. Saint-Octave-de-l'Avenir est celle qui promet le plus. Ouverte en 1932, alors que la crise économique sévit dans toute sa rigueur, on la considère comme la colonie de Cap-Chat dont elle est distante d'une douzaine de milles. C'est d'ailleurs le curé de ce village qui fonde la

Bonaventure à l'époque  
des trottoirs de bois  
(APC)

nouvelle colonie. En 1934, elle compte déjà 42 familles, soit 290 personnes. Trois ans plus tard, la population approche les 1 200 âmes. Environ la moitié des familles proviennent de Cap-chat et les autres de Sainte-Anne-des-Monts, de Padoue, de Price, de Mont-Louis et aussi de Québec et de Montréal. Dès 1935, un premier curé vient y résider. Deux scieries y sont établies, employant quelque 45 personnes durant quatre mois. Ces ouvriers ne viennent cependant pas de la colonie. En 1945, l'incendie du rang Faribeu mettra sur le pavé une centaine de personnes, qui finiront par quitter les lieux. La population tombera alors à quelque 600 personnes. Par la suite, il y aura recrudescence grâce à une industrie forestière florissante. À la fin des années 50, autre déclin. En 1958, la colonie ne comptera plus que 745 âmes. Ce scénario sera celui de plusieurs autres colonies fondées dans la première partie du siècle.

Saint-Bernard-des-Lacs est la colonie de Sainte-Anne-des-Monts. On l'ouvre elle aussi en 1932. Ce sont des familles de Sainte-Anne qui s'enfoncent dans la forêt vierge pour s'y installer. En 1937, la colonie compte 340 habitants. La population vit d'agriculture et de la coupe forestière. Trois petites scieries y ont leurs installations. En 1940, un prêtre vient résider auprès des 111 familles. Dans les années 1950, quelques dizaines de familles s'en iront: il y a eu l'incendie d'un rang, le commerce du bois décline et la vie se fait trop difficile.

La colonie L'Enfant-Jésus-de-Tourelle, ou Sacré-Coeur-Deslandes, est située en arrière de Saint-Joachim-de-Tourelle. Prolongement de cette paroisse, la mission compte 253 résidents en 1937. Une scierie, alimentée en bois par les colons, emploie une quinzaine d'hommes. Comme pour les colonies voisines, la compagnie Richardson est le principal acheteur du bois des moulins. En 1958, la population comptera 525 personnes. Tous les colons, sauf quelques exceptions, sont des travailleurs forestiers. Enfin, il y a l'éphémère colonie Lefrançois située près du Lac-au-Diable en arrière de Manche-d'Épée. Vers 1937, huit familles y partent et y bâtissent une école. Après quelques mois, la colonie est déclarée non viable et les 34 résidents doivent aller ailleurs.

Grande-Vallée-des-Monts est une colonie fondée à la fin de la décennie par l'initiative conjointe des autorités provinciales, de l'économiste Esdras Minville et du curé Alexis Bujold du village côtier de Grande-Vallée<sup>61</sup>. On tente alors pour la première fois d'organiser les habitants dans un syndicat agro-forestier. En plus des lots mis à la disposition des colons, on constitue une réserve forestière spéciale d'une superficie de 130 milles carrés devant être exploitée au bénéfice des gens de l'endroit. Fondée en 1938, la colonie regroupe 120 personnes en 1941. Saint-Thomas-de-Cloridorme reçoit ses premiers défricheurs en 1937. Ils sont alors une soixantaine de personnes. On est aussi à construire une route pour atteindre les lieux.

Si dans Gaspé-Nord, de petites colonies prennent péniblement racine en

arrière des villages de la côte, dans Gaspé-Sud, la situation est encore pire. Le colon gagne de \$200 à \$290 par année. L'agriculture est nulle, en général, et ce ne sont pas des fils de cultivateurs qui ouvrent les missions mais de jeunes pêcheurs désabusés. La plus ancienne et la plus peuplée des sept colonies que compte Gaspé-Sud vers 1937 est Val-d'Espoir, fondée près de vingt ans plus tôt. Les autres datent des années 30. Le défrichement n'y est pas très avancé et l'exploitation forestière est partout la principale source de revenus.

Les colonies de Gaspé-Sud sont situées dans l'arrière-pays, entre Percé et Chandler. Val-d'Espoir connaît un développement assez lent. Dans les années 30, elle ne semble guère en meilleure posture que les colonies plus récentes. Elle est érigée en paroisse en 1932. Un monastère tenu par les cisterciens y est fondé au début de la décennie et il est pris en charge par les clercs de Saint-Viateur en 1938. Une école moyenne d'agriculture y est alors ouverte. En 1937, la population atteint 917 habitants, soit quelque 600 de plus qu'en 1931. Une centaine de lots sont détenus par des gens habitant en dehors de la paroisse, ce qui semble freiner la colonisation. L'agriculture en est une de subsistance et on doit importer quelque 5 000 livres de beurre par an. L'hiver, l'exploitation du bois se fait sur les lots des colons. Six scieries et moulins à bardeaux fonctionnent dans les limites de Val-d'Espoir. Mais les lots ne renferment presque plus de bois de commerce. De plus, les concessions de la Consolidated Pulp & Paper Company sont toutes proches et il n'est pas facile d'y obtenir à des taux raisonnables des droits de coupe.

Les quatre dernières colonies du comté de Gaspé-Sud sont plus jeunes que Val-d'Espoir. C'est en 1935 que les colons s'enfoncent en arrière de Sainte-Thérèse-de-Gaspé et de Chandler pour les défricher. L'une d'elle, Saint-Gabriel-de-Gaspé, est située à l'ouest de Val-d'Espoir. On a d'ailleurs songé à l'annexer à cette paroisse avant de trancher autrement. La population, qui compte 250 personnes en 1937, provient de Cap-d'Espoir et de Val-d'Espoir. Les gens vivent d'abord de l'industrie forestière. Deux scieries emploient trois mois par année une cinquantaine d'hommes. En 1948, Saint-Gabriel devient paroisse. La colonie de Saint-Charles-Garnier est située dans la seigneurie de Pabos. En 1937, sa population est de 194 personnes. Les défrichements y sont faibles, les habitants devant travailler un peu partout pour gagner leur vie.

Près de Saint-Charles-Garnier, la colonie de Saint-Edmond comprend 321 personnes en 1937. Comme dans les autres jeunes missions, la terre ne procure pas de revenus au début. Un petit moulin existe depuis 1933. En haut de Saint-Edmond-de-Pabos, dans le canton Pellegrin, se trouve la colonie de Sainte-Bernadette, fondée elle aussi en 1935. De 60 colons la première année, on atteint 445 personnes deux ans plus tard. Les grains de semence sont distribués gratuitement par le gouvernement car les colons ne

peuvent les acheter. Le revenu moyen est de \$230 alors qu'on estime que pour développer les exploitations, les colons devraient retirer entre \$500 et \$800. Une scierie s'ouvre là aussi.

C'est le comté de Bonaventure qui compte le plus de colonies dans les années 30. Elles sont au nombre de onze et regroupent 3 800 personnes. Quelques-unes, comme L'Alverne et Routhierville, remontent à trente ou quarante ans, d'autres sont vieilles de quinze ou vingt ans, mais plusieurs naissent durant les années 30. Avant la crise, la colonisation allait aussi au ralenti dans ce comté mais à partir de 1930-1931, le mouvement colonisateur s'accélère. Là encore, les colons vivent de travaux de voirie, d'octrois, de primes gouvernementales et de travaux forestiers. Le bois est vendu aux scieries locales qui ne fonctionnent que quelques mois par année. Au cours de l'année financière 1936-1937, le gouvernement provincial verse aux colons \$13 510 en primes statutaires pour leurs travaux de défrichement et de premier labour. Mais les secours directs doivent dans plusieurs cas suppléer à l'insuffisance des autres revenus.

La colonie de Saint-Jogues s'ouvre en 1935 dans le haut du canton Hope. Des 54 colons de la première année, 22 viennent du diocèse de Chicoutimi. La mission compte 300 habitants en 1937; on trouve une scierie sur son territoire. Saint-Elzéar est ouverte, elle, depuis 1924. Dans les années 30, la colonie est en pleine expansion. De 1931 à 1937, sa population s'accroît de 226 personnes pour atteindre 625 habitants. Une cinquantaine de familles y sont alors montées mais plus d'une quinzaine ont quitté les lieux. Des routes la relie à Bonaventure et à New-Carlisle. Mais là comme ailleurs souvent, l'éloignement des marchés freine la croissance des cultures. Saint-Elzéar compte cinq scieries dont quatre travaillent à commission pour les cultivateurs. Elles emploient quelque 75 hommes.

La mission de Saint-Louis est située dans le canton Nouvelle et relève de Saint-Omer depuis 1932. Sa population est de 300 personnes en 1937. Les gens y vivent principalement du bois. Saint-Louis-de-Gonzague ne compte qu'une petite scierie. Plus à l'ouest dans le même canton, se trouve la colonie de Saint-Jean-de-Brébeuf ouverte en 1930 et qui compte 400 habitants sept ans plus tard. La plupart viennent de Nouvelle. Dans le canton voisin de Mann se trouve la colonie de L'Alverne. Habitée depuis 1897 environ, elle n'est desservie par voie de mission que depuis 1931. Six ans plus tard, elle regroupe 630 personnes. Les revenus du colon sont d'environ \$240 par année et sa production agricole est loin de répondre aux besoins de la consommation familiale. Là aussi on vit surtout des chantiers, de la coupe sur les lots et du travail aux trois moulins locaux. Dans le même canton, la colonie de Saint-Conrad, établie en 1935, compte une centaine de personnes deux ans plus tard.

Dans le canton de Ristigouche, existe depuis 1932 la colonie de Saint-Fidèle dont la population s'élève à environ 400 personnes en 1937. Plus à

L'ouest, celle de Routhierville, située sur la rivière Matapédia, compte 350 habitants en 1937. Ouverte en 1908, elle est moins isolée que ses voisines, étant traversée par le chemin de fer et la route de la Vallée. Dans toute la colonie, il n'y a « qu'un seul vrai défricheur ». Deux autres groupements de population sont aussi à signaler le long de la Matapédia: Milnikek, qui groupe une cinquantaine de personnes en 1937, et Millstream, qui compte aussi une cinquantaine d'habitants. À ce dernier endroit, la population demeure stationnaire durant la décennie. À part les deux jardins de famille que l'on y retrouve, le chemin de fer est peut-être le levier économique le plus solide de l'endroit. Enfin, dans le canton Matapédia, se trouve la colonie de Saint-Jean-de-Matapédia. Sa population dépasse 400 personnes en 1937. Le revenu annuel des colons tourne autour de \$55.

Malgré cette prise de possession de nouvelles terres intérieures, l'exode des Gaspésiens se poursuit. En effet, si entre 1930 et 1940, la population de Gaspé-Nord, de Gaspé-Sud et de Bonaventure augmente de 22%, passant de 70 107 à 85 464 personnes, cette hausse est de beaucoup inférieure à l'accroissement naturel de la population. L'émigration se poursuit donc malgré le fait que la crise sévise partout et que le chômage soit chronique dans les villes. Les vieux comtés de Gaspé-Sud et de Bonaventure sont depuis toujours les plus grands perdants à ce niveau. Dans les conclusions de leur inventaire des ressources naturelles, les enquêteurs de 1937 estiment que près de 45 000 personnes ont quitté la grande région Matapédia-Matane, Gaspé, Bonaventure et Îles-de-la-Madeleine entre 1881 et 1931, c'est-à-dire en cinquante ans<sup>62</sup>.

Avec la crise cependant, l'émigration ralentit son rythme. Divers secours des gouvernements et certaines mesures des municipalités permettent d'aider la population à traverser ces mauvaises années. Aussi remarque-t-on un courant de migration intérieure plus fort qu'auparavant, les gens se déplaçant nombreux d'un endroit à l'autre dans les comtés, particulièrement vers les endroits de colonisation où l'on pense pouvoir s'en sortir.

Dans Matane, on quitte surtout son village ou sa paroisse pour s'établir à proximité, dans un secteur forestier en développement. Les quelques 1 000 personnes qui quittent quand même la région vont surtout vers la Côte-Nord, notamment à Baie-Comeau, Shelter-Bay et Trinity-Bay, où l'industrie forestière est florissante; parfois, elles vont grossir les rangs des ouvriers des grandes villes où elles auront de la peine à vivre durant ces années de crise. Chaque année, dès le début de l'automne, les journaliers et les cultivateurs s'embauchent dans les chantiers du comté ou de la Côte-Nord. La plupart y travaillent durant une période moyenne de quatre mois. Sauf une ou deux localités, toutes les municipalités du comté de Matane fournissent leur contingent de bûcherons et de draveurs. Durant l'automne et l'hiver, c'est un continuels va-et-vient entre ces localités et les chantiers.

## L'EXODE CONTINUE

Dans plusieurs municipalités, le travail en forêt fournit plus de 40% du revenu annuel des familles. Dans ce comté, il y a donc à la fois émigration définitive vers l'extérieur, migration intérieure qui s'attache à la colonisation et émigration saisonnière vers les chantiers. Le principal centre de population demeure Matane, devenue ville en 1937. Elle compte alors 4 869 habitants dans l'agglomération principale et 1 431 personnes dans sa municipalité rurale<sup>63</sup>. Cette ville forestière, en plus d'être un centre d'exportation du bois, est aussi un point de distribution de marchandises pour tout le comté.

Durant la décennie 1930, la population de Gaspé-Nord n'émigre pas beaucoup. Par contre, il y a, là aussi, de nombreux déplacements de gens du littoral vers les nouvelles colonies de l'intérieur. Le départ pour les chantiers est presque toujours temporaire, tandis que les jeunes filles qui s'engagent pour le service domestique quittent souvent le comté pour toujours. Les principaux centres sont Sainte-Anne-des-Monts, Cap-Chat, Mont-Louis, Saint-Joachim-de-Tourelle, Rivière-Madeleine et Grande-Vallée.

Gaspé-Sud est depuis la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle un grand exportateur de population. Les gens qui sont partis vers les grands centres industriels des États-Unis et de l'Ontario ne se comptent plus. Entre 1871 et 1937, plus de 18 000 personnes auraient quitté le sol natal entre Grande-Vallée et Newport<sup>64</sup>. Comme dans Gaspé-Nord, la crise ralentit l'émigration extérieure au profit du développement des colonies de l'arrière-pays. Les principaux villages sont Chandler, Gaspé, Grande-Rivière et Rivière-au-Renard.

Le comté de Bonaventure ne retient plus depuis longtemps ses enfants. À cause de la crise, l'émigration diminue cependant. L'arrivée de nouveaux immigrants venus pour coloniser réussit souvent à compenser les départs. Il n'y a pas de villes dans le comté mais on y retrouve de peuplés villages, tels Nouvelle, Carleton, Maria, New-Richmond, Caplan, Bonaventure, New-Carlisle, Paspébiac, Port-Daniel et Gascons.

Dans les comtés de Matane et de Gaspé-Nord, la population est presque totalement francophone. Dans Gaspé-Sud, les secteurs Rivière-au-Renard-Cap-des-Rosiers et Barachois-Newport sont principalement de langue française alors qu'entre Cap-des-Rosiers et Barachois un peu plus de la moitié de la population est anglophone. Cependant, cette majorité s'effrite continuellement par le départ massif des jeunes. Malgré cela, les postes dominants du commerce, de l'industrie et de l'administration de ce secteur sont encore occupés fort majoritairement par des anglophones. Même si elle est aux trois quarts francophone, la population du comté de Bonaventure demeure celle où la minorité anglaise est la plus forte. Certaines municipalités, telles Matapédia, Escuminac, Grande-Cascapédia, New-Carlisle, Shigawake et Port-Daniel-West sont composées majoritairement

d'anglophones.

À la fin des années 30, on tente de trouver de nouvelles solutions pour augmenter le niveau de vie du Gaspésien. La crise a démontré plus que jamais la fragilité de l'économie de la région. Les responsables de l'enquête de 1937 écrivaient en conclusion de leur rapport que la Gaspésie est une entité à part. Ils soulignaient, entre autres besoins, la réorganisation de la pêche en fonction de la haute mer, une meilleure planification technique et commerciale de cette industrie et le groupement des pêcheurs. Pour eux, la forêt est la clé de l'économie péninsulaire. Ils souhaitaient cependant qu'on l'utilisât de façon plus intense tout en assurant la permanence de la ressource. Quant à l'agriculture, vu ses possibilités limitées, ils suggéraient qu'elle fût conçue principalement pour assurer la subsistance des familles et ensuite en fonction des marchés locaux ou avoisinants. Le remède proposé au mal économique de la péninsule souligne bien la fragilité des modes de vie: « Partout, concluaient-ils, s'impose la coordination des modes de vie, puisque pour ainsi dire nulle part une seule occupation ne peut procurer à la population un niveau de vie satisfaisant. Partout aussi est requise l'exploitation simultanée de toutes les ressources<sup>65</sup> ». Malgré certains essais ultérieurs en ce sens, les résultats s'avéreront faibles à long terme, les revenus du Gaspésien demeurant encore trop aléatoires.

## *La guerre et l'après-guerre*

Pendant la guerre et l'après-guerre, la Gaspésie, malgré son entrée dans la société de consommation nord-américaine, n'en reste pas moins une région marginale par rapport à l'ensemble du Québec. À cause de son éloignement des grands centres urbains québécois et ontariens et de son faible développement industriel, elle ne peut profiter à plein des retombées de l'expansion économique que connaît le Québec d'avant la Révolution tranquille. Cependant, elle s'intègre davantage à l'économie continentale.

C'est l'industrie forestière qui prime dans les décennies 1940 et 1950. La forêt occupe plus de 80% de la superficie de la péninsule. De ce total, les terres de la Couronne représentent plus de 60%, alors que la forêt privée compte pour 21% et le boisé de ferme pour 17%. Près de la moitié des terres de la Couronne est concédée principalement à de grandes compagnies. Les

**L'IMPORTANCE  
DE L'INDUSTRIE  
FORESTIÈRE**

trois plus importants concessionnaires sont, durant la période, la Gaspesia Sulphite Co., la New Brunswick International Paper Co. et la Cascapedia Manufacturing and Trading Co. De plus, sur les terres de la Couronne, le gouvernement met en place des réserves forestières cantonales et spéciales. Les premières sont destinées aux colons et aux cultivateurs qui n'ont pas de bois sur leurs terres, alors que les secondes sont mises à la disposition des syndicats forestiers. À la fin de la décennie 1950, la péninsule de Gaspé compte dix-sept réserves spéciales, qui ne représentent cependant que 6% de la superficie forestière de la région.

La grande période d'activité forestière est l'automne et l'hiver. Cependant, les besoins en bois des grandes compagnies exigent de plus en plus un approvisionnement continu et la coupe d'été va se généralisant. L'apparition de la scie mécanique dans les années 50 permet d'augmenter la productivité du bûcheron. Deux types de rémunération ont alors cours: le salaire à forfait et celui à la journée. Les salaires moyens versés à la fin de la décennie varient entre \$8 et \$13 par jour.

Les petits producteurs continuent d'occuper une place importante dans l'industrie forestière. En effet, près de la moitié des terres appartenant à des cultivateurs ou à des colons sont en bois debout. À l'automne, les cultivateurs consacrent au moins quelques semaines à la coupe de ce bois. Leur grand problème est celui des prix, plusieurs intermédiaires s'interposant entre eux et les compagnies.

À la suite des recommandations de la Commission Héon en 1955, le gouvernement de l'Union nationale adopte une loi qui autorise la signature, au niveau régional, de plans conjoints pour la mise en marché des produits agricoles et du bois, entre petits producteurs et acheteurs. Du côté des producteurs, c'est l'Union catholique des cultivateurs (UCC) qui assume la responsabilité de la négociation. Ainsi, le 21 mai 1958, entre en vigueur le premier plan conjoint de la Gaspésie, ratifié par 2219 producteurs (83%) répartis dans 32 paroisses entre Saint-Fidèle-de-Ristigouche et Douglstown. D'importants contrats sont signés par la suite avec les grandes compagnies forestières. Pendant ses trois premières années d'existence, l'Office des producteurs de bois de pulpe de la Gaspésie s'occupe de la mise en marché de plus de 100 000 cordes de bois. Dès l'automne 1959, les acheteurs se regroupent à leur tour en Association des acheteurs de bois de pulpe de la Gaspésie.

Un tour rapide de la région nous permet de nous faire une idée des principales entreprises forestières qui font chantier à la fin des années 50. À Matane, nous retrouvons toujours la Price Brothers Company qui, pendant la décennie 1940, engage 500 à 600 bûcherons payés en moyenne \$100 par mois. Deux à trois camps à peine fonctionnent durant l'été mais, dès septembre, leur nombre augmente à plus de douze. Les « *jobbers* » recrutent leur main-d'oeuvre dans les environs. Tout le bois, en moyenne 22 000 000



p.m.p., flotte vers Matane. De 125 à 150 draveurs y travaillent pendant 40 à 50 jours au salaire quotidien de \$3 à \$3,50. On débite tout le bois d'oeuvre à la scierie de Matane. Dès 1944, la production baisse à 16 000 000 p.m.p.; huit ans plus tard, elle est tombée à 10 000 000 p.m.p. On découvre alors que la possibilité de coupe annuelle est descendue à 9 000 000 p.m.p., soit l'équivalent de 20 000 000 de cordes de bois à pâte. La production de la scierie diminue de moitié, ainsi que la main-d'oeuvre engagée en forêt et en usine. En 1954, on assiste à une autre baisse de production (8 000 000 p.m.p.) et en 1957, c'est la fermeture définitive de l'entreprise qui affecte 300 travailleurs, tous chefs de famille. La Hammermill Company, pour sa part, fournit du travail à 1 200 hommes, dont 1 000 bûcherons gagnant en moyenne \$19,52 par jour et coupant chacun 1,61 corde quotidiennement. Une centaine de forestiers travaillent au flottage. Mais comme la compagnie s'approvisionne de plus en plus à l'extérieur de la région, le volume de bois qu'elle y coupe diminue.

Plus à l'est, la James Richardson Company continue ses activités de

Le « chemin d'eau » du moulin de la Mont Louis Seigniorie Ltd en 1938. (ACN)

coupe à l'arrière de Cap-Chat<sup>67</sup>. C'est l'entreprise la plus importante du comté de Gaspé-Nord. Elle possède 180 milles carrés de limites à bois dans les cantons de Romieu, Cap-Chat, Dalibaire, Joffre, Faribault et Cherbourg. Vers le milieu des années 50, un grand incendie détruit 1 600 000 p.m.p. de bois dans ce comté dont une partie des concessions de la Richardson. Son gros moulin est situé à Cap-Chat<sup>67</sup>. En plus des syndicats forestiers, quelques autres entreprises détiennent des concessions sur la rive nord de la péninsule. Il s'agit de la Tourelle Lumber Cie, propriétaire d'une scierie à Sainte-Anne-des-Monts depuis 1949 et détentrice de 36 milles carrés de forêt dans les cantons Lapotaardière et Boisbuisson. À La Martre, la Sainte-Marthe Lumber Company exploite des terrains vacants de la Couronne depuis 1938. Le volume annuel moyen de coupe est de l'ordre de 3 000 000 p.m.p. et de 2 000 cordes de bois à pâte. À Marsoui, l'entreprise A. Couturier & Fils emploie une centaine d'hommes sur ses concessions des cantons Christie et Duchesnay. Quant à la Mont Louis Seignior Limited, elle est vendue en 1947 à des intérêts allemands. La coupe reprend de 1953 à 1957.

Dans le secteur de Gaspé, la Canadian International Paper Company, dont l'usine de pâte et papier se trouve à Trois-Rivières, exploite encore sa concession de la rivière York. La coupe se fait presque toute l'année et occupe dans la période de pointe de l'automne 400 hommes. En moyenne, dans les années 50, la compagnie fait couper annuellement sur son domaine 26 000 cordes. De plus, elle en achète 18 000 autres des cultivateurs du secteur Douglastown-Rivière-au-Renard.

À la Baie-des-Chaleurs, à la même époque, la concession de la Gaspesia Sulphite Co. fournit du travail à 400 hommes, qui produisent annuellement 27 000 cordes de bois. L'entreprise qui occupe la place la plus importante pour ce qui est de la coupe en forêt est l'association entre la Bathurst Power and Paper Company et la Cascapedia Manufacturing Trading Company. Cela lui permet d'extraire en moyenne 100 000 cordes par année et de fournir du travail à 500 bûcherons. Ce bois est acheminé vers les usines de la Bathurst située dans la ville du même nom. Finalement, la New Brunswick International Paper Company, filiale de l'International, embauche annuellement 1 000 hommes pour une coupe moyenne de 144 000 cordes de bois. Cette production fournit la moitié de la matière première de l'usine de pâte à papier de Dalhousie.

À la fin de la décennie 1950, la Gaspésie fournit un peu moins du quart du bois d'oeuvre et 10% du bois de pulpe utilisé au Québec<sup>68</sup>. Mais à part les nombreuses scieries du littoral, celle de Chandler est la seule usine importante de transformation du bois. Depuis sa réouverture en 1937, elle accroît constamment sa production de pâte à papier, qui passe de 125 tonnes par jour en 1938 à 200 en 1948 et à 275 en 1951. L'usine doit parfois fermer ses portes pour de courtes périodes à cause de problèmes d'approvisionnement. Elle transforme annuellement 169 000 cordes de bois, qui donnent



80 000 tonnes de pâte à papier. Près de 80% de la production s'en va aux États-Unis, pendant que le Canada et l'Angleterre en retiennent 10% chacun. Dans les années 50, environ 500 personnes y travaillent (bûcherons non compris) mais, outre la question de l'approvisionnement, des coûts d'opération élevés et une technologie de plus en plus désuète freinent la croissance de l'entreprise<sup>69</sup>.

Les comtés de Bonaventure et de Gaspé sont très actifs dans l'industrie du bois de sciage. En effet, en 1957, on y compte 108 scieries, qui occupent plus de 1 000 personnes. Appartenant à des intérêts privés ou transformant le bois pour les syndicats forestiers, leur production est de plus de 4 500 000 p.m.p. Les plus grandes entreprises de ce type sont à Cap-Chat. Dans Bonaventure, les usines de sciage de McLellan & Dumais et de Paradis & Frères de Nouvelle-Ouest produisent ensemble 7 800 000 p.m.p. Jusqu'en 1958, année qui voit fermer la scierie Price, à Matane on coupe plus de 10 000 000 p.m.p.

Après la guerre, l'industrie gaspésienne du bois se distingue par la place importante qu'y jouent les syndicats forestiers. À la fin des années 50, le comté de Gaspé-Nord en compte quinze et celui de Bonaventure, deux; au total, quelque 700 personnes y travaillent. Ceux de Gaspé-Nord vendent une bonne partie de leur production aux scieries de A. Couturier & Fils et de la James Richardson. Par ailleurs, certains syndicats exploitent leurs propres scieries, comme à Grande-Vallée et à Mont-Saint-Pierre. Indéniablement, la création des syndicats forestiers contribue à augmenter le niveau de vie des Gaspésiens et à stabiliser leurs revenus, particulièrement chez les pêcheurs du littoral nord. Mais le grand handicap au développement de ces coopératives demeure la mauvaise qualité de la forêt mise à leur disposition.

**UN NOUVEAU  
SECTEUR:  
L'INDUSTRIE  
MINIÈRE**

La mise en valeur des mines de cuivre à Murdochville à partir de 1953 constitue aussi un élément important de la hausse du niveau de vie et de l'intégration des Gaspésiens à l'économie nord-américaine d'après-guerre.

Depuis le 17<sup>e</sup> siècle, on espérait trouver et exploiter des richesses dans le sous-sol gaspésien. En 1831, sir Richard Bonnycastle, géologue amateur qui accompagna lord Aylmer dans la péninsule, confirma l'existence de pétrole dans la région. Treize ans plus tard, William Edmund Logan, géologue en chef du gouvernement canadien, explora la région. Il était d'avis que les dépôts de pétrole trouvés dans les vallées de la Saint-Jean et de la York étaient exploitables commercialement. Logan fut suivi par de nombreux autres, tels James Richardson (à ne pas confondre avec l'entrepreneur du même nom), A.P. Low (1883), R.W. Ells (1883), R. Chalmers (1904), A.P. Coleman (1918—1919), A. Mailliot (1919), J.C. Beidelman (1920), F.J. Alcock (1926), I.W. Jones (1929 et 1933), J.E. Sill et P.E. Auger (1943). Il faut cependant attendre 1950 pour voir la publication d'une

première étude géologique sur la région.

Dès le départ, au milieu du siècle dernier, ce sont les richesses en hydrocarbure qui faisaient l'objet de recherches assez intenses. On forait les premiers puits dans le secteur de Gaspé au début des années 1860, aux endroits où on avait constaté des suintements d'huile et de pétrole. Entre 1860 et la fin du siècle, on forait près de 60 puits mais aucune nappe de pétrole ou de gaz ne semblait assez importante pour justifier une exploitation commerciale. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, on effectua 22 autres tentatives de forage mais sans grand résultat car ces recherches se faisaient à l'aveuglette et à de très faibles profondeurs<sup>70</sup>.

Les rapports des premiers géologues en Gaspésie entraînent la création de quelques compagnies intéressées au forage et à l'exploitation commerciale du pétrole. Le gouvernement leur accorde alors divers octrois. Ainsi, en 1844, la création de la Gaspé Fishing and Coal Mining Company fait écho aux recherches de Logan dans la région. En 1860, la Gaspé Bay Mining Company fore les deux premiers puits, l'un à Douglstown, l'autre sur un affluent de la rivière York. En 1865, la Gaspé Petroleum Co., la Gaspé Lead Mining Co., en 1889, l'International Oil Co. et en 1899, la Petroleum Oil Trust Co., creusent à leur tour des puits dans le secteur de Gaspé. Après quelques années de recherches ou d'exploitations infructueuses, la plupart des entreprises liquident ou cèdent leurs avoirs. Au 20<sup>e</sup> siècle, malgré la faiblesse des résultats, les forages se poursuivent. Entre 1940 et 1960, on fait aussi quelques tentatives. En 1943, on effectue un forage de 2 571 pieds dans le canton Galt, en arrière de la baie de Gaspé et de 1946 à 1948, la Gaspé Oil Ventures Company tente trois fois sa chance dans la même région. En 1959, l'Associated Developments, entreprise déjà active au niveau de la recherche pétrolière dans la péninsule, fusionne quatre compagnies également impliquées dans le forage en Gaspésie.

Sur le plan minier, la Gaspésie est une région riche mais la plupart des gisements sont de faible étendue et très difficilement exploitables sur le plan commercial. Ainsi, la Consolidated Condego, installée dans le canton Boisbuisson entre 1948 et 1954, construit à côté de la mine qu'elle exploite un concentrateur qui traite au cours de ces six années 68 478 tonnes de minerai dont la teneur en plomb, en zinc et en argent est assez faible. L'entreprise doit cesser ses activités parce qu'elles s'avèrent non rentables. Au cours de la même période, la Federal Metals et la East MacDonald Mine font d'autres tentatives sur un site qui se trouve à une quarantaine de milles au sud de Sainte-Anne-des-Monts, près de l'actuelle route transgaspésienne. Mais la découverte au début des années 60 de riches gisements sur la Côte-Nord détourne l'attention des prospecteurs et des grandes entreprises.

Le développement de l'industrie minière dans la péninsule gaspésienne connaît son sommet le plus important quand on décide de mettre en valeur les gisements de cuivre à basse teneur du mont Needle dans le canton



Contenant à thé en métal lithographié provenant de la compagnie anglaise Petroleum Oil Trust Company. De 1889 à 1903, cette firme prospecte et exploite des puits de pétrole dans la région de Gaspé. (MRC)

Holland. De cette exploitation naît une agglomération minière, ville-champignon et ville de compagnie, qui marque de façon majeure le développement du secteur nord-est de la péninsule.

La découverte de filons de cuivre dans la région date du début du 20<sup>e</sup> siècle alors qu'Alfred Miller trouve des traces de ce minerai dans le lit de la rivière York, près de Douglastown. Au début des années 1920, les frères Miller commencent une série d'expéditions qui vont leur permettre de remonter à la source de la rivière York et d'explorer les gisements de cuivre près du lac du même nom. Par la suite, ils décident de céder leur concession minière à la compagnie Noranda Mines, qui se donne une filiale, la Gaspé Copper Mines. Avant la dernière guerre mondiale, celle-ci entreprend un programme de forage au diamant et d'exploration pour établir une cartographie des gisements. Durant la guerre, les travaux sont suspendus pour reprendre après 1945. Les résultats de ces recherches permettent d'évaluer à 48 millions de tonnes le potentiel de la mine. Le prix élevé du cuivre et l'expansion prometteuse du marché de ce métal incitent la Noranda Mines à créer une ville minière.

À partir de 1951, la compagnie charge une firme d'ingénieurs de la préparation des plans de la future ville. Ils décident de construire ce centre juste à côté de la mine et de l'usine, c'est-à-dire à 2 500 pieds d'altitude dans une région semi-désertique. La ville est nommée Murdochville en l'honneur du premier président de la Noranda Mines, James Y. Murdoch. Durant l'hiver 1951-1952, les tracteurs et les grues se mettent à l'oeuvre pour dégager le site et construire les premières rues et maisons. Les premiers logements multifamiliaux reçoivent leurs locataires à partir de décembre 1952. À la fin de la décennie, la population approche les 3 000 habitants avec des infrastructures qui peuvent en contenir jusqu'à 5 000.

Dès le départ, les investissements gouvernementaux sont massifs, car il n'existe aucune infrastructure routière, ferroviaire ou portuaire pour le transport du minerai. La mine oblige ainsi le gouvernement à ouvrir l'intérieur de la péninsule en construisant des routes.

Les opérations minières pour l'extraction au mont Needle débutent en 1952, quand cinq galeries d'accès sont percées. Murdochville est formée en corporation municipale le 15 juillet 1953 et l'allumage du premier four à réverbère a lieu le 12 décembre 1955, tandis que la première coulée de cuivre est effectuée le 9 décembre de la même année, soit 46 ans après la découverte des frères Miller. À la fin des années 50, l'extraction est de 8 000 tonnes de minerai par jour. Par ailleurs, la construction d'un concentrateur permet de transformer sur place le cuivre de sa forme minérale à la forme métallique. On le transporte ensuite à Montréal, où la Canadian Copper Refiners en complète la transformation par l'affinage. De 1956 à 1959, le concentrateur produit 100 000 tonnes de cuivre anode.

S'apercevant que son concentrateur pourrait transformer plus de mine-

Murdochville et sa mine  
de cuivre, vers 1958.  
Photo: Charles Bernard.



rai que la mine en fournit quotidiennement, la compagnie décide en 1957 d'acheter des concentrés de cuivre de la Maritime Mining and Smelting Company de Terre-Neuve à raison de 60 000 tonnes par année. Le minerai arrive au port de Gaspé d'où il est transporté par camion jusqu'à Murdochville.

Ainsi, dans la première décennie de son existence, Murdochville devient l'une des grandes villes minières canadiennes. Le concentrateur de la compagnie, avec une capacité de transformation de 42 000 tonnes par jour, arrive au second rang en importance au Canada. Il fournit 12% de la production canadienne de cuivre. Mais la croissance d'un centre comme Murdochville requiert d'importantes ressources énergétiques que la Gaspésie ne possède pas. Le gouvernement du Québec décide, au cours de l'été et de l'automne de 1954, de poser quatre câbles sous-marins d'une longueur de 31 milles entre Manicouagan et Les Boules pour importer de l'énergie hydro-électrique des centrales de Bersimis I et II. Plus du tiers de l'énergie ainsi apportée ira aux besoins de Murdochville. Cependant, les bris répétés des câbles empêchent la régularité du service. Les autorités de la Gaspé Copper Mines décident alors de construire à côté de l'usine une centrale qui suppléera aux déficiences de l'alimentation en énergie électrique et qui régularisera le débit.

En comptant les infrastructures hydro-électriques et routières, c'est plus de \$10 000 000 que le gouvernement du Québec investit pour le projet de Murdochville au cours des années 50. Ces investissements permettent de freiner le déclin économique de la région en créant de 1 000 à 1 500 emplois. Chaque année, \$5 000 000 à \$6 000 000 en revenus alimentent l'économie de la région. Quant à la Noranda Mines, elle a investi plus de \$30 000 000<sup>71</sup>.

Pour les Gaspésiens de la côte, le travail de la mine, exigeant et parfois dangereux, implique des changements d'attitudes. Des gens habitués au travail de la pêche et de la forêt se plient mal au régime du salariat et à la présence de contremaîtres qui les surveillent continuellement. Pendant les premières années d'exploitation, on constate un certain flottement dans l'emploi, car plusieurs travailleurs ne persévèrent pas. Par ailleurs, tous admettent que située à 2 500 pieds d'altitude dans une région quelque peu aride, Murdochville est l'anti-modèle du village gaspésien du bord de la mer. Froide et inhospitalière, cette ville en forme de damier contraste avec les courbes et la géographie fantaisiste de la côte. Mais son niveau de vie plus élevé et l'accès à un emploi stable incitent à y venir travailler plutôt que de s'exiler à Montréal ou ailleurs.

L'exploitation du cuivre de Murdochville joue un rôle important dans le développement économique de la péninsule gaspésienne. Mais la mine n'a entraîné aucune autre création d'usine dans la région. Cependant, au niveau des activités de service et de la vente au détail, elle fait naître un

dynamisme économique qui ralentit l'exode démographique et diminue quelque peu le pessimisme qui régnait dans la région.

D'après le recensement de 1956, les terres agricoles représentent 5,6% de la surface du comté municipal de Gaspé-Ouest, 10% de celle de Gaspé-Est et 16% de celle du comté de Bonaventure. Durant la période 1940-1960, la superficie des terres cultivées diminue de façon importante, soit de 16%. Les recenseurs font alors la différence entre les fermes commerciales et les fermes individuelles. Si une exploitation agricole a un potentiel de vente de \$1 200, elle est classée comme ferme commerciale de culture et d'élevage. Alors qu'en 1956, au Québec, le pourcentage de ces fermes tourne autour de 70%, en Gaspésie, il n'est que de 42% pour Gaspé-Ouest, de 50% pour Bonaventure et de 8,5% pour Gaspé-Est.

La population agricole accuse une chute très importante au cours de ces années. Au début des années 1940, plus de 60% de la population gaspésienne vit sur une exploitation agricole; au recensement de 1956, il n'en reste qu'environ 45%. Les comtés gaspésiens sont donc durement touchés par les abandons de la terre. Ainsi, de 1941 à 1956, Bonaventure perd 4 000 personnes sur une population agricole totale de 27 000, Gaspé-Ouest en perd 3 953 sur 23 000 et Gaspé-Est, 1 588 sur 6 450. On se dirige plus nombreux qu'avant vers d'autres secteurs d'activité.

La production laitière occupe une part de plus en plus grande dans l'économie régionale et les autres cultures en deviennent complémentaires. Entre 1941 et 1956, malgré la diminution de la population agricole et du nombre de fermes, le troupeau laitier augmente de 27% dans Gaspé-Ouest, de 42% dans Gaspé-Est et de 12% dans Bonaventure; au Québec, l'augmentation moyenne n'est que de 5%. En 1957, la Gaspésie compte une trentaine de beurrieres et de laiteries. Mais dans l'ensemble, la production laitière n'est pas encore assez importante pour que s'y développe un véritable réseau de commercialisation.

Comparée à l'ensemble du Québec, la production de fourrages est encore faible. Sur le plan céréalier, la culture de l'avoine domine largement, avec 31 800 acres en culture en 1959, ce qui place la péninsule, là aussi, en-dessous de la moyenne québécoise. La production du foin et de l'avoine est principalement destinée à l'alimentation du cheptel des exploitations agricoles même si une partie, notamment pour le foin, va aux chantiers forestiers.

La culture de la pomme de terre profite beaucoup aux Gaspésiens à cause de son rendement très important. En 1959, alors que la moyenne se situe pour le Québec à 103 boisseaux à l'acre, la Gaspésie en produit 111. La population locale consomme environ 50% de cette production; le reste est écoulé et sur d'autres marchés. Un des plus importants à conquérir est celui de la Côte-Nord, desservi par les agriculteurs des Maritimes. Grâce à la

## ESSAIS DE MODERNISATION AGRICOLE

Compagnie de Transport du Bas-Saint-Laurent, qui leur donne un monopole d'acheminement, les producteurs gaspésiens de pommes de terre peuvent prendre ce marché dans les années 50.

La production horticole connaît aussi certains progrès, mais elle reste très faible. La coopérative de Cap-d'Espoir, par exemple, continue d'obtenir de bons résultats. Elle cultive des petits pois qu'elle expédie à Montréal. Pendant les années 40 et 50, la terre affectée à la culture des légumes en Gaspésie passe de 147 à 779 acres. À l'exception des choux et des navets, on n'exporte rien sur les marchés extérieurs.

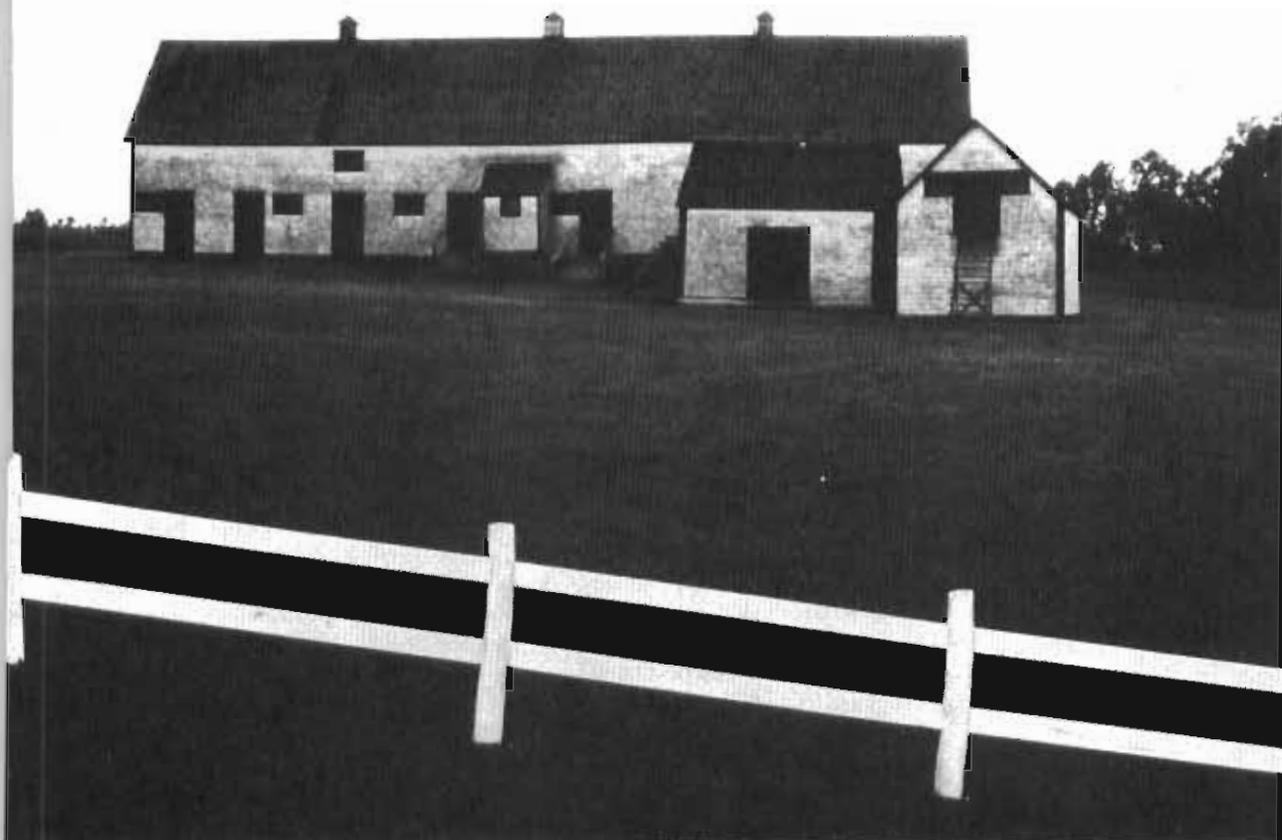
La période 1940-1960 marque la montée des entreprises coopératives et le déclin des sociétés de colonisation. La Coopérative Fédérée de Québec, principal regroupement de coopératives agricoles, voit ses effectifs croître largement. À la fin des années 50, la Gaspésie compte treize coopératives agricoles regroupant 1 800 membres. Dans le seul comté de Bonaventure, on en trouve dix et, sur la rive nord de la péninsule, Sainte-Anne-des-Monts est particulièrement bien organisée à ce niveau.

Quant aux mouvements de colonisation qui ont connu leurs heures de gloire durant la période de la dépression des années 30, ils traversent des moments difficiles tout au long de la décennie suivante. La plupart du temps, le colon est avant tout un travailleur forestier. À ce titre, il se préoccupe peu d'organiser son exploitation agricole pour lui demander un jour sa subsistance. Quand il le fait, il s'aperçoit souvent que le sol n'est pas assez fertile pour l'agriculture. Généralement donc, le colon défriche et fait de la terre neuve jusqu'à ce que prenne fin l'aide gouvernementale. Ensuite, il abandonne le défrichement pour le travail forestier. Un rapport d'enquête sur le comté municipal de Gaspé-Ouest, en 1958, affirmait déjà: «Aujourd'hui, après une expérience qui dure depuis 25 à 30 ans, on réalise que ces colonies posent des problèmes vraiment insolubles parce qu'elles n'auraient jamais dû être ouvertes<sup>72</sup>.»

La mécanisation et l'électrification rurale représentent les deux grandes innovations qui apparaissent durant les années 40 et 50 chez les agriculteurs gaspésiens. En quinze ans, le nombre de tracteurs se multiplie par quinze, et ce, au détriment des chevaux dont le nombre diminue. De plus en plus, la machinerie occupe une place importante dans la vie de la ferme. Par ailleurs, la mise en place de l'Office de l'électrification rurale en 1945 permet une augmentation rapide du nombre d'utilisateurs de l'énergie électrique. En 1956, 81% des fermes de Gaspé-Ouest sont électrifiées. De plus, l'on note l'augmentation rapide du nombre de moteurs électriques et de trayeuses mécaniques.

En 1936, avec la création de l'Office du crédit agricole, le gouvernement espérait améliorer la stabilité de l'entreprise rurale. Cet office permet aux cultivateurs d'emprunter à long terme avec des taux d'intérêt plus faibles que d'habitude. Par ailleurs, c'est l'Union régionale des caisses populaires

Grange-étable et bâtiments secondaires à Port-Daniel. Photo: Pierre Rastoul.



de Gaspé qui s'occupe du crédit agricole dans la région. Puis, avec l'école régionale d'agriculture de Val-d'Espoir, les autorités commencent à penser à la relève.

L'industrie de la pêche connaît, dans les années 1940 et 1950, des transformations radicales tant sur le plan technologique qu'organisationnel. Quoique cette activité occupe encore une place importante dans l'économie de la région, elle attire de moins en moins d'adeptes. Au Québec, le nombre de pêcheurs passe de 10 925 en 1931 à 5 200 en 1957, soit une diminution de 52%. En Gaspésie, où l'on compte un peu plus de la moitié des pêcheurs provinciaux, la baisse est constante, sauf à partir du milieu

#### **LES TRANSFORMATIONS DE LA PÊCHE**

des années 1950, alors qu'on constate une légère remontée. Les pertes les plus lourdes sont enregistrées entre 1941 et 1951, quand les industries de guerre et d'après-guerre ainsi que l'aménagement de la Côte-Nord poussent les Gaspésiens à quitter leur région. Il faut aussi tenir compte de la chute des prix et de la production après la guerre.

Les changements les plus importants dans l'industrie de la pêche durant cette période sont le développement de la pêche hauturière grâce à l'avènement des chalutiers, des cordiers et des gaspésiennes. Ce développement est aussi favorisé par la construction d'usines de transformation qui améliorent la qualité du poisson et l'importance croissante que prend la coopération chez les pêcheurs par l'intermédiaire de Pêcheurs-Unis, l'organisme qui regroupe les coopératives de pêcheurs créées à la fin de la décennie 1930. On remarque aussi une diversification plus poussée qu'auparavant des espèces pêchées et des méthodes de capture. Ainsi, le leurre norvégien (jigger) et la palangre sont de plus en plus populaires chez les morutiers, et ce, aux dépens de l'ancienne ligne à main.

Si, dans les années 1930 les autorités avaient construit le long de la côte gaspésienne de nombreux entrepôts frigorifiques, dans la décennie 1940, on salue la mise en place de quelques séchoirs artificiels. Mais les grands changements surviennent pendant la décennie 1950, avec l'apparition des bateaux pour la pêche en haute mer. Auparavant, les pêcheurs gaspésiens pratiquaient leur métier au large des côtes avec leurs petites embarcations, appelées barges de Gaspé. Les navires hauturiers permettent aux pêcheurs d'étendre leur rayon d'action et de prendre de plus grandes quantités de poisson. Si dans Gaspé-Ouest, ce sont encore les barges qui continuent d'être le plus utilisées, dans Gaspé-Est, les navires de haute mer fournissent une part de plus en plus grande de la production.

Le plus populaire de ces bateaux est le chalutier. Déjà utilisé depuis longtemps en Europe et à partir des années 1930 en Angleterre, il fait son apparition dans les Provinces maritimes en 1947. En 1951, le ministère provincial des Pêcheries en achète deux, qu'il amène à la station de biologie de Grande-Rivière. À la suite d'essais fructueux, il crée en 1952 un service responsable de la rénovation de la flotte de pêche. On fera ainsi construire annuellement une dizaine de bateaux pour la pêche hauturière. En 1953, le service réussit à mettre à la mer seize navires, dont quatorze en Gaspésie, pendant que cinq autres sont en construction aux chantiers de la Gaspé Ship Building à Sandy-Beach.

Le chalutier est un navire d'une soixantaine de pieds et il est monté par quatre hommes. Il utilise un grand filet conique de 70 à 80 pieds de longueur, appelé chalut, qui lui permet de draguer sur son passage toutes les espèces de poissons. Un treuil muni de câbles d'acier assure la manoeuvre du chalut. Quand le filet est remonté, on le vide et on traite le poisson sur place; on l'empile dans la cale entre des couches de glace concassée. Un

Des « gaspésiennes » au quai de L'Anse-à-Beaufils. (MRC)



bon coup de chalut peut recueillir plus de 3 000 livres de poisson. Cela ne se compare pas aux prises des anciennes barges. Ce nouveau type de pêche permet donc de prendre plus de poisson, de capturer une plus grande diversité d'espèces, d'opérer en eau plus profonde et d'allonger la saison de pêche. Les sorties durent généralement quelques jours et elles s'effectuent la plupart du temps jusqu'à une cinquantaine de milles du rivage. Cependant, certains chalutiers se rendent jusqu'à la Côte-Nord ou aux Îles-de-la-Madeleine.

Le palangrier ou cordier de type « Robar » est moins gros que le chalutier. Il est aussi monté par quatre hommes. D'une longueur de 50 à 60 pieds, il est muni d'un guindeau mécanique pour la levée de la palangre; son équipement comprend, comme le chalutier, un sondeur à écho pour repérer les fonds, un radio-téléphone et un compas. Mais il semble moins productif que son concurrent. Il utilise en effet la même méthode de pêche qu'auparavant mais sur une plus grande échelle. Les pêcheurs doivent ainsi appâter durant des heures des milliers d'hameçons sur environ 150 lignes dormantes. Le palangrier est toutefois rapidement supplanté par la gaspésienne, sorte de petit cordier d'environ 45 pieds, qualifié souvent de grosse barge. La station de biologie de Grande-Rivière teste ce navire pour la première fois en 1955. Munie d'une palangre motorisée, la gaspésienne dispose d'un bon aménagement mais n'est pas dotée de l'équipement de bord sophistiqué du chalutier et du cordier<sup>75</sup>.

L'apparition de ces trois nouveaux navires, dont le nombre dépasse les 80 vers 1958, modifie peu à peu les habitudes du pêcheur gaspésien. Dans les années 1950, le gouvernement du Québec et les dirigeants de Pêcheurs-Unis s'unissent pour lancer une campagne afin de convaincre les pêcheurs de la nécessité de se lancer dans la pêche en haute mer. Pour ce faire, ils se servent du journal *À Pleines Voiles* et de l'émission Radio-Pêcheries sur les ondes de CHNC à New-Carlisle. La situation des pêcheurs côtiers se fait alors de plus en plus précaire. Plusieurs d'entre eux doivent même se recycler dans la pêche sportive ou touristique. C'est avec l'appui financier des autorités gouvernementales que vont s'effectuer les changements, car il faut d'énormes sommes pour se payer des chalutiers. Le crédit maritime, institué en 1941, est modifié afin de minimiser la mise de fonds des pêcheurs dans la construction des bateaux hauturiers. Cependant, cette offensive de modernisation n'entraîne pas une augmentation suffisante des revenus des pêcheurs.

Des changements majeurs ont aussi cours dans le traitement même du poisson. Le gouvernement provincial fait d'ailleurs preuve d'une sévérité de plus en plus grande dans sa classification. À partir de 1958, les autorités fédérales imposent l'inspection obligatoire de tout le poisson frais et congelé. Pour répondre aux défis, les entrepreneurs doivent moderniser et agrandir leurs usines de transformation. On met l'accent sur la producti-

vité. Ainsi, en 1954, la compagnie Robin, Jones & Whitman ouvre à Paspébiac une usine employant 60 personnes pour transformer le poisson apporté par neuf chalutiers.

Quant à la fédération de Pêcheurs-Unis, elle se lance dans la construction de trois importantes usines: à Rivière-au-Renard en 1954, à Sandy-Beach en 1956 et à Newport en 1960. Ces installations sont construites grâce à l'appui des gouvernements et souvent dans l'indifférence des pêcheurs-sociétaires eux-mêmes, qui craignent la centralisation des activités et la fin de l'autonomie de leurs syndicats locaux. Pour que les usines puissent fonctionner à plein, il doit y avoir une augmentation de la production. Ainsi, celle de Pêcheurs-Unis passe, entre 1953 et 1964, de 12 000 000 à 34 000 000 lbs. Les nouvelles usines créent de l'emploi dans la région; les employés sont rétribués au salaire minimum mais ils peuvent bénéficier d'une garantie de stabilité de leurs revenus plus grande que les pêcheurs.

Si la croissance très rapide du mouvement coopératif au niveau de la pêche s'explique par le zèle et le travail des animateurs du Service social économique de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, épaulés par le clergé et les autorités gouvernementales, il ne faut pas oublier non plus les facteurs économiques. En effet, si en 1939 le cent livres de morue vaut \$1,73, ce prix grimpe à \$5,39 en 1945. La Deuxième Guerre mondiale, en empêchant la sortie des navires de pêche européens, crée une rareté dont vont profiter les pêcheurs gaspésiens, comme ce fut le cas lors du premier conflit mondial. Mais, comme en 1919, la fin des hostilités et la reprise des activités économiques normales entraînent une baisse considérable du prix du poisson (surtout pour la morue). La fédération de Pêcheurs-Unis, qui n'a pu amasser un capital pour les mauvais jours, passe à travers une série de problèmes financiers très sérieux qui amènent une tutelle gouvernementale de sept mois en 1948.

Même si en 1960, plus de 80% des pêcheurs utilisent encore des techniques et un équipement artisanaux, la décennie qui vient de s'écouler a ouvert la porte à l'industrialisation de la pêche gaspésienne. La valeur moyenne annuelle des prises tourne alors autour de \$1 400 000. De plus, à la fin de la décennie, les industries de transformation du poisson occupent en bonne saison plus de 1 200 personnes. L'apparition du poisson congelé et du poisson en bâtonnets permet l'ouverture de nouveaux marchés et consolide ceux qui sont déjà acquis. Dans les années 1950, le marché américain et surtout celui de l'Italie absorbent la majeure partie de la production de morue séchée. Quant aux produits frais et congelés, ils sont écoulés principalement en Amérique du Nord. Pêcheurs-Unis avait d'ailleurs décidé de miser de façon toute particulière sur le marché provincial. Avec le développement de la pêche hauturière et la régionalisation de son infrastructure, le débarquement du poisson devient trop important pour être pris en charge par le pêcheur et sa famille, ce qui entraîne la disparition du pêcheur

indépendant traitant ses propres captures.

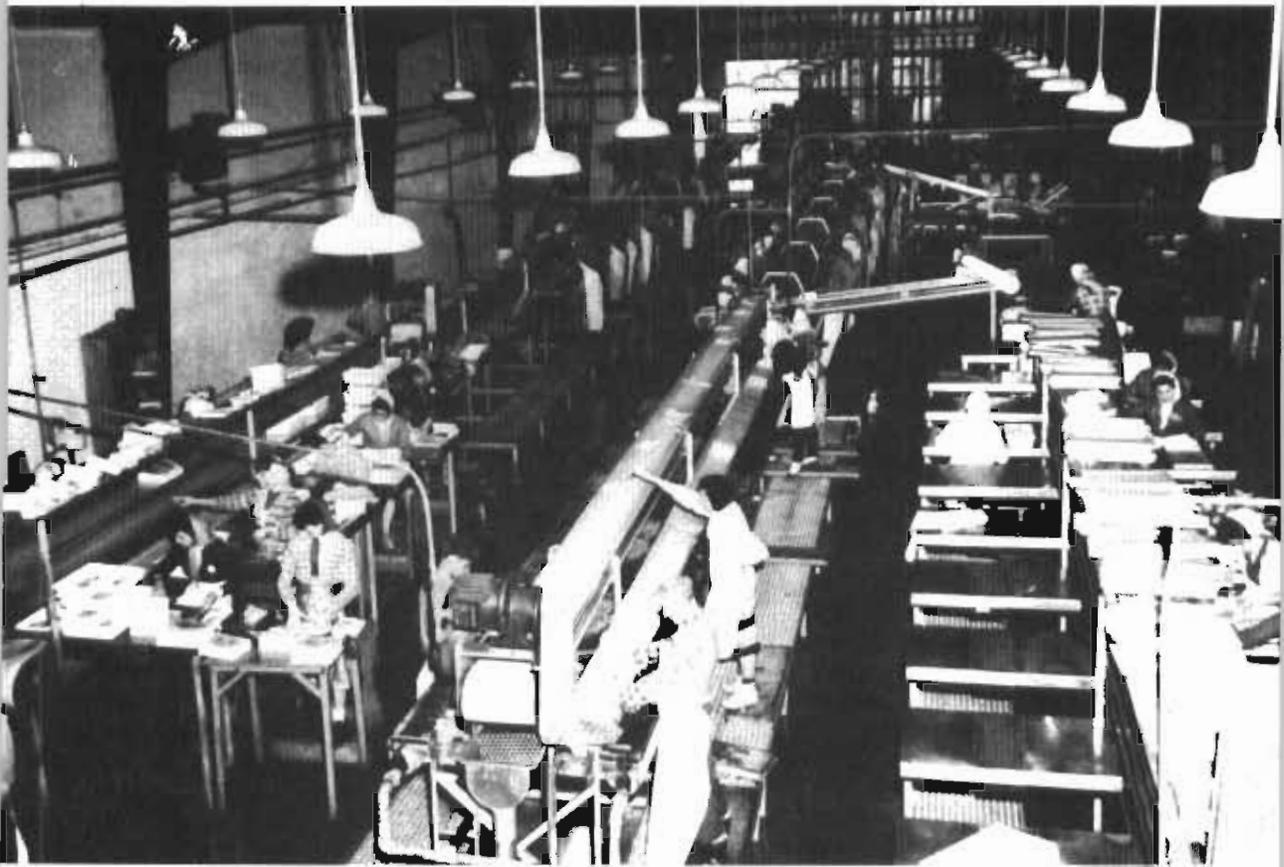
Désormais, toutes les variétés de poisson sont livrées à l'usine par les pêcheurs des coopératives. Ainsi, la pêche au chalut permet la capture de la sébaste et de la plie, espèces qu'on ne prenait presque jamais auparavant. À l'usine, les prises sont classées et traitées par des ouvriers salariés qui, pour la morue par exemple, au lieu de toute la sécher, transforment en filet frais ou congelé la petite, sèchent la moyenne et salent la plus grosse. Le mode familial de préparation du poisson qui avait tant profité aux compagies est devenu impossible.

Les vieilles entreprises de pêche ne se sont pas réellement adaptées aux changements technologiques, à la perte de leurs anciens marchés, à l'apparition de nouveaux produits que les coopératives mettent en circulation et à la prise en main par les gouvernements de l'industrialisation de la pêche. En 1960, elles sont toutes disparues, sauf la William Hyman & Sons Limited, qui ne fait plus que vivoter et la Robin, Jones & Whitman. Cette dernière ne contrôle plus en 1958 que quatre « usines » de pêche: Paspébiac, Barachois, L'Anse-à-Beaufils et Newport. En 1960, elle indique au gouvernement son intention de s'en départir après avoir tenté en vain de vendre celle de Paspébiac à Pêcheurs-Unis<sup>74</sup>. La Robin, Jones & Whitman délaisse bientôt ses activités maritimes pour ne garder que ses magasins de vente au détail. En 1964, ses bâtiments de Paspébiac sont détruits par un incendie. En 1967, c'est au tour de la compagnie Hyman de fermer ses portes. Les petites entreprises, dont les principales sont situées à L'Anse-à-Beaufils, à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, à Grande-Rivière et à Port-Daniel, connaissent aussi des problèmes et certaines doivent cesser leurs activités, entre autres parce qu'elles ne peuvent concurrencer les nouvelles usines de transformation.

Malgré toutes les améliorations, la situation des pêcheurs, surtout les côtiers, demeure difficile. À partir de 1957, le gouvernement accepte de rendre ce groupe de travailleurs admissible au régime d'assurance-chômage, institué en 1941, mais à condition qu'ils aient pêché un certain quota, difficile à atteindre pour les pêcheurs côtiers. Encore à la fin des années 1950, le pêcheur ou le travailleur dans l'usine de transformation de poisson doit continuer à s'exiler une partie de l'hiver pour aller travailler en forêt; s'il est moins chanceux, il reste chez lui à attendre le printemps suivant.

#### **LA POPULATION GASPÉSIENNE**

En 1961, la population de la Gaspésie s'élève à 104 824 personnes, ce qui constitue une augmentation de 19 360 par rapport à 1941. Le comté municipal de Bonaventure compte 42 962 personnes, celui de Gaspé-Est 41 333 et celui de Gaspé-Ouest 20 529. Ce dernier comté connaît d'ailleurs le plus haut taux d'excédent de population au Québec entre 1945 et 1955 avec une augmentation de 7 380 personnes, soit une hausse de 37%. Cette perfor-



mance est due, dans une large mesure, à la naissance de Murdochville. La population du territoire Matane-Cap-Chat passe, elle, d'environ 14 300 personnes en 1940 à plus de 21 000 en 1960. La ville de Matane connaît à elle seule une augmentation de 4 447 habitants<sup>75</sup>.

Une des caractéristiques de la courbe démographique gaspésienne est l'importance numérique de sa jeunesse. Cette particularité est une constante de la population de la péninsule depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle. On doit attribuer cette situation dans une large mesure au taux d'accroissement naturel très élevé des Gaspésiens.

La population blanche continue de devenir de plus en plus francophone. À la fin des années 50, la proportion de Canadiens français se situe à 92% du total alors que les anglophones représentent 4,8%. Un phénomène d'assimilation ou d'exil frappe les anglophones qui comptaient au milieu

Intérieur de l'usine de transformation des Pêcheurs-Unis à Sandy-Beach. (ANQ)

du 19<sup>e</sup> siècle pour près de 50% de la population et en 1920, pour quelque 25%. Après la Deuxième Guerre mondiale, la baisse s'accroît.

Quant aux Amérindiens, ils sont regroupés en îlots peu nombreux mais homogènes. Ainsi, les réserves micmaques de Maria et de Ristigouche comptent 1 300 personnes, alors qu'à Gaspé, moins d'une centaine d'Amérindiens vivent mêlés aux Blancs depuis plusieurs générations. Plus de la moitié de tous les Amérindiens ont moins de vingt ans. Les guides touristiques de l'époque mentionnent les Micmacs comme un atout de la région. En réalité, ils sont victimes de mauvaises conditions socio-économiques et de racisme.

Entre 1940 et 1960, la majorité de la population active de la région oeuvre dans le secteur primaire (agriculture, forêt, pêche, mines). Les activités du secteur secondaire se développent quand même quelque peu dans les années 50 et vont permettre une augmentation du nombre d'emplois. Le tertiaire, c'est-à-dire le secteur des services, est, lui, plus développé; il comprend un peu moins du tiers de la population active. Comparativement au reste du Québec, la Gaspésie vit encore dans des conditions de sous-industrialisation, caractéristique bien particulière des régions périphériques. Le développement régional passe alors après le développement des structures industrielles des grands centres urbains.

Le problème majeur de la population active en Gaspésie est le sous-emploi. Sur une base saisonnière, le chômage peut varier dans une même année de 5% à 35%. Les mois les plus difficiles pour les travailleurs sont ceux de décembre à mai, avec un paroxysme en mars. À la fin des années 50, durant la période hivernale, les chômeurs représentent 50% de la population active des villages desservis par les centres de main-d'oeuvre et d'assurance-chômage de Chandler et de Matane. Les jeunes continuent à désespérer des faibles possibilités qu'offrent les lieux et désertent de plus en plus leurs villages natal pour aller travailler sur la Côte-Nord, à Montréal ou à Québec. L'essor rapide de la Côte-Nord dans les années 50 n'est pas sans causer des remous dans la péninsule gaspésienne. Cette région, disposant d'un potentiel élevé en ressources minières et hydro-électriques, est appelée à se développer plus rapidement que sa voisine du sud. La croissance industrielle des villes de Sept-Îles et de Baie-Comeau a, sur la péninsule, des incidences positives sur le plan économique en général. Sur celui de la démographie, la Gaspésie se retrouve cependant perdante.

Également, à partir des années 50, les sources d'immigration commencent à se tarir dans la région. Si les sociétés de colonisation parviennent à établir de nouvelles familles, elles viennent rarement de l'extérieur. Ce ne sont certainement pas les quelques familles hongroises qui s'installent dans la péninsule après la crise de 1956 dans leur pays, qui permettent d'influencer son flux migratoire. Entre les années 1956 et 1961, l'érosion

migratoire est en train d'annuler totalement le fort accroissement naturel des comtés de Matane et de Bonaventure.

Après la Seconde Guerre mondiale, les gouvernements fédéral et provincial mettent en oeuvre des mesures législatives dans le but de subvenir aux besoins des gens les moins fortunés. Ces politiques sociales (assurance-chômage, pensions de vieillesse, etc.) font suite à des mesures déjà prises pour faire face à la crise économique des années 30. Elles doivent diminuer les inégalités de revenus et combler les écarts de développement économique entre les régions. Ainsi, les gouvernements vont déverser en Gaspésie des millions de dollars pour assurer la survie des chômeurs, des pauvres et des personnes âgées. Nous entrons dans l'ère de l'État-providence. Ces aides massives des gouvernements témoignent de la faiblesse de l'économie régionale. En effet, la moyenne des revenus des Gaspésiens reste largement inférieure à celle des autres Québécois. Les possibilités de trouver un emploi stable et permanent leur sont très limitées, à moins qu'ils acceptent de déménager à l'extérieur de la région. Et, finalement, leur droit à des services éducatifs, hospitaliers et culturels minimaux est souvent limité par les dures réalités socio-économiques.

Le sociologue Marcel Rioux soulignait que la période de la guerre et de l'après-guerre avait donné aux Gaspésiens le goût de la réussite individuelle et de l'argent<sup>76</sup>. Comme ailleurs au Québec, l'amélioration du niveau de vie et l'intégration à la société de consommation sont devenues, en 1960, les deux préoccupations majeures des collectivités gaspésiennes.



---

15

L'impact des  
communications

---

On décrit souvent le siècle actuel comme celui des communications, celui où les contacts entre les hommes deviennent plus faciles et plus fréquents. Le Québec n'échappe pas à la règle et même ses régions périphériques profitent des progrès de la technologie qui avance à pas de géant. En Gaspésie, cela a un double effet. D'abord, la péninsule devient plus aisément accessible: l'ouverture d'un chemin de ceinture carrossable amène, l'été, de nombreux touristes. Ils apportent des idées nouvelles, américaines ou autres, qui contribuent à changer les mentalités. En même temps, l'impact des communications se fait sentir sur la conscience régionale. Désormais, bien que les esprits de clocher persistent, le pêcheur de l'Échouerie et l'agriculteur de Carleton se sentent plus solidaires pour résoudre les problèmes communs.

## *L'amélioration du système de transports*

Encore au 20<sup>e</sup> siècle, nombreux sont les observateurs qui voient dans le problème des transports l'entrave majeure au développement de la péninsule. Beaucoup de critiques pleuvent sur les gouvernements qu'on accuse de laisser végéter un chemin de fer désuet, de refuser d'envisager la possibilité d'un port océanique à Gaspé et de ne pas investir suffisamment dans l'infrastructure routière.

### **LA NATIONALISATION DES CHEMINS DE FER**

Nous avons déjà vu que l'arrivée du chemin de fer à Gaspé en 1911 n'a pas réglé les problèmes des péninsulaires. Trois compagnies se partagent le trajet de Québec à Gaspé. Le marchand gaspésien est donc contraint de payer trois taux de fret différents. À cause de ces difficultés, encore en 1920, une grande partie du commerce est dirigée par bateau vers le Nouveau-Brunswick où l'Intercolonial offre un service efficace et à moindre coût. Les Gaspésiens sont déçus, eux qui ont mis tant d'espoir dans un chemin de fer générateur de développement économique. Par l'intermédiaire du député fédéral de Bonaventure, Charles Marcił, les administrateurs de la Quebec Atlantic & Occidental avaient tenté, vers 1912-1913, de faire couper les subventions gouvernementales au transport maritime Gaspé-Campbellton.

C'est que le service aux passagers, inauguré en 1913, laisse beaucoup à désirer. De Québec, il faut plus de deux jours pour se rendre à Gaspé. Et dans quelles conditions: wagons bondés trop chauds l'été, trop froids

l'hiver, haltes à toutes les gares de village, sans compter les « arrêts spéciaux ». Un habitué nous raconte le périple de façon assez amusante: « beaucoup de voyageurs refusaient de qualifier du titre de chemin de fer les voitures que traînait une imitation de locomotive sur des semblants de rails tordus, longeant des précipices, traversant des ponts sur chevalets d'une antiquité si douteuse que maints voyageurs prétendaient qu'ils ne tenaient debout que par force d'habitude. Ces trains avaient leur commodité... pour les voyageurs peu pressés: les fermiers et les pêcheurs pouvaient donner des commissions aux conducteurs qui, complaisants, arrêtaient le train vis-à-vis les demeures pour accommoder les gens. L'horaire: on partait quand on était prêt; en route, on arrêta livrer un sac de farine, un cent livres de sucre, une poche de sel, ou charger un quart de hareng ou de morue et on arrivait quand on pouvait! »

La nationalisation des chemins de fer gaspésiens apparaît à plusieurs comme la solution à leurs problèmes. Dès janvier 1913, Charles Marcil et son collègue Gustave Lemieux, député de Gaspé, demandent au gouvernement conservateur d'incorporer les chemins de fer gaspésiens au réseau de l'Intercolonial, propriété de l'État canadien depuis le début de sa construction en 1868. Le gouvernement envoie dans le comté de Bonaventure un commissaire pour entendre les doléances des citoyens. Les Gaspésiens se rendent en grand nombre aux assemblées pour réclamer l'achat de la ligne Matapédia-Gaspé par le gouvernement central. Mais la Première Guerre mondiale tue le projet dans l'oeuf.

La paix revenue, l'idée de nationalisation refait surface. Les pétitions affluent tant chez les élus que chez les fonctionnaires fédéraux. Le ministère des Chemins de fer échange une volumineuse correspondance avec la Quebec Atlantic & Occidental au sujet du tronçon Paspébiac-Gaspé mais ne juge pas opportun de conclure le marché. Sous les pressions de Marcil et Lemieux, la Commission nationale des chemins de fer se rend en enquête sur place. À New-Carlisle, où débutent les audiences, la Chambre de commerce de Québec alarme les autorités sur le sort fait aux pêcheurs de la côte qui sont dans l'impossibilité d'exploiter le nouveau marché canadien du poisson frais, par manque de wagons-glacières. Les Gaspésiens exigent d'autre part un service de train quotidien des postes et des voyageurs. Ils réclament enfin la modernisation du rail et des équipements. Mais le président de la Commission, Frank B. Carvell, ne croit pas que le gouvernement doive acquérir les biens des deux compagnies impliquées, la Quebec Oriental et la Quebec Atlantic & Occidental. Il suggère plutôt que le Canadien National, qui vient d'acquérir le réseau de l'Intercolonial, loue ou prête le matériel moderne adéquat pour rentabiliser la ligne. Il veut en outre obliger les compagnies à établir un service quotidien jusqu'à Gaspé. Reprenant à son compte le diagnostic des élites gaspésiennes, il écrit: « Tout le long de la ligne, il y a d'immenses forêts qui s'étendent au loin

vers le nord. Les possibilités agricoles sont considérables, mais ce n'est rien en comparaison de ce qui pourrait se cultiver s'il y avait de meilleurs moyens de transport<sup>2</sup>.»

À l'automne de 1923, Mgr Ross convoque, conjointement avec les députés fédéraux, une grande assemblée afin que toute la population puisse discuter de la question des chemins de fer avec le président du Canadien National, sir Henry Thornston. Dans l'église de Bonaventure, 2000 personnes prennent place pour débattre la question, trois heures durant. Thornston semble être gagné à la cause et, peu après, la Commission des chemins de fer entreprend une visite de la péninsule, s'arrêtant à toutes les gares pour entendre les représentations des intéressés. Mais le président de la Commission, le juge McKeonn, estime que les sommes demandées par la Quebec Oriental et la Quebec Atlantic & Occidental ne sont pas raisonnables.

Pendant ce temps, Mgr Ross fait l'impossible pour que le gouvernement se décide enfin. Le 7 février 1925, il rencontre le premier ministre Mackenzie King et le presse de trouver une solution au problème. L'avenir de la Gaspésie en dépend, soutient l'évêque de Gaspé. Il faut intéresser le colon en lui donnant des moyens de communication appropriés. King se contente de répondre que la situation financière du pays ne lui permet pas d'acquérir les chemins de fer gaspésiens, mais qu'il ne s'opposerait pas à leur location à un prix raisonnable par le Canadien National. Le déclenchement de la campagne électorale de 1926 retarde encore le projet.

Après la réélection des libéraux, Marcil réclame une autre enquête sur la nationalisation des voies ferrées de la péninsule. Une fois de plus, la population se groupe autour du député de Bonaventure et de Mgr Ross, qui se rend à Montréal donner une conférence sur la Gaspésie. En 1928, la Commission des chemins de fer est de nouveau en tournée dans la péninsule, avec Charles Marcil comme guide. Le rapport des commissaires suggère la nationalisation. Le grand manitou libéral, Ernest Lapointe, intervient personnellement et, malgré les réticences de certains députés de l'Ouest, la Chambre des communes adopte finalement une loi en ce sens en mai 1929.

La prise en main par l'État améliore considérablement le transport ferroviaire dans la péninsule. Bien sûr, on critique encore le système pour sa vétusté mais, en général, les usagers voient une grande différence. L'un deux commente: « [les voyageurs] s'ils ne sont plus obligés, par mesure de prudence, de s'assurer avant de prendre le train, et s'ils ne peuvent plus descendre d'un train en marche pour aller cueillir des framboises, ils y trouvent une compensation en arrivant à destination à temps<sup>3</sup>. » En effet, les employés doivent désormais faire montre de plus de discipline. De nouvelles locomotives, toujours à vapeur mais plus grosses, font leur apparition en attendant d'être remplacées par des locomotives diesel après

Le chemin de fer près de Matapédia. Les Gaspésiens « réclament l'achat de la ligne Matapédia-Gaspé par le gouvernement central. » (ACN)



la guerre. Les convois deviennent alors plus longs et les principales stations (Matapédia, New-Richmond, New-Carlisle, Chandler, Gaspé) sont dotées de radio-émetteurs et récepteurs. Le Canadien National inaugure de nouvelles gares, en ferme d'autres et modifie le parcours: en 1931, Campbellton devient le terminus des trains de fret, au lieu de Matapédia. Encore une fois, les Gaspésiens sortent leur arsenal de pétitions et de requêtes.

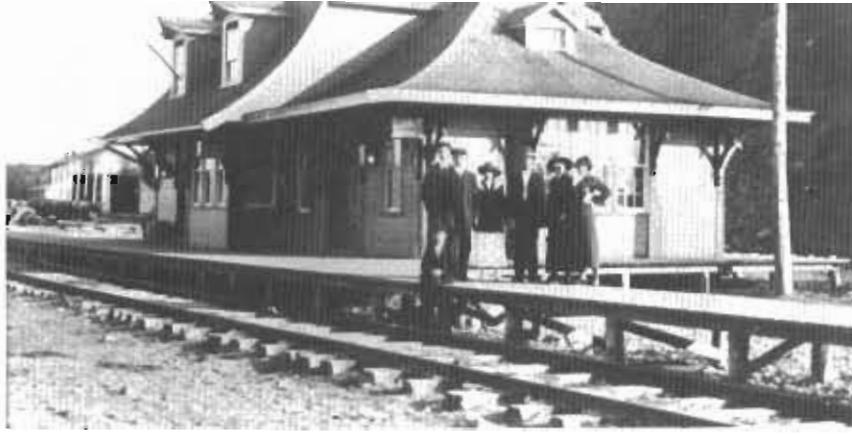
L'hiver, des wagons munis d'un système de chauffage rendent le voyage moins pénible aux passagers et aux employés. Mais les tempêtes demeurent un problème majeur. Quand le train est immobilisé par la neige, on doit faire appel à de nombreux hommes qui tentent, tant bien que mal, de dégager le convoi. Un vieil employé raconte: « Une fois, en direction de Gaspé, il faisait une tempête [...] Nous étions ensevelis et plus moyen de s'en sortir. Une soixantaine d'hommes vinrent à notre rescousse avec des pelles. Ils n'ont pu nous dégager, car ils enlevaient une pelletée de neige et il en venait deux autres. C'était très froid, à quinze sous zéro. Un coup sortis de là, nous n'allions pas plus loin que deux ou trois milles, que la même chose arrivait. J'ai déjà vécu un expérience de ce genre, où nous sommes restés pris sous la neige durant trois jours! »

#### **LE PROJET D'UN CHEMIN DE FER TRANSGASPÉSIEN**

Ces difficultés du transport ferroviaire, les habitants du littoral nord aimeraient bien les connaître car, eux, ils n'ont même pas de chemin de fer et ils ne se satisfont guère du nouveau boulevard Perron, qui laisse à désirer et qui est fermé l'hiver. Les échanges entre les villages côtiers sont réduits à leur plus simple expression et Cap-Chat et Sainte-Anne-des-Monts, centres régionaux, vivent au ralenti pendant la moitié de l'année. En outre, la crise économique et la renaissance du mouvement de colonisation qui en découle font prendre conscience aux élites gaspésiennes de l'ampleur des ressources encore inexploitées à l'intérieur de la péninsule. Aussi, jusqu'en 1960, ceux qui parlent de l'essor et de l'avenir prometteur de la Gaspésie persistent à démontrer la nécessité d'un deuxième chemin de fer.

À tour de rôle, des notables gaspésiens mettent de l'avant l'achat par l'État du chemin de fer Mont-Joli-Matane et sa prolongation dans un premier temps jusqu'à Sainte-Anne-des-Monts, puis jusqu'à Gaspé. Dans la vallée de la Matapédia, on serait plutôt favorable à une ligne ayant son point de départ à Sayabec ou à Amqui et qui traverserait le cœur de la péninsule jusqu'à Gaspé. Mais tous poursuivent le même but: « Nous désirons faire vibrer au cœur de tous les Gaspésiens la note de l'espérance en un avenir brillant et faire entendre aux oreilles de tous le son de la confiance en un progrès certain, en une prospérité pleine et entière! »

Des personnalités comme l'économiste Esdras Minville et le père Alexandre Dugré, de l'École sociale populaire, soutiennent le projet publiquement et élaborent une politique de développement de la région, à la base de laquelle ils placent la nécessité d'une voie ferrée transgaspésienne et



Gare de Gaspé au début du siècle (Coll. privée)

d'un port moderne à Gaspé. L'Union catholique des cultivateurs et la Société Saint-Jean-Baptiste favorisent aussi le projet. Quant à Mgr Ross, il est aux premières lignes de feu et multiplie interventions et articles. Dans la revue *Prix Courant* du 30 décembre 1927, il déclare: « La question gaspésienne est une question économique qui se réduit à une question de transport<sup>16</sup>. » La bataille continue, sans résultat, pendant toute la décennie 1930.

Même si la guerre accentue la nécessité d'assurer un service ferroviaire efficace à la base aéro-navale de Gaspé, ce sont les travaux d'exploration des entreprises minières et pétrolières qui sensibilisent le plus la population au problème des communications gaspésiennes. En effet, les compagnies, croit-on, n'attendent qu'un système de transport adéquat pour doter la région d'industries de premier ordre, synonymes de prospérité. Après beaucoup d'autres, le député de Gaspé, Léopold Langlois, prie instamment le gouvernement fédéral d'acheter la Canada and Gulf Terminal Railway Company, propriétaire du chemin de fer Mont-Joli-Matane, et de le prolonger au moins jusqu'à Sainte-Anne-des-Monts pour que cette petite ville devienne la plaque tournante de l'économie de la rive nord gaspésienne et le centre d'expédition des produits et des matériaux indispensables aux exploitations minières de la côte nord du Saint-Laurent et du Nouveau-Québec<sup>7</sup>.

Ce ne sera pas le gouvernement d'Ottawa mais plutôt des intérêts canadiens-français, en partie entre les mains des hommes d'affaires Jules Brillant de Rimouski et Arthur Desjardins de Matane, qui acquerront le chemin de fer Mont-Joli-Matane en décembre 1947. Le ministre unioniste Onésime Gagnon est un des instigateurs de la transaction, ce qui permet à Duplessis d'affirmer: « Grâce au gouvernement de l'Union nationale [...], une solution excessivement heureuse a été trouvée. Il s'agit d'un règlement qui aura une portée considérable sur le développement futur de la Gaspésie. La situation intenable dont on se plaignait avec raison cessera d'exister<sup>8</sup>. » L'optimisme du premier ministre ne coïncide malheureusement pas avec la réalité. Encore une fois, en 1949, une délégation gaspésienne (Gaspé-Nord) se rend à Ottawa reformuler le projet, toujours sans succès.

Avec le boom minier des années cinquante, le projet d'un chemin de fer transgaspésien refait surface. Des investissements s'annoncent, mais à la

condition que des moyens de transport adéquats soient établis. Ainsi la East Sullivan Mines Ltd., qui exploite des dépôts de cuivre et de zinc à Black-Lake, dans les Cantons-de-l'Est, exprime son intention de faire raffiner son minerai en Gaspésie plutôt qu'aux États-Unis dès que le chemin de fer sera construit. L'industrie forestière, qui éprouve des difficultés à exporter sa production sur les marchés américains et même canadiens, apprécierait aussi la réalisation du projet. Ainsi, la St. Lawrence Corporation appuie la Chambre de commerce de Gaspé-Nord dans ses démarches pour prolonger le chemin de fer Mont-Joli-Matane au moins jusqu'à Sainte-Anne-des-Monts<sup>9</sup>.

En 1958, le gouvernement Diefenbaker, minoritaire, se présente devant les électeurs pour obtenir un mandat clair. Il enjoint les Québécois de voter conservateur pour ne pas être défavorisés par rapport au reste du pays. À Matane, le ministre des Transports, George Hees, promet la construction de la voie ferrée jusqu'à Sainte-Anne-des-Monts. Cet engagement ne tombe pas dans l'oreille de sourds et les trois comtés gaspésiens votent bleu, comme beaucoup d'autres circonscriptions québécoises.

Mais les promesses mettent du temps à se concrétiser. S'il est gagné à l'idée du prolongement jusqu'à Sainte-Anne-des-Monts, le gouvernement Diefenbaker n'est pas nécessairement en faveur d'une voie ferrée reliant Sainte-Anne à Gaspé, au grand désarroi de plusieurs péninsulaires.

Finalement, à la veille des élections générales de 1962 et cinq ans après l'avènement des conservateurs au pouvoir, le ministre Léon Balcer présente le projet aux Communes. Mais en juin, le gouvernement Diefenbaker se retrouve minoritaire et il est battu un an plus tard. Les libéraux de Lester B. Pearson, maintenant au pouvoir, choisissent plutôt d'investir dans l'aménagement des ports et la réfection de la route Matane-Sainte-Anne-des-Monts.

#### **LA RATIONA- LISATION DU TRANSPORT MARITIME**

Ces initiatives s'inscrivent parmi les diverses mesures qui, depuis 1920, tendent à améliorer l'infrastructure routière et les aménagements portuaires du littoral nord gaspésien, en particulier du secteur de Matane qui veut profiter du développement de la côte nord du Saint-Laurent.

Ainsi, après la première guerre, le port de Matane devient le centre d'expédition des fournitures vers les chantiers forestiers et les scieries qui s'étendent de Bersimis à Moisie. Une partie des marchandises est apportée par la Canada & Gulf Terminal Railway Company jusqu'à Matane, d'où elles sont expédiées vers la rive nord du fleuve. Mais le gros du trafic se fait surtout par mer, de Québec à Sept-Iles, en passant par Rimouski et Matane. Les deux principales compagnies impliquées sont la St. Lawrence Steamship et la Cie de Messageries Maritimes du Nord. Cependant, en 1924, une entreprise concurrente voit le jour: la Heppell Transportation Co. Conscient de l'importance accrue du port de Matane, le gouvernement



Le *North Gaspe* de la Clarke Steamship Co. Ltd., en 1941. (Coll. privée)

fédéral, en collaboration avec la Hammermill, qui y possède une jetée, injecte quelque \$300 000 entre 1922 et 1929 pour le financement du port. En 1930, il encourage la fusion de la Heppell Transportation Co. et de la Rimouski Saguenay pour former la Lower St. Lawrence Transportation Co., qui relie Rimouski, Matane et la Côte-Nord. Sont alors mis en service le *N.V. Manicouagan*, le *Marco Polo* et le *Moyta*. En 1935, au moment de la création de la papeterie de Baie-Comeau, on ajoute à la flotte le *Jean Brillant*, muni d'un système de radio-téléphone, innovation pour l'époque. Un peu plus tard, soit en 1938 et en 1939, le *Matane* et le *Rimouski* commenceront à desservir la Côte-Nord à partir des deux localités dont ils portent les noms. La Lower St. Lawrence regroupe des intérêts rimouskois et matanais et constitue, en fait, une filiale de la Clarke Steamship Company Ltd<sup>10</sup>.

Celle-ci, fondée en 1921, relie Québec aux rives nord et sud du golfe Saint-Laurent. C'est le *Labrador* qui inaugure le service en Gaspésie. D'une capacité de 125 passagers et de 175 tonnes de fret, il navigue de Québec à Gaspé via Sainte-Anne-des-Monts, Mont-Louis, Petite-Vallée, Rivière-au-Renard et Grande-Grave. Il est remplacé l'année suivante par le *Gaspesia*. De temps en temps, le *Colima* et le *Margaret* visitent aussi la région. En 1926, un nouveau circuit touristique s'organise, alors que le *Northland* fait escale à Mont-Louis et à Gaspé, en route vers Terre-Neuve et le Labrador. C'est un bateau imposant qui peut transporter 218 passagers et 2000 tonnes de marchandises. De 1934 à 1938, les péninsulaires bénéficient d'un cargo réfrigéré, le *Cape Gaspe* qui, le printemps et l'été, emporte une partie de leur poisson à Québec. À la fin de la décennie, deux nouveaux navires sont leur apparition sur les côtes gaspésiennes, le *North Star* et le *North Gaspe* qui remplace le *Gaspesia*.

Même avec ces liaisons auxquelles il faut ajouter les travaux de réparation et de reconstruction de différents quais, les communications maritimes continuent à susciter les griefs des Gaspésiens. La fréquence du

brouillard ralentit le service et, malgré les subventions des deux niveaux de gouvernement, les taux de transport sont élevés, tant pour les marchandises que pour les passagers.

Conscientes du fait qu'en cette région isolée les transports maritimes vont encore constituer pendant longtemps l'épine dorsale du système de communications, les élites gaspésiennes, réunies autour de Mgr Ross, continuent de demander l'aménagement d'un port national à Gaspé. On fait valoir que le site est privilégié, étant le port canadien le plus rapproché de l'Europe. En outre, ce port pourrait rester ouvert toute l'année et « il offre un abri parfait à d'immenses flottes de n'importe quel tonnage, tout en assurant, grâce à un môle naturel, une sécurité totale au point de vue militaire et contre les violentes tempêtes<sup>11</sup>. » La guerre fournit un argument de plus aux défenseurs du projet: « Bougainville appelait Gaspé "la clef du pays". Wolfe recommandait de fortifier Gaspé. C'est en somme la recommandation de Wolfe que l'on applique en établissant une base aéronavale au Bassin<sup>12</sup>. »

Entre 1945 et 1960, plusieurs aménagements portuaires sont effectués. Ainsi on construit un nouveau port à Mont-Louis et on modernise un peu celui de Sandy-Beach. En tout, de 1955 à 1963, on dépense plus d'un million de dollars pour ces deux projets. De plus, l'essor de la Côte-Nord amène un meilleur service entre les deux rives du Saint-Laurent. En 1951, l'Ungava Transport, filiale de la Clarke Steamship, inaugure, avec un bateau portant son nom, une liaison quotidienne de Sainte-Anne-des-Monts à Sept-Îles. D'une capacité de 300 tonnes de marchandises et de 50 passagers, le navire est toujours rempli. En 1958, environ 8 000 voyageurs, surtout des travailleurs gaspésiens et néo-brunswickois, en bénéficient. Pour suffire à la demande, le bateau est remplacé, au printemps de 1960, par un navire plus grand et plus moderne qui peut recevoir de 18 à 30 automobiles et 100 passagers<sup>13</sup>. L'année suivante, le *North Gaspe*, qui relie les différents ports gaspésiens, cesse ses activités, le transport routier et aérien le rendant désuet. Ceci met fin au service-passager le long de la côte.

À Matane, les statistiques sont éloquentes: de 1952 à 1958, environ 160 000 tonnes sont manutentionnées annuellement, dont 89,9% constituent de l'exportation. Pour la période 1959-1962, la moyenne annuelle est de 89 272 tonnes, dont 79,2% en exportation<sup>14</sup>. Cette importante diminution s'explique par la fermeture dans cette ville de la Price Brothers en 1958. Les principaux produits manipulés sont le bois à pâte, le bois de construction, la gazoline et le ciment.

À l'est de la péninsule, le port de Gaspé devient, à la fin des années 50 et au début des années 60, un centre d'expédition du bois à pâte de la Canadian International Paper Co., des anodes de cuivre de la Gaspé Copper Mines de même que du poisson et de ses sous-produits. Il y entre principalement du minerai de concentrés de cuivre et des produits pétro-

liers. De 1959 à 1962, la moyenne annuelle du tonnage manutentionné à Gaspé est de 236 986 tonnes<sup>15</sup>.

Ce n'est qu'en 1925 que se structure un véritable réseau routier en Gaspésie. En effet, auparavant, il fallait à Matane troquer son automobile contre une voiture à cheval. À partir de Sainte-Anne-des-Monts, il n'existait que des sentiers qui ne se rejoignaient pas toujours. Le voyageur se voyait parfois dans l'obligation d'emprunter une goélette. C'était le cas entre le Grand-Étang et L'Anse-à-Valleau.

En fait, sur 150 milles de route entre Sainte-Anne et Gaspé, moins de la moitié était jugée sécuritaire en temps normal. La situation était telle que certains préféraient couper par la vallée de la Dartmouth ou bien filer tout droit à Grand-Pabos « en traversant la péninsule à travers la forêt vierge par la route de beaucoup la plus courte que nous offre la passe entre les deux terrasses que séparent la rivière Madeleine, la vallée de la rivière à Eau Claire, la vallée de York et les coupes aux Fourches de la Saint-Jean pour descendre par la rivière Pabos jusqu'au havre...<sup>16</sup> » Sur le reste de la côte, à l'exception de la route qui longeait le rivage et dont l'état était des plus précaires, la seule autre voie de communication importante était le chemin Lemieux qui reliait Coin-du-Banc à Weygand et qui n'était utilisable, la plupart du temps, que par des voitures à cheval. Vers l'intérieur, la pénétration se limitait à la route de la Cascapédia qui suivait la rive est de cette rivière puis le Berry Brook jusqu'aux mines de plomb et de zinc, soit une distance de 44 milles. On pouvait aussi atteindre le site de ces mines à partir de Sainte-Anne-des-Monts. Il existait également des chemins de rang dans l'arrière-pays, entre Matane et Sainte-Anne-des-Monts, dans le secteur de Percé-Malbaie et sur le versant de la baie des Chaleurs.

En 1925, le ministère de la Voirie et des Mines prend la relève de celui de la Colonisation dans le domaine des routes et il se lance dans un programme de réfection et de construction. La route Rimouski-Sainte-Anne-des-Monts est ainsi refaite et l'on s'attaque à la réalisation d'un chemin de ceinture jusqu'à Matapédia. On en construit 190 milles en 1927 et en 1928. Dès l'été 1927, une centaine de touristes s'aventurent sur la route en construction. L'année suivante, ils sont plus de 3 500<sup>17</sup>. Lorsque le ministre de la Voirie, Joseph-Léonide Perron, inaugure la nouvelle route qui portera son nom, *La Voix de Gaspé* s'exclame enthousiaste: « Nous naissons au progrès, nous allons maintenant pouvoir développer nos ressources naturelles, nos riches forêts, nos mines [...] de plomb et de zinc, nos pouvoirs hydrauliques. Nous pourrions donner de l'ouvrage à notre population, nous pourrions garder nos jeunes gens chez nous, et elle se fermera cette plaie de l'immigration des Gaspésiens [...] et si nous le voulons, nous ferons de la Gaspésie le plus riche coin de la province<sup>18</sup>. »

Il y a cependant une ombre au tableau. L'extrémité est de la péninsule

## LE RÉSEAU ROUTIER

n'est pas desservie par la nouvelle route qui longe la rivière au Renard entre la localité du même nom et Saint-Majorique. En effet, le gouvernement et les municipalités concernées n'arrivent pas à s'entendre sur la part respective qu'ils doivent prendre dans la continuation du projet. Un Gaspésien déçu raille: «On tient mordicus à ce que Mont-Joli et Rivière-Blanche, soient de la Gaspésie et on consent volontiers à en exclure Cap-aux-Os, Cap-des-Rosiers et L'Anse-au-Griffon<sup>19</sup>». La situation est réglée en 1929 quand le boulevard Perron est prolongé jusqu'à Cap-des-Rosiers d'où il rejoint Cap-aux-Os par le portage de la Rancelle, permettant aux habitants de Cap-des-Rosiers de ne franchir que sept milles au lieu de quarante pour se rendre à Cap-aux-Os.

L'impact de cette nouvelle route est énorme. Voyager en Gaspésie devient beaucoup plus facile. Les péninsulaires apprennent vite à tirer partie de l'industrie touristique. Des garages, des hôtels, des restaurants voient le jour un peu partout. Des services d'autobus fonctionnent régulièrement entre Matane et Gaspé. F. Pezzulo charge \$4 par passager de Rimouski à Sainte-Anne-des-Monts. À la Baie-des-Chaleurs, la Chaleur Bay Autobus Co. de New-Carlisle assure le transport des voyageurs et des colis. Désormais, il est possible de se servir de camions pour acheminer les marchandises. En 1930, le service postal devient continu entre Matane et Gaspé. Des automobiles transportent le courrier jour et nuit. La route facilite aussi l'émergence d'une conscience régionale. De plus en plus, cultivateurs de la Baie-des-Chaleurs et pêcheurs du littoral nord se désignent eux-mêmes du nom de Gaspésiens.

Le nombre d'automobilistes s'accroît. Dans les années 1910, seuls quelques notables possédaient des véhicules-moteur. À Paspébiac, un garage, celui des Lévesque, avait été établi dès 1913. En 1926, le comté de Bonaventure compte 416 automobiles, une par 66 personnes, et celui de Gaspé 370, soit une par 92 habitants. La moyenne provinciale est d'une voiture par 24 personnes. En 1930, Bonaventure compte 1 019 automobiles et Gaspé 996, soit une hausse respective de 145% et 169%<sup>20</sup>. Le phénomène a une telle importance qu'à partir de 1927 les autorités organisent une bénédiction de véhicules-moteur à Bonaventure. À celle de 1929, plus de 300 automobilistes se placent ainsi sous la protection de Saint-Christophe. Les orateurs incitent les gens à la prudence et le député de Bonaventure, Pierre-Émile Côté, rappelle à son auditoire l'époque pas tellement lointaine où les rares automobilistes étaient taxés de « fieffés bolchéviques<sup>21</sup> ».

Les voyageurs qui s'aventurent sur le boulevard Perron passent par toute une gamme d'émotions. En 1930, un des premiers guides touristiques, rédigé en anglais, décrit ainsi la route dans le secteur de Marsoui: « À partir d'ici, l'automobiliste devrait garder sa main proche du klaxon. Sur plusieurs milles, la route se déroule à peu près au niveau de l'eau; mais elle devient sinueuse et tortueuse à tous les quelques 100 pieds et on ne peut



voir venir les autres voitures avant qu'elles ne soient tout près; ainsi, l'élémentaire prudence demande qu'on avertisse avant de s'engager dans l'un de ces virages.» Pour décrire les approches de Grande-Vallée, le guide poursuit: « Les précipices et les gouffres, les gorges et les canyons, avec leurs escarpements abrupts vers des profondeurs vertigineuses resteront longtemps dans la mémoire après qu'on aura vécu la grande aventure et le touriste se sentira soulagé au moment d'amorcer sa descente vers des niveaux inférieurs pour enfin se retrouver dans le giron de la mère-terre<sup>22</sup>. »

En 1933, on traduit la brochure en français et on l'adapte. Pour ne pas effrayer le touriste, cette nouvelle publication précise que la route ne présente aucun danger, pourvu qu'on y observe une élémentaire prudence. D'ailleurs, y lit-on, depuis cinq ans, pas un seul accident n'est « directement » imputable à quelque défaut du boulevard Perron! Entre Percé et Matapédia, il n'y a que 45 passages à niveau! Le voyageur doit donc être

La route gaspésienne après 1925: priorité aux enfants. (NGS)

tous yeux, toutes oreilles. En ces temps héroïques, le gouvernement rappelle à l'automobiliste qui s'aventure en Gaspésie de ne jamais dépasser la vitesse de 30 milles à l'heure, de garder toujours la droite et de ne se servir de l'avertisseur sonore qu'« ... à une distance suffisante du point de danger et de façon à ne pas produire un son strident et prolongé<sup>23</sup>. »

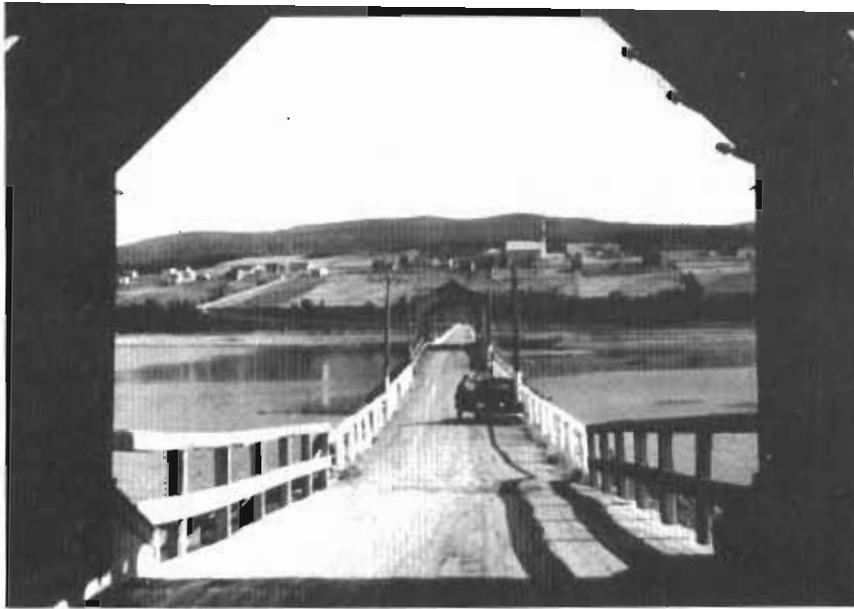
En ce début des années 30, la situation des communications terrestres ne se compare donc nullement avec ce qu'avaient connu jusque là les Gaspésiens. Il ne faut rien exagérer cependant. Le boulevard Perron n'est ni macadamisé ni asphalté et il n'est utilisable en automobile que de mai à novembre ou décembre. L'allocation accordée pour entretenir les chemins durant la période des premières neiges n'est que de \$15<sup>24</sup>. De plus, aucune route ne pénètre encore profondément à l'intérieur, sauf celles de la Cascadia, du Mont-Albert, à partir de Sainte-Anne-des-Monts, et des Mines de Gaspé (canton Holland), commencée en 1928. Depuis son arrivée au siège épiscopal de Gaspé en 1923, Mgr Ross ne cesse de réclamer un pont dans sa ville: la traversée de la rivière York y est pénible et même périlleuse à certains temps de l'année. Il obtiendra gain de cause en 1932.

Jusqu'en 1960, les communications terrestres feront encore des pas de géant. Ainsi, avec le mouvement de retour à la terre, des chemins pénétreront davantage l'arrière-pays. Vers 1935, Matane est reliée à la vallée de la Matapédia par une route qui va jusqu'à Amqui. En 1939, on aménage pour les automobilistes le chemin qui relie Sainte-Anne-des-Monts au parc de la Gaspésie; en 1954, il deviendra la Transgaspésienne (Sainte-Anne-des-Monts-New-Richmond), réclamée depuis longtemps par les élites régionales. En 1947, le gouvernement provincial entreprend la réfection et le gravelage de la route de ceinture. Un an plus tard, un service hebdomadaire d'autobus relie Québec et Gaspé.

Cette époque verra la modernisation du service de traversier faisant la navette entre Pointe-à-la-Croix en Gaspésie et Campbellton au Nouveau-Brunswick. Remontant déjà à plusieurs années, cette affaire s'avère très rentable et la Restigouche Ferries Ltd instaure un deuxième service en 1950 pour relier Miguasha et Dalhousie. Très achalandés, les deux bateaux-passeurs recevront 40 000 personnes en 1956, dont la moitié seront des touristes<sup>25</sup>.

Dans les années 1950, on commence l'entretien des chemins d'hiver et on procède à l'asphaltage et à l'amélioration du boulevard Perron. Ainsi, à la fin de la décennie, on refait de nombreux ponts, dont celui de Matane. Quant à la route reliant Rivière-Madeleine et Grande-Vallée, célèbre pour ses côtes étroites et abruptes, on la déplace, on l'élargit et on la redresse. Même amélioration à Douglstown, à Prével et à Pabos-Mills; à Chandler, une nouvelle voie permet d'éviter la ville.

Il reste cependant beaucoup à faire: par exemple, réduire le nombre des passages à niveau. Véritable danger public, on en compte 84, dont 46 sur le boulevard Perron entre Matapédia et Gaspé. Avec l'ouverture du complexe



Pont couvert de Saint-Majorique en 1935 (NGS)



Traverser de la baie de Gaspé. « De puis son arrivée au siège épiscopal de Gaspé en 1923, Mgr F.-X. Ross ne cesse de réclamer un pont dans sa ville, vu que la traversée de la rivière York y est pénible et même périlleuse à certains temps de l'année. » (ACN)

minier de Murdochville, trois nouvelles grandes routes vont sillonner l'est de la péninsule. Elles relient Murdochville à L'Anse-Pleureuse, à Gaspé et au lac Sainte-Anne. Ces trois voies coûtent \$7 293 405, dont \$800 000 sont payés par la Gaspé Copper Mines<sup>26</sup>. La compagnie a surtout besoin des deux premières routes, alors que la troisième est l'initiative du gouvernement provincial qui veut profiter de la création de la ville pour ouvrir à la population locale le parc de la Gaspésie et éventuellement faciliter la prospection minière et l'exploitation forestière.

Ainsi, de 1920 à 1960, une infrastructure routière se développe et contribue à rendre moins aigu l'isolement séculaire qui caractérisait la péninsule. Le transport aérien a eu la même fonction.

**UN NOUVEAU  
MOYEN DE  
TRANSPORT:  
L'AVION**

Dès 1926, les avions de la Compagnie Aérienne Franco-Canadienne sillonnent le ciel gaspésien. Cette entreprise a été chargée par le ministère des Terres et Forêts du Québec de procéder à un relevé cartographique scientifique de la péninsule. Le comte français Jacques de Lesseps, as de la Première Guerre mondiale, assume la responsabilité du projet. Il poursuit son travail pendant les étés de 1926 et de 1927. De sa base à Gaspé, il part régulièrement photographier la presqu'île gaspésienne à 14 000 pieds d'altitude. Il périt par mauvais temps le 18 octobre 1927, mais les opérations photographiques se continueront jusqu'en 1931<sup>27</sup>.

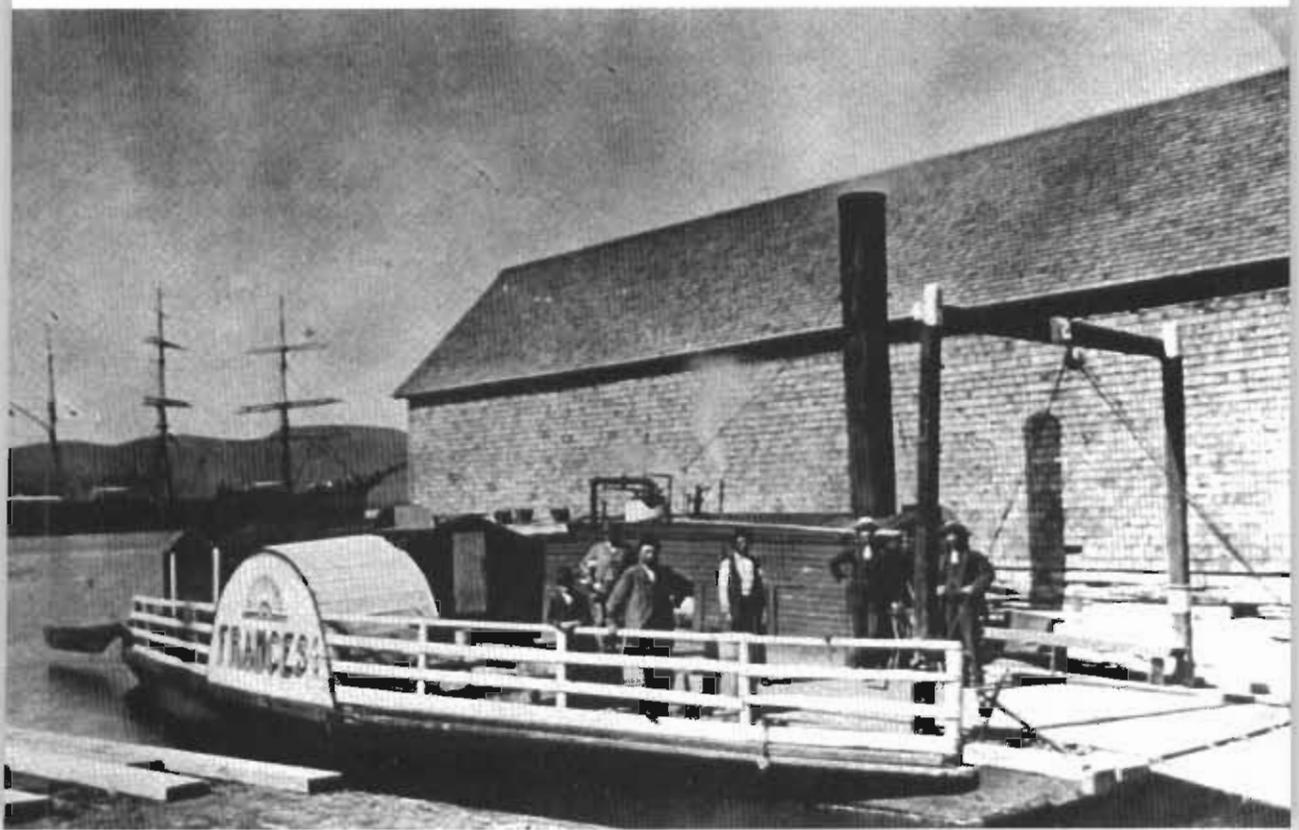
C'est à Matane que se joue l'épisode suivant de l'histoire aérienne en Gaspésie. En 1934, les frères Watts, en collaboration avec la compagnie Commercial Airways, créent la première liaison aérienne avec les centres forestiers de la côte nord du Saint-Laurent. Le service n'existe que l'hiver, la rivière gelée servant de piste d'atterrissage. En 1935, on transporte ainsi 1 238 passagers. Les années suivantes, les deux frères utilisent des champs d'atterrissage de fortune. Dans les années 1940, on construit le premier aérodrome, sur un coteau en bordure ouest de la ville<sup>28</sup>.

À la fin de la guerre, le surplus d'avions à bas prix et la disponibilité d'aviateurs démobilisés permettent le véritable essor du transport aérien. La Matane Air Service inaugure modestement ses opérations avec des vols nolisés vers la Côte-Nord. Elle possède alors deux petits monomoteurs Cessna T. 50 d'une capacité de quatre passagers. En 1952, la compagnie obtient un permis de transport-voyageurs de deuxième classe pour relier Baie-Comeau, Franquelin, Godbout, Baie-Trinité, Pentecôte et Shelter-Bay, toutes des localités de la Côte-Nord. En 1956, la flotte comprend quatre appareils Lockheed Electra (dix passagers). De 1958 à 1961, elle s'enrichit de trois DC-3. La clientèle de 1961 constitue un summum en raison de l'activité fébrile de Manic 5.

L'extrémité orientale de la péninsule bénéficie de communications aériennes depuis 1947, alors que la Rimouski Airlines installe une piste d'atterrissage à Penouille et instaure un service à destination de l'île

Inauguration du pont de Gaspé en 1932. (MRC)

Traversier *Frances* faisant la navette entre Pointe-à-la-Croix et Campbellton au Nouveau-Brunswick, vers 1930. (Coll. privée)





Avion du Comte français  
Jacques de Lesseps, 1926-  
1927. (Coll. privée)

d'Anticosti et de la rive nord du Saint-Laurent. En 1948, la compagnie est mise sur la sellette à la suite de l'écrasement d'un de ses appareils à deux milles de Grande-Grave. Les 29 occupants, pour la plupart des bûcherons, y trouvent la mort. À l'époque, c'est le deuxième plus grand désastre aérien à survenir au Canada<sup>29</sup>.

La Trans-Gaspesian Airlines Ltd prend la relève de la Rimouski Airlines en 1951. Elle organise des pistes d'atterrissage à Gaspé, à Murdochville, à Cap-d'Espoir et à Sainte-Anne-des-Monts. Le président en est Michel Pouliot, fils du docteur Camille-Eugène Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries dans le gouvernement Duplessis. La nouvelle compagnie semble d'ailleurs bénéficier largement des faveurs gouvernementales et, à la veille des élections de 1960, on tente de ternir la réputation du vieux politicien. À cette époque, la compagnie de son fils possède sept appareils d'une capacité totale de 40 passagers et relie à la Gaspésie les localités de Port-Menier (île d'Anticosti), de Sept-Iles, de Mingan, de Havre-Saint-Pierre et de Rivière-au-Tonnerre, sur la Côte-Nord.

## *À l'écoute du monde*

Au 19<sup>e</sup> siècle, seuls le télégraphe et la poste apportaient directement aux Gaspésiens les nouvelles du monde extérieur. Ces deux moyens sont vite dépassés au 20<sup>e</sup> siècle par le téléphone, par la radio et, à la fin de la période qui nous concerne ici, par la télévision.

### **LES DÉBUTS DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE**

En 1898, le docteur Jean-François Demers fonde à Saint-Octave-de-Métis la Compagnie du téléphone de Métis. Dès la deuxième réunion du bureau de direction, on décide d'étendre le réseau jusqu'à Matane et l'on trouve déjà dix abonnés. L'année suivante, les lignes se rendent à Petit-Matane. En 1900, alors qu'elle passe sous le contrôle de la Compagnie de Téléphone de Bellechasse, la Compagnie du Téléphone de Métis compte 26 abonnés à Matane qui paient entre \$5 et \$25 annuellement<sup>30</sup>. En 1905, leur nombre atteint 245<sup>31</sup>. Le 14 mars 1907, la Compagnie de Téléphone de Bellechasse devient la Compagnie de Téléphone Nationale, la plus importante au Québec.

Pendant ce temps, dans la région de la Baie-des-Chaleurs, des promoteurs s'étaient aussi intéressés à la « machine parlante ». Sous le leadership de John Hall Kelly, ils avaient fondé, le 12 décembre 1906, The Bonaventure & Gaspe Telephone Company. La plupart des vingt directeurs provi-



soires venaient de la Baie-des-Chaleurs et personne du comté de Gaspé ne siégeait au bureau de direction. Le capital-actions était fixé à \$100 000 et devait être divisé en parts de \$50. On achetait les poteaux de particuliers qui soumissionnaient à cet effet. À l'une de ses premières réunions, le bureau de direction provisoire fixa l'échelle de tarifs suivante: ligne d'affaires privée, \$25; ligne d'affaires co-abonnement, \$20; ligne résidentielle privée, \$15; ligne résidentielle co-abonnement, \$12; à plus d'un demi-mille du central, frais supplémentaires. Bien peu de temps après cependant, on revisera à la hausse ces tarifs<sup>32</sup>. Le siège social de la compagnie est situé à New-Carlisle. En août 1910, on termine la ligne entre Maria et Gaspé.

De 1910 à 1940, de grands progrès se font sentir dans les réseaux téléphoniques de la Gaspésie. Le moindre verglas provoque toujours des pannes et des tempêtes, comme celles de 1915 et de 1937, continuent de paralyser

Le téléphone rejoint Sainte-Anne-des-Monts en août 1916. (Coll. privée)

**PROGRÈS  
ET CONSO-  
LIDATION**

complètement les réseaux. Les feux sont aussi monnaie courante, en raison de la précarité des systèmes. Mais, peu à peu, des améliorations techniques diminueront ces problèmes. Par exemple, en 1911, la Nationale reconstruit sa ligne entre Métis et Matane. En 1915, le raccordement avec les compagnies Bell et Kamouraska permet aux abonnés des districts de Rimouski et de Matane de parler directement à Québec, à Montréal et à tous les grands centres du pays. De même, ils peuvent communiquer avec les gens de la Baie-des-Chaleurs grâce aux raccordements avec la Bonaventure & Gaspé à Campbellton. Un an plus tard, la Nationale vend à William Russell de Matane, gérant de la Compagnie James Richardson, la partie du réseau téléphonique qui s'étend de Matane à Sainte-Félicité. Russell développe le service à Cap-Chat, à Les Méchins, à Sainte-Félicité et, plus tard, à d'autres localités entre Matane et Gaspé. Le 29 août 1927, il achète le réseau téléphonique de Sainte-Anne-des-Monts, qui appartenait à Georges Fournier. La Compagnie de Téléphone de Matane & Gaspé rejoint donc maintenant Saint-Joachim-de-Tourelle. Presque en même temps, elle passe sous le contrôle de la nouvelle Corporation de Téléphone et de Pouvoir de Québec qui vient aussi de mettre la main sur la Nationale et d'autres compagnies de téléphone dans une vaste entreprise de consolidation des services publics d'une partie du Québec. En 1935, la Nationale reprend la Matane & Gaspé.

Avec Jules Brillant, président de la Corporation de Téléphone et de Pouvoir de Québec, s'ouvre une ère nouvelle pour les communications téléphoniques dans l'Est du Québec. En 1929, cette entreprise construit un édifice à Matane pour loger le central téléphonique et plusieurs bureaux. Les tarifs augmentent avec le développement des services. À la fin de 1938, il en coûte \$1,35 le jour et \$0,70 la nuit pour un appel de trois minutes de Matane à Québec.

Sur la côte sud gaspésienne, la compagnie de John Hall Kelly et de ses amis ne se compare nullement à la Nationale et à ses successeurs. En 1911, les revenus de l'entreprise ne dépassent pas \$180; ils atteignent \$3 202 cinq ans plus tard<sup>33</sup>. En 1927, la compagnie se modernise en construisant des lignes de cuivre entre Oak-Bay et Carleton. À la fin de 1928, elle installe une ligne jusqu'à l'extrémité de la pointe de Miguasha. À ce moment, son revenu net est de \$7 624. Elle paie \$23 000 en salaires et gages à ses dix-neuf employés et elle a en service 1102 appareils, dont 26 publics<sup>34</sup>. La crise économique touche durement l'entreprise. Les employés doivent accepter des diminutions de salaires. En 1938, la reprise dans les affaires permet à la Bonaventure & Gaspé d'étendre son réseau jusqu'à Rivière-au-Renard. Il y a donc service continu sur le littoral entre cette localité et Miguasha. Cependant, dans son implantation, le réseau téléphonique a oublié une grande partie de la côte nord gaspésienne. En effet, de Saint-Joachim-de-Tourelle à Rivière-au-Renard, il n'y a qu'un service local, propriété de

coopératives ou de particuliers. Ainsi, au cours des années 1930, les frères Iréné et Philippe Richard, marchands généraux à Rivière-Madeleine, installent une ligne jusqu'à Manche-d'Épée. Leur entreprise s'appelle la Coopérative de Téléphone de Gaspé-Nord. En 1938, ses équipements passent à la Bonaventure & Gaspé, qui fournit également le service à Grande-Vallée.

Les résidents de Gaspé-Nord accèdent au service téléphonique après la guerre. L'armée canadienne, soucieuse de voir la région dotée de bonnes communications en cas de danger, installe des lignes sur une distance de 710 milles. À la fin des hostilités, les équipements commencent à servir à la population civile. De nouveaux centraux s'ouvrent à La Martre, Mont-Louis, Madeleine-Centre, Cloridorme et L'Échouerie. À la même époque, la Bonaventure & Gaspé acquiert pour \$21 500 la Compagnie de Téléphone du Cap-des-Rosiers et se départit du réseau de Grande-Vallée en faveur de la Corporation de Téléphone et de Pouvoir de Québec<sup>35</sup>. En 1947, cette dernière achète le réseau téléphonique de l'armée. Elle possède aussi la ligne Saint-Joachim-de-Tourelle-Saint-Majorique.

En 1953, c'est au tour de la Bonaventure & Gaspé de passer sous le contrôle de la Corporation de Téléphone de Québec (Québec Téléphone). En 1957-1958, celle-ci acquiert les lignes du ministère des Transports du Canada desservant entre autres localités: Saint-François-d'Assise, L'Ascension, Saint-Adelme, Cherbourg, Saint-Nil, Saint-René-Goupil, Saint-Octave-de-l'Avenir, Cap-des-Rosiers, Irishtown, Cap-d'Espoir, Saint-Gabriel, Rameau, Grande-Rivière, Port-Daniel, Thivierge, Saint-Omer, Saint-Louis-de-Gonzague et Saint-Jean-de-Brébeuf.

Les quinze années d'après-guerre voient d'autres progrès dans les télécommunications, en Gaspésie comme ailleurs. Tout d'abord, graduellement, Québec Téléphone remplace le vieux système à manivelle par le système à batteries centrales. C'est Sainte-Anne-des-Monts qui jouit la première de l'innovation, le 20 septembre 1947. L'année suivante, c'est au tour de Matane. Puis suivent d'autres endroits moins importants, tels Nouvelle, Rivière-au-Renard, Mont-Louis, etc.

L'expansion rapide de la côte nord du Saint-Laurent commande l'installation de relais radiotéléphoniques à modulation de fréquence entre Baie-Trinité et Matane (1947), entre Baie-Comeau et Matane (1949) et entre Cap-Chat et Clarke-City (1951). Avec le développement du canton Holland, on fait de même entre Mont-Louis et Murdochville en 1952. D'ailleurs, Québec Téléphone amène dans la nouvelle ville une ligne au coût de \$320 000 et, le 22 mars 1955, 64 abonnés peuvent communiquer avec l'extérieur. Enfin, on installe des auto-commutateurs-satellites à Sainte-Félicité (1951), à Caplan (1954), à Murdochville et à Cascapédia (1955), ainsi qu'à Les Méchins (1959).

## L'INTÉGRATION DES RÉSEAUX DE TÉLÉPHONE

**LA PRESSE ÉCRITE** Si le téléphone permet à deux personnes de communiquer entre elles, les médias écrits et électroniques, eux, jouent le rôle de véritables catalyseurs culturels, particulièrement dans une région isolée comme la Gaspésie. En effet, au fil des ans, les Gaspésiens consomment de plus en plus de journaux: *Le Soleil*, *La Presse*, *Le Devoir*, *L'Action catholique*, et *La Patrie* chez les francophones et le *Montreal Star* et le *Quebec Chronicle Telegraph* chez les anglophones.

À Matane, pendant l'entre-deux-guerres, plusieurs journaux voient le jour: *L'Écho de Matane* en 1923, la *Revue commerciale, historique et littéraire* à la fin de 1927, *La Voix du fleuve*, en 1928 et *L'Aube* en 1936. Hebdomadaires pour la plupart, ces feuilles consacrent la plus grande partie de leurs pages à la publicité et ont la vie plutôt courte, ne dépassant que rarement le cap de leur première année.

Dans les comtés de Gaspé et de Bonaventure, depuis que la *Gaspé Gazette* a cessé de paraître en 1851, aucun journal ne dessert vraiment la région. C'est donc avec satisfaction que les Gaspésiens saluent la naissance de *La Voix de Gaspé* en septembre 1928. Pour sa part, le ministre de la Voirie et des Mines, J.-L. Perron, s'exclame: «... un journal rendu là [...] Il ne manquait plus que ça<sup>36</sup>...» Le journal est imprimé à Rimouski. Le directeur-propriétaire en est Séraphin Vachon junior et le premier rédacteur, Louis-Philippe Rioux. L'hebdomadaire de deux pages se veut au service du développement régional et se déclare indépendant en politique. Comme plusieurs journaux régionaux, *La Voix de Gaspé* fait appel à des correspondants qui, cependant, ne se contentent pas de rapporter les nouvelles et potins, mais participent aussi à de chaudes polémiques. En outre, des spécialistes, comme Louis Bérubé et le frère Antoine Bernard, y signent régulièrement des articles de fond.

Le coût de l'abonnement annuel à *La Voix de Gaspé* est de \$2 et \$2,50 selon que l'on est du Canada ou des États-Unis. En avril 1929, l'hebdomadaire tire à 1 300 copies. Dans le but d'augmenter son tirage, le directeur décide de déménager ses pénates à Gaspé où il veut fonder une imprimerie. En conséquence, il ne publie pas le journal de juin 1929 à janvier 1930. Vachon éprouve des difficultés financières et l'Union régionale des caisses populaires lui consent un prêt de \$3 000. Neuf prêtres se portent garants pour *La Voix de Gaspé*, qui collabore, depuis les débuts, avec Mgr Ross et son clergé<sup>37</sup>. Quand il recommence à paraître, le journal publie une page en anglais. Cette pratique a cours jusqu'en juillet 1930. Quatre mois plus tard, pour faire face à un nouveau concurrent, *Le Gaspésien*, Vachon fait paraître sa publication deux fois par semaine. Mais il ne peut renflouer son entreprise et, en mars 1931, il vend *La Voix de Gaspé* à Maurice Marquis, qui la fusionne avec *Le Gaspésien*.

Homme d'affaires de Montmagny, Marquis possède plusieurs journaux régionaux. Libéral ardent, il ne cache pas son allégeance politique. Néan-

moins, comme son prédécesseur, *Le Gaspésien* se veut le défenseur des intérêts de la région. Bien qu'imprimé à Montmagny, il semble être rédigé à Chandler et il peut compter sur un vaste réseau de correspondants (68 en décembre 1930) qui informe la population des potins locaux. Les nouvelles internationales et nationales proviennent d'autres journaux. *Le Gaspésien* tire à 7 700 en 1933.

Pour des raisons que l'on ignore, le nom *La Voix de Gaspé* est ressuscité en 1937 et remplace celui de *Le Gaspésien*. Le tirage a beaucoup diminué, n'étant que de 2 494 en 1940. En 1955, le journal est acheté par deux hommes d'affaires de Matane, René et Octave Lapointe, qui acquièrent aussi *La Voix de Matane*. Ce dernier journal avait été fondé en 1945 par un ancien député fédéral, Gérard Légaré, et des intérêts matanais. *La Voix de Matane* disparaît et les frères Lapointe lancent *La Voix Gaspésienne*, tabloïd de tendance libérale, qui tire à 2 758 en 1960 et qui malgré son nom, se spécialise dans les affaires locales.

Un autre hebdomadaire voit le jour à Black-Cape en 1951. Fondé par les oblats, il porte le nom de *Ma Gaspésie*. Une bonne partie de son contenu traite des questions d'ordre religieux. En 1956, son tirage est de 2 425<sup>38</sup>. Cette année-là, le journal devient bimensuel et insiste davantage sur les multiples problèmes régionaux. Ainsi, à la fin de la décennie, sous la plume de Jean-Marie Jobin, *Ma Gaspésie* dénonce ceux qu'elle qualifie d'exploiteurs, notamment les grandes compagnies. La publication prend à cœur le développement régional et appuie le projet d'un chemin de fer sur le littoral nord de la Gaspésie. À compter de septembre 1959, le journal se nomme *Gaspésie* et se déplace à Gaspé. L'abbé Claude Allard en devient le rédacteur en chef.

À côté de ces journaux, paraissent des publications de compagnies ou de syndicats. Ainsi, de 1953 à 1955, la Gaspé Copper Mines publie le *Murdochville Miner*, organe qui monte en épingle les réalisations de la firme et la croissance de la ville. Par la suite, le *Gaspé Peninsula: Voyageur de la Gaspésie* prend la relève. À Chandler, de 1946 à 1949, les employés de la Gaspesia Sulphite Company ont leur journal: le *Leader*.

Au contraire de la presse écrite, la radio n'a pas mis longtemps à s'implanter en Gaspésie. Dès 1933, en effet, les Gaspésiens bénéficient de l'invention de Marconi. Le 23 décembre de cette année-là, entre en ondes la station CHNC de New-Carlisle, sous l'impulsion du dentiste Charles Houde, un passionné de la TSF. Habile, Houde avait annoncé aux notables anglais du vieux bastion loyaliste qu'était alors New-Carlisle son intention d'établir un poste radiophonique bilingue. Ainsi, il se ménagea leur appui. Leur vendant des actions pour \$5 500, il put acheter une antenne à la Northern Electric. Cette station des premiers jours est bien modeste avec ses 100 watts de puissance. Un technicien, un annonceur, le docteur Houde et sa femme,

CHNC-  
NEW-CARLISLE



Charles Houde, promoteur de la station CHNC de New-Carlisle. Photo: Charles Bernard.

voilà l'équipe de CHNC. Ce premier annonceur, Chapados de Gascon, passait des soirées à jouer du piano. Il fallait bien meubler les heures d'antenne qui n'étaient cependant pas longues.

En 1936, Houde engage comme annonceurs Stan Chapman et René Lévesque, futur premier ministre du Québec. À cette époque, les émissions offrent des programmes de qualité douteuse, l'amateurisme régnant en maître dans la station. Cependant, les affaires vont bien; de même, le nombre d'appareils-radio augmente très vite dans la Baie-des-Chaleurs.

En 1936, l'arrivée de Viateur Bernard à titre de directeur-gérant va changer l'orientation du poste. Cet instituteur, improvisé animateur et administrateur de radio, reste le bras droit de Houde jusqu'en 1957. Sous sa gérance, CHNC devient une station professionnelle. D'abord le poste s'affilie à Radio-Canada, ce qui lui permet de diffuser tout le jour. Puis, débute une programmation où, tout en respectant le goût des gens, les annonceurs introduisent au compte-goutte ce que l'un d'eux appelle de la belle musique, c'est-à-dire la musique classique et la chansonnette française. Des émissions scientifiques et littéraires voient aussi le jour. Du côté religieux, l'abbé Lionel Boisseau, curé de New-Carlisle, entreprend en 1936 une émission de méditation religieuse. Encore en ondes en 1981, ce quart d'heure de réflexion quotidienne semble avoir battu tous les records connus de longévité radiophonique<sup>39</sup>.

En 1939, Houde réalise un rêve vieux de cinq ans: l'augmentation de la puissance à 1 000 watts permet au poste gaspésien de couvrir la Gaspésie entière, les trois provinces maritimes, les Îles-de-la-Madelaine, Terre-Neuve et les Îles Saint-Pierre et Miquelon. À l'ouest, on peut capter le poste jusqu'à Montmagny. C'est l'âge d'or de CHNC. La concurrence anglaise s'estompe lentement et, seul poste français de l'Est du Canada, la station du docteur Houde bénéficie d'une très bonne cote d'écoute, ce qui lui permet d'aller chercher de gros commanditaires nationaux et régionaux. À cette époque, 34% des foyers gaspésiens possèdent une radio<sup>40</sup>. Avec la guerre, CHNC ne diffuse que les nouvelles de Radio-Canada, alors que « La semaine au village », avec son réseau de 200 correspondants, renseigne les Gaspésiens sur l'actualité locale. La station collabore par ailleurs avec le mouvement coopératif en donnant du temps d'antenne à ses propagandistes<sup>41</sup>.

Mais, à certaines heures, les postes américains submergent encore la région. Grâce à l'appui de l'Union régionale des caisses populaires, CHNC installe un émetteur de 5 000 watts en 1946. Presque en même temps, le docteur Houde, encore pour faire face à la concurrence, fait de CHNC une station uniquement française et fonde, pour les auditeurs anglophones, la station CKNB de Campbellton. Au début des années 50, New-Carlisle devient une station de base pour Radio-Canada, ce qui implique des contrôles plus sévères de la société d'État et une programmation de meil-



Inauguration de CHAU-TV en 1959. « Mgr Charles-Eugène Roy, depuis quelques années responsable du sanctuaire du Mont Saint-Joseph à Carleton, convainc Charles Houde de choisir ce site pour y établir le nouveau poste de télévision... » Photo: Charles Bernaud.

leure qualité.

En 1956, CHNC compte une dizaine d'employés, mais l'ouverture d'autres stations dans le Bas-Saint-Laurent et dans les Maritimes a diminué le nombre de ses auditeurs. Bonaventure, Gaspé-Sud, une partie de Gaspé-Nord, de la Matapédia et du Nouveau-Brunswick forment encore plus qu'avant le gros de sa clientèle<sup>42</sup>. C'est alors que le docteur Houde songe à la télévision. Mgr Charles-Eugène Roy, depuis quelques années responsable du sanctuaire du Mont-Saint-Joseph à Carleton, le convainc de choisir ce site pour y établir le nouveau poste de télévision, CHAU-TV, qui ouvre ses portes en 1959.

Un des postes qui vient faire concurrence à CHNC, surtout dans le comté de Matapédia, est CKBL-Matane. Ouvert en septembre 1948, il est le fruit de l'association de deux hommes d'affaires matanais, Roger Bergeron et René Lapointe. La station a une puissance de 1 000 watts et émet sur une fréquence de 1 250 kilocycles. Dix-neuf employés se partagent les tâches, ce qui constitue une bonne équipe, compte tenu de l'époque et du lieu<sup>43</sup>. L'émetteur se trouve à Poncheville (Matane-Est). L'aire de rayonnement théorique s'étend de Pointe-au-Père à Rivière-Madeleine, comprenant la majeure partie du comté de Matapédia et une portion importante de la rive nord du Saint-Laurent, de Forestville à Sept-Îles. Mais l'auditoire réel est plus restreint. L'annonceur Marcel Houle, auteur de romans-fleuve qui connaîtront un fort succès, assume une bonne partie du travail de la programmation.

Les temps sont durs et après un an et demi d'exploitation la survie de l'entreprise est en jeu. Bergeron, intéressé par d'autres affaires, cède une partie de ses actions à René et à Octave Lapointe. Pour éviter la faillite, les frères Lapointe appliquent de sévères restrictions budgétaires, réduisent les

#### CKBL-MATANE

effectifs et finissent par rétablir la situation. En 1950, la puissance de la station augmente à 5 000 watts et CKBL s'affilie à Radio-Canada. En 1952, un jeune ingénieur, Yvan Fortier, prend en main les destinées techniques du poste. Une série d'œuvres marquent l'histoire de la programmation de CKBL, qui se dote même d'un orchestre en 1954. Les radio-romans, produits au poste même, se succèdent et le 23 janvier 1956, la station se voit décerner un « Beaver Award » pour une émission locale, « La Marjolaine », entendue sur les ondes de 26 stations de langue française.

Une fois la rentabilité de l'entreprise assurée et jouissant d'une bonne réputation, les frères Lapointe songent à se lancer dans la télévision, en plus de fonder *La Voix Gaspésienne*. CKBL-TV commence ses activités le 19 août 1958, mais ses premiers pas sont chancelants. La rentabilité se fait attendre et la grève des réalisateurs de Radio-Canada qui commence à la fin de l'année n'aide pas l'entreprise, qui doit en outre subir la concurrence de deux nouvelles stations de radio à Hauterive et à Sept-Iles. Mais la situation finit par s'améliorer.

## *Le tourisme: de la villégiature à l'invasion*

### **UN PARADIS TERRESTRE**

À la suite de Lord Dorchester (Guy Carleton) qui, à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, passa quelques étés à la Baie-des-Chaleurs, des membres de l'aristocratie britannique et de la haute bourgeoisie canadienne et américaine se rendaient annuellement en Gaspésie. À partir de 1850, on vit de somptueuses villas s'ériger à Carleton, à New-Carlisle, à Percé et au bassin de Gaspé, célèbre pour son vieux Coffin Hotel qui brûla en 1878. Les villégiateurs s'embarquaient à Montréal et à Québec sur l'un des navires de la Quebec & Gulf Ports Steamships Co. Fonctionnaires royaux, riches Américains, hommes politiques y venaient surtout chasser et pêcher. Quelques-uns s'adonnaient au yatching et la plupart regardaient avec condescendance pêcheurs et cultivateurs qui gagnaient leur pain quotidien.

De ces oasis de repos, Carleton était la plus populaire. Jean-Chrysostome Langelier en parle, en 1884, dans les termes suivants: « La grève est on ne peut plus belle, mieux adaptée pour prendre des bains de mer, les paysages environnants sont d'une beauté ravissante [...] Si cette localité était plus



connue elle deviendrait en peu de temps la place d'eau la plus recherchée [...] de la province de Québec<sup>44</sup>.»

À Percé, en plus de la clientèle huppée, des artistes et des naturalistes commencent déjà à fréquenter la plage, la montagne et l'île Bonaventure qui, en 1919, deviendra officiellement un sanctuaire d'oiseaux. Certains jours, des pêcheurs nettoient leurs barques et font faire le tour de l'île à des villégiateurs. À New-Carlisle, des hommes d'affaires fondent en 1889 la Compagnie d'Hôtel de New-Carlisle qui vise la construction d'hôtels et la promotion du tourisme dans la vieille bourgade loyaliste<sup>45</sup>.

Mais ce n'est qu'au tournant du siècle, avec l'arrivée du chemin de fer à Paspébiac, que les Gaspésiens seront témoins de la première vague de construction d'hôtels sur les pourtours de la péninsule. Bien que les plus fortunés continuent à préférer le bateau au train, des villégiateurs plus pressés apprécieront de ne rouler que quinze à vingt heures pour atteindre la presqu'île gaspésienne. Quand, en 1911, le rail se rend enfin à Gaspé, le nombre de touristes augmente encore. C'est l'âge d'or de l'hôtel White House et ensuite des Sables Rouges à Carleton, de l'hôtel Anneau à New-Carlisle, du Bleu Blanc Rouge et de l'hôtel Bisson à Percé, de l'hôtel Baker

Saint-Flavie, en route pour la Gaspésie (ACN)

Percé, rendez-vous des artistes (ACN)



à Gaspé et de plusieurs autres établissements luxueux sur la côte. Même la côte nord gaspésienne, moins favorisée, commence à s'éveiller à la nouvelle industrie. À Matane, on construit l'hôtel Belle-Plage en 1921. Sainte-Anne-des-Monts, avec sa Vieille Maison, devient aussi un coin recherché pour vacanciers fortunés, en plus de recevoir un type spécial de voyageurs: des pèlerins venus vénérer la bonne Sainte-Anne, patronne des marins. Entre cet endroit et Gaspé, on compte trois hôtels en 1925.

Mais déjà, l'industrie du tourisme connaît des problèmes et les voyageurs se plaignent du service des hôtels, qui sont au nombre de 36 en 1926. À ceux-ci, il faut ajouter les nombreuses maisons de pension de même que les cabines, dont l'apparition récente permet de croire que le phénomène du tourisme commence à atteindre les classes moyennes.

#### **PÊCHE SPORTIVE ET CHASSE**

En même temps que la Gaspésie de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle s'ouvrait au tourisme de luxe, des hommes d'affaires et des politiciens, souvent américains ou canadiens-anglais, achetaient les rivières des propriétaires riverains ou se les faisaient concéder par les gouvernements. Ainsi, en 1873, ces nouveaux seigneurs des eaux intérieures avaient loué à bail six cours d'eau, dont la Cascapédia et la Matapédia, considérées à la fin du siècle comme les deux meilleures rivières à saumon de la province. Le gouvernement du Québec trouvait payante cette politique qui lui rapportait quelque \$3 000 en 1884<sup>46</sup>. À la même époque, le Nouveau-Brunswick offrait l'affermage de ses rivières aux enchères et obtenait \$3 000 en 1887 pour la seule Ristigouche<sup>47</sup>.

Déjà, des voix s'élèvent pour réclamer que la population ait accès à une rivière au moins dans le district de Gaspé et qu'on loue les cours d'eau aussi bien aux gens du lieu qu'aux étrangers. Pour sa part, le député Pierre Fortin défend le pêcheur commercial de saumon qui voit son temps de pêche s'écourter par suite des pressions des pêcheurs sportifs sur les autorités politiques. Il s'insurge contre « les millionnaires des États-Unis [qui]

peuvent venir en ce pays s'emparer de nos rivières pour leur amusement et chasser ceux qui pêchent au filet<sup>48</sup>. » Mais pendant longtemps, les « sportsmen » grugeront les droits des pêcheurs aux rets.

Au 20<sup>e</sup> siècle, l'affermage des rivières québécoises est érigé en système; cela rapporte au trésor provincial des sommes relativement importantes pour l'époque. L'État reçoit ainsi \$116 000 en 1912<sup>49</sup>. Mais la quantité des prises diminue constamment: de 1940 à 1944, les captures annuelles au Restigouche Salmon Club s'établissent à 1984; de 1955 à 1959, elles ne sont plus que de 635<sup>50</sup>. Mais pour les observateurs étrangers, tel W. L. Calderwood, ancien inspecteur des pêcheries de saumon d'Écosse, qui effectue une tournée provinciale vers 1935, la pêche au saumon en Gaspésie constitue un phénomène. Il raconte: « Un wagon emportait [...] les poissons à la salle d'emballage du Club [Restigouche]. Parfois, les hommes qui amenaient le poisson ramaient depuis trois ou quatre heures du matin et s'étaient mis en route, au clair de lune. Ils chargeaient environ soixante-dix ou quatre-vingt poissons dans un canot; une fois au club, on plaçait ces saumons dans des caisses en bois, une caisse par poisson et on y empilait de la neige après avoir inscrit dans un registre le poids du poisson et les noms et adresses des destinataires. C'étaient toujours des cadeaux destinés à des amis habitant New-York, Washington ou d'autres endroits [...] Une pièce de 43 livres fut en fait la plus belle prise durant mon séjour [...] La moyenne pour la Cascapédia est de 23 livres, mais pour la Restigouche, elle doit être 20 livres car nous primes bon nombre de jeunes poissons pesant environ 12 à 16 livres<sup>51</sup>. »

En 1945, le ministère de la Chasse et de la Pêche fait l'acquisition des rivières Matane et Petite Cascapédia. Il restaure la première et la ressuscite comme paradis du pêcheur de saumon. Trois ans plus tard, c'est au tour de la Port-Daniel de passer sous le contrôle gouvernemental. Au début des années 50, c'est au tour des rivières Saint-Jean et Sainte-Anne. Muni d'un permis, le touriste moyen peut ainsi s'adonner à son sport favori sur ces cours d'eau et sur quelques lacs.

Comme la pêche, la chasse a de tous temps servi à nourrir les Gaspésiens. Elle était cependant plus libre et seulement quelques clubs possédaient des territoires privés. Le péninsulaire pouvait donc poursuivre espèces ailées et cervidés sans compter les petits animaux qui abondaient dans les grands bois. Jusqu'en 1929, alors que le gouvernement provincial vote une loi pour prohiber la vente de venaison, de véritables carnages avaient lieu. James MacPherson Lemoine en signale de terribles dans les profondeurs de la Restigouche et de la Cascapédia vers 1880. Des troupeaux entiers d'originaux périrent et des centaines de carcasses restaient sur place, langue, mufle et peau enlevés. Même chose pour le caribou derrière la vallée de la rivière Nouvelle. Entre 1900 et 1915, on expédiait ces cervidés sur les marchés par wagons entiers<sup>52</sup>.



« Hôtel des Sables-Rouges », Carleton (ACN)

Dans ces conditions, il n'est guère surprenant que le caribou des bois voit sa survie menacée, d'autant plus qu'il est très sensible aux changements apportés à son environnement par les opérations forestières, aux feux et aux épidémies d'insectes. Vers 1930, il en reste très peu et, en 1937, le gouvernement provincial crée le parc national de la Gaspésie pour protéger l'espèce. En 1949, on prohibe la chasse au caribou dans toute la province. Selon le biologiste Gaston Moisan, la péninsule compterait entre 700 et 1 500 têtes en 1956<sup>53</sup>.

#### LE TOURISME NOMADE

Nous avons vu la quasi-révolution provoquée par l'apparition de l'automobile en Gaspésie. Désormais, la péninsule est à la portée des familles qui ont le moyen de se payer une voiture. Poussés par le goût de l'aventure et dotés d'une bonne résistance physique, un nombre croissant d'Américains et de Canadiens se lancent à la découverte du pays gaspésien. Jusqu'à la fin de la guerre, de 20 000 à 50 000 itinérants se rendent annuellement en Gaspésie. Un grand nombre n'y passent que trois ou quatre jours, mais les plus fortunés, continuant la tradition des villégiateurs du 19<sup>e</sup> siècle, résident dans la péninsule pendant quelques semaines et parfois la majeure partie de l'été. Ceux qui n'ont pas de véhicule peuvent toujours, à partir de 1933, prendre place dans un « confortable » autobus de la Compagnie de transport provincial et visiter en groupes la région déjà célèbre. Quant aux voyageurs plus pressés, ils auront avantage à s'adresser au service de location de Mont-Joli qui, en 1937, commence ses activités; il fournit aux clients une voiture et un chauffeur-guide qui leur décrit les beautés du paysage pendant les quatre jours que dure la randonnée<sup>54</sup>.

Les succès du tourisme en Gaspésie sont de beaucoup redevables au gouvernement provincial qui accorde une large place à la région dans sa publicité. Dès 1928, en guise d'avant-première, il distribue 500 000 cartes postales typiques. L'année suivante, il publie pour les riches itinérants une brochure intitulée *Romantic Quebec-Gaspe Peninsula*, où ils puiseront les renseignements utiles à leur séjour. Sous la plume des publicistes gouvernementaux, la Gaspésie devient alors un vaste terrain de golf et de tennis tout en conservant les traits d'une région arriérée où le pêcheur affable se fera un plaisir de poser pour la postérité<sup>55</sup>.

En 1930, pour s'ajuster à une clientèle moins huppée, le Bureau provincial du tourisme met en circulation 100 000 exemplaires d'une brochure intitulée *The Gaspe Peninsula*, le premier de nos guides touristiques modernes. Après une esquisse historique et une description physique et humaine de la région, les auteurs y décrivent le parcours de Rivière-du-Loup à Matapédia. Traduit en français en 1933, le guide est distribué l'année suivante à 50 000 exemplaires. Parallèlement, de nombreuses conférences se donnent sur les divers aspects de la Gaspésie. Pour la seule année de 1933, 2 000 articles de journaux américains, y compris franco-



Artisane de Rivière-au-Renard crochétant des tapis traditionnels.  
(ACN)



Gaspé informe ses touristes (ACN)

américains, font la réclame de la péninsule<sup>56</sup>. Les magazines sont aussi utilisés et le prestigieux *National Geographic* consacre un reportage à la Gaspésie en août 1935<sup>57</sup>. Des associations, tel le Club Automobile de Québec et, un peu plus tard, l'Association des hôteliers de la Gaspésie, fondée en 1938, mènent aussi leur propre campagne de publicité. L'Association des hôteliers publie un manuel-guide, initiative qui, au fil des ans, sera imitée par des agences de voyage, des chambres de commerce et des compagnies d'essence.

Il est difficile d'évaluer l'apport économique du tourisme dans la Gaspésie d'avant-guerre. Pour sa part, le sociologue Gérard Guité l'estimait à \$200 000 en 1940<sup>58</sup>. Il faut cependant tenir compte du fait que ce n'est qu'une partie de la population qui en bénéficie: garagistes, propriétaires de magasins d'artisanat, hôteliers qui « importent d'ailleurs tout ce dont ils ont besoin à l'exception de quelques sacs de pommes de terre qu'ils achètent dans la localité<sup>59</sup>. » De 1925 à 1930, le nombre d'hôtels double et on construit 75 cabines<sup>60</sup>. Ces dernières atteignent déjà la centaine en 1932, au désespoir de Mgr Ross, qui y voit des lieux de promiscuité et de débauche. Avec d'autres, l'évêque de Gaspé fait pourtant campagne pour amener le touriste à se plaire dans la péninsule et à y revenir souvent. À cet effet, il incite les Gaspésiens à embellir leurs propriétés et à démontrer de l'originalité dans la fabrication de souvenirs et dans l'apprêt des mets. Il insiste particulièrement sur la fabrication des enseignes, s'attaquant aux « Inns », aux « Camping Grounds », aux « Home Spun », aux « Hot Dogs » et aux « Fresh Fish », tant par esprit patriotique que pour répondre à l'attente du touriste qui veut retrouver le caractère français des régions où il voyage<sup>61</sup>. D'ailleurs, à Montréal, on a formé un comité qui vise à encourager le tourisme en Gaspésie.

À l'aube de la guerre, on compte 331 cabines sur le territoire. Les hôtels, eux, passent de 50 en 1930 à 100 en 1939<sup>62</sup>. Toujours pleins à craquer, il s'en trouve pour tous les goûts et tous les portefeuilles, du snob hôtel Baker de Gaspé au simple hôtel David Duguay de Sainte-Adélaïde-de-Pabos, où le voyageur peut se loger pour \$0,75 et se restaurer pour le même prix<sup>63</sup>. Il y a aussi de nombreuses maisons de pension qui servent des mets du pays à très bas prix et « avec cette traditionnelle hospitalité française qui sait offrir un service dévoué en même temps que discret<sup>64</sup>. » À Newport, un terrain de camping attire les rares adeptes de ce type de villégiature encore à ses débuts.

C'est le coin de Percé, avec tout son pittoresque, qui attire le plus de visiteurs. Ils sont entre 25 000 et 50 000 à se partager annuellement chambres d'hôtels, cabines, maisons de pension et tables de restaurants. Une quinzaine de bateaux permettent de faire des excursions dans les environs, surtout autour de l'île de Bonaventure, célèbre sanctuaire des fous de bassin.



Luxeux chalet de pêche sur la rivière Cascapédia. (Arch. photo. Notman; Musée McCord)

Pendant la guerre, l'industrie touristique connaît un ralentissement. La mobilisation pour la production ne prête guère aux voyages et la construction d'équipement se fait rare. De même, le gouvernement suspend les travaux d'aménagement du parc de la Gaspésie.

L'idée d'un parc national dans la péninsule n'était pas nouvelle. Dès 1905, le gouvernement de Lomer Gouin avait créé une vaste réserve de 2 500 milles carrés, ancêtre de l'actuel parc et des réserves des Chic-Chocs et de Matane. Mais, à l'époque, les politiciens n'étaient guère sensibilisés à la conservation de la faune et de la flore; ils étaient plus intéressés à accorder des permis de coupe de bois, but réel de la réserve.

Vingt ans plus tard, la situation a changé. Les travaux du frère Marie-Victorin ont popularisé la connaissance de la flore québécoise et, fait fondamental, il faut protéger le dernier cheptel de caribou des bois au sud du Saint-Laurent. En 1937, une loi crée donc le Parc national de la Gaspésie, qui ne compte alors que 350 milles carrés. À l'aube de la décennie 1960, son expansion lui aura permis d'atteindre 1 300 milles carrés. Dès la première année, on localise les sites les plus remarquables. En 1938, on entreprend la construction d'une route et on érige les logements des ouvriers. Ceux-ci s'affairent à la construction des bâtisses permanentes qui, regroupées au pied du Mont-Albert, présentent toutes une architecture d'inspiration suisse. Le lieutenant-gouverneur E.-Léon Patenaude visite le chantier et le parc en août. Dès 1939, quand le chemin est terminé, de nombreux villégiateurs se rendent dans le nouveau parc national. Cependant, à cause de la suspension des travaux imposée par la guerre, ils n'y trouvent aucun accommodement; ce sera le cas pendant plusieurs années encore.

En 1947, s'ouvre au public l'hôtellerie du Service des parcs du Québec à Fort-Prével, sur un promontoire dominant la baie de Gaspé et ayant été fortifié pendant la guerre qui vient de se terminer. Trois ans plus tard, c'est

## LE PARC DE LA GASPÉSIE

« Restigouche Salmon  
Club », Matapédia.  
(APC)



au tour du complexe touristique du Mont-Albert, situé en plein coeur du parc de la Gaspésie, d'accueillir les voyageurs. En même temps, le Service des parcs aménage plusieurs lacs du secteur de Sainte-Anne-des-Monts au bénéfice des pêcheurs sportifs. Des cours d'hôtellerie sont dispersés sous la direction de François de B. Gourdeau.

Au milieu des années 50, le parc de la Gaspésie, accessible par quatre routes (à partir de Sainte-Anne-des-Monts, Mont-Louis, Gaspé et New-Richmond), connaît un succès certain. Pour la seule année 1955, 5 863 pêcheurs demandent un permis de pêche: 2 633 d'entre eux sont américains et 3 230 sont canadiens, dont 2 952 originaires du Québec et 1 115 de la Gaspésie même<sup>65</sup>. Les excursions en jeep sur le plateau des Chic-Chocs sont aussi très populaires à cette époque. Près de Cap-des-Rosiers, le cap Bon Ami, acheté par le gouvernement provincial en 1949, fait partie du parc de la Gaspésie. En 1971, il sera intégré au parc national Forillon.

#### **LE DÉFERLEMENT ANNUEL**

Mais, si l'intérieur de la péninsule exerce un attrait sur les amateurs de plein air, c'est le littoral qui retient le plus grand nombre de touristes avec ses paysages pittoresques et ses anses de pêche typiques où s'affairent les habitants du lieu. Avec son circuit unique où le voyageur découvre des paysages sans cesse renouvelés, il n'est donc pas surprenant que la Gaspésie soit envahie, après la guerre, par un nombre considérable de touristes.

La saison touristique dure peu longtemps: de la fin de juin au début de septembre. Mais 80 000 à 100 000 personnes font annuellement le « tour de la Gaspésie » dans les années 50 et dépensent dans la région quelque \$4 000 000. À 99%, cette clientèle vient du Canada et des États-Unis, dans une proportion de 52% et 47% respectivement. Les Canadiens proviennent presque uniquement du Québec (75%) et de l'Ontario (20%). Quant aux 40 000 Américains recensés en 1955, il s'agit surtout de résidents de la Nouvelle-Angleterre et de l'État de New York bien qu'une minorité impor-



Brochure distribuée aux touristes dès 1929 (MRC.)

tante vienne du Middle West. Parmi les visiteurs de la Nouvelle-Angleterre, les trois quarts sont franco-américains.

Ce tourisme de masse a exigé la modernisation des structures d'accueil. En effet, de plus en plus friand de confort, le voyageur nord-américain demande le chauffage automatique et l'eau courante. Il passe en général deux ou trois semaines dans la région et couche dans une quinzaine d'établissements différents.

Bien que le nombre d'hôtels passe de 128 en 1946 à 189 en 1956, ce sont les cabines et les motels qui ont désormais la faveur du touriste. Alors qu'il n'existait que 331 cabines au début de la guerre, leur nombre atteint 814 en 1956 et elles peuvent loger 3 000 personnes. Quant aux motels, synonymes

de consommation de masse, ils l'ont leur apparition en 1951 et, cinq ans plus tard, ils peuvent loger 1 276 visiteurs.

Si tous les secteurs, à l'exception de celui de Gaspé, connaissent un essor, c'est la Percésie qui bénéficie surtout du tourisme de masse. Chaque été, le village de Percé se transforme en une petite ville de 4 000 personnes qui excursionnent à l'île Bonaventure, explorent le Mont Sainte-Anne et envoient à leurs proches la traditionnelle carte postale du rocher Percé. On visite les comptoirs d'artisanat, on va à la pêche, on sirote une consommation à un bar, on rencontre des gens. En fait, Percé c'est l'étape par excellence du tour de la Gaspésie.

Mais l'odeur des frites remplace de plus en plus celle de la morue et on peut parler de Percé comme de l'*Old Orchard Beach* du Québec. En vérité, la situation percéenne ne reflète que le malaise général. Dans un but mercantile, on détériore et on détruit des sites. La cuisine est plus américaine que gaspésienne et l'artisanat se fait volontiers japonais. Dans les années 50 et au début des années 60, les observateurs qui critiquent cet état de chose font figure de prophètes de malheur. Mais avec le déclin de l'industrie dans les années 70, leur discours revient à la mémoire avec acuité.

Du matin au soir, écrit Marcel Rioux en 1961, les enfants de Belle-Anse regardent passer les touristes<sup>66</sup>. Quarante ans auparavant, leurs pères se contentaient d'observer les barques sur la mer. En 1960, radio et télévision racontent l'élection de John Kennedy et la menace d'une guerre nucléaire. Il ne faut plus comme avant attendre deux semaines pour recevoir des nouvelles du jeune étudiant à Québec ou à Rimouski. Le téléphone permet de le faire souvent. Pour l'observateur, il ne fait aucun doute qu'entre 1920 et 1960, les communications ont provoqué en Gaspésie un profond changement culturel.

---

16

Le religieux  
et le social

---

La période 1920-1960 se caractérise par le rôle prédominant joué par le clergé du diocèse de Gaspé dans à peu près toutes les sphères d'activité: éducation, services sociaux, économie, colonisation, coopératisme, etc. Jusqu'en 1945, sous le leadership d'un évêque omniprésent et interventionniste, François-Xavier Ross, les prêtres gaspésiens, épaulés par des laïcs, s'impliquent dans la fondation et l'administration de plusieurs institutions, de divers mouvements. L'élément le plus marquant de cette action se situe au niveau des coopératives, qui foisonnent à partir des années 30. Considérée comme un outil de développement économique et comme une oeuvre sociale, la coopération devient le remède à bien des maux. Après la guerre, l'action et l'influence du clergé commencent à perdre de l'importance. Bien sûr, les clercs sont encore présents: jusqu'en 1960, on les retrouve au coeur des problèmes de la région; ce sont eux qui mettent sur pied les coopératives d'électricité et ils oeuvrent à la base de la difficile syndicalisation des travailleurs de la forêt.

Le successeur de Mgr Ross, Mgr Albini Leblanc, s'implique lui aussi dans les affaires socio-économiques, mais il se confine davantage à l'aspect proprement spirituel de l'oeuvre religieuse. Qui plus est, les prêtres sont dépassés par la modernisation et la bureaucratisation des oeuvres qu'ils ont créées. Petit à petit, ce sont des spécialistes qui prennent en main les destinées des coopératives, des syndicats et des services. En Gaspésie, comme ailleurs au Québec, la société se sécularise.

Chez les protestants, les leaders connaissent une situation bien pire. Dans leur cas, c'est presque la survie de leurs églises qui est en jeu. Face à la baisse constante de leurs effectifs, ils maintiennent tant bien que mal des institutions, victimes qu'ils sont de la régionalisation du pouvoir et du dynamisme des catholiques.

## *Le relèvement d'un peuple*

Dès le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, on avait pensé à créer un diocèse pour la Gaspésie et il en avait été souvent question par la suite, mais c'est en 1920 que le projet est relancé sérieusement par le nouvel évêque de Rimouski, Mgr Joseph Romuald Léonard, originaire de Carleton.

Le district de Gaspé compte alors à lui seul 58 300 personnes réparties en 42 paroisses et 18 missions<sup>1</sup>. C'est déjà plus de population que dans certains diocèses existants. En mai 1920, Mgr Léonard consulte les curés gaspésiens, qui sont tous favorables au projet mais qui sont partagés sur le choix du

siège épiscopal. En octobre de la même année, Mgr Léonard met sur pied une commission dont font partie, le vicaire général du diocèse, Mgr François-Xavier Ross qui assume la présidence, Mgr Philippe Sylvain et les chanoines Fortunat Charron et Victor Côté. Dans son rapport, la commission recommande que le nouveau diocèse comprenne tout le comté de Gaspé et presque tout celui de Bonaventure, à l'exception de quelques villages à l'extrémité ouest. Le choix du futur siège épiscopal est plus délicat. Il faut choisir entre Gaspé, Grande-Rivière et surtout Bonaventure: « Un siège épiscopal à Saint-Bonaventure irait bien à cette paroisse; l'évêque y serait mieux; la population du côté sud de la péninsule y trouverait son avantage; le reste est pauvre et ne compterait guère dans l'organisation ». C'est cependant Gaspé qui l'emporte: « La commission partage la manière de voir des curés du comté de Gaspé sur la position centrale de Gaspé et son importance future [...] Il est vrai que la situation immédiate de l'évêque sera moins agréable, plus pénible à Gaspé qu'à Saint-Bonaventure. Il sera assez longtemps isolé des paroisses importantes. Il pourra toutefois s'installer convenablement dans le presbytère et la petite église dès le commencement<sup>2</sup>. » Gaspé est alors un village d'environ 1 000 personnes, dont 600 catholiques.

C'est Mgr Léonard lui-même qui se rend présenter une supplique à Rome et, le 5 mai 1922, le Saint-Siège officialise l'érection du nouveau diocèse. Ses limites seront celles des comtés de Gaspé et de Bonaventure moins les cantons de Ristigouche, de Matapédia, de Patapédia, de Milniket et d'Assemetquaghan. Dès le mois d'août, on soulève la question d'une annexion des Iles-de-la-Madeleine au nouveau diocèse de Gaspé. La consécration du nouveau prélat est fixée au 1er mai 1923 à la cathédrale de Rimouski. Dès le lendemain, Mgr Ross prend le train pour Gaspé. À chaque gare, la population l'acclame et, à Gaspé, on scie la glace reliant encore les deux rives du bassin pour permettre à l'évêque et à sa suite de faire la traversée en chaloupe. Le 3 mai, il est intronisé. Mgr Ross s'est déjà choisi un vicaire général en la personne du curé de Bonaventure, J.-Elzéar Matte<sup>3</sup>.

Au moment où il prend possession de son diocèse, en 1923, François-Xavier Ross y trouve 51 170 catholiques, 55 prêtres séculiers, 5 prêtres réguliers (capucins et eudistes) et 5 communautés religieuses féminines. Il s'étend sur une superficie de 7 751 milles carrés. Quand le premier évêque de Gaspé décède, 22 ans plus tard, le diocèse compte 70 000 catholiques, 8 825 non-catholiques, 83 prêtres séculiers, 31 réguliers, 8 communautés religieuses masculines et 11 féminines. Les paroisses sont alors au nombre de 55 et les missions et dessertes de 13. Les églises et les chapelles passent de 50 en 1923 à 72 en 1945 et les écoles tenues par des religieuses, de 14 à 28<sup>4</sup>. Il y a donc nette progression durant ces deux décennies, tant du côté démographique

#### UNE ÉGLISE EN EXPANSION

que de celui de l'organisation religieuse. La population catholique est à peu près à 90% francophone. Une seule des paroisses du diocèse est anglaise: Douglstown. Trois autres ont une population moitié anglophone, moitié francophone: New-Richmond, Saint-Pierre-de-Malbaie (Barachois) et Gaspé. On compte quelques anglophones de religion catholique à Saint-Majorique, Percé, Chandler et New-Carlisle. Les autres paroisses sont francophones et les quelques familles irlandaises qui s'y trouvent parlent habituellement le français.

À l'arrivée de Mgr Ross, tout est à organiser ou presque. L'église paroissiale de Gaspé servira de pro-cathédrale jusqu'à son incendie en 1929. Mais, il faut un évêché. À cette fin, on achète une maison qu'on fait rénover. Le prélat y entre au printemps de 1924 et il y demeure jusqu'à l'automne de 1930. Cette année-là, l'évêché est cédé aux soeurs missionnaires du Christ-Roi. Mgr Ross va alors résider au monastère des Ursulines. En 1942, il s'installe dans l'évêché actuel, une maison achetée de Kingsley Carter en 1934.

Mgr Ross ne ménage pas ses efforts pour transformer Gaspé en une véritable ville épiscopale. Les soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire y tiennent déjà une école depuis 1917. En 1924, l'évêque fait venir les ursulines pour ouvrir une école normale, puis plus tard une école ménagère et un pensionnat. En 1926, on complète la construction du petit séminaire, qui est confié aux jésuites, et des soeurs de la congrégation de Sainte-Marthe (Saint-Hyacinthe) s'y installent pour faire le service culinaire et ménager. La même année, des hospitalières de la Miséricorde de Jésus (Québec) ouvrent l'Hôtel-Dieu de Gaspé. En 1927, des religieuses de Notre-Dame (Mont-Laurier) arrivent dans la ville épiscopale pour s'occuper de l'évêché. Elles y restent trois ans. À partir de 1941, ce sont les Servantes de Notre-Dame-Reine-du-Clergé qui voient à ce travail.

Mais l'Église gaspésienne ne roule pas sur l'or. Mgr Ross disait qu'au moment de la création du diocèse, seuls deux presbytères avaient l'eau courante, un bain et une chambre de toilette intérieure<sup>5</sup>. C'est dire que pour la construction des nouvelles institutions, l'argent est difficile à trouver et les dettes se font nombreuses et lourdes.

À l'automne 1928, Mgr Ross fonde à Gaspé la congrégation missionnaire des soeurs du Christ-Roi, qui est érigée canoniquement le 11 février 1930<sup>6</sup>. Trois ans plus tard, les quatre premières soeurs missionnaires formées à Gaspé partent pour le Japon. Les religieuses du Christ-Roi, exclusivement vouées à l'oeuvre des missions, subsistent grâce aux dons, au potager qu'elles cultivent de leurs mains, aux messes chantées, aux petits travaux, à la couture, à la confection des hosties, etc. Vers 1940, elles sont obligées, pour se faire un revenu d'appoint, d'organiser une pouponnière et de prendre des pensionnaires.

En 1945, en plus des prêtres diocésains, il y a dans le diocèse huit

communautés religieuses d'hommes. Trois d'entre elles ont la charge d'une paroisse: les capucins à Ristigouche et dans ses environs (1894), les eudistes à Chandler (1917) et les servites de Marie à Saint-Majorique (1938). Les clercs de Saint-Viateur, eux, remplacent les jésuites à la direction du séminaire de Gaspé en 1938. Ils prennent en même temps la direction de l'école d'agriculture de Val-d'Espoir. Quant aux frères du Sacré-Coeur, à ceux de l'Instruction chrétienne et aux maristes, ils enseignent aux garçons de Cap-Chat, de Chandler et de Sainte-Anne-des-Monts. Les communautés religieuses de femmes, plus nombreuses, font de l'enseignement dans 28 endroits différents dans le diocèse. En outre, les hospitalières de la Miséricorde tiennent l'hôpital de Gaspé (1926), les soeurs de la Providence un hôpital-hospice à Chandler (1915) et celles de Saint-Paul-de-Chartres une institution du même type à Sainte-Anne-des-Monts (1930).

À cette implantation d'institutions catholiques s'ajoute la mise en oeuvre d'activités ou de mouvements à caractère religieux et semi-religieux. Ainsi, les retraites fermées deviennent de plus en plus populaires. La première aurait été organisée à Grande-Rivière dès 1921. Des locaux s'ouvrent spécialement à cette fin au séminaire de Gaspé en 1931, à Saint-Edgar en 1937, etc. Il en est de même de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC). Des groupements de ce type s'organisent dans de nombreuses paroisses au cours de l'été 1934. S'ajoute, en 1941, l'organisation officielle de l'Action catholique, dont la direction est confiée à l'abbé Gérard Guité, qui vient d'obtenir sa licence en sciences sociales.

Durant ces 22 premières années d'existence, le diocèse de Gaspé a donc vu à s'organiser et à se structurer de fond en comble. Les dirigeants ecclésiastiques se sont dotés de toutes les organisations que l'on retrouve habituellement dans les autres villes épiscopales ou les autres diocèses. De plus, l'évêque et son clergé se sont impliqués dans de nombreux combats qu'ils ont réussi à gagner assez souvent. L'homme qui s'emploie à lancer, à diriger et à catalyser la plupart de ces réalisations est Mgr François-Xavier Ross. Il est donc nécessaire de scruter de plus près la pensée, l'influence et l'action de ce personnage sur l'ensemble de la vie gaspésienne entre 1923 et 1945.

François-Xavier Ross est né aux Grosses-Roches dans le comté de Rimouski le 6 mars 1869. Il est ordonné prêtre à Rimouski le 19 mai 1894. Dans ce diocèse, il cumule diverses fonctions curiales et administratives. À sa nomination comme premier évêque de Gaspé, le 11 décembre 1922, il est vicaire général du diocèse. Évêque de Gaspé pendant 22 ans, il décède à Québec le 5 juillet 1945.

Mgr Ross est d'abord un homme d'organisation et d'action. « Je me suis donné comme programme, dit-il un jour, d'éveiller les énergies, de susciter



Mgr François-Xavier Ross, premier évêque de Gaspé, 1923-1945 (MRC.)

## UN ÉVÊQUE INTERVEN- TIONNISTE

les initiatives, de déclencher l'action...<sup>7</sup>» Déjà, dans son mandement d'entrée de mai 1923, il exprime quelques-unes de ses idées maîtresses: « C'est notre mot d'ordre, c'est notre programme. Il faut croître, il faut grandir; ce progrès il faut l'atteindre suivant l'idée chrétienne [...]; et il faut grandir par tous les moyens que sait utiliser la pensée chrétienne. » Il ajoute: « Et ce sera, croyez-le, la sollicitude de votre évêque, de vous inspirer confiance, d'éveiller et d'utiliser vos activités, de susciter vos initiatives pour vous conduire dans les voies montantes<sup>8</sup>. »

Pour Mgr Ross, le grand ennemi des Gaspésiens n'est pas tant la misère que l'ignorance. Et l'artisan d'une véritable réforme doit être le peuple lui-même. L'évêque s'attaque donc d'abord au problème de l'éducation. Dans ses divers écrits, il ne manque jamais l'occasion de parler du sujet, voire de rappeler divers principes pédagogiques ou de faire allusion à son expérience d'éducateur. En effet, il est l'auteur d'un traité de pédagogie publié en 1916 et l'un des principaux responsables de la refonte du programme des écoles élémentaires de 1923<sup>9</sup>. L'évêque de Gaspé est aussi un apôtre de la terre et de la colonisation. Dans son mandement de mai 1923, il écrit ainsi: « En tout premier lieu, nous considérons comme devant être la base de notre propriété future, la prise de possession du sol et son intelligente exploitation. Fixés par vos pères au bord de la mer, sur les richesses de laquelle vous avez jusqu'ici compté trop exclusivement, vous vous êtes désintéressés de la culture du sol; souvent vous l'avez pris en dégoût, préférant quitter vos rivages et aller demander aux villes et aux exploitations forestières la nourriture que la mer vous refuse, plutôt que de vous retourner vers la terre que Dieu a donnée à l'homme [...] Les parties de la Gaspésie qui sont devenues les plus prospères et qui, en temps de crise, ont surmonté le plus facilement les difficultés économiques, sont celles qui se sont adonnées à l'agriculture [...] Pourtant à quelques arpents du rivage, commencent ces belles régions de colonisation qui sollicitent votre courage, et n'attendent que votre travail pour vous livrer un sol productif et couvrir votre territoire de belles et florissantes paroisses<sup>10</sup>. »

Pour l'évêque de Gaspé, « la race française, qui est une race essentiellement paysanne, prouve par son histoire qu'une race terrienne peut donner dans tous les domaines, des supériorités qui égalent ou éclipsent celles des nations boutiquières et industrielles<sup>11</sup> ». Il ne voit pourtant pas en l'industrie une ennemie, du moins tant qu'elle ne devient pas un obstacle à la colonisation et à l'agriculture. Mgr Ross favorise l'établissement de nouvelles colonies en nommant des missionnaires-colonisateurs, en prenant la défense des colons contre les compagnies forestières, en faisant des pressions auprès des autorités pour faciliter l'accès aux terres, ou encore, comme c'est le cas en 1928 à Val-d'Espoir, en organisant la venue de communautés religieuses pour indiquer à la population les voies à suivre.

La crise économique de 1929, qui entraîne un mouvement provincial de

retour à la terre, semble convaincre Ross de poursuivre ses efforts. Il prend alors l'initiative de réunir à Gaspé divers notables, le clergé et des représentants des gouvernements pour trouver des solutions au problème de la crise. On décide de faire une grande offensive de colonisation des terres intérieures qui devrait, par l'exploitation conjointe de la terre et de la forêt, amener l'ouverture de nouvelles paroisses. Malgré son souci de voir les colons occuper de nouvelles terres, Ross s'oppose à une colonisation désordonnée, risquant d'aboutir à un échec.

L'évêque s'implique aussi très directement et très activement dans l'organisation et le développement des divers mouvements coopératifs. Si en d'autres diocèses les autorités religieuses favorisent les coopératives, en Gaspésie, les premières organisations de ce type sont bien des fois l'oeuvre directe de l'action épiscopale. Pour favoriser la création et le développement de mouvements coopératifs, il met sur pied diverses mesures, dont la mobilisation d'un prêtre pour faire le tour des paroisses et prêcher les principes de la coopération. Nourri des encycliques sociales de Léon XIII, de Pie XI et de Pie XII, auditeur assidu des Semaines sociales, Ross est fidèle à la doctrine sociale de l'Église.

En collaboration avec certains membres de son clergé et des fonctionnaires, Mgr Ross met sur pied les premières coopératives de pêcheurs dès 1923. Le mouvement semble vouloir prendre de l'ampleur et le ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, Joseph-Édouard Perreault, harcelé par le lobbying des marchands de poisson, écrit à l'évêque de Gaspé: « Monseigneur, n'allez pas trop vite, je vous en prie: vous ne savez pas à quelles pressions nous sommes soumis ». Ce à quoi l'évêque répond: « le jour où ceux qui nous mènent verront le groupe des électeurs, sans souci de défendre le parti, quel qu'il soit, solide dans la défense de ses intérêts, l'emprise des puissantes compagnies sera chose du passé. Ceux qui gouvernent ne sont pas si mal disposés [...] Mais ils ont besoin de sentir, chez le peuple qui les élit, une force leur permettant de résister à ces puissances d'argent qui s'arrogent le droit de mener les gouvernements...<sup>12</sup> »

Mgr Ross n'hésite pas à faire appel aux gouvernements, que ce soit pour la construction du boulevard Perron qui ceinture la péninsule, pour celle de la route reliant Sainte-Anne-des-Monts à New-Richmond, pour un chemin de fer intrapéninsulaire, etc. Et il ne se gêne pas pour forcer la main aux politiciens. Dans sa campagne pour la nationalisation du chemin de fer Matapédia-Gaspé, il offre un bon exemple des moyens de pression qu'il peut exercer. Ainsi, dans une circulaire de décembre 1926, il informe ses curés que « ... bientôt des requêtes circuleront dans les deux comtés pour reprendre nos réclamations. Les conseillers municipaux devront y prendre part par des résolutions corporatives. Je compte que vous mettrez tout en oeuvre afin de créer un mouvement d'ensemble assez imposant pour donner suite à l'émotion qui nous a valu des égards particuliers au cours des



Seau du diocèse de Gaspé. (Coll. privée)

derniers événements politiques [élections fédérales de septembre]. N'attendons pas qu'on vienne nous offrir un chemin de fer; allons le chercher<sup>13</sup>».

Il est aussi intéressant de considérer les positions de Mgr Ross sur des questions d'ordre moral. Ainsi, au sujet de la vente et de la consommation des alcools, l'évêque est très strict. Il s'oppose avec véhémence à ceux qui fabriquent de façon illicite de l'alcool frelaté ou « bagosse » et en font la contrebande. C'est alors l'époque de la prohibition et la consommation d'alcool est fortement contrôlée; plusieurs municipalités en interdisent même la vente. Fabriquer et trafiquer de l'alcool de qualité plus ou moins douteuse devient alors un commerce très rentable. Le clergé gaspésien est aux premières lignes pour combattre les contrebandiers.

Tout comme les ecclésiastiques de son temps, Mgr Ross se montre également très rigoureux à propos des danses « lascives », de certaines tenues vestimentaires « immodestes », particulièrement apportées par les touristes, des théâtres et des cinémas « de mauvais aloi », des randonnées-automobiles sans surveillance, etc. Il lutte aussi contre les Témoins de Jéhovah et les communistes dont on craint à l'époque les infiltrations: « L'absence de tout centre industriel a préservé jusqu'ici notre diocèse de la formation de cellules communistes dans la Gaspésie [...] Certains traits de mœurs assez fréquents et des expressions d'idées païennes recueillis dans nos milieux, nous avertissent assez que quelque chose mijote dans la mentalité de notre peuple et qu'il ne faut pas attendre la catastrophe pour nous opposer au mal<sup>14</sup>».

À l'égard des protestants, l'évêque de Gaspé semble adopter une attitude prudente mais ferme. Il écrit un jour: « Ma politique est de ne rien brusquer, de ne froisser aucun, mais de marcher droit devant moi. Au reste je suis convaincu que ce procédé est le plus approprié aux Anglais quant on veut s'en faire respecter. Pour les fêtes du Centenaire, je marche la main dans la main avec le maire qui est protestant; le ministre anglican est même dans notre comité. Mais c'est notre programme qui sera exécuté<sup>15</sup>. » Il s'attache par ailleurs à franciser sa ville épiscopale, réussissant, par exemple, à faire abolir le règlement qui décrétait l'usage exclusif de l'anglais dans les avis publics du conseil municipal, obtenant l'embauche d'un télégraphiste bilingue, etc.

En conformité avec les positions conciliaires, il condamne les mariages entre catholiques et protestants et la fréquentation des écoles protestantes par les enfants catholiques. Les parents qui, pour une raison grave, désirent envoyer leurs jeunes à ces institutions doivent d'abord en référer à l'évêque. En 1920, il avait pris part à une polémique assez âpre dans les journaux pour retarder au moins jusqu'à la troisième année du cours primaire l'introduction de l'enseignement de l'anglais. Il avait groupé ses articles sous le titre de *Questions scolaires*<sup>16</sup>.



Bénédiction de la chapelle-école de Saint-Éléon, le 25 août 1921. (Coll. privée)

Il faut enfin souligner l'attitude de Mgr Ross vis-à-vis la participation du Canada au conflit mondial. Nationaliste, il refuse de souscrire officiellement à l'effort de guerre. Il souligne dans une lettre que tout en étant contre le nazisme et le communisme, il trouve que le Canada n'aurait pas dû déclarer la guerre. « Je ne puis davantage accepter l'idée, poursuit-il, que, devant cette menace, nous devons encourager le gouvernement à vider notre pays, dégarnir nos côtes pour aller sur tous les continents défendre l'Empire anglais: car enfin c'est cela que poursuivent nos chefs. Je me soumetts aux lois, j'évite de dire quoi que ce soit qui entrave l'action gouvernementale; mais je ne veux pas intervenir sur un terrain politique, trop discuté, pour appuyer officiellement l'action gouvernementale au nom de l'Église et de la religion<sup>17</sup>. » Aussi, il refuse de joindre son nom à un mandement collectif des évêques qui viendrait cautionner l'action du gouvernement canadien.

L'instruction des enfants, qui relève alors de l'Église, fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'évêque de Gaspé, lui-même ancien professeur et auteur d'un manuel de pédagogie. D'ailleurs, il continue de donner des conférences et des cours de pédagogie. Chapeauté par des communautés religieuses et un clergé de plus en plus nombreux et actifs, le réseau scolaire gaspésien continue de se développer, particulièrement au niveau secondaire. Toutefois, encore en 1931, 13,23% des habitants du comté de Gaspé ayant dix ans et plus, sont analphabètes. À ce chapitre, Gaspé occupe alors le 209<sup>e</sup> rang sur les 222 comtés canadiens<sup>18</sup>.

Avant 1922, l'enseignement primaire catholique était divisé en trois degrés: l'élémentaire, l'intermédiaire (écoles modèles) et le supérieur (académies). Cette année-là, une nouvelle loi scinde cet enseignement en deux catégories, soit l'ancien programme élémentaire, qui englobe désormais les écoles modèles, et l'enseignement complémentaire, c'est-à-dire les aca-

**UN OUTIL  
ESSENTIEL:  
L'ÉDUCATION**

démies. La refonte du programme scolaire étend à l'école de rang le privilège jusque là réservé à l'école de village de conduire les enfants jusqu'à la sixième année, comme le faisait l'école modèle. En 1925, on compte 80 municipalités scolaires dans les comtés de Gaspé et de Bonaventure. Sur ce nombre, 35 n'ont qu'une seule école, la plupart du temps d'une classe unique recevant aussi bien les garçons que les filles. En tout, dans ces deux comtés, il y a 350 classes catholiques regroupant 11 370 élèves, dont 5 510 garçons. En comptant les écoles protestantes, il faut ajouter quelque 70 classes et 1 500 élèves. La moyenne de la fréquentation scolaire est d'environ 75%. Le personnel enseignant se compose de 298 institutrices, 4 instituteurs et 48 religieuses<sup>19</sup>.

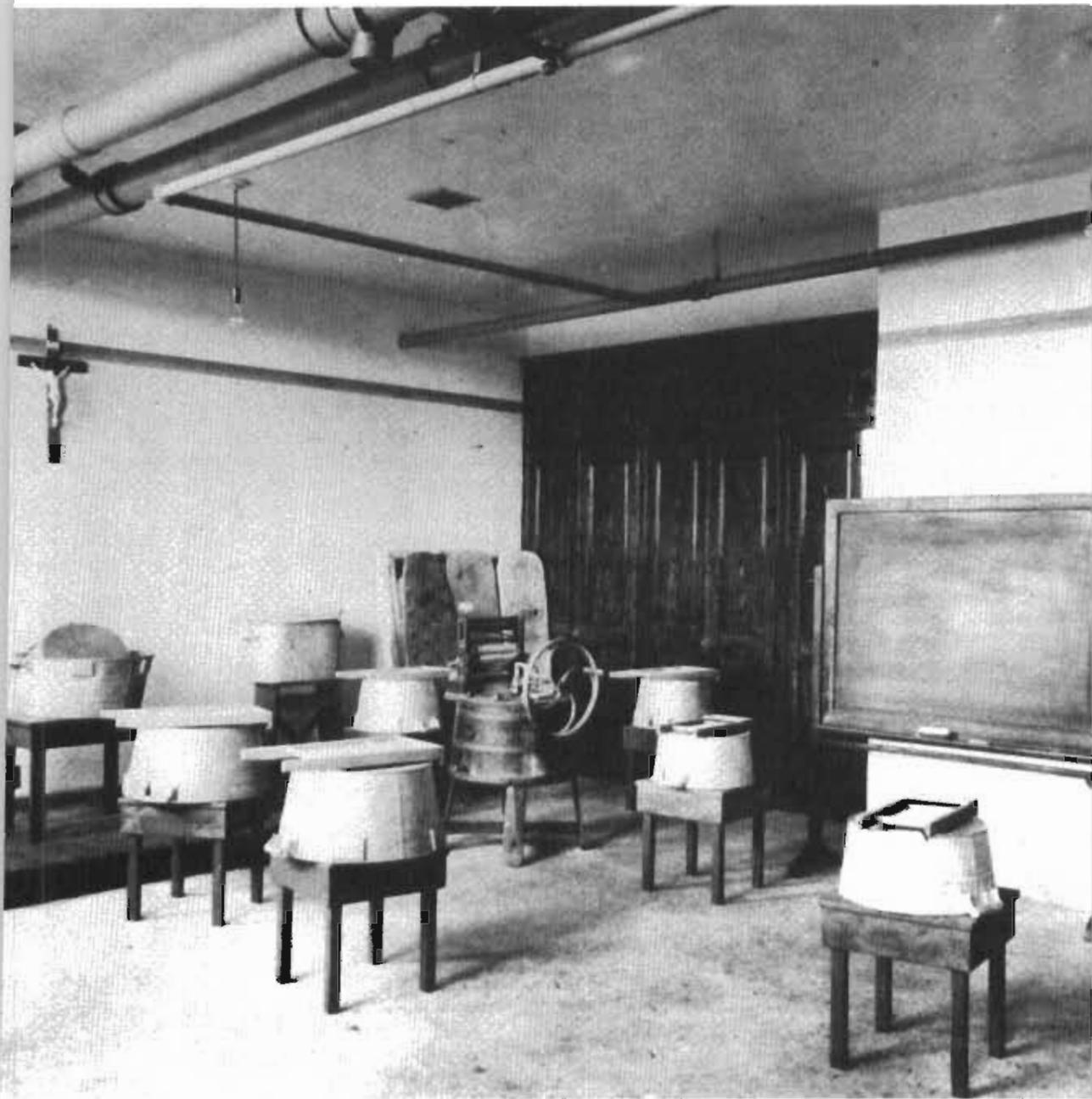
Avant la loi de 1944 sur l'instruction obligatoire, la brièveté de la fréquentation scolaire chez les garçons semble demeurer un des grands problèmes de l'école primaire gaspésienne. En 1930, les garçons au-dessus de douze ans qui franchissent la quatrième année se retrouvent presque seulement dans les écoles de village. Les classes de cinquième année dans les écoles de rang sont des classes de jeunes filles.

Peu d'élèves se rendent au secondaire. Dans son rapport de 1941-1942, l'inspecteur Paul Hubert précise que seulement 5% des 37 000 élèves de la région no 8 atteignent la septième année. De 5 256 jeunes inscrits en cinquième, 3 301 partent avant la septième année. Quant à la fréquentation scolaire, il constate: « Notre assiduité est très pauvre. Sur 100 élèves qui s'inscrivent en septembre, 23 manquent la classe toute l'année. Adieu le certificat d'étude ». Entre 1927 et 1943, le nombre d'inscriptions n'augmenté presque pas dans les écoles primaires catholiques de Gaspé et de Bonaventure. Problème encore plus dramatique chez les protestants. En vingt ans, de 1922 à 1942, le nombre des élèves inscrits à l'élémentaire baisse de moitié (1 333 à 532), un seuil jamais atteint depuis 1867<sup>20</sup>.

L'éducation chrétienne imprègne tout l'enseignement chez les catholiques. On en fait du matin au soir. L'instruction religieuse proprement dite prend au moins une heure de classe sur les cinq de la journée. L'enseignement de la langue maternelle fait aussi l'objet d'un soin particulier dans les écoles primaires. Mais plusieurs parents francophones envoient leurs enfants à l'école anglaise pour s'initier à « la langue des messieurs », ce qui entraîne des remontrances sévères de l'évêque et des curés. On constate même de drôles d'anomalies: « Dans des municipalités rurales ou scolaires, indique Mgr Ross, si un seul membre du Conseil est de langue anglaise, toutes les délibérations se font en anglais, même si ce membre de langue anglaise comprend le français. Dans notre école du village de Gaspé, il y avait à mon arrivée quarante et quelques enfants de langue française et cinq de langue anglaise. Toutes les matières s'enseignaient en anglais et on faisait deux heures de français par semaine<sup>21</sup> ».

L'enseignement ménager se développe dans les écoles. On y apprend la

Buanderie de l'école  
ménagère de Gaspé.  
Photo: Livernois. (Coll.  
privée)



couture, certaines notions agricoles, le jardinage, etc. Vers 1925, on compte des écoles ménagères à Saint-Alexis de Matapédia (38 élèves), à Grande-Rivière (71), à Gaspé (50), à Sainte-Anne-des-Monts (56) et à Matane (269)<sup>22</sup>. La plupart sont vieilles d'une dizaine d'années. En 1926, une autre école de ce type est fondée à New-Richmond. En 1929, l'école ménagère de Gaspé, tenue par les ursulines, est reconnue officiellement comme école ménagère régionale. En 1945, celle de Matane, dirigée par les soeurs du Bon-Pasteur, est aussi élevée à ce titre. Au début des années 30, à la faveur de la crise économique et du mouvement de retour à la terre qu'elle entraîne, le clergé et les inspecteurs orientent l'enseignement vers un objectif prioritaire: l'agriculture. Les religieuses et les institutrices utilisent divers procédés pédagogiques afin de créer une atmosphère rurale dans l'école: pensées agricoles inscrites au tableau, confection de dessins illustrant des scènes de la vie rurale, petits jardins, etc.

De 1920 à 1945, entre Matane et Saint-Alexis de Matapédia, les religieuses s'installent en quinze localités pour y faire fonctionner des écoles paroissiales, des couvents et quelques académies. Les communautés masculines font de même en six endroits. Toutefois, en dehors des principaux villages, il n'y a pas d'écoles de garçons alors que les couvents pour les filles sont plus nombreux. Les seules nouvelles venues chez les religieuses enseignantes en paroisse sont les ursulines et les soeurs de Saint-Paul de Chartres. Les deux premières religieuses de cette dernière communauté arrivent au Canada en 1930. Mgr Ross accepte qu'elles viennent cet été-là à Sainte-Anne-des-Monts pour prendre charge de l'hospice naissant. C'est là qu'elles installent leur maison-mère au Canada. En 1932, elles ouvrent un noviciat dans le village. Jusqu'en 1952, près de 130 jeunes filles, principalement des Gaspésiennes, prennent le voile chez les soeurs de Saint-Paul. Entre 1937 et 1939, plusieurs religieuses de cette communauté quittent Sainte-Anne-des-Monts pour prendre la direction de six écoles du diocèse<sup>23</sup>.

La première école normale gaspésienne, la dix-septième en province, est le résultat de l'initiative de l'évêque de Gaspé qui désire, dès la prise en charge de son diocèse, y former des institutrices. C'est d'ailleurs la première fondation de Mgr Ross à Gaspé. À cette fin, il fait appel aux ursulines. Le 9 juillet 1924, les trois premières religieuses de cette communauté quittent Rimouski pour Gaspé. Elles restent deux mois à l'évêché avant que ne s'ouvrent les premières classes à l'ancien hôtel Baker. Le 6 septembre, trois autres religieuses les rejoignent à Gaspé. Le 8, elles prennent possession du monastère-pensionnat où 22 élèves font leur entrée. En 1926, une dizaine d'institutrices obtiennent leur diplôme à l'école normale de Gaspé et la première profession religieuse au monastère et en Gaspésie a lieu deux ans plus tard<sup>24</sup>.

En 1938, une nouvelle législation provinciale exige que toutes les candi-



Couvent des ursulines  
fondé en 1924. (Coll  
privée).

dates au diplôme d'enseignement devront suivre les cours de formation professionnelle dans les écoles normales. Aucune aspirante ne pourra y être admise sans avoir terminé la huitième année du primaire. Auparavant, les commissions scolaires s'alimentaient surtout dans les couvents et les écoles modèles des villages. Les examinateurs décernaient des brevets à des jeunes filles après leur sixième année. En 1937, sur 754 institutrices que compte la région no 8, seulement 113 sont diplômées de l'école normale, soit 15%. L'école normale de Gaspé devenant l'unique source de recrutement autorisée dans la péninsule, les institutrices sont plus difficiles à trouver. De 170 enseignantes laïques non brevetées en 1943, ce chiffre passe à 332 en 1945, soit 33% du total de la région no 8<sup>25</sup>. Plusieurs écoles doivent fermer leurs portes malgré le recours aux jeunes filles non diplômées et la récupération des anciennes institutrices mariées. Le salaire des enseignantes est encore peu élevé. Le traitement moyen annuel dans les écoles élémentaires catholiques est de \$268 en 1925, de \$275 en 1930 et de \$300 en 1940.

Le problème du personnel non qualifié affecte aussi les protestants de la Gaspésie. Il contribue à baisser la qualité de l'enseignement dans 50% de leurs écoles et à rendre difficile la classification des élèves. De 1932 à 1942, seulement quatre professeurs obtiennent leur diplôme du MacDonald College et 39 personnes non diplômées font la classe avec un permis spécial<sup>26</sup>.

À son arrivée à Gaspé, Mgr Ross s'était donné comme priorité de fonder un séminaire, car la région ne comptait aucun collège classique. À cette époque, les parents qui voulaient que leurs enfants obtiennent un enseignement supérieur devaient les envoyer à Rimouski, à Québec, à Lévis, à Montréal, à Bathurst ou à Caraquet, un luxe que seul le petit nombre pouvait se permettre. Ayant obtenu l'appui des jésuites, il fit entreprendre les travaux dès 1924 et, deux ans plus tard, le séminaire put accueillir plus de 60 élèves. Par manque de professeurs, ont dut en refuser une dizaine d'autres en rhétorique et à peu près autant en versification. Trois classes sont ouvertes: philosophie, éléments latins et éléments français. Les problèmes financiers pesaient cependant très lourdement. En effet, la

Le séminaire de Gaspé  
ouvrit ses portes en sep-  
tembre 1926. (MRG)



construction avait coûté quelque \$260 000 et, malgré les souscriptions populaires (plus de \$90 000), la dette augmentait toujours. Pour comble de malheur, la crise économique entraîna la faillite de la maison d'affaires de Québec chargée des obligations du séminaire<sup>27</sup>.

Les jésuites assumèrent la direction du séminaire jusqu'en 1938, alors qu'ils furent remplacés par les clercs de Saint-Viateur. C'est à la mi-août que quatorze religieux de cette communauté, sous la direction du père Joseph Latour, s'installèrent au séminaire, qui peut alors accommoder 90 élèves, soit 70 pensionnaires et 20 externes<sup>28</sup>. En 1939, on décida de construire une aile de deux étages pour permettre d'augmenter la capacité de logement de l'édifice dans lequel on venait d'instaurer un nouveau cours commercial. À l'inscription de septembre 1939, on peut accepter plus de 150 étudiants.

Au cours des années 40, il sera souvent question de céder aux clercs de Saint-Viateur la propriété du séminaire, mais pour diverses raisons, la transaction n'a pas lieu. Sans en être propriétaires, les religieux sont chargés de l'administration du séminaire et la congrégation de Saint-Viateur fournit le personnel. La corporation du séminaire paie ce personnel et la propriété de l'édifice reste au diocèse. En 1943-1944, une vingtaine de clercs de Saint-Viateur y dispensent un cours classique, un cours commercial et un troisième cours, préparatoire aux deux premiers. L'inscription est de 150 élèves. Presque tous proviennent du diocèse. De toutes les paroisses, ce sont Grande-Rivière, Gaspé et Carleton qui fournissent le plus d'étudiants<sup>29</sup>.

En plus de prendre la direction du séminaire pour remplacer les jésuites, les clercs de Saint-Viateur se retrouvent aussi avec la charge du monastère de Val-d'Espoir fondé par les cisterciens en 1930. Situé à quelques milles à l'ouest de la mission, le juniorat peut abriter une cinquantaine de pension-



naires. De 1930 à 1936, le monastère des « Cisterciens adorateurs de Sainte-Marie de Val-d'Espoir » avait accueilli 80 juvénistes et les pères avaient réussi à défricher une cinquantaine d'arpents. Mais les dettes de construction, la crise économique, le faible rendement du sol et le dépaysement des religieux européens firent en sorte que le monastère fut dissous. En 1938, avec l'appui du premier ministre Maurice Duplessis, l'ancien monastère est converti en école d'agriculture, la première en Gaspésie. Reconnue par l'État, elle émargera désormais au budget gouvernemental. Assurés de cette aide, cinq clercs de Saint-Viateur viennent prendre possession du monastère à l'automne de 1938. Grâce à leurs efforts, l'étendue des terres en culture atteint bientôt 215 acres et les récoltes permettent d'entretenir 25 bêtes à cornes et six chevaux de trait. De plus, on peut vendre de 25 à 30 tonnes de foin et de paille chaque année. Des jeunes viennent y chercher, en plus des matières professées dans d'autres écoles, diverses méthodes culturelles et y apprendre un métier. Le cours dure deux ans.

École d'agriculture de  
Val-d'Espoir. (MRC)

Les services hospitaliers connaissent aussi un important développement au cours de cette période. Encore là, c'est l'Église qui prend en charge ces institutions. Le premier hôpital à être construit dans la péninsule est celui de Chandler, un peu avant la création du diocèse de Gaspé. C'est en juillet 1915 que l'évêque de Rimouski, Mgr André-Albert Blais, écrit à la supérieure des soeurs de la Providence de Montréal qu'Alfred Dubuc, gérant général de la St. Lawrence Pulp and Lumber Corporation de Chandler désire ouvrir un hôpital au village. Il est disposé à céder gratuitement le terrain nécessaire pour y construire un hôpital, une église et une école. Le 21 septembre, les premières soeurs arrivent à Chandler, où il y a déjà un médecin. Le 18 octobre, elles prennent possession d'un hôtel transformé qui peut compter six lits. Très bientôt, elles seront débordées face aux

## **LE SERVICE HOSPITALIER**

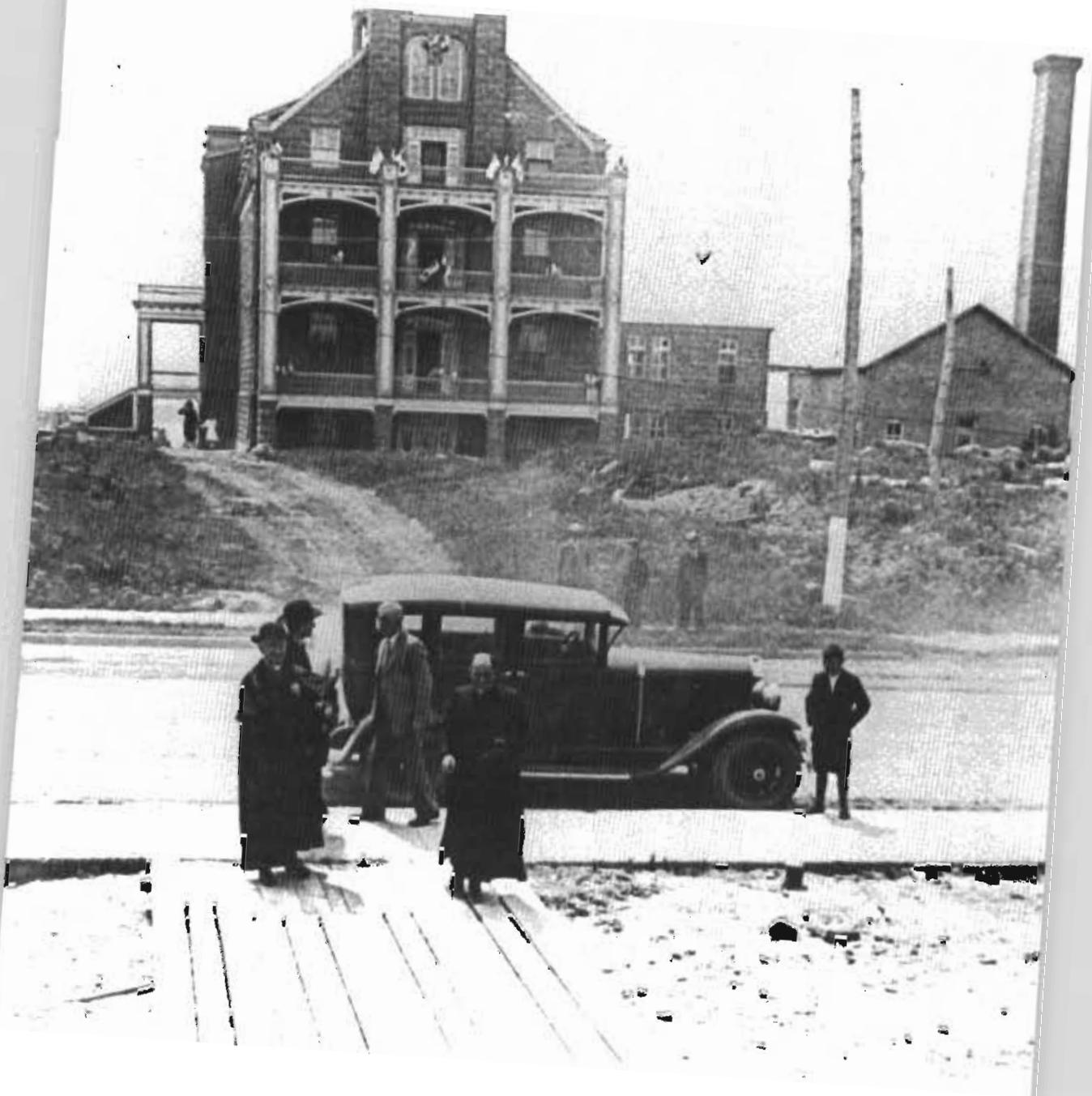
ravages de la grippe espagnole<sup>30</sup>. Le 16 janvier 1917, une convention est signée entre la compagnie et les soeurs de la Providence. La compagnie fournit un terrain, accorde un octroi de \$10 000 pour la construction d'un édifice de 30 lits et donne l'assurance d'amortir les dettes éventuelles, de procurer gratuitement de l'ameublement et du matériel technique, de fournir les services d'eau, d'électricité et de téléphone, etc. En compensation, les ouvriers accidentés de la compagnie recevront gratuitement les premiers soins<sup>31</sup>. En 1920, on commence les travaux de construction de l'hôpital mais ce n'est qu'en janvier 1924 que le personnel médical peut y faire son entrée.

Après avoir acquis pour \$15 000 l'ancienne propriété du marchand Charles LeBoutillier sur la rive sud du bassin de Gaspé pour y ériger un hôpital, Mgr Ross invite les augustines hospitalières de la Miséricorde de Jésus de Québec à s'y installer. En 1926, elles y aménagent un hôpital de vingt lits et un monastère. Cependant, les besoins croissent et la maison s'avère bientôt trop exigüe. On décide donc de bâtir un nouvel édifice, qui ouvre ses portes en 1930. Il compte 75 lits. En 1940, on commence la construction d'une aile supplémentaire permettant l'ouverture d'une maternité, d'un service de pédiatrie et surtout d'un service destiné aux tuberculeux qui compte 50 lits. En 1939, l'Unité sanitaire de Gaspé dénombreait plus de 250 tuberculeux dans le seul comté de Gaspé-Sud. Seulement 25 lits étaient alors disponibles pour ces malades<sup>32</sup>. Dès 1938, Mgr Ross soumettait aux autorités provinciales son intention d'établir un sanatorium à Gaspé. Il recevra l'accord du gouvernement provincial à cet effet au début de juillet 1945, très peu de temps avant sa mort. Cinq ans plus tard, le sanatorium Ross ouvrira ses portes.

Mais si l'Hôtel-Dieu de Gaspé se développe, il n'en est pas ainsi de l'hôpital de Chandler, qui a peine à vivre. On assiste même à des frictions répétées entre l'évêque et les responsables de cet hôpital. Les soeurs de la Providence n'acceptent pas facilement le projet de Mgr Ross de transformer leur insitution en hospice pour vieillards et malgré des directives très précises de la part de leur évêque, elles continuent pendant un certain temps à recevoir des malades. De 1932 à 1948, l'hospice de Chandler accueille une quarantaine de personnes âgées par année.

Au début des années 1930, un hôpital-hospice ouvre ses portes à Sainte-Anne-des-Monts. Le curé Pierre Veilleux et ses paroissiens en ont demandé l'autorisation à Mgr Ross, qui exige cependant que ni la paroisse, ni le diocèse n'assument de responsabilités financières. Le gouvernement supportera donc seul les frais pour la construction et le maintien de l'hôpital, qui sera dirigé par les soeurs de Saint-Paul de Chartres, nouvellement arrivées de France. En décembre 1945, les soeurs de Saint-Paul assument également la direction du nouvel hôpital de Maria, baptisé hôpital Bourg. Auparavant, plusieurs patients devaient se rendre jusqu'à Campbellton

Visite de Mgr Ross à  
l'hôpital de Chandler.  
(MRG)



pour se faire soigner. En dehors du diocèse de Gaspé, les soeurs dominicaines transforment l'hôtel Belle Plage pour fonder, en 1935, l'hôpital de Matane, qui logera dans un nouvel immeuble en 1950<sup>83</sup>.

**LA PRISE EN  
MAIN PAR LE  
COOPÉRATISME**

Un élément majeur de l'histoire gaspésienne de cette époque est la mise sur pied de tout un réseau de coopératives, tant chez les pêcheurs que chez les agriculteurs et les travailleurs forestiers. Dans le domaine de l'épargne et de la consommation, le coopératisme apparaît alors aux élites comme la solution la plus efficace et la plus facilement applicable pour améliorer les conditions matérielles des péninsulaires et pour développer chez eux l'esprit de solidarité, gage d'harmonie sociale. Ce mouvement est principalement canalisé par le clergé qui s'implique directement pour lancer les projets coopératifs, les encadrer et très souvent les gérer. Mgr Ross, dans une circulaire à ses prêtres peu après son arrivée à la tête de l'Église de Gaspé, traçait la marche à suivre: « Eh bien, étendons ces organisations [les coopératives] et affermissons-les. Notre peuple peut développer encore son esprit coopératif qui ne se forme que graduellement. Ne perdons pas de vue que la mentalité d'un peuple longtemps opprimé ne se transforme que lentement, et sous une direction aimante, patiente, éclairante et créatrice d'initiative. Développons le sentiment de charité sociale, de solidarité et de fierté d'âme. Un peuple qui n'a pas l'ambition de prendre la direction de ses propres ressources est marqué par l'esclavage; il restera l'éternel exploité<sup>84</sup>. »

Pour réaliser ses objectifs, le clergé gaspésien bénéficie, vers la fin des années 30, de l'aide très importante du Service social-économique (SSE) de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, qui joue alors un rôle d'éducation coopérative de premier ordre. Le SSE voit d'abord à former dans le milieu des chefs et des propagandistes de la coopération sociale. Par la suite, on organise des cercles d'études au niveau local, en fonction d'un besoin local, d'une ressource à exploiter, soit dans la production, soit dans les services ou la consommation.

Le premier mouvement coopératif naît dans les années 1910 et se développe au début des années 20. Il est cependant souvent improvisé et il souffre des effets de la crise économique et de divers autres facteurs moins conjoncturels. Vers le milieu des années 30, le mouvement reprend de plus belle et se développe dans différents secteurs: les coopératives de pêche, les caisses populaires, les coopératives agricoles, de consommation, les syndicats forestiers, les coopératives d'aqueduc, d'électricité, de téléphone, de loisir, les mutuelles-feu, etc. Même les jeunes participent au mouvement. Ainsi, à Percé, une coopérative de guides pour le tour de l'île Bonaventure est organisée par le curé Charles-Eugène Roy. En 1941, elle groupe plus d'une douzaine de personnes. À la fin de la randonnée, les jeunes déposent leur pourboire dans une caisse commune qui redistribue les fonds en parts

égales. Dans la flambée d'associationnisme des années 40, on parle même d'établir des coopératives de médecine, de construction, etc. « La coopération n'est plus considérée en Gaspésie comme un mouvement de révolutionnaires ou de mécontents, écrit le directeur du SSE en 1944, une affaire dont on ne doit parler qu'en petits comités [...] Le clergé, un nombre de plus en plus considérable de professionnels, tout le personnel enseignant, le corps agronomique, nos chefs civils et même quelques hommes d'affaires se donnent la main pour assurer son expansion et son succès<sup>35</sup>. » En 1945, la Gaspésie est devenue à l'échelle de la province un des principaux leaders de la formule coopérative, un exemple à suivre.

Même si la fondation des caisses populaires et des coopératives agricoles précède de quelques années les coopératives de pêcheurs, il semble plus approprié de parler d'abord de ces dernières, vu leur plus grande spécificité régionale et leur importance comme symbole du mouvement coopératif dans la péninsule<sup>36</sup>.

Les premières coopératives de pêcheurs voient le jour après la récession économique de 1921, quand le gouvernement provincial, qui vient de prendre en charge la régie administrative des pêches commerciales, passe une loi pour favoriser l'organisation de la coopération chez les pêcheurs. Dès le début, le clergé gaspésien s'implique et devient le leader du mouvement.

Dès juillet 1923, Mgr Ross rencontre à Caplan le ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, Joseph-Édouard Perreault, avec qui il fixe un plan de coopération pour les pêches et la colonisation. L'abbé Edmond Plourde, missionnaire diocésain, est alors chargé d'organiser les coopératives. Le gouvernement lui adjoint Louis Bérubé, un spécialiste du ministère. En même temps, le ministre confie à L.-A. Masson, de la Coopérative fédérée de Québec, qui oeuvre dans le secteur agricole, l'organisation commerciale des coopératives. Le 19 août, Mgr Ross accompagne des fonctionnaires à Cap-des-Rosiers et à l'Échouerie pour lancer, de concert avec les curés concernés, les deux premières coopératives de pêcheurs. Le 5 septembre, c'est au tour des pêcheurs de saumon de Carleton d'entrer dans le mouvement. Le 9 septembre, ce sont ceux de Cap-aux-Os, le 9 octobre, ceux d'Anse-aux-Gascons et le 28, ceux de Newport. Les six groupements de 1923 comptent près de 260 membres; le capital souscrit totalise \$3 280. Déjà, quelques-uns d'entre eux, par l'entremise de la Coopérative fédérée, préparent 40 150 livres de morue salée verte pour le marché et signent des commandes de marchandises pour \$2 853. De 1923 à 1926, pas moins d'une dizaine de coopératives sont fondées, regroupant plus de 400 pêcheurs. Avant la crise de 1929, deux autres viennent s'y ajouter. Leurs membres représentent environ le tiers des effectifs gaspésiens. En 1925, ils livrent à la Coopérative fédérée plus d'un million de livres de morue<sup>37</sup>.

## **ORGANISER LES PÊCHEURS**

Les coopératives achètent les agrès et les objets nécessaires au pêcheur dans son travail ainsi que les denrées de consommation dont lui et sa famille ont besoin. Elles s'occupent de l'achat et de la vente des prises, de leur inspection, de leur préparation, de leur conservation, de leur mise en conserve s'il y a lieu, de leur transport et de leur mise en marché. Elles doivent aussi voir à la construction d'entrepôts frigorifiques et de toutes autres bâtisses nécessaires à l'industrie de la pêche. En fait, ce sont des coopératives artisanales de préparation du poisson doublées de coopératives d'approvisionnement et de vente; les pêcheurs ne mettent pas en commun le produit de leur pêche.

Ces premières coopératives nées des suites de la récession de 1921 connaissent l'échec à partir de 1927. En 1932, seule celle de Carleton poursuit ses activités. Plusieurs raisons peuvent expliquer cet échec. D'abord, les compagnies de pêche manoeuvrent pour contrecarrer le travail des coopératives. Elles font des pressions sur le gouvernement, qui semble prendre ses distances vis-à-vis le mouvement à mesure qu'il évolue. Les maisons de commerce peuvent également payer comptant le poisson des pêcheurs, ce que ne sont pas en mesure de faire les coopératives, faute de liquidité disponible lorsqu'arrive la morue. Les caisses populaires n'ont pas encore les reins assez forts pour financer les opérations des coopératives de pêche, dont la solvabilité semble souvent les inquiéter.

L'une des principales causes de l'échec est sans doute le manque d'éducation coopérative. « Nous avons voulu faire des coopératives avant de former des coopérateurs. Nous avons créé des cadres coopératifs dans lesquels sont entrés des gens qui ignoraient tout de la lettre et de l'esprit de la coopération », admettra Mgr Ross. « Ils ne comprirent pas, ajoutera-t-il, qu'il s'agissait de leur affaire, d'une entreprise bien à eux. Et alors, ici et là, on tricha, cherchant à tromper les coopératives comme on cherchait à tromper les compagnies<sup>38</sup>. » Comme le souligne Georges Lafontaine: « ... sauf exceptions, les membres des coopératives ne virent là qu'une espèce de compagnie nouvelle protégée par le gouvernement, institution que l'on pouvait donc exploiter de son mieux tout en lui donnant le moins possible<sup>39</sup> ». Par exemple, deux coopératives ne vendent pas par l'entremise de la Coopérative fédérée se contentant d'acheter d'elle au prix du gros et écoulant leur poisson ailleurs. D'autres vendent en coopération mais plusieurs de leurs pêcheurs cèdent leurs prises à des compagnies. Plusieurs autres causes ayant trait à la qualité du poisson expédié, à la qualification du personnel, à l'administration interne des coopératives s'ajoutent à ce diagnostic. De plus, la crise économique affecte le secteur des pêches, surtout en 1931, et elle vient précipiter la disparition des coopératives. En 1932, il ne reste donc plus que la coopérative de Carleton. Cette dernière a pu bénéficier de la valeur du saumon dont le prix se maintient durant les années 30.

Adélard Roy, pêcheur de saumon et membre de la coopérative des pêcheurs de Carleton depuis 1917.  
Photo: Radio-Canada.



Les initiateurs du premier mouvement de coopération chez les pêcheurs comprennent qu'il faut lui donner des bases plus solides. Pour sa part, Mgr Ross prépare en 1934 un mémoire pour le gouvernement provincial dans lequel il préconise la formation d'ingénieurs en pêcheries qui assureraient aux travailleurs de la mer un encadrement semblable à celui des agronomes vis-à-vis des cultivateurs. En 1937, des représentants du clergé, des universités et du gouvernement se concertent pour relancer le mouvement.

À la suite de ces rencontres, l'École supérieure des pêcheries est fondée à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, en mai 1938. En 1939, elle est rattachée à la Faculté des sciences de l'Université Laval. En plus de voir à améliorer le sort des pêcheurs par la recherche de débouchés pour leur poisson et par le perfectionnement des méthodes de pêche et de manutention, cette institution a pour mission de former du personnel technique nécessaire à l'administration des pêcheries. Son directeur, l'abbé François-Xavier Jean, s'empresse de mettre sur pied un service extérieur d'éducation des adultes. Dès lors, le Service social-économique entreprend la tâche d'organiser une campagne devant conduire à l'établissement d'un nouveau mouvement coopératif chez les pêcheurs. Le premier secrétaire du Service est l'agronome Alexandre Boudreau. Fort de l'expérience de l'Université d'Antigonish (N.-É.), on met sur pied un programme comportant trois points: la formation de leaders locaux, l'organisation par ces derniers de cercles d'étude chez les pêcheurs et l'appui du SSE par des assemblées paroissiales, par la distribution de documentation et de films, par des congrès, par des conférences radiophoniques, etc.

Avec l'appui du gouvernement, de Mgr Ross et du clergé gaspésien, le SSE passe rapidement à l'action. À l'automne de 1938, l'école de Sainte-Anne-de-la-Pocatière accueille 54 jeunes pêcheurs choisis par leurs curés. Au cours de l'hiver suivant, quelque 200 cercles d'étude et des discussions sont organisés un peu partout. De 1938 à 1941, plus de 220 pêcheurs de la région fréquentent l'école. Des institutrices, des inspecteurs d'écoles, des agronomes et un groupe de curés y suivent aussi des cours sur la coopération. Le troisième congrès coopératif de la Gaspésie, tenu en septembre 1941, attire à Gaspé plus de 175 délégués représentant des coopératives de pêcheurs, des caisses populaires, des coopératives agricoles et de consommation. La propagande du clergé et des membres des cercles d'étude précède et prépare la venue des animateurs du SSE. Bien vite, ce dernier est débordé devant le nombre croissant de requêtes demandant la présence de propagandistes ou la tenue d'assemblées de fondation. De 1938 à 1941, Alexandre Boudreau donne ainsi plus de 205 conférences. Avant 1945, plus de 50 causeries du SSE sont diffusées par CHNC de New-Carlisle. Devant l'afflux des sollicitations, le SSE tente prioritairement de ressusciter les coopératives des années 20 et accorde aussi préséance aux groupements paroissiaux sur ceux des petites anses, pour préserver le cadre paroissial et



Usine de poisson de  
Sainte-Thérèse-de-  
Gaspé, 1944. (ANQ)

satisfaire le clergé<sup>40</sup>.

Au printemps 1939, trois coopératives de pêcheurs sont actives: celles de Carleton, de Rivière-au-Renard et d'Anse-aux-Gascons. En avril, afin de raffermir l'unité du mouvement, on les regroupe dans une fédération provinciale appelée « Pêcheurs-Unis de Québec ». À la fin de l'année, on compte huit syndicats coopératifs de pêcheurs et en 1940, il s'en fonde trois autres; il s'en crée autant en 1941 ainsi qu'en 1942. Devant les succès de ces premières coopératives et la propagande du SSE, les pêcheurs se joignent graduellement au nouveau mouvement. Une succursale est ouverte à Matane et elle dessert les pêcheurs de ce comté ainsi que ceux du secteur ouest du comté de Gaspé-Nord. Les pêcheurs isolés de la Baie-des-Chaleurs (Bonaventure, Saint-Siméon, Caplan) sont rattachés à la coopérative de Carleton. Les pêcheurs de saumon de cette coopérative, ayant leurs propres marchés et leurs prix stables, obtiennent en 1942 un statut particulier dans l'organisation de Pêcheurs-Unis, tout en y restant affiliés. Quand la fédération ne peut verser les prix réclamés, ils écoulent leur poisson ailleurs.

L'organisation des Pêcheurs-Unis fonctionne de la façon suivante. Pour devenir sociétaire d'une coopérative, une personne doit déboursier un dollar. Chaque « locale » est chapeautée par une sorte de conseil d'administration composé de cinq membres élus pour deux ans par les coopérateurs de l'endroit. C'est ce conseil qui nomme un gérant pour la coopérative. La fédération provinciale fonctionne de la même façon. Des délégués des « locales » se réunissent lors d'une convention pour élire les administrateurs, dont le président. L'activité la plus importante de la fédération est la vente du poisson. C'est à partir du siège social qu'on effectue les transactions sur les marchés étrangers, tandis que les succursales de vente de Matane (1939), Montréal (1942) et Québec (1945) s'attaquent au marché domestique alors entre les mains de grossistes affiliés à des compagnies des Maritimes. La fédération dispose aussi d'un service d'achats pour les

marchandises à distribuer aux « locales ». Moins de 30 jours après la livraison de son poisson, le pêcheur reçoit une avance pour subsister en attendant le paiement final de son produit. Pour financer ses immobilisations, la fédération emprunte aux caisses populaires alors que pour le versement des avances à ses membres, elle s'adresse plutôt aux banques<sup>41</sup>.

Les pêcheurs étant peu familiers avec ce nouveau type d'organisation, les permanents en viennent à jouer un rôle important dans la fédération. Alexandre Boudreau, du SSE, qui est aussi secrétaire de Pêcheurs-Unis de 1939 à 1948, l'abbé Gérard Guité, directeur des oeuvres sociales du diocèse de Gaspé et aviseur moral de Pêcheurs-Unis ainsi que les responsables des divers secteurs de la fédération, exercent un réel ascendant sur les membres du conseil d'administration. Le paternalisme à peine déguisé de la fédération, affirme Paul Larocque, ne remet pas en cause la décentralisation. C'est pour limiter les erreurs et coordonner les opérations que la « centrale » s'interpose. La décentralisation demeure quand même effective. En effet, l'absence de relations suivies avec la fédération assure aux syndicats locaux une indéniable autonomie<sup>42</sup>.

Les coopératives de pêcheurs sont d'abord l'oeuvre du clergé et des animateurs du SSE. Une quinzaine de syndicats coopératifs sur la vingtaine créée après 1939 doivent en partie leur existence, sinon leur survie, aux initiatives et aux encouragements des curés. Après la période des fondations, plusieurs d'entre eux continuent à suivre le développement et à seconder la bonne marche des syndicats locaux en tant qu'aviseurs moraux, présidents honoraires ou membres de l'exécutif. Quant au SSE, son action au niveau de l'éducation et de l'organisation coopérative permet la mise sur pied de nombreux syndicats de pêche, de consommation, d'épargne ou autres. La contribution des autorités gouvernementales demeure secondaire. Par exemple, le budget alloué à l'École supérieure des pêcheries passe de \$25 000 à \$15 000 en 1944. D'ailleurs, les relations entre Pêcheurs-Unis et le gouvernement provincial se détériorent graduellement.

En 1945, l'organisation des Pêcheurs-Unis est devenue la principale force économique dans le domaine des pêches en Gaspésie; elle est la plus importante par le nombre de ses membres et par son chiffre d'affaires. Regroupant toutes les coopératives de pêcheurs de la province, elle compte 3 268 sociétaires dont 2 300 en Gaspésie, c'est-à-dire la moitié des pêcheurs de la péninsule. Cette région est de loin la plus importante de l'organisation, autant par son membership que par sa production de poisson. De huit « locales » en 1939, la fédération regroupe, à la fin de la guerre, 36 coopératives au niveau de la province, dont plus d'une vingtaine dans le diocèse de Gaspé. Déjà en 1943, l'organisme contrôle plus de 50% de la valeur du poisson expédié à partir de la péninsule et 54% des pêcheurs vendent leurs prises par l'entremise des coopératives. Ils contrôlent au-delà de 40% de la production de morue, 45% de celle du maquereau, 45% de celle



Fin des cours de coopération donnés à l'école normale des ursulines par MM. Alexandre Boudreau et Louis Bérubé: 30 août 1940. (Coll. privée)

du saumon et 35% de celle de l'éperlan. Le chiffre d'affaires des coopératives dépasse alors le million de dollars<sup>43</sup>. Désormais ce sont les compagnies qui s'alignent sur les prix fixés par la fédération ainsi que sur ses pratiques commerciales. S'attaquant à la fois aux marchés étrangers et au marché national, Pêcheurs-Unis diversifie aussi ses produits et s'implante dans le secteur du poisson frais et congelé. En 1947, la fédération vend 62 espèces différentes de produits. Néanmoins, les difficultés à surmonter sont encore nombreuses.

Un autre mouvement coopératif d'importance à s'implanter en Gaspésie est celui des caisses populaires d'épargne et de crédit. La première de ces institutions était fondée à Lévis en 1900 par Alphonse Desjardins. En septembre 1908, à la demande du curé Théodule Smith, Desjardins vient à Maria fonder la huitième caisse provinciale et la première dans la péninsule. Tout de suite après, il en ouvre une autre à Bonaventure, qui ne démarrera vraiment qu'en 1913, sous l'instigation du curé Elzéar Matte. En juillet 1915, c'est au tour de Saint-Omer, suivi, en avril 1917, par Nouvelle. Ces deux fondations sont l'oeuvre de l'abbé J.-Albert Saint-Laurent qui devient vite le promoteur des caisses populaires en Gaspésie. Il contribue en effet à l'ouverture de celle de Saint-Godefroi en février 1919, de celle de Saint-Siméon en mai de la même année, de celle de Saint-Alphonse en octobre et de celle de New-Richmond en mars 1923<sup>44</sup>.

Cette année-là, outre celle de Matane inaugurée en août 1911, il y a huit caisses populaires dans le district de Gaspé et elles sont toutes situées dans le comté de Bonaventure. Le 3 décembre, on fonde un « Bureau central d'inspection et de surveillance des caisses populaires du diocèse de Gaspé », qui est en fait le regroupement de sept caisses du comté de Bonaventure, celle de Saint-Alphonse refusant d'y adhérer. Le bureau-chef est établi à Nouvelle, où le curé J.-Albert Saint-Laurent dirige à toute fin pratique le

## LES CAISSES POPULAIRES

nouvel organisme. L'actif des sept caisses est alors de \$324 375, leur bénéfice de \$106 345 et le nombre d'actionnaires s'élève à 2 122 membres, dont 1 515 déposants<sup>45</sup>. En 1924, on fonde six caisses populaires dans le comté de Gaspé, soit à Cap-des-Rosiers, Pabos, Saint-Majorique, Cap-aux-Os, Cloridorme et Grande-Vallée, et une dans Bonaventure, à l'Anse-aux-Gascons. Une autre est créée en 1925 à Saint-Georges-de-Malbaie. La même année, l'association régionale des caisses gaspésiennes, qui regroupe alors quinze établissements, s'incorpore sous le nom d'« Union régionale des caisses populaires Desjardins du district de Gaspé ». La présidence en est confiée au curé Saint-Laurent. La plupart des nouvelles caisses sont organisées dans des localités où viennent de naître des coopératives de pêcheurs.

Après 1925, il y a ralentissement du mouvement d'implantation. Jusqu'en 1935, il ne s'en fonde que trois: à Saint-Joachim-de-Tourelle en 1930 et à Caplan et Carleton en 1934. La seule qui ne faisait pas partie de l'Union, celle de Saint-Alphonse, s'inscrit dans les rangs de l'organisme en 1928. De plus, cinq caisses du diocèse de Rimouski se joignent de façon temporaire à l'Union régionale de Gaspé en attendant d'avoir la leur. Les caisses sont elles aussi affectées par la crise économique des années 30. Le volume de leurs dépôts et, bien sûr, celui de leur actif diminuent rapidement; le premier s'affaisse de 42% de 1929 à 1931 et le deuxième diminue de 20% de 1930 à 1934. Vers 1933, la plupart des caisses manquent de liquidités; ce sont les plus grosses qui s'en tirent le mieux alors que celles qui sont situées dans les villages de pêche ont plus de difficultés. Plusieurs d'entre elles traversent la crise de justesse.

Les prêtres gaspésiens sont à l'origine de la plupart des caisses populaires, qui ont quelquefois leurs bureaux au presbytère. Qu'il suffise de rappeler le rôle de l'abbé Joseph-Albert Saint-Laurent, qui est au centre de l'administration de l'Union régionale du district de Gaspé à divers titres: aumônier, administrateur, président. En 1930, l'Union régionale lui accorde même un droit de veto, conférant ainsi à un seul homme le contrôle absolu de l'institution. « Avec un laïc, écrit l'abbé Saint-Laurent à son évêque, il y a toujours des factions. Lorsque le prêtre est gérant, l'oeuvre devient paroissiale comme par enchantement<sup>46</sup>. » Peu à peu cependant, les laïcs occupent une place plus grande dans l'administration du mouvement. Au cours des années 40, les derniers curés se retirent de la gérance des caisses, sans pourtant se désintéresser de la chose.

Les caisses populaires ont joué un rôle important au sein du mouvement coopératif. Alexandre Boudreau disait à la radio de CHNC de New-Carlisle le 26 janvier 1944: « La Caisse Populaire est, en effet, la base de tout le mouvement coopératif. C'est le baromètre de la coopération<sup>47</sup>. » Mgr Ross, pour sa part, affirmait déjà 21 ans auparavant: « Pour favoriser le bon fonctionnement des coopératives, dans les pêcheries comme en agriculture, il est nécessaire qu'elles soient appuyées par des ressources pécuniaires à la

disposition des coopérateurs. C'est ce que l'on obtient en faisant surgir des Caisses Populaires à côté des coopératives<sup>48</sup>.»

Toutes les caisses ne sont cependant pas engagées au même degré dans le mouvement coopératif. Ainsi, celles de Bonaventure et de Maria, qui gèrent quelque 60% de l'actif de l'Union régionale de Gaspé, soutiennent les coopératives agricoles mais demeurent très sceptiques face aux nouvelles coopératives de pêche. « Les cultivateurs, écrit l'abbé Saint-Laurent à Mgr Ross, ont leur terre pour garantir leurs emprunts, mais les pêcheurs, s'il leur arrive de perdre leurs filets, leurs vaisseaux de pêche, etc. où sera la garantie<sup>49</sup>? » On assistera d'ailleurs à des dissensions qui ne se régleront qu'à la fin de la décennie 1940, et qui feront que les caisses les plus importantes du comté de Bonaventure restreindront au minimum leur participation financière à leur Union régionale pour transférer leurs dépôts à la Caisse centrale de Lévis.

Tableau 5.3. Progression des caisses populaires de l'Union régionale de Gaspé entre 1937 et 1944.

	31 mai 1937	30 avril 1944	% d'augment.
Nombre de caisses	19	40	111
Sociétaires	3 184	8 388	163
Déposants	2 084	6 315	203
Emprunteurs	1 302	1 996	53
Actif	\$495 143	\$1 402 892	183

Source: *À Pleines Voiles*, vol. 1, no 1 (1er juin 1945), p. 6.

La fondation de caisses reprend vers 1937, alors qu'on en met sur pied cinq autres. Le SSE dirige alors une campagne en faveur de l'implantation de caisses populaires pour permettre en particulier aux pêcheurs d'acquitter leurs dettes auprès des marchands et d'organiser des coopératives. De 1938 à 1945, dix-neuf autres localités du diocèse de Gaspé entrent à leur tour dans le mouvement. Avec la guerre qui stimule l'économie régionale, l'actif des caisses gaspésiennes passe de \$500 000 en 1939 à \$2 000 000 en 1945; près des trois quarts de ces actifs sont détenus par les caisses du comté de Bonaventure<sup>50</sup>. En 1945, l'Union régionale de Gaspé compte 43 caisses affiliées, dont celle du séminaire de Gaspé, fondée en janvier 1940, une première au Québec.

Discuté depuis quelques années, un nouveau programme appelé « crédit maritime » est établi en 1941 par l'Union régionale en collaboration avec le gouvernement provincial. Les caisses prêtent aux pêcheurs pour l'achat

d'une barque ou d'agrès de pêche, pourvu que les emprunteurs prennent une police d'assurance sur la vie. Le gouvernement paie la prime d'assurance, garantit les prêts et acquitte une partie de l'intérêt. Au début de 1945, on a déjà accordé 1 625 de ces prêts aux pêcheurs: 29 emprunteurs seulement sont en retard sur leurs remboursements<sup>51</sup>. Il semble malgré tout qu'à cette époque les plus gros prêts soient consentis aux institutions religieuses, comme le laisse entendre l'abbé Saint-Laurent à Mgr Ross: « Ne serait-il pas à craindre que le public gaspésien finisse par savoir que plus des trois quarts des épargnes des Caisses populaires de Gaspé sont prêtées à nos institutions religieuses? Des malins ne pourraient-ils pas nous dire: nous comprenons maintenant pourquoi les autorités religieuses sont si intéressées dans l'établissement des Caisses populaires<sup>52</sup>. »

**LES  
COOPÉRATIVES  
AGRICOLES ET DE  
CONSOMMATION**

Chez les agriculteurs du comté de Bonaventure, il existe depuis les années 1910 des coopératives agricoles. Ces associations voient à l'achat du matériel nécessaire aux exploitations agricoles et à la vente des produits de la ferme. Il existe aussi une organisation centrale, la Coopérative fédérée de Québec, qui regroupe plus de 200 de ces associations au Québec. Le nombre de celles-ci augmente jusque vers 1925, après quoi plusieurs cessent leurs activités. Particulièrement populaires dans Bonaventure — à un certain moment c'est le comté qui en compte le plus grand nombre au Québec — les coopératives agricoles sont surtout, au début, des coopératives d'achat. Par la suite, apparaissent des sociétés d'achat et de vente, des beurreries, et quelques couvoirs; on compte même une linerie de ce type à Caplan et une coopérative de vente de pois à Cap-d'Espoir. Là, comme dans les autres mouvements coopératifs, le clergé est aux premières lignes.

Les coopératives agricoles semblent s'implanter plus facilement que les coopératives de pêche. Leur utilité soulève peu de doutes et certaines d'entre elles prennent de l'importance. Ainsi, dans les années 30, celle de Matane fait un grand commerce de denrées agricoles avec la Côte-Nord. Elle y écoule également une bonne partie de la production laitière de sa région. Elle joue le rôle d'intermédiaire entre les petits fabricants du comté et les centres de consommation. À l'instar des cercles agricoles, les sociétés coopératives sont des canaux d'implantation pour les nouvelles méthodes de culture et de rationalisation de la production. Elles préconisent, par exemple, l'utilisation d'engrais chimiques de préférence au goémon et aux engrais de ferme, de meilleurs assolements, la mécanisation agricole, la sélection des animaux, etc. Cependant, les succès ne sont pas toujours évidents, l'agriculture gaspésienne demeurant surtout une agriculture domestique, peu encline à la spécialisation.

Aux coopératives agricoles viennent s'ajouter les magasins coopératifs. Le SSE de Sainte-Anne-de-la-Pocatière joue un rôle important dans ce domaine. Le premier de ces magasins à voir le jour dans la péninsule est

fondé à Caplan en 1940. On l'appelle alors « La Fraternité ». Celui de Maria, organisé par le docteur Benoît Martin, est baptisé du nom de « La Liberté ». En 1942, il existe quatre magasins de ce type en Gaspésie, tous situés dans le comté de Bonaventure, soit à Caplan, à Maria, à Saint-Alphonse et à Saint-Elzéar. Leur création paraît répondre d'abord au désir d'enrayer la hausse du coût de la vie en temps de guerre. En 1945, treize magasins tout autour de la péninsule regroupent 1 928 membres. Leur chiffre d'affaires grimpe alors à \$574 000<sup>53</sup>.

L'abbé Gérard Guité, directeur des œuvres sociales du diocèse de Gaspé, explique que « le magasin coopératif combat chez le peuple deux plaies nationales qui engouffrent les petites épargnes de nos ruraux et accentuent le mouvement de désertion de nos campagnes: je veux parler, précise-t-il, de l'abus du crédit et de l'achat en masse chez « Eaton » par l'intermédiaire du fameux catalogue<sup>54</sup> ». Les sociétaires de ces magasins sont habituellement classés en deux catégories: les membres actifs qui versent une souscription de \$5 et les membres auxiliaires, dont il n'est requis que 25¢ mais qui n'ont pas le droit de vote ni la possibilité d'accéder à la gestion de la coopérative. Les ristournes aux sociétaires s'échelonnent graduellement de 3 à 5% sur les deux ou trois premières années d'activité. La plupart des magasins coopératifs entrent en affaires avec un capital assez bas, variant de \$150 à \$300. La vente aux non-membres se fait assez régulièrement, car on espère à la longue convertir ces clients en membres actifs. Aux deux organismes coopératifs que nous venons de décrire se joignent diverses associations agricoles, telles les sociétés d'agriculture, les cercles agricoles, les cercles de jeunes agriculteurs, les cercles de fermières, etc.

À la fin des années 30, on voit apparaître les syndicats forestiers. C'est à l'été de 1938 qu'Esdras Minville, directeur de l'École des hautes études commerciales de Montréal, en association avec le curé Alexis Bujold et quelques autres, jette les bases d'une organisation coopérative agro-forestière en son village natal. Après avoir fait une entente avec les propriétaires de la seigneurie de Grande-Vallée, la Brown Corporation, et le gouvernement, qui rachète ce domaine, on met à la disposition du Syndicat agricole et forestier de Grande-Vallée une lisière de terrain cultivable formant la vallée de la rivière sur une profondeur de quelque huit milles ainsi qu'une réserve forestière établie au fronteau des terres et d'un autre domaine forestier plus au sud. Un peu plus de 50 lots de 42 arpents de longueur par deux de largeur sont mis à la disposition des colons.

La nouvelle entreprise fonctionne de la façon suivante. Chaque propriétaire foncier a le droit de prélever durant l'hiver une récolte de bois proportionnelle au rendement annuel de la réserve en vue d'assurer la permanence du capital forestier. Les propriétaires sont constitués en syndicat coopératif pour assurer un contrôle plus efficace de l'exploitation



Esdras Minville, natif de Grande-Vallée, directeur de l'École des hautes études commerciales de Montréal de 1938 à 1962. (MRC.)

## LES SYNDICATS FORESTIERS

forestière et faciliter la vente du bois en regroupant un volume capable d'intéresser les acheteurs. On partage la coupe entre les membres du syndicat, proportionnellement à leurs charges familiales ou au gré des décisions de l'assemblée générale. Enfin, la licence de coupe du syndicat est renouvelée chaque année par le gouvernement. Les contemporains voient dans ce mode d'organisation de nombreux avantages: travail annuel pour la population, c'est-à-dire pêche ou agriculture en été, bois en hiver; encouragement à la propriété foncière, gage de stabilité sociale; encouragement à la famille; éveil de l'esprit de coopération chez les membres qui ne peuvent bénéficier du privilège de coupe que s'ils traitent par l'intermédiaire du syndicat; préservation de la forêt par une exploitation rationnelle, etc.

L'expérience de Grande-Vallée est la première tentative d'exploitation coopérative de la forêt au Québec. Pour son promoteur, Esdras Minville, l'exploitation forestière tue l'agriculture dans les régions mi-agricoles, mi-forestières. De même, on se plaint généralement que les grandes réserves forestières, qu'elles soient surexploitées ou bien totalement inexploitées, sont une entrave à la colonisation. Avec l'organisation coopérative, toujours selon Minville, « le bûcheron disparaît, le forestier s'y substitue, et l'exploitation forestière, loin, comme c'est le cas à l'heure actuelle, de miner l'esprit agricole, le raffermi<sup>55</sup>. » Les leaders de ce mouvement coopératif considèrent que la grande exploitation capitaliste de la forêt est inadéquate, qu'elle est souvent entre les mains d'étrangers et que les ressources humaines et matérielles sont malheureusement drainées vers les grands centres. La formule coopérative, selon eux, va aider à résoudre les problèmes de la forêt gaspésienne dans le sens de la décentralisation et de l'exploitation progressive des ressources au bénéfice des « petits ».

La colonie agro-forestière de Grande-Vallée connaît néanmoins des débuts difficiles: l'éducation pour ce genre de coopération n'est pas faite; les prix du bois sont bas et les acheteurs exigeants; la plupart des membres manquent d'expérience et sont mal outillés et la formule n'inspire pas confiance aux colons, qui s'y adonnent souvent de mauvaise grâce<sup>56</sup>. Une des craintes des promoteurs est aussi que les colons négligent leurs terres pour s'intéresser surtout au bois. Des règlements voient donc à prohiber à ces derniers l'accès à la forêt pour la coupe entre les mois de mai et d'octobre. Pour les nouveaux colons, la coupe du bois paraît plus avantageuse et plus rentable que le travail de défrichement. Ainsi, durant la première année du syndicat, la vente du bois rapporte \$25 000 et, en 1942, \$70 000. La ristourne moyenne distribuée à chaque famille s'établit alors autour de \$400. Certaines familles tirent jusqu'à \$600 ou \$700 de l'exploitation forestière<sup>57</sup>. Dans les chantiers ordinaires, un ouvrier gagne alors environ \$200. Jusqu'en 1945, le bois est vendu en grume pour la pulpe ou encore pour la construction, au plus offrant. Cette année-là, le syndicat

Tableau 5.4. Syndicats forestiers en Gaspésie en 1958.

	Année d'incorporation	Nombre de membres	Nombre de travailleurs
<i>Gaspé-Nord</i>			
Grande-Vallée	1938	120	60
Pointe-à-la-Frégate	1940	35	26
Cloridorme	1940	71	28
St-Yvon	1940	25	30
St-Antoine (Gros-Morne)	1943	75	45
St-Maurice (L'Échouerie)	1943	87	88
Ste-Madeleine	1943	20	14
Mont-St-Pierre	1944	99	25
Mont-Louis	1944	137	43
Ruisseau-des-Olives	1944	52	35
Petite-Vallée	1944	60	56
Rivière-à-Claude	1945	23	25
St-Octave-de-l'Avenir	1946	54	36
Manche-d'Épée	1947	48	28
Rivière-Madeleine	1952	28	20
<i>Bonaventure</i>			
St-Edgar	1944	58	50
St-Elzéar	1944	165	90

Source: Pierre-Yves Pépín, *La mise en valeur des ressources naturelles de la région Gaspésie-Rive-Sud*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1962, p. 168.

construit son propre moulin à scie où l'on fait du bois de charpente.

Vers 1947, une population d'environ 400 personnes s'est établie dans la nouvelle colonie de Grande-Vallée-des-Monts, ou « colonie d'Esdras ». À part ces défricheurs, 47 résidents du village côtier de Grande-Vallée font partie du syndicat et partagent les avantages de la réserve forestière. La plupart des familles ont défriché près de la moitié de leur lot. Chacune d'elles possède en moyenne un cheval, deux vaches laitières, une truie, sept à huit moutons et une quinzaine de poules<sup>58</sup>.

D'autres syndicats du même type se forment assez tôt dans les environs de Grande-Vallée et ensuite à la Baie-des-Chaleurs. C'est le cas à Pointe-à-la-Frégate, à Cloridorme et à Saint-Yvon en 1940. Ces localités étant peuplées surtout de pêcheurs, ceux-ci n'ont pas de terres dans le voisinage et ils combinent l'exploitation forestière avec la pêche plutôt qu'avec l'agricul-

ture. En novembre 1944, on fonde la Fédération des chantiers forestiers de la Gaspésie sous l'égide du SSE. Cet organisme grouperait alors douze syndicats forestiers et plus de 1 000 bûcherons<sup>59</sup>. En 1945, un mémoire soumis au ministre de la Colonisation estime que l'expérience de la coopération est une réussite et qu'il faut la poursuivre. Pour les élites, c'est avant tout un mouvement social qui doit permettre le relèvement social, intellectuel et physique des bûcherons. En 1949, aux réserves déjà accordées aux syndicats forestiers, le gouvernement québécois ajoutera une réserve spéciale, appelée Madeleine-Mont-Louis. Résultat d'un échange de concessions avec la Brown Corporation, cette réserve, mesurant 255 milles carrés, sera exploitée par six syndicats coopératifs de Gaspé-Nord dans les années 50. En 1958, on comptera dix-sept colonies forestières en Gaspésie.

On peut donc constater que la coopération est bien implantée en Gaspésie à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Les principaux secteurs de la vie économique et sociale en sont empreints. Les mouvements coopératifs les plus importants sont même intégrés à des fédérations nationales. La population protestante, isolée par la langue et la religion, est presque exclue du mouvement alors fortement encadré par le clergé catholique. Depuis la création du diocèse de Gaspé et l'arrivée d'un évêque dynamique, l'Église catholique s'est grandement fortifiée et est devenue de plus en plus interventionniste. Ce n'est que graduellement que les laïcs prendront la relève d'un clergé dont l'ascendance sur la population gaspésienne traverse ses plus beaux jours.

## *La consolidation*

**MGR  
ALBINI LEBLANC**

Le 22 décembre 1945, Albini Leblanc est appelé à succéder à Mgr François-Xavier Ross, décédé en juillet de la même année. Né à Bouctouche (N.-B.) le 1er mai 1894, il est ordonné prêtre le 15 mai 1921. Après des études en théologie à Rome, on le retrouve, en 1930, curé-fondateur de la paroisse Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, située près de Moncton. En 1937, il fonde à Bouctouche la maison de retraites fermées « Villa Saint-Joseph ». Il est élu évêque de Hearst (Ontario) le 17 décembre 1940.

Mgr Leblanc est intronisé à Gaspé le 8 mai 1946. La crise des vocations sacerdotales et la survie du séminaire diocésain accaparent bien vite son attention. Dès 1947, il entreprend d'organiser, sous forme de congrès, une croisade de prières et d'études qui durera jusqu'à 1955. Chaque congrès débute le jeudi soir avec l'arrivée au reposoir du cortège marial. Le ven-



dredi, c'est la journée des enfants; le samedi, celle de la famille; on y célèbre des messes, on y assiste à des forums, des discussions, des jeux scéniques, des défilés de barques, des processions aux flambeaux. Le dimanche, c'est la grande fête avec ordinations à la prêtrise et à d'autres ordres sacrés<sup>60</sup>.

Malgré les efforts des clercs de Saint-Viateur, le séminaire continuait à s'endetter. En 1947, ces religieux décident d'en abandonner la direction. Mgr Leblanc confie alors au clergé diocésain la direction totale et la réorganisation sur tous les plans du collège. Les prêtres deviennent donc, du jour au lendemain, les administrateurs et les professeurs de cette institution. Ils sont neuf à accepter de relever le défi, secondés pour un temps par quelques clercs de Saint-Viateur. En outre, pour pourvoir aux problèmes financiers, Mgr Leblanc décrète comme obligatoire le versement de \$3 par famille comme le suggérait Mgr Ross en 1923. Les paroisses sont responsables de recueillir ces fonds. La somme totale de toutes les contributions remises au séminaire atteindra, à la fin de 1962, le chiffre de \$710 672. Devant le nombre accru des inscriptions, il devenait nécessaire de procéder à un premier agrandissement du séminaire. Mgr Leblanc s'y emploie dès 1951 et il obtient à cette fin du gouvernement provincial une subvention de \$550 000<sup>61</sup>.

Congrès des vocations à Madeleine en 1952. (Coll. privée)



Mgr Albini Leblanc, évêque de Gaspé (1945-1957). (MRG)

Mgr Leblanc fait par ailleurs construire la maison de retraite fermées de Black-Cape (Caps-Noirs), inaugurée en 1951, et, en décembre 1953, il ouvre à Gaspé le foyer Notre-Dame, dirigé par les Oblates missionnaires de Marie-Immaculée et destiné à accueillir des jeunes ouvrières « privées de l'atmosphère et de la sauvegarde du foyer ». Agrandie en 1956, cette maison reçoit elle aussi des retraitantes des paroisses avoisinantes pendant les mois d'hiver. Pour assurer un soutien aux oeuvres pastorales diocésaines et spécialement celle des retraites, Mgr Leblanc met aussi sur pied en 1956 l'organisme Caritas-Gaspé. Le 4 février 1951, il avait inauguré la radiodiffusion quotidienne du chapelet à sept heures du soir. Cette émission vivra jusqu'au 4 juin 1973, rejoignant pendant longtemps à chaque soir plusieurs milliers d'auditeurs en Gaspésie, aux Iles-de-la-Madeleine et au Nouveau-Brunswick.

L'évêque de Gaspé se donne également le mandat de « travailler au maintien de la discipline et à la sauvegarde de la morale évangélique » en luttant contre « l'anarchie et la révolution des idées, contre le sensualisme et le matérialisme des moeurs<sup>62</sup>. » Comme son prédécesseur, Mgr Leblanc déplore la baisse de la moralité. Aussi prêche-t-il souvent le port de vêtements « honnêtes », les fréquentations prudentes, le choix de films approuvés par la censure, la réserve dans les sports et les danses, etc. Mais surtout, il lutte contre l'alcoolisme par des campagnes de tempérance et des pressions sur les tenanciers afin qu'ils observent rigoureusement la loi des liqueurs.

Mgr Leblanc trouve la mort dans un accident d'auto à Saint-Majorique le 17 mai 1957. Il revenait de Québec où les autorités gouvernementales l'avaient assuré d'une somme de \$250 000 pour un second agrandissement au séminaire.

#### **COURS CLASSIQUE ET TECHNIQUE**

À l'aube de la Révolution tranquille, le séminaire, qui a presque 40 ans, continue de recruter ses élèves partout en Gaspésie, aux Iles-de-la-Madeleine et même à l'extérieur du diocèse. En effet, en 1960-1961, sur 337 inscrits, 299 viennent de la Gaspésie, 30 des Iles-de-la-Madeleine et 8 sont d'ailleurs<sup>63</sup>. À partir de 1959, une section classique est ouverte au collège de Bonaventure. Affilié au séminaire de Gaspé, ce dernier ne procure que les quatre premières années de cet enseignement. À Matane, dans le diocèse de Rimouski, c'est en 1953 qu'une section classique est organisée à l'école Damours sous la direction des clercs de Saint-Viateur. Quatre ans plus tard, on commence la construction d'un collège classique supervisé par le séminaire de Rimouski et affilié, comme toutes les institutions de ce genre, à l'Université Laval. En septembre 1958, 150 élèves y font leur entrée, dont 86 pensionnaires.

Dans le domaine agricole, l'école de Val-d'Espoir bénéficie de nouvelles installations en 1958 et continue de dispenser son enseignement. Les

Tableau 5.5. Niveau d'études des Gaspésiens, 1961.

Niveau	Bonaventure	Gaspé	Matane
Primaire	89,7	89,7	90,6
1re-4e secondaire	21,0	22,3	22,5
5e secondaire	4,1	5,9	4,7
Études universitaires	1,9	2,6	1,7

Source: Robert Hirsch, *Les origines et la nature des déséquilibres régionaux du Québec*. Québec, Planification du développement régional. Série II: Rapport d'analyse 1967, p. 109.

années 50 voient aussi la fondation de deux écoles de métiers: à Matane en 1950 et à Sainte-Anne-des-Monts en 1951. Pour les jeunes filles qui désirent s'instruire au-delà du cours primaire, deux possibilités sont offertes: l'école ménagère et l'école normale. En septembre 1947, les sœurs du Bon-Pasteur, qui dirigent l'école ménagère régionale de Matane, obtiennent la permission de fonder une école normale à cet endroit. Deux autres institutions de ce genre apparaissent en Gaspésie: à Sainte-Anne-des-Monts en 1945 et à Carleton en 1947. Celle de Gaspé existait déjà depuis 1924.

Il faut noter que la scolarisation des jeunes Gaspésiens et Gaspésiennes ne devient réellement significative que grâce à la loi de l'instruction obligatoire adoptée en 1944. « Dès sa première année d'application, écrit l'inspecteur Paul Hubert, l'assiduité des élèves atteint dans les écoles catholiques élémentaires un sommet inégalé: 89% de présence moyenne dans le district de Gaspé-Sud-Bonaventure et 97% dans celui de Matane-Gaspé<sup>64</sup>. » Encore peu de Gaspésiens fréquentent l'université: quelque 200 seulement chaque année dans la décennie 1950.

En plus de celui de l'éducation, l'Église occupe toujours à l'époque les champs des services sociaux et des services de santé. Depuis 1950, la Gaspésie bénéficie, en principe, de l'action du Service social de Rimouski. Mais le territoire s'avère beaucoup trop vaste pour les moyens de ce dernier. Plusieurs personnes déplorent ainsi le fait que des enfants soient placés en institution en dehors de la péninsule. Du côté gouvernemental, la loi de l'assistance publique, en vigueur depuis 1921, est surtout destinée aux cas d'hospitalisation. L'insistance se fait de plus en plus pressante chez les professionnels et le clergé afin que soit établie une agence de service social en Gaspésie.

En août 1954, Mgr Leblanc obtient du gouvernement les lettres patentes constituant en corporation le « Service social du diocèse de Gaspé ». Le bureau de direction est composé de sept membres. L'abbé Claude Allard en est le premier président-directeur-général. L'agence se pourvoit d'une

## SERVICE SOCIAL ET HÔPITAUX

secrétaire et d'une infirmière. Elle établit par la suite une pouponnière, administre l'assurance-chômage et les allocations familiales, s'occupe d'adoption, de délinquance, d'alcoolisme et d'indigence<sup>65</sup>.

Les services de santé prennent aussi de l'expansion en Gaspésie. En effet, durant les années 50, on songe à transformer certains centres de rétablissement en hôpitaux en axant les traitements sur l'hygiène et la prévention. Ainsi, à Chandler, l'hospice des soeurs de la Providence retrouve sa vocation d'hôpital en 1947. L'agrandissement et la modernisation des hôpitaux régionaux s'imposent très vite. En 1953, l'Hôtel-Dieu de Gaspé, érigé un quart de siècle plus tôt, est jugé exigü et désuet par un comité d'étude. On propose de reconstruire sur une échelle plus vaste, de fonder une école d'infirmières avec résidence pouvant recevoir soixante élèves et installer certaines spécialités. L'ancien Hôtel-Dieu servirait alors à abriter des orphelins, des invalides et des vieillards<sup>66</sup>.

Les hôpitaux gaspésiens ont à leur tête des communautés religieuses, comme c'est le cas à peu près partout au Québec. À Maria, on trouve une corporation formée de quatre médecins, d'un dentiste, d'un marchand et du curé. L'hôpital est cependant dirigé par les soeurs de Saint-Paul de Chartres qui ont également la charge de l'hôpital de Sainte-Anne-des-Monts. Certaines frictions apparaissent alors entre laïcs et religieux. Quoi qu'il en soit, l'évolution de l'hospitalisation en Gaspésie suivra son cours.

#### **L'ÉCOLE DES PÊCHERIES DE GRANDE- RIVIÈRE**

La science et le progrès ne touchent pas seulement l'éducation et l'art médical: ils atteignent également les méthodes séculaires des pêcheurs gaspésiens. On se souvient qu'en août 1936, a été établie à Grande-Rivière une station fédérale de recherche. En 1939, l'Université Laval déménage sa station de biologie marine de Trois-Pistoles à la station expérimentale de Grande-Rivière pour y coordonner les recherches techniques de la station fédérale avec celles qu'elle conduit en biologie. En 1948, sous l'instigation de Camille Pouliot, député de Gaspé et ministre de la Chasse et des Pêcheries, le centre de recherche est complété par l'aménagement d'une école d'apprentissage qui, pendant une décennie, va dispenser des séries de cours, en général très brèves, soit de un à trois mois, destinées à donner aux jeunes pêcheurs une formation professionnelle et technique. En 1949, et ce, pendant trois ans, le ministère de la Chasse et des Pêcheries accorde aux fils de pêcheurs un octroi annuel de \$100, à condition qu'ils s'inscrivent à un cours de six semaines à l'école de Grande-Rivière<sup>67</sup>.

En 1958, une nouvelle orientation est insufflée à l'école; on y organise pour la première fois un cours régulier d'une durée de deux ans. La première année, les élèves suivent des cours de lettres et de sciences ainsi que des cours pratiques de menuiserie, de soudure, d'électricité et de mécanique d'ajustage. La seconde année, ils doivent opter pour le cours en pêcheries pratiques en mer ou pour les métiers connexes à terre. Le groupe

de terre étudie la gestion industrielle, la réfrigération, l'hygiène publique, la physique, la chimie et les sous-produits de la pêche. Le groupe de mer s'initie à la pêche, à la navigation, au fonctionnement des appareils de navigation et des moteurs marins diesel ainsi qu'à la météorologie et à l'océanographie<sup>68</sup>. À l'instar de nombreuses écoles moyennes d'agriculture, l'école d'apprentissage donne aussi des cours d'économie domestique aux filles de pêcheurs. Les cours d'hôtellerie du Mont-Albert sont également dispensés à l'école de Grande-Rivière.

La naissance d'un nouveau mouvement coopératif chez les pêcheurs à l'aube de la Deuxième Guerre mondiale s'inscrivait dans la perspective d'une évolution technologique et dans un contexte économique très favorable. Entre 1939 et 1945, Pêcheurs-Unis voyait le nombre de ses « locales » plus que quadrupler. Cette période de quasi-euphorie ne peut cependant pas durer. Dès la fin du conflit mondial, les problèmes ressurgissent: les prix se mettent à fléchir et les conditions de l'industrie deviennent de plus en plus difficiles. L'enthousiasme coopératif des débuts baisse, les cercles d'étude n'existent plus et peu de pêcheurs s'abonnent au journal *À Pleines Voiles*, né en 1945 au Service social-économique de La Pocatière. Les sociétaires hésitent avant d'attribuer 1% ou 2% des profits nets à un fonds de réserve; ils sont impatients de recevoir leur ristourne et souvent tentés de vendre leurs produits ailleurs qu'à la coopérative.

La décentralisation de l'organisme fait également problème. Le territoire est vaste et les unités locales trop nombreuses. Pour exercer un contrôle aussi serré que possible, la fédération doit immobiliser environ le quart de son actif total. De plus, les gérants locaux ne seraient pas toujours à la hauteur de leurs fonctions et adoptent une politique trop paternaliste vis-à-vis des pêcheurs désenchantés. La faiblesse des mises de fonds et le recours au crédit des banques contribuent aussi à mettre la fédération dans une situation précaire. Les « locales » ne peuvent se permettre d'investir dans la modernisation des procédés de traitement avant d'acheminer le poisson vers les points de vente. Si l'idée d'une prise en main collective du processus de transformation sourit à plusieurs, les coopératives sont petites, leurs liquidités réduites, et on redoute toujours l'aventure financière<sup>69</sup>.

En fait, en plus d'une crise de confiance de la part des membres, Pêcheurs-Unis fait face à une crise financière qui l'amène, en 1947, au bord de la faillite. Il ne peut rencontrer ses redevances. En août 1948, la coopérative doit alors se résoudre, mais à contre-cœur, à solliciter la tutelle gouvernementale, troquant ainsi une indispensable garantie d'emprunts contre un droit de veto du gouvernement. Le ministère de la Chasse et des Pêcheries ordonne une enquête sur la situation financière de la fédération, qui conclut par des critiques sévères à l'endroit de l'ancienne administra-

## PÊCHEURS-UNIS

tion de Pêcheurs-Unis. Le conseil d'administration sollicite alors l'aide de Mgr Leblanc, qui accepte de rencontrer le bureau de direction. Une assemblée conjointe a lieu à Gaspé le 22 octobre 1948. Mgr Napoléon Labrie, évêque de Baie-Comeau, et Mgr Lionel Schelffer, vicaire apostolique du Labrador, sont présents. On y discute notamment de deux nécessités: celle d'une vérification complète et objective de la situation financière de Pêcheurs-Unis et celle de remplacer au plus tôt le contrôleur gouvernemental, F. M. Gibaut. Celui-ci n'a pas bonne presse dans le milieu malgré ses talents d'administrateur. Il est un ancien employé des Robin, jersiais d'origine et soupçonné d'être franc-maçon. De fait, il est remplacé en mai 1949 par Charles-Elmer Desourdy, recommandé pour sa probité et sa compétence. Mgr Leblanc avait reproché à plusieurs reprises aux dirigeants de Pêcheurs-Unis d'avoir quelque peu abusé de la confiance des sociétaires. Pour lui, la mainmise gouvernementale devenue inévitable ne doit pas se prolonger. Durant toute la crise, il a été une sorte d'intermédiaire auprès des autorités gouvernementales.

Desourdy insouffle une nouvelle orientation au mouvement. Le ton change; les propos deviennent sobres, techniques, pragmatiques. Les syndicats sont l'objet de contrôles administratifs fréquents, les pêcheurs coupables de ventes illicites sont bannis. Plus de tolérance de la part du gouvernement et de la coopérative aboutit à l'adhésion de Pêcheurs-Unis à l'Association des producteurs de poisson du Québec et du Nord du Nouveau-Brunswick.

Désormais, le SSE n'exerce plus la même influence sur les pêcheurs: ses théories et ses pratiques ne répondent plus aux besoins. Dans le domaine de la coopération comme dans ceux de l'éducation et des services hospitaliers, le message de la doctrine sociale de l'Église se heurte à des difficultés matérielles, à des rapports de forces économiques et aux progrès technologiques.

La nouvelle administration s'avère efficace. Les nouveaux patrons sont moins préoccupés par les devoirs de la coopération et se soucient davantage de la rentabilité commerciale et de l'ouverture de nouveaux marchés. En 1948, le déficit consolidé s'élevait à \$150 827; dix années plus tard, les réserves et surplus atteignent \$282 383, soit une marge de \$433 200. L'augmentation des bénéfices nets est spectaculaire: au déficit de \$65 871 de 1948 succède d'importants profits évalués à \$43 044 en 1950, à \$68 550 en 1953 et à \$168 234 en 1958<sup>70</sup>. Aux idéalistes de la coopération ont succédé des hommes d'affaires pragmatiques qui amorcent une opération de consolidation des acquis.

Au début des années 60, l'intégration s'impose de plus en plus, malgré « l'esprit d'anse », qui incite chaque petit groupe de pêcheurs à disposer de ses propres services. Pêcheurs-Unis, la principale entreprise de pêche au Québec, finit par assumer la responsabilité du traitement, de la congéla-

tion, de l'entreposage et du transport du poisson. En plus, la fédération va petit à petit se débarrasser du fardeau que constituent les nombreux ateliers dispersés et peu rentables.

Bien que la coopération connaisse surtout des consolidations après 1945, des coopératives sont tout de même créées dans de nouveaux secteurs. C'est le cas de l'électricité.

Avant la guerre, c'était le fouillis. Des compagnies existaient mais elles se contentaient d'électrifier les petites villes et les gros villages et délaissaient les campagnes, car ce n'était guère payant d'y investir, compte tenu des distances. Ainsi, à Matane, en 1932, la Compagnie de Pouvoir du Bas-Saint-Laurent, propriété de Jules Brillant de Rimouski, dota le village de l'électricité lorsqu'elle harnacha les chutes de la rivière Métis. Dans les années 50, elle prolongera sa ligne jusqu'à Sainte-Anne-des-Monts. Plus à l'est, à Marsoui, Alphonse Couturier, qui y possédait un moulin, fit la même chose.

En 1945, la loi de l'électrification rurale entre en vigueur. Elle vise la formation de coopératives et leur consent des prêts. Sont ainsi mises sur pied les coopératives d'électricité de Gaspé-Sud et de Bonaventure. Cette dernière est l'oeuvre de la Chambre de commerce de Bonaventure qui veut améliorer le service irrégulier que fournit la Chaleur Bay Power Company Limited depuis 1928. Elle en achète le réseau en 1947. Parmi ses réalisations, notons sa fusion avec la petite coopérative de Nouvelle, le haussement et la réparation du barrage de Saint-Elzéar, la construction d'une ligne de transmission qui relie New-Carlisle, Saint-Elzéar, New-Richmond et Nouvelle, la construction d'un réseau de distribution de 400 milles qui couvre tout le territoire de la coopérative, soit d'Anse-aux-Gascons à Ristigouche, et enfin, en 1958, la signature d'un contrat en vertu duquel le syndicat achète un minimum de 2 000 HP de la Compagnie de Pouvoir du Bas-Saint-Laurent en provenance de l'Hydro-Québec. En 1947, la coopérative de Bonaventure comptait 1 409 clients; dix ans plus tard, ce chiffre passe à 5 350<sup>71</sup>.

La coopérative de Gaspé-Sud couvre tout le comté du même nom, soit de Rivière-au-Renard à Newport. Comme dans Bonaventure, les curés prennent une part active dans sa fondation et sa gestion. Le promoteur en est Mgr Charles-Eugène Roy et les réunions ont souvent lieu dans les différents presbytères. Les problèmes financiers sont aigus et l'on fait même du porte à porte pour recueillir des fonds. Le gérant Roger Bourget dirige une vingtaine d'hommes. Il y a souvent des pannes, comme vers 1950 quand 700 à 800 poteaux sont couchés par le verglas entre Newport et Rivière-au-Renard. Les esprits de clocher se font également sentir: chacun veut que sa paroisse ait la priorité dans l'électrification. Les assemblées sont parfois houleuses, notamment lorsqu'il est question de desservir les colonies, et les

## **LES COOPÉRATIVES D'ÉLECTRICITÉ**

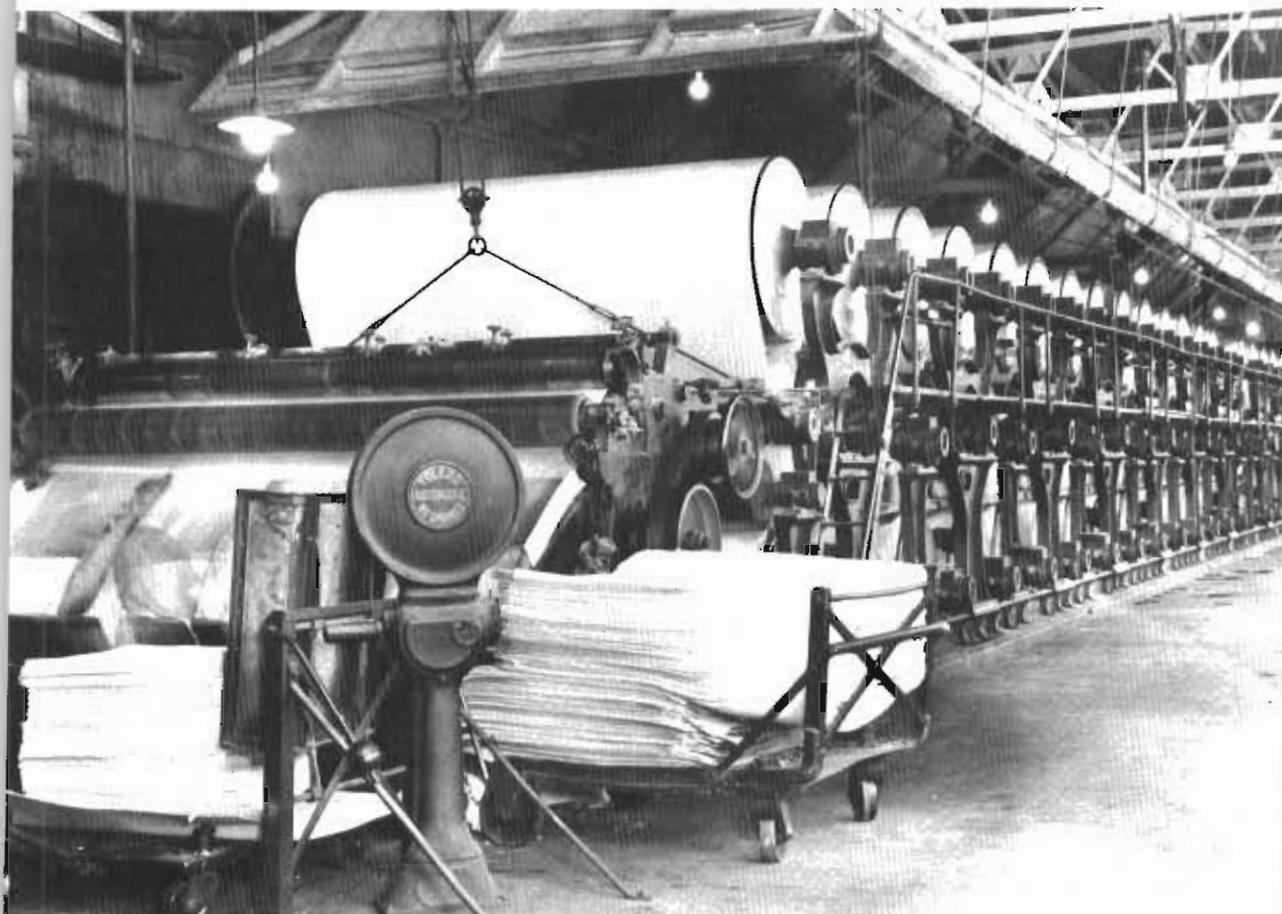
prises de bec sont fréquentes entre Mgr Roy et le curé Alfred Bujold de Cap-aux-Os. À la fin des années 50, la coopérative est en bonne santé avec un capital de près de \$100 000. Elle réussit même à fournir du courant à Murdochville au moment où se brise le câble sous-marin de l'Hydro-Québec. Mais, il reste que le coût de l'électricité est deux fois plus élevé à Gaspé qu'à Montréal.

Vers le milieu de la décennie 1950, est fondée la Coopérative d'électricité de Gaspé-Nord. En 1958, elle dessert 900 abonnés depuis Ruisseau-à-Rebours jusqu'à Petit-Cap. Elle acquiert les aménagements hydro-électriques que possédait la Mont Louis Seigniory Limited sur la rivière Mont-Louis. Là comme dans les autres endroits où l'électricité s'installe, des « peddlers » visitent les familles pour leur vendre différents accessoires électriques, des réfrigérateurs et des poêles payables à raison de quelques dollars par semaine. Dès 1958, avec l'apparition d'un réseau de télévision qui, de Rimouski, dessert la péninsule gaspésienne, on commence à acheter des téléviseurs<sup>72</sup>.

#### **LA NAISSANCE DU SYNDICALISME**

Au contraire du coopératisme, le syndicalisme met du temps à s'implanter en Gaspésie. Il faut dire que les centres industriels sont rares et que les compagnies font tout ce qui est possible pour en retarder l'implantation.

À Chandler, malgré des conditions de travail très dures, il faut attendre la réouverture de l'usine en 1937 pour que les ouvriers demandent un syndicat. La Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) leur envoie un organisateur. Près de 100% des travailleurs adhèrent au syndicat et des représentants locaux sont élus. Mais le gérant général de l'usine de la Gaspesia Sulphite Company, E.M. Little, se refuse à reconnaître l'union, alléguant qu'il ne peut traiter qu'avec un syndicat international du fait que sa compagnie fait affaire avec les marchés étrangers. Il dit craindre que les travailleurs américains refusent de manutentionner et de traiter la pulpe provenant de Chandler si un syndicat catholique y est formé. La vraie raison est que les compagnies de pâtes et papier préfèrent négocier avec l'American Federation of Labor, moins militante. Ne parvenant pas à se faire reconnaître, la CTCC perd de plus en plus de crédibilité. En 1942, les travailleurs approuvent majoritairement l'abandon du syndicat catholique et se joignent à l'International Brotherhood of Pulp, Sulphite and Paper Mill Workers, qui négocie un an plus tard leur première convention collective. Ils obtiennent que la préférence dans l'emploi soit accordée aux membres de l'union et que l'adhésion syndicale soit obligatoire. Ils arrachent aussi de minces augmentations de salaire et des réductions dans les heures de travail ainsi que deux semaines de vacances après dix ans de service<sup>73</sup>. Mais plus les années passent, plus les relations deviennent tendues entre l'entreprise et ses employés. En 1947, la Gaspesia Sulphite n'acquiesce aux demandes des travailleurs que sous une menace de grève.



En 1953, les négociations sont rompues et le cas est référé à un tribunal d'arbitrage qui donne raison à la compagnie. La question primordiale sur laquelle on se bute toujours est celle des salaires, qui sont parmi les plus bas dans l'industrie québécoise des pâtes et papier.

Ailleurs, c'est la Fédération nationale catholique de l'Industrie du Bois du Canada, affiliée à la CTCC, qui assume, pendant la guerre et les quelques années suivantes, la responsabilité de l'organisation syndicale dans les scieries. Les débuts sont difficiles; certains essais échouent, notamment à Les Méchins. C'est en 1947 que l'aumônier des syndicats catholiques, Théodule Desrosiers, écrit à François-Xavier Légaré, le permanent de la Fédération, pour lui demander de créer un syndicat à Les Méchins. Il est

Machine à papier au moulin de Chandler (ACN)

effectivement fondé le 3 août. Mais en 1948, la Fédération constate que les cotisations ne se paient pas, qu'on ne tient pas d'assemblées et que le secrétaire du syndicat est absent du village. Plusieurs facteurs expliquent cet état de chose. D'abord, il faut traiter avec plusieurs employeurs, ce qui rend difficile la cohésion nécessaire à toute vie syndicale. Ensuite, le caractère saisonnier de l'emploi ne favorise guère la légalité du *members-hip*. De plus, il y a les distances: Les Méchins est situé à près de 100 milles de Rimouski, ce qui rend les communications peu commodes, surtout en hiver. Dans ces conditions, l'éducation syndicale devient presque impossible. Ailleurs dans le diocèse de Gaspé, la Fédération avait tenté d'obtenir en 1944 la permission des autorités religieuses de syndiquer les ouvriers de Cap-Chat, de Sainte-Anne-des-Monts et de Marsoui. Mais Mgr Ross ne croyait pas le moment opportun et voulait « prendre le temps de former les syndiqués et de leur inculquer le véritable esprit syndical catholique avant de former des syndicats<sup>74</sup> ».

Au printemps de 1948, une même démarche est faite auprès de Mgr Leblanc qui se laisse finalement convaincre. À Cap-Chat, le syndicat reçoit l'accréditation le 3 août. S'ensuivent les premières négociations avec la Compagnie James Richardson. L'évêque avait invité le curé Guillaume Cassivi à agir comme aumônier local. Le 5 septembre, devant son attitude plutôt défavorable au syndicat, Mgr Leblanc lui adresse une mise en garde très ferme, lui rappelant, entre autres points, que « les capitalistes exploitent très habilement la question d'opportunité et de bonne entente, partout où l'on veut tenter l'organisation et assurer le fonctionnement des syndicats et des conventions collectives<sup>75</sup>... »

À Marsoui, une tentative de syndicalisation est tuée dans l'oeuf par le tout puissant Alphonse Couturier, qui est souvent le créancier de ses travailleurs, encore partiellement payés en coupons, et le propriétaire de leur logement. Il suffit à l'employeur d'élever la voix à l'assemblée de fondation du syndicat pour que tout s'écroule et que chacun rentre tranquillement chez soi<sup>76</sup>. Couturier avait aussi à quelques reprises menacé de fermer son moulin et ses chantiers s'il s'organisait un syndicat dans la paroisse. Il semble également bénéficier de l'appui du curé de l'endroit.

Dans les années 50, la CTCC fait peu parler d'elle en Gaspésie. L'UCC s'étant implantée chez les bûcherons, elle préfère ne pas lui faire concurrence. À partir de la fin de la décennie cependant, elle commence à syndiquer divers autres groupes de travailleurs, tels ceux des hôpitaux, du chantier maritime de Gaspé et les employés des usines et entrepôts de Pêcheurs-Unis à Rivière-au-Renard, Gaspé, Newport et Paspébiac.

**L'UCC CHEZ  
LES BÛCHERONS  
ET LES  
CULTIVATEURS**

Au début de l'année 1952, on découvre que l'Union des Bûcherons, qui s'emploie depuis un certain temps à grouper les travailleurs de la forêt, a de bonnes chances de réussir lorsque se fera la drave printannière. Craignant

l'emprise sur les bûcherons gaspésiens de cette union soupçonnée d'être communiste, Mgr Leblanc rencontre les agriculteurs et les bûcherons et les convainc de leur obligation comme catholiques d'opter plutôt pour l'Union Catholique des Cultivateurs. À l'instar de ses collègues des autres parties de la province, Mgr Leblanc voit en celle-ci l'organisme le plus à même d'encadrer les bûcherons. À partir de ce moment, le père René Tremblay est nommé aumônier diocésain. Jean-Marie Jobin est engagé à titre de secrétaire général et propagandiste. Il s'emploie aussitôt, avec le concours des curés, à l'organisation de syndicats paroissiaux en utilisant des méthodes parfois rocambolesques. En quinze jours, sept syndicats sont établis. Au début, on s'en tient à la Baie-des-Chaleurs, pour ensuite passer aux autres secteurs de la Gaspésie<sup>77</sup>.

Comme les agriculteurs ne sont pas tellement nombreux dans la péninsule, l'UCC cherche surtout à recruter ses membres chez les bûcherons et les propriétaires de boisés de ferme. À la fin de la décennie, elle gagne de grosses batailles, tant pour les forestiers que pour les cultivateurs. Durant l'année 1957, par exemple, elle a gain de cause lorsqu'un groupe de cultivateurs-bûcherons et de pêcheurs-bûcherons perdent leurs prestations d'assurance-chômage pour avoir refusé d'aller au lac Saint-Antoine où les conditions de travail sont inacceptables. Elle obtient aussi un conseil arbitral permanent en Gaspésie. Elle se bat pour les agriculteurs afin que le gouvernement fédéral accorde un octroi pour aider à défrayer les coûts prohibitifs du transport des engrais chimiques. Toujours la même année, grâce à la loi de mise en marché des produits agricoles, les producteurs de bois ont enfin leur mot à dire dans la fixation des prix du bois de pulpe.

Une autre victoire importante a lieu en 1960. Le 1er janvier, la Commission du salaire minimum accorde aux bûcherons une amélioration sensible sur le prix à forfait (70¢ la corde). Le 19 mars, la Commission, non seulement revient sur sa décision, mais abolit les taux minimums du travail à forfait établis dans des ordonnances antérieures. Or, la coupe du bois s'effectue à 90% sur une base forfaitaire. De plus, les bûcherons savent que le prix minimum devient presque automatiquement le prix maximum. L'ordonnance est amendée devant les protestations de l'UCC.

La lutte la plus importante pour la reconnaissance du droit d'association professionnelle est la grève de sept mois déclenchée le 11 mars 1957 à la mine de cuivre de Murdochville. L'histoire du syndicalisme dans cette ville remonte à l'automne 1952, alors que plus de 90% des employés donnent leur adhésion aux Métallurgistes unis d'Amérique, affiliés au Congrès canadien du Travail (CCT), et réclament leur certificat de reconnaissance syndicale à la Commission des relations ouvrières du Québec (CRO). La Gaspé Copper Mines s'y oppose, alléguant que ses opérations n'en sont pas au stade de la production et qu'ainsi les employés concernés ne sont pas

#### **LA GRÈVE DE MURDOCHVILLE**

représentatifs du groupe à être embauché plus tard.

Deux autres campagnes d'organisation suivent, soit au cours de l'été 1953 et au cours de l'hiver 1953-1954. Cette fois, les métallos doivent lutter contre l'Union internationale des employés des mines (UIEM), affiliée au Congrès des Métiers et du Travail du Canada (CMTC). Ce dernier syndicat a la faveur de la compagnie; il obtient finalement le certificat de reconnaissance syndicale au printemps de 1954. Deux ans plus tard, à la suite de pourparlers, les deux grandes centrales, la CCT et la CMTC fusionnent pour former le Congrès du Travail du Canada (CTC). Il est alors décidé qu'on laissera aux mineurs le soin de choisir leur affiliation; 90% d'entre eux se prononcent pour les métallos<sup>78</sup>.

Au cours de l'été 1956, la compagnie requiert de la CRO les documents syndicaux relatifs à la demande d'accréditation, prétendant que la loi le lui permet. La Commission ne remettant pas toutes les pièces, la Gaspé Copper Mines obtient un bref de prohibition contre la CRO, désirant ainsi empêcher l'émission du certificat de reconnaissance syndicale. L'union demande à l'entreprise de négocier quand même une convention collective. La compagnie refuse. La tension augmente.

Loin de vouloir discuter, la firme congédie le président du syndicat, Théo Gagné, le 8 mars 1957. Les employés débraient le 11 et font du piquetage. Le 12 avril, une injonction interlocutoire est émise contre le piquetage. Le juge endosse la position de la compagnie selon laquelle cette forme de manifestation est illégale parce que la grève elle-même est illégale, le syndicat ne possédant pas de certificat. La police provinciale est dépêchée sur les lieux. Le 26 avril, un réservoir d'huile à fournaise servant à alimenter le concentrateur de la compagnie est dynamité à Mont-Louis. Du 22 mai au 6 juin, quelques échauffourées se produisent entre grévistes, « scabs » et policiers. En effet, la Gaspé Copper Mines engage quelque 800 « scabs » durant cette grève. Le 19 août, il y a une marche sur Murdochville, à laquelle participent quelque 450 ouvriers et leurs chels venus de différents centres industriels de la province. Le 2 septembre, une autre marche, mais cette fois devant le parlement de Québec, attire plus de 5 000 travailleurs et sympathisants des grévistes de Murdochville. Entre-temps, le premier ministre canadien, John Diefenbaker, refuse d'agir pour des motifs « constitutionnels » et celui du Québec, Maurice Duplessis, préfère ne pas intervenir parce que les esprits sont, dit-il, trop échauffés pour qu'il puisse y avoir entente. S'ensuivent pendant ce temps d'autres actes de violence, des menaces de la compagnie, des gestes de sabotage, etc.

Au bout de sept mois, la grève est perdue. La compagnie a recommencé à produire à l'aide des « scabs » et plusieurs grévistes sont retournés au travail, à la mine ou ailleurs. Bon nombre de ceux qui tiennent jusqu'à la fin, soit jusqu'au 7 octobre 1957, ne sont pas réembauchés. Le syndicat n'obtiendra son certificat de reconnaissance syndicale qu'en 1965.

Les grévistes furent déçus de la réserve manifestée par le clergé lors des événements de Murdochville. Les responsables religieux sont plutôt intervenus de façon discrète. Ils ont fait certaines démarches auprès des autorités gouvernementales et syndicales (CTC)<sup>79</sup> et ils ont accepté de rencontrer à quelques reprises les parties en cause, tant la compagnie que le syndicat afin de découvrir un terrain d'entente, sans succès pourtant.

Au 20<sup>e</sup> siècle, la communauté protestante gaspésienne perd, et de ses effectifs, et de son pouvoir. En terme de pourcentages, les départs sont plus nombreux que chez les catholiques. Ce mouvement de désertion semble s'accélérer après la Deuxième Guerre mondiale. Les jeunes anglo-saxons tiennent de moins en moins à l'héritage paternel et ils se dirigent nombreux vers l'Ontario et les États-Unis. À différents endroits, on verra même certaines églises et écoles fermer leurs portes ou diminuer leurs services. On peut expliquer cette saignée démographique des anglophones par le manque de travail dans la péninsule et la possibilité de trouver des emplois plus attrayants et plus rémunérateurs ailleurs.

Les protestants sont aussi victimes des phénomènes de régionalisation, de catholicisation et de francisation que l'on constate de plus en plus en Gaspésie à mesure que le 20<sup>e</sup> siècle avance, et particulièrement après la Deuxième Guerre mondiale. Ainsi, les créations du diocèse de Gaspé, de diverses institutions et services de langue française, de coopératives et d'unités syndicales dirigées par des francophones, contribuent à réduire l'ancienne prédominance socio-économique de la communauté de langue anglaise qui s'exerçait surtout au niveau local. La régionalisation des activités économiques entraîne aussi une minorisation du groupe anglo-saxon au sein de l'ensemble francophone très majoritaire qui s'approprie les leviers de décision régionaux.<sup>80</sup>

Parmi les diverses confessions protestantes, ce sont encore les anglicans qui sont les plus nombreux. Dans le comté de Bonaventure cependant, ils sont légèrement devancés par les membres de l'Église Unie. Dans les années 1920, les pasteurs de l'Église d'Angleterre desservent une vingtaine d'endroits différents en Gaspésie. Vers 1937, environ un quart de la population du diocèse anglican de Québec habite la côte gaspésienne; Sandy-Beach et York sont les secondes plus grandes congrégations du diocèse. Dans les années 40, les pasteurs anglicans oeuvrant en Gaspésie sont au nombre de sept. En 1945, un plan de réaménagement modifie le territoire de quelques congrégations. Vers 1953 enfin, des dessertes sont organisées à Murdochville et à l'île d'Anticosti.

Après la fusion, en 1925, des méthodistes avec une partie des presbytériens et des congrégationalistes pour former l'Église Unie du Canada (United Church), la population presbytérienne voit ses effectifs diminuer constamment au profit de l'Église Unie. Un ministre presbytérien se

## L'EFFACEMENT DES PROTESTANTS

maintient quand même à New-Carlisle et, pendant un certain temps, à Fontenelle (Saint-Majorique) près de Gaspé. L'Église Unie, elle, a des représentants à Cap-aux-Os, Douglastown, New-Carlisle, New-Richmond, Escuminac et Matapédia.

Pendant longtemps, il subsiste aussi des groupes *brethren* dans les secteurs de New-Richmond et de Bonaventure et des baptistes à Matapédia. On remarque aussi, à la fin des années 50, l'arrivée dans la région de Gaspé d'un ministre pentecôtiste. Enfin, on peut souligner, à partir de 1933, la présence de petites communautés de Témoins de Jéhovah le long de la rivière York<sup>81</sup>.

Les relations entre les catholiques et les protestants sont généralement assez bonnes, en tout cas meilleures qu'auparavant. Bien sûr, l'Église catholique continue de défendre les mariages entre les deux groupes religieux, mais maintenant qu'elle est nettement prépondérante en Gaspésie, son attitude est moins rigide envers les protestants. Ainsi, par exemple, leurs pasteurs peuvent faire, sans problèmes, du ministère auprès des malades dans les hôpitaux catholiques de la péninsule. On peut souligner aussi le cas du révérend H.I. Apps, ministre anglican de Malbaie, qui, après avoir été sollicité par des prêtres catholiques pour appuyer la mise sur pied de la coopérative d'électricité de Gaspé-Sud, en deviendra plus tard le président, même si plus d'une dizaine de curés sont membres du conseil d'administration<sup>82</sup>.

Entre 1920 et 1960, le profil religieux et social de la Gaspésie a changé. Par le coopératisme et le syndicalisme, les péninsulaires ont amélioré leur qualité de vie. Les choses ont changé aussi au niveau du leadership local et régional. En effet, en 1960, on constate qu'il n'est plus seulement l'apanage des prêtres, de gens d'affaires puissants ou de certains notables, mais aussi de propriétaires de petites entreprises et commerces, de gérants de coopératives, d'administrateurs publics ou privés, de professionnels divers etc. Le curé qui était, il y a si peu de temps, le personnage le plus influent de la communauté, voit son rôle s'estomper et même se faire contester. Les médias d'information, surtout, obligent de plus en plus la population gaspésienne à confronter ses schèmes de pensée avec les objectifs et les valeurs que lui proposent la nouvelle société technologique et qui poussent à une prise de conscience qui remet en question les cadres traditionnels<sup>83</sup>. Parmi ceux qui voient leur rôle et leur importance sociale s'accroître graduellement, il y a aussi les hommes politiques de la région.

---

17

Politique et  
politiciens

---

Au 20<sup>e</sup> siècle, les questions d'ordre politique tiennent une place de plus en plus importante dans la vie des gens. Le rôle de l'État dans la société s'accroît continuellement et le député demeure l'intermédiaire privilégié entre le gouvernement et le citoyen. L'information à caractère politique devient de plus en plus accessible, que ce soit à travers les journaux dont la circulation s'accroît ou de façon plus immédiate par la radio. Mais c'est surtout en période électorale que les gens manifestent de l'intérêt pour la politique. Le député, que souvent l'on n'a pas vu depuis la dernière élection, fait alors le tour des villages et des paroisses de son comté, accompagné de ses organisateurs et de divers tribuns. De plus en plus, les formations politiques se structurent autour des chefs et de leurs proches collaborateurs, qui transcendent vraiment leur groupe.

## *Libéraux, conservateurs et unionistes*

En 1920, la Gaspésie est aux mains des libéraux, tant à Ottawa qu'à Québec. Il en est ainsi depuis plus de vingt ans. Les équipes d'organisateur étant les mêmes aux deux niveaux politiques, les liens sont très forts entre les branches provinciale et fédérale des deux grands partis qui dominent la scène politique. Un nouvel intervenant fait son apparition sur la scène québécoise dans les années 1930; il s'agit de l'Union nationale de Maurice Duplessis. Cette nouvelle formation résulte d'une coalition entre l'ancien parti conservateur provincial et l'Action libérale nationale de Paul Gouin.

### **LE RÔLE DE L'ÉLU GASPÉSIEN**

À l'instar de leurs chefs, les hommes politiques voient leur rôle traditionnel prendre de l'importance. Ainsi, durant la dépression économique des années 1930, les gouvernements doivent mettre sur pied des mécanismes pour garder l'économie à flot et aider les plus éprouvés. Au fil des ans, les commissions ou régies gouvernementales se font plus nombreuses: bureaux de placement, assistance publique, commission des liqueurs, etc. Divers programmes, comme les pensions de vieillesse en 1936, l'assurance-chômage en 1941 et les allocations familiales en 1944, s'ajoutent aux octrois gouvernementaux. L'expansion des ressources financières de l'État et de ses champs d'intervention permet aussi d'étendre le favoritisme. Ces

facteurs contribuent à accentuer le rôle du député qui a la main haute sur l'administration gouvernementale au niveau de sa circonscription et qui est la courroie de transmission des griefs de ses commettants.

Lors de la crise de 1929, le chômage atteint des proportions très élevées. L'industrie forestière est particulièrement touchée: à Chandler, plus d'une centaine d'ouvriers perdent leur emploi. Au début des années 1930, plusieurs milliers de familles gaspésiennes reçoivent l'aide de l'État. Les comtés de Gaspé-Sud et de Bonaventure détiennent même le record provincial quant au nombre de nécessiteux secourus par le gouvernement. À ces secours directs s'ajoutent les octois pour l'exécution de travaux publics tels la construction de quais, de brise-lames, de chemins, etc. L'État verse quelques centaines de milliers de dollars chaque année en vertu de la loi sur les secours aux chômeurs. Avec les municipalités, les députés jouent alors un rôle majeur auprès des gouvernements pour l'obtention ou le prolongement de travaux. Ils prennent aussi une part active dans la distribution de l'argent et des contrats obtenus. Il arrive toutefois qu'une partie de ces subventions finissent dans les poches d'entrepreneurs privés plutôt que dans celle des chômeurs.

Après la Deuxième Guerre mondiale, les gouvernements élargissent leurs programmes et leurs services, étendant par le fait même les champs d'intervention des députés. On augmente aussi le nombre des bureaux régionaux ou locaux des ministères et organismes liés aux nouveaux programmes. Ainsi, en 1945, le gouvernement provincial possède à Matane les services suivants: un bureau de placement, un bureau régional d'agronomes, celui du procureur général, de la Commission des liqueurs, une unité sanitaire, des services du ministère de la Voirie, des Pêcheries, du Secrétariat provincial et du ministère de la Colonisation, sans compter le palais de justice et le bureau d'enregistrement. Le gouvernement fédéral y possède, lui, un bureau de poste et des douanes et un service de la Gendarmerie royale<sup>1</sup>.

La machine gouvernementale sert souvent à récompenser les amis du régime. C'est au député que revient la tâche de voir à ce que ses partisans occupent des postes dans les services gouvernementaux, profitent des contrats de voirie ou puissent simplement travailler. Les changements de gouvernement entraînent par ailleurs des pertes de privilèges. De décembre 1921 à août 1930, on compte vingt destitutions de maîtres de poste pour une soi-disant ingérence politique dans le comté de Bonaventure et vingt-deux dans celui de Gaspé, ce qui représente 26% de toutes les destitutions de maîtres de poste de la province pour la même période<sup>2</sup>. Voilà beaucoup de dérangement quand on sait que le même parti détenait le pouvoir pendant presque toute cette période. Lorsque les libéraux sont renversés au milieu des années 1930, les purges se font encore plus massives.

La tradition de récompenser les partisans du gouvernement peut parfois



Bona Arsenault, député  
fédéral de Bonaventure,  
1945-1957 (APC)

s'avérer moins facile qu'il ne paraît. Ainsi, au scrutin fédéral de 1945, Bona Arsenault se fait élire comme député indépendant dans le comté de Bonaventure. Il gagne la bataille surtout grâce à l'appui qu'il reçoit d'environ 5 000 « nationaux » (partisans de l'Union nationale) et conservateurs du comté. Mais peu après son élection, il passe au parti libéral. Le nouveau député doit alors, d'une part, manifester sa reconnaissance à ceux qui l'ont élu et, d'autre part, aux libéraux qui ont voté contre lui mais qu'il représente désormais. « Un "National", écrit le député de Bonaventure, était-il vu au travail sur un quai; aussitôt une lettre de protestation partait immédiatement du comté en direction de Rimouski, de Québec ou d'Ottawa, dénonçant Bona Arsenault et l'accusant de "tout donner aux bleus"<sup>3</sup>. »

Dans bien des cas, semble-t-il, les avantages matériels et économiques reçus par l'individu ou sa localité motivent davantage les adhésions politiques que ne peuvent le faire les convictions profondes. Il n'en reste pas moins que la tradition de fidélité à un parti demeure encore forte. Jusque dans les années 50, il va de soi que les membres d'une famille votent comme le père. Le sociologue Marcel Rioux constate que cette habitude semble s'estomper au cours de cette décennie. Il remarque aussi que les élections de la province suscitent plus d'intérêt que celles du pays. L'aide d'Ottawa est surtout statutaire (bureaux de poste, quais) alors que celle de Québec est plutôt discrétionnaire. En effet, à ce dernier niveau, il faut demander les divers octrois et programmes disponibles<sup>4</sup>. L'administration provinciale a la charge des routes, des écoles, de la pêche, des terres publiques, de la forêt, de l'agriculture, secteurs de responsabilité qui ont une incidence beaucoup plus directe sur les gens.

À cause des distances entre son comté et le parlement ou tout simplement à cause de ses absences délibérées, l'homme politique reçoit beaucoup de correspondance de ses électeurs, « une correspondance qui dévore le temps du député, au rythme de plusieurs centaines de lettres par semaine », de dire Bona Arsenault. Les griels, les demandes d'appui ou d'aide sont nombreux. « Il s'ensuit, continue le député, des entrevues, des conciliabules, des "confessions" qui remplissent les journées et une partie des nuits que l'élu du peuple peut passer parmi les siens...<sup>5</sup> »

On peut noter que la plupart des hommes politiques sont natifs de la péninsule ou y vivent au moment de leur élection. La moitié sont des avocats, quelques-uns sont des maires de villages et deux ou trois seulement peuvent être considérés comme faisant partie des classes laborieuses.

#### **LES HOMMES DE KING ET DE TASCHEREAU**

En 1920, le Parti libéral domine la scène en Gaspésie. Les frères Rodolphe et Gustave Lemieux tiennent en main le comté de Gaspé; Charles Marcil et Joseph-Fabien Bugeaud sont bien implantés dans Bonaventure; François-Jean Pelletier et Joseph Dufour représentent depuis peu la circonscription de Matane. Deux longs règnes libéraux commencent alors: celui de Wil-

liam Lyon Mackenzie King à Ottawa et celui de Louis-Alexandre Taschereau à Québec. Du côté fédéral, les libéraux gaspésiens n'éprouveront pas de difficultés majeures jusqu'à la fin des années 50, alors que leur collègues provinciaux devront compter avec la présence de l'Union nationale à partir de 1935.

Au fédéral, les années 1920 sont encore caractérisées par la présence des indéracinables Rodolphe Lemieux et Charles Marcil. Lemieux, président de la Chambre des communes, se fait élire dans Gaspé par de confortables majorités: 80% des voix en 1921, 68% en 1925 et 64% en 1926<sup>6</sup>. À l'exception du scrutin de 1921, les réélections de son collègue Marcil dans Bonaventure se font de façon plus serrée. Dans le comté de Matane, les règnes politiques sont moins longs et le député François-Jean Pelletier se fait remplacer à l'élection de 1925 par un autre libéral, Georges-Léonidas Dionne, un avocat bien connu dans le comté. Le grand organisateur politique des libéraux est alors John Hall Kelly, ancien député provincial de Bonaventure, puis conseiller législatif. Il accompagne les hommes politiques dans leurs tournées et voit au bon fonctionnement de la machine du parti dans la péninsule.

En 1926, la nationalisation du chemin de fer Matapédia-Gaspé par le Canadien National est au centre des débats entourant la campagne électorale fédérale. Mackenzie King, alors chef de l'opposition, se rend à New-Carlisle et promet indirectement la nationalisation de la voie ferrée gaspésienne en affirmant que « la population de la péninsule de Gaspé ne doit pas beaucoup de chose au Parti conservateur qui a laissé le chemin de fer privé dans cette région en dehors du système ferroviaire national<sup>7</sup> ». En 1929, le gouvernement King nationalisera les deux compagnies qui se partagent le tronçon.

À l'élection de 1930, Rodolphe Lemieux n'est plus candidat dans le comté de Gaspé. Il se retire après avoir représenté cette circonscription pendant plus de 25 ans. C'est alors l'avocat madelinot Maurice Brasset qui lui succède. Dans Bonaventure, Charles Marcil devance par une faible marge de 48 voix son adversaire conservateur, Edward Andrew Morgan. Dans Matane, Léonidas Dionne se fait battre par un conservateur, le notaire Henri Larue, natif de Baie-des-Sables mais demeurant à Matane. Nous sommes alors au début de la grande crise et les conservateurs ont beau jeu pour prendre à partie le gouvernement libéral de King, qui est d'ailleurs défait par Richard B. Bennett.

Au Québec, les libéraux se maintiennent au pouvoir de 1897 à 1936, soit pendant près de quarante ans. La Gaspésie suit le mouvement. De 1920 à 1936, les comtés de Gaspé, de Bonaventure et de Matane n'élisent que des hommes de Louis-Alexandre Taschereau. En 1920, lorsque ce dernier succède à Lomer Gouin comme premier ministre du Québec, le Montréalais Gustave Lemieux représente le comté de Gaspé, l'avocat J.-Fabien



J.-Fabien Bugeaud, député provincial de Bonaventure, 1914-1921. Photo tirée de: *Album de la législature, 1916*



Maurice Brasset, député fédéral de Gaspé, 1930-1940. (MRC)

Bugeaud, celui de Bonaventure et le marchand Joseph Dufour, de Saint-Moïse, celui de Matane. À l'élection de 1923, Dufour se fait élire dans le nouveau comté de Matapédia et le docteur J.-Arthur Bergeron devient le nouveau titulaire du siège de Matane. Maire de la localité du même nom pendant une quinzaine d'années, il fonde l'hôpital et agit aussi comme directeur de la Compagnie de pouvoir du Bas-Saint-Laurent. Il sera réélu à trois reprises.

En avril 1930, les autorités provinciales scindent le comté de Gaspé en deux: Gaspé-Nord et Gaspé-Sud. La circonscription de Gaspé-Nord (comté municipal de Gaspé-Ouest et une partie de Gaspé-Est) comprend le territoire sis entre les localités de Cap-Chat et de l'Échouerie ainsi qu'une partie de la zone intérieure comprenant notamment le parc de la Gaspésie et le secteur de la future ville de Murdochville. Gaspé-Sud (comté municipal de Gaspé-Est et une partie de Gaspé-Ouest) conserve l'autre partie de l'ancien comté, c'est-à-dire le territoire qui s'étend de Rivière-au-Renard au canton Newport, à l'entrée de la baie des Chaleurs. La création d'une nouvelle entité électorale s'appuie à l'époque sur l'augmentation de la population du vaste comté de Gaspé et sur la conviction que cette population s'accroîtra encore.



Alexandre Chouinard,  
député provincial de  
Gaspé-Sud, 1931-1936.  
(ANQ)

Aux élections provinciales d'août 1931, Gustave Lemieux ne revient pas comme candidat. Dans le nouveau comté de Gaspé-Nord, c'est un résident de Cap-Chat, Thomas Côté, qui se fait élire. Un autre libéral, Alexandre Chouinard gagne la lutte dans le comté voisin de Gaspé-Sud. Natif de Cap-d'Espoir, le député Chouinard pratique le droit à Montmagny. Il serait un proche de Maurice Marquis, le propriétaire du journal *Le Gaspésien*. Marquis, qui vient d'absorber *La Voix de Gaspé*, son seul concurrent dans la péninsule, est un fervent libéral et il fait de ses journaux de véritables organes de propagande lors des élections. Au scrutin de 1931, des pages complètes du journal *Le Gaspésien* servent à vanter les réalisations des libéraux et à pourfendre les conservateurs de Camillien Houde: « La Gaspésie, y écrit-on, a eu l'occasion d'assister aux contorsions savantes du clown Camillien Houde; elle a vu le "Grand Hernié" se promener avec la grâce et la souplesse du pachyderme dans le domaine de la politique provinciale. Messire Houde a conté des fables à sa façon. Pour s'être si bien amusé aux dépens des électeurs "d'en bas" et avoir voulu comme son ami Bennett faire avaler des crapauds aux crédules, ce mauvais gouvernement mérite une bonne fessée<sup>8</sup>. »

Le journal de Marquis commente de belle façon la tournée qu'effectuent les ministres de l'Agriculture, Adélard Godbout, et de la Colonisation et des Pêcheries, Hector Laferté. Il paraît qu'à Paspébiac, « la vaste patinoire locale regorgeait d'une foule énorme. Telle était l'affluence des auditeurs à l'intérieur qu'il fallut pour rendre l'atmosphère respirable pratiquer à coups de marteaux des bouches d'air dans les murs<sup>9</sup> ». À cette assemblée,

dix-neuf maires du comté de Bonaventure demandent aux participants de reconduire le mandat de l'avocat Pierre-Émile Côté, candidat libéral dans cette circonscription. Côté avait été élu pour la première fois aux partielles de 1924, succédant à J.-Fabien Bugeaud, avec qui il tenait un bureau d'avocat à New-Carlisle. Réélu sans opposition en 1927, il l'est encore en 1931 lorsqu'il bat le conservateur Bona Arsenault. Dans le comté de Matane, le docteur J.-Arthur Bergeron conservera lui aussi son poste. Le 2 août, le premier ministre Taschereau avait même choisi la ville de Matane pour déclencher sa campagne électorale.

La situation des libéraux provinciaux devient difficile en ce début des années 1930. L'usure du pouvoir se fait sentir. En 1934, des dissidents libéraux fondent l'Action libérale nationale sous la direction de Paul Gouin, fils de l'ancien premier ministre. Le Parti conservateur, de son côté, choisit Maurice Duplessis comme chef pour remplacer Camillien Houde. Aux élections de 1935, Gouin et Duplessis forment une coalition pour renverser le gouvernement de Taschereau. Dès 1934, Duplessis s'était rendu en Gaspésie pour consolider les forces conservatrices, faibles et longtemps désunies. En septembre, il avait rencontré Bona Arsenault et le docteur Charles Houde, propriétaire de la station radiophonique CHNC, qui avait accordé aux deux hommes des conditions très généreuses pour la diffusion de discours contre le Parti libéral et le député de Bonaventure, Pierre-Émile Côté<sup>10</sup>.

Aux élections de 1935, l'Action libérale nationale présente des candidats dans Bonaventure, Gaspé-Nord et Matane et un candidat conservateur fait la lutte au député libéral Alexandre Chouinard dans Gaspé-Sud. Dans ce dernier comté, la convention libérale tenue à Percé dégénère en bagarre. En effet, trois aspirants se présentent: le docteur Camille-Eugène Pouliot, de Cap-d'Espoir, Willrid Molloy, maire de Chandler, et le député sortant, Alexandre Chouinard. Les partisans de Pouliot et de Molloy se plaignent que l'assemblée aurait été manipulée pour favoriser Chouinard. Des manifestants enfoncent les quatre grandes portes du palais de justice où se tient la convention et brisent les carreaux d'une quinzaine de fenêtres<sup>11</sup>. John Hall Kelly, alors ministre sans portefeuille dans le cabinet de Taschereau et organisateur de la campagne libérale en Gaspésie, préside la convention et reçoit une balle de neige (la rumeur dira une balle d'arme à feu). L'assemblée d'investiture se termine dans le brouhaha le plus total après que la police eût tenté, sans succès, de maintenir l'ordre et sans qu'aucun candidat officiel n'ait été choisi. Kelly fait venir par la suite un contingent de la police provinciale pour se protéger et assurer l'ordre lors de la mise en nomination des candidats tant libéraux que conservateurs. Bona Arsenault, alors le choix du Parti conservateur, raconte que l'assemblée fut tenue en présence des policiers que Kelly avait fait venir de Québec. « Inutile d'ajouter, dit-il, que les esprits étaient montés. Chaque parole des



Pierre-Émile Côté, député fédéral de Bonaventure 1937-1939 et député provincial du même comté, 1924-1936 et 1939-1942. (ANQ)



Perreault Casgrain,  
député provincial de  
Gaspé-Nord, 1939-1944.  
(ANQ)

orateurs était couverte de huées ou d'acclamations. C'était un tumulte et un chaos indescriptible<sup>12</sup>.»

À l'élection précédente, la mise en nomination des candidats libéraux et conservateurs qui se tenait aussi à Percé avait dégénéré en une bataille de quatre heures. « On s'est emparé de l'estrade, faisant descendre les candidats, partout on se battait. Plusieurs ont eu des blessures dont une jambe cassée. On s'est rendu au palais de justice, où l'on cassa plusieurs vitres. Les orateurs ont dû fuir la foule qui était montée. La police a dû faire beaucoup de travail pour remettre l'ordre à cette émeute<sup>13</sup>.»

Toutefois, à l'élection de 1935, malgré les problèmes rencontrés dans Gaspé-Sud, l'organisation de John Hall Kelly réussit à garder les comtés gaspésiens sous sa férule. Dans Gaspé-Sud, même si Pouliot et Molloy se présentent contre lui comme libéraux indépendants, Alexandre Chouinard se fait réélire. Les libéraux n'auraient pas lésiné sur la distribution de chèques aux nombreux chômeurs et d'octrois pour la construction de bateaux de pêche<sup>14</sup>. D'ailleurs, l'attribution de ces octrois se fait de façon plus ou moins régulière. Au Comité des comptes publics en 1936, on accuse même le député Chouinard d'avoir reçu des octrois qu'il n'a pas transmis ou qu'il n'a transmis que sur « d'insistantes réclamations<sup>15</sup>».

Élaboussé par des scandales, le premier ministre Taschereau remet les rênes du pouvoir à Adélar Godbout en juin 1936; ce dernier déclenche peu après des élections. Maurice Duplessis, qui vient de former son Union nationale, fait une tournée en Gaspésie où il est bien reçu. Camille-Eugène Pouliot, ce libéral révolté, reçoit la confiance de Duplessis et se présente dans Gaspé-Sud contre Alexandre Chouinard, dénigré par les allégations du Comité des comptes publics. Dans Gaspé-Nord, un homme d'affaires, Alphonse Pelletier, fait la lutte au libéral Thomas Côté. Dans Bonaventure, l'Union nationale parachute l'avocat Henri Jolicoeur pour combattre le député Pierre-Émile Côté, alors ministre de la Voirie. Dans Matane, Onésime Gagnon, ancien député et ministre fédéral et candidat défait à la convention du parti conservateur du Québec en 1933, se présente contre le député Arthur Bergeron. Les quatre candidats unionistes se font élire, contribuant au balayage dont est victime le Parti libéral. Onésime Gagnon devient quelques mois plus tard ministre des Mines, de la Chasse et des Pêcheries.

Aux élections d'octobre 1939, les libéraux d'Adélar Godbout reprennent le pouvoir et, par la même occasion, les sièges de Gaspé-Nord, avec Perreault Casgrain, et de Bonaventure, avec Pierre-Émile Côté. Casgrain, un avocat de Rimouski, devient ministre sans portefeuille dans le nouveau gouvernement. Après sa défaite de 1936, Côté avait eu la consolation de se faire élire député fédéral aux partielles de Bonaventure tenues à la suite du décès de Charles Marcil en 1937. Dans le gouvernement Godbout, il occupe, de novembre 1939 à octobre 1942, le poste de ministre des Terres et

De nombreuses personnalités assistaient aux festivités de 1934 à Gaspé: R.B. Bennett, premier ministre du Canada, le cardinal J.-M. Rodrigue Villeneuve, Léon Patenaude, lieutenant-gouverneur du Québec et Alexandre Taschereau, premier ministre du Québec.  
(Coll. privée)



Forêts, de la Chasse et des Pêcheries. Il démissionne alors pour devenir juge à la Cour supérieure, laissant le comté de Bonaventure vacant jusqu'aux élections d'août 1944.

Les années 1930 donnent lieu au plus grand rassemblement de personnalités et de visiteurs qu'ait jamais connu la Gaspésie. L'événement est la commémoration des fêtes du quatrième centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier en 1534<sup>16</sup>. Tenue au village de Gaspé la fin de semaine des 24, 25 et 26 août 1934, cette célébration regroupe, selon certaines estimations, plus de 30 000 personnes venues d'un peu partout. Tout ce monde ne pouvant loger au village, 2 000 chambres sont offertes au public entre Gaspé et Rivière-au-Renard et 1 000 autres sur le parcours de la baie jusqu'à Douglstown. De plus, pour accommoder les nombreux visiteurs, le Canadien National met en service 58 wagons-lits et voitures de première classe, quatorze locomotives et une cinquantaine d'employés

**LES FÊTES  
DE 1934  
À GASPÉ**



Le costume d'Évangéline est à l'honneur à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte du Canada. (NGS)

supplémentaires. Il construit un mille de voies de garage, installe un moteur pour fournir la lumière et l'eau aux trains garés à Gaspé et ouvre huit wagons-lits et deux wagons-buffets aux visiteurs incapables de se trouver un logis.

Les festivités tenues à Gaspé s'inscrivent dans une série de cérémonies commémorant la venue de Cartier au Canada. Elles commencent à Charlottetown dans l'Île-du-Prince-Édouard pour se poursuivre à Gaspé, Québec, Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, Toronto, Niagara et Rochester. À Gaspé, on a prévu et organisé de grandes manifestations pour les vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 août. On y attend de nombreux dignitaires dont les deux premiers ministres. Ces célébrations fournissent l'occasion aux journaux du Québec de parler de la péninsule gaspésienne, de ses problèmes et de son avenir.

Au soir du jeudi 23 août, trois convois ferroviaires du Canadien National quittent Montréal à destination de Gaspé. Un autre, en provenance de Québec, se met en branle le vendredi. Plusieurs personnalités, dont le cardinal Rodrigue Villeneuve et le lieutenant-gouverneur du Québec, Léon Patenaude, se rendent en Gaspésie à bord de ces trains. Le premier à partir est celui du journal *Le Devoir*. On doit même y refuser du monde. Les trois trains en provenance de Montréal arrivent à Gaspé le vendredi soir avec leurs 1 200 passagers. Entre Matapédia et Gaspé, le convoi qui transporte le cardinal Villeneuve est retardé par la foule qui se tient en bordure de la voie ferrée pour acclamer le prélat et recevoir sa bénédiction. À son arrivée à Gaspé, les cloches de la nouvelle cathédrale l'accueillent en sonnant à toute volée pour la première fois.

D'autres personnalités préfèrent se rendre sur les lieux des festivités par mer ou par la voie publique. Ainsi, le premier ministre canadien, Richard B. Bennett, se rend à Gaspé à bord du *Saguenay*, tandis que le consul général de France, René Turck, s'y amène à bord d'un navire du ministère de la Marine. Des dignitaires français doivent arriver en Gaspésie à bord du paquebot *Champlain* après une escale à l'Île-du-Prince-Édouard, repre-



nant en partie l'itinéraire de Jacques-Cartier. Le premier ministre du Québec, Alexandre Taschereau, emprunte, quant à lui, le nouveau boulevard Perron.

Le vendredi soir, après l'arrivée des trains en provenance de Montréal, diverses activités religieuses et sociales agrémentées d'une fête de nuit inaugurent les célébrations. Le samedi matin, 70 barques de pêcheurs décorées pour la circonstance accueillent et escortent au son des pétarades de leur moteur le paquebot *Champlain* à son arrivée dans la baie de Gaspé. Des hydravions participent aussi à la démonstration de bienvenue. Pour l'occasion, on a décoré tout le port de Gaspé d'oriflammes aux armes des provinces françaises. Un arc de triomphe à l'effigie de Jacques Cartier surplombe l'entrée des quais. Plusieurs navires français, anglais, canadiens et des centaines de barques de pêcheurs mouillent à ce moment dans les eaux du port. Après les cérémonies d'accueil, les délégués français se transportent à terre, où deux chefs indiens venus de la Côte-Nord les saluent, en rappel de l'arrivée de Cartier 400 ans auparavant.

En après-midi, a lieu le dévoilement d'une grande croix de pierre érigée en face du terrain de la future basilique du souvenir. Cette réplique en pierre de la modeste croix de bois de Jacques Cartier pèse 32 tonnes. Il a fallu trois semaines pour l'installer. Devant quelque 5 000 personnes et pendant qu'éclatent des gerbes pyrotechniques et une salve d'artillerie des frégates françaises, le premier ministre Bennett fait tomber les drapeaux qui voilent la croix. On lit un message du roi d'Angleterre et plusieurs personnages prononcent des discours de circonstance.

Le samedi soir, les fêtes atteignent un point culminant. À six heures, le Comité national des fêtes du 4e centenaire offre un banquet officiel. Les dignitaires prennent la parole devant environ 600 convives réunis dans de grandes tentes installées près du séminaire. Ceux qui ne peuvent entrer écoutent à la radio la retransmission des discours. Pendant ce temps, à bord des divers navires illuminés pour la circonstance, une « société brillante » composée de Français et de Canadiens des deux langues festoie.

« Saumon froid de Gachepay ». (NGS)

Le dimanche, les fêtes se terminent par une messe pontificale en plein air célébrée par le cardinal Villeneuve, assisté de Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval. Y participent aussi plusieurs évêques québécois, ontariens et manitobains, un clergé nombreux et divers personnages officiels. Le cardinal bénit alors la pierre angulaire de la future basilique du souvenir de Gaspé. Vers midi, commence le mouvement de retour des visiteurs après ces trois jours de festivités. Toute la publicité accompagnant le déroulement des fêtes de Gaspé contribue à mieux faire connaître la péninsule gaspésienne, qui commence à cette époque à recevoir ses premiers contingents de touristes routiers.

#### **LA DÉFENSE DE LA NATION**

Lors de la Seconde Guerre mondiale, la Gaspésie retient une autre fois l'attention, mais de façon tout autre que lors des fêtes de 1934. En effet, à compter de 1941, des sous-marins allemands longent les côtes gaspésiennes et s'attaquent aux navires alliés.

Dès le début des hostilités, le ministère de la Défense nationale avait tracé un plan de défense dans le golfe Saint-Laurent qui incluait l'aménagement d'une base navale à Gaspé (Sandy-Beach). En 1941, le commodore H.C. Nares commande, de ses quartiers généraux situés à Gaspé, cette base nommée HMCS Fort Ramsay. Lorsqu'elle est complètement organisée, la place-forte abrite quelque 3 000 hommes de l'armée, de la marine et de l'aviation canadienne, dix-neuf navires, dont cinq dragueurs de mines et sept corvettes, et des avions amphibies. Sa mission est de patrouiller les eaux du golfe Saint-Laurent pour protéger les navires alliés contre les sous-marins allemands.

Pour la protection de la base elle-même, on ferme d'un puissant filet métallique sous-marin le passage lui donnant accès entre les deux presqu'îles de Sandy-Beach et de Peninsula (Penouille). De plus, on installe à l'extérieur de cette barrière, de part et d'autre de la baie de Gaspé et sur des hauteurs appropriées, deux forts. Celui de Peninsula, au nord, comprend deux casemates munies de canons de six pouces et reliées entre elles par quelques milles pieds de tunnels et de chambres fortes pour munitions. À celui de Prével, au sud, on installe des canons géants, les plus gros en Amérique du Nord, capables de tirer des obus de très gros calibre, mais de courte portée. Dans la falaise, sous les canons du fort Peninsula, des projecteurs puissants balaient de leurs faisceaux la baie de Gaspé sur toute sa largeur<sup>17</sup>.

Malgré toutes ces précautions, les sous-marins allemands frappèrent dans les eaux gaspésiennes et gagnèrent une bataille que les autorités canadiennes réussirent à envelopper d'une efficace discrétion. Le 12 mai 1942, un premier navire, le *Nicoya*, un cargo britannique, est coulé au large de Cloridorme. Six hommes perdent la vie et les survivants, dont 70 hommes d'équipage et dix passagers, gagnent la rive et sont recueillis par

Installations militaires  
du H.M.C.S. Fort Ram-  
say de Sandy-Beach  
(Boom defence), 1941.  
(APC)



les gens de Saint-Yvon et de Cloridorme. On amène les blessés à Gaspé.

Plusieurs sous-marins nazis sillonnent alors le Saint-Laurent mais l'un d'entre eux, le *U-517*, se fait particulièrement meurtrier. Son capitaine, le lieutenant-commandant Paul Hartwig, relate par la suite au journal montréalais *The Gazette* les péripéties de la chasse qu'il a menée dans le golfe et autour de la Gaspésie du 27 août au 6 octobre 1942. Il raconte comment il a réussi, avec ses 22 torpilles, à couler en six semaines neuf navires alliés totalisant 27 888 tonnes, performance qui fit 32 morts et des dizaines de blessés du côté des alliés, sans occasionner la moindre blessure pour l'équipage du sous-marin<sup>18</sup>.

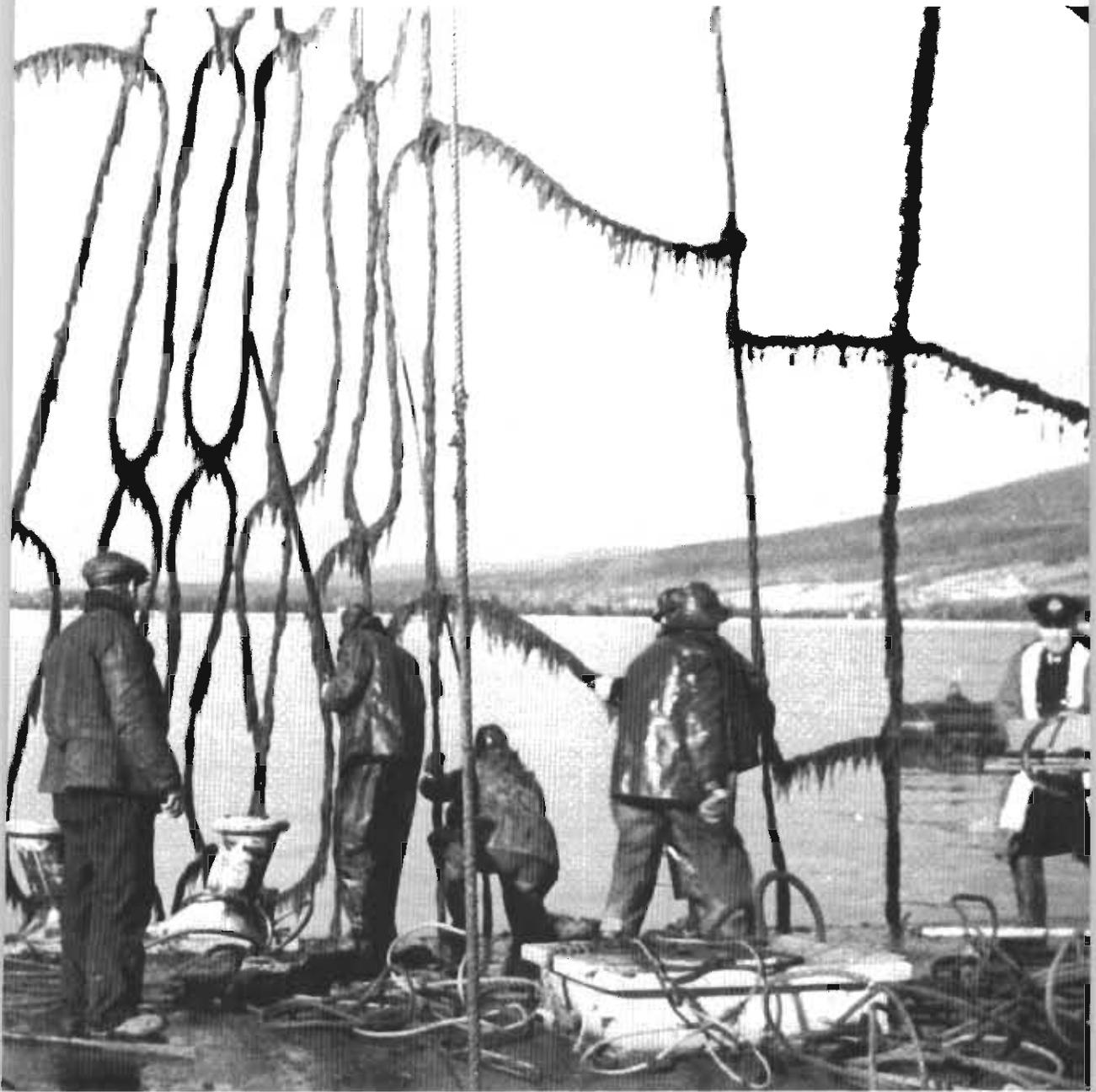
En tout, en 1942, une trentaine de navires sont coulés dans le Saint-Laurent; 258 Canadiens et alliés perdent la vie dans ces parages et on compte des centaines de blessés. En juin 1941, les soeurs hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Gaspé et le ministère de la Défense nationale avaient paraphé une entente aux termes de laquelle une salle de 50 lits et la salle d'opération de l'Hôtel-Dieu allaient être mises à la disposition des militaires victimes des attaques ennemies. L'ouverture officielle a lieu le 27 octobre. Les militaires quitteront l'Hôtel-Dieu en novembre 1944<sup>19</sup>.

Le système de défense est alors mal organisé et on déplore des retards dans la transmission des messages et dans l'intervention des forces aériennes. En 1943, par suite des attaques de l'année précédente, la Gaspésie entière est en état constant d'alerte. On a alors mis en place la plupart des éléments de défense. Les sous-marins ennemis ne se manifestent cependant pas cette année-là. En 1944, par contre, les sous-marins allemands torpillent la frégate *HMCS Magog*, la corvette *Shawinigan* et le cargo *Fort Thompson*<sup>20</sup>.

À certains endroits le long des côtes gaspésiennes, les autorités érigent des postes d'observation et de garde. À Cap-Chat, on installe une station de radar, à Rimouski et à Matane de petits camps d'entraînement, et à Mont-Joli un camp-école et un terrain d'aviation. D'autres mesures de sécurité telles le « dimount », c'est-à-dire l'obscurcissement des phares des automobiles et des fenêtres des maisons, sont instaurées. En 1942, alors que les sous-marins allemands sont très actifs à l'entrée du Saint-Laurent, une ordonnance du gouvernement prescrit à la population de l'Isle-Verte (Rivière-du-Loup) à Douglstown de masquer toutes les fenêtres du coucher du soleil jusqu'au matin afin de cacher à l'ennemi tout point de repère. À quelques endroits, des représentants de l'armée de réserve, de la police provinciale et du Comité de protection civile érigent des barrages routiers et exigent des passants la présentation de la carte d'enregistrement national. « Les étrangers ont extrêmement de mal à circuler à pieds ou en véhicules sur les routes de la péninsule », écrira un journaliste de *La Presse*<sup>21</sup>.

Les militaires mettent également sur pied un service de guet aérien (*Air*

« Pour la protection de la base elle-même, on avait fermé d'un puissant filet métallique sous-marin le passage lui donnant accès entre les deux presqu'îles de Sandy-Beach et de Peninsula. » (APC)





Torpille de Saint-Yvon et son propriétaire, Roch Côté. Cet engin allemand qui avait raté sa cible, vint percuter la côte à Saint-Yvon le 8 septembre 1942. (MRC)

*Detection Corps*), regroupement de militaires et de volontaires qui ont pour fonction de surveiller la présence des ennemis et de la signaler aux autorités par téléphone. « Ces guetteurs, comme on le devine facilement, sont des pêcheurs eux-mêmes qui ne sont pas déjà embrigadés dans les forces armées, ce sont leurs femmes et à l'occasion leurs enfants<sup>22</sup> ». Ces factionnaires font partie des groupes de milice ou de réservistes qui sont formés un peu partout en 1943. Les officiers de l'armée réussissent à recruter 2 000 Gaspésiens en deux mois pour la défense côtière. Dans un village de 656 habitants, 69 recrues s'inscrivent en l'espace d'une heure et demie. Même la petite localité de Saint-Joachim-de-Tourelle a son 3<sup>e</sup> bataillon de réserve, sous la direction de son curé, Régis Grenier. Un journaliste du journal *Le Devoir*, parti avec des collègues à l'été 1943 pour examiner le système de défense à l'entrée du Saint-Laurent, rend hommage aux réservistes: « Ces rudes gaillards qui se sont levés à 4 heures du matin pour aller chercher la "boîte" [...] qui, après un déjeuner frugal et vite avalé, s'en vont en pleine mer, cette fois, pêcher la morue jusqu'au déclin du jour [...] trouvent encore assez d'ardeur dans leurs veines pour faire de longues marches, par tous les temps, pour s'entraîner au maniement de la carabine et aux autres exercices de milice et de culture physique qui leur permettront de défendre leurs côtes... » Il écrit encore à la fin de sa tournée: « Ce que nous avons vu au pays de Gaspé, ce sont de véritables préparatifs en vue d'une offensive et non pas de simples préparatifs de défense<sup>23</sup> ». Le brigadier général Edmond Blais, commandant du district no 5 (Québec), dirige la défense de la Gaspésie. Selon lui, « la Gaspésie est vulnérable parce qu'elle offre dans ses milliers d'anses, baies, plages, petits ports naturels et autres, autant de points susceptibles d'intéresser l'ennemi<sup>24</sup> ».

Comme au moment de la Première Guerre mondiale, des sections locales de la Croix-Rouge existent en différents endroits de la Gaspésie. Celle de Matane, par exemple, va confectionner durant le conflit plus de 27 000 articles et utiliser 2 100 livres de laine à tricoter pour les soldats<sup>25</sup>.

Comme ils l'ont fait lors de la guerre 1914-1918, plusieurs Gaspésiens se portent volontaires pour aller combattre en Europe. Aux élections fédérales de mars 1940, soit six mois après le début des hostilités, 73 personnes du comté de Gaspé, 41 de Bonaventure et 26 de Matane votent à titre de militaires<sup>26</sup>. À cette date, une seule division canadienne est rendue en Europe. En juin 1942, lors d'un débat à la Chambre des communes sur la conscription, le député libéral de Bonaventure, J.-Alphée Poirier, affirme que la Gaspésie a fourni plus de 4 000 volontaires. En mars 1943, Poirier indique que, depuis le début du conflit, son comté « a fourni aux trois forces armées environ 2 500 volontaires. De plus, le district numéro 5 a appelé au moins 1 000 conscrits sous les armes dans le comté de Bonaventure, et nous avons tout près de 1 000 hommes dans l'armée de réserve ». Le député pense qu'environ 40% des hommes mobilisables de son comté dans

la classe des 19 à 45 ans sont alors sous les armes<sup>27</sup>. Par ses interventions, Poirier veut démontrer que son comté a déjà fourni à l'armée tous les bras disponibles et que les jeunes qui restent sont indispensables à l'agriculture et aux pêches et qu'il faut faire cesser les appels. Les chiffres qu'il fournit sont donc probablement exagérés.

J.-Alphée Poirier, aviculteur de Bonaventure, s'était fait élire en 1940 dans le comté du même nom. Dans Matapédia-Matane, c'était un autre libéral, le maître de gare Arthur-Joseph Lapointe, qui avait gagné les élections. Il représentait cette circonscription depuis 1935. Dans Gaspé, un nouveau venu, Sasseville Roy, enlevait le comté aux libéraux à l'élection de 1940. Il s'était présenté devant l'électorat de Gaspé comme conservateur indépendant. Cet homme d'affaires, natif de Cap-Chat mais résidant à Gaspé, se trouvait le seul candidat d'allégeance conservatrice à se faire élire au Québec à l'occasion de ces élections. La peur bien entretenue de voir les conservateurs revenir au pouvoir et instaurer à nouveau la conscription comme en 1917 influença grandement les électeurs québécois qui demeurèrent fidèles au Parti libéral. D'ailleurs, Roy réussit à se faufiler de justesse entre deux candidats libéraux dont le député sortant, Maurice Brassat. L'unioniste Camille Pouliot, qui représentait alors le comté provincial de Gaspé-Sud, apporta une aide appréciable à Sasseville Roy.

Le député fédéral de Gaspé intervient souvent relativement à la politique de guerre du gouvernement libéral de MacKenzie King. En tant que député conservateur national indépendant, il critique l'effort de guerre du gouvernement. En 1940-1941, les conservateurs veulent forcer King à la conscription. Leur seul député au Québec s'oppose alors fermement à cette politique impérialiste de son parti. En septembre 1941, Sasseville Roy quitte les conservateurs en claquant la porte. « Tout Canadien français, déclare-t-il alors, qui a été mêlé au Parti conservateur, tel qu'il existe aujourd'hui, doit admettre qu'il ne fait pas partie de cette famille politique. Il y est, au mieux, un étranger toléré, adopté par nécessité, que l'on considère avec un certain degré de curiosité [...] Ils ont fermement l'opinion que nous, Canadiens français, sommes une cause de soucis dans leurs efforts pour faire du Canada une Angleterre américaine [...] J'ai décidé de les abandonner<sup>28</sup>. »

Roy devient farouchement anti-conscriptionniste comme son collègue libéral de Bonaventure, J.-Alphée Poirier. Par suite de diverses pressions, le premier ministre King avait commencé à établir graduellement la conscription en l'imposant dans un premier temps pour la défense du territoire canadien seulement. En avril 1942, King organise un plébiscite pour le dégager de l'engagement anti-conscriptionniste qu'il avait pris auparavant. Il obtient une majorité à cet effet dans le Canada, même si le Québec fait opposition à 72%. En Gaspésie, malgré la présence d'anglophones qui favorisent généralement l'augmentation de l'effort de guerre



« En 1942, alors que les sous-marins allemands sont très actifs à l'entrée du Saint-Laurent, une ordonnance du gouvernement prescrit à la population de l'Isle-Verte (Rivière-du-Loup) à Douglstown de masquer toutes les fenêtres du coucher du soleil jusqu'au matin afin de cacher à l'ennemi tout point de repère. » (Musée maritime de l'Islet)



Joseph-Alphée Poirier,  
député fédéral de Bonaventure, 1940-1945.  
(APC)

du Canada, le vote négatif est de l'ordre de 78%. On vote ainsi: 3 296 en faveur de la conscription et 10 292 contre dans Bonaventure, 3 885 en faveur et 14 533 contre dans Gaspé et enfin 1 463 votes favorables et 14 074 défavorables dans Matapédia-Matane<sup>29</sup>.

En juin, le député Poirier vote contre son parti lors de la deuxième lecture d'un projet de loi qui autoriserait le gouvernement à imposer la conscription, le temps venu, par un simple arrêté en conseil. De son côté, Sasseville Roy se joint en 1944 à un groupe formé d'anciens députés conservateurs francophones, de libéraux dissidents et de nationalistes dans une organisation appelée « Mouvement des indépendants », dirigée par Frédéric Dorion. Bien vu par Duplessis, cette formation présente 95 candidats au Québec à l'élection fédérale de 1945, alors que les conservateurs n'osent en présenter que 29<sup>30</sup>. Ni les uns ni les autres n'obtiennent de succès et Sasseville Roy est défait par le candidat libéral.

## *L'après-guerre ou l'époque duplessiste*

### **BLEUS À QUÉBEC, ROUGES À OTTAWA**



Joseph-Sasseville Roy,  
député fédéral de Gaspé,  
1940-1945. (APC)

Après la guerre, le Canada et le Québec connaissent deux longs règnes politiques, soit celui des libéraux à Ottawa et celui des unionistes à Québec. En août 1944, Maurice Duplessis et l'Union nationale reprennent le pouvoir à Québec des mains du libéral Adélard Godbout. Ce dernier, qui a prôné la coopération avec le gouvernement fédéral durant la guerre, se voit accuser pendant la campagne électorale d'avoir sacrifié les intérêts du Québec. Godbout fait élire 37 candidats, le Bloc populaire (nationaliste) quatre et Duplessis prend le pouvoir avec 47 sièges. Les quatre circonscriptions gaspésiennes se joignent à l'Union nationale. Les candidats de ce parti dans la péninsule reçoivent l'appui de Sasseville Roy. Dans Matane, Onésime Gagnon est facilement réélu. Il devient trésorier de la province (ministre des Finances à partir de 1951), fonction qu'il occupera jusqu'en janvier 1958. Dans Gaspé-Sud, le député unioniste sortant, Camille-Eugène Pouliot, se maintient facilement en place. Comme son collègue de Matane, le médecin-maire de Cap-d'Espoir devient lui aussi titulaire d'un ministère. Il prête serment en tant que ministre de la Chasse et des Pêcheries le 30 août 1944, poste qu'il occupera jusqu'à la défaite de l'Union nationale en 1960. Dans Gaspé-Nord, Alphonse Pelletier, défait en 1939 par un libéral, regagne son siège. Il en est de même pour Henri Jolicoeur dans la circonscription de Bonaventure.

L'Union nationale garde la Gaspésie dans son giron de 1944 à 1956, exception faite du comté de Gaspé-Nord qui, de 1948 à 1952, passe aux libéraux par l'intermédiaire de l'ex-maire de Sainte-Anne-des-Monts, J.-Robert Lévesque. L'Union nationale dispose d'une solide organisation et l'influence de ses deux ministres, Gagnon et Pouliot, joue un rôle important. Cela fait dire à Duplessis de passage à Matane à l'été 1948: « Jamais la Gaspésie n'a été traitée avec plus de générosité. Pour la première fois dans l'histoire de la province, elle a deux ministres dans le Cabinet<sup>31</sup> ».

En traitant de cette période de l'histoire gaspésienne, il faut aborder la fameuse affaire Coffin, qui fait encore couler beaucoup d'encre. Le 16 juillet 1953, les journaux de la province rapportent que l'on vient de retrouver la trace de trois chasseurs américains portés disparus depuis le 12 juin. Ils étaient partis chasser l'ours aux sources de la rivière Saint-Jean. À ce moment, on prévoit déjà la possibilité d'un acte criminel. En fait, à la mi-juillet, on découvre d'abord les restes d'un seul corps, les deux autres, une semaine plus tard. Des agents de la sûreté provinciale, des gardes-chasse et des guides participent aux recherches. Parmi eux, se trouve Wilbert Coffin, un prospecteur anglophone de Gaspé, le dernier semble-t-il à avoir vu les trois Américains. Le 24 juillet, le solliciteur général du Québec, Antoine Rivard, retient l'hypothèse d'un meurtre. Le 11 août, il annonce l'arrestation de Coffin comme témoin important dans cette affaire après que des inspecteurs eurent découvert chez sa compagne à Montréal des objets appartenant aux victimes. L'affaire, qui avait fait la une des journaux en juillet 1953, continue de passionner les quotidiens pendant longtemps. Le 19 juillet 1954, s'ouvre à Percé le procès de Wilbert Coffin, accusé de meurtre. À partir de preuves circonstanciées, les douze jurés concluent unanimement à la culpabilité de l'accusé. Les tribunaux d'appel refusent à Coffin un deuxième procès et il est pendu à Montréal le 10 février 1956. L'affaire fait beaucoup de bruit à l'époque et aussi par la suite, des gens doutant sérieusement de la culpabilité du prospecteur gaspésien.

Le journaliste et écrivain Jacques Hébert a publié, en 1958 et en 1963, deux livres sur l'affaire Coffin<sup>32</sup>. Dans son deuxième ouvrage, il réclame une Commission royale d'enquête. S'adressant dans sa conclusion aux gouvernants du Québec il écrit: « À moins que vous prouviez que j'ai menti et que vous me mettiez en prison pour "méfait public", votre devoir est clair, vous devez sans plus tarder instituer une Commission royale d'enquête, faire comparaître les assassins de Wilbert Coffin, confondre les procureurs de la Couronne qui ont transformé le procès de Percé en un spectacle inqualifiable où de cyniques cabotins en robe ont joué un "show" qui fait la honte des hommes libres de ce pays et utilisé à fond les services d'un sadique en uniforme, le capitaine Alphonse Matte, enfin, vous avez l'obligation stricte de réhabiliter la mémoire de Coffin, de verser à sa famille des dédommagements qui s'imposent et de rechercher les



Wilbert Coffin pendant son procès en juillet 1954. Photo: Charles Bernard.



Camille-Eugène Pouliot,  
député provincial de  
Gaspé, 1936-1962.  
(MRG.)

véritables meurtriers des trois chasseurs américains. Rien de moins ne saurait satisfaire le peuple du Québec et celui du Canada tout entier<sup>33</sup>.

Le gouvernement provincial institue alors la Commission d'enquête Brossard sur l'affaire Coffin qui publie, le 27 novembre 1964, un rapport de 693 pages où on peut lire: «L'ensemble de la preuve soumise à cette commission tend à confirmer et non à contredire le verdict du jury de Percé et les décisions de nos tribunaux à l'effet que Coffin n'était pas innocent du meurtre dont il fut accusé. Le procès Coffin n'a pas été une injustice. "L'affaire Coffin" en a été une; plusieurs personnes ont contribué à la perpétration de cette injustice<sup>34</sup>».

Si durant les années 50, ce sont les Bleus qui gouvernent à Québec, du côté d'Ottawa, ce sont les Rouges qui exercent le pouvoir. Mackenzie King dirige le pays jusqu'en 1948 et Louis Saint-Laurent par la suite. La Gaspésie reflète l'image du tableau politique québécois: bleue à Québec, rouge à Ottawa. Au scrutin fédéral de juin 1945, trois nouvelles têtes d'affiche apparaissent en Gaspésie. Dans la circonscription de Gaspé, Léopold Langlois, avocat de Sainte-Anne-des-Monts, défait l'ex-conservateur Sasseville Roy. Dans Matapédia-Matane, le journaliste Philéas Côté gagne comme libéral-indépendant. Il défait, entre autres adversaires, le versatile Oscar Drouin qui a été tour à tour député du Parti libéral, de l'Action libérale nationale, de l'Union nationale (ministre), encore du Parti libéral (ministre) et qui se présentait cette fois-ci comme candidat indépendant avec l'appui de Maurice Duplessis. Enfin, dans le comté de Bonaventure, Bona Arsenaault, ancien candidat conservateur défait à plusieurs élections, se fait élire comme indépendant grâce à l'appui de conservateurs, d'unionnistes et de libéraux. D'après Robert Rumilly, Duplessis aurait fait verser \$2 000 au candidat indépendant de Bonaventure pour l'aider à battre ses adversaires. Quand Arsenaault passe au Parti libéral peu après son élection, Duplessis aurait fait ce jeu de mot célèbre: «Il faut que Bona parte»<sup>35</sup>.



Léopold Langlois,  
député fédéral de Gaspé,  
1945-1957 (APC.)

Ce n'est pas sans peine que Bona Arsenaault parvient à se faire accepter par les libéraux. N'est-il pas un ancien conservateur? Ne les a-t-il pas combattus à l'élection de 1945? Est-il un bleu déguisé? La direction de l'organisation libérale de Bonaventure travaille contre lui en prévision de la prochaine convention libérale. Un télégramme envoyé par la Fédération libérale nationale du Canada vient mettre un frein aux dissensions: les délégués adoptent alors unanimement une résolution le reconnaissant comme leur candidat officiel.

Aux élections de 1949, l'Union nationale apporte son aide active aux candidats conservateurs. Ainsi, dans Bonaventure, le député provincial, Henri Jolicoeur, parcourt le comté de paroisse en paroisse. Malgré cette aide, les libéraux gagnent encore dans Bonaventure, Gaspé et Matapédia-Matane. En 1953, l'Union nationale se montre plus discrète dans son appui aux conservateurs fédéraux même si certains députés, tels Henri Jolicoeur

et Camille Pouliot, travaillent encore en faveur des candidats tories. Les libéraux conservent leurs comtés aux élections de 1953. Léopold Langlois est réélu dans Gaspé, Bona Arsenault dans Bonaventure et, dans Matapédia-Matane, un entrepreneur et concessionnaire d'automobiles de Matane, Léandre Thibault, remplace Philéas Côté, qui ne se représente pas.

Aux élections fédérales de juin 1957, le nouveau chef des conservateurs, maintenant appelés progressistes-conservateurs, John Diefenbaker, met fin à 22 ans de régime libéral au Canada. Deux des trois comtés gaspésiens, Bonaventure et Gaspé, appuient alors le leader conservateur. Dans Bonaventure, où aucun député tory n'avait été élu depuis 1887, Bona Arsenault se fait battre de justesse par un homonyme, l'ingénieur forestier Nérée Arsenault, natif lui aussi de Bonaventure. Le député unioniste du comté, Henri Jolicoeur, n'a pas ménagé ses efforts contre Bona Arsenault, qui l'avait fait battre en 1956. On accusera par la suite Nérée Arsenault de s'être fait élire comme indépendant dans son comté pour se déclarer député conservateur au lendemain des élections, ce qu'il niera<sup>36</sup>. Dans le comté voisin de Gaspé, l'ex-sous-ministre de Camille Pouliot, Roland English, soutenu par Duplessis, se fait élire par une faible majorité, aux dépens du député sortant, Léopold Langlois. Les députés de Bonaventure et de Gaspé comptent parmi les quelques hommes politiques fédéraux redevables à l'Union nationale de leur présence à Ottawa après l'élection de 1957.

L'année suivante, le premier ministre canadien, John Diefenbaker, chef d'un gouvernement minoritaire, annonce la tenue d'un nouveau scrutin pour le mois de mars. Sa victoire, la plus écrasante depuis la Confédération, le porte au pouvoir avec 208 sièges, contre 49 aux libéraux. Il obtient la majorité dans toutes les provinces sauf à Terre-Neuve. Le Québec, de tradition libérale au fédéral, fournit 50 comtés au parti de Diefenbaker, lot dans lequel on retrouve les trois circonscriptions gaspésiennes. Roland English gagne encore dans Gaspé. Dans Bonaventure, un avocat de New-Carlisle, Lucien Grenier, succède à Nérée Arsenault qui ne se représente pas. Grenier se fera remarquer par... son silence. Durant tout son mandat, il n'aurait pas prononcé un seul mot en Chambre<sup>37</sup>. Dans Matapédia-Matane, un fermier de la Vallée, Alfred Belzile, remporte la victoire. Encore là, les conservateurs gaspésiens ont bénéficié de l'aide de leurs amis de l'Union nationale.

La question du prolongement du chemin de fer Mont-Joli-Matane jusqu'à Sainte-Anne-des-Monts devient un des grands thèmes politiques en cette fin des années 1950. Discuté depuis longtemps, ce projet, espère-t-on, bénéficiera de l'appui du nouveau gouvernement conservateur. Les organismes de la région voient dans la concrétisation de ce projet la possibilité de ranimer l'économie de la côte nord de la Gaspésie. La ville

## 1957: L'HEURE DES CONSERVATEURS



Nérée Arsenault, député fédéral de Bonaventure, 1957-1958. (APC)



Roland English, député fédéral de Gaspé, 1957-1963. (APC)



Lucien Gremer, député fédéral de Bonaventure, 1958-1962. (APC)

minière de Murdochville vient de naître; on espère que le prolongement de la voie ferrée facilitera l'exploitation des gisements de l'intérieur de la péninsule.

Le 2 décembre 1957, une délégation composée de gens de la Chambre de commerce de Gaspé-Nord, d'industriels de la région, des députés English et Arsenault et du député provincial de Gaspé-Nord, Alphonse Couturier, présente un mémoire à cet effet au premier ministre Diefenbaker et à son ministre des Transports, George Hees. Le chanoine Alcidas Bourdages, alors curé de Sainte-Anne-des-Monts, pilote cette délégation et s'en fait le porte-parole auprès des autorités gouvernementales. En mars 1959, une pétition circule dans les comtés de Gaspé, Matane et Rimouski. En avril, des milliers de signatures s'accumulent au bureau de Roland Gagnon, de Cap-Chat, instigateur de cette campagne destinée à sensibiliser les autorités fédérales. Presque toutes les municipalités de la péninsule font parvenir au gouvernement des résolutions en faveur du projet. Le clergé gaspésien se met aussi de la partie<sup>98</sup>.

Durant la semaine du 20 septembre 1959, Diefenbaker séjourne en Gaspésie dans le cadre d'une tournée provinciale. Il se rend à Sainte-Anne-des-Monts, à Murdochville, à Gaspé, à Chandler et à New-Richmond. On tente alors de forcer la main au chef du gouvernement canadien. Après toutes ces démarches, le gouvernement présente enfin un projet de loi pour la continuation de la ligne ferroviaire jusqu'à Sainte-Anne-des-Monts. Cependant, surviennent les élections de 1962. Matane et Gaspé réélisent des députés conservateurs mais le gouvernement conservateur se retrouve minoritaire et il subit la défaite un an plus tard. En 1964, Lester B. Pearson suspend les crédits votés par son prédécesseur pour le projet ferroviaire gaspésien, optant plutôt pour l'amélioration du réseau routier.

### À L'AUBE DE LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

Pendant que les conservateurs occupent le devant de la scène à Ottawa, il se prépare des changements lourds de conséquence au Québec. Dès les élections de juin 1956, l'Union nationale commence à perdre des votes en Gaspésie. Matane et Gaspé-Sud restent fidèles aux ministres Onésime Gagnon et Camille-Eugène Pouliot, tandis que Alphonse Pelletier conserve de justesse le comté de Gaspé-Nord. Mais Bonaventure tombe aux mains des libéraux. Gérard D. Lévesque, jeune avocat natif de Port-Daniel, y défait l'unioniste Henri Jolicoeur. Ex-président de la Chambre de commerce de la Gaspésie et homme d'affaires, Lévesque a reçu l'appui de Bona Arsenault, député fédéral du comté.

La montée des libéraux provinciaux se poursuit et s'accroît à la suite de la mort de Maurice Duplessis en septembre 1959, suivie de celle de Paul Sauvé, son successeur, au début de janvier 1960. Un des hommes forts du parti en Gaspésie, le ministre des Finances, Onésime Gagnon, a déjà quitté son siège de Matane en 1958 pour accéder au poste de lieutenant-

gouverneur. Le maire de Mont-Joli, Benoit Gaboury, l'avait remplacé. L'autre tête d'affiche du parti dans la région, le ministre Camille-Eugène Pouliot, se voit accuser en mars 1959 de népotisme.

En dépit de ces accusations, auxquelles les électeurs de Gaspé-Sud ne semblent pas avoir accordé une grande foi, le docteur Pouliot gagne encore les élections de juin 1960, qui portent le Parti libéral au pouvoir. Les deux autres députés unionistes sortants mordent la poussière: Alphonse Couturier dans Gaspé-Nord perd aux mains de Claude Jourdain, avocat de Cap-Chat; Benoit Gaboury dans Matane cède la place à Philippe Castonguay, maire de Les Boules. Dans Bonaventure, Gérard D. Lévesque obtient une seconde majorité sous la bannière libérale.

Trois Gaspésiens, Gérard D. Lévesque, René Lévesque, originaire de New-Carlisle et futur premier ministre du Québec, et Bona Arsenault, député de Matapédia, entrent au Cabinet de Jean Lesage. Gérard D. Lévesque reçoit le ministère de la Chasse et des Pêcheries, assumé depuis seize ans par Camille-Eugène Pouliot, tandis que Bona Arsenault accède au poste de ministre des Terres et Forêts; René Lévesque devient, lui, titulaire du ministère des Ressources hydrauliques.

\* \* \*

Tout au long de ce chapitre, on s'est limité aux niveaux de la politique provinciale et fédérale. Il existe pourtant la politique municipale et scolaire, plus près des réalités quotidiennes et peut-être plus soumise au contrôle effectif des électeurs. D'une part, on peut dire que les élus locaux sont dans l'ensemble soucieux d'éviter à leurs commettants des dépenses difficiles à justifier; d'autre part, le jeu de la partisanerie politique atteint aussi ce niveau. À vrai dire, la politique municipale s'aligne aussi sur les grands partis, de nombreux maires appuyant l'une ou l'autre des grandes formations politiques.

On ne peut par contre déceler de signe d'un pouvoir régional ni d'une structure de concertation entre intervenants de même niveau comme les députés ou les Chambres de commerce. Cependant, vers la seconde moitié des années 1950, quelques groupements amorcent un travail de réflexion sur le développement de la région; ainsi des représentants de professions libérales de la Baie-des-Chaleurs forment un embryon d'association et, à l'occasion, font appel à des spécialistes ou à des conférenciers. Le père Jacques Cousineau viendra ainsi parler de syndicalisme à Gaspé, à la suite de la grève de Murdochville (1957).

Encore dans la Baie-des-Chaleurs, durant la même période, quelques tentatives enthousiastes mais fragiles apparaissent dans le domaine économique; on a ainsi un « Conseil économique de la Gaspésie » qui se penche sur les problèmes de la péninsule au cours de plusieurs rencontres; mais



Alphonse Couturier, député provincial de Gaspé-Nord, 1952-1960. (MRC)



Gérard D. Lévesque, député provincial de Bonaventure, 1956-19...  
Photo: Légaré & Kedl  
1 tée. (Coll. privée)

aucune volonté politique ne soutient ses efforts de réflexion. Quelques recherches s'effectuent aussi dans le Bas-du-Fleuve et en Gaspésie sous l'influence d'un groupe d'universitaires sortis notamment de la faculté des Sciences sociales de l'Université Laval.

L'ordre secret des Chevaliers de Jacques-Cartier exerce aussi en Gaspésie une action de concertation et d'animation discrète, comparable dans ses effets à bien des débats publics et politiques. On sait que cet Ordre avait vu le jour à Ottawa dans les années 1930 et se vouait aux intérêts des Canadiens français catholiques de toutes les régions du pays. Il ne survivra cependant pas à la Révolution tranquille.

De 1920 à 1960, les hommes politiques de la Gaspésie, comme en d'autres temps et en d'autres lieux, sont motivés avant tout par la quête du pouvoir. Cela n'empêche pas qu'ils ont contribué à l'amélioration de la situation péninsulaire. Il est peut-être facile, dans la foulée démocratique des décennies 1970 et 1980, de ne voir en eux que des « patronneux » corrompus mûs exclusivement par des intérêts personnels. Mais, à une époque où le paternalisme est érigé en système, favoriser ses partisans faisait partie du jeu.

Sixième partie

---

18

La Gaspésie  
en voie  
d'émancipation  
(1960-1980)

---

par Jules Bélanger,  
président de la Société  
d'histoire de la Gaspésie

*Cette Histoire de la Gaspésie se termine vers 1960, à l'aube de ce qu'on a appelé la Révolution tranquille. Quand on voudra poursuivre ce travail, il faudra le faire à partir de cette époque où l'histoire du Québec amorçait un important virage. Le texte qui suit n'est pas de l'histoire au sens scientifique du terme: sorte d'épilogue avant, il se veut tout simplement le témoignage d'un Gaspésien sur sa région. L'auteur tente de cerner ici les événements qui ont le plus transformé sa petite patrie en ces 20 dernières années et il brosse un portrait de la Gaspésie et de son peuple tels qu'il les voit lui-même en 1981.*

Depuis les années 1960, beaucoup de choses ont changé au Québec. La Révolution tranquille a été en quelque sorte le passage à une ère nouvelle. La Gaspésie, dont l'isolement avait toujours freiné sinon bloqué l'évolution, a connu elle aussi de rapides transformations. Non pas que l'isolement séculaire de la péninsule n'existe plus, mais on a réussi à l'atténuer de façon significative et le branle-bas qui a secoué le Québec pendant les deux dernières décennies a porté en Gaspésie plus que des échos lointains: il a profondément marqué cette région.

Une tentative gouvernementale de développement qui s'appela le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) y fut pour quelque chose dans cette nouvelle vigueur de la Gaspésie, même si l'ensemble de l'aventure, du moins après le recul dont nous disposons, devait se solder par un échec.

Les communications s'étant améliorées, le Québec en mutation a entraîné dans son sillage la Gaspésie et sa population mais il y avait beaucoup de rattrapage à faire et on n'en a encore vu que le début. En outre, des forces nouvelles sont apparues et, de l'intérieur, on a vu surgir des initiatives et une volonté de prise en charge qui ont largement contribué à associer la péninsule au mouvement de renouveau que vivait le Québec.

## *Le BAEQ, un espoir à l'horizon*

Lorsqu'en 1963 la population de la région du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine commença à entendre parler du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ), il put y avoir dans l'air de nombreux courants de scepticisme expliquable mais, de façon générale, un vent d'espoir souffla sur ce territoire qu'on allait appeler désormais et pour la durée de l'expérience extraordinaire «la région-pilote».



Il y avait effectivement de quoi espérer. Cette région reconnue depuis toujours pour son très bas revenu annuel moyen, pour la rareté des emplois qu'elle offrait et pour son taux élevé d'émigration<sup>1</sup>, cette région qu'on qualifiait souvent de sous-développée, cette région de misère et d'attentes séculaires allait être aménagée de façon totale. Cette fois on allait y mettre les moyens: beaucoup d'experts et beaucoup d'argent.

Le gouvernement du Québec avait décidé de relever un défi de taille. Dresser un plan d'aménagement et le mettre à exécution pour amener les citoyens de la région à un «niveau de vie régional comparable à celui de l'ensemble du Québec sans avoir à recourir, de façon massive, à des mesures de redistribution des richesses sous forme de transferts gouvernementaux<sup>2</sup>». Pour lancer l'opération, le gouvernement libéral de Jean Lesage profita de l'Entente fédérale-provinciale ARDA et, de 1963 à 1966, le BAEQ consacra \$4 000 000 à des recherches et à un programme d'animation

« L'esquisse comprenait 2 500 pages de textes et quarante annexes techniques. » (MRG)

sociale. Une nuée de chercheurs, d'enquêteurs, d'animateurs et de patteurs s'étendit alors sur la région qui se vit étudier, mesurer, analyser et planifier comme elle ne l'avait jamais été auparavant.

Dans le cahier numéro 1 du *Plan de développement* publié par le BAEQ le 30 juin 1966, on trouve, en note 1 de l'introduction générale, aux p. XIII et XIV, la description suivante du BAEQ: « Le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec Inc. (BAEQ) est une compagnie privée, sans buts lucratifs, formée en 1963, en vertu de la première partie de la Loi des Compagnies de Québec par les deux Conseils économiques régionaux du territoire-pilote, le Conseil d'Orientation Économique du Bas-St-Laurent (COEB), et le Conseil Régional d'Expansion Économique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREEGIM). Ces deux organismes se partagent également les parts (nominales) de la compagnie et les dix postes au Bureau de Direction. Cette dernière instance du BAEQ assume la direction effective de l'organisme.

## **PARTICIPATION POUR LA FORME**

Une dimension importante et originale du travail du BAEQ fut d'amener la population à participer à l'élaboration du plan et, éventuellement, à son exécution. Une quinzaine d'animateurs fondèrent dans les quelque deux cents localités du territoire-pilote autant de comités locaux d'aménagement.

Les aménagistes qui avaient envahi le territoire étaient pour la plupart frais émoulus des universités du Québec et des États-Unis et ils avaient appris dans leurs livres des théories d'aménagement rural qu'il leur tardait de mettre en pratique. L'occasion rêvée leur en était offerte. La région-pilote devenait leur premier grand laboratoire.

Les chercheurs et aménagistes du BAEQ travaillèrent probablement avec sincérité dans le but d'en arriver à l'objectif principalement visé, qui était de relever le niveau de vie de la région. Cependant, leurs théories étaient loin de correspondre à la réalité profonde que vivait et que voulait vivre la population. C'est pourquoi l'association des comités locaux des citoyens à l'élaboration du plan pouvait être, dans l'esprit et dans la stratégie des aménagistes, beaucoup plus utile pour se faire accepter dans le milieu que pour se faire aider à transformer une société tout à fait ignorante des récentes découvertes des universités modernes sur les façons d'aménager des territoires ruraux.

On consulta la population, on l'écouta aussi mais il semble bien qu'on fit peu de cas de ses façons de voir l'aménagement de son territoire. Voilà, très probablement, la cause la plus importante de l'échec du BAEQ dont nous parlerons plus loin.

Le plan fut donc l'affaire des spécialistes et non de la population concernée. On a consulté 1,5% de la population et on a essayé « de changer la mentalité de ces "anti-rés" ». La logique du BAEQ fut d'étouffer le dynamisme populaire, de sous-estimer les potentialités du monde rural<sup>3</sup>. « Le BAEQ connaissait déjà les problèmes à résoudre dans tous les secteurs »



Guy Fortier, député provincial de Gaspé-Sud, 1962-1976. (Biblio. de la Législature)

mais on faisait faire des inventaires pour donner à « la population l'occasion de se familiariser avec la situation de sa localité et de sa zone<sup>4</sup>. »

Avant le plan il y eut l'esquisse du plan. Elle parut en 1965 et ce fut impressionnant. Jamais cette région incluant la Gaspésie n'avait été l'objet d'une étude aussi volumineuse. L'esquisse comprenait 2 500 pages de texte et 40 annexes techniques. Et vint le plan en juin 1966. Il se composait de dix cahiers totalisant 2 048 pages et de 231 recommandations dictées par les six grands objectifs qui orientaient l'ensemble du plan. L'ouvrage fixait dans le futur trois étapes de réalisation, soit 1972, 1977 et 1982.

Il fallait ensuite passer aux actes concrets, à la réalisation du plan. Le 26 mai 1968, les gouvernements du Canada et du Québec signent une entente générale de coopération sur la réalisation du plan de développement de la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine. Au terme de l'entente, les deux gouvernements s'engagent à investir \$258 790 000 pour la réalisation des divers programmes du plan. De plus, ils « reconnaissent le Conseil régional de développement de l'Est du Québec Inc. comme l'interlocuteur régional privilégié, tant et aussi longtemps qu'à leur jugement, cet organisme de participation et de consultation demeurera véritablement représentatif de la population de la région<sup>5</sup>. »

#### **L'ENTENTE DE 1968**

C'était là une somme intéressante mais en réalité on allait bientôt découvrir qu'il s'agissait plutôt de poudre aux yeux. Clermont Dugas, géographe à l'Université du Québec à Rimouski, l'a bien vu et le dénonce dans des termes clairs: « Le désillusionnement est arrivé lorsque les textes de l'Entente ont commencé à circuler en grande quantité et après que des personnes éclairées en eurent fait l'analyse. Une première désillusion était due à la répartition de l'assiette budgétaire. Une deuxième avait pour cause l'esprit même de l'Entente. Par son contenu, on était loin de percevoir un désir réel de développer la région. Il s'agissait beaucoup plus de mesures temporisatrices. Enfin, une troisième source de désenchantement est apparue en face de l'incapacité de l'ODEQ et des ministères concernés de dépenser dans les laps de temps prévus les argentis budgétés. Des \$258 000 000, \$114 000 000 étaient affectés au développement social et à la valorisation de la main-d'oeuvre. Il s'agissait d'une somme d'argent faisant partie de fonds réguliers dépensés à travers tout le Canada et qu'on avait converti en fonds spéciaux. Il y avait de plus quelque \$26 000 000 consacrés à l'administration des projets et à la recherche. Les sommes vraiment disponibles pour l'exécution de mesures concrètes d'aménagement se chiffraient en moyenne à \$2 300 000 par comté et par année. Il faut dire que cet argent ne représentait même pas en totalité un effort nouveau. Il incluait des budgets réguliers de divers ministères. Cette première Entente n'était en somme qu'un magistral trompe-l'oeil<sup>6</sup>. » Un des six grands objectifs du

#### **LE DÉSEN- CHANTEMENT**

plan, le troisième, s'énonçait comme suit: « Lancer un vaste programme de reclassement de la main-d'oeuvre pour procurer à celle-ci la mobilité occupationnelle et géographique nécessaire. » Noble intention qui, on vient de le voir, engloutit à elle seule plus de 44% de tout l'argent de l'Entente de 1968. On dépensa des sommes imposantes pour préparer des citoyens à des emplois qu'ils ne trouveraient pas dans la région. Pendant des années, on berça d'illusions toute une population en l'entretenant avec des millions qui, en définitive, n'étaient que des prestations d'aide sociale déguisées.

#### **LA GASPÉSIE OUBLIÉE**

La population avait espéré — et on l'avait bien encouragée à le faire — qu'en vertu du plan du BAEQ on cesserait enfin d'exporter les travailleurs pour exporter plutôt les produits de leur travail. La Gaspésie avait, dans toute la région du BAEQ, des raisons particulières d'espérer dans ce sens; elle connaissait depuis longtemps une telle hémorragie de sa jeunesse. Le désenchantement n'en fut que plus grand. La Gaspésie récolta bien peu de la célèbre aventure planificatrice.

D'abord, la Gaspésie fut considérée en quelque sorte comme quantité négligeable dans l'ensemble de la région-pilote. Négligeable, sûrement pas par son étendue mais peut-être, aux yeux des planificateurs, par les possibilités d'y orchestrer des conditions de vie comparables à celles de l'ensemble du Québec. Des rumeurs de goût humoristique douteux ont circulé pendant les années où on pensait que le BAEQ pourrait vraiment changer des choses: on disait par exemple que la Gaspésie pourrait bien être fermée et transformée en parc national, une fois sa population amenée vers l'ouest.

Pourtant destiné à promouvoir le développement de toute la région-pilote, le plan préconisa deux pôles industriels prioritaires localisés respectivement à Rivière-du-Loup et à Rimouski. « On a associé beaucoup trop intimement la notion d'industrialisation à celle d'urbanisation. Il en a découlé un plan très timide au niveau de l'industrie. On y sent nettement un manque de confiance dans les possibilités d'industrialisation du territoire. La Gaspésie est totalement laissée pour compte, elle est traitée en véritable parent pauvre. Vouloir la soumettre à un éventuel effet polarisateur de Rimouski démontre le peu d'attention que l'on a accordé aux problèmes de distances à l'intérieur de la région, et à son manque d'articulation. Développer Rimouski sans rien faire de spécial pour la Gaspésie aurait pour effet d'accroître les disparités économiques entre les deux grandes sous-régions [...] on a totalement ignoré tous les aspects positifs offerts par les diverses sous-régions? »

Les experts du BAEQ n'avaient pas compris qu'il y a de profondes disparités dans ce territoire dont ils voulaient planifier l'aménagement et que tenter de les oublier ne pouvait être qu'une erreur susceptible de stériliser tous leurs projets trop théoriques et homogénéisateurs. Et c'est ce





François Gagnon,  
député provincial de  
Gaspé-Nord, 1962-  
1970. (Biblio. de la  
Législature)

qui se produisit. Une telle incompréhension de la réalité socio-économique, aussi bien que géographique du territoire, a entraîné l'aménagement à Rimouski d'une capitale administrative que les Gaspésiens ont toujours jugée trop coûteuse, trop lointaine et doublement inefficace et inutile parce qu'à peu près démunie de pouvoirs décisionnels.

Aussi, les Gaspésiens ont-ils constamment boudé et refusé cette capitale créée et imposée par le BAEQ. La région administrative du Bas-Saint-Laurent — Gaspésie est une création bâtarde: on l'a fabriquée de deux territoires par trop disparates. Ces deux territoires diffèrent largement aux plans de l'histoire, du peuplement, des mentalités et des ressources naturelles. Sous plus d'un aspect, la Gaspésie et son peuple constituent une entité géographique et sociale nettement caractérisée et originale. Selon les gros bon sens, les profils social et économique de la Gaspésie s'opposaient à l'implantation d'une capitale administrative à 175 milles de New-Richmond, à 250 milles de Chandler et à 240 milles de Gaspé.

Après de longues et dommageables attentes, on devait amorcer lentement une correction de la situation susceptible de ranimer l'espoir. En mars 1977, le nouveau premier ministre du Québec, René Lévesque, annonça dans son discours du trône: «On soumettra à l'Assemblée nationale de nouveaux mécanismes pour définir les découpages régionaux les plus appropriés.» Au début de 1981, voici l'annonce de la formation en Gaspésie des premières municipalités régionales de comté du Québec (MRC). Il s'agissait des municipalités régionales Denis-Riverin, Pabok et d'Avignon. Les autres MRC de la Gaspésie étaient en voie de formation. On prévoyait que ces instances administratives nouvelles disposeraient de pouvoirs décisionnels et de budgets importants.

Autre événement significatif d'une reconnaissance gouvernementale de la Gaspésie comme région différente: le 9 avril 1981, un arrêté ministériel du gouvernement du Québec créait la région Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine de Radio-Québec. Par cette décision, on détachait la nouvelle région de celle qui s'appelait jusqu'à ce jour Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine. Pour les Gaspésiens, ce geste promettait. Ils le virent comme un exemple devant entraîner de plus complètes corrections des erreurs du BAEQ.

#### **LA FERMETURE DE L'ARRIÈRE- PAYS**

Mais, revenons en arrière à l'époque où le BAEQ permettait encore certains espoirs. On voulait, bien sûr, réduire le haut taux de chômage en Gaspésie. Un des moyens d'y parvenir fut de vider les paroisses ou localités de l'arrière-pays où, il est vrai, à cause d'une coordination inadéquate de l'exploitation des ressources de la forêt et de l'agriculture, on vivait généralement dans une pauvreté qui nécessitait des mesures de redistribution massive des richesses sous forme de transferts gouvernementaux ou allocations sociales.



Un des moyens de réduire le chômage fut de vider les paroisses de l'arrière-pays (MRG)

Nos planificateurs n'avaient pas prévu que peu de temps après le vidage systématique de ces localités officiellement mal organisées, tout un mouvement allait se développer ramenant des villes anonymes et polluées vers les terres abandonnées de la Gaspésie des centaines de citoyens. Ceux-ci avaient découvert que leur bonheur n'était pas nécessairement lié à la qualité des infrastructures de leur environnement mais davantage à la vie simple et frugale de paysans-cultivateurs humain et savourant, avec un petit revenu, un grand espace et beaucoup de liberté. Les Gaspésiens qu'on a évincés de leur localité sont-ils moins chômeurs et plus heureux?

*Comment on a vidé mon pays*

... jusque là, les gens de mon pays vivaient heureux, mais un jour des étrangers « eurent vent » de nos richesses!... Comme une nuée d'insatiables sauterelles, ils vinrent pour en dévorer les forêts!..

Quand mon pays fut ruiné, ses lacs vidés et partis les étrangers, vinrent ensuite des fonctionnaires sans âme qui n'avaient jamais entendu d'autres chansons que celle des sous... ils venaient pour dire aux gens de mon pays: « on n'est pas bien ici!.. La liberté habite dans les grands centres, où il y a de grandes écoles et de grands magasins!... Et, si cette vérité est trop dure, on vous donnera pour le croire, beaucoup d'argent!..

Un premier trouva la proposition raisonnable, puis son voisin aussi... celui du bout du rang, ne voulant pas rester seul, dut à son tour croire la « vérité » des fonctionnaires sans âme!...

C'est ainsi qu'un jour, sur le front de ce pays qu'on croyait immortel, on déposa le linceul de l'oubli...

*Delvada Leblanc,*

*natif de la paroisse fermée de Saint-Louis-de-Gonzague,  
RHG, XIII.3, (juillet-septembre 1975), p. 155.*

De nombreux témoignages permettent de répondre par la négative. En 1973, Dugas écrit: « L'actuelle volonté de réaménager l'arrière-pays entre en opposition avec des mesures devant provoquer son vidage et visant à



Alexandre Cyr, député  
fédéral de Gaspé,  
1963-1968 (MRG)

reclassifier une bonne partie de ses travailleurs dans des emplois urbains [...] les familles des paroisses à fermer, dont le départ était rendu inévitable, attendirent « sur leurs valises » pendant des années la fin d'imbricolages administratifs avant de connaître définitivement le sort qu'on leur réservait. Alors que la préoccupation majeure de la population était la création d'emplois rémunérateurs afin d'arrêter le flux migratoire, beaucoup de mesures de l'Entente visaient son grossissement<sup>8</sup>. »

En septembre 1971, l'entente de 1968 est amendée dans le sens des principales revendications populaires et de quelques promesses électorales. On peut pratiquement parler d'une deuxième entente et le budget global dont disposent les deux ententes sur une période s'étendant maintenant jusqu'en 1976 est de \$411 000 000. De cette somme, \$54 600 000 sont affectés à l'amélioration du réseau routier, ce qui ne permettra la reconstruction que d'une partie de la route de ceinture. Encore en avril 1981, les Gaspésiens ont dû revenir, à l'occasion des élections générales du Québec, à la sempiternelle revendication d'une route moderne convenable qui compléterait le tour de la péninsule.

La nouvelle entente donne encore la part du lion à la formation générale et professionnelle, soit \$86 000 000, et relativement peu pour la création de nouveaux emplois susceptibles de garder en Gaspésie la main-d'oeuvre qu'on aura préparée chèrement.

Au 31 mars 1973, on n'avait réussi à dépenser que 53,4% des \$411 000 000. L'ODEQ, en ses bureaux de Rimouski, souffre d'une inefficacité décourageante. Les cerveaux instruits et les bonnes idées y abondent mais on manque des pouvoirs nécessaires dont Québec se fait obstinément la jalouse gardienne pour de visibles raisons de rentabilité politique.

#### UN BILAN PEU RELUISANT

Nous voilà donc, au sujet du BAEQ et de l'ODEQ, en face d'un diagnostic qui n'a rien d'optimiste. Les six grands objectifs énoncés dans le plan<sup>9</sup> et dont on visait la réalisation pour 1982 n'ont été que très partiellement atteints moins d'un an avant l'échéance fixée.

On pourrait inscrire du côté passif le premier de ces objectifs qui était la modernisation des secteurs de base. Nous verrons plus loin comment dans le plus important de ces secteurs de base de l'économie gaspésienne, soit celui de la pêche, le plan s'avéra un échec à peu près total.

Quant au deuxième objectif, celui de la création d'activités dynamiques nouvelles, il y a eu progrès mais si peu que la déception populaire demeure grande devant le taux élevé de chômage de ces Gaspésiens à qui on avait fait miroiter un après-BAEQ qui leur donnerait du travail chez eux.

Le quatrième objectif visait le développement en collaboration avec la population. Or, on l'a vu, la consultation populaire fut plutôt formelle et le développement réalisé en Gaspésie depuis 1960 est loin de découler en

totalité de l'action du BAEQ.

Le sixième objectif concernait la structuration rationnelle de l'espace. Pour les aménagistes, il s'agissait de déménager du monde vers des centres mieux organisés. Ce fut l'erreur dont on a parlé plus haut. Il reste à l'actif du bilan la valorisation de la main-d'oeuvre: c'était la nature du troisième objectif. On a effectivement, avec de larges tranches du budget global des ententes, sensiblement amélioré la main-d'oeuvre et ainsi bon nombre des éternels émigrants gaspésiens ont pu s'amener à Montréal, à Québec, sur la Côte-Nord ou à la Baie de James avec une meilleure formation et plus de possibilités de décrocher un emploi.

Enfin, il y avait le cinquième objectif qui se formulait ainsi: l'éclosion d'une conscience régionale qui se traduira par une identification populaire aux objectifs et moyens de développement proposés. Ici il y a eu action efficace mais non pas de la façon ni dans le sens prévus. Il y a eu éclosion de conscience régionale et on le doit autant à la déception d'une population ahurie de voir tant de planificateurs, de plans, d'études et d'écrits et si peu de changements concrets mesurables en termes d'emplois nouveaux, qu'à l'animation proprement dite entreprise dans les comités locaux du BAEQ.

De plus, s'il y a eu éveil de conscience régionale, la notion de région ne correspondait pas dans la population à celle que souhaitaient les planificateurs. Très tôt, on vit s'accroître la démarcation nette entre au moins deux consciences régionales dans la région-pilote. Le phénomène engendra mécontentements et protestations du côté de la Gaspésie qui ne trouvait pas son dû dans la part que lui accordaient les planificateurs et les administrateurs plutôt installés dans leur capitale à Rimouski. Et tout cela, nous l'avons vu plus haut, parce que les experts-aménagistes avaient omis ou refusé de considérer les profondes disparités d'ordre divers qui caractérisent les deux moitiés de la région-pilote, soit le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie.

Néanmoins, il y eut en Gaspésie comme dans le Bas-Saint-Laurent une certaine éclosion de la conscience régionale par suite de l'action du BAEQ et ce fut bénéfique.

Amédée Lapierre, un Madelinot, administrateur diplômé des Universités Laval et de Fontainebleau, fut coordonnateur des pêches à l'ODEQ de 1971 à 1973. Il vécut là l'expérience pénible de l'inefficacité d'une machine administrative démunie de pouvoirs exécutifs et vouée à tourner en rond. Avec un certain recul, il conclut cependant à des résultats positifs de la grande aventure: «À l'ODEQ, les coordonnateurs ne demeuraient pas longtemps s'ils prenaient des décisions. Québec ne voulait pas de deuxième gouvernement à Rimouski. L'ODEQ réussissait à oublier la politique, elle en riait même. À Québec, on ne pensait pas de la même façon. J'ai vertement critiqué cette aventure mais, avec dix ans de recul, je vois maintenant beaucoup de positif dans le travail du BAEQ et de l'ODEQ.



Albert Bécharde, député fédéral de Bonaventure, 1962-1979. (MRG)



Russel Keays, député fédéral de Gaspé, 1965-1968 (MRG)

L'animation a amené des populations à trouver des solutions à leurs problèmes. L'éducation populaire a progressé. L'exécution de certains travaux fut accélérée, par exemple ceux de la route 132, des parcs industriels et de certaines infrastructures touristiques. Les millions qu'on a dépensés ont davantage fait avancer la Gaspésie que si on les avait utilisés sans l'intermédiaire de l'ODEQ<sup>10</sup>. »

## *La pêche: on manque le bateau*

Le premier objectif du plan ayant été de moderniser les secteurs de base traditionnels de la région, il convient de considérer quel sort fut réservé, après le BAEQ, aux pêches, qui constituent depuis des siècles la trame de fond de l'histoire gaspésienne. En esquissant un bilan du BAEQ, nous avons classé au passif le premier de ces objectifs.

Le plan a malencontreusement, et probablement avec la meilleure volonté du monde, engagé l'industrie de la pêche en Gaspésie dans une sorte de cul-de-sac dont elle a grand peine à se sortir. Les planificateurs avaient décidé que le développement de la pêche passerait par quelques parcs industriels bien équipés d'infrastructures où s'installeraient de nouvelles usines d'engurgure de transformation du poisson aussi bien québécoises qu'étrangères. Les petits havres de pêche traditionnels allaient disparaître. On concéderait la vie à quelques-uns d'entre eux qui s'appelleraient points secondaires. En Gaspésie, ils se trouveraient à Carleton et à Malbaie. Les parcs industriels allaient régner sur la pêche à Rivière-au-Renard, à Grande-Rivière, à Paspébiac et à Cap-aux-Meules aux Iles-de-la-Madeleine.

Or, ces beaux plans se buttèrent de façon fort coûteuse et décevante à la très concrète réalité d'une population de pêcheurs et de producteurs qui, depuis des siècles, vivent de la pêche dans de nombreux villages échelonnés sur la côte de la péninsule où on est nullement disposé à voir fermer tous les petits havres de pêche et les petites usines de transformation pour concentrer le tout, développement domiciliaire inclus, autour de quelques grands parcs industriels unilatéralement créés par la froide sagesse économique de quelques planificateurs.

En effet, à compter de 1970, on mit en chantier, à Rivière-au-Renard, à Grande-Rivière et à Paspébiac, d'importantes jetées de pierre à l'intérieur



La maquette de l'édifice de la DGPM. (Coll. privée)



desquelles on allait aménager des parcs industriels. On dépensa pour ces travaux quelque \$30 000 000. L'aménagement des infrastructures de ces parcs se poursuit encore et pourtant, en 1981, aucune usine n'est encore venue s'installer dans ces lieux où on voulait en attirer le plus possible.

Depuis dix ans cependant de nouvelles usines de transformation du poisson ont vu le jour en Gaspésie. On a assisté ainsi à l'implantation de Les fruits de mer de l'Est du Québec à Matane, Les Pêcheries Tourelles à Saint-Joachim-de-Tourelle, La poissonnerie Cloridorme dans la localité du même nom, La poissonnerie Boulay à L'Anse-à-Valleau, Curadeau et Frères à Rivière-au-Renard, Les pêcheries de L'Anse-au-Griffon et Les

*Le Kristina Logos* mesurant 190 pieds de longueur; sa capacité de prise est de 450 000 livres de crevettes. (Coll. privée)

Crevettes du Nord-Atlantique à L'Anse-au-Griffon, Gagnon & Fils Ltée à Sainte-Thérèse-de-Gaspé. D'autres usines déjà en activité avant la construction des parcs industriels ont connu des développements importants, toujours à l'extérieur des parcs. Il en a été ainsi de Lelièvre et Lemoignan à Grande-Rivière et de Pêcheries Malbaie dans la localité du même nom.

L'usine de traitement du poisson des Pêcheurs-Unis du Québec à Rivière-au-Renard était déjà en place avant la construction du parc industriel qu'on a aménagé autour du site où elle se trouve. De même à Paspébiac, on a organisé le parc industriel après l'implantation d'une usine du traitement, fermée en 1975.

À Newport, les Pêcheurs-Unis possèdent une usine de transformation que les aménagistes du BAEQ vouaient à la disparition mais qui produit actuellement plus de poisson de fond que l'importante usine de la même société coopérative située à Rivière-au-Renard.

Il est étonnant, voire inquiétant, de constater ainsi que des infrastructures payées par les trésors publics pour améliorer l'industrie de la pêche demeurent inutilisées ou à peu près. Mais, ce qui doit inquiéter davantage ce sont les raisons qui ont amené les industriels de la pêche à investir des sommes importantes en dehors des parcs industriels pour se doter à leurs frais d'infrastructures nécessaires et, au surplus, se voir refuser les subventions gouvernementales auxquelles ils auraient eu droit en utilisant l'espace des parcs déjà aménagés. On aménageait et on aménage encore en 1981 en dehors des parcs industriels à cause des lenteurs décourageantes et des tracasseries de la Direction générale des pêches maritimes, qui ne trouvait plus les moyens de prendre la décision d'accorder à quiconque la permission de construire une usine à l'intérieur des parcs industriels. Las d'attendre des décisions, les hommes d'affaires durent oublier les parcs industriels. Quant aux entrepreneurs de l'extérieur de la Gaspésie, les mêmes lenteurs gouvernementales, la même inefficacité, la même absence d'initiative de la part de la DGPM les ont tout à fait découragés de s'installer dans nos parcs industriels.

#### **LA ZONE DES 200 MILLES**

Lorsque le gouvernement canadien a concédé des quotas de pêche dans la zone de 200 milles, le Québec n'était pas équipé de bateaux adéquats. Ce furent donc les provinces de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse qui héritèrent des quotas. De plus, le Québec se voyait pratiquement banni de cette zone par la politique fédérale d'octroi de permis. En effet, n'étaient éligibles à l'obtention d'un permis que les bateaux de 200 pieds ou moins, ce qui accommodait tout à fait les pêcheurs de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse. Pour ceux du Québec cependant, beaucoup plus éloignés de la zone de 200 milles, un bateau de 200 pieds ne pouvait permettre une pêche rentable: pour pêcher plus loin, il faut rapporter plus de poisson, il

faut plus d'équipement et d'espace de conservation, plus de carburant, donc plus de gros bateaux.

On ne pouvait tolérer indéfiniment cette situation. En 1976, dès sa nomination comme adjointe pour les pêcheries au ministre de l'Industrie et du Commerce, la députée des Îles-de-la-Madeleine, Denise Leblanc, attacha le grelot et se mit à la recherche des moyens d'amener le Québec à pêcher sa part des ressources de la zone des 200 milles. L'idée fit son chemin et c'est ainsi qu'en juin 1981 des hommes d'affaires gaspésiens faisaient l'acquisition, avec la collaboration financière du gouvernement du Québec (SOQUIA), du chalutier-usine danois de 190 pieds, le *Kristina Logos*.

Ce sont les Pêcheurs-Unis du Québec, dont les sociétaires sont pour la plupart des Gaspésiens, et Les Fruits de mer de l'Est du Québec, une compagnie de Matane, qui ont acquis la majorité des actions de Pêcheries P.F. Kosmos Canada Ltée, une nouvelle compagnie dont les Danois détiendront un tiers des actions jusqu'en mai 1986. Avec un équipage de dix-neuf hommes, le *Kristina Logos* pêchera douze mois par année, écoulera une partie de ses prises sur les marchés européens développés par les Danois et rapportera en Gaspésie des crevettes congelées à bord en quantités suffisantes pour procurer du travail pendant six semaines aux 350 employés des usines de Matane et de Rivière-au-Renard.

Un autre épisode peu glorieux pour les administrateurs gouvernementaux fut la razzia effectuée dans les années 70 sur les fonds de hareng de la baie de Gaspé par la compagnie B.C. Packers de la Colombie-Britannique. Cette entreprise s'est installée à Gaspé en 1969 avec usine et bateaux et elle a pêché le hareng de façon intensive. Bon nombre de bateaux sont venus de la Colombie-Britannique où on avait déjà épuisé les stocks de cette espèce. Dès 1970, il s'est pêché en Gaspésie 82 000 000 de livres de hareng et la B.C. Packers en a eu 95%. Cinq ans plus tard, les captures totales de hareng se limitaient à 13 000 000 de livres. L'espèce était en voie de disparition dans la région et, de plus, B.C. Packers n'apportait rien à l'économie régionale. En effet, la plupart des emplois étaient détenus par des gens de l'extérieur.

Bref, l'industrie de la pêche en Gaspésie n'a pas été ce qu'elle aurait pu et ce qu'elle aurait dû être en ces deux dernières décennies. La volonté de faire accéder la pêche gaspésienne à l'âge moderne a lamentablement fait défaut.

Un événement est venu, le 28 mai 1978, ranimer l'espoir. Ce fut la tenue à Gaspé du sommet économique sur la pêche, à l'issue duquel le premier ministre Lévesque annonça que la Direction générale des pêches maritimes transporterait ses pénates de Québec à Gaspé.

L'implantation à Gaspé devrait enfin permettre à la DGPM de faire preuve de dynamisme et d'efficacité. En 1980, on déménagea donc une partie de cette Direction générale à Gaspé, dans des locaux aménagés

#### **LA RAZZIA DE LA B.C. PACKERS**

#### **UN ESPOIR NOUVEAU**

temporairement à même l'ancien monastère des ursulines. On construira pour 1983, sur un site dominant la baie et le parc nautique de Gaspé, un édifice moderne capable de loger toute la DGPM avec ses laboratoires.

## *Facteurs de changement*

La Gaspésie a toujours souffert de son isolement par rapport aux autres régions du Québec. En 1960, les moyens de transport et de communication la reliant à Rimouski, à Québec ou à Montréal avaient grandement évolué. Cependant un isolement relatif pesait toujours sur la péninsule et freinait le rythme du développement auquel elle pouvait aspirer dans un Québec en plein essor. En une vingtaine d'années, les moyens de transport et de communications évoluèrent de façon sensible et, même s'ils sont encore jugés inadéquats par les Gaspésiens et par leurs visiteurs, leur amélioration y fut pour beaucoup dans les changements qui ont marqué la région depuis 1960.

### **TRANSPORTS**

La route de ceinture de la Gaspésie, l'ancienne route «6» devenue la «132», a été considérablement améliorée. On n'y trouve presque plus de ces «sentiers de vaches améliorés», cahoteux et tortueux, qui caractérisaient la route du «tour de la Gaspésie». Dans les comtés de Matane, de Matapédia et de Bonaventure, la «132» a été refaite en grande partie. Dans le comté de Gaspé, on attend encore de la voir se redresser et s'élargir sur au moins la moitié de son parcours.

De 1960 à 1981 on a reconstruit 642 des 885 kilomètres de la route de ceinture de la Gaspésie. Il reste donc, autour de la péninsule, 243 kilomètres de ces routes d'un autre âge, soit 27% de l'ensemble qu'il est urgent de remplacer par une voie moderne.

Conséquemment aux améliorations apportées à la «132», des services de transport régulier par camions, semi-remorques et fardiers se sont implantés autour de la péninsule en liaison avec les centres d'affaires de l'extérieur. Ainsi, la compagnie d'autobus Voyageur assure depuis 1970 un service quotidien ceinturant la Gaspésie dans les deux sens et la reliant à Rimouski, à Québec et à Montréal.

Le transport aérien a aussi fait des progrès, quoique la population gaspésienne se voit encore traiter ici en parent pauvre. En 1975, la compagnie Air Gaspé, qui desservait une partie de la Gaspésie, fut achetée par Québecair qui continua le service en lui apportant quelques améliora-



Un avion de Air Gaspé.  
(Coll. privée)

tions. Six ans plus tard, il s'agit encore d'un service de deuxième classe dont les Gaspésiens ont beaucoup à se plaindre, surtout à cause de l'irrégularité des vols. Le transporteur se rabat sur la qualité et la quantité des services aéroportuaires qui, à Gaspé et à Bonaventure, limitent la régularité des vols. Effectivement, la Gaspésie attend toujours que le ministère fédéral des Transports lui accorde les services aéroportuaires minimaux dont elle a besoin.

Pendant ce temps, la voie ferrée, qui fut longtemps dans l'histoire de la Gaspésie la voie vers l'avenir, demeure le moyen de transport des voyageurs peu pressés ou de ceux qui tiennent à voyager à meilleur marché. Il semble que le transport des marchandises soit rentable pour le Canadien National qui exploite le tronçon Matapédia-Gaspé. Quant au transport des passagers, la même compagnie, et Via-Rail depuis peu, tergiversent entre des améliorations à y apporter et des restrictions pour le rentabiliser. On passe périodiquement du train conventionnel avec wagons-lits et wagon-restaurant au « railiner » à peu près dénué de services et que les Gaspésiens ont baptisé « Spoutnik », parce qu'il a fait sa première apparition en 1957 à peu près au moment du lancement du fameux satellite russe. Il s'agissait d'une appellation enthousiaste et plutôt erronée car, en 1981, le « railiner » prend à peu près le même nombre d'heures que le train conventionnel pour relier Gaspé à Matapédia. Quant à ce train qu'on remet en service de temps à autre, il est peu comparable aux trains reliant Halifax à Vancouver: wagons moins confortables, salle à manger de tenue minable, menus différents, etc.

Les conditions extrêmement ardues auxquelles les voyageurs gaspésiens avaient été confrontés pendant des siècles aussi bien pour se déplacer à l'intérieur de la péninsule que pour en sortir vers les centres urbains ont fini par faire d'eux des voyageurs patients et endurcis. Les Gaspésiens voyagent beaucoup. Les hommes d'affaires et administrateurs font régulièrement la navette entre la péninsule et les villes de Rimouski mais surtout de Québec et Montréal. Bon nombre de jeunes Gaspésiens étudient dans les

institutions de ces villes. Régulièrement, des malades de la péninsule sont hospitalisés dans les mêmes villes. De plus et surtout, les émigrés gaspésiens forment légions à Montréal et à Québec. Il y en aurait cent mille, soit autant qu'en Gaspésie, dans la seule ville de Montréal. Et puis ce peuple aime à se visiter. Pendant le long hiver, on rend visite à la parenté de Montréal qui surgira en Gaspésie pour quelques jours de vacances au bord de la mer lorsque reviendra juillet.

**LA TÉLÉVISION** En même temps que l'amélioration des moyens de transport, la Gaspésie des vingt dernières années a connu une autre liaison avec les centres urbains qui allait largement influencer le mode de vie des Gaspésiens pour le conformer davantage à celui des citadins. Ce fut l'avènement de la télévision. Le premier et encore le seul service de télévision desservant la majeure partie de la Gaspésie fut mis en place le 17 octobre 1959, à partir d'antennes et de studios installés à 1825 pieds d'altitude sur le mont Saint-Joseph à Carleton. De ce site, l'antenne de CHAU-TV alimente 12 réémetteurs lui permettant de porter ses images jusqu'à Grande-Vallée et sur la moitié nord du Nouveau-Brunswick. Charles Houde, qui avait été à l'origine de la première station radiophonique gaspésienne, à New-Carlisle en 1926, fut aussi au départ de CHAU-TV, qui passa aux mains de la Compagnie Prades Inc. en 1967. La programmation diffusée par CHAU-TV ne comprend que six heures par semaine de contenu régional. Elle offre un peu plus de temps d'émissions en provenance de Moncton et la majeure partie de son horaire se répartit entre les émissions de Radio-Canada et celles du réseau TVA. Ainsi les Gaspésiens n'ont pas encore accès, en 1981, à la programmation totale de Radio-Canada pour laquelle ils paient cependant leur part de taxes. Depuis plusieurs années, divers organismes du milieu revendiquent ce service, qu'on leur promet d'élection en élection.

Quant à la télévision de Radio-Québec, on l'avait promise pour 1989 mais, en 1975, à l'occasion d'audiences publiques tenues à Rimouski, plusieurs organismes ont vigoureusement réclamé l'accélération de l'avènement de ce service. Enfin, le 19 février 1979, le gouvernement du Québec annonce sa décision d'approuver l'extension du réseau d'antennes de Radio-Québec et précise que, dans les mois suivants, des études d'ingénierie seront entreprises pour l'implantation de ces antennes en Gaspésie. En 1981, Radio-Québec prévoit que l'installation des antennes devant amener son signal de Montréal à Gaspé sera terminée en 1983. De plus, dès l'automne 1981, le comité permanent de la nouvelle région de Radio-Québec, Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine se mettra à l'oeuvre pour planifier et produire la programmation régionale.

La télévision a porté dans les foyers gaspésiens la même image que l'on regardait dans tous les foyers du Québec. Les Gaspésiens vibrent ou s'atten-

drissent aux mêmes téléromans que les Montréalais, ils entendent les mêmes conférenciers et les mêmes vedettes qui dispensent sérieusement ou en riant leurs conceptions de la vie, du bonheur, des valeurs, de la morale. De plus, la publicité télévisée incite constamment les Gaspésiens à consommer, en quantité et en qualité, comme on le fait en ville. Le centre d'information et d'orientation que l'on retrouvait dans chaque paroisse au moment où le curé faisait son prône dominical a largement cédé sa place au petit écran dont l'influence est forte parce qu'il s'allume dans bien des foyers dès le matin pour ne s'éteindre qu'à l'heure du coucher.

Il est vrai qu'un certain retour s'effectue vers les traditions et les coutumes régionales. Les folkloristes, ethnologues et autres chercheurs se précipitent pour sauver ce qui en reste. On les voit en Gaspésie comme ailleurs. Ce renouveau d'intérêt n'est-il pas provoqué par la conscience qu'on a de voir disparaître des caractéristiques, des différences, des coutumes et des traditions régionales qui font la richesse de l'humanité?

Depuis 1960, la Gaspésie comme l'ensemble du Québec a connu une rapide et intense scolarisation. Avec la création du ministère de l'Éducation, on vit naître, en 1964, les commissions scolaires régionales de la Baie-des-Chaleurs, de la Péninsule, des Monts et Gaspésia, desservant toute la péninsule au niveau de l'enseignement secondaire. Parallèlement, furent mises en place les commissions scolaires locales, responsables de l'enseignement primaire. Il en fallut 12 pour ceinturer la Gaspésie et couvrir le territoire des quatre commissions scolaires régionales, soit celui qui se trouverait à l'est d'une ligne imaginaire rejoignant, du nord au sud, Baie-des-Sables à Saint-Alexis-de-Matapédia. On les nomma, en une sorte d'évocation du paysage et de l'histoire, Ristigouche, Tracadèche, Val-d'Accueil, Monseigneur-Matte, Des-Anses, Rocher-Percé, Grande-Hermine, Forillon, La-Tourelle, Matane, Chaleur-Bay, Gaspé Protestant. Au 30 septembre 1980, la clientèle inscrite dans les écoles de ces commissions scolaires locales s'élevait à 15 159. Quant aux écoles polyvalentes des quatre commissions scolaires régionales, elles comptaient, à la même date, 9 826 jeunes.

En même temps que s'organisaient ces nouvelles commissions scolaires et que l'on construisait tout autour de la Gaspésie un chapelet d'écoles polyvalentes, les Gaspésiens eurent à livrer bataille pour conserver et développer chez eux le niveau collégial d'enseignement. Le ministère de l'Éducation s'appêtait alors à organiser à travers le Québec un réseau de collèges publics qu'on eut l'intention un moment d'appeler Instituts et qu'on affubla finalement du sigle peu euphonique de CEGEP (Collège d'enseignement général et professionnel). A Québec, les fonctionnaires décidèrent qu'il n'y aurait pas de collège public en Gaspésie et que pour mieux instruire la jeunesse gaspésienne il faudrait la confier au Collège de

## LA SCOLARISATION

Tableau 6.1. Clientèle scolaire du collège de la Gaspésie.

Année	Nombre d'étudiants*
1968-1969	502
1969-1970	903
1970-1971	1 062
1971-1972	1 081
1972-1973	1 001
1973-1974	1 060
1974-1975	1 065
1975-1976	1 008
1976-1977	900
1977-1978	1 094
1978-1979	1 175
1979-1980	1 194
1980-1981	1 185
1981-1982	1 308

\* Incluant l'Institut des pêches de Grande-Rivière.

Rimouski. Le 21 août 1965, le ministre de l'Éducation, Paul Gérin-Lajoie, se présenta à Fort-Prével pour annoncer officiellement la nouvelle.

L'annonce eut l'effet d'une bombe et, devant les vives réactions de la population, le gouvernement se ravisa. Les institutions d'enseignement collégial de la Gaspésie s'organisèrent en un comité qui s'appela le «Comité d'organisation du Cégep en Gaspésie et aux Iles-de-la-Madeleine<sup>11</sup>». Démarches, pourparlers et correspondances se succédèrent et, le 22 novembre 1967, la Mission des cegeps, création du ministère de l'Éducation, se rendait à Gaspé pour y entendre les Gaspésiens plaider leur cause. À l'issue de la rencontre, la confiance régnait et le 19 mars 1968, le nouveau ministre de l'Éducation, Jean-Guy Cardinal, annonçait la création du Cégep de la Gaspésie, à Gaspé.

Cette victoire fut importante. On ne peut raisonnablement penser que, privée de cegep, la jeunesse gaspésienne aurait pu accéder aux études collégiales en aussi grand nombre que nous le montre le tableau suivant.

Pendant cette même période, un deuxième cegep s'organisait en Gaspésie, celui de Matane. Il contribua de façon importante à la dispensation de l'enseignement collégial dans la péninsule puisque de 1970 à 1980 il vit s'inscrire une clientèle qui passa de 494 à 782 étudiants.

Il n'existe pas d'enseignement universitaire à plein temps en Gaspésie. Cependant, peu après sa fondation en 1969, l'Université du Québec à Rimouski se préoccupait de la décentralisation de son enseignement et du



développement de programmes à temps partiel sur un vaste territoire s'étendant de La Pocatière à Gaspé, en plus des Îles-de-la-Madeleine et de la région de Hauterive. À cet effet, une première entente était conclue entre l'université et les services d'éducation permanente des Cégeps, dès 1971, dans le but d'établir une collaboration et un partage des clientèles étudiantes adultes.

Cependant, c'est à partir de 1974 que l'UQAR amorce une véritable politique de décentralisation de son enseignement à temps partiel, avec la création de trois bureaux régionaux à Gaspé, Carleton et Matane. Ces trois sous-centres regroupaient l'ensemble du territoire gaspésien, y compris les Îles-de-la-Madeleine.

On doit reconnaître que l'UQAR a fait des efforts louables pour rendre l'enseignement universitaire accessible aux Gaspésiens sur leur territoire.

Le Collège de la Gaspésie dont l'origine fut le premier séminaire de Gaspé. Photo: Guy Collin.

Ainsi, de septembre 1973 à avril 1980, l'université a dispensé 706 activités en Gaspésie, dont 316 pour les seuls territoires de Gaspé et de la Baie-des-Chaleurs, c'est-à-dire une moyenne de 18 activités par session<sup>12</sup>.

En 1980, l'UQAR comptait 1 104 étudiants à temps partiel inscrits à ses cours dispensés sur le territoire gaspésien, dont 679 pour les sous-régions de la Baie-des-Chaleurs, de Gaspé et des Îles. Ces étudiants adultes se répartissaient dans une douzaine de programmes de premier cycle universitaire (certificats et baccalauréats), principalement en administration, en sciences de l'éducation, en animation et en nursing.

En dépit de ces efforts de décentralisation, il reste beaucoup de chemin à parcourir pour faire bénéficier la population gaspésienne de l'enseignement universitaire sur son territoire. Qu'il suffise de mentionner que la proportion de Gaspésiens fréquentant à plein temps l'université n'était que de 1% en 1975, en comparaison avec 2,2% pour la moyenne québécoise<sup>13</sup>. Ces étudiants se répartissaient dans plusieurs universités, notamment à Montréal, à Québec et à Rimouski.

Le développement de l'enseignement universitaire, fût-il à temps partiel, pose néanmoins des problèmes en Gaspésie, comme dans toutes les régions périphériques et faiblement urbanisées du Québec. Les principaux sont d'ordre structurel: vaste étendue du territoire, dispersion de la clientèle étudiante, coûts élevés des activités pédagogiques et facilités de communications variables selon les saisons. À ces difficultés il faut en ajouter d'autres qui leur sont reliées: difficulté de recrutement des professeurs, éventail restreint des programmes offerts et pédagogie souvent non adaptée aux contraintes structurelles et à une clientèle d'étudiants adultes. Il faut néanmoins souhaiter que des tentatives d'innovation pédagogique comme l'enseignement à distance, expérimentée depuis quelques années à l'UQAR, puissent se généraliser en Gaspésie, rendant ainsi l'université accessible à un plus grand nombre.

#### **LA SYNDICALISATION**

Quand éclata la désormais célèbre grève de Murdochville, le 11 mars 1957, relativement peu de Gaspésiens avaient expérimenté les réalités et les émotions du monde syndical, du moins chez eux en Gaspésie. Par la suite et graduellement, les travailleurs de la Gaspésie se sont organisés en syndicats répartis dans les trois grandes centrales qu'on connaît au Québec.

La Fédération des Travailleurs du Québec (FTQ) regroupe le plus grand nombre de travailleurs gaspésiens. Ses effectifs de 1981 pour toute la péninsule, incluant Matane et la vallée de la Matapédia, totalisent plus de 4 900 syndiqués. Ce chiffre ne comprend pas cependant les travailleurs de la construction qui se retrouvent dans quelque dix-huit métiers. On compte 1 318 syndiqués de la FTQ à Murdochville, 768 à Matane, 647 à New-Richmond, 1 280 à Chandler et 239 à Gaspé.

En 1981, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) regroupe 3 200

Gaspésiens et Gaspésiennes dans les secteurs publics de la santé et de l'enseignement et dans les secteurs privés des pêches, des chantiers maritimes, des garages et des services municipaux.

Dans le monde de l'enseignement, c'est le Syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'Est du Québec (STEEQ) qui regroupe la majorité des effectifs gaspésiens. En 1960, la syndicalisation des enseignants se voyait quelque peu boudier par certains employeurs. Environ 50% des professeurs de la centaine de commissions scolaires qui encerclaient la péninsule faisaient partie de syndicats. À cette époque, le traitement annuel des enseignants se situait en moyenne à \$3 500 et celui des enseignantes à \$1 500. En 1980, tous les enseignants des niveaux primaire et secondaire (laïques et religieux) à l'emploi des treize commissions scolaires de la Gaspésie (Baie-des-Sables à Matapédia), soit environ 1 700 personnes, sont membres du STEEQ. Leur salaire moyen, identique pour les hommes et les femmes, se situe à \$24 000.

Il ne fait aucun doute que l'action syndicale a profondément modifié le visage social et économique de la Gaspésie pendant ces vingt dernières années. Elle y a produit ce qu'elle produisait ailleurs au Québec, mais le changement fut sûrement plus marqué en cette péninsule où l'ensemble des travailleurs avaient du rattrapage à faire par rapport à ceux des autres régions du Québec.

Ainsi, les revendications syndicales montrent généralement que les travailleurs gaspésiens sont moins bien payés qu'ailleurs au Québec où le coût de la vie est généralement moins élevé. Il y a là une anomalie que les syndicats s'acharnent à corriger. Ainsi, la grève générale menée par le syndicat des ouvriers de Mines Gaspé à Murdochville (FTQ) du 17 octobre 1978 au 29 mai 1979 s'appuyait en grande partie sur cette injustice à corriger. La nouvelle convention de travail signée en mai 1979 par ce syndicat atténue heureusement une telle disparité de salaires mais elle ne la détruit pas encore complètement.

*Murdochville, baromètre de la situation syndicale au Québec*

Pour les mineurs de Murdochville, capituler devant la force de l'argent, libre d'agir et protégée dans son déploiement, constituerait un renoncement intolérable de leur authentique droit syndical; ce serait démontrer que l'atmosphère des relations patronales-ouvrières dans notre province favorise l'oppression. Car la Gaspésie est loin de l'Ontario et des États-Unis, où le climat de la liberté syndicale se répand sur nos régions limitrophes; elle se trouve éloignée également des grands centres industriels de la province, où l'opinion publique et la solidarité ouvrière peuvent agir. Le baromètre de Murdochville est planté en plein vent laurentien, au cœur de la forêt gaspésienne; aucun courant n'y vient altérer le degré de pression propre à l'autonomie du Québec. Murdochville devient donc le baromètre par excellence de la situation syndicale chez nous: nos yeux sont fixés sur lui.

Extrait de « Le baromètre de Murdochville »,

Jacques Cousineau, S.J.

*Relations*, décembre 1957, p. 174-175.

Il faut attribuer en bonne partie à la syndicalisation le relèvement général du niveau de vie en Gaspésie, la valorisation de certaines professions, dont celle de l'enseignement, l'instauration de la sécurité d'emploi avec ses effets sur l'économie, enfin la montée d'une certaine solidarité entre syndiqués qui, même si elle permet ou provoque parfois des actions excessives, réussit souvent à coordonner suffisamment de force pour obtenir un meilleur partage des richesses.

## *Gaspésie 1981*

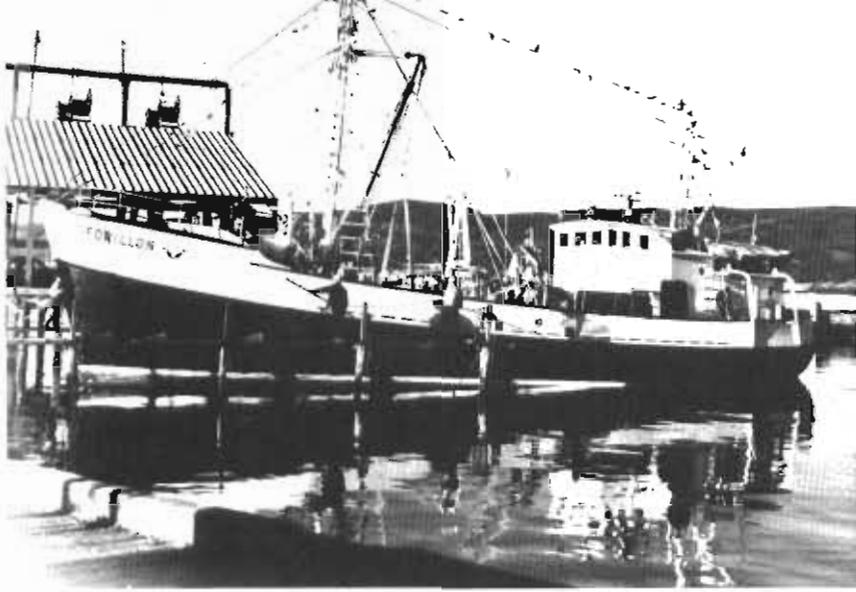
Et quel est maintenant le visage de cette péninsule que le Québec a entraîné dans sa révolution tranquille? Qu'est devenue depuis ces vingt dernières années cette Gaspésie des images lointaines, et dans le temps et dans l'espace, cette Gaspésie dont les fils vivent autant en ville que dans leur village natal, cette Gaspésie qui a exporté sa population de façon aussi constante et massive qu'elle l'a fait de son poisson?

La Gaspésie de 1981 demeure toujours cette terre de beauté, ce mariage de la montagne et de la mer entre lesquelles se blottissent au fond des baies riannes des villages colorés souvent construits comme par la fantaisie des courants d'air. Le peuple gaspésien continue toujours de s'attacher à sa péninsule. Mais il ne vit plus de façon très différente de celle de l'ensemble des Québécois. La population a diminué et les sources de revenu ont de beaucoup augmenté. Le revenu moyen s'est donc accru de façon rapide et le genre de vie a changé avec les conséquences que cela entraîne généralement. Le Gaspésien moyen vit loin de ses compatriotes des centres urbains mais il n'est plus loin de vivre comme eux.

### **DÉMOGRAPHIE: COURBE DÉCROISSANTE**

Le chômage demeure en Gaspésie un malheur permanent. Même s'il n'est pas facile d'en évaluer les taux avec exactitude, compte tenu de la proportion considérable d'emplois saisonniers qu'on y trouve et de l'augmentation rapide du nombre de femmes à la recherche de ces emplois, nous savons que la Gaspésie souffre de l'un des plus hauts taux de chômage au Québec. Selon Statistique Canada, ce taux passait de 11,2% en 1961 à 19,6% en 1976. Diverses autres sources d'information font état de chiffres variant annuellement entre 30 et 37%, le taux le plus bas se situant à 17% en été et le plus élevé à 47% durant l'hiver.

Phénomène bien connu en Gaspésie et facilement explicable, ce sont surtout les jeunes qui émigrent. Selon les zones du territoire, la population



Lancement de *Forillon*, premier chalutier de 87 pieds appartenant au capitaine coopérateur Donatien Duguay de Gascons en 1966. Photo: Cassidy.

de 15 à 24 ans compte pour une proportion de 30 à 57% de l'ensemble des émigrants. On constate ainsi que la moyenne d'âge de la population de certains villages gaspésiens se situe bien au-dessus de la normale, la majorité des jeunes ayant pris le chemin des villes, des chantiers, des collèges et des universités.

La Gaspésie n'a donc pas encore cessé d'exporter en ville et sur la Côte-Nord sa jeunesse et même une partie de sa population adulte. D'autre part, là comme partout en Occident, le taux de natalité a baissé considérablement: de 35,1 par 1 000 habitants qu'il avait été en 1958, il a chuté à 16,4 en 1979. C'est ainsi qu'une population de 97 165 en 1961 amorça une courbe légèrement décroissante pour ne plus compter que 96 641 personnes en 1980<sup>14</sup>.

Par voie de conséquence, les coûts de l'assistance sociale s'élèvent d'autant plus rapidement que le coût de la vie est monté au cours de la dernière décennie. Ainsi, alors que les Gaspésiens touchaient un quart de millions de dollars par mois en assistance sociale vers 1965, ils en ont reçu 2,4 millions pour le seul mois de janvier 1980. En mars 1981, les 7 564 bénéficiaires, dont 60% sont considérés comme aptes au travail, touchaient \$2 663 000. Pendant l'année 1981, ils coûteront à l'État la somme de \$30 000 000.

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur les principales sources de revenu des travailleurs gaspésiens pour réaliser l'ampleur du changement depuis 1960.

Dans le domaine des pêches d'abord, même si, comme on l'a vu, le plan du BAEQ et l'action gouvernementale se sont avérés des échecs, l'industrie a progressé. À cause du remplacement graduel des petites embarcations par les cordiers et les chalutiers qui emploient moins d'hommes pour rapporter de plus grosses prises, le nombre de pêcheurs a légèrement diminué de

**CE N'EST PLUS  
COMME HIER**

1960 à 1978, passant de 2 390 à 2 249. Les employés d'usine cependant ont vu s'accroître leurs effectifs. De 605 emplois-année en 1960, ils en étaient à 1 038 en 1978. Leur moyenne de revenu annuel est passé de \$1 609 en 1960 à \$8 557 en 1978.

Quant aux pêcheurs, leur métier n'en est plus un de misère, du moins pour un bon nombre d'entre eux qui s'adonnent à la pêche hauturière. Une bonne cinquantaine de cordiers et chalutiers de 18 à 25 mètres forment la flotte de pêche gaspésienne. Ces bateaux valent approximativement de \$450 000 à \$620 000 chacun et fonctionnent avec un équipage de trois à six hommes. Ils partent en mer dans le golfe Saint-Laurent, certains pour trois ou quatre jours, d'autres pour toute une semaine. Quand ils reviennent au quai, leurs cales contiennent des cargaisons de poisson dont le poids varie entre 30 000 et 80 000 livres.

Les propriétaires de ces bateaux, qui en sont généralement les capitaines, touchent pour la plupart des revenus annuels de plus de \$100 000 avant impôt. Il n'est pas rare de voir de ces pêcheurs se reposer pendant une partie de l'hiver en Floride ou dans les Antilles et même y posséder leur appartement.

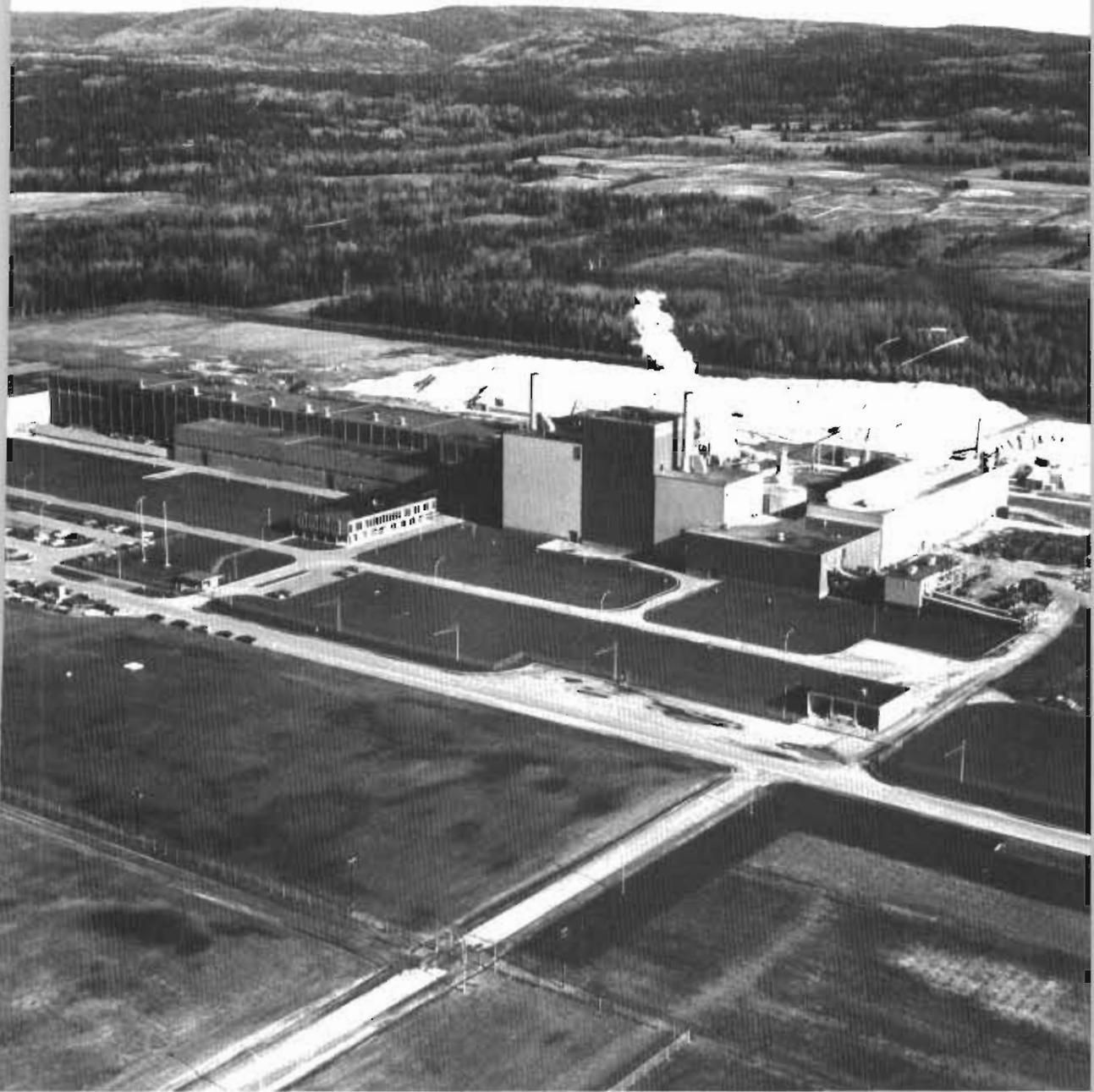
On peut s'expliquer ces changements radicaux dans le standing de nos pêcheurs quand on considère que de 1960 à 1979 leurs prises de poisson de fond et de mollusques et crustacés sont passées de 44,5 à 94,5 millions de livres, ce qui est une augmentation de 112,5%, mais surtout que les prix ont augmenté assez rapidement pour faire passer les ventes totales, dans la même période, de \$1 391 000 à \$20 093 000. Il s'agit alors d'une augmentation de 1 345%.

De plus, ces dernières années, la demande sur le marché mondial du poisson a connu un important accroissement. Une cause majeure de ce phénomène fut la pénurie qui frappa les Européens quand, à compter de 1976, on leur imposa de sévères quotas de pêche en mer du Nord et quand, un peu plus tard, le Canada ferma l'accès aux étrangers à cette zone de l'océan Atlantique où ils venaient assidûment pêcher depuis des temps immémoriaux.

#### **LA FORÊT**

La forêt, qui recouvre 85% du territoire de la péninsule, a continué de fournir du pain aux Gaspésiens; elle leur permet maintenant d'y mettre davantage de beurre. En 1978, on comptait dans les forêts et les usines qu'elles alimentent 2 529 ouvriers qui ont touché \$33 799 000 pour une moyenne annuelle de \$13 364. Il faut noter qu'il s'agit là, pour un bon nombre, d'employés saisonniers. Cette industrie occupe environ 12% de la main-d'œuvre gaspésienne. À l'usine de la Consolidated Bathurst de New-Richmond, qui a commencé ses activités en 1965, le revenu moyen de l'ouvrier est passé de \$5 210 cette année-là à \$18 293 en 1980. La production de carton de cette usine a évolué dans le même temps de 550 tonnes à 650 tonnes par jour.

La cartonnerie de  
New-Richmond.  
Production: plus de 650  
tonnes par jour. Photo:  
Charles Bernard



**LES MINES** La seule exploitation minière qui assure de l'emploi aux Gaspésiens depuis ces vingt dernières années est la compagnie Les Mines Gaspé, qui exploite un important site de minerai de cuivre à Murdochville depuis 1955. En 1960, on y employait 800 personnes, dont le revenu horaire moyen se situait à \$2,05; en 1980, ce sont 1 600 employés qui gagnent un salaire horaire moyen de \$7,07. Le cuivre gaspésien rapporte en salaire \$45 000 000 par année à des travailleurs, dont 80% sont d'origine gaspésienne. La production de l'usine de Murdochville a triplé de 1960 à 1980.

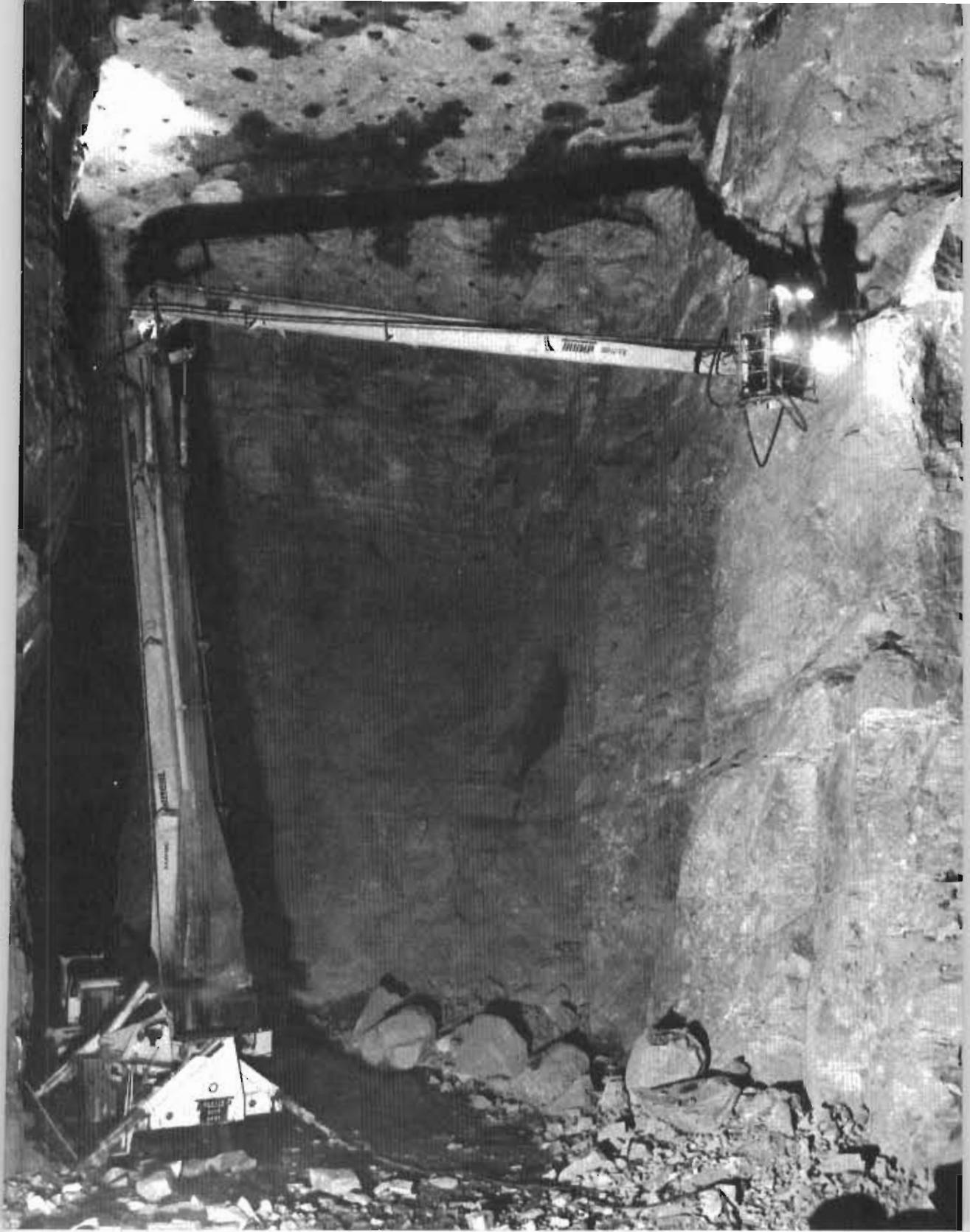
**L'AGRICULTURE** La Gaspésie, on l'a vu amplement, n'a jamais été un territoire agricole. La mer omniprésente et les immenses forêts montagneuses ont toujours laissé relativement peu de bras et d'espace à la culture du sol. L'agriculture a cependant sa place, particulièrement dans le comté de Bonaventure.

Depuis 1960, des efforts ont été déployés pour développer l'agriculture. Les producteurs se sont regroupés dans l'Union des producteurs agricoles (UPA). De 1961 à 1976, la réorientation d'un certain nombre de Gaspésiens vers des emplois à temps plein a entraîné l'abandon d'une quantité considérable de petites terres peu rentables. Le nombre d'acres de terre en culture se serait alors réduit de plus de la moitié, passant de 86 000 à 40 000. Le potentiel cultivable de la Gaspésie serait actuellement utilisé à environ 35%. Par ailleurs, l'élevage aurait progressé: on évaluait le bétail à \$1 834 000 en 1961 et à \$3 994 000 en 1976. En 1974, les quotas de lait pour les comtés de Bonaventure et de Gaspé totalisaient sept millions de livres. Le troupeau de vaches à boucherie du comté de Gaspé comptait, en 1980, 2 000 têtes évaluées à \$750 pièce.

Désireux de voir l'agriculture progresser plus rapidement en Gaspésie, le ministère de l'Agriculture du Québec a instauré en 1976 un programme spécialement adapté à cette région. Il s'agissait d'un plan de développement d'une durée de trois ans qui allait apporter des investissements agricoles pour \$9 000 000, dont \$3 125 000 sous forme de subventions du ministère et auquel 600 agriculteurs allaient participer. Au printemps de 1979, le ministère proposa un deuxième projet d'une durée de cinq ans, auquel le gouvernement consacrerait \$3 286 500 répartis dans neuf programmes: l'apiculture, la production en maraîchage mixte et en petits fruits, la production des légumes de la famille des crucifères et des pommes de terre, l'élevage du vison, du renard et du lapin, l'élevage des moutons, la production de viande bovine, la production laitière, la mise en valeur des terres agricoles non utilisées et, enfin, un programme destiné à permettre à une centaine de propriétaires de petites fermes d'améliorer leur productivité. Pour ces derniers, l'agriculture n'est qu'une activité complémentaire, mais leur ensemble constitue sur le territoire gaspésien une partie importante du potentiel agricole.

La « girafe » à l'oeuvre  
dans une galerie  
souterraine de  
Murdochville. Photo:  
Cassidy.

La désormais célèbre loi sur la protection du territoire agricole que le



ministre Jean Garon avait réussi à instaurer et à faire appliquer en diverses régions du Québec depuis décembre 1978 devait bientôt toucher la Gaspésie. Le 19 juin 1981, un décret gouvernemental entré en vigueur et identifiait comme région agricole désignée le territoire de toutes les corporations municipales et les territoires non organisés de la péninsule.

Toutes ces mesures, aussi bien incitatives que préventives, devraient faire grandir sensiblement cette faible proportion de 4% de la main-d'oeuvre gaspésienne que l'on attribue à l'agriculture.

#### **LES SECTEURS PUBLIC ET PARA-PUBLIC**

Le temps est révolu où l'enseignant gaspésien ou bien l'infirmière gaspésienne devait se contenter d'un salaire inférieur à celui qu'on payait en ville. La standardisation des traitements dans les services publics et parapublics a injecté dans l'économie régionale des sommes considérables et cette normalisation équitable a eu un effet d'entraînement sur les échelles de salaires en vigueur dans le secteur privé.

Ainsi, quelque 1 650 Gaspésiens et Gaspésiennes trouvent un gain-pain aussi rémunérateur que partout ailleurs au Québec dans cinq centres hospitaliers desservant la population de Cap-Chat à Matapédia. Uniquement en salaire, l'Hôtel-Dieu de Gaspé a payé \$6 750 000 en 1980-1981, le Sanatorium Ross a versé 5,5 millions, l'hôpital de Chandler 5,1 millions, celui de Maria 4,6 millions et celui de Sainte-Anne-des-Monts 4,4 millions. Dans le domaine scolaire, par exemple, le Collège de la Gaspésie a payé \$6,7 millions à ses 275 employés en 1980-81.

#### **CONSCIENCE POPULAIRE**

Nous avons déjà parlé de cette éclosion d'une conscience régionale qui constituait un des objectifs du BAEQ et nous avons vu qu'il y avait eu effectivement un progrès dans ce domaine.

La population a appris, stimulée par quelques chefs de file et organismes divers, à exiger des améliorations à son milieu physique et le respect de son patrimoine. On a vu, en 1966, l'éclosion d'un enthousiasme inattendu qui aboutit en une quasi unanimité aux dimensions du Québec autour d'un projet dont l'enjeu matériel avait relativement peu d'importance mais dont l'esprit exprimait une volonté de voir s'affirmer la Gaspésie. C'était le projet du rapatriement de la *Grande-Hermine*, une réplique du vaisseau de Jacques Cartier que le gouvernement canadien faisait construire pour l'exposition universelle de 1967 avec l'intention de l'amener ensuite en permanence à Québec. Les Gaspésiens, à travers une bruyante campagne de presse, ont convaincu les Québécois, incluant le maire de Montréal, que la réplique du fameux vaisseau devait s'ancrer à Gaspé et nulle part ailleurs. Le premier ministre du Canada, Lester B. Pearson, reçut à Ottawa une délégation du « Comité du rapatriement de la Grande-Hermine » qui lui remit une pétition signée par des milliers de citoyens et accompagnée de résolutions officielles de plus de 500 municipa-

lités du Québec représentant des millions de citoyens.

Le mouvement souleva toute une vague de sympathie et mobilisa beaucoup d'énergie, mais il ne put avoir raison des pouvoirs politiques. Le rapatriement de la Grande-Hermine à Gaspé ne se concrétisa pas mais les Gaspésiens avaient réussi à mobiliser l'opinion publique en leur faveur et ils y prirent goût. Les opérations Dignité 1 et Dignité 2, qui jouèrent un rôle très important d'animation populaire dans le Bas-Saint-Laurent portèrent leur écho et leur influence dans la péninsule. À Bougainville en 1974, à Cap-Chat en 1978, on n'hésite pas à bloquer routes et ponts pour obtenir du gouvernement des décisions qui tardent trop à venir.

Dans la Baie-des-Chaleurs, à la demande du Conseil du comté de Bonaventure, le groupe Recherche-action en développement organise un sommet économique à Bonaventure en avril 1980. L'initiative a pour but d'amorcer une concertation sur le développement économique et d'orienter les priorités du Conseil de comté et de ses partenaires. Ce sommet met sur pied un Conseil de développement économique qui s'affaire depuis lors à revendiquer l'amélioration de services publics et la décentralisation de certaines ressources administratives nécessaires à la relance de l'économie de la Baie-des-Chaleurs.

Une autre période de la dernière décennie, mettant aux prises citoyens et gouvernement, contribua à alerter les Gaspésiens au sujet de leurs droits et de l'importance de les défendre: ce fut l'expropriation massive, en 1971, de villages et de parties de villages se trouvant à l'intérieur du territoire choisi par le gouvernement fédéral pour y aménager le premier parc national au Québec, le parc Forillon.

Les tâches ingrates de l'expropriation et du vidage du territoire, jugées nécessaires par le gouvernement fédéral, furent confiées au gouvernement du Québec. Jamais au Québec on n'avait connu une expropriation d'une ampleur comparable: une superficie d'environ 59 000 acres, comprenant 350 propriétés avec constructions, 1 690 propriétés boisées et approximativement 2 500 parcelles de lots, entraînant la relocalisation d'environ 205 familles.

Un nombre considérable de ces expropriés acceptèrent des indemnités injustes; une centaine d'entre eux cependant refusèrent l'indemnité et leur cause fut portée devant la Régie des services publics du Québec par Lionel Bernier, un jeune avocat, lui-même fils d'un pêcheur-cultivateur exproprié de la localité de Cap-des-Rosiers.

Le 5 mars 1973, le président de la Régie, le juge Guy Dorion, rendait son jugement. Il est clair, sans ambages et accablant. Il donne raison aux expropriés et il affirme que leurs biens ont été évalués par les experts du gouvernement du Québec à des taux nettement et même scandaleusement trop bas. La Régie enjoint ainsi le gouvernement à verser aux requérants



Une des anses du parc Forillon: on en a évacué les hommes. (Parcs Canada)

### L'EXPROPRIATION DE FORILLON

des sommes allant, en certains cas, jusqu'à quatre ou cinq fois plus que l'offre initiale. Le gouvernement alla en appel devant la Cour supérieure, où les expropriés durent faire face à une imposante batterie de juristes, d'évaluateurs et d'autres experts. Ils remportèrent néanmoins une deuxième et décisive victoire.

Les expropriés qui avaient accepté l'offre du gouvernement font à leur tour appel à Lionel Bernier, qui réussit à faire rouvrir les livres, très légalement mais plutôt honteusement fermés. L'avocat récupère ainsi des indemnités correctives pour une somme de \$2 000 000.

### L'OPINION POLITIQUE

Sur le plan politique, la Gaspésie de 1981 présente un visage différent de celui qu'elle avait en 1960. Dans le comté de Bonaventure, le même député libéral, Gérard D. Lévesque, est en place à l'Assemblée nationale depuis le 20 juin 1956: il est devenu le doyen des parlementaires à Québec. Le comté de Gaspé se fit représenter lui aussi par un député libéral, le docteur Guy Fortier, de 1962 à 1976, année où l'abbé Michel Lemoignan reprit la bannière de l'Union nationale, que le docteur Camille Pouliot avait portée jadis pendant la majeure partie du régime duplessiste, soit de 1936 à 1962.

Aux élections de 1981, alors que le député libéral de Bonaventure voit sa majorité se rétrécir une troisième fois, le député sortant de Gaspé, après avoir accédé au poste de chef intérimaire de l'Union nationale en mars 1980, après avoir milité à ce titre en faveur du « non » pendant la célèbre campagne référendaire de mai 1980 et après être devenu chef de son parti en octobre de la même année, perd son siège aux mains du péquiste Henri Lemay. Des 33% des électeurs qui avaient appuyé le candidat unioniste en 1976, seulement 11% lui sont restés fidèles.



Rémi Bujold, député fédéral de Bonaventure, 1979-19... (MRG)

*Là-bas, chez nous, on vivait heureux...*

(Arthur Perry)

M. Arthur Perry a 80 ans. Son grand-père s'était installé, dans ce coin magnifique de Cap-des-Rosiers-Est, à l'ombre du cap Bon-Ami et de la Vicille. Il y a lui-même passé sa vie. Depuis août dernier, il demeure au village, à quelque trois milles de son milieu naturel, comme il le nomme, dans une maison achetée par son fils. Il me confie: « C'est trop loin et trop proche! Je ne m'habituerai jamais ici. Il nous manque la plage, l'espace et puis surtout, là-bas, c'est là que je suis né. Quand ils ont parlé du Parc, dans les débuts, on s'attendait de rester chez nous. Mais ça a mal tourné! J'ai des amis dans les HLM, [...] ils pleurent depuis qu'ils sont là. Il y a une souffrance dans ça. Il y en a qui m'ont dit: "on vivra pas vieux icitte". »

« Là-bas, chez nous, poursuit l'octogénaire se souvenant et souriant, attendri, on vivait heureux, rien ne nous manquait. Mais ils ont été durs, vous savez, je les ai vus allumer la maison de mon frère, j'étais là. Je peux y aller souvent, c'est pas loin, mais revenir c'est redoubler ma peine. Ce que j'aimerais, ce serait d'aller finir mes jours là. Et puis, vous savez, les touristes vont nous manquer. Ils aiment ça, nous voir... et nous aussi, bonnement... »

Jules Bélanger,

« Les "déportés" du Parc Forillon »,  
Le Devoir, 31 mai 1978

Tableau 6.2. Évolution du vote en Gaspésie (comtés de Bonaventure et Gaspé) aux élections québécoises.

Parti	Pourcentage des votes obtenus			
	1970	1973	1976	1981
Parti libéral	50,1	66,1	41,0	48,0
Union nationale	32,5	6,2	26,5	6,5
Parti québécois	15,4	24,0	31,5	45,5



Michel Lemoignan, député provincial de Gaspé, 1976-1981. (MRG)

Si l'on observe l'évolution en Gaspésie des trois principaux partis politiques de la scène québécoise pendant ces dix dernières années, on remarque chez deux d'entre eux des courbes irrégulières dans lesquelles se succèdent gains et reculs. Par ailleurs, le troisième parti et le plus jeune, le Parti québécois, fondé par le Gaspésien René Lévesque qui le préside et l'a conduit au gouvernement en 1976 pour lui obtenir un nouveau mandat en 1981, trace, lui, une courbe régulière et ascendante. Les quelques données suivantes, pour les comtés de Gaspé et de Bonaventure, illustrent cette évolution de l'électorat gaspésien de 1970 à 1981. Il semble bien que dans les années à venir, la lutte se fera entre libéraux et péquistes, suivant en cela la tendance générale au Québec. La résistance de l'Union nationale, surtout dans le comté de Gaspé, n'a fait que retarder le réalignement des forces politiques déjà amorcé ailleurs au Québec.

À la Chambre des communes, les deux comtés de Bonaventure et de Gaspé ont élu des candidats libéraux à peu près régulièrement depuis 1960. Albert Bécharde a représenté Bonaventure de 1962 à 1979, lorsque Rémi Bujold lui succéda. Alexandre Cyr siégea à Ottawa pour le comté de Gaspé depuis 1963, avec cependant une interruption de 1965 à 1968, terme pendant lequel il dut céder sa place au député conservateur Russel Keays.

Comme sur l'ensemble du territoire québécois, un réseau élaboré de services de santé s'est développé en Gaspésie pendant les vingt dernières années, pour répondre aux besoins et attentes d'une population qui en avait été particulièrement privée. Aux cinq centres hospitaliers de Sainte-Anne-des-Monts, de Murdochville, de Gaspé, de Chandler et de Maria, il faut ajouter, comme institutions majeure de santé, le Centre hospitalier Sanatorium Ross, de Gaspé, qui accueille et traite les handicapés mentaux. Six centres locaux de services communautaires (CLSC) dispensent des services de types communautaires et de santé de première ligne: ils ont leurs locaux à Mont-Louis, à Grande-Vallée, à Rivière-au-Renard, à Chandler, à Paspébiac et à Matapédia. Pour recevoir les personnes âgées de la région,

## LES SERVICES DE SANTÉ

quatre centres d'accueil ont été mis en place à Cap-Chat, à Chandler, à New-Carlisle et à Maria.

Dans un effort d'intégration à la société des mésadaptés de diverses catégories, l'institution appelée « La Vigie » s'est implantée à Gaspé, d'où elle dirige deux autres points de services sur le territoire; un deuxième organisme, « Le Cabestan », a vu le jour dans la même localité en 1976 pour aider particulièrement les handicapés physiques et mentaux adultes. Sainte-Anne-des-Monts a vu naître un service de ce genre et compte aussi une institution spécialisée en réadaptation des alcooliques et toxicomanes, le Centre d'accueil Pavillon La Montagne.

Le Centre hospitalier de l'Hôtel-Dieu de Gaspé a institué en 1978 un Centre de santé communautaire desservant toute la Gaspésie. À Sainte-Anne-des-Monts, à Gaspé, à Chandler et à Bonaventure, des Centres locaux des services sociaux dispensent des services à l'enfance et à la jeunesse, des services d'adoption, des services à la Cour supérieure, des services de placement d'enfants en famille d'accueil ou en centre d'accueil, des services à la famille, aux adultes et personnes âgées, soit à leur domicile, en centre d'accueil ou en centre d'hébergement, des services en milieu scolaire, en milieu hospitalier, en centre de réadaptation pour adultes et, au Centre de Bonaventure, des services particuliers aux Amérindiens. Enfin, tous ces centres assurent des services d'urgence sociale, vingt-quatre heures par jour et sept jours par semaine.

#### **LA VIE CULTURELLE**

On a souvent dit que l'air salin, le foie de morue et l'horizon du grand large favorisent depuis toujours en Gaspésie la dimension artistique de la vie. Une semaine de travail moins longue, un peu plus d'argent de poche, des contacts plus nombreux avec l'extérieur, l'accès à des moyens nouveaux, voilà autant de facteurs qui ont contribué à encourager la créativité des artistes et artisans gaspésiens pendant ces vingt dernières années.

De plus, au début des années 70, une structure s'est mise en place pour soutenir et canaliser les énergies susceptibles de développer l'activité culturelle dans la péninsule. Il s'agit des Comités de développement culturel (« codecs »), qui se définissent comme des regroupements d'organismes et/ou d'individus qui oeuvrent à l'avancement culturel des municipalités. Dans la poursuite de leur principal objectif, ces comités se sont donné des rôles spécifiques dont l'identification des besoins des citoyens, l'inventaire des ressources culturelles, humaines et physiques, la diffusion de l'information culturelle, la participation à la planification et à l'organisation de stages de formation et de projets communs et la représentation des organismes culturels auprès des autorités municipales.

Une quinzaine de « codecs » ont vu le jour dans autant de localités et ils ont réussi à animer tout autour de la Gaspésie une série de foyers culturels dont certains, particulièrement actifs, révèlent des talents et des oeuvres

suscitant ainsi à la ronde fierté et émulation. Le «codec» de la ville de Gaspé, par exemple, qui a nom Gasp'Art, organise annuellement environ 800 heures d'ateliers où on s'initie, entre autres activités, à la sculpture, à la peinture, à la photographie, à la poterie, au travail sur cuir, à la musique, au chant choral et à la danse. Le ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche subventionne les trois quarts de ces activités de Gasp'Art, le reste est financé par la municipalité.

Dès 1962, naissait à Gaspé, à l'initiative de l'abbé Michel Lemoignan, alors professeur d'histoire au Séminaire diocésain, la Société historique de la Gaspésie. Ses buts: «colliger et conserver tous les ouvrages, documents, objets, souvenirs, pouvant servir à l'histoire de la Gaspésie; étudier et faire connaître notre histoire régionale; entreprendre toute démarche jugée utile à ces fins; publier une revue historique<sup>15</sup>». L'année suivante, la jeune société historique publie le premier numéro de la *Revue d'Histoire de la Gaspésie*, qui allait faire montre d'une vitalité remarquable: fruit du bénévolat d'un groupe d'amis de l'histoire régionale, elle a paru depuis lors quatre fois par année. Ayant pris depuis 1979 le nom de *Gaspésie*, elle se montre en mars 1981 sous une nouvelle parure et offre un contenu plus dense et plus varié. Elle devient alors plus qu'une revue d'histoire, en quelque sorte une revue de la vie culturelle régionale. Au printemps 81, son 74<sup>e</sup> numéro tire à 4 000 exemplaires.

En 1977, la Société historique de la Gaspésie voit se concrétiser son plus vieux rêve: on inaugure, le 17 juin, le Musée régional de Gaspé. Premier musée construit en totalité par le ministère des Affaires culturelles du Québec, il a comme thèmes spécifiques l'histoire et les traditions populaires de la région, mais il constitue à la fois un petit centre culturel qui présente annuellement une vingtaine d'expositions d'artistes, d'artisans ou de collectionneurs, aussi bien locaux que régionaux, nationaux ou étrangers. Il participe ainsi de façon sensible à la fois à la décentralisation vers la Gaspésie des oeuvres de la culture universelle et à l'éclosion des talents régionaux.

L'intérêt de la population pour son patrimoine se développe graduellement et on en voit les manifestations en divers endroits de la côte. À L'Anse-au-Griffon, le Manoir LeBoutillier, construit de 1836 à 1838 avec la cargaison de pin d'un vaisseau naufragé, a été classé monument historique en 1973 et acquis par le ministère des Affaires culturelles en 1976. Depuis 1977, un comité de citoyens de la localité planifie et organise dans cette maison historique des programmes de développement socio-culturel et touristique. C'est ainsi que la population peut se familiariser avec certaines traditions et les faire revivre. Des ateliers d'apprentissage y sont organisés pour encourager l'artisanat régional.

Le banc de Paspébiac, qui fut le site principal des activités des Jersiais Robin et LeBoutillier, à la fin du 18<sup>e</sup> siècle et au début du 19<sup>e</sup>, se voit

classer par le ministère des Affaires culturelles comme site historique en août 1981. Fondé en 1977 par les citoyens de l'endroit, le « Comité pour la sauvegarde des bâtiments historiques de Paspébiac » s'est donné comme mission de sauver les bâtiments qui restent et de les utiliser pour mettre en valeur le patrimoine régional dont ils sont d'importants témoins. L'imposant entrepôt « B.B. » s'est ainsi transformé en un centre d'animation socio-culturelle.

Depuis une quinzaine d'années, l'archéologie a commencé à dévoiler, pour sa part, de nombreuses traces de l'activité humaine en Gaspésie depuis quelque 6 000 ans. On a ainsi localisé et fouillé au moins partiellement plusieurs sites: Cap-Chat, Sainte-Anne-des-Monts, Saint-Joachim-de-Tourelle, Cap-au-Renard, Marsoui, Grande-Vallée, Rivière-au-Renard, Penouille, l'île Bonaventure, Pabos et Ristigouche<sup>16</sup>.

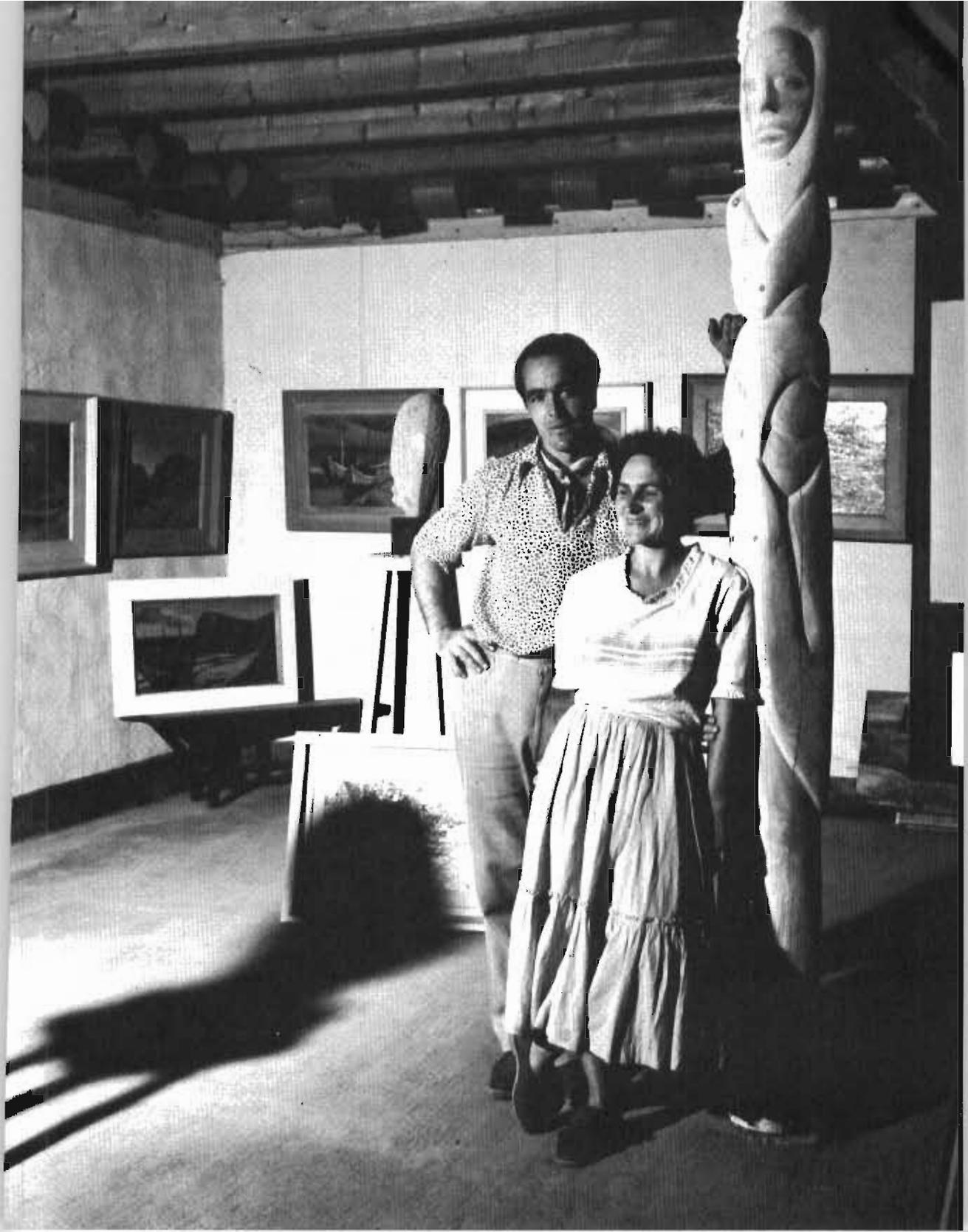
À Saint-Elzéar, on connaissait depuis longtemps l'existence d'un trou dans la montagne « d'où sortait de la fumée les jours de grand froid ». Le 12 décembre 1976, trois citoyens de la localité, Renaud Lebrun, Pierre Cayouette et Gabriel Chicoine, spéléologues improvisés, descendent dans le « trou » et posent les pieds sur un talus couvert d'ossements à l'entrée d'une grotte étrange...! Ils viennent de découvrir, sans le savoir encore, d'importantes grottes remplies de vestiges de 250 000 ans de vie en Gaspésie.

La vieille péninsule révèle petit à petit les secrets d'un passé plus lointain encore. Un musée de paléontologie a surgi à Miguasha en 1979 pour faire connaître au public un site fossilifère qui intéresse et instruit depuis le début du siècle les chercheurs des grandes universités du monde. On y trouve une profusion de poissons et de plantes fossiles de 365 millions d'années<sup>17</sup>.

On a vu se former en diverses localités de la péninsule des troupes de théâtre, des groupes de musiciens, de chanteurs et de danseurs dont les performances ont souvent atteint à une belle qualité. Peintres, sculpteurs et autres artistes gaspésiens participent de plus en plus aux expositions régionales et même nationales. Un certain nombre de ces artistes se sont fait une renommée internationale. Mentionnons la porcelainière Enid Legros, la poétesse Françoise Bujold et la sculptrice Suzanne Guité. Ces deux dernières sont décédées presque en même temps, en janvier 1981. Madame Guité a laissé, en plus de ses oeuvres nombreuses, le Centre d'Art de Percé, qu'elle avait fondé en 1956 en restaurant une ancienne et très belle grange dans laquelle elle avait aménagé un petit théâtre, une galerie d'expositions, un cinéma et des ateliers de peinture, de ballet, de modelage et de sculpture. Animé par sa fondatrice, le Centre d'Art de Percé est devenu le lieu de rencontre, le banc d'essai et le tremplin efficace de toute une pléiade d'artistes québécois.

Suzanne Guité et Albert  
Tommi dans le centre  
d'art de Percé. (ACN)

Plusieurs organisations s'occupent d'amener en Gaspésie des artistes et





Rémi Bujold, député  
fédéral de Bonaventure,  
élu en 1979



Alexandre Cyr, député  
fédéral de Gaspé  
depuis 1963.

spectacles de haute qualité: troupes de théâtre, musiciens, chanteurs, etc. L'assistance à ces événements culturels s'élargit graduellement: les expériences locales en la matière nourrissent l'intérêt du public, de même que la popularité des artistes-visiteurs qui les a précédés par la télévision.

L'artisanat régional se développe et prend heureusement de plus en plus de place parmi les pacotilles qui infestent encore les comptoirs de souvenirs. Les artisans gaspésiens jouissent d'une réputation de plus en plus enviable dans les centres urbains d'artisanat. Julienne Bernatchez, de Rivière-au-Renard, devient en 1979 l'artisane de l'année du Québec. Marion Poirier, de New-Carlisle, se mérite prix et honneurs à l'échelle du Québec avec la haute qualité et la finesse de ses tableaux en courte-pointe.

Les services d'information ont connu un certain progrès en Gaspésie dans la dernière décennie. Diffusion-Gaspésie, un comité de citoyens de Gaspé fondé en 1972, a amené l'implantation de l'hebdomadaire régional *Le Pharillon* en 1973. Les propriétaires du journal, des hommes d'affaires de Rimouski, ont peu après restreint son territoire au secteur de Gaspé pour en créer deux autres dans ceux de Chandler et de New-Richmond: *Le Havre* et *Le Chaleur*. Diffusion-Gaspésie entreprit alors en 1973, comme deuxième projet, de donner à la ville de Gaspé une radio communautaire. C'est ainsi qu'en décembre 1978 entra en ondes la station radiophonique de Radio-Gaspésie (CJRG-MF Gaspé/CJRE-MF Rivière-au-Renard) desservant le territoire de la ville de Gaspé, qui regroupe depuis 1971 les 18 000 citoyens de douze localités.

En 1979, c'était au tour des citoyens de la Baie-des-Chaleurs de se mettre à la tâche pour établir chez eux une radio communautaire. Le projet de la nouvelle station *La Bonne Aventure* poursuit normalement son cours et ses promoteurs prévoient l'entrée en ondes à l'automne 1982. Par suite d'une comparution devant le Conseil de radio et de télévision du Canada (CRTC) en même temps que Radio-Gaspésie, en décembre 1976, la station radiophonique privée de CHNC de New-Carlisle a mis sur pied un service d'information régionale. Depuis 1977, d'autres pressions de groupes populaires ont permis aux citoyens de quelques localités gaspésiennes d'acheter les grands quotidiens de Montréal et de Québec le jour même de leur parution, mais à condition d'en payer le double du prix en raison des frais de transport.

S'intéressant à toute la grande région du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, le Conseil de la culture de l'Est du Québec regroupe des organismes et individus travaillant au développement culturel régional. Ce conseil encourage les relations les plus étroites entre le développement culturel régional et celui des diverses municipalités impliquées. Aussi, la plupart des «codecs» sont membres de cet organisme régional.

## LES LOISIRS

Le Conseil des loisirs de l'Est du Québec, dont les services s'étendent à toute la Gaspésie, possède, en plus de ses services de sports, de plein air et de développement communautaire, un service de loisir culturel. Ce service assure une aide aux organismes culturels et voit à l'application des programmes d'aide aux fêtes populaires et aux ateliers d'initiation.

Parmi les autres formes de loisirs, les sports conservent la part du lion. Les Gaspésiens y consacrent beaucoup d'énergies, de temps et d'argent, en le pratiquant eux-mêmes ou en... regardant les autres. La nature gaspésienne regorge d'attraits et de possibilités pour les sportifs: mer, montagnes, forêts, lacs, rivières, parcs nationaux et zones d'exploitation contrôlée (ZEC). C'est la région tout entière qui invite à la pratique du sport. De plus en plus, les sportifs apprennent à utiliser ces ressources. On vient d'ajouter à la liste impressionnante des sports pratiqués en Gaspésie celui des acrobaties vélivoles à Mont-Saint-Pierre, où viennent maintenant se balader dans le ciel les participants aux compétitions internationales.

On a vu surgir aussi tout un tissu d'aménagements sportifs. Si on comptait trois ou quatre arénas dans la Gaspésie de 1960, on en trouve maintenant quinze que la popularité du hockey a édifiées à des coûts variant de \$200 000 à \$600 000 chacun. Tous les villages ou à peu près ont leurs équipes de hockey de différents calibres et lorsque viennent les tournois, c'est souvent l'honneur de la localité qui se joue, parfois celui des familles des vedettes ou encore celui des entraîneurs. La préparation des équipes, leur entraînement, leurs déplacements, leur hébergement et toutes les autres attentions que nécessitent de nombreuses compétitions régionales suscitent une participation plus qu'enthousiaste.

Et les Gaspésiens fêtent. À peu près chaque municipalité a réussi à trouver un personnage historique, un animal ou un fruit pour désigner son festival annuel. Dans certaines localités, on organise deux festivals par année en plus du carnaval d'hiver avec reine, duchesses et autres éléments féériques les plus usuels.

Il n'y a plus guère de village gaspésien où on ne trouve au moins un bar-salon. Les localités plus peuplées en comptent quatre ou cinq et leurs terrains de stationnement ressemblent, particulièrement les soirs de fins de semaine, aux cours des églises à l'heure de la grand'messe il y a vingt ans. Une partie de ces établissements attirent leur clientèle en offrant des spectacles divers dont les artistes viennent généralement de Montréal. On y a importé les attraits qui font les nuits de la grande ville.

Les Gaspésiens s'amuse et ils boivent. Voici quelques chiffres éloquentes. En 1978, selon la Société des alcools du Québec, les Gaspésiens ont absorbé 14,23 litres de vins et spiritueux en moyenne par personne. Mais ces quelques verres n'impressionnent plus quand on sait quelle quantité de bière s'y est ajoutée. En 1980, les Gaspésiens ont bu 42 000 000 de bouteilles de bière, soit une moyenne de 434 bouteilles par personne. En

1979, la consommation par personne dans l'ensemble du Québec avait été de 270 bouteilles. Le coût de cette seule dépense, à inscrire au budget des loisirs ou à celui de l'épicerie: \$20 125 000.

#### LA VIE RELIGIEUSE

Tant de changements allaient nécessairement marquer aussi le visage religieux de la population gaspésienne. Comme ailleurs au Québec, l'Église ne jouerait plus le même rôle dans la péninsule. « Le Québec est maintenant une société sécularisée, complètement autonome par rapport à l'Église. Les questions à dimension politique, économique, sociale et culturelle de la vie quotidienne et du monde des affaires sont traitées sans recours aux institutions religieuses. Les différents organismes ont perdu leur caractère confessionnel, sauf l'école, en partie<sup>18</sup>. »

En arrivant à Gaspé en 1923 pour y organiser un nouveau diocèse, Mgr Ross avait écrit à ses prêtres que « rien ne se fait si le clergé ne prend les devants » et que les prêtres restent dans la bonne tradition en organisant les forces de leurs paroissiens sur le terrain économique<sup>19</sup>. Or, avec les années 60, le temps était venu pour le clergé gaspésien de laisser de plus en plus à des laïques la majeure partie des responsabilités qu'il avait assumées. La scolarisation générale avait porté fruit et les prêtres n'avaient plus à se faire gérants de caisses populaires, commissaires d'écoles ou secrétaires de municipalités. Ils l'ont compris et ils ont graduellement cédé la place.

D'ailleurs, la réduction de leurs effectifs allait inciter les prêtres gaspésiens à accélérer ce processus. L'équipe sacerdotale vieillissait et le recrutement s'amenuisait. Vers 1960, on voyait annuellement six à huit nouveaux prêtres s'ajouter au clergé diocésain; de 1973 à 1977, seulement deux nouveaux ordonnés sont venus rejoindre les rangs de l'équipe sacerdotale; pendant la même période, douze prêtres décédaient, six prenaient leur retraite et cinq autres abandonnaient leurs fonctions.

La pratique religieuse aussi a diminué. Dans certaines paroisses, elle n'est plus que de 30%, ailleurs elle s'est maintenue à 80%. Pour l'ensemble de la Gaspésie, on parle d'une fréquentation dominicale de 60% de la population catholique, ce qui dépasse la moyenne observée au Québec.

Si le clergé gaspésien n'affiche plus cette omniprésence que les circonstances lui avaient imposée et à laquelle on s'était habitué, son leadership demeure considérable. À titre d'exemple, mentionnons la campagne annuelle en faveur des oeuvres diocésaines, la campagne de Caritas-Gaspé. De 1960 à 1980, les résultats de cette collecte croissent constamment, ce qui n'est pas la règle dans les autres diocèses du Québec. Or, les laïques qui organisent Caritas-Gaspé s'accordent à dire que lorsque le curé se met de la partie on est assuré du succès.

Parmi les associations d'apostolat laïque qui oeuvrent en Gaspésie, les plus actives et les plus efficaces sont celles des Chevaliers de Colomb et celle des Filles d'Isabelle. Elles sont aussi celles qui comptent le plus grand



Mgr Jean-Marie Fortier,  
évêque de Gaspé,  
1965-1968. (MRG)

nombre de membres: au 31 décembre 1977, la première comptait 3 042 membres et la deuxième 1 375. Ces hommes et ces femmes apportent une collaboration importante à l'évêque et au curé. La plupart des curés font eux-mêmes partie de l'association des Chevaliers de Colomb, contribuant ainsi à intensifier les relations entre les laïques et le clergé.

La paroisse cependant a perdu de sa cohésion et de sa capacité de mobilisation. Cette structure n'exerce plus l'influence d'antan sur une jeunesse qui, depuis l'avènement des écoles régionales, voyage matin et soir à travers quatre ou cinq paroisses, dès la fin des études primaires.

Depuis les années 1960, les évêques ont joué en Gaspésie un rôle dont l'éclat a varié, comme dans tout le Québec et même ailleurs dans le monde, à cause des profondes mutations que vivait la société. Arrivé à Gaspé en 1958, Mgr Paul Bernier continua la tradition du pasteur présent à presque tous les événements de quelque importance de la vie du diocèse. À compter de 1961, des tâches spéciales dans la préparation et dans le déroulement du Concile, de même qu'une persistante maladie l'ont contraint de réduire considérablement sa présence et son travail en Gaspésie. Mgr Jean-Marie Fortier le remplaça en 1965 et fut l'homme du passage harmonieux entre les Églises d'avant et d'après le Concile. Il fut le chef d'une Église devenue plus modeste et moins omniprésente.

Mgr Gilles Ouellet devient évêque de Gaspé en 1968 après avoir été missionnaire au Philippines et supérieur général des Prêtres des missions étrangères. Pendant cinq ans, il oeuvrera en Gaspésie en inculquant chez le clergé et les laïques l'ouverture sur le monde. En 1973, c'est Mgr Bertrand Blanchet qui accède au siège épiscopal de Gaspé. Fils de cultivateur de la région de Montmagny, il est docteur en biologie végétale et ancien professeur au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Avec ses confrères de l'épiscopat québécois, l'évêque de Gaspé se fait de plus en plus présent aux problèmes qui confrontent les Québécois et les Gaspésiens. Après l'attitude plutôt discrète qu'ils avaient adoptée pendant les années de la Révolution tranquille, on les voit s'affirmer de nouveau comme chefs de file de qui une partie importante de la population réclame des orientations. Avec les autres évêques du Québec, il a donné, depuis 1975, des points de vue fort écoutés sur les options politiques des Québécois, les conditions des travailleurs, le sort des Inuits. Il s'exprime publiquement au sujet du conflit opposant les Micmacs, particulièrement ceux de la réserve de Ristigouche, et les autorités gouvernementales du Québec sur les droits de pêche au saumon.

Dans un message à la population diffusé sur les ondes de CHAU-TV le 24 juin 1981, Mgr Blanchet, se gardant bien de porter un jugement sur le contenu des négociations réalisées ou à venir entre les Micmacs et le gouvernement du Québec, attire l'attention sur le fait que le problème des droits de pêche au saumon n'est que la pointe d'un iceberg dont on a trop



Mgr Gilles Ouellet,  
évêque de Gaspé,  
1968-1973. (Coll. privée)



Mgr Bertrand Blanchet,  
évêque de Gaspé,  
1973-19... (Coll. privée)



Henri Lemay, député provincial de Gaspé, 1981-19... (MRG)

longtemps sous-estimé l'importance. Et l'évêque pose les quelques questions suivantes: Comment les terres des réserves indiennes, si petites, peuvent-elles fournir une base économique capable de garantir l'avenir des communautés qui y vivent? Quelle place véritable offre-t-on aux Amérindiens sur le marché du travail? Comment expliquer qu'en 1974, l'espérance de vie d'un Canadien était de 68 ans alors que, pour un Amérindien, elle était de 46 ans? Comment expliquer qu'en 1975, la mortalité infantile était deux fois plus élevée chez les Amérindiens? Comment expliquer qu'à la fin des années 60, seulement 12% des écoliers amérindiens étaient dans la classe qui correspondait à leur âge?... Sans oublier le taux plus élevé d'alcoolisme, d'accidents graves, de délinquance, d'incarcération qui sont les symptômes d'un profond malaise social.

En somme, l'histoire religieuse de la Gaspésie des années 60-80 fut à peu près celle du Québec dans son entier. Il y eut, après le Concile, dans les esprits et dans les foyers, de sérieuses interrogations. Certaines restèrent sans réponse, d'autres conduisirent à l'indifférence et d'autres enfin à une foi ou à une pratique religieuse plus convaincues et plus adultes. L'engagement du laïcat dans l'Église se diversifia et prit une nouvelle ampleur.

\* \* \*

La Gaspésie de 1981 n'a plus son visage de 1960. Communications et échanges ont atténué ses particularismes. Sa population ressemble davantage maintenant à celle de tout le Québec. La mutation rapide de ces vingt dernières années implique des progrès indiscutables, mais elle a coûté une bonne partie de l'originalité gaspésienne, voire des originalités qui caractérisaient les diverses régions de la Gaspésie.

L'hospitalité traditionnelle s'est quelque peu refroidie. Elle s'est ajustée au style de vie urbain: les Gaspésiens hésitent maintenant quelque peu avant d'aller prendre un repas ou passer un bout de veillée chez un voisin sans entente préalable. Les horaires personnels sont souvent serrés et minutés, un peu comme celui de la télévision qui ne tient pas compte de la visite. Les rencontres amicales et sociales qu'occasionnaient régulièrement les perrons d'église, les clôtures et les cordes à linge n'ont plus leur sympathique popularité: on dispose de peu de temps avant et après la messe, quand on y va; il n'est plus guère confortable de causer sur les clôtures depuis qu'on en a remplacé les lices de cèdre par la broche de «Stelco»: les ménagères qui utilisent encore les cordes à linge peuvent maintenant échanger plus discrètement par téléphone...

La mobilité nouvelle et les contacts plus rares entre voisins cachent davantage les besoins des autres: ainsi, le sens de l'entraide a perdu de sa spontanéité. On est devenu plus individualiste. Et ce Gaspésien que la nécessité avait rendu ingénieux, ce cultivateur-pêcheur qui pratiquait



Pierre De Bané, député fédéral de Matane, 1968-19... (MRG)

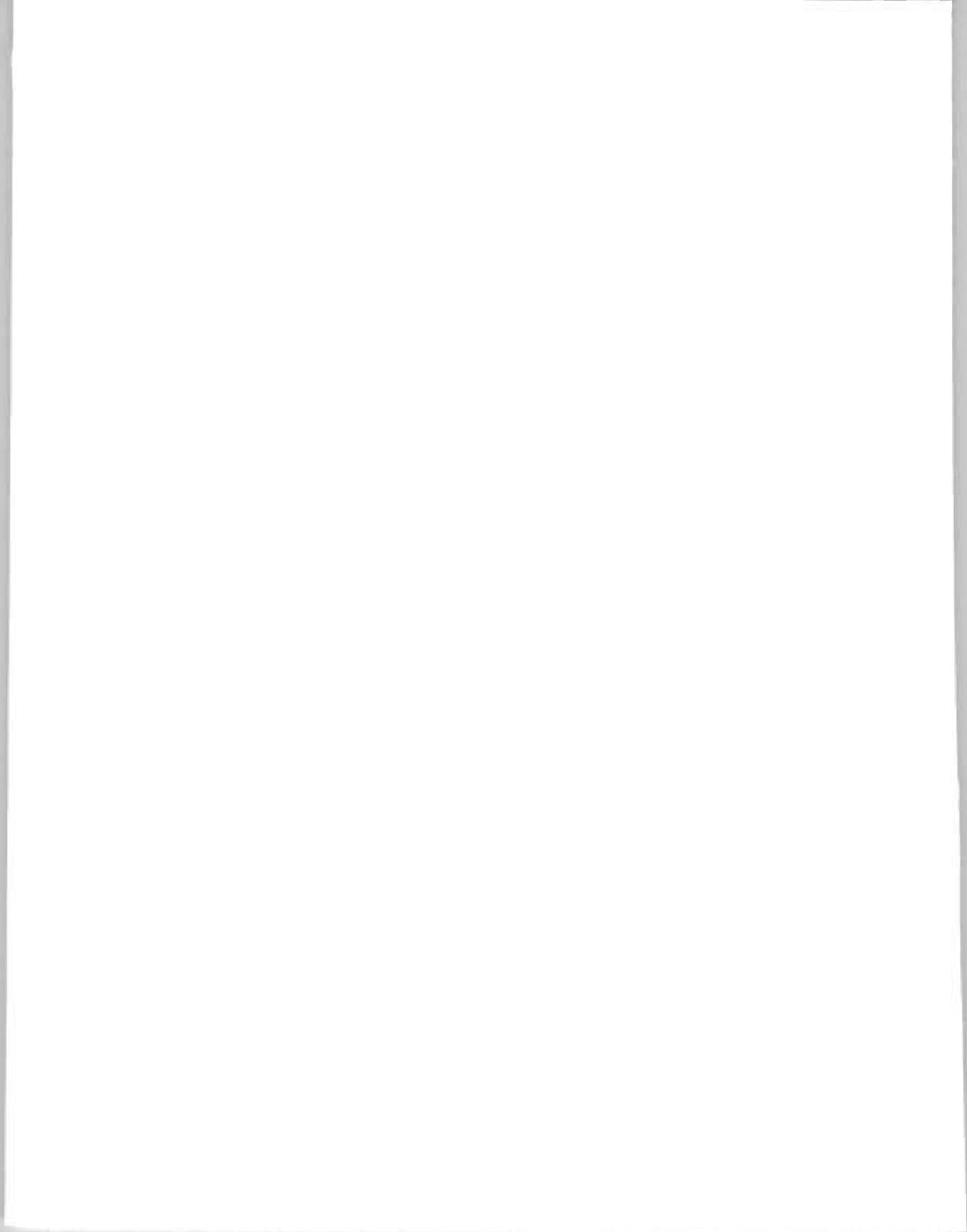
vingt métiers, ce garagiste sans diplôme qui improvisait avec une lime la pièce que l'automobiliste en panne aurait dû attendre de Montréal, ces artisans de la débrouillardise recourent maintenant aux spécialistes des machines complexes que la technologie moderne a installées jusqu'en Gaspésie.

Le langage gaspésien et ses accents particuliers ont connu eux aussi les conséquences de la nouvelle mobilité de la société et de son insertion, par les télécommunications et les écoles polyvalentes, dans le laminoir du village global.

Au cours de ce processus d'émancipation rapide et de progrès réels, les Gaspésiens ont perdu des valeurs. Le phénomène était-il inévitable? Probablement. Il pourra toutefois n'être que temporaire et ses dégâts réparables. N'est-ce pas ce qui se produira si les Gaspésiens, prenant vivement conscience de ce qui leur glisse entre les doigts, décident de retourner aux sources pour y reprendre ce qui les faisait différents et pour le conserver et l'intégrer comme ferment d'un vécu en évolution constante? On n'atteindra à ce noble idéal que par la force d'une volonté collective et soutenue. Or, un mouvement se dessine en ce sens un peu partout dans la Gaspésie des années 1980.



Yves Bérubé, député provincial de Matane, 1976-19... (MRC)



Annexe

---

Les représentants  
politiques  
de la Gaspésie

---

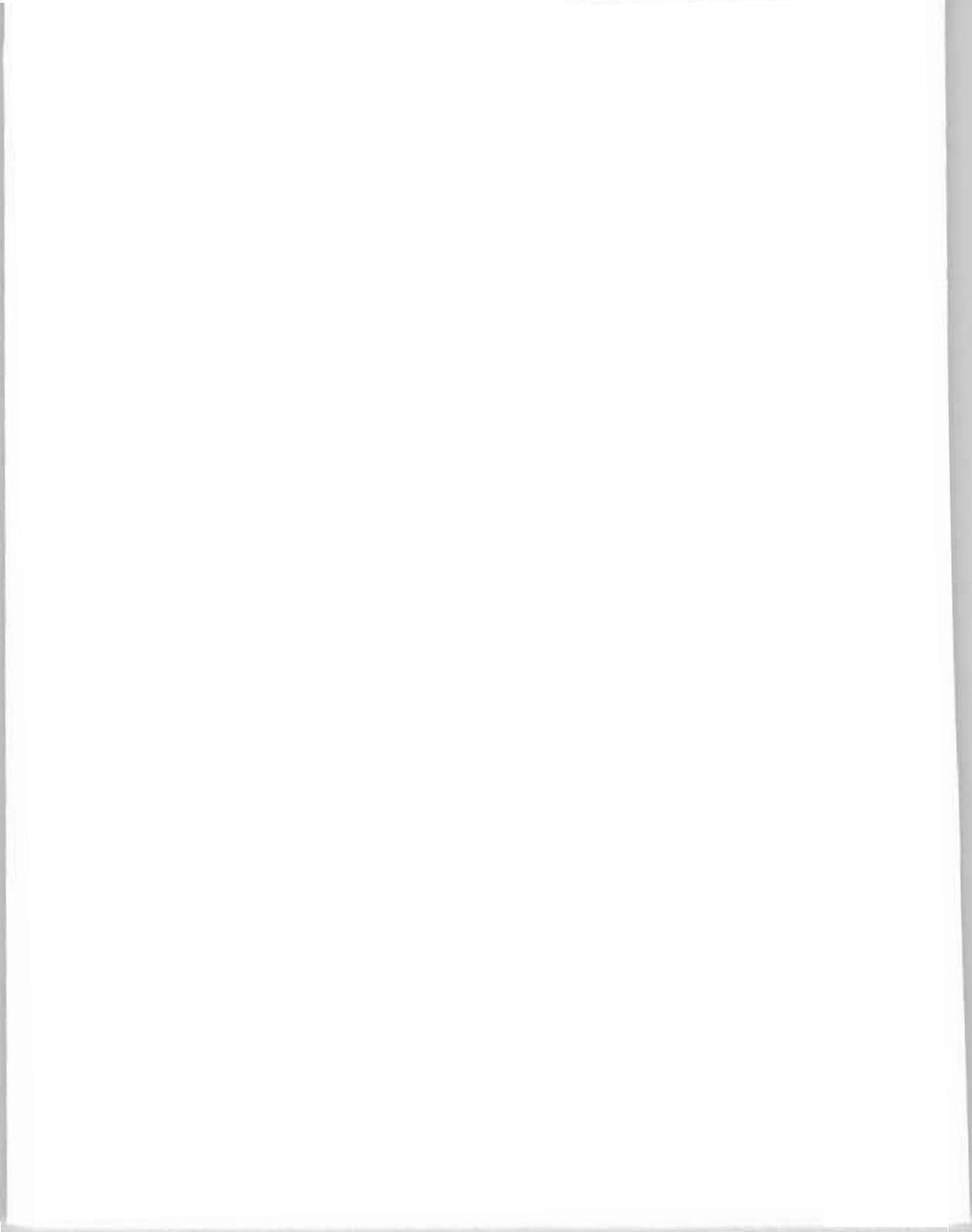


Tableau 1. Les députés des comtés de Gaspé et de Bonaventure, 1792-1867

Gaspé	Bonaventure	Matane
O'Hara, Edward (1792-1800)	Gossett, John (1830-1832)	
Vandenvelden, William (1800-1804)	Thibodcau, Édouard (1830-1836)	
Pyke, George (1804-1814)	Hamilton, John Robinson (1832-1834)	
Brown, George (1814-1816)	Deblois, Joseph-François (1835-1838)	
Cockburn, James (1816-1819)	McCracken, James (1836-1838)	
Taschereau, Jean-Thomas (1820-1827)	Hamilton, John Robinson (1841-1844)	
Christie, Robert (1827-1830)	LeBoutillier, John (1844-1847)	
Power, William (1832-1838)	Cuthbert, William (1848-1851)	
LeBoutillier, John (1833-1838)	LeBoutillier, David (1851-1854)	
Chrissie, Robert (1841-1854)	Meagher, John (1854-1861)	
LeBoutillier, John (1854-1867)	Robitaille, Théodore (1861-1867)	

Tableau 2. Les députés fédéraux de la Gaspésie, 1867-1981

Gaspé	Bonaventure	Matane*
Fortin, Pierre (1867-1874) (C)	Robitaille, Théodore (1867-1879) (C)	Pelletier, François-Jean (1917-1925) (L)
Harper, Louis George (1874-1875) (C)	Beauchesne, Pierre-Clovis (1879-1882) (C)	Dionne, Georges-Léonidas (1925-1930) (L)
Short, John (1875-1878) (C)	Riopel, Louis-Joseph (1882-1891) (C)	Laruc, J.-E.-Henri (1930-1935) (C)
Fortin, Pierre (1878-1887) (C)	LeBoutillier-Fauvel, William (1891-1897) (L)	Lapointe, Arthur-Joseph (1935-1945) (L)
Joncas, Louis-Zéphirin (1887-1896) (C)	Guiné, Jean-François (1897-1900) (L)	Côté, Philéas (1945-1953) (L)
Lemieux, Rodolphe (1896-1911) (L)	Marcel, Charles (1900-1937) (L)	Thibeault, Léandre (1953-1958) (L)
Gauthier, Louis-Philippe (1911-1917) (C)	Côté, Pierre-Émile (1937-1939) (L)	Belzile, J.-Alfred (1958-1963) (C)
Lemieux, Rodolphe (1917-1930) (L)	Poirier, J.-Alphée (1940-1944) (L)	Trenblay, René (1963-1968) (L)
Brasset, Maurice (1930-1940) (L)	Arsenault, Bona (1945-1957) (L)	De Bané, Pierre (1968- ) (L)
Roy, J.-Sasseville (1940-1945) (C)	Arsenault, Nérée (1957-1958) (C)	
Langlois, Léopold (1945-1957) (L)	Grenier, Lucien (1958-1962) (C)	
English, Rolaud (1957-1963) (C)	Béchar, Albert (1962-1979) (L)	
Cyr, Alexandre (1963-1965) (L)	Bujold, Rém (1979- ) (L)	
Keays, J. Russell (1965-1968) (C)		
Cyr, Alexandre (1968- ) (L)		

\* Matapédia-Matane à partir de 1937.

Note: (L): Parti libéral; (C): Parti conservateur.

Tableau 3. Les députés provinciaux de la Gaspésie, 1867-1981

Gaspé	Bonaventure	Matane
Fortin, Pierre (1867-1878) (C)	Hamilton, Clarence (1867-1871) (L)	Pinault, Louis-Félix (1890-1892) (L)
Flynn, Edmund James (1878-1890) (L) (C)	Robitaille, Théodore (1871-1874) (C)	Flynn, Edmund James (1892) (C)
Carrier, Achille Ferdinand (1890-1892) (L)	Beauchesne, Pierre-Clovis (1874-1876) (C)	Pinault, Louis-Félix (1892-1897) (L)
Flynn, Edmund James (1892-1900) (C)	Tarte, Joseph-Israël (1877-1881) (C)	Caron, Donat (1899-1918) (L)
Kennedy, Xavier (1900-1904) (L)	Riopel, Louis-Joseph (1881-1882) (C)	Fortin, Octave (1918-1919) (L)
Lemieux, Louis-Joseph (1904-1910) (L)	Martin, Henri-José (1882-1890) (C)	Dufour, Joseph (1919-1923) (L)
Perron, Joseph-Léonide (1910-1912) (L)	Mercier, Honoré (1890-1894) (L)	Bergeron, Joseph-Arthur (1923-1936) (L)
Lemieux, Gustave (1912-1931) (L)	Lemieux, François-Xavier (1894-1897) (L)	Gagnon, Onésime (1936-1958) (U)
	Clapperton, William Henry (1897-1904) (L)	Gaboury, Benoît (1958-1960) (U)
	Kelly, John Hall (1904-1914) (L)	Castonguay, Philippe (1960-1968) (L)
<i>Gaspé-Nord</i>	Bugeaud, Joseph-Fabien (1914-1924) (L)	Bernier, Jacques (1964-1966) (L)
<i>Gaspé-Sud</i>	Côté, Pierre-Émile (1924-1936) (L)	Bienvenue, Jean (1966-1973) (L)
Côté, Thomas (L) (1931-1936)	Jolicœur, Henri (1936-1939) (U)	Côté, Marc-Yvan (1973-1976) (L)
Pelleter, Alphonse (U) (1936-1939)	Côté, Pierre-Émile (1939-1942) (L)	Bérubé, Yves (1976- ) (Q)
Casgrain, Perreault (L) (1939-1944)	Jolicœur, Henri (1944-1956) (U)	
Fortier, Guy (L) (1962-1973)	Lévesque, Gérard D. (1956- ) (L)	
Pelletier, Alphonse (U) (1944-1948)		
Lévesque, J.-Robert (L) (1948-1952)		
Couturier, Alphonse (U) (1952-1960)		
Jourdain, Claude (L) (1960-1962)		
Gagnon, François (U) (1962-1973)		
<i>Gaspé</i>		
Fortier, Guy (1973-1976) (L)		
Lemoignan, Michel (1976-1981) (U)		
Lemay, Henri (1981- ) (Q)		

(L): Parti libéral; (C): Parti conservateur; (U): Union nationale; (Q): Parti québécois.

---

---

Notes

---

AAQ	Archives de l'archevêché de Québec
ACN	Archives photographiques du Canadien National
AEG	Archives de l'évêché de Gaspé
AER	Archives de l'évêché de Rimouski
AMNH	American Museum of Natural History
ANQ	Archives nationales du Québec
ANQR	Archives nationales du Québec à Rimouski
APC	Archives publiques du Canada
AQT	Archives de Québec Téléphone
ARSAB	Archives des Rédemptoristes de Sainte-Anne-de-Beaupré
ASHG	Archives de la Société historique de la Gaspésie
ASHM	Archives de la Société historique de Matane
ASQ	Archives du Séminaire de Québec
AUQR	Archives de l'Université du Québec à Rimouski
BAEQ	Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec
BRH	<i>Bulletin des recherches historiques</i>
BUA	Bishop University Archives
CMS	Church Missionary Society
CSDQ	<i>Church Society of the Diocese of Quebec. Annual Report</i>
DBC	<i>Dictionnaire biographique du Canada</i>
GNC	Galerie nationale du Canada
JAL	<i>Journal de l'Assemblée législative</i>
JCA	<i>Journal de la Chambre d'assemblée</i>
MAC	Ministère des Affaires culturelles
MAIN	Ministère des Affaires indiennes et du Nord
MEG	Mandements des évêques de Gaspé
MEQ	Mandements des évêques de Québec
MNC	Musées nationaux du Canada
MRC	Musée régional de Gaspé
MSRC	<i>Mémoires de la Société royale du Canada</i>
MTL	Metropolitan Toronto Library
NGS	National Geographic Society
PMS	The Peabody Museum of Salem
RAC	<i>Rapport sur les archives du Canada</i>
RAPQ	<i>Rapport de l'archiviste de la province de Québec</i>
RHAF	<i>Revue d'histoire de l'Amérique française</i>
RHG	<i>Revue d'histoire de la Gaspésie</i>
RHM	<i>Revue d'histoire de Matane</i>
RAIDQ	<i>Rapport sur les missions du diocèse de Québec</i>
RHBSL	<i>Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent</i>
RSIP	<i>Rapport du Surintendant de l'Instruction publique</i>

Chapitre 1:  
Le paysage gaspésien

1. Westing, Arthur H., *Warfare in a Fragile World. Military Impact on the Human Environment.*, SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute), Taylor & Francis, London, 1980, xiv-249p.; Toyne, Arnold, *A Study of History* (Abridgment of volumes I-VI by D.C. Somervell), Oxford University Press, New York & London, 1917, xiii-617p.; McNeill, William H., *A World History*, Oxford University Press, London, New York, Toronto, 1967, xii-178p.; Dansereau, Pierre, « L'écologie et l'escalade de l'impact humain », *Revue internationale des Sciences Sociales*, 22(4):683-706, 1970 et *La terre des hommes et le paysage intérieur*, Conférences Massey, Radio-Canada, Leméac, Montréal, 1973, 191p.
2. On trouvera des exposés et des discussions plus approfondis des principes de l'écologie, et de leur application à l'analyse et à la planification du territoire dans les ouvrages suivants: Dansereau, Pierre, *Biogeography: an Ecological Perspective*, Ronald Press, New York, xiii-394p.; Fernand Grenier (éd.), « Biogéographie dynamique du Québec », *Études sur la géographie du Canada Québec*, University of Toronto Press, 1972, p. 71-110; *La terre des hommes et le paysage intérieur*, 1973; *EZAIM: Écologie de la Zone de l'Aéroport International de Montréal. Le cadre d'une recherche écologique interdisciplinaire*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1976, xviii-343p.; *Harmonie et désordre dans l'environnement canadien*, Conseil consultatif canadien de l'Environnement, rapport no 3, 1980, vi-89p.; Dansereau, Pierre et Gilles Paré, 1977, *Ecological Grading and Classification of Land-Occupation and Land-Use Mosaics*, I, II, Fish. & Env. Canada, Lands Directorate, *Geographical Paper No. 58*, x-63p.
3. Ayton, W.G., *Région de Chandler-Port-Daniel, comtés de Bonaventure et de Gaspé-Sud*, Ministère des Richesses naturelles du Québec, rapport géologique no 120, 1967, iv-97p. + cartes; McGerrigle, H.W., *The geology of eastern Gaspé*, Québec, Ministère des Mines, Rapport géologique no 35, 1950, 168p.; Dresser, John A. et T.C. Denis, *La géologie de Québec. Volume II. Géologie descriptive*, Ministère des Mines, Québec, rapport géologique no 20, 1946, xiv-647p.; McGerrigle, H.W., *Histoire géologique de la région de Percé*, Québec, Ministère des Richesses naturelles, direction générale des Mines, G.T. 2, 1968, 36p.
1. Alcock, F.J., *Geology of Chaleur Bay region*, Canada, Dept. Mines, Geol. Surv. Mem 183, 1935, 146p. *Géologie de la baie des Chaleurs*, Canada, Ministère des Mines, Comm. géol., mém. 183, 1935, iv-165p.; Blanchard, Raoul, *L'est du Canada français, « Province de Québec »*, Tome I, Publ. Inst. Sci. Franco-Canad., Montréal, Beauchemin, 1935, 366p.; BAEQ (Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec), *Atlas régional du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine*, BAEQ et ARDA, 1966, [s.p.], 5 sections, quelques cartes en pochette.
5. Wilson, Cynthia V., *Le climat du Québec Première partie: Atlas climatique*, Ottawa, Service météorologique du Canada, Information Canada, 1971, [s.p.]; Gagnou, R.M., *Climat des Chic-Chocs*, Québec, Ministère des Richesses naturelles, Service de la météorologie, MP 36, 1970, 103p.; Villeneuve, G.-Oscar, *Climatic Conditions of the Province of Québec and their Relationship to the Forests*, Québec Lands and Forests Department, Meteorological Branch, Bull. 6, 1946, xi-123p. et *Aperçu climatique du Québec*, Québec, Ministère des Terres et Forêts, bull. no 10, 1948, 25p.
6. Fernald, M.I., « Persistence of Plants in Unglaciated Areas of Boreal America », *American Academy of Arts & Science, Mem.* 15, 1925, p. 211-342; frère Marie-Victorin, « Le dynamisme dans la flore du Québec », *Contr. Lab. Bot. Univ. Montréal*, 13:1-89, 1929; « Phytogeographical Problems of Eastern Canada », *Amer. Midl. Nat.*, 19: 489-558, 1938; Wynne-Edwards, V.C., « Isolated Arctic-Alpine Floras in Eastern North America. A Discussion of their Glacial and Recent History », *Trans. Roy. Soc. Canada, Ser. III, Sect. V*, 31:1-26, 1937; « Some Factors in the Isolation of Rare Alpine Plants », *Trans. Roy. Soc. Canada, Ser. III, Sect. V*, 33:1-8, 1939; Scoggam, H.J., *The Flora of Bic and the Gaspé Peninsula*, Québec, Canada, Natl. Mus. Biol. Ser. No. 39, Bull. 115, 1950, iv-399p.; Rime, Olof, « Notes on the Flora of the Gaspé Peninsula », *Svensk Bot. Tidskrift*, 48(1):117-136, 1954; Dahl, Erilf, « The Nainiac Theory Reconsidered from a Biogeographic and Geologic Point of View », *Bull. Ecol. Soc. Amer.*, 12(1):163, 1961.
7. Wynne-Edwards, V.C., *Sea-Birds at Percé and the Gaspé Peninsula*, Gnaedinger Printing Company, 1937, 32p.; Melançon, Claude, *Percé et les oiseaux de l'Île Bonaventure*, Montréal, Les Éditions du Jour, 1963, 95p.
8. Dansereau, Pierre, « Biogéographie », *Encyclopaedia Universalis*, 3:293-301, 1968.
9. Dansereau, Pierre, *Prospective socio-économique du Québec. 1ère étape. Sous-système écologique (1) Dossier technique (1.1). Diagnostic préliminaire*, Office de planification et de développement du Qué-

- bec. Collection « Études et Recherches », Éditeur officiel du Québec, 1978, vi-118p.; Dansereau, Pierre et Kimon Valaskakis, *Ibid. Rapport-synthèse*, OPDQ, Éditeur officiel du Québec, 1978, vii-x-43p.; Valaskakis, Kimon et Pierre Dansereau, *Ibid. dossier Technique (1.2). Aspects du développement*, OPDQ, Éditeur officiel du Québec, 1978, vi-86p.; Valaskakis, Kimon, *Le Québec et son destin international: les enjeux géopolitiques*, Montréal, Quinze, 1980, 149p.; Jouand-Bernadat, Roland, pour le Groupe québécois de Prospective, *Le futur du Québec au conditionnel*, 1981 (sous presse).
10. Dorney, Robert S., « La planification écologique de l'utilisation des terres au Canada: problèmes, méthode, interaction du public, des spécialistes et de l'entreprise, stratégie d'exécution ». Colloque sur les terres, Fredericton, 19 au 22 septembre 1972; Cons. Canad. Min. Ress. & Env., Montréal, 35p. polycopiées; Coleman, Derek J., *An Ecological Input to Regional Planning*, University of Waterloo, School Urban & Regional Planning, 1975, x-227p.; Jurdant, M., J.-L. Bélaïr, V. Gérardin et J.-P. Ducruc, *L'inventaire du Capital-Nature. Méthode de classification et de cartographie écologique du territoire (3e approximation)*, Pêches et Environnement Canada (Québec), Direction régionale des Terres, sér. de Classification écologique du territoire no 2, 1977, xiii-202p.; McHarg, Ian, *Design with Nature*, Natural Hist. Press, Garden City, New York, 1969, ix-198p.; Leopold, Luna B., Frank E. Clarke, Bruce B. Hanshaw and James R. Balsley, « A Procedure for Evaluating Environmental Impact », *Geol. Surv. Circular 645*, U.S. Dept. Interior, Washington, D.C., 1971, iii-13 + table; Sachs, Ignacy, *Stratégie de l'écodéveloppement*, Éditions Économie et Humanisme, Les Éditions Ouvrières, Paris, 140p.
11. Dansereau, Pierre, « L'implantation du super-aéroport de Montréal et son impact sur le milieu naturel et social », *Forces* (Hydro-Québec), no 18, 1972, p. 20-34; EZAIM: Le cadre d'une recherche écologique interdisciplinaire, 1976.
12. Dansereau et Paré, *Ecological Grading and Classification*, 1977.
13. Dansereau, Pierre, *L'écologie et l'escalade*, 1970; *La terre des hommes*, 1973.
14. Dansereau, Pierre, *Harmonie et désordre*, 1980.
15. Valaskakis, Kimon, Peter S. Sindell, J. Graham Smith et Iris Martin, *La société de conservation* (tras.: Pan Bouyoucas), Montréal, Quinze, 1978, 241p.
16. Québec: Conseil consultatif des réserves écologiques. *Rapport annuel 1978-79*, Québec, 1980, 93p.
17. Moisan, Gaston, « Le caribou de Gaspé I. Histoire et distribution. Le caribou de Gaspé II. », *Naturaliste canadien*, 27(10):225-234; (11-12):262-274, 1956; « Le caribou de Gaspé. III. Analyse de la population et plan d'aménagement », *Naturaliste canadien*, 28(1): 5-27, 1957.
18. Dansereau, Pierre, *Écologie de la zone de l'aéroport international de Montréal. Premier rapport. Septembre 1971*, Centre de recherches écologiques de Montréal, projet EZAIM, 1971, vii-291p.
19. Brière, Roger, « La Percésie touristique », *Revue canadienne de géographie*, 13(1-2): 39-52, 1959.
20. Dansereau, Pierre et Gilles Paré, *Arrondissement naturel de Percé*, Étude réalisée pour Dorval et Fortin, architectes, Québec; Centre Rech. Sci. Env. (CERSE), UQAM, 1975, 62p.

#### Chapitre 2: Les Amérindiens

1. T.E. Lee, « Some Remarkable Sites in the Gaspé », *Anthropological Journal of Canada*, 7:2 (1969), p. 28-30.
2. José Benmouyal, « La Gaspésie », Claude Chapdeleine dir., *Images de la préhistoire du Québec, Recherches Amérindiennes au Québec*, VII:1-2 (1978), p. 61.
3. Les spécialistes entendent par sylvicole la dernière phase de la préhistoire nord-américaine (1000 avant J.-C.-1500 après J.-C.). Elle se caractérise par l'implantation de l'agriculture et l'art de fabriquer des poteries en terre cuite.
4. Georges Barré, *Cap-Chat (DG DQ-1) Un site du Sylvicole moyen en Gaspésie*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1978, 76p.
5. Virginia P. Miller, « Aboriginal Micmac Population: a Review of the Evidence », *Ethnohistory*, 23:2 (printemps 1976), p. 117-125.
6. Jacques et Maryvonne Crevel, *Honguedo ou l'histoire des premiers Gaspésiens*, Québec, Éditions Garneau, 1970, p. 28-30.
7. *Ibid.*
8. Bernard Gilbert Hoffman, *Historical Ethnography of the Micmac of the Sixteenth and Seventeenth Centuries*, Ph.D. Thesis (Anthropology), University of California, 1954, p. 708.
9. Gabriel-Theodat Sagard, *Le Grand Voyage au pays*

- des Hurons cité dans Crevel, *op. cit.*, p. 36.
10. Paul Le Jeune, *Relations des Jésuites* cité dans *Ibid.*, p. 35.
11. Nicolas Denys, *The Description and Natural History of the Coast of North America*, Toronto, The Champlain Society, 1908, p. 599.
12. *Ibid.*, p. 598.
13. *Ibid.*, p. 596.
14. Chrestien Le Clercq, *New Relation of Gaspesia with the Customs and Religion of the Gaspesian Indians*, Toronto, The Champlain Society, 1910, p. 348.
15. *Ibid.*, p. 352.
16. Nicolas Denys, *The Description and Natural...* cité dans Antoine Bernard, *La Gaspésie au soleil*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1925, p. 80.
17. Denys, *op. cit.*, p. 585.
18. Le Clercq, *op. cit.*, p. 345.
19. *Relations des Jésuites*, t. I: (1611-1636), Montréal, Éditions du Jour, 1972, « Relation de 1616 », p. 8.
20. Hoffman, *Historical Ethnography...*, p. 515.
21. Denys, *op. cit.*, p. 586.
22. Le Clercq, *op. cit.* cité dans Crevel, *Hongurdo...*, p. 61.
23. Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France* cité dans Wilson D. & Ruth Sawtell Wallis, *The Micmac Indians of Eastern Canada*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1955, p. 244.
24. Wallis, *op. cit.* cité dans Crevel, *op. cit.*, p. 60.
25. Le Clercq, *op. cit.*, p. 339.
26. *Relations des Jésuites*, t. I: (1611-1636) cité dans Crevel, *op. cit.*, p. 34.
27. Hoffman, *op. cit.*, p. 605.
28. Le Clercq, *op. cit.*, p. 406.
29. *Ibid.*, p. 429.
30. Wallis, *op. cit.*, p. 211.
31. Crevel, *op. cit.*, p. 45-46.
32. Raynald Parent, *Les Amérindiens à l'arrivée des Blancs et les débuts de l'effritement de leur civilisation*, M.A. (histoire), Université Laval, 1976, p. 65 et suivantes. Une version remaniée de cette thèse constitue le chapitre II de Jean Hamelin, dir., *Histoire du Québec*, Toulouse, Privat, 1976, p. 29-58.
33. David Lee, « Les Français en Gaspésie », *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire*, no 3 (1972), p. 29-30.
34. Le Clercq, *New Relation...* cité dans François-Marc Gagnon, « "Ils se peignent le visage..." — Réaction européenne à un usage indien au XVI<sup>e</sup> et au début du XVII<sup>e</sup> siècle », *RHAF*, 30:3 (décembre 1976), p. 372.
35. Lescarbot, *Histoire...* cité dans Crevel, *op. cit.*, p. 38-39.
36. Crevel, *op. cit.*, p. 44.
37. *Relations des Jésuites* cité dans *Ibid.*, p. 42.
38. *Ibid.*, p. 46.
39. *Ibid.*, p. 43.
40. *Ibid.*
41. *Ibid.*
42. *Relations des Jésuites*, t. I: (1611-1636), « Relation de 1616 », p. 8.
43. Bernard, *La Gaspésie...*, p. 125.
44. Le Clercq, *New Relation...*, p. 357.
45. *Ibid.*, p. 355.
46. Wallis, *The Micmac Indians...*, p. 126.
47. Le Clercq, *op. cit.*, p. 363.
48. Denys, *The Description...*, p. 590.
49. Le tabac que les Micmacs fumaient à profusion provenait des Hurons puis, plus tard, des Français.
50. Champlain, *Voyages...* cité dans Crevel, *op. cit.*, p. 141.
51. Le Clercq, *op. cit.*, p. 394.
52. Denys, *The Description...* cité dans Bernard, *op. cit.*, p. 81.
53. Le Clercq, *op. cit.*, p. 430.
54. Denys, *op. cit.*, p. 605.
55. Le Clercq, *op. cit.*, p. 407.
56. Denys, *op. cit.*, p. 605.
57. *Ibid.*, p. 603.
58. Le Clercq, *New Relation...* cité dans Bernard, *op. cit.*, p. 127.
59. Le Clercq *op. cit.*, p. 399.
60. *Ibid.*, p. 357.
61. *Ibid.* cité dans Charles-Eugène Roy et Lucien Brault, *Gaspé depuis Cartier*, Québec, Au Moulin des Lettres, 1934, p. 87.

62. Miller, «Aboriginal Micmac...», p. 122.

**Chapitre 3:  
Explorateurs,  
pêcheurs et  
missionnaires  
(1534-1650)**

1. Cité dans Marcel Trudel, «Jacques Cartier», *Dictionnaire Biographique du Canada*, vol. I: 1000 à 1700, Québec, PUL, 1967, p. 171.

2. Jacques Cartier, *Voyages en Nouvelle-France*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1977, p. 53.

3. *Ibid.*

4. Cartier, *Voyages...* cité dans Antoine Bernard, *La Gaspésie au Soleil*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1925, p. 61.

5. Cartier, *op. cit.*, p. 54.

6. *Ibid.*, p. 58.

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*, p. 60. Cet épisode est devenu par la suite, aux yeux de plusieurs historiens, le geste officiel faisant de Gaspé le berceau du Canada. En 1934, la France et le Canada célébrèrent à Gaspé, en des cérémonies grandioses, le quatrième centenaire de cette prise de possession officielle du Canada par Jacques Cartier au nom du roi de France. On éleva alors une croix de granit près du lieu où le Malouin aurait planté la sienne le 24 juillet 1534. En 1977, dans le même esprit, le gouvernement canadien érigea à Gaspé un nouveau monument en remplacement de celui de 1934.

9. H.P. Biggar, *Voyages of Jacques Cartier*, Ottawa, Archives publiques du Canada, 1924, p. 290.

10. *Ibid.*

11. Charles De La Morandière, *Histoire de la pêche française de la morue dans l'Amérique septentrionale, des origines à 1789*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1962, t. I, p. 92.

12. *Ibid.*, p. 163.

13. Denys, *The Description...* cité dans Paul-Louis Martin et Gilles Rousseau, *La Gaspésie de Miguasha à Percé*, Québec, Librairie Beauchemin-Éditeur officiel du Québec, 1978, p. 111.

14. *Ibid.*, p. 114.

15. Denys, *The Description...* cité dans Jacques & Maryvonne Crevel, *Honguedo ou l'histoire des pre-*

*miers Gaspésiens*, Québec, Éditions Garneau, 1970, p. 129-130.

16. *Ibid.*, p. 132.

17. *Mémoire de Raudot...* cité dans De La Morandière, *op. cit.*, p. 169.

18. Denys, *The Description...* cité dans Martin et Rousseau, *op. cit.*, p. 116.

19. APC, MG 1, Série C-11A, Vol. 122, *Mémoire sur la chasse et la pêche au Canada*, 1723.

20. *Ibid.*

21. De La Morandière, *op. cit.*, p. 177.

22. *Mémoire sur la chasse...*

23. *Mémoire de 1760* cité dans Pierre Rastoul et Alain Ross, *La Gaspésie de Grosses Roches à Gaspé*, Québec, Librairie Beauchemin/Éditeur officiel du Québec, 1978, p. 178.

24. *Mémoire anonyme de 1706* cité dans Rastoul et Ross, *op. cit.*, p. 175.

25. *Ibid.*, p. 177.

26. Laverdière, *Oeuvres de Champlain* cité dans Antoine Gagnon, *Histoire de Matane 1677-1977*, Rimouski, Impressions des Associés, 1977, p. 54.

27. *Ibid.*, p. 55.

28. Gabriel Theodat Sagard, *Le Grand Voyage au Pays des Hurons*, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, p. 27-28.

29. *Relations des Jésuites*, t. I: (1611-1636), Montréal, Éditions du Jour, 1972, «Relation de 1636», p. 48.

30. *Relations des Jésuites*, t. III: (1642-1646), Montréal, Éditions du Jour, 1972, «Relation de 1646», p. 87.

31. «Reconnaissance de dette par devant notaire de Michel Marguy, maître basque du navire le Nostre Dame d'Espérance, aux fins d'un voyage de la Terre Neuve aux Ysles de Gaschepé», reproduit dans Crevel, *op. cit.*, p. 193.

32. Robert Leblanc et Marcel Delafosse, «Les Rochelais dans la vallée du Saint-Laurent (1599-1618)», *RHAF*, X:3 (décembre 1956), p. 350-352.

33. *Ibid.*, p. 352.

34. Sagard, *Le Grand Voyage...* cité dans Bernard, *La Gaspésie...*, p. 109.

35. *Relations des Jésuites* cité dans Crevel, *op. cit.*, p. 81.

36. *Ibid.*, p. 86.

**Chapitre 4:  
Essais  
de colonisation  
(1650-1713)**

1. Le lecteur intéressé aux péripéties du différend Frontenac-Damours consultera avec profit Antoine Gagnon, *Histoire de Matane, 1677-1977*, Rimouski, Impressions des Associés, 1977, p. 78 et suivantes.
2. *Ibid.*, p. 87.
3. Denys, *The Description...* cité dans Paul-Louis Martin et Gilles Rousseau, *La Gaspésie de Miguasha à Percé*, Québec, Librairie Beauchemin - Éditeur officiel du Québec, 1978, p. 168-169.
4. « Acte de concession... » cité dans Jacques et Maryvonne Crevel, *Honguedo ou l'histoire des premiers Gaspésiens*, Québec, Éditions Carneau, 1970, p. 156-157.
5. Le Clercq, *New Relation...* cité dans C.-E. Roy, *Percé, sa nature, son histoire*, Percé, 1947, p. 89.
6. « Mémoire de... » cité dans Charles De La Morandière, *Histoire de la pêche française de la Morue dans l'Amérique septentrionale, des origines à 1789*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1962, t. 1, p. 376.
7. « Mémoire de... » cité dans Crevel, *op. cit.*, p. 157.
8. Cité dans Alfred Pelland, *Vastes Champs offerts à la Colonisation et à l'Industrie. La Gaspésie. Esquisse historique. Ses ressources, ses progrès et son avenir*, Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1914, p. 11.
9. « Lettre de Frontenac au ministre Colbert », 6 novembre 1679, *RAPQ*, 1926-1927, p. 106-107.
10. Sur les entreprises de Riverin, voir les pages suivantes.
11. Cité dans Jean-François Blanchette, « Le dernier demi-siècle du Régime français à Gaspé et Forillon », *RHIG*, XIII:4 (octobre-décembre 1975), p. 185.
12. Denys, *The Description...* cité dans Martin et Rousseau, *La Gaspésie...*, p. 170.
13. *Ibid.*
14. Cité dans *Ibid.*, p. 169.
15. Pourtant, la même année, De Meulles avait manifesté le désir d'asseoir la pêche permanente sur des bases solides. Les prises de position de l'intendant, qui peuvent sembler parfois contradictoires, sont exposées dans De La Morandière, *op. cit.*, p. 366 et suivantes.
16. MEQ, J.-C.-C. de Saint-Vallier, « Lettre circulaire aux habitants de l'île Percée », 4 août 1686, p. 179.
17. Cité dans De La Morandière, *op. cit.*, p. 369.
18. De Saint-Vallier, *loc. cit.*, p. 179.
19. *Ibid.*, p. 180.
20. « Mémoire du sieur Riverin sur la nécessité de pêcheries en Nouvelle-France. 1685 », *Collection de manuscrits relatifs à la Nouvelle-France*, Québec, 1883, t. 1, p. 347.
21. Cité dans Crevel, *op. cit.*, p. 150.
22. Cité dans Gagnon, *Histoire de Matane*, p. 89.
23. Antoine Bernard, *La Gaspésie au Soleil*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1925, p. 96-97.
24. Cité dans Michel Henri St-Amant, *The Public Life of Denis Riverin 1675-1717*, M.A. (History), University of Western Ontario, 1975, p. 84.
25. Cette seigneurie a été concédée originellement à Antoine Caddé. En 1689, sa veuve la remet au gouverneur qui la cède à Riverin. Celui-ci s'en départit à son tour en 1700 en faveur de son ex-associé, François Hazcur.
26. « Instruction pour le sieur comte de Frontenac, gouverneur et lieutenant général pour le roy dans les pays de la domination de sa majesté en l'Amérique septentrionale (7 juin 1689) », *RAPQ*, 1927-1928, p. 10.
27. « Mémoire au roi... » cité dans Crevel, *op. cit.*, p. 160.
28. « Mémoire du sieur Riverin... » cité dans Crevel, *op. cit.*, p. 152.
29. *Ibid.*
30. *Ibid.*, p. 153.
31. *Ibid.*, p. 154-155.
32. Charlevoix, *Histoire et description...* cité dans De La Morandière, *op. cit.*, p. 381.
33. St-Amant, *The Public Life...*, p. 97.
34. *Ibid.*, p. 98.
35. *Ibid.*, p. 101-106.
36. « Relation des Jésuites » cité dans Michel Le Moignan, « Une mine de plomb à Petit Gaspé (1665) », *RHIG*, III:3 (juillet-septembre 1965), p. 136.
37. Cité dans Le Moignan, *loc. cit.*, p. 137.
38. Doublet, *Journal du corsaire...* cité dans Charles-Eugène Roy et Lucien Brault, *Gaspé depuis Cartier*, Québec, Au Moulin des Lettres, 1934, p. 78.
39. Cité dans Le Moignan, *loc. cit.*, p. 137.

40. Cité dans Père Hugolin, «L'établissement des Récollets à l'Isle Percée 1673-1690», *BRH*, 17:12 (décembre 1912), p. 371.
41. Cité dans Crevel, *Honguedo...*, p. 74.
42. Cité dans Roy, *Percé, sa nature...*, p. 84.
43. MEQ, J.-C.-C. de Saint-Vallier, «Règlements pour les missionnaires de l'île Percée», août 1686, p. 175-176.
44. De Saint-Vallier, «Lettre circulaire...», p. 178.
45. De Saint-Vallier, «Règlements pour les missionnaires...», p. 175-176.
46. *Ibid.*, p. 177.
47. Le Clercq, *New Relation...* cité dans Crevel, *op. cit.*, p. 81.
48. Chrestien Le Clercq, *Nouvelle Relation de la Gaspésie qui contient les moeurs et la religion des Sauvages Gaspésiens. Porte-Croix, adorateurs du Soleil et d'autres peuples de l'Amérique septentrionale, dite le Canada*, Paris, Auroy, 1691, 572p.
49. Cité dans De La Morandière, *Histoire de la pêche...*, p. 383.
50. «Lettre du Gouverneur de Frontenac au ministre», 17 novembre 1689, *RAPQ*, 1927-1928, p. 25.
51. Le Clercq, *op. cit.*, p. 333.
52. David Lee, «Les Français en Gaspésie», *Cahiers d'archéologie et d'histoire*, no 3 (1972), p. 39.
- Chapitre 5:  
Paix et guerre  
(1713-1760)**
1. David Lee, «Les Français en Gaspésie», *Cahiers d'archéologie et d'histoire*, no 3 (1972), p. 61.
2. «Mémoire...» cité dans Jacques et Maryvonne Crevel, *Honguedo ou l'histoire des premiers Gaspésiens*, Québec, Éditions Garneau, 1970, p. 137.
3. «Mémoire...» cité dans Charles De La Morandière, *Histoire de la pêche française de la Morue dans l'Amérique septentrionale, des origines à 1789*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1962, t. 1, p. 701.
4. Lee, *loc. cit.*, p. 40.
5. *Ibid.*
6. Pierre Rastoul et Alain Ross, *La Gaspésie de Grosses-Roches à Gaspé*, Québec, Librairie Beauchemin/Éditeur officiel du Québec, 1978, p. 91.
7. Mario Mimeault, «Michel Mahiet et la pêche côtière au Mont-Louis 1744-1759», *RHG*, XVII:1-2 (janvier-juin 1979), p. 14 et suivantes.
8. *Ibid.*, p. 7.
9. Lee, *loc. cit.*, p. 41.
10. Cité dans Jules Bélanger, «La carrière d'ardoise de Grand-Étang», *RHG*, VIII:2 (avril-juin 1970), p. 59.
11. Cité dans Joseph-Noël Fauteux, *Essai sur l'Industrie au Canada sous le Régime français*, Québec, Imprimeur du Roi, t. 1, 1927, p. 141.
12. Cité dans Bélanger, *loc. cit.*, p. 62.
13. *Ibid.*, p. 68.
14. Cité dans Lee, *loc. cit.*, p. 36.
15. Pierre-Georges Roy, *Inventaire de pièces sur la côte de Labrador conservées aux Archives de la Province de Québec*, Québec, 1940, t. 1, p. 282.
16. Lee, *loc. cit.*, p. 50.
17. Cité dans Charles-Eugène Roy et Lucien Brault, *Gaspé depuis Cartier*, Québec, Au Moulin des Lettres, 1934, p. 91.
18. *Ibid.*
19. *Ibid.*
20. «Les Papiers...», cité dans Crevel, *Honguedo...*, p. 186.
21. «Mémoire de Bougainville» cité dans *Ibid.*, p. 186.
22. Cité dans Roy et Brault, *op. cit.*, p. 92.
23. *Ibid.*
24. *Ibid.*, p. 78.
25. Paul-Louis Martin et Gilles Rousseau, *La Gaspésie de Miguasha à Percé*, Québec, Librairie Beauchemin/Éditeur officiel du Québec, 1978, p. 151.
26. Lee, «Les Français...», p. 59.
27. *Ibid.*
28. *Ibid.*
29. Cité dans Crevel, *Honguedo...*, p. 176.
30. De La Morandière, *Histoire...*, p. 602.
31. On peut lire la vie du capitaine Jean Barré dans Mario Mimeault, «Jean Barré. Un Gaspésien dans la tourmente de la Conquête», *Gaspésie*, XIX:1 (Hiver 1981), p. 29-35.
32. «Registre de l'Acadie...» cité dans Crevel, *op. cit.*, p. 76.
33. Cité dans Roy et Brault, *Gaspé depuis Cartier*, p. 93.
34. *Ibid.*

35. «Mémoire sur les postes...» cité dans Crevel, *op. cit.*, p. 188.
  36. «Les Papiers...» cité dans *Ibid.*, p. 187.
  37. «Mémoire de Bougainville» cité dans *Ibid.*
  38. «Mémoire de l'intendant Bigot...» cité dans Roy et Brault, *op. cit.*, p. 95
  39. Cité dans *Ibid.*, p. 96.
  40. Cité dans *Ibid.*
  41. Cité dans *Ibid.*
  42. Cité dans *Ibid.*
  43. C.-P. Stacey, «James Wolfe», *Dictionnaire Biographique du Canada*, vol. III: *De 1741 à 1770*, Québec, PUL, 1974, p. 723.
  44. Cité dans Roy et Brault, *op. cit.*, p. 100. Toute cette partie sur les Anglais en Gaspésie s'inspire du journal du capitaine Bell que la plupart des historiens de la Gaspésie reprennent quand ils traitent de ce sujet.
  45. Roy et Brault, *op. cit.*, p. 100.
  46. Cité dans Michel Le Moignan, «La paroisse de Grande-Rivière», *RHG*, X:1 (janvier-mars 1972), p. 9.
  47. Cité dans Crevel, *Honguedo...*, p. 159.
  48. Cité dans Stacey, *loc. cit.*, p. 724.
  49. Gustave Lancôt, «Le dernier effort de la France au Canada», *MSRC*, vol. XII (1918), p. 41 et suivantes.
  50. Cité dans Pacifique de Valigny, «Ristigouche. Métropole des Micmacs, théâtre du "dernier effort de la France au Canada", trait d'union entre le Canada français et l'Acadie», *Bulletin de la Société de géographie de Québec*, XIX:1 (janvier-février 1925), p. 151.
  51. René Gohlot, «Opération Restigouche», *RHG*, VIII:1 (octobre-décembre 1970), p. 195.
  52. Cité dans Pacifique de Valigny, *loc. cit.*, p. 157.
  53. *Ibid.*, p. 158.
  54. *Ibid.*, p. 161.
  55. *Ibid.*, p. 159.
- Chapitre 6:  
Occupation,  
organisation  
et exploitation  
du territoire**
1. Régis Sygefroy Brun, «Liste des habitants de ce Poste: à Ristigouche le 24 décembre 1760», dans «Régis Sygefroy Brun nous révèle deux documents», *RHG*, VII:1 (janvier-mars 1970), p. 31-34.
  2. «Livre pour le dénombrement des familles Acadiennes réfugiées le long des Côtes de l'Acadie, juillet et août 1761», *Ibid.*, p. 35-36.
  3. Reproduit dans *RAPQ*, 1936-1937, p. 113-116.
  4. E.-P. Chouinard, *Histoire de la paroisse de Saint-Joseph-de-Carleton, 1755-1906*, Rimouski, Imprimerie générale de Rimouski, 1906, p. 8.
  5. Reproduit dans «Correspondance Haldimand-Cox», *RAC*, 1888, p. 20. Ces données semblent plus complètes que celles émises par l'abbé J.-M. Bourg dans sa lettre à l'évêque de Québec en 1785 et dont la copie se trouve à l'évêché de Gaspé.
  6. *Ibid.*
  7. Yvon Daneau & Jean-Paul Gagnon, *Organisation sociale en Gaspésie*, M.A. (sociologie), Université Laval, 1962, p. 61.
  8. J.-B.-A. Ferland, *La Gaspésie*, Québec, A Côté et cie, 1877, p. 72-73.
  9. *Ibid.*, p. 35.
  10. Joseph Bouchette, *Description topographique de la province du Bas-Canada avec des remarques sur le Haut-Canada...*, Londres, Faden, 1815, p. 603.
  11. Joseph Bouchette, *The British Dominions in North America; or a Topographical and Statistical Description of the Provinces of Lower and Upper Canada...*, London, Longman, 1832, t. I, p. 327.
  12. *Recensement du Canada*, 1844.
  13. Carmen Roy, *Littérature orale en Gaspésie*, Ottawa, Ministère du Nord canadien, Bulletin no 134, 1955, p. 6.
  14. Ferland, *op. cit.*, p. 194-195
  15. J.-G. Barthe, *Souvenirs d'un demi-siècle ou Mémoires pour servir à l'histoire contemporaine*, Montréal, J. Chapleau & Fils, 1885, p. 103.
  16. Antoine Bernard, *La Gaspésie au soleil*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1925, p. 174.
  17. Reproduit dans *RAPQ*, 1936-1937, p. 116.
  18. Pacifique de Valigny, «Ristigouche. Métropole des Micmacs, Théâtre du "dernier effort de la France au Canada", trait d'union entre le Canada français et l'Acadie», *Bulletin de la Société de géographie de Québec*, XX:2 (1926), p. 110.
  19. ASHC, *Mémoire sur l'état actuel du Village Micmack de Ristigouche*, 1816-1817.

20. Recensement du Canada, 1825.
21. Mémoire sur l'état actuel...
22. Ferland, *op. cit.*, p. 233.
23. *Ibid.*, p. 245.
24. J.-Octave Plessis, « Journal de la mission de 1811 et de 1812 », *Le Foyer Canadien*, vol. 3 (1865), p. 120-121.
25. « Rapport du comité spécial sur la pétition de certains habitans du district de Gaspé se plaignant de divers griefs et autres références », *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. 39 (1830), app. T.
26. André Lepage, *Histoire de la population et du peuplement de la péninsule de Forillon*, Québec, MAIN, Parcs Canada, Recherche historique, 1978, p. 24-25.
27. Ferland, *op. cit.*, p. 101-102.
28. *Ibid.*, p. 35, 44, 50.
29. Plessis, *loc. cit.*, p. 157.
30. Ferland, *op. cit.*, p. 80.
31. « Rapport annuel de Pierre Fortin... 1859 », *Doc. de la Session*, vol. 18 (1860), doc. no 12, p. 123.
32. Ferland, *op. cit.*, p. 149-150.
33. Barthe, *op. cit.*, p. 113-114.
34. « Rapport du comité d'enquête sur les Prétentions de diverses personnes à des terres dans le district de Gaspé », *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. 29-30 (1820-1821), app. X (1821)
35. *Ibid.*
36. *Ibid.*
37. *Ibid.*
38. « Rapport du comité spécial sur la pétition... ».
39. Ivanhoé Caron, « Historique de la vnerie dans la province de Québec », *BRFI*, vol. 39 (1933), p. 376.
40. *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. 38 (1828-1829), 2 décembre 1828.
41. *Ibid.*, 31 décembre 1828, p. 244 et suivantes.
42. *Ibid.*, p. 245-246.
43. Joseph Bouchette, *A Topographical Dictionary of the Province of Lower Canada*, London, Longman et al., 1832, mot ROADS.
44. « Pétition d'habitans du comté de Gaspé se plaignant de griefs », *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. 39 (1830), p. 49-50.
45. *Ibid.*
46. *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. 42 (1832-1833), app. 2, app. X (1832).
47. *Ibid.*
48. Charles-Eugène Roy et Lucien Brault, *Gaspé depuis Cartier*, Québec, Au Moulin des Lettres, 1934 p. 126.
49. Ferland, *op. cit.*, p. 110.
50. Barthe, *Souvenirs...*, p. 115.
51. « Rapport du comité spécial sur la pétition... »
52. *Ibid.*
53. « Pétition d'habitans... »
54. *Gaspé Gazette*, 4 janvier 1848.
55. Notes d'André Lepage et Jean Laliberté dans *Images de la Gaspésie au XIXe siècle*, réédition de l'ouvrage de Thomas Pye, *Canadian...*, Québec, Presses Coméditex, 1980, p. 49.
56. *Ibid.*
57. Plessis, *loc. cit.*, p. 131-132.
58. Bouchette, *Description topographique...*, p. 607.
59. *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. 42 (1832-1833), p. 31-32.
60. Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*, Montréal, Fides, 1971, p. 353.
61. Roy et Brault, *op. cit.*, p. 106-107. Aussi, John Mason Clarke, *The heart of Gaspé. Sketches in the Gulf of St. Lawrence*, New York, the MacMillan Company, 1913, p. 140-141.
62. Notes de Lepage-Laliberté, *op. cit.*, p. 10.
63. Roy et Brault, *op. cit.*, p. 106-107.
64. Reproduit dans « Correspondance Haldimand-Cox », p. 33.
65. *Ibid.*
66. Thomas Pye, *Canadian Scenery: District of Gaspé*, Montréal, John Lovell, 1866, p. 39.
67. Cité dans Alfred Pelland, *Vastes champs offerts à la colonisation et à l'industrie. La Gaspésie. Esquisse historique. Ses ressources, ses progrès et son avenir*, Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1914, p. 21.
68. *Ibid.*, p. 32.
69. David Lee, *Gaspé...*, cité dans les notes de Lepage-Laliberté, *op. cit.*, p. 11.
70. Reproduit dans « Correspondance... », p. 30.
71. Notes de Lepage-Laliberté, *op. cit.*, p. 12.

72. Ganong, traduit et cité dans Pacifique de Valigny, «Ristigouche...», p. 103.
73. Reproduit dans «Correspondance Haldimand-Sherwood», *RAC*, 1891, p. 22.
74. L.F.S. Upton, «Joseph Claude», *DBC*, vol. IV: *De 1771 à 1800*, Québec, PUL, 1980, p. 166.
75. Cité dans *Ibid.*
76. *Ibid.*
77. AEG, Bte Carleton-Correspondance, «Joseph-Marie Bélanger à Mgr Plessis», 25 septembre 1816.
78. «Requête des habitants de la Baie des Chaleurs se plaignant de Edward Isaac Mann», *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. 28 (1819), p. 50.
79. *Ibid.*, p. 51.
80. ANQR, Fonds *Capucins de Ristigouche*, Réserve de Ristigouche, «Dalhousie aux Micmacs», deux lettres, octobre 1826.
81. Ferland, *op. cit.*, p. 237.
82. ASHG, *Mémoire...*, 1816-1817.
83. *Ibid.* Ces îles sont situées sur les rivières Ristigouche et Cascapédia. Voir ANQR, Fonds *Capucins de Ristigouche*, Réserve de Ristigouche, Ile des rivières Ristigouche et Cascapédia.
84. AEG, Bte Carleton-Correspondance, «Joseph-Marie Bélanger à Mgr Plessis», 12 octobre 1814.
85. ANQR, Fonds *Capucins de Ristigouche*, Archives paroissiales, Sainte-Anne-de-Ristigouche, I-3. réserve de Ristigouche, «Mgr Signay au gouverneur Aylmer», 31 mars 1834 et «Louis-Stanislas Malo et Micmacs au gouverneur Aylmer», 30 juillet 1834.
86. *La Presse*, 27 août 1927.
87. Cité dans Bernard, *La Gaspésie...*, p. 169.
88. «Lettre d'Acadiens à Francis LeMaistre, lieutenant-gouverneur de Gaspé», Bonaventure, 20 juin 1795, Patrice Gallant, *Les registres de la Gaspésie (1752-1850)*, Sayabec, 1968, Fascicule 6, app. p. XXXIX.
89. Bernard, *op. cit.*, p. 169.
90. Plessis, *loc. cit.*, p. 125.
91. *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. 28 (1819) p. 107.
92. On retrouve à Ottawa le Registre des terres (Gaspe Land Claims) de cette commission; APC, RG1, L7, vol. 79. Voir aussi des listes de réclamations dans les *Journaux de la Chambre d'Assemblée*, vol. 33 (1823-1824), app. M et vol. 34 (1825), app. E.
93. Dr Von Iffland, «Aperçu d'un voyage dans le district de Gaspé pendant les mois de Mai, Juin, Juillet et une partie d'Août 1821», *RHG*, VII:1 (janvier-mars 1969), p. 33.
94. «Rapport du comité spécial sur la pétition...»
95. J.-C. Langelier, *Liste des terrains concédés par la Couronne dans la province de Québec de 1763 à 1890*, Québec, Ch. Fr. Langlois, 1891, p. 13.
96. Bouchette, *Description topographique...*, p. 602.
97. J.-E. Garon, *Historique de la colonisation dans la province de Québec*, Québec, Ministère de la Colonisation, 1940, p. 11-12.
98. *Canada. Documents parlementaires*, Bureau d'enregistrement et de statistiques, app. du premier rapport, (1849), p. 29.
99. Cité dans Pelland, *op. cit.*, p. 30-31.
100. «Pétition du district de Gaspé, relativement aux chemins, aux places d'élection, aux titres pour les terres et aux charges des Seigneurs», *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. 42 (1832-1833), p. 31-32.
101. Cité dans Lepage, *Histoire de la population...*, p. 75.
102. *The Quebec Gazette*, 5 avril 1844, p. 3.
103. *Canada. Documents...*, p. 29.
104. André Lepage, *Rapport de travail: dossier propriété foncière à Grande-Grève*, Québec, MAIN, Parcs Canada, Recherche historique.
105. Louis Fromenteau, «Lettre à J.-A. Panet, contenant quelque description de Gaspé...», 15 mars 1794, *BRH*, vol. 39 (1933), p. 154-155.
106. *Ibid.*, p. 155
107. *Recensement du Bas-Canada*, 1831.
108. «Rapport du comité spécial sur la pétition...»
109. ASHG, *Mémoire...*, 1816-1817.
110. Ferland, *op. cit.*, p. 211.
111. Von Iffland, «Aperçu...», p. 41.
112. «Rapport du comité spécial sur la pétition...»
113. Von Iffland, *loc. cit.*, p. 31.
114. Bouchette, *The British Dominions...*, t. I, p. 328.
115. «Rapport du comité spécial sur la pétition...»
116. *Ibid.*
117. *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. XXVI (1817), app. B, no 12.

118. *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. 43 (1834), app. H.
119. *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. 45 (1835-1836), 10 novembre 1835.
120. Cité dans Ouellet, *op. cit.*, p. 361.
121. Arthur Le Gros, « Charles Robin on the Gaspé Coast, 1766 », *RHG* II:3 (juillet-septembre 1964), p. 141-142.
122. *Ibid.*
123. « Rapport du comité d'enquête. »
124. Ouellet, *op. cit.*, p. 300.
125. *Journal de l'Assemblée législative*, vol. VIII (1849), p. 199.
126. ANQ, *QBC 13, vol. 30*, « Papiers d'Étienne Martel, agent de la Couronne, Division de Bonaventure, Correspondance 1843-1847 ».
127. *The Montreal Gazette*, 20 novembre 1828.
128. David J. McDougall, « The Shipbuilders, Whalers and Master Mariners of Gaspé Bay in the Nineteenth Century », Eric W. Sager and Lewis R. Fisher, eds., *The Enterprising Canadians: Entrepreneurs and Economic Development in Eastern Canada, 1820-1914*, Saint-John's, Memorial University of Newfoundland, 1979, no. 11, p. 128, 129, 140.
129. Bouchette, *Description topographique...*, p. 603.
130. « Rapport du comité d'enquête. ».
131. Bouchette, *A Topographical Dictionary...*, mot GASPE COUNTY.
132. *Recensements du Bas-Canada, 1819 et 1827; Recensements du Canada-Uni, 1844 et 1851*.
133. James McPherson Lamoine, *Chronicles of the Saint Lawrence*, Montréal, Dawson Bros., 1878, p. 85.
134. *RMDQ*, no 17 (avril 1866), « Mission de Cascapédiac », p. 118.
135. Notes de Lepage-Laliberté, *op. cit.*, p. 69.
136. Ferland, *op. cit.*, p. 200.
137. Pye, *Canadian...*, p. IX.
138. Ferland, *op. cit.*, p. 175.
139. Roy et Brault, *Gaspé depuis...*, p. 119.
140. Antoine Gagnon, *Histoire de Matane, 1677-1977*, Rimouski, Impressions des Associés, 1977, p. 334.
141. Louise Dechêne, *William Price, 1810-1850*, Licence ès Lettres (histoire), Université Laval, 1964, p. 60.
142. Stanislas Drapeau, *Études sur les développements de la Colonisation du Bas-Canada depuis dix ans: 1851-1861*, Québec, Léger Brousseau, 1863, p. 16.

**Chapitre 7:  
La morue sèche,  
moteur  
de l'économie**

1. Adam Short & Arthur G. Doughty, eds, *Documents relatifs à l'histoire constitutionnelle du Canada, 1759-1791*, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1921, vol. 1, p. 62.
2. Marcel Hamelin, *Jacques Terroux et le commerce entre 1760 et 1765*, Licence ès Lettres (histoire), Université Laval, 1961, p. 58.
3. Cité dans Arthur Charles Saunders, *Jersey in the 18th and 19th Centuries Containing an Historical Record of Commercial Enterprise...*, Jersey, J.T. Bigwood Ltd, 1930, p. 213.
4. Cité dans Hamelin, *op. cit.*, p. 61.
5. Cité dans *Ibid.*, p. 63.
6. Saunders, *op. cit.*, p. 213.
7. André Lepage, *Histoire de la population et du peuplement de la péninsule de Forillon*, Québec, MAIN, Parcs Canada, Recherche historique, 1978, p. 13.
8. Cité dans Hamelin, *op. cit.*, p. 58.
9. Peu d'études intéressantes ont paru sur le sujet. Les anthropologues André Lepage et Roch Samson sont les premiers à étudier dans le détail l'organisation sociale et économique des pêcheries gaspésiennes au 19<sup>e</sup> siècle. Ils commencent maintenant à nous livrer leurs travaux.
10. John P. Le Garignon, « La présence jersiaise en Gaspésie », *RHG*, XVI:2-3 (avril-septembre 1978), p. 63.
11. Sur Charles Robin, voir principalement les travaux de David Lee, dont la biographie du personnage à paraître dans le volume VI du *DBC*.
12. David J. McDougall, « The Shipbuilders, Whalers and Master Mariners of Gaspé Bay in the Nineteenth Century », Eric W. Sager and Lewis R. Fisher, eds., *The Enterprising Canadians: Entrepreneurs and Economic Development in Eastern Canada, 1820-1914*, Saint-John's, Memorial University of Newfoundland, 1979, no 11, p. 127.
13. Saunders, *op. cit.*, p. 34 et 202.
14. John Mason Clarke, *The Heart of Gaspé. Sketches in the Gulf of St. Lawrence*, New York, MacMillan Company, 1913, p. 176-177.

15. Harold A. Innis, *The Cod Fisheries. The History of an International Economy*, Toronto, University of Toronto Press, 1940, p. 192.
16. Saunders, *op. cit.*, p. 207.
17. Innis, *op. cit.*, p. 192.
18. Reproduit dans «Correspondance Haldimand-Cox», *RAC*, 1888, p. 20.
19. Bona Arsenault, *Histoire et généalogie des Acadiens*, T. 1: *Histoire des Acadiens*, Leméac, 1978, p. 262.
20. Reproduit dans «Correspondance...», p. 21.
21. Robin cité dans Clarke, *op. cit.*, p. 180-181.
22. Reproduit dans «Correspondance...», p. 21.
23. Traduit et cité dans Charles-Eugène Roy, *Percé et Gaspésie*, 1950, p. 36.
24. Robin cité dans Clarke, *op. cit.*, p. 182.
25. Reproduit dans «Correspondance...», p. 22.
26. *Ibid.*, p. 21.
27. Reproduit dans *RHG*, II:4 (octobre-décembre 1964), p. 219-221.
28. Reproduit dans «Correspondance...», p. 25.
29. Reproduit dans *Ibid.*, p. 26.
30. Reproduit dans *Ibid.*, p. 28.
31. Roy, *op. cit.*, p. 32.
32. Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*, Montréal, Fides, 1971, p. 115.
33. Clarke, *op. cit.*, p. 183.
34. Saunders, *op. cit.*, p. 214.
35. Lepage, *op. cit.*, p. 21-22.
36. Saunders, *op. cit.*, p. 214.
37. *Ibid.*
38. McDougall, *loc. cit.*, p. 127.
39. Lepage, *op. cit.*, p. 19.
40. APC, RG1, L31, vol. III, p. 54459-54461.
41. APC, RG1, L7, vol. 79, «Gaspé Land Claims», p. 77 et 93.
42. Lepage, *op. cit.*, p. 20.
43. D'après les chiffres compilés par E.T.D. Chambers, *Les pêcheries de la province de Québec*, Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1912, p. 126, 127, 128, 139, 140.
44. J.-B.-A. Ferland, *La Gaspésie*, Québec, A. Côté et Cie, 1877, p. 115.
45. Innis, *op. cit.*, p. 494.
46. *The Montreal Gazette*, 20 novembre 1828.
47. Nérée Gingras, «Vieux papiers: Impressions de Gaspésie en 1857», *Le Canada français*, vol. 26, no 5 (janvier 1939), p. 487.
48. *The Montreal Gazette*, 20 novembre 1828.
49. André Lepage, *Ressources documentaires pour l'étude des pêcheries gaspésiennes*, 1- *Le fonds de la compagnie Robin*, Québec, MAC, Dir. du patrimoine, Rapport de recherche, 1980, p. 56-57.
50. Le chiffre de 800 familles indiqué dans *The Montreal Gazette* du 20 novembre 1828 est cependant exagéré.
51. Lepage, *Ressources...*, p. 29.
52. Ferland, *op. cit.*, p. 114.
53. Innis, *op. cit.*, p. 356.
54. Michel Le Moignan et Roch Samson, «William Hyman», *DBC*, vol. XI, sous presse.
55. *Statuts du Canada*, 9 décembre 1843 (7 Vict. Chap. 45).
56. *Journal de l'Assemblée législative*, vol. VIII (1849), app. H.
57. *Ibid.*
58. Notes d'André Lepage et Jean Laliberté dans *Images de la Gaspésie au XIXe siècle*, réédition de l'ouvrage de Thomas Pye, *Canadian...*, Québec, Presses Coméditex, 1980, p. 8.
59. *Ibid.*, p. 8-9.
60. *Ibid.*, p. 9.
61. «Rapport annuel de Pierre Fortin..., 1856», app. du *JAL*, vol. 15 (1857), app. no 23.
62. *Ibid.*
63. Innis, *op. cit.*, p. 279.
64. Chambers, *op. cit.*, p. 122.
65. «Procédés d'un Comité Spécial [...] pour mieux régler les Pêches dans le District Inférieur de Gaspé...», *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. 32 (1823), app. P.
66. «Rapport du comité d'enquête sur les Prétentions de diverses personnes à des terres dans le District de Gaspé», *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. 29-30 (1820-1821), app. X (1821).
67. Moses H. Perley, «Report on the Fisheries of the Gulf of Saint Lawrence», 1849, *The Canadian Naturalist and Geologist*, vol. 4 (1859), p. 40.

68. *Ibid.*, p. 52.
69. « Procédés d'un Comité Spécial... ».
70. Joseph Bouchette, *The British Dominions in North America; or a Topographical and Statistical Description of the Provinces of Lower and Upper Canada...*, London, Longman et alii, 1832, t. I, p. 329.
71. Joseph Bouchette, *A topographical Dictionary of the Province of Lower Canada*, London, Longman et alii, 1832, mots BONAVENTURE COUNTY et GASPE COUNTY.
72. « Procédés d'un Comité Spécial... ».
73. *Ibid.*
74. « Rapport du Comité Spécial sur la pétition de certains habitans du district de Gaspé se plaignant de divers griefs et autres références », *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. 39 (1830), app. T.
75. Innis, *op. cit.*, p. 281.
76. *Ibid.*
77. *Débats de l'Assemblée législative*, 21 avril 1886, Henri-Josué Martin, p. 526-527.
78. *RMDQ*, no 18 (avril 1868), « Missions de Gaspé », p. 40.
79. Gingras, *loc. cit.*, p. 487.
80. Mgr Joseph-Octave Plessis, « Journal de la mission de 1811 et 1812 », *Le Foyer Canadien*, vol. 3 (1865) p. 122.
81. Mgr Joseph-Octave Plessis, *Journal des visites pastorales de 1815 et 1816*, Québec, Imprimerie Franciscaine Missionnaire, 1903, p. 11-12.
82. Gingras, *loc. cit.*, p. 494.
83. Plessis, *op. cit.*, p. 10.
84. Roch Samson, *La pêche à Grande-Grave au début du XXe siècle*, Québec, MAIN, Parcs Canada, Recherche historique, 1977, p. 123.
85. Bouchette, *The British Dominions...*, T. I, p. 329.
86. « Rapport du comité d'enquête sur les Prétentions... ».
87. Ferland, *op. cit.*, p. 119.
88. « Rapport du comité d'enquête... ».
89. « Rapport annuel de Pierre Fortin..., 1863 », *Doc. de la Session*, vol. 23 (1864), doc. no 5, p. 24.
90. « Rapport annuel de Napoléon Lavoie..., 1870 », *Doc. de la Session (C)*, vol. 4 (1871), doc. no 5, p. 227.
91. Samson, *op. cit.*, p. 117.
92. « Rapport du comité spécial sur la pétition... ».
93. « Rapport annuel de Pierre Fortin..., 1859 », *Doc. de la Session*, vol. 18 (1860), doc. no 12, p. 133-134.
94. *Ibid.*, p. 134.
95. André Lepage, *L'organisation sociale du travail dans les établissements de pêche gaspésien au 19e siècle*, Québec, MAC, Dir. du patrimoine, Rapport de recherche, 1979, p. 2.
96. Ferland, *op. cit.*, p. 165.
97. Gingras, *loc. cit.*, p. 493. Lire aussi le « Rapport annuel de Pierre Fortin..., 1859 », *loc. cit.*, p. 133-134.
98. « Rapport du comité d'enquête... ».
99. « Rapport annuel de Napoléon Lavoie..., 1872 », *Doc. de la Session (C)*, vol. 6 (1873), doc. no 4, p. 15.
100. Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides, 1971, p. 240.
101. Gingras, *loc. cit.*, p. 494.
102. « Rapport annuel de Pierre Fortin..., 1859 », *loc. cit.*, p. 135-136. Voir aussi Gingras, *loc. cit.*, p. 494-495; James McPherson Lemoine, *Les pêcheries du Canada*, Québec, Atelier typographique du Canadien, 1863, p. 104-106; Samson, *op. cit.*, p. 134-157.
103. Nous nous référons à André Lepage, *L'organisation...*, et à Samson, *La pêche...*, p. 79-83 et 87-97.
104. Ferland, *op. cit.*, p. 73-74.
105. *Ibid.*, p. 110-111.
106. Lepage, *L'organisation...*, p. 3 et Samson, *op. cit.*, p. 81.
107. Lepage, *L'organisation...*, p. 4.
108. *Ibid.*, p. 4-5.
109. Gingras, *loc. cit.*, p. 490-491. Le terme « armateur » qu'emploie Gingras est trompeur car on désigne souvent les propriétaires de firmes marchandes par cette dénomination.
110. *Ibid.*, p. 491-492.
111. Lepage, *L'organisation...*, p. 9.
112. *Ibid.*, p. 7.
113. *Ibid.*
114. Lepage, *Histoire de la population...*, p. 88-89.
115. Lepage, *L'organisation...*, p. 8.
116. Reproduit dans « Correspondance Haldimand-Cox », p. 20.
117. Plessis, *loc. cit.*, p. 135.
118. « Rapport du comité d'enquête... ».

119. Bouchette, *The British Dominions...*, t. I, p. 329.
120. Lepage, *Histoire de la population...*, p. 88-89.
121. Notes d'André Lepage et Jean Laliberté..., p. XIII.
122. Lepage, *L'organisation...*, p. 10.
123. *Ibid.*, p. 11.
124. Thomas Pye, *Canadian Scenery: District of Gaspé*, Montréal, John Lovell, 1866, p. 40.
125. « Rapport annuel de Pierre Fortin..., 1859 », *loc. cit.*, p. 134.
126. Ferland, *op. cit.*, p. 187-188.
127. « Rapport annuel de Pierre Fortin... 1857 », *App. du JAL*, vol. 16 (1858), app. no 31.
128. Ferland, *op. cit.*, p. 116-117.
129. Lepage, *L'organisation...*, p. 2.
130. *Ibid.*
131. Charles-Eugène Roy, *Percé, sa nature, son histoire*, Percé, 1947, p. 162.
132. « Rapport annuel de Napoléon Lavoie..., 1871 », *Doc. de la Session (C)*, vol. 8 (1875), doc. no 5, p. 62-63.
133. Samson, *op. cit.*, p. 22.
134. Lepage, *Ressources documentaires...*, p. 50.
135. Ferland, *op. cit.*, p. 185.
136. Reproduit dans « Correspondance Haldimand-Sherwood », *RAC*, 1891, p. 23.
137. AEG, Bte Carleton-Correspondance, « Lettre de Joseph-Marie Bélanger aux membres du Parlement du Bas-Canada, 30 décembre 1815.
138. Ferland, *op. cit.*, p. 186.
139. « Voyage de Mgr Plessis en Gaspésie en 1811 », *RHG*, VI:2-3 (avril-septembre 1968), p. 95-96.
140. Lepage, *L'organisation...*, p. 9.
141. *Ibid.*, p. 5.
142. « Rapport du comité spécial sur la pétition... ».
143. Gingras, *loc. cit.*, p. 496.
144. Dr Von Iffland, « Aperçu d'un voyage dans le district de Gaspé pendant les mois de Mai, Juin, Juillet et une partie d'Août 1821 », *RHG*, VII:1 (janvier-mars 1969), p. 36.
145. Pierre Rastoul et Alain Ross, *La Gaspésie. Des Grosses-Roches à Gaspé*, Québec, Beauchemin-Éditeur officiel du Québec, 1978, p. 222.
146. « Rapport du comité spécial sur la pétition... ».
147. « Rapport annuel de Pierre Fortin..., 1859 », *loc. cit.*, p. 136.
148. *Journal de l'Assemblée législative*, vol. XI (1852-1853), app. JJJJ (1853), p. 22.
149. « Rapport annuel de Napoléon Lavoie..., 1875 », *Doc. de la Session (C)*, vol. 9 (1876), doc. no 5, p. 42 et Lepage, *Ressources documentaires...*, p. 43.
150. « Rapport du comité spécial sur la pétition... ».
151. Ferland, *op. cit.*, p. 81.
152. « Rapport du comité d'enquête... ».
153. *Ibid.*
154. Joseph Bouchette, *Description topographique de la province du Bas-Canada avec des remarques sur le Haut-Canada...*, Londres, Faden, 1815, p. 603-604.
155. « Rapport du comité spécial sur la pétition... ».
156. Ferland, *op. cit.*, p. 191.
157. Pyc, *op. cit.*, p. 89.
158. *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. 41 (1831-1832), p. 371.
159. *Journal de l'Assemblée législative*, vol. 1 (1841), app. N.
160. *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. 38 (1828-1829), 2 décembre 1828.
161. Ouellet, *Histoire économique...*, p. 87.
162. Charles-Eugène Roy et Lucien Brault, *Gaspé depuis Cartier*, Québec, Au Moulin des Lettres, 1934, p. 117.
163. Perley, « Report on the Fisheries... », p. 52.
164. Bouchette, *Description...*, p. 603.
165. « Rapport du comité d'enquête... ».
166. Bouchette, *The British...*, t. I, p. 329-330.
167. « Rapport du comité spécial sur la pétition... ».
168. *Journal de l'Assemblée législative*, vol. 3 (1843), app. no 6.
169. Hamelin-Roby, *op. cit.*, app. 21 et 22.
170. Plessis, « Journal de la Mission... », p. 145.
171. Bouchette, *The British...*, t. I, p. 330.
172. *Ibid.*
173. Francine Lelièvre, *Histoire humaine du parc national Forillon*, Gaspé, MAIN, Parc Canada, manuscrit, 1973, p. 176.
174. J.-B.-A. Ferland, *Opuscules. Le Labrador*, Qué-

bec, A. Côté et Cie, 1877, p. 128-129.

175. Plessis, *loc. cit.*, p. 145.

176. *The Quebec Gazette*, 30 avril et 8 mai 1788.

177. Ouellet, *op. cit.*, p. 304-305.

178. Cité dans A.D. Flowers, *The Loyalists of Bay Chaleur*, Vancouver, Precise Instant Printing, 1973, p. 105.

179. Ferland, *La Gaspésie*, p. 244-245.

180. *Journal de l'Assemblée législative*, vol. 3 (1843), app. LL.

**Chapitre 8:  
Ébauche  
d'encadrement  
religieux  
et administratif**

1. Pacifique de Valigny, *Chroniques des plus anciennes églises de l'Acadie*, Montréal, l'Écho de Saint-François, 1944, p. 26 et 28.

2. AEG, Tiroir 83: *Bonaventure*, «Mgr J.-O. Briand à Bonaventure Carpentier», 2 octobre 1768.

3. Cité dans Fidèle Thériault, «Bonaventure Carpentier», *DBC*, vol. IV; *DE 1771 à 1800*, Québec, PUL, 1980, p. 146.

4. Auguste Gosselin, *L'Église du Canada après la Conquête*, t. I: 1760-1779, Québec, Laflamme, 1916, p. 313.

5. *Ibid.*

6. Cité dans Éloi De Grâce, «Joseph-Mathurin Bourg», *DBC*, vol. IV: *De 1771 à 1800*, Québec, PUL, 1980, p. 88 et AEG, *Bte Carleton-Correspondance*, «Mgr J.-F. Hubert à J.-M. Bourg», 4 mai 1790.

7. *RAPQ*, 1930-1931, p. 318, «Mgr J.-F. Hubert au gouverneur Carleton», 18 juillet 1795.

8. *RAPQ*, 1935-1936, p. 164, «Mgr B.-C. Panet à Antoine Gagnon», 2 mars 1831.

9. Dorothy Phillips, *St. Matthew's Church, Peninsula*, s.l., 1979, p. 3.

10. *Ibid.*, p. 5.

11. André Lepage, *Histoire de la population et du peuplement de la péninsule de Forillon*, Québec, MAIN, Parcs Canada, Recherche historique, 1978, p. 58.

12. Dr Von Iffland, «Aperçu d'un voyage dans le district de Gaspé pendant les mois de Mai, Juin, Juillet et

une partie d'Août 1821», *RHG*, VII:1 (janvier-mars 1969), p. 23.

13. Cité dans H.R. Casgrain, «Les Acadiens après leur dispersion (1755-1775)», *MSRC*, vol. V (1887), p. 70.

14. Nérée Gingras, «Vieux papiers: Impressions de Gaspésie en 1857», *Le Canada français*, 26:5 (janvier 1939), p. 490.

15. J.-B.-A. Ferland, *La Gaspésie*, Québec, A. Côté et Cie, 1877, p. 164-165.

16. *Ibid.*, p. 144-145.

17. *Ibid.*, p. 145.

18. *RMDQ*, no 13 (avril 1859), «Missions au sud du Saint-Laurent», p. 35.

19. AEG, *Bte Carleton-Correspondance*, «Lettre de J.-M. Bourg à Mgr Hubert», 28 mars 1795.

20. *Ibid.*

21. *RAPQ*, 1934-1935, p. 328, «Mgr B.-C. Panet à J.-A. Boisvert», 9 février 1829.

22. *AAQ, V.C. II, 12*, «J.-M. Bourg à Mgr Hubert».

23. «Rapport du comité spécial sur la pétition de certains habitants du district de Gaspé se plaignant de divers griefs et autres références», *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. 39 (1830), app. T.

24. *RMDQ*, no 1 (janvier 1839), avant-propos.

25. *RMDQ*, no 13 (avril 1859), «Missions au sud du Saint-Laurent», p. 15.

26. Von Iffland, *loc. cit.*, p. 26.

27. Gingras, *loc. cit.*, p. 497.

28. *RMDQ*, no 15 (mars 1863), «Missions de Port-Daniel», p. 56.

29. *RMDQ*, no 19 (mai 1870), «Mission de Ristigouche», p. 96-97.

30. AEG, *Bte Carleton-Correspondance*, «Mgr B.-N. Panet à L.-S. Malo», 26 février et 9 août 1930.

31. *RAPQ*, 1936-1937, p. 167, «Mgr J. Signay à J.-B. McMahon», 11 mars 1833.

32. Cité dans Louis-Philippe Audet, *Le système scolaire de la province de Québec*, T. III: *Aspects historiques: l'Institution Royale, les débuts: 1801-1825*, Québec, Éd. de l'Érable, 1952, p. 182.

33. Cité dans *Ibid.*

34. AEG, *Bte Carleton-Correspondance*, Diverses lettres, année 1831.

35. *Journal de l'Assemblée législative*, vol. 3 (1843), 4

octobre 1843.

36. Von Iffland, *loc. cit.*, p. 34.

37. L'école de fabrique est placée sous la responsabilité du curé de la paroisse et des marguilliers. Mais en Gaspésie, il n'y a pas encore de paroisse.

38. Ferland, *op. cit.*, p. 84.

39. *Ibid.*, p. 193.

40. Cité dans *Ibid.*, p. 186.

41. Réginald Day, « L'histoire judiciaire de la Gaspésie », *RHG*, XII:1 (janvier-mars 1974), p. 19.

42. Cité dans Charles-Eugène Roy et Lucien Brault, *Gaspé depuis Cartier*, Québec, Au Moulin des lettres, 1934, p. 128.

43. « Rapport du comité spécial sur la pétition... ».

44. *Journal de l'Assemblée législative*, vol. 3 (1843), app. AA.

45. *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. VII (1799), p. 149.

46. *Statuts du Bas-Canada*, 1808 (48 Geo. III, chap. 35).

47. Von Iffland, *loc. cit.*, p. 39.

48. « Rapport du comité d'enquête sur les Prétentions de diverses personnes à des terres dans le District de Gaspé », *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. 29-30 (1820-1821), app. X (1821).

49. Von Iffland, *loc. cit.*, p. 39.

50. *Ibid.*, p. 22.

51. *Ibid.*

52. Day, *loc. cit.*, XII:3 (juillet-septembre 1974), p. 219.

53. *Journal de l'Assemblée législative*, vol. 3 (1843), app. G.

54. « Rapport du comité d'enquête... ».

55. *Journal de l'Assemblée législative*, vol. 3 (1843), app. G.

56. « Rapport du comité spécial sur la pétition... ».

57. *Ibid.*

58. *Statuts du Canada*, 1852-1853 (16 Vict. chap. 30 et 16 Vict. chap. 93).

59. *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. 45 (1835-1836), p. 143.

60. *Ibid.*, p. 501.

61. ANQ, Fonds *Joseph-François Deblois*, « Lettre de J. Ferguson Winter à J.-F. Deblois », 19 août 1835.

62. André Lepage, *Ressources documentaires pour l'étude des pêcheries gaspésiennes*, a- *Les archives des bureaux d'enregistrement et palais de justice de Percé et de New Carlisle*, Québec, MAC, Dir. du patrimoine, Rapport de recherche, 1980, p. 3.

63. Day, *loc. cit.*, XII:3 (juillet-septembre 1975), p. 109.

64. *Rapport du ministre des Terres et Forêts*, 1943-1944, app. 6, service du Cadastre, p. 120.

65. N.-E. Dionne, « Les lieutenants-gouverneurs de Gaspé », *RHG*, III:2 (avril-juin 1965), p. 96-109.

66. David Lec, « Nicholas Cox », *DBC*, vol. IV: *De 1771 à 1800*, Québec, PUL, 1980, p. 194-195.

67. *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. 29-30 (1820-1821), p. 321.

68. Antoine Bernard, *La Gaspésie au soleil*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1925 p. 206.

69. « Pétition d'habitans du comté de Gaspé se plaignant de griefs », *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. 39 (1830), p. 49-50.

70. ANQ, Fonds *Événements de 1837*, no 3838, « Copie des observations du grand juré du district de Gaspé », Douglstown, 27 août 1838.

71. ANQR, Fonds *Capucins de Ristigouche*, Archives paroissiales, Sainte-Anne-de-Ristigouche, I-4: chefs et Conseil de Ristigouche.

72. Antoine Bernard, *Histoire de la surveillance Acadienne, 1755-1935*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1935, p. 398.

73. *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. 38 (1828-1829), p. 495.

74. « Pétition d'habitans... ».

75. *The Montreal Gazette*, 5 mars 1833 et *RAC*, 1900, p. 768, « R. Christie à lord Goderich », 29 octobre 1832.

76. APC, *MG 24B 4*, Fol. 47-48.

77. *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. IX (1801), p. 65-67.

78. J.-G. Barthe, *Souvenirs d'un demi-siècle ou Mémoires pour servir à l'histoire contemporaine*, Montréal, J. Chapleau & Fils, 1885, p. 143-150.

79. Notes d'André Lepage et Jean Laliberté dans *Images de la Gaspésie au XIXe siècle*, réédition de l'ouvrage de Thomas Pye, *Canadian...*, Québec, Presses Coméditex, 1980, p. 4-5.

80. *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. 42 (1832-1833), p. 130, 156, 157, 195.

81. *Journal de l'Assemblée législative*, vol. 1 (1841), 18 juin 1841.
82. «Rapport du comité spécial sur la pétition...».
83. *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. 10 (1831), 11 février 1831.
84. *Journal de l'Assemblée législative*, vol. X (1851), app. T.
85. *Revue Agricole*, septembre 1863, p. 288.
86. «Rapport du comité d'enquête sur les prétentions...».
87. *Ibid.*
88. *RAC*, 1938, p. 140, «Comte de Dalhousie à Sir G. Murray», 28 janvier 1829.
89. *Journal de la Chambre d'Assemblée*, vol. 12 (1832-1833), p. 40-41.
90. *Ibid.*, p. 564-565.
91. ANQR, Fonds *Capucins de Ristigouche*, Archives paroissiales, Sainte-Anne-de-Ristigouche, I-9: divers, «R. Christie à lord Aylmer», 28 août 1832 et «Lord Goderich à lord Aylmer», 21 novembre 1832.
92. *RAC*, 1900, p. 783, «Lord Aylmer à lord Goderich», 6 avril 1833 et «Lord Aylmer à lord Goderich», 23 avril 1833.
10. *Journal de l'Assemblée législative*, vol. 16 (1858), app. no 21.
11. Philip K. Bock, *The Micmac Indians of Restigouche: History and Contemporary Description*, Ministère du Nord canadien, Bulletin no 213, 1966, p. 20.
12. *Annuaire statistique du Québec*, 1915, p. 160.
13. *Journal de l'Assemblée législative*, vol. 15 (1857), app. no 25, La péninsule de Gaspé.
14. Cité dans Eugène Rouillard, *La colonisation dans les comtés de Témiscouata, Rimouski, Matane, Bonaventure, Gaspé*, Québec, Département de la Colonisation et des Mines, 1899, p. 120.
15. Jean-Chrysostome Langelier, *Esquisse sur la Gaspésie*, Lévis, Mercier et Cie, 1884 et Rouillard, *op. cit.*
16. *Débats de la Chambre des Communes*, 27 février 1882, Pierre Fortin, p. 119.
17. Langelier, *op. cit.*, p. 8.
18. *Recensement du Canada*, 1881.
19. *Doc. de la session*, vol. 24 (1865), doc. no 37. Rapport sur le port franc de Gaspé, 1864, p. 26.
20. Jacqueline Beaulieu et Georgette Leblanc, *Matapédia, 1903-1978*, Rimouski, Impressions des Associés, 1978, p. 111.
21. Rouillard, *op. cit.*, p. 85.
22. Pelland, *op. cit.*, p. 210.
23. Yolande Lavoie, *L'émigration des Québécois aux États-Unis de 1840 à 1930*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1979, p. 45.
24. *Débats de l'Assemblée législative*, 11 décembre 1890, Honoré Mercier, p. 336.
25. Arthur Buies, *Les comtés de Rimouski, de Matane et de Témiscouata*, Québec, Belleau et Cie, 1890, p. 35-36.
26. *CSDQ*, vol. LXV (1906), G.R. Walters, p. 84. (Traduction libre)
27. A.E.G., Tirour 33: *Gaspé*, «Pierre Fortin à Mgr Edmond Langevin», 4 septembre 1882.
28. *Ibid.*, 21 septembre 1882.
29. *Ibid.*, 4 septembre 1882.
30. *CSDQ*, vol. LVII (1898), W.G. Lyster, p. 45-46.
31. Victor-Amédée Huard, *Labrador et Anticosti*, Montréal, Beauchemin et Fils, 1897, p. 158.
32. A.E.G., Tirour *Pabos*, «Rapport sur la paroisse de Sainte-Adélaïde de Pabos», 1881.

#### Chapitre 9: L'extension du peuplement

1. *Recensement du Canada*, 1891
2. Alfred Pelland, *Vastes champs offerts à la colonisation et à l'industrie. La Gaspésie. Esquisse historique. Ses ressources, ses progrès et son avenir.*, Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1914, p. 3.
3. Cité dans *Ibid.*, p. 66.
4. *RMDQ*, no 18 (avril 1868), «Missions de Gaspé», p. 40.
5. Cité dans Pelland, *op. cit.*, p. 66.
6. *Journal de l'Assemblée législative*, vol. 16 (1858), app. no 21.
7. *Ibid.*
8. *Revue agricole*, octobre 1863, p. 17.
9. *Statuts du Canada*, 1851 (14-15 Vict., chap. 106).

33. André Lepage, *Histoire de la population et du peuplement de la péninsule de Forillon*, Québec, MAIN, Parcs Canada, Recherche historique, 1978, p. 39.
34. Rouillard, *La colonisation...*, p. 39.
35. « Rapport annuel de Pierre Fortin... 1865 », *Doc. de la Session*, vol. 26 (1866), doc. no 36, p. 39.
36. *RMDQ*, no 17 (avril 1866), « Missions du sud du St-Laurent », p. 111.
37. Rouillard, *op. cit.*, p. 38.
38. *Ibid.*, p. 42-45.
39. Plus de 150 familles pour les deux endroits. *Recensement des Canadas*, 1851.
40. *RMDQ*, no 14 (mars 1861), « Missions du district de Gaspé », p. 42.
41. *Journal de l'Assemblée législative*, vol. XI (1852-1853), App. J.J., 1853.
42. *RMDQ*, no 14 (mars 1861), « Missions du district de Gaspé », p. 43.
43. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 12 (1878-1879), General report of the Commissioner of Agriculture and Public Works, p. 150-151.
44. *Débats de l'Assemblée législative*, 20 août 1879, Edmund James Flynn, p. 326.
45. *Recensements du Canada*, 1851, 1881 et 1921.
46. A.P. Coleman, « The Gaspé Peninsula », *MSRC*, 1921, p. LI.
47. Arthur Buies, *Chroniques canadiennes; humeurs et caprices*, Montréal, Sénécal, 1884, p. 258.
48. *Ibid.*
49. Sur la naissance des institutions municipales et scolaires, voir J.M.S. Careless, *The Union of the Canadas. The Growth of Canadian Institutions 1841-1857*, Toronto, McClelland & Stewart Limited, 1967.
50. Pour une analyse du rôle de la paroisse au Québec, voir Normand Séguin, *La conquête du sol au 19<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Boréal Express, 1977, p. 180-187.
51. *Annuaire statistique du Québec*, 1919, p. 48.
52. *Ibid.*
53. Langelier, *Esquisse sur...*, p. 92.
54. Raoul Blanchard, *L'Est du Canada français, province de Québec*, Montréal, Beauchemin, 1935, vol. 1, p. 201.
55. *Journal de l'Assemblée législative*, vol. 15 (1857), app. no 25, La péninsule de Gaspé.
56. Alfred Pelland, *Vastes champs offerts à la colonisation et à l'industrie. La région Matane-Matapédia. Ses ressources, ses progrès et son avenir*, Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1912, p. 28.
57. Antoine Bernard, *La Gaspésie au soleil*, Montréal, Les Clercs de St-Viateur, 1925, p. 245.
58. *Annuaire statistique du Québec*, 1919, p. 48-50.
59. Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides, 1971, p. 174 et Séguin, *op. cit.*, p. 182.
60. Séguin, p. 181-182.
61. Pelland, *Vastes champs... La Gaspésie...*, p. 210.
62. Langelier, *op. cit.*, p. 93-94.
63. *Ibid.*, p. 99.
64. *Ibid.*, p. 94.
65. *Ibid.*, p. 95.
66. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 27 (1893), doc. no 4, p. IV.
67. Séguin, *op. cit.*, p. 84.
68. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 8 (1874-1875), doc. no 2, Rapport du commissaire des Terres de la Couronne, p. IX.
69. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 22 (1889), doc. no 3, Rapport général du commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation, p. 152-153.
70. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 19 (1885-1886), doc. no 4, app. no 39, p. 65.
71. *Guide du colon*, 1894, p. 130-133.
72. *Rapport du ministre des Terres et Forêts*, 1943-1944, app. 6, Service du Cadastre, p. 123.
73. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 21 (1888), doc. no 6 (1887), Annexe II, p. 317-326 et 393-401.
74. *Débats de l'Assemblée législative*, 20 août 1879, Edmund James Flynn, p. 326.
75. Rouillard, *La colonisation...*, p. 72.
76. A.E.G., *Bte Colonisation. Catéchisme (enseignement)*, « M. Lamontagne à Mgr Jean Langevin », 9 février 1881.
77. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 35 (1902), doc. no 14, Colonisation et Mines, p. 175-176.
78. *Ibid.*, p. 176.
79. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 1 (1899), doc. no 4, Rapport du commissaire de l'Agriculture et des Tra-

vaux Publics, p. 255-256.

80. *Débats de l'Assemblée législative*, 5 décembre 1873, P.-A. Tremblay, p. 17.

81. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 1 (1869), doc. no 4, Agriculture et Travaux Publics, p. 260.

82. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 5 (1872), doc. no 2, Agriculture et Travaux Publics, p. 490.

83. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 1 (1869), doc. no 4, p. 260.

84. Pelland, *Vastes champs... La Gaspésie...*, p. 69.

85. J.-E. Garon, *Historique de la colonisation dans la province de Québec de 1825 à 1840*, Québec, Ministère de la Colonisation, 1940, p. 68.

86. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 38 (1905), doc. no 7, app. B., Mémoire sur les réserves de colonisation, p. 269.

87. Alfred Pelland, *La région de Bonaventure*, Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1908, p. 30.

88. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 38 (1905), doc. no 7, p. 262-264.

89. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 5 (1872), doc. no 4, Agriculture et Travaux Publics, p. 245.

90. A.E.G. Bte *Plaintes contre le clergé (2)*, « Département des Terres de la Couronne à Napoléon Thivierge », 13 janvier 1874.

91. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 7 (1873), doc. no 4, app. 2, p. 137.

92. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 24 (1890), doc. no 2, p. 6 et A.E.G., tiroir 21: *New-Richmond*, « Antoine-Philippe Bérubé à Mgr Jean Langevin », 8 avril 1890.

93. *Le Progrès du Golfe*, 20 octobre 1905

94. Pelland, *Vastes champs... La Gaspésie...*, p. 62.

95. Thomas Pye, *Canadian Scenery: District of Gaspé*, Montréal, John Lovell, 1866, 55p.

96. Blanchard, *L'Est du...*, p. 44.

97. A.E.G., Bte *Vieux documents*, no 2, « Rapport de Louis Desjardins à Mgr Jean Langevin », 15 novembre 1867.

98. *Rapport sur l'agriculture, l'immigration et la colonisation*, 1868, Québec, Côté, p. 117.

99. « Rapport annuel de Pierre Fortin... 1856 », *App. du JAL*, vol. (1857), app. no 23.

100. Jean Audet, *Géographie de Chandler et de sa région immédiate*, Licence (géographie), Université

Laval, 1965, p. 71.

101. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 10 (1876), doc. no 4, Terres de la Couronne, app. 23, 6 octobre 1876.

102. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 24 (1890), doc. no 112, p. 47-50.

103. *Rapport de la Commission de colonisation de la province de Québec*, Québec, Charles Pageau, 1904, Annexe 5, Enquêtes dans Bonaventure, p. 7.

#### Chapitre 10:

#### La diversification de l'économie

1. Alfred Pelland, *Vastes champs offerts à la colonisation et à l'industrie. La Gaspésie. Esquisse historique. Ses ressources, ses progrès et son avenir*, Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1914, p. 143

2. *Revue agricole*, août 1863, p. 277.

3. « Rapport annuel de Théophile Têtu..., 1868 », *Doc. de la Session (C)*, vol. 2 (1869), doc. no 12, p. 62.

4. Raoul Blanchard, *L'Est du Canada français, province de Québec*, Montréal, Beauchemin, 1935, vol. 1, p. 70.

5. *Gazette des campagnes*, 13 mars 1884, p. 250.

6. *RMDQ*, no 14 (mars 1861), « Missions du district de Gaspé », p. 55.

7. « Rapport annuel de Pierre Fortin..., 1857 », *App. du JAL*, vol. 16 (1858), app. no 31.

8. Thomas Pye, *Canadian Scenery: District of Gaspé*, Montréal, John Lovell, 1866, p. 37.

9. A.E.G., Bte *Vieux documents*, no 2, « François-Adelme Blouin à Mgr Jean Langevin », 15 novembre 1867.

10. *RMDQ*, no 15 (mars 1863), « Missions de Port-Daniel », p. 58.

11. *Rapport sur l'agriculture, l'immigration et la colonisation*, Québec, Côté, 1868, p. 125.

12. *Gazette des campagnes*, 15 octobre 1866, p. 190.

13. Auguste Béchard, *La Gaspésie en 1888*, Québec, Imprimerie nationale, 1918, p. 61-63.

14. *RMDQ*, no 18 (avril 1868), « Missions de Gaspé », p. 37.

15. Cité dans Pelland, *op. cit.*, p. 64.

16. *Le problème de la colonisation au Canada-français*, Congrès de colonisation, Chicoutimi, juillet 1919, p. 65.
17. Cité dans Pelland, *op. cit.*, p. 155.
18. Alfred Pelland, *Vastes champs offerts à la colonisation et à l'industrie. La région Matane-Matapédia. Ses ressources, ses progrès et son avenir*, Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1912, p. 40.
19. *RMDQ*, no 17 (avril 1866), « Mission de Cascapédia », p. 118-119.
20. *Le Progrès de Valleyfield*, 24 septembre 1885.
21. Cité dans Aribui Buies, *Les comtés de Rimouski, de Matane et de Témiscouata*, Québec, Belleau et Cie, 1890, p. 39-40.
22. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 3 (1870), doc. no 3, Rapport du commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation, p. 18.
23. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 3 (1870), doc. no 17, Agriculture et Travaux Publics, p. 12.
24. Blanchard, *op. cit.*, p. 74.
25. *Recensement du Canada*, 1881.
26. *Recensement du Canada*, 1911.
27. *Gazette des campagnes*, 15 octobre 1866, p. 189.
28. Jean-Chrysostome Langelier, *Esquisse sur la Gaspésie*, Lévis, Mercier et Cie, 1884, p. 53.
29. *Gazette des campagnes*, 15 octobre 1866, p. 189.
30. Eugène Rouillard, *La colonisation dans les comtés de Témiscouata, Rimouski, Matane, Bonaventure, Gaspé*, Québec, Département de la Colonisation et des Mines, 1889, p. 45.
31. Langelier, *op. cit.*, p. 53.
32. Auguste Béchar, « Un soir d'été à Percé », *L'Ancien Québec, descriptions, nos archives, etc.*, Québec, Belleau et Cie, 1890, p. 43.
33. *Le Progrès de Valleyfield*, 17 septembre 1885.
34. *Débats de la Chambre des Communes*, 13 mars 1914, Charles Marcil, p. 1756.
35. Pierre Rastoul et Alain Ross, *La Gaspésie de Grosses-Roches à Gaspé*, Québec, Beauchemin-Éditeur officiel du Québec, 1978, p. 42-43.
36. Jacques Letarte, *Atlas d'histoire économique et sociale du Québec, 1851-1901*, Montréal, Fides, 1971, p. 21-22.
37. *Journal de l'Assemblée législative*, vol. 15 (1857), app. no 24, La péninsule de Gaspé.
38. *Ibid.*
39. *Revue agricole*, octobre 1863, p. 16.
40. *Ibid.*, p. 17.
41. *Quebec Diocesan Gazette*, XX:9 (septembre 1913), p. 109.
42. *Journal de l'Assemblée législative*, vol. 15 (1857), app. no 25, La péninsule de Gaspé.
43. Langelier, *op. cit.*, p. 67.
44. *Le Progrès de Valleyfield*, 24 septembre 1885.
45. *Ibid.*
46. Buies, *Les comtés...*, p. 56.
47. *Journal de l'Assemblée législative*, vol. V (1846), app. J.
48. *Doc. de la Session*, vol. 26 (1866), doc. no 5, app. au rapport du ministre de la Colonisation.
49. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 22 (1889), doc. no 3, Rapport du commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation, p. 29.
50. *Annuaire statistique du Québec*, 1915, p. 620.
51. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 27 (1893), doc. no 2, Rapport du ministre de l'Agriculture, section: cercles agricoles.
52. *Annuaire statistique du Québec*, 1915, p. 620.
53. Pelland, *Vastes champs... La Gaspésie...*, p. 62.
54. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 34 (1901), doc. no 3, Inspection des beurrieres et fromageries, p. 322.
55. *Recensement du Canada*, 1901.
56. *Débats de la Chambre des Communes*, 13 mars 1914, Charles Marcil, p. 1756.
57. *Annuaire statistique du Québec*, 1919, p. 340-341.
58. Blanchard, *L'Est du...*, p. 36.
59. Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides, 1971, p. 218.
60. *Ibid.*
61. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 8 (1874-1875), doc. no 2, Statement of Timber limits..., 1873, p. 38-48.
62. *Ibid.*
63. *Rapport de la Commission de colonisation de la province de Québec*, Québec, Charles Pageau, 1904, Annexe 5, Enquêtes dans Bonaventure, p. 2-3.

64. *Recensements du Canada*, 1851, 1871, 1891.
65. « Rapport annuel de Pierre Fortin..., 1857 », *loc. cit.*
66. Pye, *Canadian...*, p. 20.
67. « Rapport annuel de Pierre Fortin..., 1860 », *Doc. de la Session*, vol. 19 (1861), doc. no 15.
68. *Doc. de la Session (Q)*, vnl. 19 (1886), doc. no 4, app. 37, p. 77.
69. *Ibid.*
70. Rastoul et Ross, *La Gaspésie...*, p. 35.
71. Antoine Gagnon, *Histoire de Matane, 1677-1977*. Rimouski, Impressions des Associés, 1977, p. 362.
72. *Ibid.*
73. Pierre-Yves Pépin, *La mise en valeur des ressources naturelles de la région Gaspésie-Rive-Sud*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1962, p. 182.
74. « Rapport annuel de Napoléon Lavoie..., 1875 », *Doc. de la Session (C)*, vol. 10 (1876), doc. no 5, p. 40.
75. *Journal de l'Assemblée législative*, session 1869, app. no 2.
76. « Fortin... 1858 », *loc. cit.*
77. « Rapport annuel de Pierre Fortin..., 1863 », *Doc. de la Session*, vol. 23 (1864), doc. no 5, p. 21.
78. « Fortin... 1857 », *loc. cit.*
79. *Recensement du Canada*, 1891 et Pelland, *Vastes champs... La Gaspésie...*, p. 109-115.
80. Blanchard, *op. cit.*, p. 97.
81. Alfred Pelland, *La région de Bonaventure*, Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1908, p. 14.
82. Pelland. *Vastes champs... La Gaspésie...*, p. 104.
83. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 42 (1909), doc. no 3, app. 53, p. 203-204.
84. *Rapport de la Commission...*, p. 18.
85. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 43 (1910), doc. no 67, « C.-E. Bernier au commissaire des Terres », 22 mai 1905.
86. Blanchard, *op. cit.*, p. 98.
87. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 19 (1886), doc. no 4, app. 37, p. 77.
88. *Journal de l'Assemblée législative*, vol. 15 (1857), app. no 25, La péninsule de Gaspé.
89. Blanchard, *op. cit.*, p. 81.
90. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 44 (1911), doc. no 104.
91. *Débats de la Chambre des Communes*, 11 mai 1914, Charles Marcil, p. 3703.
92. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 41 (1908), doc. no 10, Terres et Forêts, p. IX.
93. Pelland, *La région...*, p. 14.
94. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 24 (1890), doc. no 112, p. 73.
95. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 44 (1911), doc. no 104.
96. Rouillard, *La colonisation...*, p. 89.
97. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 24 (1890), doc. no 112, p. 49-50.
98. AEG, Bte 24 Chandler, « Victor Côté à Mgr Blais », 23 janvier 1914.
99. *Quebec Diocesan Gazette*, XX:3 (septembre 1913), p. 109.
100. Jean Audet, *Géographie de Chandler et de sa région immédiate*, Québec, M.A. (géographie), Université Laval, 1965, p. 77.
101. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 36 (1903), doc. no 22, p. 79.
102. *CSDQ*, vol. LX (1901), D. Horner, p. 104.
103. « Rapport annuel de Napoléon Lavoie..., 1874 », *Doc. de la Session (C)*, vol. 9 (1875), doc. no 5, p. 6.
104. Irénée Richard, « Un rêve avorté. L'entreprise de la Madeleine, 1915-1929 », *RHC*, vol. II, no 2 (avril-juin 1964), p. 73-80.
105. J.-A. Vézina, « La compagnie Price à Matane (1) », *RHM*, II:1 (décembre 1966), p. 17.
106. J.-A. Vézina, « La compagnie Price à Matane (2) », *RHM*, II:II (juillet 1967), p. 24.
107. Louis Blanchette, « Rapport Lyster (2) », *RHM*, XI:II (juin 1976), p. 25.

#### Chapitre 10: Les activités maritimes

1. « Rapport annuel de Pierre Fortin... 1864 », *Annual Report of Pierre Fortin*, Recueil de rapports annuels du service de protection des pêcheries du Golfe Saint-Laurent entre 1858 et 1870, Bibliothèque de la Législature du Québec, p. 37.
2. « Rapport annuel de Napoléon Lavoie... 1872 »,

- Doc. de la Session*, (c), vol. 6 (1873), doc. no 8, p. 14.
3. André Lepage, *Ressources documentaires pour l'étude des pêcheries gaspésiennes*, 1- *Le Fonds de la compagnie Robin*, Québec, MAC, Dir. du patrimoine, Rapport de recherche, 1980, p. 26.
  4. « Rapport annuel de Pierre Fortin... 1857 », *App. des JAL*, vol. 16 (1858), app. no 31.
  5. *Ibid.*
  6. « Rapport annuel de Pierre Fortin... 1862 », *Doc. de la Session*, vol. 21 (1863), doc. no 5, Tableau sur le nombre de bâtiments employés aux pêcheries...
  7. Thomas Pye, *Canadian Scenery: District of Gaspé*, Montréal, John Lovell, 1866, p. 33.
  8. Donat Robichaud, *Le Grand Chipagan. Histoire de Shippagan*, Montréal, Imprimerie Gaspé Ltée, 1976, p. 170.
  9. « Rapport annuel de Pierre Fortin... 1861 », *Doc. de la Session*, vol. 20 (1862), doc. no 11.
  10. Michel Le Moignan et Roch Samson, « William Hyman », *DBC*, vol. XI: *De 1881 à 1890*, sous presse.
  11. *Ibid.*
  12. Francine Lelièvre, *Histoire humaine du parc national Forillon*, Gaspé, MAIN, Parcs Canada, Recherche historique, 1973, p. 54.
  13. *Ibid.*, p. 54-55.
  14. Mabel Dunn-LeBoutillier, « Les LeBoutillier en Gaspésie », *RHC*, X:1 (janvier-mars 1972), p. 39.
  15. « Rapport annuel de Pierre Fortin... 1856 », *App. des JAL*, vol. 15 (1857), app. no 23.
  16. Notes d'André Lepage et Jean Laliberté dans *Images de la Gaspésie au XIXe siècle*, réédition de l'ouvrage de Thomas Pye, *Canadian...*, Québec, Presses Coméditex, 1980, p. 31.
  17. « Fortin... 1856 », *loc. cit.*
  18. « Fortin... 1857 », *loc. cit.*
  19. *RMDQ*, no 18 (avril 1868), « Mission de Rivière-au-Renard », p. 56.
  20. Auguste Béchar, *La Gaspésie en 1888*, Québec, Imprimerie nationale, 1918, p. 22.
  21. « Rapport annuel de Théophile Têtu... 1868 », *Doc. de la Session* (C), vol. 2 (1869), doc. no 12, p. 62.
  22. « Rapport annuel de Napoléon Lavoie... 1873 », *Doc. de la Session* (C), vol. 7 (1874), doc. no 4, p. 16.
  23. « Rapport annuel de Napoléon Lavoie... 1874 », *Doc. de la Session* (C), vol. 8 (1875), doc. no 5, p. 8.
  24. *Ibid.*
  25. « Rapport annuel de Napoléon Lavoie... 1875 », *Doc. de la Session* (C), vol. 9 (1876), doc. no 5, p. 40.
  26. « Lavoie... 1874 », *loc. cit.*, p. 78-81.
  27. James McPherson Lemoine, *Les pêcheries du Canada*, Québec, Atelier typographique du Canadien, 1863, p. 102-104.
  28. « Lavoie... 1875 », *loc. cit.*, p. 40.
  29. *Doc. de la Session* (Q), vol. 22 (1889), doc. no 3, État des comptes publics..., p. 25.
  30. André Lepage, *Histoire de la population et du peuplement de la péninsule de Forillon*, Québec, MAIN, Parcs Canada, Recherche historique, 1978, p. 88.
  31. A.P. Coleman, « The Gaspé Peninsula », *MSRC*, 1921.
  32. « Fortin... 1864 », *loc. cit.*, p. 37.
  33. « Rapport annuel de Pierre Fortin... 1859 », *Doc. de la Session*, vol. 18 (1860), doc. no 12, p. 132.
  34. « Rapport annuel de Napoléon Lavoie... 1877 », *Doc. de la Session* (C), vol. 11 (1878), doc. no 1, p. 5.
  35. Roch Samson, *La pêche à Grande-Grave au début du XXe siècle*, Québec, MAIN, Parcs Canada, Recherche historique, 1977, p. 70, 133.
  36. Se référer aux statistiques disponibles dans les rapports du Service canadien de protection des pêcheries du golfe Saint-Laurent ou du département de la Marine et des Pêcheries dans les documents parlementaires ou de session fédéraux.
  37. « Lavoie... 1875 », *loc. cit.*, p. 41.
  38. Moses H. Perley, « Report on the Fisheries of the Gulf of Saint Lawrence », 1849, *The Canadian Naturalist and Geologist*, vol. 4 (1859), p. 49.
  39. Pye, *op. cit.*, p. 33.
  40. *Ibid.*, p. 32-33.
  41. *Ibid.*, p. 15.
  42. « Fortin... 1857 », *loc. cit.*
  43. Samson, *La pêche...*, p. 23.
  44. « Rapport annuel de Napoléon Lavoie... 1869 », *Doc. de la Session* (C), vol. 3 (1870), doc. no 11, p. 16.
  45. Notes de Lepage-Laliberté..., p. XIII.
  46. Harold A. Innis, *The Cod Fisheries. The History of an International Economy*, Toronto, University of

- Toronto Press, 1940, p. 403.
47. «Fortin... 1859», *loc. cit.*
48. «Rapport annuel de Pierre Fortin... 1860», *Doc. de la Session*, vol. 19 (1861), doc. no 15.
49. Raoul Blanchard, *L'Est du Canada français, province de Québec*, Montréal, Beauchemin, 1935, vol. 1, p. 268.
50. Pye, *op. cit.*, p. 44.
51. Innis, *op. cit.*, p. 358.
52. Victor-Arnédée Huard, *Labrador et Anticosti*, Montréal, Beauchemin et Fils, 1897, p. 172-181.
53. *Ibid.*, p. 129.
54. «Fortin... 1859», *loc. cit.*, p. 137
55. *Doc. de la Session*, vol. 23 (1864), doc. no 71.
56. «Rapport annuel de Pierre Fortin... 1858», *app. du JAL*, vol. 17 (1859), app. no 15.
57. *Débats de la Chambre des Communes*, 3 mai 1879, Pierre Fortin, p. 1752.
58. «Rapport annuel de Pierre Fortin... 1855», *App. du JAL*, vol. 14 (1856), app. no 25.
59. «Fortin... 1856», *loc. cit.*
60. *Débats de la Chambre des Communes*, 3 mai 1869, Pierre Fortin, p. 157.
61. «Rapport annuel de Théophile Têtu... 1867», *Annual Report of Pierre Fortin*, Recueil de rapports annuels du Service de protection des pêcheries du golfe Saint-Laurent entre 1858 et 1870, Bibliothèque de la Législature du Québec, p. 21.
62. «Fortin... 1860», *loc. cit.*
63. *App. du JAL*, vol. IX (1852-1853), app. JJJJ (1853).
64. Samson, *La pêche...*, p. 24.
65. E.-T.-D. Chambers, *Les pêcheries de la province de Québec*, Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des pêcheries, 1912, p. 166.
66. *Doc. de la Session*, vol. 19 (1861), doc. no 32.
67. Firmin Létourneau, «La côte nord de Gaspé», *RHG*, III:4 (octobre-décembre 1965), p. 79.
68. *App. du JAL*, vol. XI (1852-1853), app. JJJJ (1853).
69. *Doc. de la Session*, vol. 24 (1865), doc. no 37, Rapport des inspecteurs des ports francs..., p. 18.
70. «Rapport annuel de Pierre Fortin... 1863», *Doc. de la Session*, vol. 23 (1864), doc. no 5, p. 42.
71. AEG, *Btc Port-Daniel. Correspondance et Documents*, «Lettre de Thomas-Eugène Beaulieu à Mgr Baillargeon», 20 décembre 1861.
72. *Doc. de la Session*, vol. 24 (1865), doc. no 37, Rapport des inspecteurs des ports francs..., p. 21 et 25.
73. *Ibid.*, p. 22-23.
74. *Ibid.*, p. 25.
75. «Fortin... 1864», *loc. cit.*, p. 39-40.
76. Charles-Eugène Roy et Lucien Brault, *Gaspé depuis Cartier*, Québec, Au Moulin des Lettres, 1934, p. 118.
77. André Lepage, *Le banc de Paspébiac, site commercial et industriel*, Québec, MAC, Dir. du patrimoine, Rapport de recherche, 1980, p. 80.
78. Jean-Chrysostome Langelier, *Esquisse sur la Gaspésie*, Lévis, Mercier et Cie, 1884, p. 75-76.
79. «Rapport annuel de Napoléon Lavoie... 1871», *Doc. de la Session (C)* vol. 5 (1872), doc. no 5, p. 22.
80. Langelier, *op. cit.*, p. 76.
81. Cité dans Louis-Zéphirin Joncas, *Les pêcheries du Canada*, Ottawa, Département de l'Agriculture, 1886, p. 18.
82. «Fortin... 1858», *loc. cit.*
83. «Fortin... 1856», *loc. cit.*
84. Lemoine, *Les pêcheries...*, p. 120-121.
85. «Lavoie... 1869», *loc. cit.*, p. 21.
86. «Les souvenirs de Marie-Dina Arseneau (1846-1951)», *RHG*, XV:2 (avril-juin 1877), p. 94.
87. *Commission de la conservation*, Canada, *Pêcheries maritimes de l'Est du Canada*, Ottawa, The Mortimer Co., 1912, p. 107.
88. «Rapport annuel de Pierre Fortin... 1865», *Doc. de la Session*, vol. 26 (1866), doc. no 36, p. 53.
89. «Lavoie... 1877», *loc. cit.*, p. 6.
90. Louis Bérubé, «La production», Esdras Minville, dir., *Pêche et chasse*, Montréal, Fides, 1946, p. 89.
91. «Rapport annuel de Napoléon Lavoie... 1870», *Doc. de la Session (C)*, vol. 4 (1871), doc. no 5, p. 227.
92. Fortin... 1856, 1858 et 1959, *loc. cit.*
93. David J. McDougall, «The Shipbuilders, Whalers and Master Mariners of Gaspé Bay in the Nineteenth Century», Eric W. Sager and Lewis R. Fisher, Eds., *The Enterprising Canadians: Entrepreneurs and Economic Development in Eastern Canada, 1820-1914*, St. John's Memorial University of Newfoundland, 1979,

- no 11, p. 136.
94. «Têtu... 1867», *loc. cit.*, p. 24.
95. McDougall, *loc. cit.*, p. 134.
96. Langelier, *op. cit.*, p. 37.
97. Rapport annuel de Napoléon Lavoie... 1871, 1872, 1876 et 1877, *op. cit.*
98. *Doc. de la Session* (C), vol. XXXVI (1902), doc. no 22, 31e rapport annuel du ministre de la Marine et des Pêcheries, 1901, p. 94.
99. Pierre Provost, *Contre vents et marées. Les 55 ans de la Coopérative des pêcheurs de Carleton*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1978, p. 74.
100. Richard Nettle, *The Salmon Fisheries of the St. Lawrence and its Tributaries*, Montréal, Lovell, 1867, p. 87.
101. *Revue Agricole*, octobre 1863, p. 18.
102. «Têtu... 1867», *loc. cit.*, p. 26.
103. «Lavoie... 1871», *loc. cit.*, p. 20 et 21.
104. Cité dans *Doc. de la Session* (C), vol. 13 (1880), doc. no 9, annexe 3, p. 51-55.
105. James McPherson Lemoine, *Chasse et pêche au Canada*, Québec, N.S. Hardy, 1887, p. 259.
106. Nous traiterons de la pêche sportive dans le chapitre intitulé «L'impact des communications».
107. Joncas, *Les pêcheries...*, p. 15.
108. Fabien Bugeaud, *Nos pêcheries*, Montréal, L'École Sociale Populaire, s.d., p. 3.
109. *Annuaire statistique du Québec*, 1919, p. 384.
110. Samson, *La pêche...*, p. 68.
111. Pierre-Yves Pépin, *La mise en valeur des ressources naturelles de la région Gaspésie-Rive-Sud*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1962, p. 104.
112. *Doc. de la Session* (C), vol. XLIII (1909), doc. no 22, p. 146.
113. AEC, tiroir *Paspébiac*. «Cyprien Larrivée à Mgr Jean Langevin», 16 février 1886.
114. AEC, tiroir *Paspébiac*. «Cyprien Larrivée à Mgr Jean Langevin», 9 mars 1886.
115. Lepage, *Ressources documentaires...*, p. 4.
116. Huard, *Labrador...*, p. 173.
117. John Mason Clarke, *The Heart of Gaspé. Sketches in the Gulf of St. Lawrence*, New York, The MacMillan Company, 1913, p. 57.
118. Innis, *op. cit.*, p. 428.
119. Alfred Pelland, *Vastes champs offerts à la colonisation et à l'industrie. La Gaspésie. Esquisse historique. Ses ressources, ses progrès et son avenir*, Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1914, p. 151.
120. Robichaud, *Le Grand Chypagan...*, p. 181.
121. L.-E. Carufel, *La péninsule gaspésienne et la colonisation dans les comtés de Gaspé et de Bonaventure*, Montréal, Tellier, 1903, p. 26.
122. Voir à ce sujet Louis Bérubé, *Coup d'oeil sur les pêcheries de Québec*, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, École supérieure des pêcheries, 1941, p. 16-18; Clarke, *The Heart...*, p. 60-62; Pierre Rastoul et Alain Ross, *La Gaspésie de Grosses-Roches à Gaspé*, Québec, Beauchemin Éditeur officiel du Québec, 1978, p. 187-188; Augustine Jalbert-Côté, «La révolte de 1909 à Rivière-au-Renard», *RHG*, IV:1 (janvier-mars 1966), p. 5-9.
123. *Le Cri de l'Est*, 19 avril 1912.

**Chapitre 12:**  
**La péninsule**  
**sort de son**  
**isolement**

1. «Rapport annuel de Pierre Fortin... 1863», *Doc. de la Session*, vol. 23 (1864), doc. no 5, p. 41.
2. Charles-Eugène Roy, *Percé, sa nature, son histoire*, Percé, 1947, p. 139-140.
3. *Débats de la Chambre des Communes*, 9 mars 1876, Théodore Robitaille, p. 549.
4. *Débats de la Chambre des Communes*, 23 avril 1883, Pierre Fortin, p. 821.
5. *Débats de la Chambre des Communes*, 7 mai 1888, Louis-Zéphirin Joncas, p. 1268.
6. *Débats de la Chambre des Communes*, 17 juin 1891, William LeBoutillier-Fauvel, p. 981.
7. Jean-Chrysostome Langelier, *Esquisse sur la Gaspésie*, Lévis, Mercier et Cie, 1884, p. 83.
8. «Rapport annuel de Pierre Fortin... 1860», *Doc. de la Session*, vol. 19 (1861), doc. no 15.
9. *Débats de la Chambre des Communes*, 14 mai 1902, Charles Marcil, p. 5037.

10. *Ibid.*, Rodolphe Lemieux, p. 5044.
11. *Débats de la Chambre des Communes*, Comité des subsides, 9 octobre 1903, p. 13721-13746.
12. *Ibid.*, 25 mars 1909, p. 3470.
13. Raoul Blanchard, *L'Est du Canada français, province de Québec*, Montréal, Beauchemin, 1935, vol. 1, p. 52.
14. Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides, 1971, p. 115.
15. Arthur Buies, *Chroniques canadiennes; humeurs et caprices*, Montréal, Sénécal, 1884, p. 248.
16. *L'Écho du Golfe*, 10 septembre 1885 et *Le Progrès de Valleyfield*, 10 septembre 1885.
17. *Débats de la Chambre des Communes*, 14 mai 1902, Charles Marcil, p. 5034.
18. *Le Soleil*, 8 juin 1908.
19. *Débats de la Chambre des Communes*, 24 avril 1914, Charles Marcil, p. 3084.
20. *Débats de la Chambre des Communes*, 18 mars 1918, Rodolphe Lemieux, p. 2321.
21. *Débats de la Chambre des Communes*, Comité des subsides, 23 juin 1897, p. 4339-4340.
22. *Le Canadien*, 10 avril 1867.
23. *Le Canadien*, 6 novembre 1867.
24. *Débats de la Chambre des Communes*, 19 décembre 1867, Pierre Fortin, p. 321.
25. Hamelin et Roby, *op. cit.*, p. 126.
26. «Rapport annuel de Napoléon Lavoie... 1870», *Doc. de la Session (C)*, vol. 4 (1871), doc. no 5, p. 227.
27. *Doc. de la Session (C)*, vol. 10 (1877), doc. no 6, annexe 28, Rapport supplémentaire sur le chemin de fer Intercolonial, p. 196.
28. Gaétan Gervais, *L'expansion du réseau ferroviaire québécois (1875-1895)*, Ph.D. (histoire), Université d'Ottawa, 1978, p. 327.
29. *La Minerve*, 12 septembre 1881.
30. Langelier, *op. cit.*, p. 82-87.
31. Gervais, *op. cit.*, p. 328.
32. *Débats de l'Assemblée législative*, 22 mars 1882, Louis-Joseph Riopel, p. 55.
33. Gervais, *op. cit.*, p. 329.
34. *Débats de la Chambre des Communes*, 10 avril 1884, Hector Langevin, p. 1603.
35. Cité dans Gervais, *op. cit.*, p. 335.
36. *Commission Royale d'enquête sur le chemin de fer de la Baie des Chaleurs*, Procès-verbaux des séances et dépositions des témoins, 1891, p. 202-203.
37. *Ibid.*, p. 849.
38. *Débats de la Chambre des Communes*, 2 avril 1900, Wilfrid Laurier, p. 2991-2992.
39. *Débats de la Chambre des Communes*, 15 juillet 1903, Charles Marcil, p. 6837-6838.
40. *Débats de la Chambre des Communes*, 20 janvier 1913, Charles Marcil, p. 1825.
41. Il est fait référence ici à la chute du gouvernement Mercier en décembre 1891, suite à ce qu'il est convenu d'appeler le scandale de la Baie-des-Chaleurs. Nous traitons de cette affaire dans le chapitre intitulé « Le personnel politique ».
42. Louis Blanchette, « Les chemins de fer du littoral nord de la Gaspésie », *RHM*, X:II (juillet 1975), p. 46.
43. *Le Progrès du Golfe*, 12 août 1904.
44. Jacques Ouellet, « La venue du chemin de fer dans l'Est du Québec », *RHBSL*, III:3-4 (décembre 1976), p. 18.
45. Antoine Gagnon, *Histoire de Matane, 1677-1977*, Rimouski, Impressions des Associés, 1977, p. 457.
46. Ivan S. Brookes, *The Lower St. Lawrence: a Pictorial History of Shipping and Industrial Development*, Cleveland, Fresh Water Press, 1974, p. 249.

**Chapitre 13:  
L'organisation  
sociale  
et politique**

1. Nérée Gingras, « Vieux papiers: Impressions de Gaspésie en 1857 », *Le Canada français*, 26:5 (janvier 1939), p. 486-487.
2. *Statuts du Canada*, 1861, (23 Vict., chap. 18, sect. 46).
3. AER, *Registre des actes officiels: A*; du 15 janvier 1867 au 3 mars 1870, p. 97.
4. *Le Canada ecclésiastique*, 1890, p. 42-44.
5. *Le Canada ecclésiastique*, 1918, p. 99.
6. AEG, Bte 82: *Bonaventure*, « Pétition des gens de Bonaventure à Mgr Turgeon », 27 décembre 1852.
7. Jean-Chrysostome Langelier, *Esquisse sur la Gaspésie*, Lévis, Mercier et Cic, 1884, p. 90.

- 8 D.R. Keyworth, Ed., *St. James' Anglican Church, Port Daniel. One Hundred Years of Witness*, s.l., 1969, p. 21.
- 9 Langelier, *op. cit.*, p. 90.
- 10 AEG, *Mont-Louis. Correspondances: 1867-1897. Documents: 1845-1897*, «Joseph-Marie Dubé à Mgr Blais», vers 1891.
- 11 AEG, Bte 30: *Douglastown*, «Jérôme Sasseville à Mgr Turgcon», 26 novembre 1851.
- 12 CSDQ, vol. XVII (1859), p. 31.
- 13 CSDQ, vol. XVIII (1860), J. de Moulpiéd, p. 16.
- 14 CSDQ, vol. XXIII (1865), J. de Moulpiéd, p. 22.
- 15 BUA, *Quebec Diocesan Archives*, B-13 (or-pr), no 59.
- 16 CSDQ, vol. LVI (1897), A.S. Balfour, p. 90.
- 17 Dorothy Phillips, *St. Matthew's Church, Peninsula*, s.l., 1979, p. 21.
- 18 *The Quebec Diocesan Gazette*, II:15 (mars 1895), G.R. Walters, p. 54.
- 19 *The Acts and Proceedings of the Sixth General Assembly of the Presbyterian Church in Canada*, Toronto, Presbyterian Printing House, 1880, p. CLXII.
- 20 Phillips, *op. cit.*, p. 21.
- 21 *Ibid.*, p. 35 et 67.
- 22 *Les églises du diocèse de Gaspé*, Rimouski, Imprimerie Bellavance Inc., 1979, p. 183.
- 23 Cité dans Béatrice Chassé, *L'affaire Casault-Langevin*, D.E.S. (histoire), Université Laval, 1965, p. 18.
- 24 Cité dans *Ibid.*, p. 12.
- 25 André Lepage, *Histoire de la population et du peuplement de la péninsule de Forillon*, Québec, MAIN, Parcs Canada, Recherche historique, 1978, p. 59.
- 26 *Quebec Diocesan Gazette*, XVII:9 (septembre 1910), p. 115.
- 27 Frank W. Remiggi, «La lutte du clergé contre le marchand de poisson», Eric W. Sager and Lewis R. Fisher, Eds, *The Enterprising Canadians: Entrepreneurs and Economic Development in Eastern Canada, 1820-1914*, St. John's, Memorial University of Newfoundland, 1979, no 13, p. 185-197.
- 28 RMDQ, no 14 (mars 1861), «Missions du district de Gaspé», p. 46.
- 29 RMDQ, no 18 (avril 1868), «Missions de Gaspé», p. 41-42 et 46.
- 30 AEG, *Port-Daniel. Correspondance et Documents*, «Thomas-Eugène Beaulieu à Mgr Baillargeon», 20 décembre 1861.
- 31 Les archives des pères Capucins de Ristigouche sont accessibles aux ANQR.
- 32 «Les Capucins à Ristigouche», *RHIG*, X:2-3 (avril-septembre 1972), p. 202.
- 33 AEG, Bte 24: *Chandler*, lettre du 7 mars 1917.
- 34 ARSAB, *Digesta Chronica Collegiorum Congregationis S. Redemptoris provincia Belgica, Vice-prov. Canadensis, 1879-1891*, tabella
- 35 *Journal de l'Assemblée législative*, vol. XI (1852-1853), app. JJ (1853).
- 36 *Ibid.*
- 37 *Journal de l'Instruction Publique*, 1861, p. 191.
- 38 Auguste Béchard, *La Gaspésie en 1888*, Québec, Imprimerie nationale, 1918, p. 113-114.
- 39 *Journal de l'Instruction Publique*, 1863, p. 153.
- 40 *Doc. de la Session*, vol. 21 (1862), doc. no 34, Extrait du rapport de M. l'inspecteur Béchard.
- 41 AEG, Bte *Percé (Ile Bonaventure)*, Rapport annuel sur les missions de Percé et du Cap Désespoir, 1858-1859.
- 42 Lionel Allard, «L'éducation en Gaspésie en 1855», *RHIG*, I:2 (mai-juin 1963), p. 69.
- 43 *Doc. de la Session (Q)*, vol. 20 (1887), doc. no 5, RSIP, 1885-1886, p. 49.
- 44 *Doc. de la Session (Q)*, vol. 22 (1889), doc. no 5, RSIP, 1887-1888, p. 84.
- 45 *Doc. de la Session (Q)*, vol. 15 (1881-1882), doc. no 5, RSIP, 1880-1881, p. 81.
- 46 *Doc. de la Session (Q)*, vol. 8 (1874-1875), doc. no 3, RSIP, 1873-1874, p. 116.
- 47 *Doc. de la Session (Q)*, vol. 20 (1887), doc. no 5, RSIP, 1885-1886, p. 56.
- 48 *Doc. de la Session (Q)*, vol. 27 (1893), doc. no 5, RSIP, 1892-1893, p. 102-103.
- 49 Lionel Allard, «L'éducation en Gaspésie en 1900», *RHIG*, I:4 (octobre-décembre 1903), p. 162.
- 50 *Annuaire statistique du Québec*, 1919, p. 170.
- 51 *Doc. de la Session (Q)*, vol. 6 (1873), doc. no 3, RSIP, 1872-1873, p. 17.

52. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 15 (1881-1882), doc. no 5, RSIP, 1880-1881), p. VI-VII.
53. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 1 (1869), doc. no 2, RSIP, 1867-1868 et vol. 18 (1884-1885), doc. no 5, RSIP, 1883-1884, p. 358-381.
54. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 19 (1886), doc. no 5, RSIP, 1884-1885, p. 444.
55. AEG, Bte Carleton, *Documents 1841-1926*, « Soeur St-Robert à Mgr Blais », 29 janvier 1914.
56. *Annuaire statistique du Québec*, 1915, p. 315.
57. *Journal de l'Assemblée législative*, vol. 14 (1856), app. no 2, doc. no 16.
58. *Journal de l'Assemblée législative*, vol. XI (1852-1853), app. JJ (1853).
59. Calculs faits à partir de *Doc. de la Session (Q)*, vol. 14 (1869-1880-1881), RSIP, 1867-1868-1879-1880.
60. Alfred Pelland, « Vastes champs offerts à la colonisation et à l'industrie. La Gaspésie. Esquisse historique. Ses ressources, ses progrès et son avenir », Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries. *Annuaire statistique du Québec*, 1915, p. 315.
61. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 36 (1903), doc. no 5, RSIP, 1901-1902, p. 19.
62. Dans son édition du 10 novembre 1900, *Le Soleil* se vante même d'avoir plus de 1 500 abonnés dans le seul comté de Gaspé!
63. Les exemplaires de ce journal sont très rares. Celui du 13 février 1851 (vol. 4, no 7) se trouve à la Bibliothèque de la Législature du Québec et il existe quelques autres copies non classées aux archives du palais de justice de New-Carlisle.
64. Les seuls originaux connus sont à la Bibliothèque du Séminaire de Québec. On y retrouve les onze numéros de la collection.
65. Stanislas Drapcau, *Études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada depuis dix ans: 1851-1861*. Québec, Léger Brousseau, 1863, p. 24.
66. *Gazette officielle du Québec*, janvier-décembre 1869, p. 33.
67. Pelland, *op. cit.*, p. 176 et 180.
68. Il existe des biographies officielles des parlementaires fédéraux et provinciaux depuis 1867. Il s'agit dans le cas des députés fédéraux du volume de J.K. Johnson. *The Canadian Directory of Parliament, 1867-1967*, Ottawa, Public Archives of Canada, 1968, 731 p. Pour les élus provinciaux, il faut consulter le *Répertoire des parlementaires québécois, 1867-1978*, Québec, Assemblée nationale du Québec, 1980, 796 p.
69. AEG, Bte 83: *Bonaventure*, « Joseph-Louis Alain à Mgr Turgeon », 22 août 1861.
70. *L'Événement*, 17 et 19 octobre 1876.
71. Cité dans Béatrice Chassé, *L'affaire...*, p. 19.
72. Cité dans *Ibid.*, p. 21.
73. AEG, *Maria. Correspondances: 1860-1902*, « Jacob Gagné à Mgr Edmond Langevin », s.d.
74. Andrée Désilets, *Une figure politique du 19e siècle, François-Xavier Lemieux*, DES (histoire), Université Laval, 1964, p. 87.
75. AEG, Bte 48: *Diocèse avant érection*, « Prêtres et missionnaires du comté de Bonaventure à Mgr Langevin », 14 avril et 26 août 1890.
76. *L'Électeur*, 5 octobre 1886. Voir aussi le numéro du 7 octobre. Du côté conservateur, consulter les articles du *Journal de Québec* des 7, 8, et 9 octobre.
77. *Commission Royale d'enquête sur le chemin de fer de la Baie des Chaleurs*, Procès-verbaux des séances et dépositions des témoins, p. 200.
78. *Le Soleil*, 28 avril 1897.
79. Claire Marcil Bruchési, « Biographie de l'Honorable Charles Marcil », *RHG*, VIII:2 (avril-juin 1970), p. 111.
80. *Le Soleil*, 5 juin 1908.
81. *Débats de la Chambre des Communes*, 29 mai 1913, Charles Marcil, p. 11606.
82. Provincial Tourist Bureau, *The Gaspé Peninsula. History, Legends, Resources, Attractions*, Québec, Department of Highways and Mines, 1930, p. 203.
83. CSDQ, vol. LXXV (1916), A.J. Vibert, p. 95.
84. Antoine Gagnon, *Histoire de Matane, 1677-1977*, Rimouski, Impressions des Associés, 1977, p. 565.
85. *Rapport sur la treizième élection générale pour la Chambre des Communes du Canada*, Ottawa, 1917, comtés de Bonaventure, Gaspé et Matane.
86. *Ibid.*
87. *Rapport sur la quatorzième élection générale pour la Chambre des Communes du Canada*, Ottawa, 1921, comtés de Bonaventure, Gaspé et Matane.
88. *Le Soleil*, 23 et 30 novembre 1921.
89. Phillips, *St. Matthew's...*, p. 69.
90. Gagnon, *op. cit.*, p. 424.

91. *Le Devoir*, 2 octobre 1914 et G.W.L. Nicholson, *Le corps expéditionnaire canadien, 1914-1918*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1963, p. 34-35.

#### Chapitre 14: Les problèmes de l'économie

1. Louis Bérubé, « La Production », Esdras Minville, dir., *Pêche et Chasse*, Montréal, Fides, 1946, p. 96. Nous empruntons à cet auteur les quelques données statistiques qui suivent.
2. *La Voix de Gaspé*, 10 avril 1930.
3. Pierre-Yves Pépin, *La mise en valeur des ressources naturelles de la région Gaspésie-Rive-Sud*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1962, p. 105.
4. Paul Larocque, *Pêche et coopération au Québec*, Montréal, Éditions du Jour, 1978, p. 59.
5. Pour l'histoire du mouvement coopératif en Gaspésie, voir plus loin le chapitre intitulé « Le religieux et le social ».
6. *Gaspésie*, 16 janvier 1960.
7. MEG, F.-X. Ross, no 39, Circulaire au Clergé, 4 janvier 1928, p. 408 et 409.
8. *La Voix de Gaspé*, 25 octobre 1928. Voir aussi; *Ibid.*, 11 octobre 1928, 12 décembre 1928, 28 février 1929 et 13 juin 1929, pour les autres données sur l'évolution de l'industrie de la pêche pendant cette décennie.
9. Raoul Blanchard, *L'Est du Canada français, province de Québec*, Montréal, Beauchemin, 1935, vol. 1, p. 44.
10. Claude Allard, *Le Comté de Bonaventure*, Licence (sciences sociales), Université Laval, 1947, p. 31.
11. Blanchard, *op. cit.*, p. 90 et AEG, Bte Agriculture, « Alexandre Bardou à Mgr Ross », juin 1929.
12. *La Voix de Gaspé*, 28 février 1929.
13. Ministère de l'Intérieur, *La Gaspésie; ses ressources naturelles et son développement économique*, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1926, p. 20.
14. *Annuaire statistique du Québec*, 1931, p. 296-299.
15. *La Voix de Gaspé*, 11 septembre 1930.
16. Blanchard, *op. cit.*, p. 90.
17. MEG, F.-X. Ross, no 7, C. Cl., 21 juillet 1923, p. 65.
18. *Doc. de la Session (Q)*, Vol. 62 (1929), Rapport du ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, tableau 1, p. 1.
19. J.-E. Garon, *Historique de la colonisation dans la province de Québec de 1825 à 1940*, Québec, Ministère de la Colonisation, 1940, p. 41-43.
20. *Ibid.*, p. 11.
21. *Doc. de la Session (Q)*, Vol. 60 (1927), Rapport du ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, p. 276.
22. *Guide du colon*, 1930, p. 68.
23. MEG, F.-X. Ross, no 7, C. Cl., 21 juillet 1923, p. 69.
24. Réal Bujold, « Val-d'Espoir. Un arc-en-ciel gaspésien », RHG, XI:4 (octobre-décembre 1973), p. 278.
25. *Guide du colon*, 1930, p. 80.
26. Gregor Kremenliev, *The Company and the Town: A History of the Pulp and Paper Town of Chandler, Quebec (1912-1971)*, M.A. (History), Concordia University, 1975, p. 62-65, 99-118.
27. Irénée Richard, « Un rêve avorté. L'entreprise de la Madelcine, 1915-1929 », RHG, II:2 (avril-juin 1964), p. 80-85.
28. Ministère de l'Intérieur, *La Gaspésie...*, p. 27.
29. *La Voix de Gaspé*, 21 février 1929.
30. Benoit Brouillette, « L'industrie des pâtes et du papier », Esdras Minville, dir., *La forêt*, Montréal, Fides, 1944, p. 200.
31. Antoine Bernard, *La Gaspésie au soleil*, Montréal, Les Clercs de St-Viateur, 1925, p. 299.
32. Esdras Minville, « Le problème social de la forêt », Minville, *La forêt*, p. 334.
33. Provincial Tourist Bureau, *Along Quebec Highways — Tourist Guide*, Quebec, Department of Highways and Mines, 1930, p. 275.
34. *Recensement du Canada*, 1921, 1931.
35. Blanchard, *op. cit.*, p. 102-103.
36. *La Voix de Gaspé*, 17 janvier 1929.
37. *La Voix de Gaspé*, 7 mars 1929.
38. *Annuaire statistique du Québec*, 1922-1930.
39. Blanchard, *op. cit.*, p. 63.
40. Joseph Risi, « Petite histoire d'une vieille étude économique en Gaspésie », *La problématique du développement en milieu rural*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, 1976, p. 202.

41. Ces estimations sont faites à partir des trois inventaires suivants: *Inventaire des ressources naturelles et industrielles 1937 — Comté municipal de Gaspé-Ouest... Comté municipal de Gaspé-Est... Comté municipal de Bonaventure*, ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce de la Province de Québec, 1937. Elles reposent sur des bases plus solides que les chiffres des recensements fédéraux qui comptent comme pêcheurs tous ceux qui, âgés de dix ans et plus, tirent un revenu quelconque de la pêche, sans considérer le temps qu'ils y ont consacré. Voir aussi J. Risi, *Rapport général sur l'enquête économique faite dans les comtés de Gaspé-Nord, Gaspé-Sud et les Isles-de-la-Madeleine*, manuscrit, 1937, p. 15.
42. *Inventaire... Gaspé-Ouest*, p. 21 et 25 et *Inventaire des ressources naturelles et industrielles 1937 — Comté municipal de Matane*, ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce de la Province de Québec, 1937, p. 36 et 106.
43. *Débats de la Chambre des Communes*, 21 mai 1932, Onésime Gagnon, p. 3205-3215.
44. *Rapport général du ministre de la Chasse et des Pêcheries de la province de Québec, 1945-1946*, tableau 7, p. 24 et 25; Bérubé, *loc. cit.*, p. 102-103.
45. Louis Bérubé, *Coup d'oeil sur les pêcheries de Québec, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, École supérieure des pêcheries*, 1941, p. 48: «La production...», *loc. cit.*, p. 110-111; Pépin, *La mise en valeur...*, p. 107; Larocque, *op. cit.*, p. 62.
46. Paul Larocque, *op. cit.*, p. 54 et 55; J. Risi, *op. cit.*, Manuscrit, 1957, p. 38.
47. Robert Rumilly, Maurice Duplessis et son temps, Montréal, Fides, 1973, vol. 1, p. 351.
48. Pierre Rastoul et Alain Ross, *La Gaspésie de Grosses-Roches à Gaspé*, Québec, Librairie Beauchemin/Éditeur officiel du Québec, 1978, p. 82.
49. Ivan S. Brookes, *The Lower St. Lawrence: A Pictorial History of Shipping and Industrial Development*, Cleveland, Freshwater Press, 1974, p. 249.
50. AEG, Tiroir 13, *Bois et mines*, «Eugène S. Audet à Mgr Ross», 15 mai 1928; «Plainte de Jean-Marie Côté de Petite-Anse» et «État de compte de Jean-Marie Côté à la Mont Louis Seignior Limited», mars 1934.
51. *Inventaire... Gaspé-Ouest*, p. 21.
52. Gérard Guité, *Le milieu gaspésien et ses ressources*, thèse (sciences sociales), Université Laval, 1940, p. 41; *Inventaire... Gaspé-Ouest*, p. 45 et *Inventaire... Gaspé-Est*, p. 146.
53. Guité, *op. cit.*, p. 50, 53; Larocque, *op. cit.*, p. 19, 22 et 23.
54. Blanchard, *L'Est du Canada...* p. 94.
55. Guité, *op. cit.*, p. 51 et 52; *Inventaire... Matane*, p. 23.
56. Guité, *op. cit.*, p. 52.
57. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 19 (1935-1936), Rapport du ministre de la Colonisation, 1935, p. 223.
58. AEG, Bte Colonisation, *Catéchisme (Enseignement)*, «Mgr Ross à Irénée Vautrin», 14 février 1935.
59. AEG, Tiroir *Brébeuf*, «François Casey à Mgr Ross», 29 novembre 1938.
60. *Inventaire... Matane*, p. 29, 137, 139 et 141.
61. Au sujet de cette colonie, voir dans le chapitre «Le religieux et le social» la question des syndicats forestiers.
62. *Inventaire des ressources naturelles 1937 — Gaspésie — conclusions générales*, Ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce de la Province de Québec, 1937, p. 3.
63. *Inventaire... Matane*, p. 14.
64. *Inventaire... Gaspé-Est*, p. 10.
65. *Inventaire... Conclusions générales*, p. 17 et 18.
66. À moins d'indications contraires, les renseignements contenus dans cette partie proviennent de Pépin, *La mise en valeur...*
67. *Le comté de Gaspé-Ouest. Inventaire économique*, 1958, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1959, p. 35.
68. Paul Boucher, *Monographies économique-sociales des comtés ruraux du Québec, La Gaspésie*, Québec, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 1962, p. 25.
69. Kremenliev, *The Company...*, p. 74-79.
70. BAEQ, *Esquisse du plan. Les mines*, Mont-Joli, 1965, p. 14.
71. Claude Labarre, *L'impact économique régional du complexe minier de Murdochville*, Mont-Joli, 1966, p. 25 et 26.
72. *Le comté de Gaspé-Ouest...*, p. 35.
73. Sur la question des nouveaux types de navires, voir Larocque, *op. cit.*, p. 239-251 et Pépin, *op. cit.*, p. 118-120.
74. Larocque, *op. cit.*, p. 317.

75. Pour cette sous-partie, outre Pépin, nous nous sommes servis de Boucher, *op. cit.*, et des *Recensements du Canada*, 1941, 1951 et 1961.

76. Marcel Rioux, *Belle-Anse*, Ottawa, Musée national du Canada, Bulletin no 138, 1961, p. 66.

#### Chapitre 15: L'impact des communications

1. *Le Devoir*, 25 août 1934.
2. *Débats de la Chambre des Communes*, 25 avril 1921, Rodolphe Lemieux, p. 2561.
3. *Le Devoir*, 25 août 1934.
4. Cité dans Denis Cayouette, «Le circuit ferroviaire dans Gaspé-Sud», *RHG*, XVII:65 (janvier-mars 1979), p. 25-26.
5. Péninsulaire (Charles-Eugène Roy), *La Gaspésie intérieure. Ses richesses, ses besoins, son avenir*, Montréal, L'École sociale populaire, 1928, p. 5.
6. Cité dans *Ibid.* p. 2.
7. *Débats de la Chambre des Communes*, 19 avril 1950, Léopold Langlois, p. 1746.
8. Cité dans Alphonse Loisselle. *La Gaspésie d'aujourd'hui (La Bretagne Canadienne)*, Montréal, Ed. Al. Loisselle, 1948, p. 66.
9. *Débats de la Chambre des Communes*, 13 février 1962, Roland English, p. 881.
10. Divers documents émanant du Service des relations publiques de la Clarke Transport Canada Inc. et Pierre-Yves Pépin, *La mise en valeur des ressources naturelles de la région Gaspésie-Rive-Sud*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1962, p. 330.
11. *Le Devoir*, 14 août 1941.
12. Cité dans Robert Rumilly, *La Gaspésie. Enquête économique*, Québec, Le Soleil, 1944, p. 87.
13. Pépin, *op. cit.*, p. 337; *Ma Gaspésie*, 23 janvier 1958 et 7 novembre 1959.
14. Pépin, *op. cit.*, p. 337 et BAEQ, *Esquisse du Plan. Le transport*, Mont-Joli, 1965, p. 229.
15. Pépin, *op. cit.*, p. 338 et BAEQ, *op. cit.*, p. 222.
16. *Le Devoir*, 31 mai 1919.
17. *La Voix de Gaspé*, 13 septembre 1928 et 27 décembre 1928.
18. *La Voix de Gaspé*, 13 septembre 1928.
19. *Ibid.*, 18 avril 1929.
20. *Annuaire statistique du Québec*, 1927, 1931; *La Voix de Gaspé*, 28 février 1929.
21. *La Voix de Gaspé*, 13 juin 1929.
22. Provincial Tourist Bureau, *The Gaspé Peninsula. History. Legends, Resources, Attractions*. Québec, Department of Highways and Mines, 1930, p. 100 et 114 (traduction libre).
23. Office provincial du Tourisme, *La Gaspésie. Histoire, Légendes, Ressources, Beautés*. Québec, Ministère de la Voirie et des Mines, 1933, p. 75, 99, et 115.
24. *Le Gaspésien*, 3 janvier 1931.
25. Roger Brière, *Le tourisme en Gaspésie*, M.A. (géographie), Université de Montréal, 1957, p. 45.
26. Labarre, *L'impact économique régional du complexe minier de Murdochville*, Mont-Joli, 1966, p. 23.
27. Jules Bélanger, «Le Comte Jacques de Lesseps», *RGH*, VIII:1 (octobre-décembre 1970), p. 181-187.
28. Pépin, *La mise en valeur...*, p. 328 et «La symbiose progressive des régions Gaspésie-Rive-Sud et Côte-Nord», *L'Actualité économique*, 35:4 (janvier-mars 1960), p. 634.
29. Le lecteur intéressé à plus de détails consultera avec profit *Le Progrès du Golfe*, 30 juillet 1948, et Claude Allard, «Désastre aérien en 1948», *RHG*, 1:3 (juillet-septembre 1963), p. 146-148.
30. Monique J. Lebel, «Le téléphone dans le Bas Saint-Laurent», *RHBSL*, IV:3-4 (septembre 1977), p. 4 et 6.
31. Québec Téléphone, Service des Relations publiques, *Inventaire du Livre des délibérations du bureau de direction de la Compagnie du Téléphone de Métis*, p. 11.
32. Québec Téléphone, Service des Relations publiques, *Inventaire du Livre des délibérations du bureau de direction de «The Bonaventure & Gaspé Telephone Company»*, p. 1 et 2.
33. *Ibid.*, p. 4 et 5.
34. *Annuaire statistique du Québec*, 1929, p. 374-375.
35. Québec Téléphone, Service des Relations publiques, *Inventaire du Livre des délibérations du bureau de direction de «The Bonaventure...»*, p. 9.
36. *La Voix de Gaspé*, 24 janvier 1929.
37. AEG, Tiroir 15: *Caisse Populaires*, «Georges Fre-

- nette à Mgr Ross», 25 septembre 1931.
38. André Beaulieu et Jean Hamelin, *Les journaux du Québec de 1764 à 1964*, Québec, PUL, 1965, p. 23.
39. Entrevue avec Lionel Boisseau, prêtre et animateur d'une réflexion religieuse quotidienne à CHNC, New-Carlisle, 16 juillet 1979.
40. Elzéar Lavoie, «L'évolution de la radio au Canada français avant 1940», *Recherches sociographiques*, XII:1 (janvier-avril 1971), p. 41.
41. *À Pleines Voiles*, 1:4 (1er avril 1945), p. 12.
42. Jacques De Guise, *Les médiums d'information à l'intérieur du territoire-pilote*, Mont-Joli, 1965, p. 58.
43. Bertrand Émond, «CKBL: Une station régionale (1948-1972)», *RHBSL*, IV:3-4 (septembre 1977), p. 27.
44. Jean-Chrysostome Langelier, *Esquisse sur la Gaspésie*, Lévis, Mercier et Cie, 1884, p. 18.
45. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 23 (1890), Rapport du secrétaire et registraire de la Province de Québec pour l'exercice 1888-1889, app. 26, p. 72.
46. E.T.D. Chambers, *Les pêcheries de la province de Québec*, Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1912, p. 185.
47. James MacPherson Lemoine, *Chasse et pêche au Canada*, Québec, N.S. Hardy, 1887, p. 260.
48. *Débats de la Chambre des Communes*, 15 mai 1883, Pierre Fortin, p. 1279.
49. Chambers, *op. cit.*, p. 185.
50. Jean-Paul Dubé, *Dernière chance du saumon?*, Québec, Les Éditions La Liberté, 1972, p. 50.
51. Cité dans Paul-Louis Martin et Gilles Rousseau, *La Gaspésie de Miguasha à Percé*, Québec, Librairie Beauchemin/Éditeur officiel du Québec, 1978, p. 76-77.
52. Paul-Louis Martin, *Histoire de la chasse au Québec*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1980, p. 109 et 167.
53. Gaston Moisan, «Le caribou de Gaspé», *Le naturaliste canadien*, LXXXIII:10 (octobre 1956), nos 11-12 (novembre-décembre 1956) et LXXXIV:1 (janvier 1957), p. 226-234, 262-274, et 5-27.
54. Brière, *op. cit.*, p. 39 et 40.
55. Provincial Tourist Bureau, *Romantic Quebec-Gaspé Peninsula*, Québec, Roads Department, 1929, 32p.
56. *Doc. de la Session (Q)*, vol. 69 (1935), Rapport du ministre de la Voirie, p. 112; *Le Gaspésien*, 19 août 1933.
57. Wilfrid Boney, «The Gaspé Peninsula Wonderland», *The National Geographic Magazine*, LXVIII:2 (August 1935), p. 209-230.
58. Gérard Guité, *Le milieu gaspésien et ses ressources*, Licence (sciences sociale), Université Laval, 1940, p. 95.
59. Joseph Risi, *Rapport général sur l'enquête économique faite dans les comtés de Gaspé-Nord, Gaspé-Sud et les Iles-de-la-Madeleine*, Manuscrit, 1937, p. 57.
60. Brière, *op. cit.*, p. 18.
61. AEG, Tiroir 51: *Gouvernement provincial*, «Mgr Ross à Ralph Frederick Stockwell», 16 octobre 1933; MEG, F.-X. Ross, no 44, C. Cl., 24 juin 1929, p. 471; *Ibid.*, no 3, C. Cl., 25 mars 1933, p. 25.
62. Brière, *op. cit.*, p. 100 et 132.
63. Provincial Tourist Bureau, *The Gaspé...*, p. 196.
64. *Ibid.*, p. 132 (traduction libre).
65. Brière, *op. cit.*, p. 35 et 41. Dans les paragraphes qui suivent, nous emprunterons à cet auteur les données statistiques sur le tourisme.
66. Rioux, *Belle-Anse*, Ottawa, Musée national du Canada, bulletin no 138, 1961, p. 51.

## Chapitre 16 Le religieux et le social

1. AEG, «Rapport de la Commission nommée par le Chapitre à sa séance d'octobre 1920 pour étudier la question de la division du diocèse de Rimouski». Les chiffres ne correspondent pas tout à fait à ceux de la supplique à Rome qui donne 59 729 habitants (52 129 catholiques et 7 600 protestants) et 59 paroisses et missions.
2. *Ibid.*
3. Charles-Eugène Roy, «Érection du diocèse de Gaspé», *RHG*, X:2-3 (avril-septembre 1972), p. 75.
4. *Le Canada ecclésiastique*, 1923, p. 105. Ces chiffres sont contestés par Mgr Ross qui corrige *Le Canada ecclésiastique* de 1923 en indiquant 43 prêtres séculiers et 9 prêtres réguliers, ce que confirme d'ailleurs le premier annuaire diocésain publié en 1922. *Le Canada ecclésiastique*, 1946, p. 156. Le registre des statistiques de l'évêché de Gaspé indique, pour 1946, exactement 71 784 catholiques et 8 754 non-catholiques.

5. Ludger Trépanier, « Le clergé de Gaspé en 1922 », *RHG*, X:2-3 (avril-septembre 1972), p. 124.
6. « L'Histoire des Soeurs du Christ-Roi à Gaspé », *RHG*, IX:2 (avril-juin 1971), p. 286.
7. AEG, Bte *Mgr Ross*, La Gaspésie, Manuscrit d'une allocution prononcée à Rimouski, avril 1934, p. 15.
8. MEG, F.-X. Ross, no 3, Mandement d'Entrée, 3 mai 1923, p. 20 et 21.
9. Maurice LeBel, « Monseigneur François-Xavier Ross », *La Revue de l'Université Laval*, II:8 (avril 1948), p. 665.
10. MEG, F.-X. Ross, no 3, ME, 3 mai 1923, p. 28.
11. Cité dans LeBel, *loc. cit.*, II:7 (mars 1948), p. 588.
12. François-Xavier Ross, « L'expérience des Syndicats de pêcheurs », *Ensemble*, VI:1 (janvier 1945), p. 5 et 22.
13. MEG, F.-X. Ross, no 33, C. Cl., 18 décembre 1926, p. 363.
14. *Ibid.*, no 19, C. Cl. 5 mai 1936, p. 194-195.
15. AEG, Bte *Mgr Ross*, La Gaspésie, Manuscrit d'une allocution prononcée à Rimouski, avril 1934, p. 19.
16. LeBel, *loc. cit.*, II:7 (mars 1948), p. 591.
17. AEG, *Corr. Mgr Ross*, tiroir 2, Section A, Chemise I, « Mgr Ross à Eugène L'Heureux », 8 avril 1942.
18. Paul Larocque, *Pêche et coopération au Québec*, Montréal, Les Éditions du Jour, 1978, p. 19.
19. Lionel Allard, « L'Éducation en Gaspésie en 1925 », *RHG*, II:2 (avril-juin 1964), p. 104-106.
20. *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec pour l'année 1941-1942*, app. no 1, p. 128. La région no 8 comprend les districts scolaires de Rimouski, Mont-Joli, Matane, Matapédia, Bonaventure, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud et les Îles-de-la-Madeleine.
21. AEG, Bte *Mgr Ross*, La Gaspésie, Manuscrit d'une allocution prononcée à Rimouski, avril 1934, p. 18.
22. *Annuaire statistique du Québec*, 1927, p. 111.
23. Antoinette Bernard, *Les Soeurs de Saint-Paul de Chartres dans le monde. Au Canada*, Sainte-Anne-des-Monts, Les Soeurs de Saint-Paul, 1957, p. 349-352.
24. Marie-Anna Vignola, « Glanes », *RGH*, XII:2 (avril-juin 1974), p. 175. Tout ce numéro de la *RGH* est consacré à l'histoire des ursulines de Gaspé de 1924 à 1974.
25. *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec pour l'année 1936-1937*, app. no 1, p. 107; *Ibid.*, 1944-1945, app. no 1, p. 120.
26. *Ibid.*, 1942-1943, app. no 3, p. 184.
27. Jules Bélanger, « Le séminaire de Gaspé à travers le demi-siècle diocésain », *RGH*, X:2-3 (avril-septembre 1972), p. 168 et 173; MEG, F.-X. Ross, no 31, C. Cl., 1 octobre 1926, p. 340.
28. Antoine Bernard, *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada. Le second demi-siècle 1897-1947*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1951, p. 542.
29. *Annuaire du Séminaire de Gaspé*, 1943-1944, p. 11-14.
30. AEG, Tiroir 27: *Hôpital de Chandler*, « Mgr Blais à la Supérieure des soeurs de la Providence », 21 juillet 1915; Une soeur de la Providence, « Hôpital de la Providence de Chandler. Premier établissement hospitalier de la Gaspésie », *RHG*, X:2-3 (avril-septembre 1972), p. 190.
31. AEG, Tiroir 27: *Hôpital de Chandler*, « Convention entre la communauté des soeurs de la Charité de la Providence et la St. Lawrence Pulp and Lumber Corporation », 16 janvier 1917.
32. « Historique de l'Hôtel-Dieu de Gaspé », *RHG*, X:2-3 (avril-septembre 1972), p. 164. Paul Joncas, « Mgr F.-X. Ross, le premier fondateur de l'Hôtel-Dieu », *RHG* XIV:2-3 (avril-septembre 1976), p. 86. Pour plus de détails sur l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Gaspé, il faut consulter tout ce numéro spécial double intitulé « Les 50 ans de l'Hôtel-Dieu de Gaspé ».
33. Antoine Gagnon, *Histoire de Matane, 1677-1977*, Rimouski, Impressions des Associés, 1977, p. 413.
34. MEG, F.-X. Ross, no 7, C. Cl., 21 juillet 1923, p. 68.
35. Alexandre Boudreau, « Inventaire du mouvement coopératif en Gaspésie », *Ensemble*, V:4 (avril 1944), p. 18.
36. Le volume de Paul Larocque, *Pêche et coopération au Québec*, est un ouvrage de base pour l'étude du mouvement coopératif chez les pêcheurs gaspésien.
37. AUQR, Fonds *Louis Bérubé*, UQAR-75-02-2, « Rapport sur les coopératives de Gaspésie », décembre 1923, p. 7 et 12; Larocque, *op. cit.*, p. 47.
38. Ross, « L'expérience... », p. 5 et 6.
39. Georges Lafontaine, *Le coopératisme et l'organisation économique de la Gaspésie*, Montréal, Valiquette, 1940, p. 33.
40. Émile Bouvier, « En Gaspésie coopérative », *Rela-*

- tions, août 1941, p. 219; Jean Boucher, « On devient maître chez soi en Gaspésie », *Ensemble*, novembre 1941, p. 31; *À Pleines Voiles*, I:4 (1er avril 1945), p. 12; Larocque, *op. cit.*, p. 73-74.
41. Le siège social de Pêcheurs-Unis est d'abord situé à Québec, puis en 1940 à Gaspé et ensuite à Montréal. Gaspé devient un bureau régional de production en 1944. Une usine régionale a été aménagée à Matane pour desservir les pêcheurs de la Côte-Nord et de Gaspé-Nord. Voir Larocque, *op. cit.*, p. 88 et 89.
42. Larocque, *op. cit.*, p. 92-94.
43. Boudreau, « Inventaire... », p. 17.
44. Adrien Bernard, « Les Caisses Populaires ont 75 ans », *RHG*, XIV:1 (janvier-mars 1976), p. 8 et 11.
45. AEG, Tiroir 15: *Caisses Populaires*, « Rapport annuel de l'Union régionale des caisses populaires Desjardins du district de Québec », 1924, p. 28.
46. *Ibid.*, *Caisses Populaires*, « J.-Albert Saint-Laurent à Mgr Ross », 6 juillet 1937.
47. Cité dans Paul Leblanc, *La Gaspésie avant et après la coopération*, Montréal, Institut Carillon, 1945, p. 35.
48. MEG, F.-X. Ross, no 7, C. Cl., 21 juillet 1923, p. 72.
49. AEG, Tiroir 15: *Caisses Populaires*, « J.-Albert Saint-Laurent à Mgr Ross », 6 juillet 1937.
50. Bernard, *loc. cit.*, p. 21 et 22.
51. *À Pleines Voiles*, I:3 (1er mars 1945), p. 8.
52. AEG, Tiroir 15: *Caisses Populaires*, « J.-Albert Saint-Laurent à Mgr Ross », 23 janvier 1942.
53. *À Pleines Voiles*, 2:8 (1er août 1946).
54. Gérard Guité, « Une expérience intéressante à Maria », *Ensemble*, III:5 (mai 1942), p. 19.
55. Esdras Minville, « L'expérience de Grande-Vallée », *Ensemble*, IV:9 (novembre 1943), p. 3 et 4.
56. Alphonse Larochelle, « La colonie forestière de Grande-Vallée », *Ensemble*, VI:4 (avril 1945), p. 11.
57. Minville, *loc. cit.*, p. 5.
58. P.-A. Dorion, « Le Syndicat agricole et forestier de Grande-Vallée: une expérience coopérative », *Ensemble*, VIII:9 (novembre 1947), p. 12.
59. *À Pleines Voiles*, I:1 (1er janvier 1945). Le nombre de bûcherons indiqué ici semble nettement exagéré.
60. Paul Joncas, « Mgr Albini Leblanc, deuxième évêque de Gaspé (1946-1957) », *La Société Canadienne d'Histoire de l'Église Catholique*, Sessions d'études, 46 (1979), p. 111 et 112.
61. Paul Joncas, « Les évêques du diocèse de Gaspé », *RHG*, X:2-3 (avril-septembre 1972), p. 104 et 105.
62. MEG, A. Leblanc, M.E., 8 mai 1948, p. 21.
63. *Annuaire du Séminaire de Gaspé*, 1960-1961, p. 24.
64. *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec pour l'année 1943-1944*, app. no 1, p. 125.
65. AEG, Tiroir *Service Social*, « Les débuts du service social en Gaspésie », s.d.
66. Georges-Étienne Blanchard, *Schéma du problème hospitalier en Gaspésie*, Gaspé, Imprimerie de Chandler, 1953, p. 3-5.
67. Paul Bouchard, *Québec en évolution de Taschereau à Duplessis*, Québec, Publications Haleco, s.d., p. 25.
68. Département des Pêcheries de la Province de Québec, *Prospectus. École d'Apprentissage en Pêcheries. Grande-Rivière. Gaspé-Sud, Grande-Rivière*, 1958, p. 5-7.
69. Larocque, *op. cit.*, p. 158, 161 et 173.
70. *Ibid.*, p. 345.
71. *Bicentenaire de Bonaventure 1760-1960*, Bonaventure, 1960, p. 326; *Ma Gaspésie*, 13 mars 1958.
72. *Le comté de Gaspé-Ouest. Inventaire économique, 1958*, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1959, p. 45 et 119.
73. Gregor Kremenliev, *The Company and the Town: A History of the Pulp and Paper. Town of Chandler, Quebec (1912-1971)*, M.A. (History), Concordia University, 1975, p. 155 et 164-168.
74. Cité dans Engelbert St-Laurent, *La naissance du syndicalisme catholique dans l'Est du Québec 1941-1950*, M.A. (histoire), Université Laval, 1979, p. 83.
75. AEG, « Mgr Leblanc à Guillaume Cassivi », 5 septembre 1948.
76. St-Laurent, *op. cit.*, p. 90-91.
77. Entrevue avec Jean-Marie Jobin, directeur général de l'Union des Producteurs agricoles de la Gaspésie, Black-Cape, 16 juillet 1979.
78. Roger Cabot, *Le conflit de reconnaissance syndicale de Murdochville en 1957*, M.A. (relations industrielles), Université Laval, 1966, p. 4, 6 et 8.
79. AEG, *Dossier Grève de Murdochville*, correspondance de Mgr Paul Joncas avec diverses instances politiques et syndicales, 1957.

80. On consultera avec profit Roger Clarke, *In Them Days: the Breakdown of a Traditional Fishing Economy in an English Village on the Gaspé Coast*, Ph.D thesis (geography), McGill University, 1972, p. 118, 132 et 191.
81. Dorothy Phillips, *St. Matthew's Church, Peninsula*, s.l., 1979, p. 79 et 93.
82. *Quebec Diocesan Gazette*, LXII:5 (mai 1955), p. 13.
83. Yvan Daneau et Jean-Paul Gagnon, *Organisation sociale en Gaspésie*, M.A. (sociologie), Université Laval, 1962, p. 203.
- Chapitre 17:**  
**Politique**  
**et politiciens**
1. Antoine Gagnon, *Histoire de Matane, 1677-1977*, Rimouski, Impression des Associés, 1977, p. 434.
2. *Débats de la Chambre des Communes*, 21 mars 1935, Arthur Sauvé, p. 1908-1909.
3. Bona Arsenault, *Malgré les obstacles*, Québec, Institut littéraire du Québec, 1953, p. 160.
4. Marcel Rioux, *Belle-Anse*, Ottawa, Musée national du Canada, bulletin no 138, 1961, p. 42.
5. Arsenault, *op. cit.*, p. 160.
6. Rapports sur les quatorzièmes, quinzièmes et seizièmes élections générales pour la Chambre des Communes du Canada, Ottawa, 1921, 1925, 1926, comté de Gaspé.
7. *L'Action catholique*, 4 septembre 1926.
8. *Le Gaspésien*, 2 juillet 1931.
9. *Ibid.*, 11 juillet 1931.
10. Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, Montréal, Fides, 1973, T. 1, p. 153.
11. *Le Devoir*, 18 novembre 1935.
12. Arsenault, *op. cit.*, p. 74.
13. *Le Gaspésien*, 20 août 1931.
14. Rumilly, *op. cit.*, p. 203.
15. *Ibid.*, p. 227, 228 et 232.
16. Sur cet événement, voir *Le Devoir*, *La Presse*, et *Le Soleil* du 15 au 30 août 1934.
17. Nous devons ces détails sur les fortifications de Gaspé au capitaine Georges Allard de Gaspé qui servit comme officier de la marine canadienne au Fort Ram-say de 1942 à 1945.
18. *The Gazette*, 26 février 1972.
19. Michel Le Moignan, « Les Hospitalières et les torpilles allemandes. (la guerre en Gaspésie: 1941-1944) », RHG. XIV:54-55 (avril-septembre 1976), p. 124.
20. *Le Devoir*, 28 juin 1943. Voir aussi: Yvan S. Brookes, *The Lower St. Lawrence: A Pictorial History of Shipping and Industrial Development*, Cleveland, Freshwater Press, 1974, p. 225.
21. *La Presse*, 16 juin 1943.
22. *Le Devoir*, 22 juin 1943.
23. *Ibid.*, 7 juillet 1943. Voir aussi: *Ibid.*, 28 et 29 juin 1943.
24. *La Presse*, 17 juin 1943.
25. Gagnon, *Histoire...*, p. 424.
26. *Rapport sur la dix-neuvième élection générale pour la Chambre des Communes du Canada*, Ottawa, 1940, comtés de Gaspé, Bonaventure et Matapédia-Matane.
27. *Débats de la Chambre des Communes*, 24 juin 1942, J.-Alphée Poirier, p. 3801; *Ibid.*, 23 mars 1943, p. 1531.
28. *Le Devoir*, 5 novembre 1941.
29. *La Gazette du Canada*, LXXV:113 (23 juin 1942).
30. Marc L'atterneur, *Les tribulations des conservateurs au Québec (de Bennett à Diefenbaker)*, Québec, PUL., 1973, p. 115.
31. *Le Progrès du Golfe*, 2 juillet 1948. Notons que de 1942 à 1944, le cabinet Godbout compte deux ministres gaspésiens: Pierre-Émile Côté et Perreault Casgrain. Il faut ajouter cependant que Casgrain est ministre sans portefeuille.
32. *Coffin était innocent*, Beloeil, Les Éditions de l'homme, 1958, 188p. et *J'accuse les assassins de Coffin*, Montréal, Éditions du jour, 1963, 176p. Au moins un autre ouvrage a été publié sur la question: John Edward Belliveau, *Coffin Murder Case*, Markham, Paperjacks Ltd, 1979, 175p.
33. *J'accuse...* p. 175-176.
34. *Rapport de la Commission d'enquête Brossard sur l'affaire Coffin*, imprimé par l'Office d'information et de publicité du Québec, 27 novembre 1964 (3 vol.), p. 687 et 692.
35. Rumilly, *Maurice Duplessis...*, t. 2, p. 75.
36. *Débats de la Chambre des Communes*, 30 octobre 1957, Nérée Arsenault, p. 593.
37. L'atterneur, *op. cit.*, p. 207.

38. *Ma Gaspésie*, 26 décembre 1957 et 23 avril 1959.

**Chapitre 18:  
La Gaspésie  
en voie  
d'émancipation  
(1960-1980)**

\* Toutes les statistiques utilisées dans cette partie et pour lesquelles nous ne donnons pas de référence explicite ont été recueillies par l'auteur auprès des diverses instances concernées.

1. D'après une enquête scientifique effectuée par le *Financial Post* en 1963, alors que le revenu par personne s'établissait à \$1 310 au Québec, soit 87% du revenu moyen national, en Gaspésie, soit dans les comtés de Matane, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud et Bonaventure, il se situait à \$623, ce qui était 41% du revenu moyen national.

En 1967, une autre enquête effectuée par le journal *Le Soleil* révélait que 75 à 80% des jeunes Gaspésiens ayant terminé un cours de métier ou de technologie quittaient la région pour travailler au loin.

2. Cahier numéro 1 du *Plan de développement*, p. 11.

3. Clermont Dugas, *L'Est du Québec à l'heure du développement régional*, Cahiers de l'Université du Québec à Rimouski, numéro 1, 1973, p. 121-123.

4. Bertrand Lebel, « Notes sur l'animation sociale au BAEQ », *Parti pris*, III:10, mai 1966, p. XX.

5. Texte officiel de l'Entente, article 7.

6. Dugas, *op. cit.*, p. 127-128.

7. *Ibid.*, p. 118.

8. *Ibid.* p. 120, 130-131.

9. *Plan de développement*, cahier no 1, BAEQ, 30 juin 1966, p. 43.

10. Extraits d'une interview accordée à l'auteur par Amédée Lapierre le 12 mai 1981.

11. Ce comité fut formé le 8 avril 1967 au cours d'une réunion tenue à Gaspé par le Comité d'Organisation de l'Enseignement collégial en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, lui-même mis sur pied par suite d'une initiative de l'Association des Anciens du Séminaire de Gaspé en sa réunion du 25 septembre 1966. Il se composait de représentants des onze institutions d'enseignement collégial de la région concernée, de neuf représentants des groupes socio-économiques de la même région. Il se donna comme exécutif Jules Bélan-

ger à la présidence, Wilfrid Carter et Guy Émond aux vice-présidences et Jude Hughes au secrétariat.

12. Marcelle Beaupré *et al.*, *Vers une politique de décentralisation*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, avril 1981, 165p. (L'année universitaire se divise en trois sessions: automne, hiver, été. Les statistiques des sessions de l'été et de l'automne 1974 n'étaient pas disponibles.)

13. *Ibid.*, p. 156.

14. Statistiques du diocèse de Gaspé. Ces chiffres excluent la population des Îles-de-la-Madeleine mais ils incluent celle des non-catholiques de la péninsule (comtés de Bonaventure et de Gaspé, soit de Risigouche à Cap-Chat). Ces statistiques ne correspondent pas exactement à celles de Statistique Canada que nous avons utilisées ailleurs dans cet ouvrage.

15. *Lettres patentes constituant en corporation la Société historique de la Gaspésie*, publiées dans RHG, I: 1 (janvier-mars 1963), p. 47-48.

16. François Picard, « La Gaspésie des archéologues », *Gaspésie*, XIX:74 (avril-juin 1981), p. 30-41.

17. Marius Arsenault et Marc Brassard, « Miguasha: site magistral de poissons fossiles », *Gaspésie*, XIX, nos 72-73 (Hiver 81), p. 20-28. Le ministère du Tourisme a confié la responsabilité de la recherche et de l'animation du musée à l'Université du Québec à Rimouski, entre 1976 et 1980.

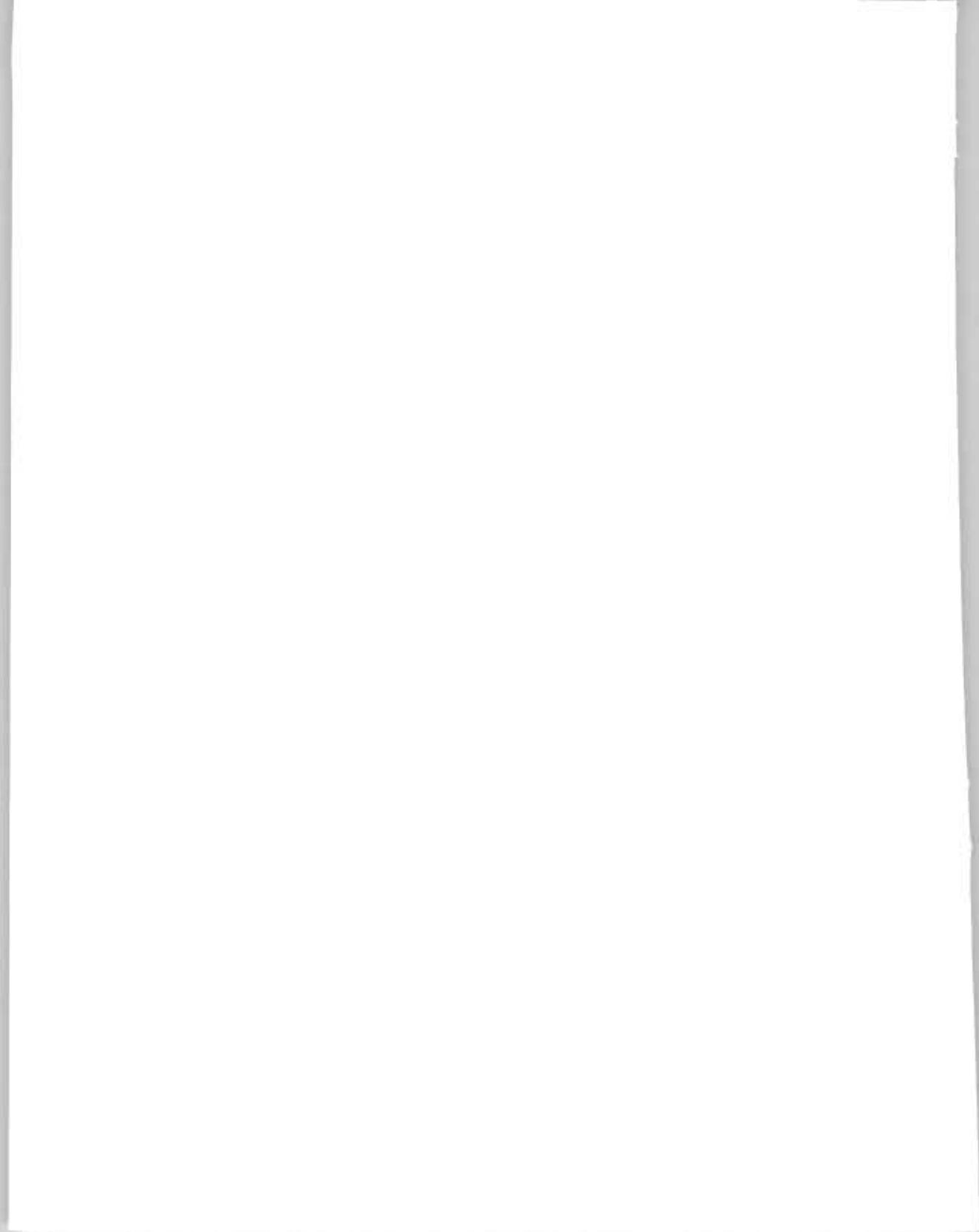
18. *Rapport présenté par l'Assemblée des évêques du Québec à l'occasion de la visite quinquennale à Rome*, 1978, p. 48.

19. *Mandements des évêques de Gaspé*. Circulaire au clergé, le 21 juillet 1923, vol. 1, p. 73. Il nous paraît utile de donner ici tout le paragraphe en question. « Dans notre région nous sommes encore au temps où rien ne se fait si le clergé ne prend pas les devants. À proprement parler, l'organisation économique ne relève pas de notre ministère et nous pourrions bien nous en désintéresser. Mais la religion, qui doit assurer le salut éternel des hommes, contribue fortement à leur procurer le bien-être temporel, et l'Église a des bénédictions pour toutes les industries créées par l'activité humaine. Ce sont les moines qui ont appris aux Barbares à défricher le sol, c'est l'Église qui a organisé les Corporations du Moyen-Âge, et c'est le clergé qui a sauvé du naufrage la colonie canadienne. Nous restons donc dans la bonne tradition en organisant les forces de notre peuple sur le terrain économique. Les pouvoirs publics le comprennent si bien qu'ils sollicitent notre concours et favorisent notre action. »

---

Orientation  
bibliographique

---



La documentation sur la Gaspésie est assez variée mais d'inégale valeur. *Bibliographie de l'Est du Québec* est le seul répertoire bibliographique exhaustif disponible mais il est encore sous forme de bande informatisée (James Thwaites *et al.*, Banque ordinolinguistique BADADUQ, U.Q.R.). Cet outil de travail n'inventorie cependant pas les sources manuscrites. Le *Gaspesiana* de soeur Saint-Denis (Fides, 1965) s'avère pour sa part incomplet. *Bibliographie annotée de l'histoire humaine du parc national Forillon* (Francine Lelièvre, Parcs Canada, 1971) est un autre répertoire d'auteurs et de titres, mais il est surtout valable pour le secteur de Gaspé.

Parmi les principaux regroupements de sources manuscrites et imprimées, signalons les documents des administrations publiques, politiques et judiciaires, tels les papiers des gouverneurs, du Colonial Office, les journaux législatifs, les documents de session, les rapports des ministères, les annuaires statistiques, les recensements décennaux, les comptes rendus des débats parlementaires, les documents des municipalités, des palais de justice et des bureaux d'enregistrement, etc. Les archives religieuses sont aussi très importantes, particulièrement celles de l'évêché de Gaspé. Enfin, certains fonds déposés à Ottawa (APC), tel celui de la Charles Robin Company, renferment des renseignements d'une grande richesse. André Lepage a fait une évaluation du fonds Robin dans *Ressources documentaires pour l'étude des pêcheries gaspésiennes, 1- Le fonds de la compagnie Robin* (MAC, 1980). Michel Émard, dans ses *Cahiers gaspésiens*, a commencé, lui, à transcrire certains inventaires et à publier quelques sources concernant la région.

Il n'existe aucune synthèse sur l'histoire de la Gaspésie. Celle-ci est la première. Certains ouvrages généraux sont cependant indispensables. Ainsi en est-il de *La Gaspésie au soleil* d'Antoine Bernard (Les Clercs de Saint-Viateur, 1925). Fortement axé sur l'histoire religieuse et sur l'aspect acadien de l'expérience gaspésienne, ce volume commence cependant à accuser son âge. Beaucoup plus récents, deux itinéraires culturels, *La Gaspésie de Grosses-Roches à Gaspé* (Pierre Rastoul et Alain Ross, Beauchemin/Éditeur officiel du Québec, 1978) et *La Gaspésie de Miguasha à Percé* (Paul-Louis Martin et Gilles Rousseau, *ibid.*) nous livrent une esquisse historique intéressante sur chaque secteur du littoral gaspésien. On peut trouver aussi plusieurs monographies de paroisses ou de villages plus ou moins intéressantes et répétitives. Parmi les mieux réussies et les plus importantes, signalons *Gaspé depuis Cartier* (Charles-Eugène Roy et Lucien Brault, Au Moulin des Lettres, 1934), *Percé, sa nature, son histoire* (Charles-Eugène Roy, 1947), *Histoire de Matane, 1677-1977* (Antoine Gagnon, Impressions des Associés, 1977) et *Historique de l'île Bonaventure* (Madeleine Bisson, manuscrit, MTCP, 1978). Sur le secteur de Foril-

lon, parmi les diverses études de Parcs Canada, on peut lire *Histoire humaine du parc national Forillon* (Francine Lelièvre, Parcs Canada, 1973) et surtout *Histoire de la population et du peuplement de la péninsule de Forillon* (André Lepage, Parcs Canada, 1978), mieux documentée.

Les biographies, elles, sont très rares. Il y a *The Public Life of Denis Riverin, 1675-1717* de Michel St-Amant (M.A., History, University of Western Ontario, 1975) et *The Robins in Gaspé, 1766 to 1825* de David Lee (Manuscrit en possession de l'auteur). Les volumes du *Dictionnaire Biographique du Canada* contiennent plusieurs courtes biographies de Gaspésiens ou de personnages ayant oeuvré dans la péninsule du 16<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle. Pour ce qui est des périodiques, la *Revue d'Histoire de la Gaspésie*, maintenant appelée *Gaspésie*, regroupe depuis dix-huit ans divers articles, témoignages, notices généalogiques et anecdotiques, etc. d'ordre régional. Signalons aussi *L'Histoire au pays de Matane*, qui restreint son champ d'investigation à un territoire plus limité.

Sur la préhistoire gaspésienne, les travaux sont encore très rares. La plus importante recherche est la thèse de José Benmouyal, *North Gaspé Prehistory: Contribution to Quebec Archeology* (Ph. D., Archeology, Simon Fraser University, 1969). On en a donné un aperçu dans « La Gaspésie » (*Recherches amérindiennes au Québec*, 7:1-2, 1978). Mentionnons aussi l'article de T.E. Lee, « Some Remarkable Sites in the Gaspé » (*Anthropological Journal of Canada*, 7:2, 1969) et le volume de Georges Barré, *CapChat, Un site du Sylvicole moyen en Gaspésie* (MAC, 1978). Pour l'étude des Amérindiens, quelques sources sont à consulter dont les *Relations des Jésuites* (6 vol.) et surtout Chrestien Le Clercq, *Nouvelle Relation de la Gaspésie...* (The Champlain Society 1910), qui est un bon exemple de l'image que se faisait un missionnaire des premiers habitants de la péninsule et qu'il faut utiliser avec précaution. Plus ethnographique est Nicolas Denys, *The Description and Natural History...* (The Champlain Society, 1908). La plupart des études sur les Micmacs portent sur le groupe en général et laissent peu de place aux « Gaspésiens ». Seuls Pacifique de Valigny dans « Restigouche. Métropole des Micmacs... » (*Bulletin de la Société de Géographie de Québec*, XIX:1-2, 1925) et Philip K. Bock dans *The Micmac Indians of Restigouche...* (Musée national du Canada, Bulletin no 213, 1966) s'intéressent directement à ceux de la Baie-des-Chaleurs. Pour approfondir la recherche, il semble nécessaire de consulter les archives des Capucins de Restigouche (ANQR).

La Gaspésie du Régime français n'a pas encore fait l'objet d'un travail approfondi. Une bonne introduction à la période a été faite par David Lee, « Les Français en Gaspésie » (*Cahiers d'archéologie et d'histoire*, no 3,

1972); l'auteur a dépouillé bon nombre de sources manuscrites. *Honguedo ou l'histoire des premiers Gaspésiens* de Jacques et Maryvonne Crevel (Garneau, 1970), malgré l'absence d'interprétation et la mauvaise qualité de l'édition, a le mérite de réunir les textes les plus importants de l'époque. Les explorateurs qui ont visité les côtes gaspésiennes ont laissé plusieurs descriptions de celles-ci, tels Jacques Cartier, *Voyages...* (Éd. Hurtubise HMH, 1977) et Champlain (C.H. Laverdière, *Oeuvres de Champlain*, E. Desbarats, 1870). Pour ce qui est de la pêche, les meilleures précisions sont apportées par Charles De La Morandière, *Histoire de la pêche française...* (Maisonnette et Larose, 1962, T. 1). Le phénomène des entrepreneurs canadiens et français qui s'installent dans la péninsule est mal connu. Les deux articles de Mario Mimeault, « michel Mahict... » (*RHG*, XVII:1-2, 1979) et « Jean Barré... » (*Gaspésie*, XIX:1, 1981) montrent que c'est à partir des actes notariés qu'il faut établir la recherche. L'histoire religieuse et militaire a eu quelques historiens dont le père Hugolin « L'établissement des Récollets... » (*BRH*, 17:12, 1912), Gustave Lancôt, « Le dernier effort... » (*MSRC*, vol. XII, 1918) et Judith Hudson, *The Battle of Restigouche* (National Historic Sites, 1968).

La période de l'histoire gaspésienne qui s'étend de la Conquête anglaise au milieu du 19<sup>e</sup> siècle était, il n'y a pas si longtemps, encore mal connue. Précisons d'abord que cette partie du volume est une adaptation de la thèse de Marc Desjardins, *La Gaspésie, 1760-1850* (M.A., histoire, Université Laval, 1981). Peu de temps après que fut terminée la rédaction des années 1760-1850, paraissait l'étude de David Lee, « La Gaspésie, 1760-1867 » (*Cahiers d'archéologie et d'histoire*, no 23, 1980); nous n'avons ainsi pu mettre à contribution les recherches de Lee. Les deux textes ayant plusieurs objectifs communs, les recoupages sont cependant inévitables. Sur l'histoire générale de la pêche à la morue, le livre de Harold A. Innis, *The Cod Fisheries. The History of an International Economy* (University of Toronto Press, 1970) s'avère indispensable. La thèse d'André Lepage, *Le capitalisme marchand en Gaspésie: la cie Robin dans la Baie des Chaleurs, 1820-1870* (Ph. D., anthropologie, Université Laval, à paraître) sera la première analyse fouillée sur le système commercial jersiais en Gaspésie et plus particulièrement sur les relations entre la compagnie Robin et les pêcheurs. Lepage a également rédigé pour le compte du MAC divers rapports sur cet aspect du passé gaspésien, dont *L'économie domestique des pêcheurs de la Baie des Chaleurs, clients de la compagnie Robin, 1826-1861* (1980). L'article de Roch Samson, « Gaspé 1760-1830. L'action du capital marchand chez les pêcheurs » (*Anthropologie et Sociétés*, 5:1, 1981) est aussi à consulter. Un autre article digne de mention est celui de David J. McDougall, « The Shipbuilders, Whalers and Master Mariners of Gaspé Bay in the Nineteenth Century » (*The Enterprising Canadians...*, St.

John's, Memorial University of Newfoundland, 1979). Le commerce jersiais a fait l'objet de la thèse de Rosemary E. Ommer, *From Outpost to Outport — The Jersey Merchant Triangle in the Nineteenth Century*. Ph. D., McGill University, 1978. Sur les groupes ethniques, peu de choses. Pour les Acadiens, voir Bona Arsenault, *Histoire et généalogie des Acadiens* (Leméac, 1978, 6 vol.) et pour les Loyalistes, A.D. Flowers, *The Loyalists of Baye Chaleur* (Precise Instant Printing, 1973). Quelques chroniques de voyage et rapports d'enquête sont riches en renseignements sur cette époque. Ainsi, les comptes rendus de Mgr J.-Octave Plessis, « Journal de la mission de 1811 et de 1812 » (*Le Foyer Canadien*, vol. 3, 1865), de Joseph Bouchette, *Description topographique...* (Faden, 1815) et *The British Dominions...* (Longman et alii, 1832), du « Rapport du comité d'enquête sur les Prétentions... » (*JCA*, vol. 29-30, 1820-1821, app. X, 1821), du « Rapport du comité spécial sur la pétition... » (*JAC*, vol. 39, 1830, app. T) et surtout de J.-B.-A. Ferland, *La Gaspésie* (A. Côté et Cie, 1877).

Pour la période 1850-1920, on dispose d'une documentation plus abondante. Sur la société gaspésienne, il faudra surveiller la thèse de Frank W. Reiggi, *Nineteenth Century Settlement and Colonisation on the Gaspé North Coast...* (Ph. D., Geography, McGill University, à paraître). Sur la pêche, le rapport de Roch Samson, *La pêche à Grande-Grave au début du XXe siècle* (Parcs Canada, 1977) s'avère intéressant. Du même auteur, une thèse: *Pêcheurs et marchands de la Baie de Gaspé au 19e siècle: les rapports de production entre la compagnie Hyman & Sons et ses pêcheurs-clients* (M.A., anthropologie, Université Laval, 1981). On peut aussi consulter avec profit E.T.D. Chambers, *Les pêcheries de la province de Québec* (MCMP, 1912). Deux séries de témoignages nous donnent des renseignements de grande importance sur la société et l'économie gaspésiennes des années 1850-1880. Ce sont d'abord les rapports annuels de Pierre Fortin, Théophile Têtu et Napoléon Lavoie du Service Canadien des Pêcheries (*App. des JAL* et *Doc. de la Session fédéraux*, 1855 et ss.) et ensuite les *Rapports sur les missions du diocèse de Québec* (1859-1874). Chez les contemporains, il faut aussi mentionner l'ouvrage de Thomas Pye, *Canadian Scenery: District of Gaspé* (John Lovell, 1866), traduit et annoté par Jean Laliberté et André Lepage sous le titre *Images de la Gaspésie au XIXe siècle* (Presses Coméditex, 1980). *L'Esquisse sur la Gaspésie* de Jean-Chrysostome Langelier (Mercier et Cie, 1884) renferme également des renseignements de premier ordre. Même chose pour les deux brochures d'Alfred Pelland, *Vastes champs... La Gaspésie* (MCMP, 1914) et *Vastes champs... la région Matane-Matapédia* (MCMP, 1912) dont une partie est rétrospective.

Au 20e siècle, l'utilisation des journaux est très importante. Si la grande

presse permet de saisir les moments importants de l'histoire politique, les hebdomadaires régionaux nous renseignent sur un éventail de sujets et témoignent des préoccupations de l'élite gaspésienne. Sur l'économie des années 1920, il faut consulter le volume premier de *L'Est du Canada français* du géographe Raoul Blanchard (Beauchemin, 1935). Ce dernier a parcouru la péninsule et a laissé des constatations qui témoignent d'une grande perspicacité. Voir aussi *La Gaspésie, ses ressources naturelles et son développement économique* (Ottawa, Ministère de l'Intérieur, 1926). Les inestimables rapports de l'enquête économique de 1937, *Inventaire des ressources...* des comtés de Matane, Gaspé-Ouest, Gaspé-Est et Bonaventure (Mamic, 1937) permettent une vue détaillée des problèmes qu'affronte chaque localité pendant la crise économique. On peut aussi consulter les volumes de la collection « Notre milieu » dirigée par Esdras Minville (Fides, 1943-1946) qui font une large place à la Gaspésie, particulièrement celui sur les pêches. Sur ce thème, voir aussi Louis Bérubé, *Coup d'oeil sur les pêcheries de Québec* (École Supérieure des Pêcheries, 1941). Sur les années d'après-guerre, l'ouvrage de base est celui du géographe Pierre-Yves Pépin, *La mise en valeur des ressources naturelles...* (MIC, 1962). Très intéressant et détaillé, il peut aussi servir à l'étude de périodes antérieures. Dans la même veine, voir les divers travaux du BAEQ. Le centre industriel de Chandler a bénéficié de deux thèses: Gregor Kremenliev, *The Company and the Town...* (M.A., History, Concordia University, 1975) et Jean Audet, *Géographie de Chandler...* (M.A., géographie, Université Laval, 1965). Signalons aussi quelques thèses qui datent des années 40: Gérard Guité, *Le milieu gaspésien et ses ressources* (Licence, sciences sociales, Université Laval, 1947); Thérèse Légaré, *Conditions économiques et sociales des familles de Gaspé-Nord* (*Ibid.*, 1947). Sur le tourisme, voir la thèse de Roger Brière, *Le tourisme en Gaspésie* (M.A., géographie, Université de Montréal, 1957). Sur le mouvement coopératif chez les pêcheurs, il faut consulter Paul Larocque, *Pêche et coopération au Québec* (Éd. du Jour, 1978). On pourra compléter par Louis Bérubé, *Une victime de l'âge de fer: le premier mouvement coopératif chez les pêcheurs de la Gaspésie* (M. Sc. Soc., Université Laval, 1949) et Pierre Provost, *Contre vents et marées. Les 55 ans de la Coopérative des pêcheurs de Carleton* (Éd. officiel du Québec, 1978). Sur les transformations socio-économiques de l'après-guerre, le lecteur aurait intérêt à lire le *Belle-Anse* du sociologue Marcel Rioux (Musée National du Canada, Bulletin no 138, 1961) et la thèse de Yvon Daneau et Jean-Paul Gagnon, *Organisation sociale en Gaspésie* (M.A. sociologie, Université Laval, 1962). La ville minière de Murdochville a suscité deux travaux. Dans *Monographie de Murdochville* (Licence, géographie, Université Laval, 1971), Philippe Vaillancourt s'est intéressé à l'évolution du centre industriel tandis que Roger Cabot a analysé la célèbre grève de 1957 dans *Le conflit de reconnaissance syndicale de Murdochville*

en 1957, (M.A., relations industrielles, Université Laval, 1966). Pour les questions d'ordre religieux, voir les mandements des évêques de Gaspé et la *Revue d'histoire de la Gaspésie*, en particulier le numéro spécial double d'avril-septembre 1972. Sur la minorité protestante et son déclin, le lecteur consultera avec profit Roger Clarke, *In Them Days. The Breakdown...* (Ph. D., Geography, McGill University, 1972).

\* \* \*

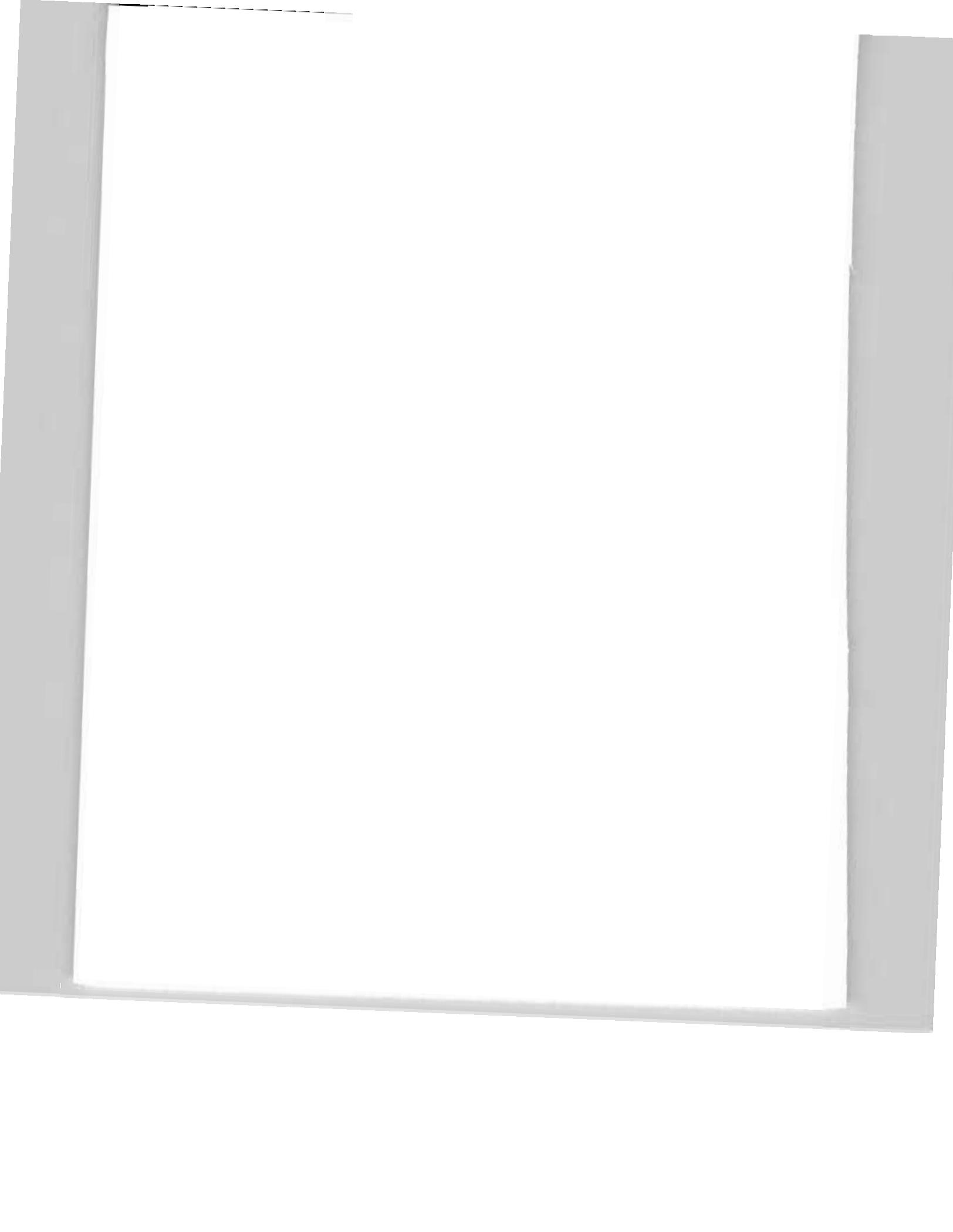
Depuis les années 1960 et particulièrement depuis l'expérience du BAEQ (1963-1966), on compte une multitude de publications concernant la Gaspésie, qui se trouve intégrée dans un ensemble territorial plus vaste: l'Est du Québec. Cette « région-plan », comme on l'a souvent désignée, recouvre le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Nous ne citerons ici que quelques titres plus significatifs à travers la multitude d'études sectorielles et régionales. (Pour plus de détails, consulter la banque bibliographique informatisée BADADUQ de l'Université du Québec).

Au départ, il convient de mentionner les travaux du géographe Clermont Dugas de l'UQAR, qui font le point sur l'aménagement du territoire et qui mettent en relief les problèmes liés à la dispersion: *L'Est du Québec à l'heure du développement régional*. Rimouski, Cahiers de l'UQAR, no 1, 1975, 328p.; *Un pays de distance et de dispersion*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 1981, 221p. Bibl. p. 209-216; « Étude des facteurs de modification de la répartition du peuplement dans l'Est du Québec (1966-1971) ». *Cahiers de géographie de Québec*, 19, 46 (avril 1975): 167-188.

Il n'existe à ce jour aucune étude historique d'ensemble sur le BAEQ, bien qu'on puisse relever de nombreux articles commentant l'expérience. La meilleure analyse-bilan est celle de Clermont Dugas: « Le développement régional de l'Est du Québec, de 1963 à 1972 », *Cahiers de géographie de Québec*, 17, 41 (sept. 1973): 292-315. Voir aussi: Paul Angers et Léon Dion. *Participation et planification régionale: l'expérience du BAEQ (1963-1966)*. Québec, Université Laval, 1971, 319p. (miméographié). Sur l'intervention dans le secteur des pêches, consulter Omer Chouinard, *Une expérience de développement régional dans l'Est du Québec: l'intervention dans le secteur pêche en Gaspésie et aux Iles-de-la-Madeleine (1963-1972)*. M. Sc. (sociologie), Université Laval, 1975.

Sur les années 1970, citons quelques publications en particulier: Cormier-B., Micheline, *La consolidation du sous-développement de la région Bas-Saint-Laurent-Gaspésie*, M.A. (sociologie), Université de Mon-

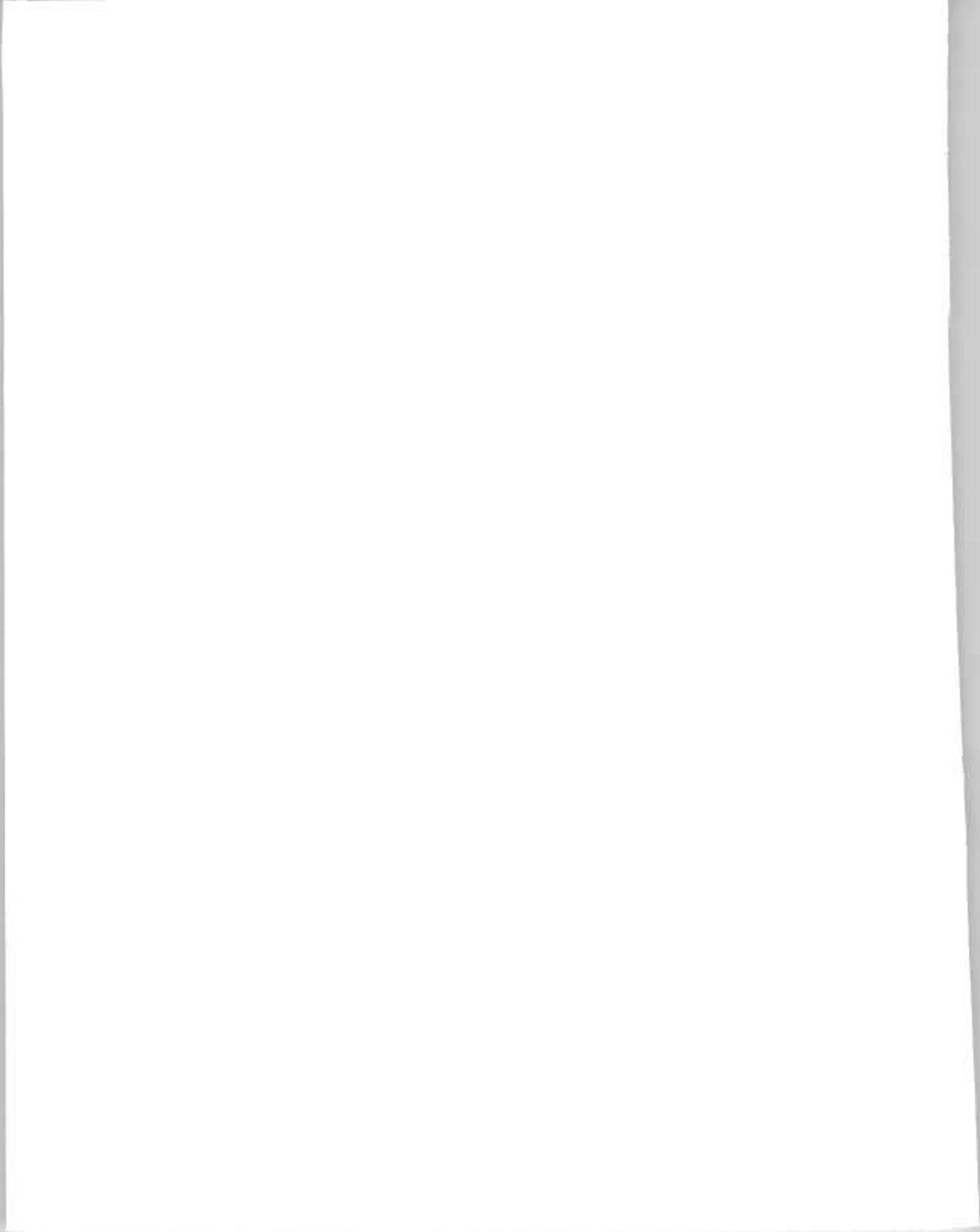
tréal, 1974. OPDQ. *Le profil de l'Est du Québec. Région 01*. Coll. « Les schémas régionaux », Québec, Office de planification et de développement du Québec, 1976, 209p.; OPDQ. *L'armature urbaine de l'Est du Québec. Région 01*. Coll. « Les schémas régionaux », Québec, OPDQ, 1977, 181p. Cartes.: *La problématique du développement en milieu rural*. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1976, 277p.; *L'Est du Québec*. Numéro spécial de la revue *Possibles*, 2, 2-3 (hiv.-print. 1978. Charles Banville. *Les Opérations Dignité*. Québec, Fonds de recherches forestières de l'Université Laval, 1977, 128p. Alain Gagnon. *Le modèle centre-périphérie appliqué à l'Est du Québec*. Cahiers du GRIDEQ, no 6, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, 1979, 154p. Bibl. p. 137.



---

# Index

---



## A

Adams, Peter, 256  
 Agnes, compagnie P., 332  
 Ailloboust, Louis d', 96  
 Air Gaspé, 706  
 Alain, Joseph-Louis, 505  
 Albanel, Charles, 90  
 Alexander, J.E., 422  
 Alphonse, Jean (ou Jean Fonteneau), 78  
 Allan, John, 201  
 Allard, Claude, 607, 655  
 Amherst, 407  
 Amqui, 316, 317, 590, 598  
 Anderson, Duncan, 163  
 Angeac, François-Gabriel d', 132-135  
 Annet, famille, 187  
 Anse-à-la-Barbe, 422  
 Anse-aux-Cascons, 390, 421, 448, 477, 478, 536, 545, 562, 639, 643, 646  
 Anse-aux-Loups-Marins, *voir* Seal-Cove  
 Anse-aux-Sauvages, *voir* Indian-Cove  
 Anse-du-Cap, *voir* Cape-Cove  
 Anse-Pleureuse, 600  
 Anse-Saint-Georges, 146, 152, 206, 248, 265, 379, 394, 181  
 Anse-Saint-Jean, 418  
 Anticosti, Ile d', 63, 78, 192, 306, 324, 378, 394, 395, 399, 420, 444, 480, 602, 665  
 Anticosti Corporation, 513  
*À Plumes Volées*, 578, 657  
 Apps, H.L., 666  
 Arbou, Pierre, 120, 128  
 Armstrong, C.-Newhouse, 462, 463, 465, 510  
 Arnold, William, 261  
 Arnoux, André, 122, 126  
 Arsenault, Bona, 670, 673, 686, 687, 688, 689  
 Arsenault, Nérée, 687, 688  
 Arsenault, Nicolas, 510, 511  
 Assemetquaghan, 159  
 Associated Developments, 569  
 Atholville, 364, 540  
 Atlante, Giuseppe, 437, 531  
 Aubert de la Chesnaye, Charles, 97  
 Audet, Nicolas, 474, 496  
 Aylmer, Matthew Whitworth, baron d', 171

## B

Baie-Comcau, 561, 582, 593, 600, 605  
 Baie-de-Gaspé-Nord, 175  
 Baie-de-Gaspé-Sud, 175  
 Baie-des-Sables, 308, 168  
 Baie-Trinité, 348, 600, 605  
 Baillargé, Charles, 311  
 Baillouquet, Pierre, 90, 107  
 Bailly de Messin, Charles-François, 261  
 Baker, famille, 187, 253  
 Balthazar, père, 90  
 Barachois, 142, 145, 160, 180, 305, 420, 446, 472, 478, 484, 497, 531, 546, 580, 624  
 Bardou, Alexandre, 534  
 Barnaby, Thomas, 285  
 Barré, Jean, 124-125, 127  
 Barthe, Joseph, 288  
 Bathurst, 111, 194, 364, 485, 540, 566, 633  
 Bathurst Power and Paper Company, 364, 566  
 Bazagier, commissaire, 142  
 Bazire, Charles, 97-98, 109  
 B.C. Packers, 705  
 Beauchesne, Pierre-Clovis, 504, 505, 506, 509, 511  
 Beaudou, Jean, 110  
 Bébet, Amasa, 279  
 Béchard, Albert, 723  
 Béchard, Auguste, 489  
 Bédanger, Joseph-Marie, 150  
 Bell, Thomas, 128-129  
 Belle-Anse, 420, 421, 620  
 Belzil, Alfred, 687  
 Berdoulin, capitaine, 124  
 Bergeron, J.-Arthur, 672, 673, 674  
 Bergeron, Roger, 609  
 Bernard, Antoine, 606  
 Bernard, Viateur, 608  
 Bernier, Lionel, 721, 722  
 Bernier, Paul, 731  
 Bernatchez, Juliette, 728  
 Bertrand, Charles, 360  
 Bérubé, Antoine-Philippe, 354  
 Bérubé, Louis, 528, 530, 606, 639  
 Biard, C., 518  
 Biard, Pierre, 56  
 Black-Cape, 420, 481, 607, 654  
 Blais, André-Albert, 474, 485, 635  
 Blais, Edmond, 682  
 Blanc-Sablon, 390  
 Blanchet, Bertrand, 731  
 Bocquet, Simple, 125  
 Bodier, Daniel, 89  
 Bois-Brûlé, 421  
 Boisseau, Lionel, 608  
 Boissonnault, Ferdinand, 212  
 Boissonnault, Georges, 212  
 Bonamy, Heber, 198  
 Bonaventure, 142, 143, 148, 150, 152, 160, 172, 173, 178, 184, 186, 188-189, 193, 198, 199, 201, 203, 204, 208, 212, 214, 222, 260, 261, 262, 264, 273, 276, 306, 315,

- 353, 354, 358, 363, 370, 387, 390, 397, 411, 412, 413, 416, 421, 446, 448, 458, 472, 474, 484, 497, 498, 518, 536, 560, 562, 588, 596, 623, 643, 645, 617, 654, 666, 707, 721, 724
- Bonaventure-Est, 448
- Bonaventure, île, 16, 35, 100, 109, 143, 164, 180, 201, 206, 211, 378, 392, 421, 532, 611, 616, 620, 638, 726
- Bonaventure, seigneurie de, 96, 164
- Bonaventure & Gaspé Telephone Company, 512, 602, 604, 605
- Bonaventure Pulp and Paper Company, 538
- Bonnycastle, Richard, 568
- Boonman, marchand, 184
- Bouchard, Didace, 438
- Bouchette, Joseph, 159, 173
- Boudreau, Alexandre, 642, 644, 646
- Bougainville, 721
- Boulay, Herménégilde, 518
- Boulci, Jean-Baptiste, 210
- Bourdages, Alcidas, 688
- Bourdages, Raymond, 178, 199, 201
- Bourdon, Jean, 96
- Bourg, Joseph-Mathurin, 168, 201, 261-262, 268
- Bourget, Roger, 659
- Bourlet, Nicolas, 96, 104, 106-107
- Boyer, Simon, 66
- Boyle, famille, 187, 253
- Braignault, Daniel, 88
- Brasset, Maurice, 671, 683
- Biéhaud, Peter, 204, 206
- Brillant, Jules, 591, 604, 659
- Brown, commerçant, 420, 426
- Brown Corporation, 538, 540, 649, 652
- Bugeaud, J.-Fabien, 512, 670, 672, 673
- Bues, Arthur, 317, 330
- Bujold, Alexis, 558, 649
- Bujold, Alfred, 660
- Bujold, Françoise, 726
- Bujold, Rémi, 723
- Busteed, Thomas, 256
- Buteau, François, 189, 210, 212, 217, 379
- Buteau et LeBouillier, 117, 210
- Byrd, capitaine, 130
- Byron, John, 132-134
- C**
- Cadet, Joseph, 118
- Caddé, Antoine, 96
- Caldwell, George, 362, 426
- Calhoun Lumber Company, 372
- Campbell, commerçant, 419
- Campbellton, 134, 150, 300, 342, 359, 369, 426, 450, 452, 453, 478, 481, 500, 598, 604, 636
- Canada & Gulf Terminal Railway Company, 371, 168, 591, 592
- Canada Packing Company, 420
- Canadian International Paper Company, 510, 543, 566, 594
- Canadien National, 38, 587, 588, 590, 671, 675, 676, 707
- Cap-à-l'Ours, 378
- Cap-au-Renard, 311, 726
- Cap-aux-Meules, 702
- Cap-aux-Os, 421, 480, 542, 596, 639, 646, 660, 666
- Cap-Chat, 49, 153, 156, 189, 212, 220, 281, 309, 310, 311, 341, 352, 354, 360, 371, 394, 395, 444, 448, 457, 472, 484, 488, 497, 541, 552, 554, 557, 558, 562, 566, 568, 590, 604, 605, 625, 662, 680, 721, 724, 726
- Cap-Chat, seigneurie de, 96, 102
- Cap-d'Espoir, 152, 156, 180, 194, 362, 420, 421, 422, 472, 481, 497, 534, 537, 559, 574, 602, 618
- Cap-des-Rosiers, 145, 146, 156, 206, 311, 378, 394, 472, 477, 528, 596, 639, 646
- Cap-des-Rosiers, seigneurie de, 96
- Cape-Cove, 146, 264, 377, 380, 392, 409, 434, 448, 454, 477, 478, 484
- Caps-Noirs, *voir* Black-Cape
- Caplan, 304, 353, 354, 363, 387, 390, 420, 445, 448, 472, 509, 518, 562, 605, 639, 643, 646, 649
- Capucins, 310, 348, 360, 395, 534, 648
- Caraquet, 201, 208, 262, 390, 416, 436, 633
- Carleton, 38, 77, 113, 152, 172, 173, 178, 180, 201, 208, 214, 251, 261, 262, 264, 268, 276, 280, 315, 322, 354, 358, 359, 363, 369, 390, 407, 413, 419, 420, 426, 444, 445, 448, 453, 463, 472, 474, 484, 495, 496, 498, 501, 507, 509, 530, 546, 562, 609, 610, 611, 634, 639, 640, 643, 646, 655, 702, 708, 711
- Carleton, Guy, 143, 168, 610
- Caron, Donat, 513, 516
- Carpentier, Bonaventure, 260-261
- Carreter et Proulx, 204
- Carrier, Achille-Ferdinand, 508, 509, 511
- Cartier, Jacques, 65, 76-78, 675, 676, 677
- Carufel, L.-E., 317, 330
- Carvell, Frank B., 587
- Cascapedia, *voir* New-Richmond
- Cascapedia Manufacturing and Trading Company, 370, 564, 566
- Casgrain, Perreault, 671
- Cassivi, Guillaume, 662
- Castanet, Jean-Baptiste, 262
- Castonguay, Philippe, 689
- Causapscal, 159
- Cedar Hall, *voir* Val-Brillant
- Chaleur Bay Mills, 369, 370, 540
- Chaleur Bay Power Company, 659
- Champlain, Samuel de, 87
- Chandler, 38, 315, 372, 478, 480, 484, 485, 497, 538, 539, 543, 549-550, 562, 566, 582, 590, 598, 607, 621, 625,

- 635, 636, 656, 660, 669, 673, 688, 712, 720, 723, 721, 728  
 Chapados de Gascon, 608  
 Chapman, Stan, 608  
 Charon, Fortunat, 623  
 CHAU-IV (Carleton), 609, 708, 731  
 Chenard de la Giraudais, François, 131-135  
 Chou-Blanc, 121  
 CHNC (New-Carlisle), 578, 607-609, 642, 646, 728  
 Chouinard, Alexandre, 672, 673, 674  
 Christic, municipalité de, 551  
 Christie, Robert, 160, 171, 173-171, 211, 251, 256, 270, 281, 285-286, 288, 290, 396  
 CJRF-MF, 728  
 CJRG-MF, 728  
 CKBL et CKBL-IV (Matane), 609-610  
 CKNB (Campbellton), 608  
 Clapperton, William-Henri, 511  
 Clarke-City, 348, 605  
 Clarke Steamship Company, 37, 593, 594  
 Claude, Joseph, 168, 201  
 Clermont, Jean, 106  
 Clouidan, seigneur de, 96  
 Clouidome, 310, 378, 394, 421, 531, 532, 541, 605, 646, 651, 680, 703  
 Cochu, Jacques, 96  
 Cockburn, James, 173  
 Coffin, Wilbert, 685  
 Com-de-la-Grève, 121  
 Com-du-Banc, 327, 362, 478, 480, 595  
 Collas, John & Filas, 210, 211, 306, 362, 376, 380, 392, 393, 395-396, 398, 431  
 Collins, John, 115, 165, 168, 172  
 Compagnie de la Bate-des-Chadeurs, 458-464, 503, 504, 507, 510, 513  
 Compagnie de navigation du Saint-Laurent, 452  
 Compagnie de pouvoir du Bas-Saint-Laurent, 659, 672  
 Compagnie de télégraphe de Montréal, 111  
 Compagnie de téléphone de Matane & Gaspé, 601  
 Compagnie de transport du Bas-Saint-Laurent, 571  
 Compagnie de transport du poisson de Gaspé, 511, 519  
 Compagnie des steamers de Québec et des ports du Golfe, 150, 152, 154  
 Compagnie du chemin de fer Atlantique et Lac supérieur, 165, 466  
 Compagnie du chemin de fer de Matane et Gaspé, 468  
 Compagnie du téléphone de Métis, 602  
 Compagnie internationale de navigation du Canada, 452  
 Consolidated Bathurst, 716  
 Consolidated Condego, 569  
 Consolidated Pulp & Paper Company, 559  
 Corporation de téléphone et de pouvoir de Québec, 601, 605  
 Côté, Philéas, 686, 687  
 Côté, Pierre-Émile, 596, 673, 674  
 Côté, Thomas, 672, 674  
 Côté, Victor, 623  
 Countemanche, Augustin, 107  
 Couturier, Alphonse, 659, 662, 688, 689  
 A. Couturier & Fils, 550, 566, 568  
 Cox, Nicholas, 113-114, 115, 164, 166, 167, 168, 200, 283  
 Crawford, James, 175  
 Crépault, E.-N., 510  
 Crevier, Christophe, 96  
 Crevier, seigneur de, 96  
 Curdall, James, 161  
 Cutlbert, William, 187, 188, 362  
 Cyr, Alexandre, 724  
 Cyr, J.-B., 353
- ## D
- D'Aiguillon, 531  
 Dalhousie, 150, 188, 189, 342, 359, 364, 369, 426, 444, 450, 452, 453, 458, 500, 540, 566, 598  
 Dalhousie, George Ramsay, comte de, 170  
 Dalhousie Lumber Company, 369  
 Darling, John, 130  
 Damours, Mathieu, 94, 96  
 Danagher & Malendy Company, 369  
 Davidson, famille, 379  
 Deane, Joseph, 165  
 Deblois, Joseph-François, 281, 285  
 De Gruchy, Abraham, 380  
 De La Fontaine, François, 161  
 De La Parelle, Edward, 210, 380, 398, 431  
 De La Parelle, Elias, 210, 380, 398  
 Delavaivie, Jacques, 262  
 Deneau, René, 96  
 Denis de Saint-Simon, Antoine-Charles, 132, 135  
 Denis, Joseph, 109, 110  
 Denis, Nicolas, 51, 94-97, 107  
 Denys de Bonaventure, Simon-Pierre, 98  
 Denys de Fronsac, Richard, 99, 110  
 Denys de la Ronde, Jacques, 96  
 Denys de la Ronde, Pierre, 94, 96, 97-99, 100, 109, 114  
 Denys de la Ronde, Simon, 96  
 Denys de Vité, Charles, 104  
 Desjardins, Arthur, 591  
 Desjardins, Louis-Joseph, 262  
 Desourdy, Charles-Émer, 658  
 Desrosiers, Théodule, 661  
 Desrosiers, Zénon, 555  
 Deihunes, Euxpère, 109  
 Dionne, Georges-Léonidas, 671  
 Dock, 398  
 Doldridge, John, 362

Dolebeau, Jean, 91  
 Dominion Lumber Company, 373, 371  
 Doublet, François, 107-108  
 Donnarona, chef, 78  
 Douglas, docteur, 250  
 Douglstown, 145, 150, 152, 160, 204, 250-252, 264, 272, 273, 276, 280, 393-391, 395, 118, 172, 180, 481, 497, 500, 512, 569, 598, 621, 666  
 Drupps, Mathew, 264  
 Duquette, Gabriel, 90  
 Dubuc, Alfred, 485, 538, 635  
 Duburon, Alexis, 125  
 Du Calvet, Pierre, 142  
 Duchesnay, Louis-Juchereau, 173  
 Duchesnay, municipalité de, 554  
 Dufour, Joseph, 670, 672  
 Dugré, Alexandre, 390  
 Dumaresq, Hamond, 201  
 Du Marché, Charles, 91  
 Dutens, Frederick, 191

## E

Edwards, William C., 370  
 English, Roland, 687, 688  
 Escominac, 369, 180, 562, 666  
 Estang, Jean-Baptiste-Charles d', 201  
 Étienne, père, 132, 260

## F

Faucher, Édouard, 171  
 Fauvel, John, 210, 211, 376, 380, 392, 393, 513  
 Ferguson, Robert, 350  
 Ferguson, marchand, 171, 254  
 Ferlaud, Jean-Baptiste-Antoine, 147  
 Finlay, Hugh, 165, 172-173, 184, 193  
 Fiont, Nicolas, 204  
 Flynn, Edmund James, 448, 507-508, 509, 511, 512-513  
 Fontenelle, voir Saint-Majorique  
 Forbes, Alexander, 283  
 Forham Company, H.J., 423  
 Foullon, parc de, 32, 618, 721-722  
 Fortier, Guy, 722  
 Fortier, Jean-Marie, 731  
 Fortin, Pierre, 103, 116, 419, 442, 457, 489, 501, 502, 503, 508, 509, 612  
 Franquelin, 600  
 Fraser Company, 540  
 Fraser, John, 350  
 Fraser, Peter, 202, 234

Fraser, Simon, 164  
 Fromenteau, Louis, 165, 277  
 Fruing, William, 210, 211, 212, 378  
 Fruing & Company, William, 211

## G

Gaboury, Benoît, 689  
 Gagné, François, 505  
 Gagné, Jacob, 330, 354, 506  
 Gagné, Pierre-Marie, 531  
 Gagné, Théo, 664  
 Gagnon, Augustin, 354  
 Gagnon, Onésime, 591, 674, 684, 685, 688  
 Gagnon, Roland, 688  
 Gallais, E.-M., 353  
 Gascons, voir Anse-aux-Gascons  
 Gaspé, 38, 57-58, 72, 78, 87, 90, 91, 99, 101, 104, 107-108, 110, 111, 113-114, 116, 120-122, 126-128, 130, 143, 147, 160, 161, 166, 174, 194, 200, 203, 206, 248, 249, 261, 269, 297, 309, 311, 315, 378, 380, 388, 400, 405-408, 409, 412, 418-419, 436, 445, 447, 448, 449, 450, 452, 453, 454, 164, 465, 466, 468, 472, 177, 480, 484, 496, 497, 510, 514, 515, 518, 562, 569, 572, 582, 586, 590, 591, 592, 593, 594-595, 598, 600, 602, 606, 607, 610, 611, 612, 616, 620, 623, 624, 625, 630, 632, 633, 634, 636, 642, 652, 654, 655, 656, 662, 666, 675-678, 680, 688, 705-706, 707, 710, 711, 712, 720, 721, 723, 724, 725, 728  
 Gaspé, bassin de, 88, 122, 130, 145, 152, 160, 211, 215, 218, 264, 286, 351, 358, 359, 380, 408, 416, 418, 420, 445, 447, 466, 477, 480, 500, 509, 514  
 Gaspé, région de la baie de, 45, 77, 80, 87, 102, 114, 116, 117, 118, 120, 122, 131, 145, 146, 147, 186, 204, 248, 253, 297, 414, 419, 477, 480  
 Gaspé Bay Mining Company, 569  
 Gaspé Cooper Mines, 570-572, 594, 600, 607, 663, 664  
 Gaspé et Baie des Chaleurs, compagnie, 453, 154  
 Gaspé Fishing and Coal Mining Company, 189, 211-212, 332-333, 358, 500, 569  
 Gaspé Gazette, The, 500, 606  
 Gaspé Magazine, The, 500  
 Gaspé-Harbour, 404  
 Gaspé Lumber Company, 372  
 Gaspé Peninsula: Voyageur de la Gaspésie, 607  
 Gaspé Ship Building, 576  
 Gaspé Steam Mill, voir Lowndes Bros.  
 Gaspé Steamship Line, 454  
 Gaspesia Sulphure Company, 550, 564, 607, 660  
 Gaspésie, parc de la, 31, 32, 598, 600, 614, 617-618, 672  
 Gatién, Jean-Baptiste, 118, 120  
 Gauthier, Louis-Philippe, 515, 517  
 George, Pierre, 88

George, Samuel, 88-89  
 Gibaut, Francis-M., 528, 658  
 Girouard, Antoine, 262  
 Girouard et Beaudet, 356, 358, 370  
 Giroux, François, 458  
 Godbout, 600  
 Godfrey, John, 378  
 Gondoïn, Nicolas, 91  
 Gorton Pew, 438, 439  
 Gosselin, Louis, 116, 117, 120  
 Gosset, John, 288  
 Goudeau, François de B., 618  
 Grand-Détour, 374  
 Grand-Étang, 104, 109-120, 153, 310, 380-381, 394, 396, 595  
 Grand-Métis, *voir* Métis  
 Grand-Pabos, *voir* Pabos  
 Grand Pabos Lumber Company, 370  
 Grande-Anse, 315  
 Grande-Anse (N.-B.), 390  
 Grande-Cascapédia, 481, 562  
 Grande-Grave, 99, 122, 146, 152, 180, 198, 203, 206, 211, 245, 248, 265, 269, 310, 378, 387, 393, 394, 481, 482, 593, 602  
 Grande-Rivière, 38, 45, 80, 116, 123-125, 127, 130, 142, 146, 147, 152, 180, 198, 208, 209, 248, 315, 332, 353, 377, 386, 387, 388, 392, 397, 409, 418, 421, 434, 448, 472, 474, 484, 489, 495, 497, 498, 508, 544, 546, 552, 562, 576, 578, 580, 623, 625, 632, 634, 656-657, 702, 704  
 Grande-Rivière, seigneurie de, 96, 163, 164, 208, 277, 332  
 Grande-Vallée, 310, 373, 378, 394, 402, 448, 531, 532, 539, 544, 549, 562, 568, 597, 598, 605, 646, 651, 723, 726  
 Grande-Vallée, seigneurie de, 96, 118-119, 164, 373, 649  
 Grande-Vallée-des-Monts, 538, 649-651  
 Gravel, Thomas, 334  
 Great Eastern Paper Company, 373, 538  
 Grenier, Lucien, 687  
 Grenier, Régis, 682  
 Gros-Morne, 651  
 Grosse-Pointe, 418  
 Grosse-Roches, 360, 556, 625  
 Guénin, Hilarion, 109  
 Guéret, marchand, 171  
 Guité, Gérard, 625, 644, 649  
 Guité, Jean-François, 513  
 Guité, Suzanne, 726

## H

Haddow, George, 420, 426

Hainard, Pierre, 96  
 Haldimand, 480, 496  
 Haldimand, Frederick, 163, 194, 201  
 Hamilton, Clarence, 398, 504  
 Hamilton, John Robinson, 288, 504, 505, 506  
 Hammermill Paper Company, 374, 468, 541, 550, 565, 593  
 Hamond, E., 398  
 Hamond et Legros, 211  
 Hamond, Philip, 390  
 Hardy, Charles, 428  
 Harper, Louis-George, 502  
 Hartwig, Paul, 680  
 Hauterive, 610  
 Havre-Saint-Pierre, 602  
 Hazen, François, 96, 104, 118  
 Hazen de l'Orme, Pierre, 119  
 Hogg et Walker, commerçants, 420, 422  
 Holland, Samuel, 165  
 Holliday, commerçant, 420  
 Hopetown, 145, 152, 264, 265, 477, 478, 480, 545  
 Houde, Charles, 607, 608, 609, 673, 708  
 Houle, Marcel, 609  
 Howard Smith Pulp and Paper, 540, 551  
 Hubert, Charles, 123  
 Hubert, Jean, 123  
 Hubert, Jean-François, 267  
 Hubert, René, 96  
 Hunter, Robert, 164  
 Hyman, William, 211, 378  
 Hyman & Sons, William, 311, 378, 394, 395, 437, 450, 580

## I

Iffland, Anthony Von, 174, 180  
 Ile au Bois, 378, 398  
 Ile aux Hérons, 132, 261  
 Iles-de-la-Madeleine, 192, 204, 302, 317, 352, 397, 400, 401, 403, 414, 416, 418, 422, 478, 501, 554, 578, 608, 623, 654, 692, 695, 698, 708, 711, 728  
 Indian-Cove, 189, 265, 379, 391, 480  
 Inglis, Charles, 264  
 Irving, Paulus Aemilius, 130

## J

Janvrin, Francis, 204  
 Janvrin, Philip, 204  
 Janvrin Company, 147, 204-206, 207, 210, 211, 236, 248, 376, 378, 380

Jean, François-Xavier, 642  
 Jean, David, 535  
 Jersey-Cove, 180  
 Jobin, Jean-Marie, 607, 663  
 John Breakey Company, 372, 510  
 Johnson, marchand de poisson, 204  
 Johnston, Henry, 211, 264  
 Jolicoeur, Henri, 671, 684, 686, 687, 688  
 Joncas, Louis-Zéphirin, 330, 468, 502, 508, 509, 511  
 Jourdain, Claude, 689  
 Jumeau, Emmanuel, 111

## K

Krays, Russel, 723  
 Kelly, Charles, 390  
 Kelly, John Hall, 511-512, 602, 604, 671, 673, 674  
 Kelly, Robert Warren, 500  
 Kennedy, Xavier, 512  
 King Brothers et Henry King & Bros., 317, 356, 358, 370  
 Kirke, les frères, 89-90  
 Knagg, Richard, 261

## L

Labrie, Arthur, 516  
 La Brosse, Jean-Baptiste de, 261  
 Lac-au-Saumon, 316, 317  
 Lac Matapédia, seigneurie du, 317  
 La Croix, sieur de, 96  
 Lajoie, Étienne, 164  
 L'Alverne, 325, 560  
 La Martre, 48, 311, 360, 566, 605  
 Lamontagne, Théodore, 360, 376, 380, 395  
 Langelier, Jean-Chrysostome, 330, 461  
 Langevin, Jean, 471, 481, 503, 506, 507  
 Langlois, Léopold, 591, 686, 697  
 L'Anse-à-Beaufils, 152, 327, 377, 392, 418, 516, 518, 580  
 L'Anse-à-la-Croix, 395  
 L'Anse-à-l'Étang, seigneurie de, 96, 101, 118-119, 380  
 L'Anse-à-Valleau, 315, 438, 531, 595, 703  
 L'Anse-au-Griffon, 145, 147, 148, 206, 211, 228, 311, 378, 379, 380, 391, 436, 448, 472, 528, 531, 536, 546, 704, 725  
 L'Anse-aux-Cousins, 129, 189, 253, 403-404  
 Lapierre, Amédée, 701  
 La Place, Jacques de, 91  
 Lapointe, Arthur-Joseph, 683  
 Lapointe, Octave, 607, 609, 610  
 Lapointe, René, 607, 609, 610  
 Larue, Henri, 671

Larivée, Cyrien, 131  
 Latour, Joseph, 634  
 L'Arche, 606  
 Laval, François de, 91  
 Lavary Le Roy, sieur, 132  
 Lavoie, Napoléon, 103, 420  
 La Voix de Gaspé, 606, 607, 672  
 La Voix de Matane, 607  
 La Voix du Fleuve, 606  
 La Voix gaspésienne, 607, 610  
 Law, George, 172  
 Leader, 607  
 Lebel, Camille, 555  
 Le Bel, Jacques, 98  
 Leblanc, Alphonse, 622, 652-654, 655, 658, 662, 663  
 Leblanc, Denise, 705  
 Leblanc et Cie, 370  
 LeBoutillier Brothers, 211, 212, 236, 248, 306, 376, 377-378, 392, 398, 399, 433-434, 436, 446, 450, 513, 532, 725  
 LeBoutillier, Amy, 211, 378  
 LeBoutillier, Charles, 376, 380, 384, 436, 636  
 LeBoutillier, David, 211, 285, 378  
 LeBoutillier, Edward, 211, 378  
 LeBoutillier, Élixa, 380  
 LeBoutillier, Horatio, 380, 408, 512  
 LeBoutillier, John, 210, 212, 285, 376, 379, 392, 395, 502  
 LeBoutillier & Company, John, 210, 236, 306, 311, 379, 450  
 LeBoutillier, Philip, 380  
 LeBoutillier-Fauvel, William, 507, 513  
 Le Breton, Henri, 120  
 Le Chaleur, 728  
 L'Écho de Matane, 606  
 L'Échouerie, 315, 378, 438, 514, 605, 639, 651  
 Le Clercq, Christian, 51, 67, 73-74, 91, 97, 109, 111-112  
 Leconteur, Philippe, 204  
 Le Cri de l'Est, 500  
 Lee, John, 201  
 LeFebvre de Bellefeuille, François, 123-124, 163, 191  
 LeFebvre de Bellefeuille, Georges, 123-124  
 LeFebvre de Bellefeuille, Jean-François, 123  
 LeFebvre de Bellefeuille, Pierre, 123  
 LeFrançois, colonie, 558  
 Légaré, François-Xavier, 661  
 Légaré, Gérard, 607  
 Le Gaspésien, 606-607, 672  
 Legoy, Daniel, 204  
 Legros, Enid, 726  
 Legros, Gertrude, 131  
 Le Havre, 728  
 Lemaistre, Francis, 172, 283  
 Lemay, Henri, 722  
 Lemesurier, Nicholas, 198  
 Lemesurier, Thomas, 201

- Lemieux, François-Xavier, 465, 506, 507, 511  
 Lemieux, Gustave, 512, 587, 670, 671, 672  
 Lemieux, Louis-Joseph, 512  
 Lemieux, Rodolphe, 447, 448, 449, 451, 512, 513, 514-515, 670, 671  
 Lemoignan, Michel, 722, 723  
 Lemontais, John, 204  
 Lemoyne d'Iberville, Pierre, 96  
 Leneuf de la Vallière, Michel, 96  
 L'Enfant-Jésus-de-Tourelle, voir Sacré-Coeur-Deslandes  
 Léonard, Joseph-Romuald, 474, 622, 623  
 Lepage, Pierre, 119  
*Le Pharillon*, 728  
*Le Progrès du Golfe*, 300  
 Les Boules, 572, 689  
 Lescarbot, Marc, 61  
 Les Méchins, 310, 360, 363, 395, 356, 604, 605, 661, 662  
 L'Espérance, J.-G., 488  
 L'Espérance, Michel, 376, 380, 391, 396  
 Lesseps, Jacques de, 600  
 Létourneau, Firmin, 530  
 Lévesque, Gérard-D., 688, 689, 722  
 Lévesque, René, 608, 689, 723  
 Lévesque, J.-Robert, 685  
 L'Hermitte, Jacques, 120  
 L'Immaculée-Conception, 325  
 Little, F.M., 660  
 Little-Gaspé, 109, 111, 130, 379, 391, 177, 178  
 Logan, William Edmund, 568, 569  
 Longue-Pointe, 397, 398  
 Lord, Hiram, 265  
 Lovell, Henry, 118  
 Lower St. Lawrence Transportation Company, 593  
 Lowndes Bros., 356  
 Lyonne, Martin de, 91  
 Lyster, William Gore, 184
- M**
- Macain, Jean, 88  
 Macfarlane, Henry, 462, 464  
 Mackenzie, Alexander, 184, 193-194  
 Madeleine-Centue, 605, 651  
*Ma Gaspésie et Gaspésie*, 607  
 Mageux, financier, 104, 106-107  
 Magpie, 306, 390, 397, 398, 399, 331  
 Mahuet, Michel, 118, 120, 130  
 Malbaie (Mal Bay), 97-98, 109, 111, 113, 114, 152, 202, 204, 206, 264, 305, 380, 397, 420, 422, 118, 177, 478, 666, 702, 704  
 Malo, Louis-Stanislas, 171, 270  
 Manche-d'Épée, 315, 651  
 Mann, Edward-Isaac, 166, 170-171, 256  
 Mann, Isaac, 165, 168-170, 254, 277  
 Mann, Thomas, 276  
 Manwaring, Edward, 166, 250  
 Marcol, Charles, 447, 512, 513, 514, 517, 543, 586, 587, 588, 670, 671, 674  
 Marci, Guillaume, 103  
 Marguy, Michel, 88  
 Maria, 143, 115, 150-152, 188, 300, 301, 315, 352, 353, 354, 358, 363, 370, 387, 390, 411, 413, 419, 420, 448, 458, 463, 472, 490, 495, 196, 498, 562, 582, 636, 645, 617, 649, 656, 720, 723, 724  
 Marieville, voir L'Immaculée-Conception  
 Marquis, Maurice, 606, 672  
 Marsou, 101, 311, 550, 566, 596, 659, 662, 726  
 Martin, Benoît, 649  
 Martin, Édouard, 467  
 Martin, Henri-Josué, 507, 509, 514  
 Matane, 38, 72, 80, 87, 88-89, 90, 101, 107, 110, 153, 156, 159, 189, 212, 248, 263, 264, 308, 309, 315, 322, 351, 353, 360, 363, 374, 395, 144, 468, 472, 474, 484, 485, 495, 497, 498, 516, 518, 534, 537, 540-541, 544, 550, 562, 564-565, 568, 581, 582, 592, 593, 594, 595, 598, 600, 602, 604, 605, 612, 612, 632, 638, 643, 645, 648, 654, 655, 659, 669, 673, 680, 682, 685, 703, 705, 710, 711, 712, 723  
 Matane Air Service, 600  
 Matane, seigneurie de, 94, 96, 102, 163  
 Matane Lumber & Development Company, 374, 468, 541  
 Matapédia, 38, 303, 316, 326, 352, 355, 147, 450-451, 457, 458, 478, 480, 514, 562, 590, 666  
 Matapédia, vallée de la, 296, 302, 308, 309, 315-317, 320, 364, 456, 457, 458, 166, 501, 510, 541, 554, 590, 598, 712  
 Matte, J.-Elzéar, 623, 645  
 McCarthy, D.S., 465  
 McCord, John, 166  
 McCumming, Brice, 164  
 McDonald, William, 175  
 McGreevy, Thomas, 462  
 McKean, William K., 369, 370  
 McKinnon, Donald, 153, 163  
 McLellan & Dumais, 568  
 McMahon, Jean-Baptiste, 270  
 McPherson, Daniel, 204  
 McPherson, William, 458  
 Meagher, John, 359, 496, 505  
 Mercier, Honoré, 327, 353, 354, 464, 184, 507, 509-510, 511, 513, 414  
 Merran & Company, 412  
 Métis, 159, 309  
 Miguasha, 132, 448, 598, 726  
 Miller, Alfred, 570  
 Millstream, 325, 536, 561  
 Milnikel, 561

Mines Gaspé, Les, 598, 713, 718  
 Mingan, 602  
 Minville, Esdras, 37, 542, 543, 558, 590, 649, 650  
 Miramichi, 57, 111, 130, 260  
 Miscou, île, 72, 90, 91, 200, 204, 211, 390, 422  
 Mitchell, John, 264  
 Moffat, compagnie, 359  
 Moisie, 398  
 Molloy, Wilfrid, 673, 674  
 Moncton, 485  
 Montgomery, Hugh, 184, 194, 276  
 Montgomery, R.H., 458  
 Montgomery (compagnie de New-Richmond), 188, 359, 370  
 Mont-Joli, 308, 468, 680, 689  
 Mont-Louis, 45, 80, 88, 104, 105-107, 116, 117-118, 130, 153, 211, 310, 353, 378, 379, 380, 391, 402, 437, 448, 472, 530-531, 544, 558, 562, 593, 594, 605, 651, 664, 723  
 Mont-Louis, seigneurie de, 96, 164, 165, 540  
 Mont Louis Seigniority Limited, 540, 551, 566, 660  
 Mont-Saint-Pierre, 568, 651, 729  
 Morgan, Edward Andrew, 671  
 Moore, marchand, 184, 193  
 Moran, Jean, 50, 91  
 Morin, Charles, 96  
 Morin, Henry, 163  
 Mounier, Henri, 194  
 Mountain, George Jehosaphat, 265  
 Mousseau, J.-A., 517  
 Mullen, Charles W., 373, 437, 538  
 Munro, Hugh, 214, 277  
 Murdochville, 38, 523, 526, 568, 570-572, 581, 600, 602, 605, 660, 663, 664, 665, 672, 688  
*Murdochville Miner*, 607  
 Mure, John, 288  
 Murray, James, 130  
 Mussely, Henri-Joseph, 303  
 Musselyville, *voir* Saint-Alphonse

## N

Nadeau, Hervé, 548  
 Natashquan, 398, 434  
 Nettle, Richard, 403  
 New Brunswick International Paper Company, 564, 566  
 New-Carlisle, 145, 152, 161, 166, 178, 209, 214, 251-252, 264, 265, 272, 276, 278, 279, 280, 282, 286, 297, 315, 322, 350, 351, 353, 397, 406, 407, 445, 446, 448, 452, 457, 464, 477, 478, 480, 495, 496, 498, 499, 500, 513, 517, 534, 560, 562, 587, 590, 596, 603, 607, 610, 611, 624, 666, 671, 689, 708, 724

New-Mills, 420  
 Newport, 145, 152, 160, 164, 208, 211, 218, 248, 377, 386, 390, 392, 409, 416, 420, 421, 422, 434, 445, 448, 472, 478, 531, 544, 546, 579, 580, 616, 639, 662, 704  
 New-Richmond, 38, 145, 152, 178, 186, 188, 208, 211, 222, 265, 272, 297, 315, 352, 353, 354, 358, 359, 362, 370, 416, 445, 448, 458, 472, 477, 478, 480, 481, 496, 539, 540, 562, 590, 598, 624, 632, 645, 666, 688, 712, 716, 728  
 New-Richmond Lumber Company, 370  
 Nipisiguit, *voir* Bathurst  
 Nouvelle, 358, 363, 369, 472, 496, 198, 540, 560, 562, 645  
 Nouvelle (canton Hope), 42  
 Nouvelle-Ouest, 568

## O

O'Hara, Edward, 172, 209, 277, 286, 287, 288  
 O'Hara, Félix, 141, 148, 165, 166, 167, 201, 202, 209, 213, 248, 250, 276-277, 283  
 O'Hara, Henry, 209, 288  
 O'Hara, Hugh, 164  
 Ouandagareau, Ignace, 66  
 Ouellet, Gilles, 731

## P

Pabos, 45, 80, 88, 116, 123-125, 130, 142, 145, 146, 147, 152, 180, 189, 211-212, 306, 332, 352, 358, 392, 420, 421, 426, 434, 436, 445, 472, 181, 485, 497, 500, 534, 541, 546, 595, 616, 646, 726  
 Pabos, seigneurie de, 96, 123, 148, 163, 164, 191, 212, 277, 325, 332-333, 559  
 Pabos-Mills, 598  
 Pacaud, Ernest, 510  
 Padouc, 558  
 Paquet, Joseph, 110  
 Paradis & Frères, 568  
 Paspébiac, 77, 80, 116, 124, 142, 143, 146, 148, 152, 166, 178, 180, 186-187, 196, 198, 200, 203, 208, 209, 210, 211, 214, 215, 236, 237-238, 242, 244, 218, 251, 253, 262, 264, 272, 306, 315, 314, 333, 362, 376, 377, 378, 387, 388, 390, 392, 397, 398, 407, 408-409, 415, 431, 436, 441, 446-447, 448, 450, 462, 464, 465, 472, 471, 477, 478, 180, 484, 197, 504, 513, 514, 545, 545, 562, 579, 580, 596, 611, 662, 672, 702, 704, 723, 725  
 Paspébiac, seigneurie de, 96  
 Pêcheurs-Unis, 576, 578, 579, 580, 643-645, 657-658, 662, 701  
 Pellaud, Alfred, 330  
 Pèlerin, *voir* Sainte-Bernadette

- Pelletier, Alphonse, 674, 684, 688  
 Pelletier, Didace, 109  
 Pelletier, François-Jean, 670, 671  
 Peninsula, *voir* Penouille  
 Penouille, 25, 99, 122, 128-129, 253, 311, 178, 518, 600, 678, 726  
 Penecôte, 318, 600  
 Percé, 30, 31, 37, 10, 49, 58, 72, 88, 91, 94, 97-101, 109, 110, 111, 112, 113-114, 113, 115, 146, 147, 152, 159, 160, 161, 180, 191, 198, 199, 202, 204, 208, 209, 210, 211, 219, 223, 228, 241, 248, 251, 253, 262, 264, 269, 276, 278, 279, 280, 281, 286, 297, 307, 315, 322, 312, 318, 351, 376, 377, 379, 380, 386, 387, 388, 392-393, 407, 409, 412, 418, 420, 421, 422, 433, 434, 442, 445, 448, 450, 451, 472, 477, 485, 495, 496, 497, 498, 537, 511, 610, 611, 616, 620, 624, 638, 673, 674, 685, 726  
 Percé, seigneurie de, 96, 97-99  
 Percée, île, 80, 88, 100, 109, 112  
 Percault, Joseph-Édouard, 625, 639  
 Perron, Joseph-Léonide, 512, 595  
 Petit-Cap, 315, 378, 438  
 Petit-Gaspé, *voir* Little-Gaspé  
 Petit-Matane, 602  
 Petit-Métis, 468  
 Petit-Pabos, 392  
 Petit-Paspébiac, *voir* New-Carlisle  
 Petit-Madeleine, 313, 315  
 Petite-Rivière, 392, 420, 421, 422  
 Petite-Rochelle, 135  
 Petite-Vallée, 119, 593, 651  
 Peiry, Robertson & Company, 113  
 Picard, Gabriel, 88  
 Picher, Jacques, 120  
 Pigeon, Edward, 265  
 Pinaud, Nicolas, 99  
 Pinault, Louis-Félix, 512-513  
 Pinon, Jean, 117  
 Plessis, Joseph-Octave, 267  
 Plourde, Edmond, 535, 536, 555, 639  
 Pointe-à-la-Battue, 132  
 Pointe-à-la-Croix (Cross-Point), 131, 160, 161, 171, 598  
 Pointe-à-la-Frégate, 651  
 Pointe-à-la-Gaule, 132-133  
 Pointe-à-la-Mission, 150, 172  
 Pointe-au-Genièvre, *voir* Newport  
 Pointe-aux-Ésquimaux, 398  
 Pointe-aux-Pots, 398  
 Pointe-Jaune, 315, 138  
 Pointe-Saint-Pierre, 115, 118, 160, 180, 186, 194, 201, 206, 211, 362, 380, 393, 409, 433, 532  
 Pointe-Sèche, *voir* Saint-Yvon  
 Pointe-Verte, 124  
 Pomer, Alexis, 158  
 Poirier, Antoine, 536  
 Pomer, J.-Alphée, 682, 683, 684  
 Pomer, Marion, 728  
 Poisson de Gaspé Lée, Le, 530  
 Pollock, Gilmore & Company, 188-189  
 Poucherville, 609  
 Port-Daniel, 76, 112, 115, 118, 152, 160, 180, 183, 189, 201, 211, 262, 264, 352, 351, 358, 388, 390, 397, 399, 404, 406, 411, 420, 421, 422, 426, 445, 448, 458, 466, 472, 477, 478, 480, 481, 481, 497, 539, 511, 512, 515, 546, 562, 580  
 Port-Daniel, seigneurie de, 96, 164  
 Port-Daniel-West, 562  
 Portland Packing Company, 123  
 Port-Mercer, 602  
 Prouhot, Camille-Eugène, 602, 656, 673, 674, 683, 684, 685, 686, 688, 689, 722  
 Pouliot, Michel, 602  
 Prével, 598, 617, 678, 710  
 Price, 308, 309, 468, 550, 558  
 Price, William, 189, 356  
 Price & Company, William, et Price Brothers, 317, 358, 360, 374, 511, 550, 564, 568, 591  
 Produits marins gaspésiens, Les, 548  
 Proux, Thomas, 210  
 Pye, Thomas, 330

## Q

- Quebec, Atlantic and Occidental Company, 466, 586, 587, 588  
 Quebec Oriental Company, 466, 587, 588  
 Quebec Steamship Line, 154  
 Québec Téléphone, 605  
 Québécois, 706  
 Quentin, Claude, 91  
 Quillot, Louise, 117

## R

- Raffex, Pierre, 106  
 Restigouche, *voir* Ristigouche  
 Restigouche Ferries Limited, 598  
 Révol, Pierre, 122, 126-128  
*Revue commerciale, historique et littéraire*, 606  
 Richard, André, 66, 91  
 Richard, Joseph, 438  
 Richardson, James, 360, 371  
 Richardson & Company, James, 558, 565-566, 568, 662  
 Ridge-Point, 398  
 Rimouski, 263, 387, 411, 485, 592, 593, 606, 623, 632, 633, 660, 662, 680, 696, 698, 701, 710

Rimouski Airlines, 600, 602  
 Rimphoof, John, 204  
 Riopel, Louis-Joseph, 458, 462, 507, 509, 513  
 Rioux, Louis-Philippe, 606  
 Rioux, Nicolas, 119  
 Risi, Joseph, 543  
 Ristigouche, 57-58, 110, 111, 125, 132, 142, 145, 147, 150-152, 159, 167-172, 176, 194, 201, 260, 261, 262, 264, 268, 300, 309, 358, 359, 370, 403, 481, 485, 490, 497, 539, 582, 625, 726, 731  
 Ristigouche, seigneurie de, 94, 96, 104, 164  
 Ritchie & Company, Arthur, 186, 188  
 Rivern, Denis, 94, 96, 97, 99, 101-107, 114  
 Rivière-à-Claude, 651  
 Rivière-au-Renard, 38, 48, 145, 147, 152, 206, 311, 315, 378, 394, 407, 438, 438, 472, 497, 431, 541, 546, 548, 562, 579, 593, 643, 662, 702, 703, 704, 705, 723, 726, 728  
 Rivière-au-Griffon, seigneurie de la, 96  
 Rivière-au-Lac, 390, 398, 602  
 Rivière-Madeleine, 310, 315, 378, 379, 394, 401, 411, 538-539, 562, 598, 651  
 Rivière-Madeleine, seigneurie de la, 96, 102, 118-119, 164, 315, 373, 540  
 Rivière-Saint-Jean, 398  
 Robin, Charles, 139, 146, 164, 165, 166, 178, 186-187, 195-197, 198, 200, 201, 202, 203, 206, 207-209, 211, 234, 239, 242, 251, 254, 257, 277, 376  
 Robin Company, Charles, 164, 180, 186, 203, 204, 207-210, 211, 212, 236, 237-238, 240, 244, 246, 248, 277, 286, 288, 306, 314, 362, 376-377, 378, 380, 382, 383, 386, 390, 392, 393, 394, 396, 398, 399, 416, 433-434, 446, 450, 725  
 Robin, Collas & Company, Charles, 394, 434, 436  
 Robin, James, 209  
 Robin, Jones & Whitman, 436, 530, 546, 579, 580  
 Robin, Philip, 209, 274, 288  
 Robin & Pilon Company et Robin and Company, 143, 195-196, 198, 200  
 Robinson, William Henry, 456  
 Robitaille, famille, 333-334, 358, 370, 458, 462, 512  
 Robitaille, Louis, 334, 356  
 Robitaille, Théodore, 285, 446, 458, 460, 501, 502, 503-504, 507, 509, 514  
 Rond, Étienne, 117  
 Roquemont de Brison, Claude, 90  
 Rose-Bridge, 480  
 Ross, François-Xavier, 530, 535, 536, 546, 555, 588, 591, 594, 598, 606, 616, 622, 623, 624, 625-629, 632, 633, 636, 638, 639, 642, 646, 652, 653, 730  
 Ross, William, 187  
 Rouillard, Ambrose, 132, 260  
 Rouillard, Eugène, 317, 330  
 Rousseau, Joseph, 458  
 Routhiville, 560, 561

Roy, Charles-Eugène, 609, 638, 659, 660  
 Roy, Compagnie J., 374  
 Roy, Sasseville, 683, 684, 686  
 Ruisseau-à-la-Loutre, 360  
 Ruisseau-des-Olives, 651  
 Russell, James, 360  
 Russell, William, 604

## S

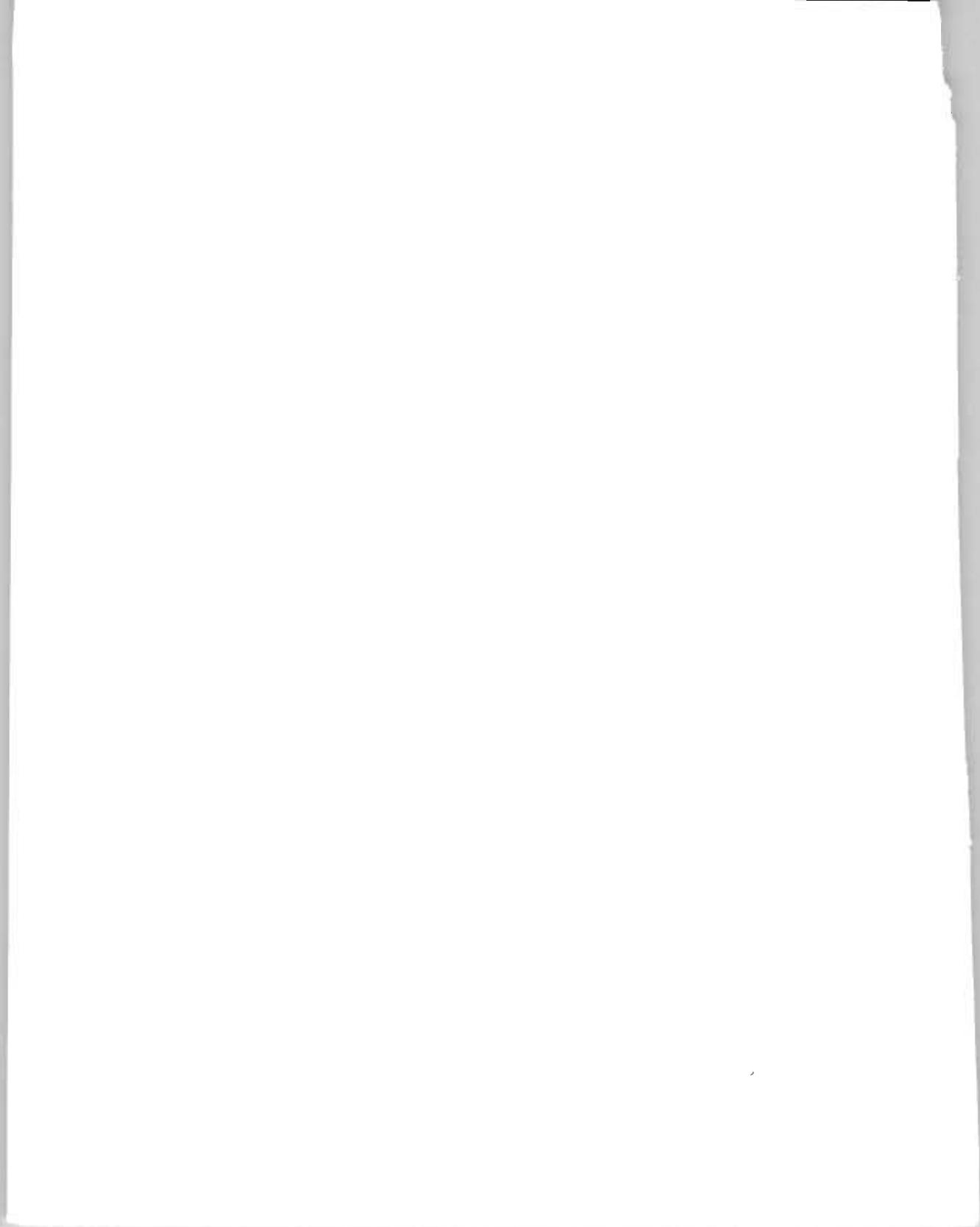
Sacré-Coeur-Deslandes, 558  
 Sagard, Gabriel-Théodat, 51, 90  
 Saint-Adelme, 536, 556  
 Saint-Alexis-de-Matapédia, 303, 316, 325, 353, 354, 498, 632  
 Saint-Alphonse, 303, 325, 327, 328, 518, 536, 645, 646, 649  
 Saint-André-de-Ristigouche, 325, 330  
 Saint-Bernard-des-Lacs, 558  
 Saint-Charles-Garnier, 539  
 Saint-Conrad, 556, 560  
 Saint-Damasc, 308  
 Saint-Edgar, 625, 651  
 Saint-Edmond-de-Pabos, 559  
 Saint-Elzéar, 536, 560, 649, 651, 659, 726  
 Saint-Fidèle-de-Ristigouche, 325, 560  
 Saint-François-d'Assise, 325  
 Saint-Gabriel-de-Gaspé, 559  
 Saint-Georges-de-Malbaie, 156, 646  
 Saint-Godefroi, 448, 472, 484, 497, 645  
 Saint-Isidore-de-Gaspé, 325, 330  
 Saint-Jean-de-Brébeuf, 556, 560  
 Saint-Jean-de-Cherbourg, 556  
 Saint-Jean-de-Matapédia, 561  
 Saint-Joachim-de-Tourelle, 544, 558, 562, 604, 646, 682, 703, 726  
 Saint-Jogues, 560  
 Saint-Jules, 325  
 Saint-Laurent, J.-Albert, 645, 646  
 Saint-Laurent, *voir* Matapédia  
 Saint-Léandre, 308, 328  
 Saint-Louis-de-Gonzague, 325, 536, 560  
 Saint-Luc, 308  
 Saint-Majorique (Fontenelle), 596, 624, 625, 646, 654, 666  
 Saint-Moise, 316, 317  
 Saint-Octave-de-l'Avenir, 557, 651  
 Saint-Octave-de-Métis, 316, 343, 602  
 Saint-Omer, 497, 560, 645  
 Saint-Paul-des-Capucins, 556  
 Saint-Pierre-de-Malbaie, *voir* Barachois  
 Saint-René-Goupil, 556  
 Saint-Siméon, 387, 643, 645

Saint-Thomas-de-Cherbourg, 556  
 Saint-Thomas-de-Cloridorme, 558  
 Saint-Ulric, 308, 328, 371, 468, 556  
 Saint-Vallier, Jean-de-la-Croix Chevrères de, 101, 109, 110  
 Saint-Yvon, 378, 394, 421, 651, 680  
 Sainte-Adélaïde-de-Pabos, *voir* Pabos  
 Sainte-Angèle-de-Mérici, 316  
 Sainte-Anne-des-Monts, 38, 18, 153, 211, 212, 219, 220, 263, 264, 281, 306, 309, 310, 311, 315, 322, 330, 337, 341, 352, 353, 354, 360, 371, 379, 380, 381, 388, 391, 395, 418, 472, 484, 485, 488, 489, 495, 497, 498, 510, 511, 543, 551, 558, 562, 566, 571, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 598, 602, 604, 605, 612, 625, 632, 636, 655, 656, 662, 685, 688, 720, 723, 724, 726  
 Sainte-Anne-des-Monts, seigneurie de, 96, 97, 102, 161, 210, 379, 395  
 Sainte-Bernadette (Pellegrin), 359  
 Sainte-Félicité, 308, 360, 472, 556, 604, 605  
 Sainte-Flavie, 308, 316  
 Sainte-Marthe Lumber Company, 566  
 Sainte-Paule, 328  
 Sainte-Thérèse-de-Gaspé, 38, 537, 580, 704  
 Sandy-Beach, 128, 372, 420, 441, 477, 480, 490, 576, 579, 594, 665, 678  
 Sarazin, Michel, 118-120  
 Savage, Thomas, 392  
 Sayaber, 317, 328, 590  
 Seal-Cove, 420, 421  
 Sébastien, père, 90  
 Sept-Iles, 407, 582, 592, 594, 602, 610  
 Shaw (propriétaire d'une scierie), 359  
 Shédiac, 125  
 Sheldrake, 380, 397, 398  
 Shelter-Bay, 561, 600  
 Shepard & Morse Lumbering Company, 539  
 Sheppard, Martin, 282  
 Sheppard, William, 206  
 Sherbrooke Lumber Company, 372  
 Sherwood, Justus, 141, 166, 212  
 Shigawake, 350, 422, 448, 477, 478, 480, 562  
 Shippagan, 211, 378, 390, 500  
 Shoolbred, Henry, 200, 201  
 Shoolbred, John, 164, 165, 166, 172, 186, 196, 201, 201, 254  
 Shoolbred, seigneurie de, 161, 165, 322, 332, 352  
 Short, John, 503  
 Signay, Joseph, 171  
 Simon, famille, 189  
 Simon, Pierre, 265  
 Skobetch, Joseph, 285  
 Smith, Théodule, 645  
 Smith, William, 163, 193, 196, 200, 201, 203, 254  
 Square, Edward, 204  
 St. Lawrence Pulp and Lumber Corporation, 370, 538, 635

St. Lawrence Steamship, 592  
 St. Anne Lumber Company, 539, 540  
 Stewart, Matthew, 204  
 Suddard, John, 264  
 Sylvain, Philippe, 623

## TUVWY

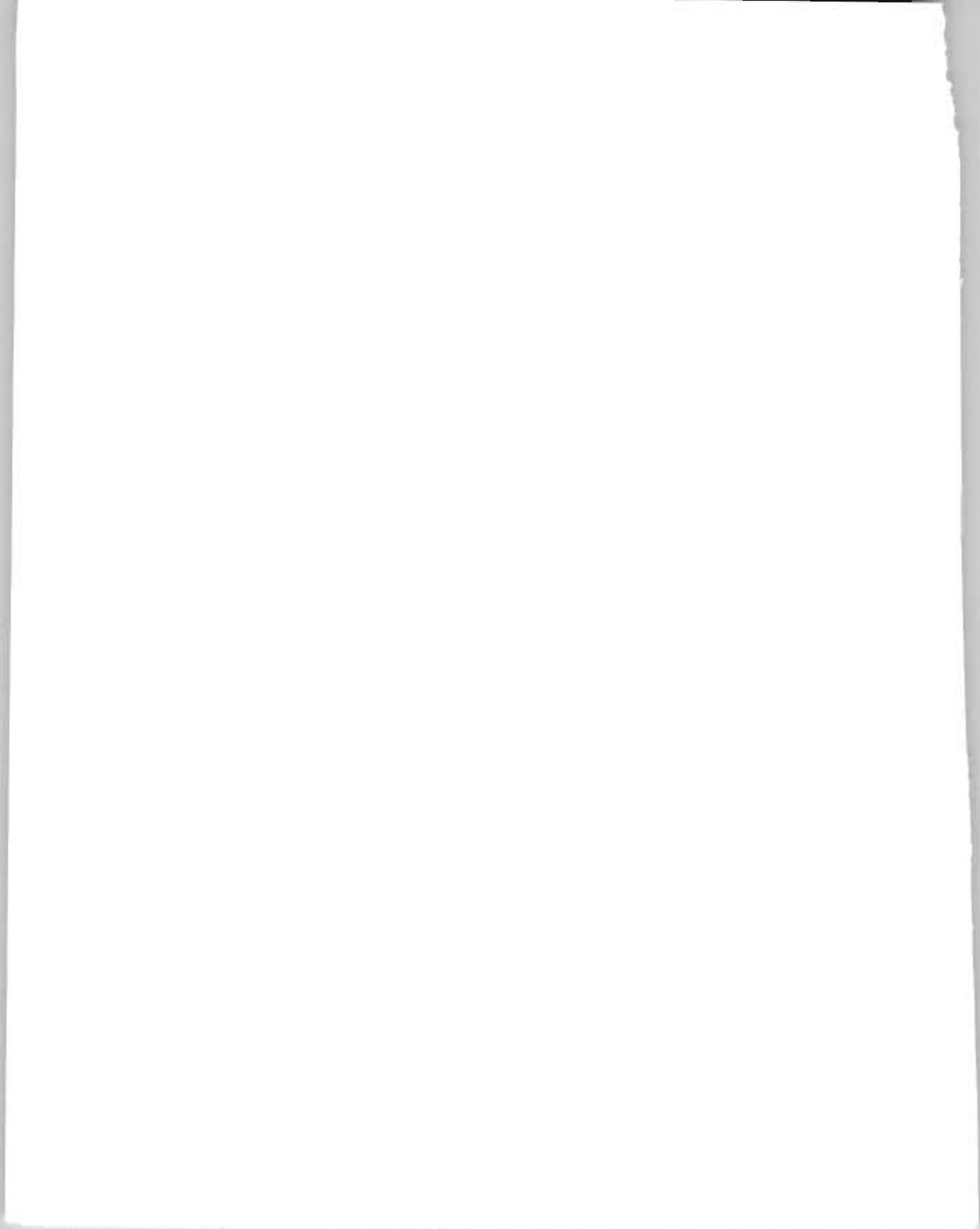
Talman, Isaac, 480  
 Tarte, Joseph-Israel, 506, 507, 509, 511  
 Taschereau, Jean-Thomas, 159, 173, 281, 285  
 Terroux, Jacques, 191  
 Têtu, Théophile, 403, 419  
 Thibault, Léandre, 687  
 Thibodeau, Édouard, 159, 285, 290  
 Thivierge, Napoléon, 505, 506, 507, 510, 511, 513  
 Thompson, John Gawler, 281, 285  
 Thornston, Henry, 588  
 Tongue, capitaine, 202  
 Touelle Lumber Co., 566  
 Tracadieche, *voir* Carleton  
 Trans-Gaspesian Airlines, 602  
 Tremblay, René, 663  
 Tremblay, Thomas, ???  
 Trinity-Bay, 561  
 Turgon, Pierre-Flavien, 267  
 Turgis, Charles, 91  
 Turner, Richard, 436  
 Ungava Transport, 594  
 Vachon, Édouard, 356, 358, 373  
 Vachon, Scraphin, 606  
 Val-Billant, 316, 317  
 Val-d'Espoir, 536, 554, 559, 625, 626, 631, 651  
 Valigny, Pacifique de, 485  
 Vallée, Louis, 161  
 Vallière, capitaine de la, 131  
 Van Elson, William, 172, 181, 193  
 Veilleux, Pierre, 636  
 Vondenselden, William, 165, 168, 173, 288  
 Waddel, John, 264  
 Walker, Hovenden, 111  
 Walker, George, 191  
 Warren, lieutenant, 130  
 Watts, frères, 600  
 Wayagamack Pulp and Paper, 540  
 Weygand, 327, 395  
 Williams, William, 178  
 Windsor, Joseph, 121, 122, 126  
 Winto, J. Ferguson, 281  
 Winter, Peter, 488  
 Wolfe, James, 128-129, 192  
 York, 665  
 York Lumber Company, 372



---

# Table des matières

---



Avant-propos .....	9
--------------------	---

Première partie

Chapitre 1: Le paysage gaspésien .....	13
---	----

Deuxième partie:  
L'émergence de la Gaspésie  
(4000 av. J.-C. — 1760 ap. J.-C.)

Chapitre 2: Les Amérindiens .....	47
--------------------------------------	----

Chapitre 3: Explorateurs, pêcheurs et missionnaires (1534-1650) .....	75
--	----

Chapitre 4: Essais de colonisation (1650-1713) .....	93
---	----

Chapitre 5: Paix et guerre (1713-1760) .....	115
---	-----

Troisième partie  
Une société de pêcheurs (1760-1850)

Chapitre 6: Occupation, organisation et exploitation du territoire .....	141
--	-----

Chapitre 7: La morue sèche, moteur de l'économie .....	191
---	-----

Chapitre 8: Ébauche d'encadrement religieux et administratif . . . . .	259
--	-----

Quatrième partie  
La Gaspésie en transition (1850-1920)

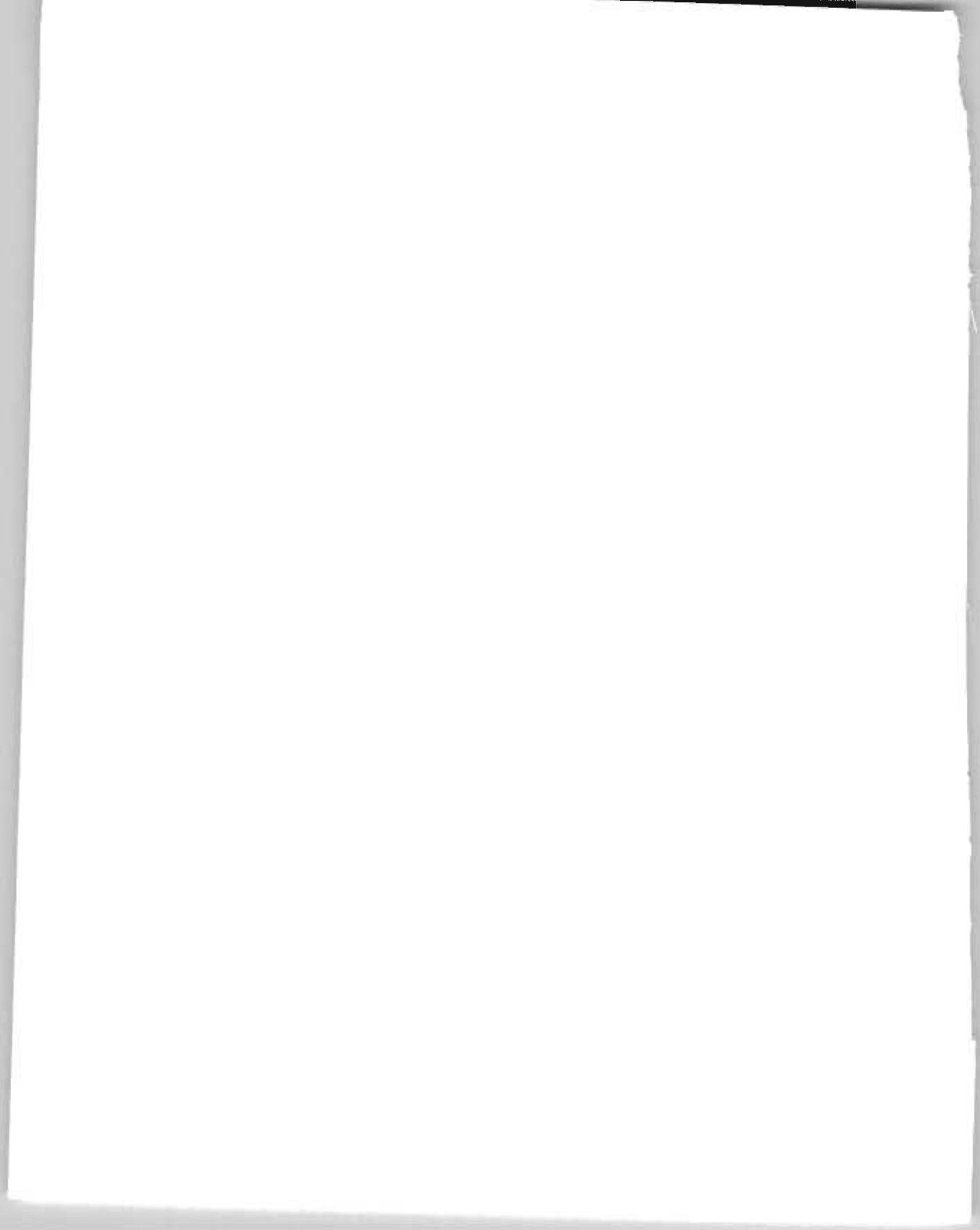
Chapitre 9: L'extension du peuplement . . . . .	295
Chapitre 10: La diversification de l'économie . . . . .	335
Chapitre 11: Les activités maritimes . . . . .	375
Chapitre 12: La péninsule sort de son isolement . . . . .	441
Chapitre 13: L'organisation sociale et politique . . . . .	471

Cinquième partie  
Le difficile rattrapage (1920-1960)

Chapitre 14: Les problèmes de l'économie . . . . .	525
Chapitre 15: L'impact des communications . . . . .	585
Chapitre 16: Le religieux et le social . . . . .	621
Chapitre 17: Politique et politiciens . . . . .	667

Sixième partie

Chapitre 18:	
La Gaspésie en voie d'émancipation (1960-1980) .....	691
Annexe:	
Les représentants politiques de la Gaspésie .....	735
Notes .....	739
Orientation bibliographique .....	775
Index .....	785



Nous remercions les personnes et les institutions qui ont bien voulu apporter leur aide à la trame illustrative de notre *Histoire de la Gaspésie*:

Monsieur Pierre Dansereau, Madame Douglas Barette, Monsieur Alexandre Bernier, Monsieur A. Bédard, Madame Madeleine Bisson, Monseigneur Alcidas Bourdages, Madame Christiane Brink-Martel, Monsieur Guy Collin, Madame Cynthia Dow, Monsieur Jean-Marie Fallu, Monsieur Robert Fortin, Monsieur Michel Goudreau, Monsieur Lionel Mauger, Monsieur Arthur Campbell, Monsieur J.-A. Campbell, Madame Helen Watson, Monsieur Charles Bernard, Monsieur Alfred Cassidy, Monsieur Jean-Marie Jobin, Monsieur Albéric Babin, Monsieur Fabien Sinnett, Monsieur Judes Hughes, Archives nationales du Québec, Archives publiques du Canada, Archives du Séminaire de Québec, Canadian Geographical Society, Canadien National, Galerie nationale du Canada, Musée McCord, Musée du Québec, New Brunswick Museum, *Nos racines*, le journal *Le Pharillon*, le journal *Le Havre*, le journal *Spec*, Royal Ontario Museum, Metropolitan Toronto Library, Ursulines de Gaspé, Évêché de Gaspé, Augustines de Gaspé, Musée régional de Gaspé, Parcs Canada, Éditeur officiel du Québec, Inventaire des biens culturels du Québec, Philatelic Bureau of the Jersey Postal Administration





Achévé d'imprimer  
le 30 novembre 1981 par les travailleurs  
des ateliers Marquis, à Montmagny,  
pour le compte des éditions du Boréal Express